PR [Bd - Revue]

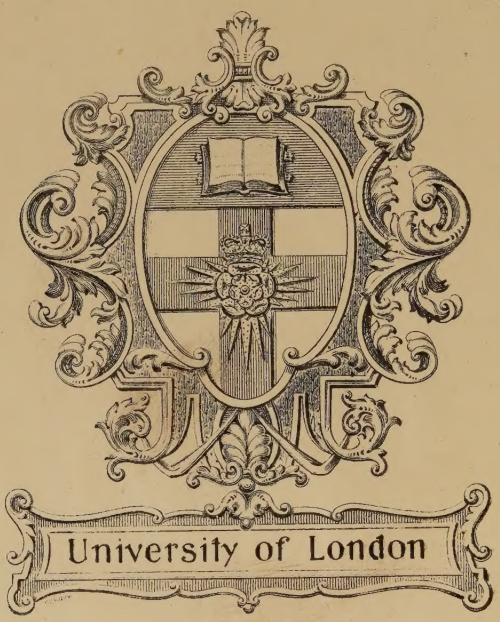

SHL
WITHDRAWN

49e année. N° 1. Janvier-Mars 1949.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

Tony Sauvel. — Rabelais a-t-il été fait maître des requêtes par François Ier?
L. Delaruelle. — Le « Prince » de Guez de Balzac et son actualité pour le public du temps.
Henriette Bibas. — Le double dénouement et la morale du « Rouge ».
Eileen Souffrin. — Banville et les Goncourt. [Lettres inédites.]

NOTES ET DOCUMENTS

G. Saintville. — Sur deux actes paroissiaux intéressant l'histoire de Malherbe.
Verdun L. Saulnier. — Racine et la tragédie scolaire. Une « Athalie » française de 1683.
Charles Dédéyan. — Une version inconnue du « Mondain ».

INÉDITS

Victor Hugo. — Lettres inédites.
(Présentation et notes de **Mme Cécile Daubray.**)

COMPTES RENDUS

FRANCES A. YATES : **The French Académies of the Sixteenth Century** (SEZNEC) ; — JOACHIM DU BELLAY : **Divers jeux rustiques, édition** VERDUN L. SAULNIER (PIERRE JOURDA) ; — N. N. CONDEESCU : **Les jugements littéraires de Tallemant des Réaux** (RENÉ PINTARD) ; — JACQUELINE DE LA HARPE : **L'abbé Laurent Bordelon et la lutte contre la superstition en France entre 1680 et 1730** (DANIEL MORNET) ; — ARMAND CARACCIO : **Variétés stendhaliennes** (PIERRE JOURDA) ; — SAINTE-BEUVE : **Correspondance générale, tome V, édition** JEAN BONNEROT (PIERRE MOREAU) ; — ALISON FAIRLIE : **Leconte de Lisle's poems on the Barbarion Races** (JACQUES VOISINE) ; — ROBERT GILSOUL : **La théorie de l'Art pour l'Art chez les écrivains belges de 1830 à nos jours** (G. VANWELKENHUYZEN).

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES
NOUVELLES DIVERSES

Librairie Armand Colin
103, Boulevard Saint-Michel, Paris (Ve)

Revue de la Société d'Histoire littéraire de la France, publiée avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique.

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président d'honneur. M. Victor GIRAUD.
Président..... M. Daniel MORNET, Professeur honoraire à la Sorbonne.
Vice-Présidents..... M. Henri CHAMARD, Professeur honoraire à la Sorbonne.
— M. Émile HENRIOT, de l'Académie française.
Secrétaires..... M. Jean POMMIER, Professeur au Collège de France.
— M. René JASINSKI, Professeur à la Sorbonne.
Trésorier..... M. Jacques LECLERC, Éditeur.
Secrétaire adjoint... M. Pierre JOSSERAND, Conservateur à la Bibliothèque Nationale.

Conseil d'Administration :

MM.

Baldensperger (Fernand), Professeur honoraire à la Sorbonne.

Billy (André), de l'Académie Goncourt.

Bonnerot (Jean), Conservateur de la Bibliothèque de la Sorbonne.

Bouteron (Marcel), Membre de l'Institut.

Bruneau (Charles), Professeur à la Sorbonne.

Carrington Lancaster (Henry), Université Johns Hopkins, Baltimore.

Clarac (Pierre), Inspecteur général de l'Éducation Nationale.

Crépet (Jacques), Homme de Lettres.

Dumesnil (René), Homme de Lettres.

Mme Durry (Marie-Jeanne), Professeur à la Sorbonne.

Hytier (Jean), Professeur à l'Université Columbia, New York.

Jourda (Pierre), Professeur à l'Université de Montpellier.

Lebègue (Raymond), Professeur à la Sorbonne.

Lefranc (Abel), Membre de l'Institut.

Levaillant (Maurice), Professeur à la Sorbonne.

Magne (Émile), Homme de Lettres.

Martin-Chauffier (Louis), Homme de Lettres.

Martino (Pierre), Inspecteur général de l'Enseignement supérieur.

Maynial (Édouard), Professeur au Lycée Henri-IV.

Moreau (Pierre), Maître de Conférences à la Sorbonne

Morize (André), Professeur à l'Université Harvard.

Pintard (René), Professeur à la Sorbonne.

Rudler (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.

Prière d'adresser toute correspondance concernant LA RÉDACTION à :
M. RENÉ JASINSKI, 91, rue de Monceau, Paris, VIIIe, ou à
M. JEAN POMMIER, 3, rue Debourge, L'Isle-Adam (S.-et-O.)

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Angleterre	M. Green, Cambridge.
	M. Rudler, Oxford.
	M. Vinaver, Manchester.
Belgique	M. Charlier, Bruxelles.
États-Unis	M. Carrington Lancaster, Baltimore.
	M. Bédé, Columbia.
	M. Bonno, Berkeley.
	M. Morize, Harvard.
	M. Peyre, Yale.
	M. Seznec, Harvard.
	M. Vigneron, Chicago.
Hongrie	M. Eckhart, Budapest.
Pays-Bas	M. Gallas, Amsterdam.
	M. Tielrooy, Amsterdam.
Suède	M. Mouton, directeur de l'Institut français, Stockholm.
Suisse	M. Bray, Lausanne.
	M. Kohler, Berne.
	M. Raymond, Genève.
Tchécoslovaquie	M. Kopal, Prague.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

RABELAIS A-T-IL ÉTÉ FAIT MAÎTRE DES REQUÊTES PAR FRANÇOIS Ier ?

Depuis un demi-siècle, Rabelais a fait l'objet d'études méthodiques et multiples. Elles ont porté sur sa vie, dont bien des points étaient obscurs, comme sur son œuvre, dont chaque ligne, parfois chaque mot, fait jaillir une idée et appelle un commentaire. De ces recherches continues, M. Abel Lefranc a été le grand ouvrier et l'animateur infatigable.

Au point où nous en sommes, il est admis que l'une des dates significatives de la vie du grand écrivain est le mois d'août 1543 où il aurait été fait maître des requêtes par François Ier. Si je cherche à comprendre dans quelles conditions cette idée a pris naissance, je trouve ceci :

En 1891, un érudit, nommé Heulhard, publiait un ouvrage qui à bien des égards demeure excellent sur *Rabelais, ses voyages en Italie, son exil à Metz*. Il y faisait état d'un poème de 1543, le *Discours de la court, présenté au Roi par Claude Chappuys, son libraire et varlet de chambre ordinaire*, où figure le nom de Rabelais, et où les maîtres des requêtes sont mentionnés à deux reprises. Heulhard signalait qu'il y avait eu, au temps de la Renaissance, ce qu'il appelait des « maîtres des requêtes de ville », en fonctions à Paris et des « maîtres des requêtes de cour », pour qui, disait-il, la faveur du roi était « toute la besogne et tout l'émolument ». Il estimait que Chappuys avait rangé parmi ces derniers Rabelais et aussi divers poètes du temps : Heroet, Macault La Borderie, Herberay, Salel [1].

En 1909, M. Abel Lefranc, sans nommer Heulhard et sans faire aucune allusion à la distinction établie par celui-ci entre ces deux catégories, a déclaré que, après avoir relu Chappuys, il avait « l'impression » que Rabelais avait été maître des requêtes en 1543. Il en a déduit que la vie de l'écrivain a comporté une « période officielle », allant de 1538 à 1545, indispensable à connaître pour bien comprendre l'évolution

1. A. Heulhard, *Rabelais, Ses voyages en Italie, son exil à Metz*, 1891, p. 156.

SHL
WITHDRAWN

de ses idées et l'histoire de son œuvre. M. Abel Lefranc a réexprimé cette idée à diverses reprises, chaque fois sous une forme plus affirmative, d'abord en 1931, au tome III de son *Édition critique* des œuvres du grand Tourangeau, puis en 1932, lors du quatrième centenaire de *Pantagruel*.

Ainsi apparaît, dans la vie d'un esprit indépendant entre tous, une période, où nous le voyons vivre dans le voisinage du pouvoir. En 1538, toute tolérance en matière religieuse se trouve menacée. François Ier, Charles-Quint, Paul III se sont mis d'accord contre les fauteurs de troubles. Rabelais, qui a assisté à l'entrevue d'Aigues-Mortes, le sait et comprend. En 1541, il atténue, dans une nouvelle édition de *Gargantua*, certaines expressions trop vives contre les théologiens et les sorbonnistes. De 1540 à 1543, il accompagne en Piémont Guillaume du Bellay, dont il est à la fois le médecin, le secrétaire, le confident. En janvier 1543, la Sorbonne condamne à nouveau *Gargantua* et *Pantagruel*. Le Parlement, pourtant, n'engage point de poursuites contre lui. A la même époque, Rabelais ramène en France les restes de du Bellay, mort en Piémont. Au cours de la même année, il est signalé comme maître des requêtes par Claude Chappuys. « Ici, dit M. Abel Lefranc, s'insère selon toute probabilité l'admission de l'auteur de *Pantagruel* parmi les maîtres des requêtes du roi... qui marque l'apogée de sa faveur. » Elle semble due tout à la fois à la protection du cardinal du Bellay, frère du défunt, à celle de François Errault, récemment nommé garde des sceaux, qui est un ami de Rabelais, enfin, peut-être, à l'appui de la reine de Navarre. De cette date à 1545, la vie de Rabelais nous échappe. M. Abel Lefranc croit y pressentir « un labeur diplomatique ou politique » que de nouveaux travaux permettraient peut-être de découvrir. En 1545, il obtient un privilège pour le *Tiers Livre* et celui-ci, moins agressif que les précédents, traite de diverses questions où la pensée de l'auteur se trouve en accord avec les idées de la cour ou la politique royale : cette « période officielle » a agi sur son œuvre. On en discerne l'influence sur les opinions émises par lui au sujet de la « question des femmes », alors très débattue, des mariages clandestins, de la réforme judiciaire, des voyages de Jacques Cartier vers la Nouvelle-France [1]. Ajoutons enfin que, à la même date de 1932, M. Jean Plattard, dans sa biographie de Rabelais, renvoyait expressément à Heulhard et que, d'accord avec celui-ci, il reprenait la distinction entre les maîtres des requêtes « de ville » et ceux « de cour » [2].

Si l'on veut bien considérer que la vie de l'écrivain, jadis entourée de tant de légendes, a été reconstituée en quelque sorte, morceau par morceau, à la façon d'une mosaïque, on conviendra que ce point de

1. Abel Lefranc, *Rabelais, secrétaire de Geofroy d'Estissac et maître des requêtes*, dans *Rev. des Études rabelaisiennes*, t. VII, 1909, p. 411; *Œuvres de François Rabelais, édition critique*, t. I, 1907, p. 138 et t. V, 1931, p. 2 ; *Exposition organisée à l'occasion du quatrième centenaire de la publication de Pantagruel, Catalogue*, p. 59, 1932.

2. Jean Plattard, *François Rabelais*, 1932, p. 238.

problème mérite un examen assez serré et il n'est nullement mauvais, avant de relire Chappuys et d'en peser les termes, de bien préciser, ce qu'était à pareille époque le titre officiel dont on veut que le père de *Pantagruel* ait été revêtu.

Les *maîtres des requêtes de l'hôtel du roi* sont une des plus vieilles institutions de la France. Ils ont, aujourd'hui, pour héritiers, les maîtres des requêtes au Conseil d'État, héritiers lointains, mais en ligne directe. (Et ceux-ci ne refuseraient certainement point de considérer Rabelais comme un de leurs aînés.) Ils avaient été deux sous saint Louis ; on les appelait alors les *Juges des plaids de la Porte*. Leur nombre ne s'est accru que lentement. François Ier, en montant sur le trône, le trouve fixé à huit depuis longtemps déjà. Il le porte à douze en 1523. Il l'augmentera plus encore, mais en 1544 seulement, c'est-à-dire après la date qui nous intéresse.

Leur fonction a d'abord été essentiellement judiciaire. Toute justice émanant du roi, chacun pouvait s'adresser directement à celui-ci ; le chêne de Vincennes en était l'image. Les juges de la Porte sont des juristes, des spécialistes, chargés de trancher à la porte du palais des litiges soumis au souverain. Leur compétence juridictionnelle, au début sans limite, ira en se précisant. En se restreignant aussi, à mesure que chaque institution aura son domaine mieux défini. Elle ne disparaîtra jamais. Un moment viendra où ils ne connaîtront plus que des différends relatifs aux officiers de la maison du roi et à certains privilégiés. Sous cette forme, le *Tribunal des maîtres des requêtes* constituera une juridiction autonome qui ne prendra fin qu'avec l'Ancien Régime.

De ce caractère de juges, il faut rapprocher le fait qu'ils ont, à toute époque, revendiqué très haut la qualité de membres du Parlement de Paris. Ils s'y disaient « conseillers nés ». Les ordonnances royales les reconnaissaient « du corps de la cour ». Ils y prêtaient serment lors de leur entrée en fonctions. Ils y siégeaient parfois et prenaient alors place immédiatement après les présidents de ce parlement. Ils aimaient en porter la robe rouge, chaque fois que l'occasion s'en offrait à eux.

D'autres fonctions leur étaient venues, multiples et point toutes bien définies. Ils assuraient, sous la présidence du chancelier de France, le service du sceau. Ils siégeaient au Grand Conseil. Ils assistaient le roi de mille façons. Ils partaient en mission d'enquête à travers la France ; ce seront un jour les *chevauchées*. Ils servaient parfois de diplomates. Le xve siècle est une époque où, demeurés peu nombreux, ils ont un rôle très important. Voir figurer Rabelais au milieu de gens aussi chargés de besogne serait peut-être pour nous étonner. Mais avec le xvie siècle, l'institution a évolué. François Ier crée quatre nouvelles charges en 1523, la tâche de chacun en est diminuée. Les missions diplomatiques y tiennent une place qui va en augmentant. La compétence, la spécialisation ne sont plus tout à fait les mêmes qu'au siècle précédent. Rencontrer là Rabelais n'est plus une idée à écarter *de plano* et cela pour diverses raisons.

L'une est que Rabelais, qui savait tout, savait le droit. Maints de ses chapitres en sont la preuve et, dès sa jeunesse, Guillaume Budé lui avait fait compliment d'être *studiosus juris*. Une autre est que : Louis XII et François Ier ont, l'un et l'autre, fait très volontiers appel à des gens de la plus haute culture intellectuelle. On citera comme tels, Claude Seyssel, fait maître des requêtes en 1508, Guillaume Budé en 1522, Lazare de Baïf en 1541. Claude Seyssel fut, tour à tour, professeur de droit à Turin, maître des requêtes de Louis XII, évêque de Marseille, archevêque de Turin. Il fut théologien, jurisconsulte, historien, économiste. Il traduisit Justin, Sénèque, Xénophon, d'autres encore, poussé par le noble désir « d'enrichir et magnifier la langue française ». Pour toutes ces raisons ensemble Ferdinand Brunot a vu en lui « un des hommes les plus considérables du temps de Louis XII ». Budé, restaurateur des études grecques et fondateur du Collège de France, est une figure plus haute encore. Lazare de Baïf nous a laissé des œuvres latines et la traduction « en rythme françois » d'une tragédie grecque. Chose plus notable, étant ambassadeur à Venise, il s'avisa d'aimer une dame du lieu, et il en eut un fils qui fut Antoine de Baïf, un des plus féconds poètes de la seconde moitié du XVIe siècle. Et enfin, étant ambassadeur en Allemagne, il eut sous ses ordres un jeune gentilhomme, appelé Ronsard. Autant de faits pour nous montrer le milieu où nos rois de la Renaissance aimaient à trouver leurs serviteurs. Rabelais eût été en bonne compagnie.

Mais un premier doute apparaît : ceux que l'on appelait les maîtres des requêtes *ordinaires*, c'est-à-dire ceux — et ils auraient dû être les seuls — qui remplissaient les fonctions correspondant à leur titre, étaient en nombre limité : douze seulement en 1543, compte tenu de quatre offices créés depuis vingt ans seulement. Rabelais était-il un de ces douze ? J'ai vraiment grand'peine à le croire.

Si l'Almanach Royal n'était pas inventé à pareille époque, du moins avons-nous tout ce qu'il faut pour en tenir lieu. Certaines ordonnances royales contiennent les douze noms, notamment celle de juin 1531, qui est, à sa manière, un véritable « tableau de service » définissant le rôle de chacun. A la prendre pour point de départ, on peut suivre sans peine toutes les « mutations » opérées au cours des années ultérieures. Les registres du Parlement ont toujours soin de mentionner celles-ci. Blanchard, dans son ouvrage sur les *Généalogies des maîtres des requêtes ordinaires*, publié en 1570, nous donne une courte notice biographique sur presque tous les intéressés. Le *Catalogue des actes de François Ier*, publié de nos jours par les soins de l'Académie des sciences morales et politiques, contient pour le règne de ce prince tous les noms et toutes les dates. Reconstituer la liste des douze titulaires de charges qui se trouvaient en fonctions en 1543, est chose bien facile [1]. Il n'y a point place pour Rabelais.

1. Voici cette liste, telle que je crois pouvoir la rétablir : Claude Dodieu de Vély, 1530-1558 ; Amaury Bouchard, 1531-1544 ; Thibauld de Longuejoue, 1536-1544 ;

Ajouterais-je, mais il n'en n'est pas besoin, que ce fait suffit à nous expliquer pourquoi le Privilège du *Tiers Livre* délivré en 1545, pièce officielle par excellence, le qualifie seulement de « docteur en médecine de notre Université de Montpellier ». C'est qu'il n'y avait point alors d'autre titre à lui donner.

En l'état de la question, et je doute que rien puisse venir modifier cet état, admettre qu'il ait jamais été un « officier du roi », au vrai sens du mot, me paraît une idée à écarter de façon complète.

* * *

Reste alors la possibilité de voir en lui un maître des requêtes *extraordinaire*, en entendant par là, comme on l'a fait à certaines époques du XVIe siècle, qu'il aurait pu porter le titre sans exercer la fonction, sans être le moins du monde le titulaire d'un office. Pareille hypothèse, si elle est d'un moindre intérêt, mérite cependant examen et celui-ci ne va pas sans difficultés.

Les maîtres des requêtes extraordinaires n'ont jamais été définis par aucun texte. Leur existence est un simple fait, né de la faveur royale, qui pouvait, de façon gracieuse et arbitraire, soit promettre une charge pour l'avenir, soit même, sans rien promettre, autoriser le port du titre. La Loupe, qui écrivait en 1553, a fort bien défini la chose : « Il s'en fait aucuns extraordinaires, a-t-il dit, qui n'ont aucuns gages et parfois sont mis au lieu d'un des ordinaires quand ils sont morts. [1] » En bref, Henri II, alors sur le trône, non content de multiplier les offices eux-mêmes, accordait des expectatives ; quelques années plus tard, le même Henri II, par l'article 33 de l'Ordonnance d'Orléans, devait supprimer les maîtres des requêtes extraordinaires dont nulle ordonnance n'avait parlé jusque-là, nous révélant ainsi les abus commis par lui à ce sujet.

L'embarras vient de ce que nous ne savons si de tels abus existaient au temps de son prédécesseur et, aussi, de ce que les faits de ce genre ne sont pas de ceux qui laissent une trace forcée dans les archives officielles. Point de nomination véritable. Point de parlement qui l'enregistre. On ne pourrait compter que sur les lettres, écrites ou reçues, et autres témoignages d'ordre privé. Or, il est un personnage historique bien connu, le chancelier Michel de l'Hôpital, souvent qualifié de maître des requêtes par ses historiens, pour qui le fait se présente de façon très nette et qui peut nous servir d'exemple. Des lettres à lui adressées entre 1553 et 1555, c'est-à-dire au temps même où écrivait La Loupe que nous citions tout à l'heure, lui en donnent le titre. Ses

François Olivier, 1536-1543, remplacé à cette date par Charles de Milly ; François du Bourg, 1538, encore en fonctions en 1554 ; Lazare de Baïf, 1539, encore en fonctions en 1547 ; Martin Fumée, 1539-1544 ; François Errault, 1540-1544 ; René Bouvery, 1540, encore en fonctions en 1547 ; Charles de Marillac, 1541-1557 ; Nicolas Du Pré, 1542-1546.

1. Vincent de La Loupe, *Premier et second livre des dignités, magistrats et offices du royaume de France*, 1553.

propres lettres y font allusion. Mais les diverses étapes de sa carrière à pareille époque sont bien connues, elles ne laissent aucune place vide et l'on ne voit point quand il aurait pu en exercer les fonctions. L'historien de Thou, en nous disant qu'il fut seulement nommé maître des requêtes *extraordinaire*, vient tout expliquer [1]. Nous assistons avec lui à cette sorte d'inflation, si l'on peut ainsi parler, d'offices et promesses d'offices qui est le propre de Henri II.

Que François Ier ait agi de même, ce n'est nullement impossible. Mais encore faudrait-il, avant de l'affirmer pour Rabelais, rencontrer des mentions ou allusions en lesquelles nous puissions avoir pleine confiance. C'est là ce qu'il nous reste à examiner.

J'observerai d'abord, que si nous n'avons pas la correspondance complète de celui-ci, — il s'en faut, hélas ! de beaucoup, — du moins, connaît-on aujourd'hui, grâce aux multiples recherches dont il a été l'objet, un nombre considérable de pièces de toutes sortes, lettres, poésies et autres, où son nom apparaît. Le milieu où il vivait avait volontiers la plume en main, et il en est resté bien des choses. Or, on ne peut, quant à présent du moins, rien citer où le titre dont il s'agit ait été accolé directement à son nom. Chappuys, sur qui s'est fondé M. Abel Lefranc, est la seule autorité en la matière. Mais il est permis de se demander si, dans les vers de Chappuys, le titre de maître des requêtes s'applique vraiment à Rabelais. Toute la question est là.

Le Discours de la Court est un petit volume imprimé par André Rosset, dit Le Faulcheur. En première page, un faucheur en costume du temps, tunique courte et bonnet carré, tels ceux de la tenture bien connue de Gombaut et Macée. Le texte ne dément pas cette première impression. Ses décasyllabes mettent en scène, tour à tour, des allégories qui ont noms : Franc-Arbitre, Labeur, Bon Vouloir, etc... et les personnages de la cour : le roi, les reines, les princes, leur entourage. On songe à maintes tapisseries du xvie, où se mêlent la réalité historique et les figures de convention.

Il n'y a point de pagination et nous en compterons les pages nous-mêmes, à seule fin d'être un peu clairs. Les vers, souvent médiocres, sont, de temps à autre, séparés par une ligne en blanc, pour marquer un changement d'idées. Point toujours cependant, et il est des idées qui couvrent plusieurs alinéas, comme aussi des alinéas renfermant plusieurs idées différentes. Le texte est assez souvent accompagné de *notes marginales*, telles que : « les dames de la court », et plus loin : « cardinaulx, princes, connestable », etc... Comme les mots « maistres des requestes » sont ainsi mis en marge deux fois, d'abord page 47, ensuite page 53, il est indispensable de bien comprendre la valeur de pareilles annotations.

Voir en elles des *titres*, au vrai sens du mot, c'est-à-dire admettre que chacune concerne et annonce tout ce qui vient après elle, serait

1. Dupré-Lasale, *Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France*, t. I, 1875, p. 349.

une erreur complète. L'auteur, bien souvent, change nettement de propos entre deux annotations consécutives : ayant, à la page 18, parlé des pages du roi, — et les mots « les pages » sont dans la marge, — il se met ensuite à parler des fourriers du palais sans les annoncer par aucune annotation ; ayant, page 43, nommé de hauts personnages et mis en marge le nom de chacun d'eux, « Annebault, Boisy, Sourdy », il en cite d'autres aussitôt sans nouvelle annotation. Se mettant à parler, un peu plus loin, des étrangers et surtout des souverains et princes étrangers qui fréquentent la cour du roi de France, idée absolument différente de tous ses propos précédents, il le fait sans la moindre indication marginale pour attirer notre attention.

Ces notes marginales, dont il faut faire honneur, je pense, bien moins au poète qu'à l'imprimeur, ne sont à tout prendre que des repères, des jalons, placés çà et là, sans grand soin ni méthode. Certaines le sont tout à fait à faux. Je citerai comme tel le nom de « Colin », — il s'agit de Jacques Colin, qui fut le premier directeur du Collège de France et eut un rôle de premier plan dans la vie intellectuelle de son temps, — nom qui figure avec raison à la page 46 où il est longuement et clairement parlé de celui-ci, mais qui reparaît en marge sans l'ombre de raison, à la page 56, où il est question de tout autre chose. Une erreur matérielle aussi flagrante, aussi indiscutable, retire toute valeur à ces notes et nous oblige à les négliger chaque fois qu'elles sont en désaccord avec les vers. Elles peuvent s'expliquer par eux ; elles ne les expliquent point.

Ceci posé, arrêtons-nous aux pages 46 et 47 qui sont, pour nous, le passage essentiel. Il y a là un alinéa assez long, flanqué de deux notes marginales, « Colin » au début et « les maistres des requestes » à peu près vers le milieu.

Les premiers vers font l'éloge de ce Colin. La chose est fréquente chez les écrivains du temps dont beaucoup étaient ses obligés. Puis, viennent trois vers d'assez bonne allure qui nous donnent l'esprit général de l'alinéa tout entier :

> Et toutesfois puys dire si je veulx
> Qu'en ceste court y a une caterve,

c'est-à-dire une troupe, une multitude

> De gentz scavantz, allaictez de Minerve.

Le poète nous présente, en somme, Colin mis en tête, les humanistes qui fréquentaient la cour ; il nous rappelle la célèbre lettre de Gargantua à son fils : « Et ne se fauldra plus, dorénavant, trouver en place ni en compagnie qui ne sera bien expoly en l'officine de Minerve. » Sont nommés ensuite, comme humanistes et, chacun avec quelques mots de compliments, les évêques de Montpellier, de Constance, de Rodez, d'Angoulême. Puis de Thou, qui doit être l'évêque de Chartres, oncle de l'historien.

Viennent à ce moment deux vers d'ordre général en l'honneur des maîtres des requêtes, le titre de ceux-ci étant mis en marge :

Et n'est besoing faire grandes enquestes
Quel scavoir ont les maistres des requestes.

Et nous sont présentés cinq maîtres des requêtes *ordinaires*, en des termes qui ne laissent aucun doute sur leur identité, à savoir : Vély, c'est-à-dire Claude Dodieu de Vély, évêque de Rennes, maître des requêtes depuis 1530 ; « le chancelier d'Alençon », qui est François Olivier, maître des requêtes en 1536, garde des sceaux en 1544, chancelier de France en 1545 (nous avons, pour le reconnaître, un acte du 12 juin 1543 où l'un des titres portés par lui est celui de chancelier d'Alençon [1]) ; Chemant, dont on nous dit qu'il est du conseil privé et qu'il montera bien plus haut : il s'agit du seigneur de Chemant, qui s'appelait François Errault, ami, et peut-être protecteur de Rabelais, maître des requêtes en 1540, garde des sceaux en juin 1543 ; Baïf, dont nous avons parlé plus haut ; enfin Marillac, qui « a fait très bon devoir en Angleterre », à savoir Charles de Marillac, ambassadeur auprès de Henri VIII, maître des requêtes en 1541. Tout ceci est d'une clarté parfaite.

Jusqu'ici, aucune difficulté. Chappuys, après avoir annoncé qu'il parlait des maîtres des requêtes, en a énuméré cinq, qui tous sont des *ordinaires*, dont les noms et la carrière officielle sont choses connues et faciles à contrôler. Mais il continue, et l'on s'aperçoit très vite que la série est close :

Et Mainus qui a trouvé cest heur
Que de Messieurs a esté précepteur
Et maintenant en degré honnorable
Est au grand duc d'Orléans tresaggreable.

Ce nom latinisé laisse d'emblée deviner un homme de lettres. Il s'agit de Guillaume du Maine, qui fut, tour à tour, précepteur des enfants de Guillaume Budé, lecteur des enfants de François Ier, enfin, en 1541, aumônier du duc d'Orléans.

Et Saincte-Gelaiz à nul aultre second
Docte à escripre, à parler tresfacond ;
D'inventions tout plein et de doctrine
En poésie et françoise et latine.

Autre homme de lettres, Mellin de Saint-Gelais, le poète de cour par excellence, à qui Rabelais a bien souvent emprunté des vers pour les placer çà et là dans son œuvre. On ne lui connaît comme titres, que ceux d'aumônier du roi, de garde de la bibliothèque de Blois, enfin de bibliothécaire royal de Fontainebleau. Puis vient un érudit : « *Sallignac si scavant en hébrieu grec et latin* », en qui je crois reconnaître Barthélémy de Salignac, auteur d'un *Itinerarium terrae sanctae* publié en 1525.

1. *Catalogue des actes de François Ier*, t. IV, n° 13.150.

Danesius qui les plus grandz deffie
En rhétorique et en philosophie

est l'illustre Pierre Danès, qui fut le premier à enseigner le grec au Collège de France, et dont le nom occupe une place de premier plan dans l'histoire intellectuelle du XVIe siècle.

Salmonius qui en ses vers liriques
Cede bien peu aux poetes antiques ;

est Jean Salmon, plus connu sous le surnom de Macrin, et que l'on appelait aussi l'Horace de son temps. Il ne semble pas avoir dépassé le rang de valet de chambre du roi.

Enfin vient, onzième et dernier,

Et Rabelais à nul qu'à soy semblable
Par son scavoir par tout recommandable.

Trois vers encore pour finir notre alinéa :

D'aultres assez qui sont lampes ardantes
Pour illustrer les choses reluysantes
Dont on ne peult la memoire adnuller.

Tout ce passage une fois lu, les limites de la question me paraissent bien visibles.

Les six derniers noms énumérés par Chappuys, de celui de Guillaume du Maine à celui de Rabelais, ne sont pas, n'ont jamais été ceux de maîtres des requêtes *ordinaires*, ni en 1543, ni même à aucune autre date. Voir dans Rabelais, dernier de tous, un maître des requêtes *extraordinaire*, c'est-à-dire un favori du roi ayant obtenu, dans les conditions que nous connaissons par La Loupe, une promesse, une « expectative », ne serait une idée acceptable que si nous pouvions en dire autant pour les cinq noms placés avant le sien, du Maine, Saint-Gelais, Salignac, Danès, Salmon. Or, pour en venir là, il faudrait vraiment, toute preuve faisant défaut, accumuler et combiner ensemble une série de suppositions. Il faudrait admettre que François Ier aurait, comme plus tard Henri II, multiplié ces promesses ; chose parfaitement possible, mais nullement démontrée. Il faudrait admettre que nulle des six promesses qui nous intéressent n'aurait été tenue ensuite par lui, et cela, malgré la création, en 1544, de plusieurs offices nouveaux. Il faudrait admettre que ces titres, donnés *honoris causa* et dépourvus de toute réalité effective, auraient pu frapper l'esprit de Chappuys au point de l'amener à en faire état pour qualifier et définir ceux qui les avaient obtenus. Admettre enfin, chose difficile entre toutes, que Chappuys aurait été le seul à leur donner pareille importance. Voilà six noms, tous connus, certains illustres, — Danès et Macrin étaient gens de premier plan, — et les documents qui les concernent, lettres, poésies, épitaphes, oraisons funèbres, commentaires de toutes sortes, ne se peuvent guère compter. Dès la fin du XVIe siècle, les historiens se sont penchés sur eux : du Verdier, Sainte-

Marthe, La Croix du Maine, pour n'en citer que quelques-uns. Au XVIII^e^, un descendant de Pierre Danès a recueilli, avec soin, la moindre phrase relative à son ancêtre. A l'époque moderne, nous avons une copieuse biographie de Saint-Gelais, par l'abbé H.-J. Molinier, et, plus encore, nous avons la masse considérable des travaux et recherches auxquels se sont livrés M. Abel Lefranc et tous les collaborateurs de la *Revue des Études rabelaisiennes*. Or, dans tout ceci, je ne crois pas que l'on puisse rien citer attribuant à aucun de ces six noms, le titre de maître des requêtes extraordinaire [1].

Allons plus loin. Gagnons la page 53, où les mots : « maistres des requestes » sont une seconde fois mis en marge. Heulhard et J. Plattard en ont déduit que les cinq noms de poètes mentionnés à cet endroit, qui sont : Heroet de la Maison Neuve, Macault, La Borderie, Herberay, Salel, étaient, eux aussi, des « maîtres des requêtes de cour » et que, pour eux comme pour Rabelais, Chappuys savait parfaitement quels étaient les bénéficiaires de ce titre honorifique. On est en droit d'en douter. Je ne sache pas que l'on ait jamais rien cité pour aucun des cinq où pareil titre lui soit donné. Macault se déclare lui-même, en 1543 et 1545, notaire, secrétaire et valet de chambre du roi [2] ; Salel, en 1545, valet de chambre du roi et abbé de Saint-Chéron ; plus tard, en 1554, il se voit qualifié de grand maître de l'hôtel du roi [3] ; les biographes d'Heroet lui connaissent seulement quelques bénéfices et, en 1552, le titre d'évêque de Digne [4] ; pour La Borderie les renseignements biographiques font presque défaut [5] ; plus encore pour Herberay. Aucun titre de volume, aucun privilège royal, aucun document n'est à citer. Dans la mesure où un silence est une preuve, ce silence est à retenir. Il confirme le peu de valeur des notes marginales. On a vu déjà que le mot « Colin », à la page 56, était dépourvu de toute signification. Les mots « maistres des requestes », à la page 53, méritent pareil compliment. Ce sont, l'un comme l'autre, des inadvertances de l'imprimeur.

Chappuys nous apprend que Rabelais était, en 1543, un de ces hommes de grande culture et de grand esprit dont « le roi père des lettres » aimait se voir entouré. La chose demeure d'importance. Elle est à l'éloge du roi comme au sien et nous aide à les comprendre l'un et l'autre. Elle nous explique sur divers points l'attitude de l'écrivain, la marche de sa pensée, la protection discrète dont il bénéficiait alors, en dépit de la Sorbonne et de ses condamnations. Encore ne faudrait-il

1. Sur ces divers personnages, voir notamment : La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, 1584 ; du Verdier, *Bibliothèque*, 1585 ; Scévole de Sainte-Marthe, *Gallorum doctrina illustrium*, 1602 ; P.-H. Danès, *Abrégé de la vie du célèbre P. Danès*, 1731 ; L. Delaruelle, *Répertoire de la correspondance de Guillaume Budé*, 1907 ; H.-J. Molinier, *Mellin de Saint-Gelais*, 1910 ; H. Clouzot, dans *Revue des Études rabelaisiennes*, 1911, p. 90.

2. A. Macault, *Les apophtegmes de plusieurs rois*, 1543 et 1545.

3. L.-A. Bergounioux, *Un précurseur de la Pléïade, Hugues Salel*, 1930.

4. Antoine Heroët, *Œuvres poétiques*, édition Gohin, 1909.

5. *Même ouvrage*, p. 24.

pas aller trop loin dans cette voie et lui attribuer, même *honoris causa*, le titre d' « officier du roi ».

En l'état présent du « dossier Rabelais » et, sauf à reprendre la question si ce dossier venait à être complété par des renseignements nouveaux, ce que l'on a appelé « la période officielle » de la vie du grand Tourangeau est seulement celle d'un homme de cour. Période brève au surplus. Dès 1543, les renseignements font défaut.

Le « curé de Meudon » est une demi-légende. Il a eu le titre, non la fonction. L'officier du roi, ordinaire ou non, est une idée plus récente, mais à retenir moins encore. Le titre lui-même n'est pas démontré.

Une citation pour finir. Elle est de 1532, donc bien antérieure aux faits qui nous occupent et ne saurait rien ajouter au raisonnement qu'on vient de tenir. Elle nous montre que Rabelais connaissait fort bien les maîtres des requêtes, et qu'il en savait exactement le caractère et les fonctions.

Nul n'ignore quelle avait été l'éducation de Pantagruel et comment elle avait fait de celui-ci le modèle des humanistes. Cette éducation terminée, le héros voulut montrer à chacun ce dont il était devenu capable. A cet effet, nous dit Rabelais, « il argumenta » pendant six semaines contre les régents de la rue du Fouarre et les théologiens de la Sorbonne. « A ce, assistèrent la plupart des seigneurs de la court, maistres des requestes, presidens, conseillers, les gens des comptes, secretaires, advocats et autres, ensemble les eschevins de ladite ville avecques les médecins et les canonistes. Et notez que d'iceux la plupart prirent bien le frein aux dents. Mais, nonobstant leurs ergoz et fallaces, il les fit tous quinaulx, et leur montra visiblement qu'ils n'estoient que veaulx engiponnés. » Puis il mit fin à une controverse « merveilleusement obscure et difficile » qui, depuis quarante-six semaines, opposait « Monsieur de Baisecul demandeur, d'une part, Monsieur de Humevesne defendeur, de l'autre ». Son jugement fut regardé par tous comme « plus admirable que celuy de Salomon ». Et de faict, termine Rabelais, « on le voulut faire maistre des requestes et president en la court ; mais il refusa tout, les remerciant gracieusement : car il y a, dit-il, trop grande servitude à ces offices et à trop grande peine peuvent estre sauvez ceux qui les exercent, veu la corruption des hommes ». (*Pantagruel*, Livre I, chapitres X et XIV.)

Tout ceci n'est de fantaisie qu'à lecture trop rapide. A regarder d'un peu près, on voit Rabelais ranger les maîtres des requêtes parmi les « seigneurs de la cour », c'est-à-dire parmi les membres du Parlement de Paris et nous avons dit plus haut qu'ils étaient regardés comme étant « du corps de la cour ». Il les traite d' « enjuponnés », parce que gens de robe. Il les sait titulaires d' « offices ». Il voit en eux des juges, faits pour dire le droit. Les épices ne lui sont pas inconnues.

Ce n'est point, au surplus, la seule mention qu'il en ait faite. Il a plus d'une fois mis en scène « le bon homme » Ulrich Gallet, auquel il fait remplir, auprès de Grandgousier, puis auprès de Gargantua, les

fonctions de « maistre des libelles et requestes ». On disait alors *magister libellorum*. Grandgousier, qui, « en divers et contentieux affaires », avait éprouvé sa sagesse, l'envoie en mission auprès de Picrochole. Gargantua, plus tard, lui remet devant nous « deux gros pacquets de requestes respondues et memoires de respondre » (*Gargantua*, chapitre XXX, *Tiers Livre*, chapitre XLVIII). Il fait ainsi de lui un juge, un conseiller juridique, le cas échéant, un diplomate. Rien ne saurait être plus exact.

Nous rejoignons ainsi une pensée d'ordre très général que M. Abel Lefranc a bien souvent exprimée et sur laquelle on ne saurait trop insister. Rabelais est le plus véridique de nos écrivains. Toujours il part d'une connaissance précise des faits. Son imagination n'intervient qu'ensuite. « Sous la fiction en apparence la plus désordonnée, court une trame de réalité concrète et continue. »

TONY SAUVEL.

LE « PRINCE » DE GUEZ DE BALZAC ET SON ACTUALITÉ POUR LE PUBLIC DU TEMPS

S'il reste quelque chose à dire sur l'intérêt du *Prince*, paru en 1631, je ne me flatte pas de l'avoir expliqué complètement dans les pages qui vont suivre. Je consens qu'on voie là un travail purement provisoire et je souhaite que les spécialistes de l'époque le reprennent sur des bases nouvelles. Pour le moment, j'attirerai seulement l'attention sur la seconde des lettres à Richelieu qui sont imprimées à la suite de l'opuscule. Voici comment elle commence [1] :

« Je suis bien fasché que mon indisposition ne me puisse promettre d'obéir au commandement que vous m'avez fait et d'estre moy-mesme porteur du Livre que je vous envoye. »

Et l'on se demande tout de suite si ce n'est pas le langage d'un homme qui a reçu les ordres de Richelieu et qui, en des temps plus anciens, avait reçu de lui la commande du livre. Au reste, ne peut-on supposer que Balzac était relié au Cardinal par les liens de ce que nous appellerions une sujétion administrative ? Certes je n'oublie pas la fierté de gentilhomme dont Balzac fit toujours preuve, mais elle ne l'empêchait pas de recevoir des pensions qu'il faudrait connaître. En tout cas un fait est certain : c'est qu'il figure dans la liste des historiographes de Louis XIII [2].

Est-ce à ce titre qu'il aurait entrepris le *Prince* ? Il n'est pas déraisonnable de le supposer.

Voici maintenant un autre fait qui voudrait être mis en valeur. Balzac n'avait pas attendu la composition du *Prince* pour se ranger parmi les critiques qui approuvaient ou critiquaient la politique du gouvernement. Son recueil de 1627 renferme une pièce de dédicace à Richelieu dont une phrase mérite que nous la citions ici. Il y est question de « l'ouvrage que vostre bouche a commandé à M. de Balzac d'entreprendre et qu'une année de loisir achèvera ». De quoi pourrait-il être question sinon du « Prince », qui, d'ailleurs, paraîtra seulement en 1631 [3].

1. *Œuvres de Balzac*, de l'édition Moreau, publiée en 1854, t. 1, p. 195.
2. Cf. le Dictionnaire de Lalanne, s. v. *historiographe*.
3. Je dis 1627, le premier recueil étant de 1624. Je prends la pièce dans l'édition de Pierre Rocoles, Paris, 1640-1642. La phrase utilisée ici est au f. a 6 v°. La pièce est écrite par Jean de Silhon que Lalanne qualifie simplement de publiciste.

Laissons maintenant cette dédicace et feuilletons le recueil lui-même. Ici il nous suffira même de retenir la lettre qui est écrite à Rome et datée de l'an 1621 [1]. Le début, à lui seul, nous montre le grand rhétoricien se ravalant à un vocabulaire suffisamment réaliste : « Monseigneur, commence-t-il, i'ai receu des mains de vostre Banquier ce que vous luy avez commandé de me donner. » Et plus loin, dans le paragraphe de remerciement : « Puisque je trouve mon interest dans mon devoir... » (p. 179). L'aveu est suffisamment précis, mais voici mieux encore (p. 185) : « Outre cela en qualité de Monsieur vostre Agent ie suis presque toujours en festin. » Heureusement le ton va se relever un peu à la fin de la lettre (p. 185) : « Par vostre moyen i'ay deux choses qui ne se rencontrent guères ensemble, un Ministre et la liberté. » On le voit ; dans cette lettre, toutes les indications correspondent, se renforcent même et c'est pour cela que j'ai dû m'y arrêter.

Il est temps maintenant d'en arriver au *Prince* même et d'y mettre en lumière les passages qui sont propres à asseoir notre opinion sur le caractère de l'opuscule [2].

L'avant-propos [3] marque déjà un vif désir de rapporter le panégyrique à un événement historique bien connu. Balzac va raconter un épisode du dernier hiver qu'il allait passer en son village et voici comment il s'exprime :

« Ce fut, il m'en souvient bien, le mesme jour que nous receusmes la nouvelle de la reddition de la Rochelle. »

Mais cela ne lui suffit pas pour jeter ses lecteurs dans le courant de l'actualité.

Il imagine à ce moment-là, la rencontre d'un gentilhomme Flamand, qui a été prisonnier à Alger et qui lui raconte ses malheurs. Balzac lui demande si les Mores ne vivent pas « en une profonde ignorance des affaires étrangères. « Il me fit response qu'il ne se parlait aujourd'huy en toute l'Afrique que de la victoire de nostre Roy et que la Rochelle avoit esté cause cette année de mille gageures et de quasi autant de querelles (p. 13). » Il raconte en même temps comment deux captifs, un Français et un Espagnol, se battent à propos des chances qu'on avoit de prendre la ville. L'anecdote est pour Balzac l'occasion de réflexions très générales et voilà le panégyrique amorcé.

Nous ne nous attarderons pas à en dégager le plan et à en suivre la progression, mais on pourra voir, par un simple détail, comment l'auteur, à la moindre occasion, nous ramène aux réalités du moment.

Il est en train de nous montrer tous les avantages que tire le Prince

1. C'est la ligne 4 du livre 2.

2. Je cite l'ouvrage d'après l'édition Moreau qui se rapporte à celle de 1631 ; cf. le t. 1, p. 6-208.

3. Ce terme d'*avant-propos* m'est fourni par l'édition même. Quant au corps de l'ouvrage, il est divisé, mais je compte me référer simplement aux pages de Moreau.

de la prise de la Rochelle. Les lois même de la rhétorique vont l'amener à comparer le passé à ce que sera l'avenir. « Il ne faut pas craindre, comme auparavant, que les mescontentements fassent naître les miseres publiques » (p. 21). Dira-t-on que l'allusion est encore trop générale ? Soyez tranquille ; elle va se préciser et Balzac va évoquer « cette multitude de Roys qui a si longtemps partagé la France ». Il nous peindra tous ces gens « qui se sont perdus, ou qui sont encore tous moittes et tous dégouttans de leur naufrage » [1].

Cependant le panégyrique avance. Balzac en est à considérer les vertus du Prince et tout d'abord sa piété. Mais, avant de nous montrer ce qu'est, chez lui, la vraie piété, il entreprend de nous donner un portrait de la fausse dévotion. Est-ce là un souci de moraliste, qui est semblable à un sermonnaire et qui s'adresse à tous les hommes ? Je ne pense pas qu'on puisse le croire. S'il avait des vues aussi générales, il n'appellerait pas toutes les applications qu'il semble comporter ici. Il faudrait relire ces pages ligne à ligne et en chercher le commentaire dans des textes de l'époque. On peut, en attendant, faire quelques remarques provisoires. Voyez, par exemple, ce passage : « Ils se font des Saints de leur authorité privée, et sans attendre la fin de la vie ni l'oracle du souverain Pontife... Cependant les superstitieux les connaissent en leur cœur en dépit de Rome et du Consistoire » (p. 43). C'est un passage qu'on pourrait déjà illustrer par la légende de notre François de Sales ; sa canonisation fut réclamée même avant qu'il ne fût mort. Des superstitieux comme ceux dont parle Balzac, on en trouverait surtout dans la coterie de Marie de Médicis, entêtée de dévotion à l'italienne et de ses outrances inquiétantes [2].

Voilà déjà une explication pour le passage qui vient d'être cité, mais ce ne sont là que quelques lignes d'un développement considérable. Certes, il s'y trouve des maximes très générales, mais dont nous ne devons pas être dupes. Balzac commence par mentionner, comme faux dévots, « ceux-là qui meslent Dieu parmy toutes leurs passions, qui le font entrer dans tous leurs intérests et l'employent à toutes sortes d'usages » (p. 47). Allez donc un peu plus loin. Vous y verrez que la charité de ces bons Chrétiens ne va qu'au pays où le Soleil fait de l'or. Et vous devinez l'allusion aux Indes espagnoles. Il suffit d'une phrase pour la préciser. Nous allons apprendre que ces mêmes bons Chrétiens « ne veulent le salut que des peuples du Perou et de la Mexique » (*ibid*). Si encore ils voulaient véritablement le salut des pauvres sauvages ! Mais en réalité ce n'est qu'un prétexte.

1. Evidemment il y a là une allusion à ce qu'on a appelé *la journée des Dupes*, c'est-à-dire au 11 novembre 1630 ; les souvenirs en étaient encore tout frais au moment où parut le *Prince*.

2. Cf., dans le volume de Mariéjol sur la Reine-Mère, p. 229, cette phrase d'un pamphlet inspiré par Richelieu (1624) : « Sans s'arrêter aux intérêts d'Espagne et des cagots (les deux pestes), il embrassera les intérêts de Votre Majesté comme un autre Georges d'Amboise. »

Ainsi Balzac peut terminer cette partie de sa diatribe par cette formule saisissante : « De maniere qu'il ne vient pas une pistole en Europe, qui ne couste la vie d'un Indien et qui ne soit le crime d'un Catholique » (*ibid*).

Ce trait sanglant contre l'Espagne pourrait marquer la fin de cette attaque contre la fausse dévotion. Pourtant le développement va rebondir au point de nous rendre perplexe. Balzac se plaint tout d'abord que maintenant « on laisse crier la vieille Theologie dans les Escholes et dans les chaires des Predicateurs, où elle n'est écoutée que des enfans et des femmes » [1]. C'est que « il est venu depuis une autre Theologie, plus douce et plus agreable, qui se serait mieux ajustée à l'humeur des Grands » (p. 48). Il continue même plus nettement : « La Cour a produit de certains Docteurs, qui ont trouvé le moyen d'accorder le vice avec la vertu, et de joindre ensemble des extrémités si éloignées » (*ibid*). Vient alors un tableau des abus auxquels se porte la nouvelle théologie. En voici la conclusion qui vise ces chrétiens dégénérés : « On leur fait accroire que la fondation d'un Couvent ou la dorure d'une chapelle les dispenseront de toutes les obligations du Christianisme et de toutes les vertus morales » (p. 49). Je ne puis donner le texte en entier, mais, si le lecteur veut bien s'y reporter, j'assure qu'on y trouvera, dans toute sa précision, la théorie de la *direction d'intention*, qui souleva, contre les casuistes, des reproches si véhéments. Est-ce à dire qu'il y ait là une simple suite de la diatribe contre l'Espagne et que Balzac soit ici comme un précurseur de Pascal et des *Provinciales*? Pour mon compte je ne le crois pas. Il ne faut pas oublier que cette nouvelle théologie a voulu, nous dit-il, s'ajuster à l'humeur des *Grands*. Il dit encore que c'est la *Cour* qui a produit certains de ces Docteurs tolérants. Je pense donc que, dans cette page, il vise, avant tout, la coterie des deux reines. Et, si l'on veut, à toute force, préciser on dira plutôt : la coterie d'Anne d'Autriche, celle-ci impliquant, derrière la reine même, ce grouillement de moines espagnols, qui s'abritent sous sa protection.

Ainsi ces pages, sur la fausse dévotion, suffiraient déjà à nous montrer ce qu'on pourrait appeler l'actualité du *Prince*. Il est vrai qu'elles débordent le cadre du portrait de Louis XIII, mais l'essentiel c'est qu'elles soient propres à ruiner la légende du panégyrique, fait uniquement de pièces disparates et fabriqué à coup de souvenirs antiques. J'ajoute qu'elles ne sont pas les seules à avoir cette odeur de politique batailleuse. Pour n'y plus revenir, je veux citer ici les pages où Balzac dénonce « la Tyrannie qui veut aujourd'huy engloutir toute la République Chrestienne et qui n'est saoule, depuis cent cinquante ans ou environ qu'elle devore les Estats et

1. Ce paragraphe suit immédiatement celui de la dernière citation.

les Souverains »[1] (p. 106). Je laisse au lecteur le soin de méditer ces pages enflammées et j'en reviens à considérer dans leur suite celles où l'on retrouve le véritable propos de l'opuscule. Il s'agit donc de nous montrer « la véritable piété du *Prince* »[2]. « Elle n'apparait pas seulement dans les actes de la religion; elle va dans les tranchées et expose à toutes les injures du temps et à toutes les embuscades de la fortune la plus précieuse vie qui soit aujourd'huy au monde (p. 51) ». Voilà une phrase qui, à l'exception du mot *tranchée*, reste trop générale pour plaire à notre goût moderne. Cela est vrai, mais l'essentiel, c'est qu'elle s'inspire de plusieurs faits bien attestés. J'ouvre un livre nourri de témoignages contemporains ; je vois que Louis XIII vit comme un simple officier de troupe ; il n'est entouré que de soldats ; il gîte où il peut, mange ce qu'il trouve « frustement, rudement »[3]. Mieux que cela. Voyons les textes mêmes. Deux témoins oculaires nous le montrent, dans un siège, pointant lui-même les canons.

C'est aussi par d'autres moyens que la vraie piété se montre chez Louis XIII. Ne doit-elle pas assurer le fondement de l'Église? A l'en croire, c'est pour cela qu' « elle la pare des drapeaux de l'Angleterre et la remplit d'une infinité de Convertis » (p. 51). Détour plus ou moins adroit pour nous ramener au siège de la Rochelle. En tout cas, nous savons que, dès le départ de la flotte anglaise, en décembre 1627, le Roi avait fait envoyer aux églises de Paris quarante-quatre drapeaux anglais. Quant à l'infinité de Convertis dont parle Balzac, ce furent nécessairement, en quelque lieu qu'on les suppose, les habitants de la Rochelle, puisque, dès le premier édit du Roi, après la capitulation, le culte de la religion réformée fut interdit dans la ville.

Nous avançons dans le cours de l'œuvre, mais nous ne pouvons pas prétendre à relever ici tous les détails qui correspondent à des souvenirs fondés sur des documents authentiques.

Dans le tableau des vertus privées du *Prince*, nous apprenons qu' « il prend des remèdes pour se conformer en santé, et non pas pour se guérir » (p. 58). La formule m'a tout l'air de se rapporter à l'anecdote dont on illustre la maladie de Louis XIII, à Lyon, en l'année 1630. Le Cardinal avait rejoint Marie de Médicis à Lyon. Il la comblait de prévenances et même lui faisait gloire d'une médecine que le roi s'était longtemps refusé à prendre, mais « luy représentant la peine en laquelle vous seriez, il s'y résolut pour votre seul respect »[4].

1. Cette digression remplit les chapitres 20 et 21.

2. Ici je transcris le texte même de l'*Argument*. C'est le nom proposé pour le résumé que Balzac a mis en tête de chacun de ses chapitres.

3. L. Batiffol, *Au temps de Louis XIII* (1907), p. 115. Cf. dans le *Prince*, la mention (p. 52) des combats devant la Rochelle.

4. Cf. Mariéjol, *op. cit.*, p. 281. Les guillemets de mon texte sont dans Mariéjol, sans que d'ailleurs il ait indiqué sa source.

Nous avons, heureusement, des allusions plus importantes que l'histoire de cette médecine. Telle est celle qui nous montre l'esprit de justice chez le prince. « En cette occasion, nous dit-il, les services de trois Connestables, le mérite du sang de Montmorency... n'ont pu rien gaigner sur luy... Il a résisté aux larmes des Princesses, aux prieres de sa Cour, à sa propre volonté (p. 58) ». Cependant, continue Balzac, en d'autres circonstances « où la douceur de la vengeance sembloit estre legitime et où il la pouvoit saouler du sang et du carnage de tout un peuple, il a quitté encore pour l'amour du Public ses justes ressentimens » (*ibid.*). L'énigme comporte deux parties, mais elle n'est pas bien difficile. Je rappelle que notre panégyrique est de 1631. A cette date, un peuple que Louis XIII avait droit de livrer au carnage, ce ne pouvait guère être que celui des Rochelais, qui a capitulé à la fin de 1628. Quant au personnage qu'il a sacrifié à sa justice, il est nommé en propres termes ; c'est Henri de Montmorency qui, en 1532, est exécuté à Toulouse pour rebellion. Reste à expliquer la mention sur les trois Connétables. Tout d'abord elle m'avait embarrassé, mais un jeune historien me fait observer qu'elle concerne non des Connétables qui seraient vivants actuellement, mais les ancêtres du rebelle qui ont déjà été Connétables. C'est, évidemment, le sens de Balzac et nous laisserons à autrui le soin de décider s'il ne s'est pas trompé sur le chiffre de ces grands dignitaires qu'il y eut effectivement chez les Montmorency [1].

Il était facile de célébrer la vraie piété du roi, chez un prince du XVII^e^ siècle et qui, de plus, était descendant de saint Louis. Il l'était moins de célébrer sa chasteté et de nous donner ici un portrait véridique. Mais justement le fait montre bien qu'il veut peindre *d'après nature* et qu'en cette matière, il n'a pas cédé aux instincts de l'esprit gaulois.

Ainsi l'on ne trouvera pas ici la fameuse anecdote sur M^lle^ de Hautefort, mais le mot n'en est pas moins prononcé et Balzac avoue que c'est « une qualité mesprisée du monde » (p. 60). Le lecteur est donc prévenu et se reportera aux explications de l'auteur, nous laissant le soin d'aller plus avant. A vrai dire, on se plaindra peut-être que les « vertus » ne ressortent pas assez nettement de ce panégyrique continu. Mais n'est-ce pas déjà beaucoup qu'il nous ait montré les défauts divers auxquels Louis XIII avait échappé ? N'est-ce rien de savoir que les échecs ne lui plaisaient pas ? Balzac nous le dit (p. 67), mais il ajoute aussi (*ibid.*) : « Les jeux de hazard ne luy plaisent pas beaucoup davantage (*ibid.*) [2] ». Et cela doit être considéré comme un éloge quand on songe aux ruines retentissantes que le jeu

1. A vrai dire, le texte de Balzac était susceptible de plusieurs applications. C'est ainsi que, dans l'argument du ch. 10, où se trouvent les dernières lignes expliquées, elles sont données comme se rapportant au procès de Bouteville (1627).

2. Batiffol, *op. cit.*, p. 114, n° 1. Après dîner, fréquemment, le roi fait faire de la musique, « chante lui-même » (Journal d'Héroard), ou joue aux cartes.

amena souvent dans la noblesse du temps. Enfin, pour en finir avec le même chapitre, je prie le lecteur d'arrêter sa réflexion sur cette phrase : « On ne le peut blasmer de voir et d'ouïr avec science et d'avoir les mains adroites et ingénieuses, et de pouvoir figurer sur une toile un combat ou un siege qu'il viendra de faire (p. 69) ». Il remarquera la précision technique des termes employés à ce style qui sent trop souvent la rhétorique scolaire ; cela va donner, pour une fois, un tour presque moderne. On aimerait à trouver, dans les mémoires du temps, les textes propres à justifier ces affirmations. Je n'y suis pas parvenu pour tous les détails de cette phrase, mais on ne peut s'étonner que Balzac ait jugé son prince capable d' « ouïr avec science ». Il est encore enfant et déjà « la musique surtout provoque chez lui une joie et des ravissements étranges ». De même il était, comme disent encore les peintres, capable de « voir » et de dessiner. Dans un conseil de guerre, il demande du papier, une plume et, de mémoire, trace la carte de la région [1].

Nous voici arrivés à une vertu majeure et qui demandera de longs développements. Nous ne pouvons les suivre dans le détail. En tout cas, ils donneront à l'auteur l'occasion de revenir sur ce qu'on appellerait aujourd'hui l'endurance du prince. « Au lieu d'attendre en repos l'effet des remèdes et le recouvrement de sa santé, il employe les restes de sa maladie à se rendre en son armée (p. 93) ». Et c'est le moment, sans doute, en 1630, où Louis XIII regagne l'armée après sa maladie de Lyon. Mais ici nous entrons dans une période glorieuse. Plus ou moins lointaines, les allusions se multiplient. Balzac rappelle la prise de la Rochelle, « après un siège de quinze mois » (p. 102). Mais il s'agit de montrer que le prince est infatigable ; il s'empresse d'ajouter : « Le voilà qui n'est pas à demy essuyé de la sueur de la guerre, qui est encore couvert de la poussiere d'Aunix, le voilà, dis-je, qui à bien dire n'est pas tout à fait revenu de La Rochelle qu'il sort de Paris pour aller mettre l'Italie en liberté (p. 102) ». Laissons de côté cette fin de phrase ambitieuse et qui fait sourire ; il est facile de reconnaître les faits que vise l'allusion. Il me suffit de rouvrir l'histoire que je citais tout à l'heure. J'y vois que, aussitôt libre, « l'armée de La Rochelle se dirigea vers les Alpes » [2].

Et ce fut alors l'exploit du pas de Suze où le roi et le cardinal marchent ensemble à l'assaut [3]. Cet exploit, Balzac le signale dans le développement qui suit et qui finit par une allusion à la retraite des Espagnols [4]. Cette fois, nous en avons terminé vraiment avec

1. *Ibid.*, d'après Charles Bernard qui mourut en 1640 et qui fut historiographe.
2. Mariéjol, *op. cit.*, p. 271.
3. *Ibid.* Le forcement du pas de Suze est du 5 mars 1629.
4. « Au bruit d'une si grande nouvelle, les Espagnols retirent leurs troupes du Montferrat... » (p. 103). Je rappelle que le Montferrat, en Piémont, fait partie de la succession du duc de Mantoue, mort en décembre 1627. L'Espagne s'était entendue avec la Savoie pour le passage à travers le pays.

l'apologie de Louis XIII. Elle va finir par cette diatribe dont nous avons parlé plus haut et qui est un acte important de politique militante. Nous n'y reviendrons pas. Mais, s'il est vrai qu'un Français ne peut accepter, venant d'Espagne, le dessein de la *monarchie universelle* [1], ce n'est pas à dire qu'il doive s'en effrayer quand le monarque doit être Louis XIII. Et Balzac dira nettement : « Nous devons, certes, estre bien glorieux de ce qu'un Français est aujourd'huy necessaire à toute l'Europe » (p. 117). Dès lors cette affirmation rouvre le champ à de nouveaux éloges du roi. On l'a vu « commencer de grosses guerres avec son simple Regiment des Gardes qui luy a fait entreprendre une affaire que le Roy son Pere avoit apprehendée » (p. 124). Mais on peut citer mieux encore. Et tout de suite Balzac s'échauffe. « Qu'est-ce que le Roy vient presentement de faire avec une armée? N'a-t-il pas vaincu au mois de Février, dans des precipices et sur de la glace? » (p. 124-125). Et sans doute il serait intéressant de préciser ces deux traits de hardiesse, ce que je ne puis faire pour l'instant. On voit du moins, dans la narration, le souci de l'appuyer par des circonstances positives et qui semblent irrécusables. Et de même, quand il revient sur le caractère de Louis XIII, est-ce le rhéteur qui rappelle que « nous avons veü un Enfant jaloux de son authorité? » (p. 154). C'est la formule même qu'emploie M. Batiffol, l'historien moderne auquel nous avons déjà renvoyé [2]. Enfin, qu'on lise tout le développement par lequel se termine le chapitre 23 et qui reprend celui dont nous avons parlé plus haut p. 17, je ne m'arrête que sur un détail : « Quand ce ne seroit que c'est luy qui baille quasi tous les ordres », je me rappelle aussi les mémoires du temps et je vois qu'au siège de La Rochelle, pour le débarquement dans l'île de Ré, le roi choisit les troupes de débarquement « soldat à soldat, les mestres de camp, les capitaines et tous les officiers » [3].

Mais je m'aperçois que le développement piétine. Un chapitre (le ch. 26) commence ainsi : « Aristote fait mention... » et je me doute que Louis XIII risque d'être délaissé du même coup. La politique militante garde sa place dans l'ouvrage et je ne serais pas gêné d'en citer des pages savoureuses, si c'en était ici le lieu. Passons et hâtons-nous vers la fin de l'opuscule. Il se terminera par un souvenir du vers de Virgile célébrant le dieu qui a procuré des loisirs à l'heureux Tityre. « C'est que tout l'Angousmois est en fête depuis la prise de La Rochelle » (p. 188). Ainsi l'exploit le plus marquant du prince est marqué dans les dernières lignes de l'opuscule et complète cette impression que nous voudrions laisser au lecteur du *Prince*, ouvrage d'actualité et non dissertation de rhétorique.

L. Delaruelle.

1. L'expression est à la p. 108 ; Balzac en parle comme d'un dessein que le Conseil d'Espagne a toujours nourri depuis Charles-Quint.
2. *Op. cit.*, sommaire du ch. 1.
3. Mariéjol, *op. cit.*, p. 207.

LE DOUBLE DÉNOUEMENT ET LA MORALE DU « ROUGE »

I. — Le crime

« Le dénouement n'est point bien préparé, on n'entre point dans les raisons de cette grande tuerie. » Ainsi disait Mme de Sévigné parlant de *Bajazet*, ainsi ou presque ont parlé du *Rouge* bien des critiques, et non des moindres, — à cela près qu'au lieu de trop s'étendre, inopinément, la tuerie tourne court : pourquoi, demande-t-on, l'attentat sans tentative de suicide comme chez Berthet ? Certaines réponses semblent « deviner », comme si Julien avait réellement vécu. M. Martineau, par exemple, tient qu'il considérerait cela comme une désertion. M. Jacoubet croit qu'il ne veut pas se défigurer et que le suicide serait un aveu de ses torts et un mauvais exemple. Mais Julien, quand tout est dit, demeure une création de l'esprit de Stendhal, sans plus de vie indépendante en dehors de son créateur que n'en ont les Orestes divers de chacun des tragiques grecs, de Racine, de Giraudoux, de Sartre. Comment alors recevoir des explications qui ne rencontrent aucun appui dans le texte ? Du moins y en ai-je inutilement cherché.

Elles manquent, les explications, dans ce récit saccadé et elliptique, Stendhal l'a reconnu. Doit-on en conclure qu'il n'en avait pas, et n'eût pu ajouter quelques gloses *for me* ? L'événement, dans son ensemble, est-il faux, comme le veut Faguet, « un peu plus faux qu'il n'est permis » ? Des stendhaliens avertis ont, comme chacun sait, souscrit à ce verdict, tel M. Rambaud. M. Léon Blum s'est désintéressé du récit à partir du crime. D'autres estiment le geste vrai et le dénouement beau ; ceux-là même, apparaît-il, reculent à scruter le jeu des ressorts psychologiques. Alain n'a su éclairer l'épisode à un lecteur attentif qui le rejetait : « Je n'ai pu le justifier, sinon à mes propres yeux... » ; Jean Prévost a hésité, redoublant d'abord d'admiration, par des raisons subtiles, quand Julien, de la pleine lumière où il était pour nous, passe tout à coup dans une zone obscure, zone de vérité clinique attestée seulement « par les médecins de l'esprit (et en chacun de nous par le souvenir de nos fureurs) ». Puis, son attitude se modifie avant même que finisse la page ; songe-t-il que de pareils souvenirs ne sont peut-être pas, après tout, le fait de chacun, et que baisser pavillon devant la psychiatrie ne procure pas une satis-

faction pleine et entière ? Toujours est-il qu'il concède que cette vérité pathologique, comme mode de transition, fait l'effet « trop commode », en somme, « l'auteur ne s'est pas assez préoccupé de nous rendre ce meurtre vraisemblable, *parce que ce meurtre était vrai* ».

(Et voilà qui serait conforme aux idées de Corneille, et les fervents de Corneille pourront bien n'en vouloir que davantage à une critique si pénétrante de ses « habitudes de cinquième acte » sur lesquelles on compte pour comprendre, le héros de tragédie y déclamant ses explications. On croirait que ces explications déclamées, chacun a l'esprit en repos. *Le Cid*, *Horace*, stendhalien entre tous, *La Mort de Pompée*, *Polyeucte* ! Y en a-t-il un qui ne fournisse matière, qui n'ait fourni matière, à des perplexités d'ordre psychologique, sur quelques-unes desquelles le psychiâtre aurait son mot à dire ? Mais ne nous écartons pas du *Rouge*.)

M. Martineau est un des plus fermes défenseurs du dénouement attaqué. Mais il s'attache surtout à réfuter l'objection émise au sursaut de passion, cause de l'assassinat, prolongé pendant trois ou cinq jours : un impulsif aurait eu vingt fois le temps de se ressaisir, et l'extrême brièveté de la narration, escamotant le voyage de Verrières, témoignerait de l'embarras de Stendhal. M. Martineau s'étend sur le caractère profondément vrai de cette « hypnose lucide », il montre excellemment que cette relation sèche, dépouillée, rapide, c'est le miroir du mouvement de cet homme, dont le cerveau bloqué par l'idée fixe s'est fermé à la sensation comme au raisonnement. Ce qu'il n'approfondit pas, c'est la nature du choc capable de mettre l'homme en question en pareil état. Il en a fallu un d'une rare violence : « frénétique, fier et même un peu casse-cou », Julien l'est, soit, mais dans les moments de crise, de perceptions aiguës, de calculs rapides, d'une maîtrise de soi superbe pour refréner l'instinct dangereux, pour « juger toujours la situation et s'élever au-dessus de la sensation », dirait Sansfin. Facultés auxquelles il a dû ses plus beaux succès. Et le voici subjugué par l'obsession d'un geste à faire, et ce geste ne peut que consommer son désastre ! Pour expliquer cet état, M. Martineau invoque la prédisposition au crime passionnel, il allègue, entre autres indices à l'appui, le réflexe meurtrier déjà entrevu. Mais ce réflexe, ç'a été celui d'un orgueilleux outragé, non d'un amant lésé, il a joué contre des laquais aussi bien que contre Mathilde. (Rendons en passant à Julien la justice que M. Martineau ne lui accorde pas ici, ce n'est pas, d'abord, la toute-puissante peur du ridicule qui l'a retenu quand il allait frapper Mathilde, mais le souvenir du marquis, son bienfaiteur. Cela n'est pas à négliger.) Et puis c'est sur elle, sur Mathilde, que sa passion se dirigeait depuis des mois. D'où alors, l'envahissant à oblitérer tout le reste, le besoin d'aller abattre M^me^ de Rênal ? Lui-même s'en fournira, par la suite, des explications diverses. « J'ai été offensé d'une manière atroce, j'ai tué » ; plus tard « ... enfin j'ai voulu la tuer par ambition ou par amour pour Mathilde ». (Ce *ou* marque

admirablement le recul pris dans son esprit par une fureur passée qui ne l'intéresse plus.)

Faguet, lui, n'hésite point : tout cela n'est que rage d'ambition frustrée, tactique qui s'effondre et caractères qui se démentent, un dénouement amené de force parce que Stendhal n'a pas su renoncer à l'assassinat. Il faut aborder de front ce réquisitoire, qui décidément a la vie dure ; tout récemment encore, M. Maurice Bardèche, y adhérant, en validait d'un bloc les conclusions : Julien est maître de la situation, il doit rester indifférent à la lettre de Mme de Rênal. L'une et l'autre, au contraire, vont être niées ici, et même quand on détacherait la seconde de la première.

Rappelons la substance de l'argument. « Une femme mariée écrit que Julien a été son amant » : après ? Y a-t-il de quoi bouleverser le marquis, brusquement devenu puritain et inepte ? Et à quoi rime son refus de plus rien entendre ? Il était en train de capituler peu à peu, n'ayant point autre chose à faire : confident du complot tramé à l'hôtel de la Mole, Mathilde enceinte de ses œuvres, Julien « tient toutes les avenues » : l'autre est à sa merci, et se retrouvera capitulant, pourvu que lui garde son sang-froid et attende... Et il n'attend pas !

Jusqu'à Thibaudet qui, par inadvertance, a paru donner les mains à ce raisonnement. Pourtant, il relève tout d'abord l'erreur grossière qui en forme une des principales pièces : ce qui ressort de la lettre fatale, indique-t-il, ce n'est pas que Julien a été le séducteur d'une femme, mais qu'il est un séducteur de femmes, professionnel de la manœuvre, ayant le gain pour but. Rien de plus juste, et que ne suit-il cette piste ! Mais, tout au plaisir de convier Faguet à « porter la main sur l'arche sainte », et à condamner Tartufe et Molière avec Julien et Stendhal, Thibaudet perd de vue la distinction capitale qu'il vient d'établir, il déplore que Julien « brise sa destinée par un coup de vengeance ». Elle n'était donc pas brisée, et la thèse de Faguet tient bon ?

Elle ne tient pas debout, à vrai dire (et Thibaudet, sans le témoigner, le sentira et virera de bord). Si le marquis, justement indigné, ne veut plus rien savoir, quelle apparence que Julien l'emporte par le chantage ! Qu'on le réduise à ce triste rôle, qu'on le dépouille de son caractère, lui retirant toute prétention à l'honneur, lui conférant toute l'indifférence requise aux mépris à essuyer, avec une cynique ingratitude. Délateur, il s'en prendra à un grand seigneur jouissant d'un immense crédit, au mieux avec le ministre de la Justice et ses bureaux ; en mesure, certes, surtout avec le témoignage de Mme de Rênal, de le faire sortir au plus vite du régiment où il l'a fait admettre ; extrêmement riche, dans un monde où tout s'achète, rompu aux intrigues de Bourse et de cour. Lui, ex-subalterne de passé louche, sans amis ni alliés, n'aura même pas de pièces à conviction à produire, on y a veillé ! Heureux si, ne tenant point tous les fils de l'intrigue, il ne va

pas porter ses dénonciations à quelque complice en haut lieu ! Jouant du déshonneur de Mathilde, il aurait de rudes ripostes à parer : elle se refuserait peut-être à l'accouchement clandestin, mais la destruction de l'enfant pourrait bien se pratiquer malgré elle, et nous savons qu'elle atteindrait le père au vif. (Beau sujet pour un Balzac !) Au surplus, quand ses menées seraient couronnées de succès, il ne peut nuire au marquis sans se nuire à lui-même, perdre cette unique et puissante protection, et perdre sa propre fortune. Dans ces conditions, croit-on qu'un homme comme M. de la Mole se laisserait intimider ? Il faudrait qu'il fût un faible ainsi que le conçoit Faguet, une manière de Géronte, qui, entre les cajoleries et les menaces pressenties, se calme, se résigne, s'achemine au consentement. Toute cette fable ne repose sur rien : encore une fois, reportons-nous au texte. Les chapitres XXXIII et XXXIV[1] décrivent, avec un luxe inusité de commentaires, les gestes et débats intérieurs des deux hommes, depuis l'aveu de Mathilde, jusqu'à la métamorphose de Julien en M. de la Vernaye. Et qu'y trouve-t-on ? Que Julien, qui a vivement appréhendé les reproches du marquis, lui offre de se laisser tuer, lui remet son billet de suicide, éprouve quelque émotion à descendre dans le jardin, où il ne laisse pas de se promener pendant deux heures. Ensuite, il déclare à Pirard que, provoqué en duel, il ne tirerait pas sur Norbert, et que, s'il en est sommé, il ira à Édimbourg ou à New York, de sorte que l'état de Mathilde puisse être dérobé au public. Il se propose, en un mot, de se comporter en « honnête homme ».

Quant à M. de la Mole, les craintes qu'on lui prête ne l'effleurent pas. Ce qui le fait revenir sur son premier emportement, et « voir les événements avec quelque raison », c'est, avec le fait accompli, l'intransigeante fermeté de sa fille. Et alors, il est véritablement taxé de faiblesse, mais c'est au sens stendhalien du mot, le sens qu'indiquent le titre et l'épigraphe du chapitre XXXIII. Comme tous les nobles riches et puissants de son époque (on retrouve la thèse constante de Stendhal), il n'est plus accoutumé à en venir aux prises avec la dure réalité, condition nécessaire de l'entretien de l'énergie. « ... Au moyen âge, que dis-je ? encore sous Richelieu, le Français avait la force de vouloir. » Autrement dit, un La Mole, au XVII[e] siècle, aurait tiré ou fait tirer sur l'homme descendu dans le jardin, ou eût recouru sans tarder à d'autres mesures de même genre. Et ce ne sont pas les scrupules qui retiennent ce La Mole-ci, puisqu'il envisagera des moyens pareils par la suite. C'est « faiblesse », s'il diffère d'agir, prétend gagner du temps, n'interroge pas sévèrement les faits, s'abandonne à des idées sans consistance qui ne mènent nulle part. (Julien met des semaines à se convaincre qu'il n'a pas de plan arrêté, tant il est différent, lui.) Ce n'est ni veulerie innée, ni manque d'imagination, comme chez Norbert. Son cas se rapproche de celui de Lucien Leuwen, dont

1. Je me sers de l'édition de la Pléiade.

Stendhal note qu'il n'a certes pas « l'énergie et l'originalité de Julien. Cela est impossible dans le monde (de 1835 et 80.000 francs de rente). On est *net*, hors de nature, quand on le suppose ». Mais, quoique la volonté du marquis se soit énervée à vivre sans combattre, elle fut dressée jadis à la rude école de la Révolution et de l'émigration. Aussi, quand l'ultimatum de sa fille l'accule à *prendre un parti*, « les grands traits du caractère » reprennent « tout leur empire ». Sortant des rêveries, il met aussitôt le doigt sur la question cruciale à résoudre, source de la décision à prendre, il se la formule de la façon la plus explicite :

« Enfin, voici la grande question : l'audace de Julien est-elle allée jusqu'à faire la cour à ma fille, parce qu'il sait que je l'aime avant tout et que j'ai cent mille écus de rente ?... Non, mons. Julien, voilà un point sur lequel je ne veux pas me laisser faire illusion. Y a-t-il eu amour véritable, imprévu ? ou bien désir vulgaire de s'élever à une belle position ? » Néanmoins, il atermoie un peu encore. Mais, quand Mathilde revient à la charge pour précipiter le mariage, elle se heurte à quelque chose de changé. « Obéissez ou je me rétracte de tout [...] Je ne sais pas encore ce que c'est que votre Julien [...] Je ferai connaître mes volontés d'ici à quinze jours. » Quinze jours qui amèneront le refus irrévocable : « Je pouvais tout pardonner, excepté le projet de vous séduire parce que vous êtes riche. Voilà, malheureuse fille, l'affreuse vérité. Je vous donne ma parole d'honneur que je ne consentirai jamais à un mariage avec cet homme... »

Quinze jours, après huit à dix semaines d'indécision, au bas mot. Le temps de demander à Julien, qui peut garantir ses mœurs dans le passé, d'écrire (à M^me^ de Rênal) et de recevoir la réponse[1]. L'étrange démarche, et qui s'y serait attendu ! Il la fallait, pour rattraper le contexte de l'histoire Berthet, de même qu'il fallait les vacillations du marquis, pour mener le héros presque au sommet de rêves inconnus à Brangues. A la rigueur, pour la justifier, on arguera des circonstances : urgence d'un oui ou d'un non, M. de la Mole ne peut guère plus faire fonds sur l'opinion de Pirard, il échoue à pénétrer par lui-même l'énigme qu'est le caractère de Julien, il penche toutefois, de plus en plus, à lui faire confiance, un témoignage favorable ferait l'appoint. Stendhal a préféré ne rien expliquer du tout, et ne pas même révéler ce qui se passe. Nous ne le saurons que par la lettre du marquis à sa fille contenant la réponse qu'il a reçue, celle qui fera partir Julien pour Verrières, dans un état proche de l'aliénation mentale, « humilié de façon atroce et publique par la femme qu'il aime », dit Thibaudet.

Par la femme qu'il aime ? Sa sensibilité à l'égard de M^me^ de Rênal

1. Cette demande de renseignements, contraignant M^me^ de Rênal à écrire, a complètement échappé à Faguet. De plus, il a oublié, selon toute apparence, l'influence néfaste du confesseur consulté. Il attribue la lettre à un invraisemblable accès de dévotion, ajoutant que mieux eût valu un accès de jalousie. Qui s'en rapporterait à lui sur les faits ne pourrait guère que conclure de même.

est tellement éteinte, qu'il a voulu se servir d'elle pour faire réussir son mariage avec une autre. Il n'a même pas pris la peine de lui écrire directement.

De façon publique ? Il y a eu une communication confidentielle, il n'y aura aucune publicité. M. de la Mole ne songe qu'à étouffer l'affaire, il offre dix mille livres de rente au gendre évincé, pour s'expatrier discrètement.

De façon atroce ? Oui.

C'est une chose horrible que d'apercevoir tout à coup, entretenue de soi chez autrui, une image repoussante, et qu'un cortège d'actes, bien réellement accomplis, atteste fidèle, parce que constamment est resté obscur le trait essentiel qui rétablirait la perspective. (Thème proustien.) Qu'est-ce quand l'image est affreusement abjecte, et s'accuse précisément chez ceux dont on devrait être le mieux connu ! C'est ce qui arrive en coup de foudre à Julien, ou ce qu'il croit qui lui arrive. Cette effigie d'un Tartufe, c'est la représentation que se fait de lui M^me^ de Rênal, à qui il s'est laissé voir comme à personne ; elle a été acceptée d'emblée par M. de la Mole, l'homme à l'estime duquel il tient le plus. Horreur ! Elle se confond donc avec la vérité ! Et sans retour, car, orgueil à part, se justifier demeure impossible. Il ne peut que le voir, tous ses actes, nûment rapportés, sont compatibles avec l'âme d'un Tartufe, et jusqu'à certains connus de lui seul : ces lettres de Mathilde, soigneusement recopiées et puis mises en lieu sûr ! Ce pamphlet en forme de conte, que Fouqué devait publier, en cas de besoin, en guise d'apologie posthume ! Mesures de précaution que lui-même, après les avoir prises, a jugées si vilaines !

Or, Tartufe, son maître et son guide, c'est, à ses yeux, un scélérat ignoble.

Tacticien de premier ordre, *homme vil*, pour employer le terme dont le marquis vient de stigmatiser Julien. Car son admirable tactique vise, et ne va pas au delà, à s'emparer des biens d'Orgon.

Il va falloir insister sur quelque chose de si évident qu'on le passe communément sous silence. Pour dépourvu de sens moral que Julien apparaisse aux critiques les plus éloignés de s'entendre par ailleurs, il y a un commandement qu'il reconnaît et observe, impossible à enfreindre aux *grandes âmes* : on n'aimera pas l'argent. (Ici joue, à n'en pas douter, le complexe de Chérubin.) L'argent, licite comme moyen, est à abhorrer comme fin ; distinction, au demeurant, des plus orthodoxes. Pour s'en procurer l'usage, on peut aller fort loin. Il se recevra sans peine en don gratuit, ainsi du subside offert par M. de Rênal pour payer une année de séminaire : s'il n'est d'abord accepté que moyennant intérêt, et rejeté en fin de compte, ce n'est nullement par principe, mais par un excessif dégoût pour la personne du donateur. Le vol même est-il toujours et partout interdit ? Julien, il est vrai, garde la probité la plus stricte, il reste que *ce grand Danton a volé* ! Entre prendre et chérir l'argent, quel abîme ! De cette loi

impérieuse, des écriteaux avertisseurs jalonnent tout le livre. Que M. de la Mole joue à la Bourse, aucun mal, il cherche « de l'amusement et non des résultats ». Il plaidera pour des centaines de francs et n'en sera pas diminué, poursuivant la victoire et non le gain, mais la jubilation honteuse d'épargner ou de recueillir des centaines de francs, elle est d'un Rênal, d'un Sorel père, d'un Valenod, d'un Noiroud, de cette populace auprès de laquelle un condamné rattrapera son prestige, en semant de pièces d'or le parcours de la prison à l'échafaud. Le galérien en récidive rencontré dans la prison de Besançon semble, tout d'abord, présenter le mérite d'un Danton au petit pied, « fort gai et réellement très remarquable par la finesse, le courage et le sang-froid », point, son histoire le révèle abominable, « un cœur courageux, où il n'y avait plus qu'une passion, celle de l'argent » (l'épisode ne sert à rien, qu'à souligner où commence l'irréductible mépris). Julien, lorsqu'il engagera Mathilde à contracter, par la suite, une seconde alliance, lui représentera que son crime « n'ayant point l'argent pour moteur, ne sera point déshonorant ». — Même Fouqué, si loyal et si bon, suspect de trop révérer l'argent, ne reçoit point l'estime qui lui est due, il ne sera embrassé en frère que pour avoir soudain fait bon marché de toutes ses économies. Et quelle contamination odieuse de la passion, que de se laisser donner de l'argent par la femme qu'on aime ! (*Voulez-vous rendre le souvenir de nos amours abominable*?)

Tel a été Julien, pauvre et ambitieux, non point *pauvre et avide.* Hypocrite, certes, d'une contre-hypocrisie ardemment embrassée, instrument efficace et revanche légitime contre un monde tartufien, opposée néanmoins à sa nature profonde, et qui s'est toujours relâchée, tout en restant sur ses gardes, à tout contact avec des êtres de sa propre espèce. Il n'a été *heureux* que quand il redevenait lui-même, masque tombé et comédie cessante, comme dans les bois de Vergy. Et il se voit encerclé par ses actes dans le rayon du tartufisme authentique, fait d'hypocrisie foncière et de sale cupidité. Flétrissure indélébile, son ambition est en morceaux, mais plus encore, son orgueil. Les paroles qui lui échappent alors, sachant à peine ce qu'il dit, expriment le sentiment qui le possède tout entier, cette *horreur du mépris* qu'il lui faudra affirmer, se perdant une deuxième fois, devant le jury de Besançon. On les saurait par cœur, si c'était Racine qui se fût chargé de les trouver. La prose du Code civil est restée au-dessous de la tâche :

« Je ne puis blâmer M. de la Mole, il est juste et prudent. Quel père voudrait donner sa fille chérie à un tel homme ! Adieu. »

C'est l'hypnose commencée, le cerveau se clôt à n'importe quelle idée autre que la seule qui agisse en révulsif : tuer celle où a pris corps cette exécrable image. L'acte accompli, l'esprit tourne à vide quelques instants, n'enregistrant rien, hors d'état aussi de se figurer un second geste qui continue le premier : suicide, fuite ou résistance.

C'est machinalement que Julien sort de l'église avec les femmes qui crient, machinalement que saisi par les gendarmes il cherche ses pistolets. Jeté en prison, l'alternative de la guillotine ou du suicide ne peut que l'effleurer, il a les menottes aux mains, et il coule à pic dans le sommeil. Besoin psychologique autant que physiologique, dominant la pensée non moins que le corps, il faut y reconnaître celui que Balzac a donné à Paul de Manerville en terminaison du *Contrat de Mariage*, et Paul vient de somnoler pendant trois jours ; c'est *ce profond sommeil qui suit les immenses désastres, et qui saisit Napoléon après la bataille de Waterloo*[1].

Cela fait point d'orgue et ferme le quatrième acte. M. Martineau y voit le terme de l'hypnose, marqué par le « Ma foi, tout est fini... ». Pour se ranger à cet avis cependant, il faudrait renoncer au solide appui que prête à la théorie de l'hypnose le texte du *Rouge* : « l'état d'irritation physique et de demi-folie où [Julien] était plongé depuis son départ de Paris pour Verrières ». Cet état ne cesse que dans la soirée, Stendhal le dit expressément, après un second sommeil, sur les neuf heures, presque en même temps que parvient au prisonnier, par le geôlier, la nouvelle que Mme de Rênal est encore en vie.

II. — L'APRÈS-CRIME ET LA LEÇON « DU ROUGE ».

La période d'après-crime se divise naturellement en trois phases : la première, fort courte, achève l'hypnose dans la prison de Verrières ; la seconde a pour théâtre principal la chambre haute à vue superbe de la prison de Besançon. La troisième s'écoule dans le cachot des condamnés. Chacune expose des débats intérieurs de plus en plus poignants, qui mènent chaque fois à un palier d'apaisement, tous trois de qualité différente. C'est dans les deuxième et troisième phases que s'énonce et s'accentue l'injonction qu'adresse au héros nietzschéen sa conscience : Deviens ce que tu es. Ce devoir rempli, Julien s'est racheté, et il reçoit sa part de Paradis, Paradis terrestre bien entendu, il n'y en a point d'autre.

Si ce grand thème de la descente en soi est froidement accueilli par tant de lecteurs, il ne faut pas s'en prendre qu'à la langue. Celle-ci demeure constamment, sans doute, au-dessous de l'émotion à transmettre, matière poétique, et recourt sans broncher à « Aucune parole ne peut rendre.... » Sous ce rapport, Stendhal n'a rien reçu de Saint-Simon. On remarquera que la seule image demi-poétique rencontrée ou presque la seule, le tronc d'arbre embrassé dans l'orage, a déjà été ébauchée dans *De l'Amour*. Mais de plus, autour du drame

1. On sait que l'histoire a cherché d'autres causes à ce sommeil de Napoléon. — Retz, auteur cher à Stendhal, qui connaît une réaction de même genre au malheur, l'analyse au livre IV des *Mémoires* à propos de son arrestation et de son emprisonnement à Vincennes en 1652.

central, ce monologue d'un Fortinbras devenu Hamlet, Stendhal a continué à agiter des tiers dont les noirceurs déjà connues ne nous apprennent plus rien, ce qui gêne, masque, refroidit, étouffe les véritables développements. Tout ce morne appareil sera laissé de côté dans ce qui va suivre.

Première phase. Julien réveillé retrouve la même lucidité dans le même champ magnétique, toujours braquée sur l'action, — le peu qui en reste possible, — et toujours visant à éviter l'humiliation, présente, proche ou posthume. Vis-à-vis du juge qui vient l'interroger, logique calme, pensée impénétrable. Puis il y a Mathilde : il s'efforce d'en prendre congé en honnête homme, et de lui épargner autant de chagrins qu'il se peut. Et il donne des instructions propres à ménager quelque sorte d'avenir à « son fils ». (Car il n'a jamais douté du sexe de l'enfant à naître, si bien que nous-mêmes, confus d'une frivolité messéante, nous refusons à nous figurer que « la signora mette au monde une fille ».) Après quoi, le bilan de ses actes ne lui révèle plus de torts ni d'obligations envers quiconque. Reste à se mettre à l'abri de toute surprise, à prévoir de quelle contenance s'affrontera l'échafaud, à trouver le moyen, dans cette extrémité, de se faire respecter et même admirer par la populace. S'étant acquitté de ces soins, il « n'a plus rien à faire sur la terre », et rencontre une première détente, il s'endort profondément.

Deuxième phase. Le jeu des facultés redevient souple. Quelques velléités d'action, tôt abandonnées. Le regard s'en détourne pour se porter sur les tenants et aboutissants des actes, émotions, pensées. Troubles cruels, et naissance de ce qui est pris pour des remords. A la fin, palier de calme factice cru réel. Puis le jugement.

Au début se réaffirme l'existence du monde des vivants, du fait que M^me^ de Rênal est encore vivante.

Julien ranimé envisage une évasion tout juste possible tant qu'il est à Verrières, il laisse passer le moment par dégoût de s'entendre avec Noiroud. Par une répulsion analogue pour l'atmosphère d'une cour de justice, il songe à l'autre forme d'évasion, le suicide, et y renonce sans motifs bien précis : « Ma foi non ! Napoléon a vécu.[1] » L'idée lui en reviendra à plusieurs reprises, jamais bien forte, sérieuse seulement quand son moral est au plus bas au cours de la phase suivante, la vérité est qu'il ne désire pas mourir. Si le décor matériel est changé à Besançon, la représentation intérieure du monde et de soi subit, elle aussi, des altérations étranges. Des pans entiers de la personnalité de Julien, tel qu'il se connaissait, se sont affaissés ou s'écroulent ;

1. Derrière le mot s'entrevoit le dire de Napoléon à Ebrington dans les conversations de l'île d'Elbe (rapporté par Stendhal dans la *Vie de Napoléon*) : « J'ai souvent réfléchi... à ce point de morale [le suicide]. J'ai demandé leur avis à plusieurs personnes, et je crois qu'au fond, il vaut toujours mieux souffrir qu'un homme finisse sa destinée quelle qu'elle soit. » On pourrait relever plusieurs passages décelant que la pensée de l'empereur hante toute cette dernière partie du livre jusqu'à ce que Julien renie le « charlatanisme » de Sainte-Hélène.

ses ambitions n'ont laissé trace ni vestige, sa passion pour Mathilde disparaît sans qu'il s'explique comment ; par contre, renaît et croît l'amour, quoique sans espoir, de Mme de Rênal. — Trois visites accusent et précipitent ce glissement, visites de trois vivants qui participent à la transformation générale. Chélan d'abord, si décrépit que, malgré leurs efforts à tous deux, lui et Julien ne peuvent se rejoindre, cela mène Julien à se colleter avec la hideuse perspective du néant. Fouqué a changé dans un autre sens, ennobli, il rend des forces à son ami. Mathilde est exactement ce qu'elle a toujours été, et après une courte frénésie de jouissance, Julien la trouve, malgré lui, ennuyeuse et un peu folle. La conception qu'il avait de son moi semble se périmer à son tour, des doutes l'assaillent, prennent figure de remords : « Serais-je donc un méchant ?... Il est affreux de se sentir ingrat et de ne pouvoir se changer... Je suis donc un égoïste ? » Il cherche finalement un sanctuaire de refuge dans le rêve solitaire ; refoulant de parti-pris toute image propre à le tourmenter, il s'absorbe dans le souvenir des heures douces passées avec Mme de Rênal. Le procès criminel interrompt cette bonace. Devant le tribunal, comme hypnotisé à nouveau par la menace du mépris, il indispose à plaisir le jury et se fait condamner à mort.

(Et après son discours comme avant, il espère être acquitté ! Il y aurait beaucoup à dire sur l'impulsion qui l'enflamme et lui indique un *devoir*, peut-être est-ce trop simplifier que de n'y voir que le motif immédiat, la peur d'avoir l'air de demander grâce. En tous cas, le prétendu esprit de guerre des classes qu'on lui a parfois attribué n'y est pour rien. Essentiellement individualiste, il n'éprouve aucun sentiment de solidarité à l'égard du peuple, chez qui il voit toujours la vénération innée de l'or, et il a été ravi de passer dans la classe patricienne (sans guère l'estimer davantage), quand elle s'est entr'ouverte devant lui).

Quand se clôt cette phase, Julien, qui s'est débattu contre des ombres, est loin de se comprendre et d'élucider l'énigme de sa vie. Il s'est dérobé à des questions implacables, et il lui faudra y faire face dans la cellule des condamnés. C'est la troisième étape.

L'apparition de Mme de Rênal, en Béatrice, pourrait-on dire (on n'ignore pas que Stendhal savait son Dante par cœur), jette un instant une vive lumière sur le vrai bonheur méconnu. Mais en même temps que ce bonheur s'éteint la lumière, Mme de Rênal est rappelée par son mari. La séparation ne laisse qu'une douleur affreuse, et une pusillanimité qui voudrait s'y soustraire. Julien désemparé est près de sombrer dans un nihilisme sans issue. Au dernier moment, il se ressaisit dans un suprême effort d'intuition, désavoue le portrait apitoyé et menteur qu'il se faisait de lui-même, et se trouve *résolu et fort comme l'homme qui voit clair dans son âme.*

Cet étrange morceau, quelques paragraphes de propos hachés qui représentent tant bien que mal un soliloque de cinq jours, — on songe

à ce qu'en eût fait Dostoïewsky, — a suscité singulièrement peu de commentaires ; personne, que je sache, n'a prononcé à ce sujet le nom du principal maître de Stendhal, depuis longtemps, pourtant, reconnu comme tel, Tracy. Et ce n'est cependant qu'éclairé par le *Traité de la Volonté* (« l'admirable Traité de la Volonté », écrit Stendhal, dans une note de l'*Histoire de la Peinture en Italie*) que ce monologue du cachot prend tout son relief et toute sa portée. Rien qui rattache mieux ces chapitres à ceux qui les ont précédés, rien qui fasse rentrer dans un système aussi cohérent ces mots de besoin, de loi, de droit, de devoir, de vérité rassemblés soudain ; ils ont tous le sens qu'ils ont dans le *Traité*. De fait, la doctrine qu'y expose Tracy est vécue dans le *Rouge*, le rapport entre les deux livres est aussi étroit que celui qui existe entre le *Pilgrim's Progress* de Bunyan et l'Écriture.

Si Julien ne cherche qu'en lui-même la règle de ses rapports avec les autres et la discipline de ses propres instincts, c'est qu'il n'est retenu par aucune morale traditionnelle l'empêchant de sentir la primauté du moi, pierre angulaire du *Traité*, aussi fondamentale que le *Cogito* chez Descartes :

> Comme notre *moi* est tout pour nous, il nous est impossible de ne pas tout rapporter à lui et de ne pas le préférer constamment à tout ce qui lui est étranger... En vain, voudrait-on obscurcir cette vérité et faire des phrases prétendues morales, pour nous prouver que cela n'est pas, ou même que cela ne doit pas être, elles ne feraient jamais taire la voix qui crie du fond de nos cœurs. Elles ne nous persuaderaient jamais l'abnégation de nous-mêmes. Elles pourraient seulement embrouiller nos idées. En voulant donner une base fausse à la morale, elles nous feraient méconnaître la véritable...

Car si la vérité, par impossible, était immorale, il en faudrait prendre son parti, « en bonne logique, ce reproche d'immoralité ne fait rien à l'affaire », mais cela ne saurait être. Il y a une morale vraie, qui consiste dans la connaissance de « nos vrais et solides intérêts » ; le moyen de la découvrir, c'est « d'étudier nos divers sentiments, de les analyser, et de voir quelles en sont les diverses conséquences », au seul et unique point de vue de notre bonheur : le moi, l'âme si l'on veut, n'étant que sensibilité : besoins, désirs, volonté nécessaire de satisfaire ces désirs et besoins. Et les satisfaire est l'unique devoir. Il n'y a point de devoir envers autrui. Chacun, de par ses besoins, a des droits illimités auxquels ne font rien les droits pareils des autres [1]. Point de corrélation telle qu'on a cru entre l'idée de droit et celle de devoir. Le devoir repose sur la possession de moyens d'action, organes et facultés ; sans moyens, nulle responsabilité. Les lois humaines sont des conventions ne pouvant modifier que le choix des voies à suivre pour accomplir le devoir général, lequel demeure inchangé. Ce devoir primordial, dont dépendent tous les devoirs

1. Stendhal parle, dans sa *Vie de Napoléon*, des *droits éternels qu'a tout homme à la liberté la plus illimitée.*

particuliers, c'est d'employer efficacement ses moyens à se procurer, par la satisfaction de ses besoins vitaux, le plus grand bonheur possible. Tâche du reste ardue, exigeant l'action constante de la raison unie à la volonté.

Ce devoir inscrit dans la structure même de l'être rencontre des obstacles créés aussi par la structure même de l'être, la nature s'est peu préoccupée, réfléchit Tracy, de faciliter ce bonheur qu'elle oblige à chercher. Il y a la vie de *conservation* et la vie de *relation*, il y a deux ordres de besoins imprescriptibles, on ne peut renoncer ni aux uns ni aux autres, et ils entrent continuellement en conflit. Les premiers, ceux qui se rapportent au sentiment de *personnalité*, veulent une préférence sans défaillance de soi-même à autrui ; les seconds, ceux qui relèvent du sentiment de *sympathie*, réclament la communion avec tout ce qui vit, et de tous les besoins de l'âme humaine, c'est le plus impérieux. De ce sentiment provoqué à des degrés divers par les diverses classes d'êtres animés, provient tout ce que l'existence offre de plus doux, de plus consolateur, de plus délicieux. La joie n'atteint son comble que partagée, mais aussi on souffre, involontairement et forcément, de tout mal qu'on inflige. Agissant même au contact d'êtres sensibles d'un ordre inférieur, aussi peu compréhensibles que les animaux le sont à l'homme, la sympathie fonctionne alors assez aisément de concert avec la domination, empêchant la brutalité inutile et la grossière indifférence. Bien autrement difficile est la conciliation indispensable des deux instincts, lorsque l'individu est en rapport avec ses semblables, les *passions haineuses* qui naissent du premier l'opposant à eux, tandis que les *passions bienveillantes* l'en rapprochent, la plus haute étant l'amour : « le sentiment par excellence, auquel concourt toute notre organisation, qui satisfait tous nos désirs, qui réunit tous nos plaisirs..., le chef-d'œuvre de notre être ». Le bonheur ne s'obtient donc qu'au prix de conciliations constantes des deux sentiments qui font le *moi*, problèmes dont la solution juste ne se reconnaît qu'au degré de bonheur obtenu, encore ne faut-il pas se tromper sur ce bonheur. Or, le risque est fréquent, car on peut, Tracy y insiste, éprouver des désirs sans besoins réels, et, d'autre part, « nous avons souvent aussi de vrais besoins sans éprouver des désirs, en ce sens, que bien des choses sont souvent très nécessaires à notre plus grand bien-être et même à notre conservation, sans que nous nous en apercevions, et par conséquent sans que nous les désirions ». Et l'emploi pernicieux de ses moyens, manquement au devoir, attire sur l'individu des sanctions inévitables :

Tout devoir suppose une peine qu'entraîne son infraction, une loi qui prononce cette peine, un tribunal qui applique cette loi. Aussi... la punition, pour l'être dont nous parlons, de mal employer ses moyens, est de leur voir produire des effets moins favorables à sa satisfaction,

ou même de leur en voir produire qui en soient tout à fait destructifs. Les lois qui prononcent cette peine, ce sont celles de l'organisation de cet être voulant et agissant, ce sont les conditions de son existence. Le tribunal qui applique ces lois, c'est celui de la nécessité elle-même, contre lequel il ne peut se pourvoir. Ainsi l'être qui nous occupe a incontestablement le devoir de bien employer ses moyens, puisqu'il en a, et *observe que ce devoir général renferme ceux de bien apprécier d'abord les désirs ou les besoins que ses moyens sont destinés à satisfaire*, de bien étudier ensuite ces moyens eux-mêmes, leur étendue et leurs limites, et enfin de travailler en conséquence... [*C'est moi qui souligne.*]

On ne saurait indiquer plus précisément l'erreur, donc la transgression initiale et persistante de Julien, si laborieux, si vigilant à étudier, éprouver et étendre ses moyens, organes et facultés d'un être d'élite. Si puissante que soit la *sympathie* en lui, et il le sait, il laisse usurper la prééminence à l'esprit de domination. Il manque à saisir les avertissements qu'il reçoit par les événements de son premier amour pour M^me^ de Rênal. Après, comme par une sorte de fatalité, son succès croissant l'enfonce davantage dans l'erreur, les élans tout spontanés et désintéressés qui le portent vers Chélan, Pirard et d'autres, en faisant des alliés qui servent son sentiment *de personnalité*. Ce dernier en viendra à absorber le sentiment de sympathie jusqu'à se nourrir de sa substance (amour de Mathilde), et de son besoin le plus essentiel, l'amour tel que peut le lui donner M^me^ de Rênal, Julien ne ressentira pas le désir.

Un coup d'œil rétrospectif sur la première partie de la narration montre combien, au contraire, la sympathie a rempli exactement le rôle que lui assigne Tracy, lorsqu'elle devait s'intégrer à la préférence de soi en s'y subordonnant dans la juste mesure. C'est ce qui doit se passer quand l'individu a affaire à des êtres « sentans et voulans comme lui, mais tels qu'il ne puisse pas s'entendre pleinement avec eux, ni comprendre parfaitement leurs idées et leurs motifs ». Les animaux d'abord — représentés dans le *Rouge* seulement par le chien écrasé du chapitre VII — mais, en plus, unis à eux dans la même catégorie, les hommes avec qui il n'a pas de langage commun, et dont les réactions le laissent en *état d'étrangeté* : les *âmes basses*, tout ce qui est grossier, plat, borné, surtout, tout ce qui pense et parle sous le signe de l'argent. Julien se comporte, à leur égard, comme à l'égard d'animaux[1], ce sont des créatures incompréhensibles, agissant en conséquence de leur volonté, son devoir, dit Tracy, est « de captiver ou de subjuguer cette volonté pour les amener à contribuer à la satisfaction de ses désirs » ; inintelligible pour eux comme ils le sont pour lui, « il n'a d'autres moyens pour diriger leur volonté... que la

1. Tracy est formel là-dessus : « Supposons l'être animé qui nous occupe en contact avec d'autres êtres semblables à lui... S'il ne pouvait pas communiquer complètement avec ces êtres semblables à lui... il serait à leur égard dans l'état où nous sommes tous, et où nous avons raison d'être... avec les animaux. »

persuasion immédiate ou la violence directe ; aussi, il emploie et doit employer l'une et l'autre, suivant les occasions, sans autre considération que celle de produire les effets qu'il désire ». Et il ne fait pas autre chose : il tire ses pistolets contre des laquais pour faire cesser une attitude qu'il juge nuisible à son prestige, violence directe, comme lorsqu'il s'élance sur la vieille épée pour en frapper Mathilde. Pour faire tarir net les reproches du vieux Sorel dans leur dernière entrevue, pour obtenir que déguerpisse le prêtre importun : le mot sur les économies à léguer, l'appât d'une messe de quarante francs. S'habiller comme il apprend à le faire à Paris, s'initier aux gestes aussi bien qu'aux dialectes de l'hypocrisie, tout cela est de la persuasion immédiate[1]. — D'autre part, pas plus de désir qu'avec les animaux de blesser pour blesser (tandis que Frilair en est capable), pas de rancunes à assouvir, point de griefs ressassés, et ceci ne laisse pas d'être assez remarquable chez un révolté orgueilleux. Mais c'est d'une nature heureusement douée de s'épargner la souffrance de haïr, tant qu'elle peut être évitée. Il n'en veut pas à ses compagnons de séminaire de leur malveillance, et finit même par éprouver pour eux une sorte de pitié. Mais même avec ceux qu'il regarde plus ou moins comme ses semblables, la préoccupation de « captiver ou de subjuguer leur volonté » domine; il est si peu vindicatif que son crime est sa première vengeance, il est sensible à l'affection et aux bienfaits, mais la tendresse et l'ouverture d'âme ne sont pas siennes. H. Delacroix a eu raison de dire qu' « il lui faut passer par l'amour de Mathilde et par l'épreuve de la mort pour aimer vraiment M^me^ de Rênal ».

C'est une sensibilité tellement envahie par l'esprit de domination que seule peut l'en libérer la catastrophe où s'anéantit sa fortune. Très vite alors, son âme exercée à sentir en vue de l'action, l'action désormais interdite, se met à sentir en profondeur. Il n'a aucune peine à reconnaître l'inanité des satisfactions perdues, à l'absence de regret qu'elles laissent derrière elles. Mais avec la réalité des besoins qu'il a cru servir, c'est la réalité de son être qui s'évanouit. C'est son moi devenu incompréhensible qu'il cherche à travers les nouveaux besoins imposteurs qui se présentent pour remplacer les anciens, besoin d'échapper à une atmosphère sinistre, de croire à l'homme, de croire en Dieu. Artifices par lesquels il met son malheur en dehors de lui-même et se déguise son vouloir intime, « charlatanisme » ! Ce n'est que par un refus acharné de toute comédie envers soi qu'il arrive enfin à se saisir dans sa volonté profonde qui ne tend qu'à l'amour : l'amour sans mélange qu'il aurait pu connaître avec Louise de Rênal. Et à l'instant, avec la vérité atteinte, il recouvre la paix, encore que

1. Mode de communication demandant un apprentissage pénible : « la cruelle nécessité d'étudier les mouvements d'une âme basse... afin de la tromper par des démarches ou des mots hypocrites. » [Ch. XXIII.]

ce bonheur auquel il aspirait depuis toujours semble devoir lui être à jamais refusé[1].

Stendhal n'a pu le lui refuser. Ce désir découvert est aussitôt comblé par le retour subit de Mme de Rênal, et les délices d'une passion « extrême et sans feinte aucune »; par un prodigieux concours de circonstances que s'énuméreront aisément les lecteurs de *De l'Amour*, le bonheur de deux individus se trouve confondu, on se souvient de ce qu'a dit Stendhal : « A cause de la sympathie et de plusieurs autres lois de notre nature, c'est tout simplement le plus grand bonheur qui puisse exister .» — L'auteur accorde donc à son héros la plus haute béatitude qu'il puisse concevoir, maintenant qu'il a su ouvrir ses yeux à la lumière : c'est le vrai dénouement, éperdûment heureux, incomparablement plus que si Julien eût obtenu tout ce que souhaitaient ses faux désirs. Et c'est bien ce qu'il veut dire quand il s'écrie : (il n'y a pas un mot de la phrase qui ne compte) « Non, je serais mort sans connaître le bonheur, si vous n'étiez venue me voir dans cette prison .»

Rien de bizarre comme de voir le *Rouge* prendre cet aspect d'allégorie morale, avec cette couronne octroyée en raison du bon combat. Elle n'est pas sans être décernée contre le cours naturel des événements, la vraisemblance s'en accommode comme elle peut. Car, enfin, il n'y a pas seulement la coïncidence par laquelle, au lendemain de la crise victorieusement traversée, Mme de Rênal s'affranchit tout d'un coup de la contrainte maritale. Tous les obstacles qui s'interposeraient pour empêcher l'intimité des amants sont levés comme par l'action d'une baguette magique. Aucune démarche de la part de M. de Rênal, pas même auprès des autorités dont dépend l'accès à la prison. On ne sait pas comment il prend la chose, il s'éclipse du livre à l'anglaise, comme M. de la Mole avant lui. Faut-il que Mme de Rênal puisse multiplier des visites qui la perdent d'honneur, elle l'a dit elle-même, dans cette ville de province? Voici la tante riche et dévote, qui surgit en *dea ex machina*, dépourvue apparemment de tout principe et de tout préjugé qui lui fasse réprouver la conduite de sa nièce : surprenante façon de voir chez une riche dévote de Besançon ! Des scènes de remplissage occupent l'intervalle qui nous sépare encore de l'exécution. Mathilde est jalouse, d'une jalousie à laquelle manifestement ne s'intéresse pas Stendhal. Croisenois se fait tuer en duel. Recherche d'un remplaçant à Croisenois, qui puisse se charger de Mathilde, quand l'heure en sera venue. Puis, c'est le janséniste jouet des jésuites. Puis, l'intrigante amie de Mme de Rênal. Des adieux de Mme de Rênal et de Julien, rien n'est montré. L'exé-

1. Dans une lettre de 1838 [éd. Paupe et Chéramy, t. III, p. 213] : « Lorsque le malheur arrive, il n'y a qu'un moyen de lui casser la pointe, c'est de lui opposer le plus vif courage. L'âme jouit de sa force, et la regarde, au lieu de regarder le malheur, et d'en sentir amèrement tous les détails. Il y a du plaisir à avoir la seule qualité qui ne puisse pas être imitée par l'hypocrisie, en ce siècle comédien. »

cution rapportée en quelques mots, on ne voit et n'entend plus que cette théâtrale Mathilde, avec ses gestes faits pour attirer en paratonnerre toute accusation d'invraisemblance qui menace. Tout se passe comme si Stendhal offrait à ses lecteurs des spectacles à leur portée, renonçant à leur faire croire au bonheur recélé entre les murs de la prison, — thème à reprendre plus tard dans un autre livre, — convaincu qu'ils ne sauront jamais renverser une phrase célèbre et dire : qu'une vie est heureuse quand elle commence par l'ambition et qu'elle finit par l'amour [1] !

H. Bibas.

1. Stendhal écrit en 1834 [*Corr.*, éd. Paupe et Chéramy, t. III, p. 130] : « La vergogne de voir un indiscret lire dans mon âme en lisant mes papiers, m'empêche, depuis l'âge de raison, ou plutôt pour moi de passion, d'écrire ce que je sens, ou plutôt les aspects sous lesquels je vois les choses.... L'expérience, mais seulement depuis un an ou deux, m'apprend que je ne cours pas le danger d'être compris.... »

BANVILLE ET LES GONCOURT

A la fin de 1851, le comte de Villedeuil, un cousin des Goncourt, fonda *L'Éclair* et, quelques mois plus tard, *Le Paris*, « le premier journal sans politique qui ait été publié en France tous les jours » [1]. Comme ce journal visait à être « dans le genre du *Charivari* », rien n'était plus naturel que de solliciter la collaboration d'un ancien de cette revue : Théodore de Banville. Et ce fut ainsi que se rencontrèrent les frères de Goncourt et le poète des *Cariatides*.

Le premier numéro du *Paris* vit le jour le 20 octobre 1852 [2] et le premier billet adressé par Banville à ses nouveaux confrères date du mois suivant : il y est question simplement d'un envoi de livres fait par Victor Luzarches, conservateur de la bibliothèque de Tours, qui publiait avec une typographie très soignée des textes classiques et des inédits.

Messieurs et chers collaborateurs,

Voici les deux monuments typographiques, si remarquables selon moi, que M. Victor Luzarches a donnés aux derniers amateurs de livres [3]. Je vous aurais envoyé cela bien plus tôt si je n'avais été cruellement malade. Veuillez, je vous prie, excuser ce retard, et croyez-moi votre bien dévoué

TH. DE BANVILLE.

dimanche, 28 novembre 1852 [4].

A l'époque de leur rencontre, Edmond de Goncourt a trente ans, Théodore de Banville en a vingt-neuf et Jules de Goncourt à peine vingt-deux. Si Banville a déjà fait ses premières armes littéraires, si avec *Les Cariatides* (1842) et *Les Stalactites* (1846), il a, d'emblée, acquis la renommée, les frères Goncourt, par contre, sont encore

1. Edmond et Jules de Goncourt : *Gavarni*, p. 182, éd. Fasquelle, 1926. Sauf indication contraire, l'édition des œuvres des Goncourt citée dans cette étude est celle qui a été établie par les soins de l'Académie Goncourt et publiée chez Fasquelle-Flammarion.

2. Dans leur *Journal*, les Goncourt datent à tort du 22 octobre le premier numéro du *Paris*.

3. Il s'agit très probablement des éditions, publiées à Tours en 1852, par Victor Luzarches ; Descartes : *Discours de la Méthode* et Pierre Fayet : *Journal Historique de la Ligue*.

4. Cette lettre autographe de Théodore de Banville, comme toutes celles qui seront reproduites ici, appartient au Fonds Goncourt (B. N. Nouv. Acq. Fr. 22459). Nous remercions vivement M. Rosny jeune, président de l'Académie Goncourt, d'avoir bien voulu nous autoriser à publier cette correspondance.

inconnus. Après un voyage en Italie et une randonnée de plusieurs mois à travers la France, ils ont abandonné le pinceau en faveur de la plume, mais sans avoir publié autre chose qu'*En* 18... (livre qui devait paraître le jour même du coup d'État) et; dans *L'Éclair* de Villedeuil, des chroniques théâtrales qu'ils réunissent en 1853 sous le titre : *Mystères des Théâtres*. Ils n'ont point encore conquis cette gloire à laquelle ils aspirent si ardemment.

Cependant, la peinture a exercé leur œil de subtile façon : rien ne leur échappe, ils savent déjà saisir et fixer le moindre détail. Lorsqu'ils notent dans leur *Journal* l'impression produite sur eux par Théodore de Banville, ils soulignent « sa face glabre ; sa voix de fausset, ses fins paradoxes, ses humoristiques silhouettes des gens » [1].

Au début du *Paris*, Banville venait journellement s'asseoir à côté de Karr, Gavarni, Gaïffe, dans ces bureaux de la rue Lafitte qui n'étaient remarquables que par leurs somptueux rideaux de velours noir à crépines d'argent. Mais la collaboration de Banville, d'abord régulière, s'espaça rapidement et devint bientôt exceptionnelle. Ce fait a été relevé par M. Max Fuchs qui en conclut : « Il est visible d'abord que les Goncourt et Villedeuil entendaient se réserver les premiers honneurs et ne pas faire trop large place à un mérite capable d'égaler au moins le leur ; Banville au *Paris* joua les « utilités »... il fut celui qu'on charge de besognes diverses, chroniques théâtrales, fantaisies, vers, échos, suivant que tel ou tel ne peut donner sa copie, suivant qu'on a besoin d'une colonne ou de cinq lignes pour faire une page... [2] » Cela est sans doute vrai en ce qui concerne Banville prosateur et je le croirais d'autant plus volontiers qu'à cette époque sa prose double en quelque sorte celle des Goncourt : certaines *Esquisses Parisiennes* publiées à cette date ne sont pas très différentes des scènes parisiennes de *La Lorette*. Mais en poésie, la question de rivalité ne se posait pas et il semble que *Le Paris* ait toujours été prêt à accueillir les vers de Banville : si on n'en lit pas plus souvent, c'est simplement que le poète n'envoyait pas sa copie. Sa santé, qui n'avait jamais été très bonne, s'était effondrée par suite du régime de surmenage intellectuel auquel Banville s'était soumis depuis la mort de son père en 1846, et il était contraint de passer de longs mois à la campagne, à Marly, à Fontainebleau, à Meudon-Bellevue. Trop malade pour fournir une collaboration régulière, il faisait cependant des efforts héroïques pour écrire ; déjà esclave du journalisme, il ne savait que trop bien que, sans sa copie, il n'aurait pas l'argent dont il avait cruellement besoin. Quand on voit la misère physique et morale dans laquelle le poète se débattait pendant les années 1851-1861, on ne s'étonne point de la rareté de sa collaboration au *Paris* !

1. Edmond et Jules de Goncourt : *Journal*, janvier 1853.
2. Max Fuchs : *Théodore de Banville. Contribution à l'Histoire de la Poésie française pendant la seconde moitié du XIX^e siècle*, p. 154, Cornély, 1912.

C'est à une amélioration de sa santé qu'il faut attribuer l'éclosion des *Odelettes*, dédiées « A mes amis du journal », qui fournissent un pendant curieux au *Messieurs du Feuilleton* de Gavarni. La publication de ces poèmes commença dans *Le Paris* le 17 septembre 1853. Le lendemain, parut l'Odelette dédiée aux frères Goncourt : ce texte pré-original, fort peu connu, présente quelques variantes :

Comme sur un beau lac où le feuillage tremble,
Dans les flots argentés nagent au loin deux cygnes ;

Comme deux fiers chevaux, libres sous le ciel bleu,
Courent échevelés dans le désert en feu ;

Comme en un bas-relief plus blanc que les étoiles,
S'avancent le front haut deux vierges aux longs voiles,

Comme deux vers jumeaux volent d'un même essor,
Attachés par la Rime avec des liens d'or ;

De même, avec amour, frères, vos deux pensées
Marchent d'un pas égal, l'une à l'autre enlacées.

O poètes heureux ! comme dans votre esprit,
Le même ardent rayon sur vos lèvres fleurit.

Vos deux voix n'en font qu'une, et même en vos délires
Vous chantez la même ode ; on n'entend pas deux lyres [1] !

Des changements fréquents de domicile n'étaient pas sans causer à Banville des désagréments, comme nous le montre cette lettre de 1854, datée au crayon de la main d'Edmond de Goncourt : elle est d'ailleurs la seule lettre que nous possédions jusqu'à présent qui porte cette adresse.

Que d'excuses à vous demander ! Votre lettre m'arrive aujourd'hui ! Vous me direz qu'on ne sait jamais où me prendre et vous aurez bien raison. J'avais déménagé et votre petit mot si aimable est allé me chercher à mon ancien logement. Le livre m'a enchanté. C'est bien, tout à fait bien, le succès en sera grand et durable. J'aurais voulu vous en faire mes compliments de face, mais ce n'est que différé, car nous nous retrouverons, fut-ce dans les cieux, où je continuerai à être

Votre tout dévoué

TH. DE BANVILLE.

11, rue de Montyon.

Le ton cordial de ce billet montre bien le chemin amicalement parcouru par Banville et ses correspondants depuis leur rencontre. Travaillant fiévreusement, les Goncourt avaient publié coup sur coup *La Lorette* et *Les Mystères des Théâtres* (1853), *La Révolution dans les*

1. Banville cherche visiblement à flatter les Goncourt qui s'étaient essayés au poème en prose : dans leurs *Pages Retrouvées*, ils en reproduisent trois qui avaient paru dans *L'Eclair* en mars 1852.

Mœurs et *L'Histoire de la Société française pendant la Révolution* (1854). C'est sans doute de cette dernière œuvre que Banville félicite les auteurs.

S'il avait soupçonné ses amis de jalousie ou de mesquinerie, il est peu probable que Banville se serait donné la peine de les mettre en relations avec son éditeur et ami Poulet-Malassis ; grâce à l'intermédiaire de Banville, celui-ci acceptera de publier *Sophie Arnould*. Nous sommes à la veille des *Odes Funambulesques* qui vont placer le poète au rang des maîtres et qui, plus qu'aucun autre recueil, vont situer Banville de manière définitive aux yeux de ses contemporains et de la postérité.

Chers amis,

Voulez-vous me permettre de ne pas agir en flatteur et de vous montrer telle quelle la lettre de Malassis ? En agissant de la sorte je crois être tout à fait ami.

Je suis accablé de travail, et je ne pourrai guère vous voir avant vendredi, à moins que vous n'ayez besoin de moi, au quel cas je pourrais tout quitter. Lisez attentivement la lettre de Malassis et soyez assez bon pour m'écrire ce que vous voulez faire. Quelle que soit votre décision je serai mille fois heureux de m'occuper de votre affaire quand et comme il vous conviendra [1].

Fidèle à mes habitudes, je n'ai encore lu dans cette lettre bleue que ce qui vous concerne. (N'ébruitez jamais ce délit.) Renvoyez-la moi donc avec réponse.

Voillemot me promet sur le Styx le dessin pour jeudi soir. Peut-on convoquer M. Bracquemond vendredi ?

Votre tout dévoué

Th. de Banville.

Mardi, 16 Déc. [1856].

Malgré le refus constant des directeurs de théâtre, les Goncourt n'en persistaient pas moins à écrire des drames. En 1857, ils terminent une pièce en cinq actes pour laquelle leurs amis servent de modèles. Banville n'y est pas oublié puisqu'il figure dans le roman qui va sortir de cette pièce. Il semble même, d'après le billet suivant, que les Goncourt aient eu l'intention de lui faire dire des vers :

Chers amis,

Pardon mille fois de mon retard ; mais j'ai toujours été au lit. Voulez-vous, si cela se peut, mettre une ou deux strophes de ceci (qui n'a jamais été destiné à aucune publicité) et si vous le voulez, dès que vous aurez la pièce, je ferai exprès des vers analogues à la situation.

A vous

Th. de Banville.

Voici les vers envoyés par Banville à cette occasion ; comme inspiration et facture, ils peuvent se comparer à telle imitation de chanson populaire, à *Chère, voici le mois de mai...* des *Stalactites* par exemple.

1. La première lettre adressée directement aux frères Goncourt par Poulet-Malassis date du 10 janvier 1857 (B. N. Nouv. Acq. Fr. 22473). *Sophie Arnould* paraîtra la même année.

Restés inédits, ils nous semblent dignes d'être connus si médiocres soient-ils :

LE MOIS DE MAI

Est-il venu le mois de Mai,
Dis-le moi, ma douce maîtresse ?
Le ciel sourit, plein d'allégresse,
Et le feuillage est embaumé.
Attention au bruit de leurs ailes
Dans l'air où s'enivrent nos sens,
Tu lèves tes yeux languissants
Vers les baisers des tourterelles !

Tu vois rougir d'un sang vermeil
Ta joue en fleur, ta lèvre pure,
Et frissonner ta chevelure
Sous les caresses du soleil,
Il en baigne une folle tresse
Qu'il dispute au zéphyr embaumé
(*sic*)
Est-il venu le mois de Mai,
Dis-le moi, ma douce maîtresse ?
Est-il venu, ce mois charmant
Où la verdure se déploie,
Où l'âme se gonfle de joie
Et ne peut vivre qu'en aimant ?

Ce mois des marguerites blanches
Et des rêves silencieux,
Où les ruisseaux parlent aux cieux
Et les rossignols aux pervenches ?

Irons-nous tous les deux, bien las,
Venant de nos lointaines courses,
Boire au flot murmurant des sources
Et couper les premiers lilas ?
Dis-le, toi qui vers moi te penches
Et qui sais l'heure où je t'aimai,
Est-il venu, le mois de Mai,
Le mois des marguerites blanches ?

Dis-moi tout bas de chers secrets
Comme aux belles fleurs que tu cueilles.
Viens t'asseoir à l'ombre des feuilles
Sur la mousse de nos forêts.
Mai, qui ravive la tendresse
Et nous soufffe un chant inconnu,
Dans ton cœur est-il venu,
Dis-le moi, ma douce maîtresse ?

Banville, qui vient de voir jouer son *Cousin du Roi* à l'Odéon en avril de cette même année, est très curieux de connaître la pièce de ses amis :

Samedi, 9 [août 1857].

Chers amis,

Merci de tout cœur. Grâce à Dieu, j'aurai bientôt à vous en dire autant ; mais je vous en ai voulu et je vous en veux encore de m'avoir laissé sans nouvelles de la Comédie, car je ne pouvais interroger personne là-dessus. Je suis toujours souffrant, je ne bouge pas d'ici, et votre bon souvenir m'a été une grande joie. Mais ne m'abandonnez pas !

Votre dévoué

TH. DE BANVILLE.

Le 21 octobre, les Goncourt lisent *Les Hommes de Lettres* devant quelques intimes, et, le 24, ils soumettent la pièce au Vaudeville. Le bruit court qu'elle a été reçue, mais rien n'est encore officiel. Pour les nerfs malades des auteurs, l'incertitude est terrible. N'y tenant plus, ils vont promener leur angoisse à la campagne. « La bouche sèche comme après une nuit de fièvre. Des espérances qu'on chasse et qui reviennent. Et des émotions et des mauvais pressentiments. Nous sommes trop nerveux pour attendre tranquillement la réponse chez nous et nous nous sauvons à la campagne... » Et c'est pourquoi Banville, dans sa clinique à Meudon-Bellevue, eut le plaisir de recevoir une visite inattendue de ses amis. « Nous allons devant nous au hasard,

sur la route de Bellevue... Et nous voilà dans la maison du docteur Fleury, causant avec Banville ... [1]»

En fin de compte, la pièce ne fut ni reçue ni refusée, et les auteurs retirèrent leur manuscrit et le détruisirent — mais non sans en avoir transformé la donnée en roman. En 1860, ils publièrent, toujours sous le titre primitif : *Les Hommes de Lettres*, le livre qu'ils appelleront, par la suite, *Charles Demailly*. On y voit défiler, sous des noms fictifs, Théophile Gautier, Flaubert, Paul de Saint-Victor, Champfleury, Gaïffe, Villemessant, Arsène Houssaye : Banville est présenté sous les traits de Boisroger, car « Boisroger faisait ménage avec la poésie. Réduit, pour faire aller le ménage, à vivre, il se résignait à demander du pain au journalisme. Sa prose allait au marché, et le feuilleton était sa ressource. Mais ni les avances des caisses de journaux, ni les succès de sa prose ne pouvaient le faire rompre avec la compagnie et l'habitude de son imagination poétique... Il s'était créé un monde surnaturel et de convention, d'où les misères matérielles avaient beaucoup de peine à le faire descendre. On eût dit qu'il prenait la vie pour une mauvaise plaisanterie... Cela expliquait, excusait peut-être chez Boisroger une vertu invraisemblable, et portée chez lui au plus haut degré, la folie et l'honneur de quelques grandes et rares natures d'artistes, ce désintéressement incurable et natif qui est la mesure de la spiritualité de l'individu : le mépris de l'argent. En 1848, une Revue avait voulu abuser des antipathies aristocratiques de son esprit pour lui faire insulter un tribun ; il avait pris son chapeau et laissé les billets de banque. Et depuis, sa muse avait toujours ignoré le gouvernement qu'il faisait ... [2] » Nous ne possédons aucune preuve quant à l'authenticité de cette anecdote, que ne dément cependant pas la droiture de Banville. En 1884, ne donnera-t-il pas sa démission au *National* parce qu'on aura refusé son éloge de Victor Hugo ?

Ainsi qu'à Baudelaire et à Mallarmé, Théodore de Banville apparaît aux Goncourt comme la personnification de la poésie : « Debout, insoucieux, exultant et ravi, Boisroger versait l'âme de la lyre d'Orphée... Il chantait dans son nuage et sa sérénité... des roses et des dieux, des dieux et des roses encore ... [3]» Les Goncourt n'oublient pas non plus le poète des *Odes Funambulesques*.

La seconde corde de la lyre de Boisroger, le rire de sa poésie caricaturale, faisait le ton et l'agrément unique de sa conversation. Le démon favor de sa parole était l'ironie. Une ironie flûtée et poignardante, qui s'accordait à sa voix grêle et pointue. Négligeant et méprisant cette verve d'occasion et cet esprit de facture, l'esprit des mots, il éclatait et pétillait de ce meilleur esprit de la France, l'esprit d'idées... sa grande joie était de démasquer tout à coup, dans le feu du dialogue, des paradoxes qui montaient dans le ciel aussi haut que la tour de Babel pour la confusion de

1. Edmond et Jules de Goncourt : *Journal*, 28 octobre 1857.
2. Edmond et Jules de Goncourt : *Charles Demailly*, p. 123-124.
3. *Id.*, p. 122.

l'école du Bon Sens, des hyperboles à faire trembler, que le délicieux plaisant lançait, enlevait et balayait d'un souffle [1].

Et Banville ne se reconnaîtrait que trop bien dans « une de ces existences de travail, errantes, roulantes, battues et rebattues par les saisies et les déménagements. Les luttes, les angoisses, l'effort terrible et, au jour le jour, de la plume haletante contre le bien-être qui manque... [2] » Lors de la publication de ce roman, Banville était à Nice, très malade, et il ne nous a malheureusement pas transmis son opinion sur ce portrait.

Le 22 novembre 1862 eut lieu le premier dîner des Vilains Bonshommes chez le restaurateur Magny de la rue de la Contrescarpe. L'idée première de ce déjeuner littéraire vint de Gavarni qui invita Sainte-Beuve, le Dr Veyne, Chennevières et les frères Goncourt. A ces convives, se joignirent par la suite Gautier, Flaubert, Saint-Victor, Taine, Renan, Berthelot et Burty — jamais Théodore de Banville. « Je n'ai pas connu leur dîner ; mais je les ai tous connus eux... », dira-t-il dans l'*Ame de Paris*.

Ces rencontres entre écrivains, avec quelques visites chez Gavarni ou la princesse Mathilde, forment à peu près le seul divertissement dans l'existence laborieuse des deux frères. En 1863, ils publient, dans *L'Opinion Nationale*, *La Jeune Bourgeoise*, roman qui paraîtra l'année suivante sous le titre : *Renée Mauperin*. C'est, nous disent les auteurs, le roman de « *la jeune fille moderne*, telle que l'éducation artistique et garçonnière des trente dernières années l'ont faite » et du « *jeune homme moderne* tel que le font, au sortir du collège, depuis l'avènement du roi Louis-Philippe, la fortune des doctrinaires, le règne du parlementarisme... ». Banville remercie ainsi les Goncourt de l'envoi de ce livre :

Paris, le 12 Avril.

Mes chers amis,

Je voudrais trouver un mot qui ne soit pas banal et qui porte avec lui son cachet de sincérité, pour vous dire quel immense plaisir m'a donné la lecture de *Renée Mauperin*. J'ai admiré, et j'ai pleuré, deux bonnes choses qu'il est si rare de devoir à un livre. Surtout j'ai été surpris, ne prenez pas cela pour une impertinence ! J'ai été surpris que ce livre ait pu être fait, mais non pas que vous en soyez les heureux auteurs ! Je venais d'envoyer à *L'Artiste* quelques heures auparavant un article théâtre et livres dans lequel je parle de *Renée Mauperin* (bien moins longuement que je n'aurais voulu), quand j'ai lu le feuilleton de Saint-Victor. Je me rencontre avec lui si étroitement que j'aurai l'air de l'avoir copié. J'aurai cet air là d'autant plus que son article est merveilleux, tandis que les trente lignes, écrites en courant dans un feuilleton où il est question de *La Chasse du roi Henri* et d'autres billevesées, n'avaient qu'un seul mérite : celui d'avoir proclamé aussi, et presque dans les mêmes mots que Saint-Victor, la naissance — et la mort ! — d'une héroïne *nouvelle*. Mais assez parler de moi, vous avez vraiment fait une œuvre, et touché juste ! Que de bonheur il

1. *Id.*, p. 124-125.
2. *Charles Demailly*, p. 131.

faut pour cela, même avec votre talent ! Laissez-moi vous féliciter de tout mon cœur, et vous dire que je suis bien heureux de cette victoire. Quelle réponse au Figaro !

Votre dévoué

17, rue de l'Odéon. TH. DE BANVILLE.

L'article, auquel Banville fait allusion, parut dans *L'Artiste* du 15 avril 1864. Il ne manque pas d'être intéressant, car il nous montre un Banville hanté par le souvenir de Poe. Nous savons que Baudelaire, dans son enthousiasme de la découverte de Poe, récitait *Le Corbeau* à Banville. Que Banville, à son tour, conçut une grande admiration pour le poète américain, est démontré par le fait qu'il y pense justement à propos de *Renée Mauperin*. En lisant ce « drame émouvant et sinistre qui se crée par la rencontre de personnes comiques, sans grands événements, sans coup de théâtre », il évoque « le grand Edgar Poe » qui avait jugé le dénouement le plus intéressant, celui qui « est amené par les combinaisons les plus simples et les plus logiques ». Ce rapprochement inattendu montre à quel point Banville était imprégné de la doctrine de la composition exposée par Poe dans *La Genèse d'un Poème*, texte dont la traduction par Baudelaire avait paru, dès le 1er mars 1853, dans *L'Artiste* et de nouveau, en 1859, dans *La Revue Française*.

Peu après la publication de *Renée Mauperin*, les Goncourt lurent devant la princesse Mathilde une nouvelle pièce : *Henriette Maréchal*. Banville, qui assista à cette lecture (et qui, ne l'oublions pas, considérait le théâtre comme la consécration suprême, essentielle à tout grand écrivain), parla de la pièce à Édouard Thierry, directeur de la Comédie-Française. En tant qu'auteur de *Diane au Bois* et de *Gringoire*, qu'on se préparait à monter, Banville jouissait à cette époque de quelque estime dans les milieux du théâtre. Devant son enthousiasme, Thierry exprima le désir de connaître l'œuvre. Aussitôt le poète annonça ce premier succès aux Goncourt par une lettre que ceux-ci se sont plu à reproduire dans la *Préface* à la première édition d'*Henriette Maréchal* :

Mardi, 11 avril 1865.

Mes chers amis,

Édouard Thierry (ceci est tout confidentiel) m'a exprimé un vif désir de connaître votre pièce. Il est un de vos ardents admirateurs, il a dit du bien de vos livres dans les papiers imprimés, et dans ce moment-ci même, ayant à monter une pièce dont l'action se passe sous le Directoire, il consulte et relit sans relâche votre *Histoire de la Société française sous le Directoire*.

Je lui ai fait observer que votre talent, votre situation littéraire et la juste renommée acquise par de longs efforts ne vous permettent pas de vouloir être refusés à un théâtre. Mais il le comprend aussi bien et mieux que moi. Aussi est-ce à un point de vue non officiel et absolument amical qu'il vous prie de faire connaître votre pièce à l'homme de lettres Édouard Thierry, à qui elle inspire une vive curiosité. Pour votre gouverne, sachez bien, au pied de la lettre, que ce désir a été réellement et spontanément exprimé par Thierry, sans aucune provocation de ma part. Allez donc le

voir ; vous le trouverez un ami et un lecteur plus que sympathique. L'heure pour ne pas le déranger, et surtout pour le rencontrer, est neuf heures du soir.

A vous de bonne et fidèle amitié

THÉODORE DE BANVILLE.
17, rue de l'Odéon.

Vous munir de cartes de visite, pour que l'huissier ne donne pas à Thierry un nom chimérique !

Le 27 avril, Thierry entretient les Goncourt de leur pièce et, disent ceux-ci, « nous parle de notre pièce absolument comme si elle avait des chances pour être jouée, se charge de la lire et nous éblouit de la distribution qu'il fait d'avance des rôles aux plus grands noms de la Comédie-Française » [1]... En apprenant cela, Banville répond :

Mes chers amis,

Au premier mot que vous m'avez dit de votre pièce, j'ai espéré et désiré ce qui arrive. Je suis bien sincèrement heureux d'avoir pu être le trait d'union pour une négociation aussi facile !

A vous de tout cœur

TH. DE BANVILLE.

29 Avril.

On connaît les péripéties d'*Henriette Maréchal* — M. Max Fuchs a fait la mise au point [2] — mais le billet suivant ajoute un détail nouveau : Coquelin aîné, qui créa Gringoire, aurait voulu le rôle du « Monsieur en habit noir ». Ce vœu ne fut pas exaucé, Thierry destinant le rôle à Bressant.

dimanche, 7 mai.

Mes chers amis,

Coquelin me supplie de vous demander pour lui le rôle du personnage qui au premier acte interpelle si éloquemment du haut du balcon la France contemporaine. Par sa belle voix et sa diction rythmée hardiment, Coquelin est pour moi celui de tous les acteurs du Théâtre-Français qui peut le mieux jouer ce rôle. Je vous présente donc sa requête en l'appuyant de toutes mes forces.

Personne ne doute de la réception. Je vous dis pourtant bonne chance.

Tout à vous

TH. DE BANVILLE.

La lecture devant le Comité eut lieu le lendemain et *Henriette Maréchal* fut reçue par neuf boules blanches et deux rouges sur onze votants. Après avoir épousé la cause d'*Henriette*, il paraîtrait tout naturel que Banville fût invité à la première ; on est surpris de le voir obligé de solliciter une place ;

Mes chers amis,

Jusqu'ici la Comédie-Française m'a laissé par faveur et bonne amitié aux premières représentations les deux places de balcon auxquelles je n'ai plus droit depuis que je ne fais plus à *L'Artiste* les articles de Théâtre.

1. Edmond et Jules de Goncourt : *Journal*, 27 avril 1865.
2. Max Fuchs : « La Cabale d'Henriette Maréchal », *Mélanges Gustave Lanson*, p. 386-393, Hachette, 1922.

Dites à M. Thierry un mot décisif ; un désir exprimé par vous suffira pour qu'il donne pour *Henriette* deux places qui me permettront de vous applaudir avec quatre mains.

Votre dévoué

TH. DE BANVILLE.
2, rue de Crébillon.

C'est l'année où Banville s'installe en ménage avec sa future femme, Élisabeth Rochegrosse, et il n'est pas malaisé de supposer que ce sont les deux mains de cette « bonne Lorraine » qui vont se joindre à celles du poète pour applaudir *Henriette Maréchal* le 5 décembre 1865.

Tout au début de 1869, paraît le nouveau roman des Goncourt, le dernier qu'ils doivent signer ensemble : *Madame Gervaisais*. Pour le Parisien casanier qu'est Théodore de Banville, les promenades dans Rome présentent un attrait presque exotique. Le 25 janvier de cette même année, il a commencé son feuilleton au *National*, ce qui l'asservit définitivement au journalisme, mais lui assure six cents francs par mois. Ce feuilleton hebdomadaire, qu'il fera pendant treize ans, doit être, avant tout, théâtral ; souvent Banville ne peut parler de ce qui lui tient le plus à cœur, comme c'est le cas pour *Madame Gervaisais* :

Mes chers amis,

Je viens bien tard vous remercier de votre beau livre ; mais je viens seulement de pouvoir le lire ; accaparé que je suis par mille occupations ennuyeuses et pénibles. Que de félicitations à vous adresser ! Votre talent à chaque œuvre nouvelle grandit, se perfectionne, acquiert des ressources imprévues là où il semblait que vous étiez allé au-delà du possible. A présent, j'ai vu Rome, j'ai dans le souvenir mille aspects des paysages dont je sais par cœur chaque brin d'herbe, des personnages que je n'oublierai plus. Avec vous le style est vraiment, au pied de la lettre, une magie ; il évoque et fait voir ce que vous voulez. J'espère, mes chers amis, pouvoir dire dans un journal tout le bien que je pense de *Madame Gervaisais* ; je vous envoie en attendant, avec un bon serrement de main, l'expression de ma fidèle admiration et de ma vieille amitié

TH. DE BANVILLE.

Le 20 juin 1870, Jules de Goncourt meurt. Dans un nécrologe relié par Lortic et portant, encastré dans le plat de la couverture, un profil d'or sombre, en émail, exécuté par Claudius Popelin, Edmond de Goncourt réunit les articles et les lettres de condoléances que lui ont adressées tous les hommes illustrès de son époque : à côté des billets de Michelet, de Renan, de Taine, se lit celui de Théodore de Banville [1].

Dans *Le Gaulois* du 22 juin, Banville rend hommage à Jules de Goncourt : « Nul homme, dit-il, ne fut plus tendrement, plus universellement aimé... », et il le revoit « avec ses yeux tendres et caressants malgré l'éclair de volonté qui les traverse, avec ses traits réguliers et fins, avec cette bouche rose de la plus belle pourpre du sang, que laisse

1. Ce document figura à l'Exposition Goncourt qui eut lieu à Paris en 1946, mais malheureusement il nous a été impossible d'en obtenir copie.

voir une soyeuse moustache blonde, et avec cette belle et épaisse chevelure d'or »... Au souvenir du disparu, Banville associe l'éloge du survivant : « En ne voulant parler de lui (Jules), je parle sans cesse de lui et de son frère..., ils sont, ils veulent être un seul. » Visiblement, Banville est bouleversé par cette mort ; le 27 juin, il répète dans son feuilleton du *National* : « Cette semaine sera pour moi la semaine où est mort Jules de Goncourt..., un être jeune et beau, poète, paré des dons les plus charmants de l'inspiration et de la pensée qui tout à coup disparaît, nous quitte, laissant derrière lui comme une trace éblouissante..., il est mort à l'âge où mourut Watteau celui qui, il y a si peu de temps, écrivait d'une plume enchantée l'oraison funèbre et l'apothéose du divin peintre des *Fêtes Galantes*... » Et de nouveau, ses pensées vont vers Edmond de Goncourt : « Je ne me demande pas comment Edmond de Goncourt écrira, mais comment il pourra vivre, chargé ainsi, comme il le fut toujours, du poids de deux esprits et de deux pensées, mais n'ayant plus les délices de l'affection fraternelle pour le soulager de cette fatigue de vivre deux fois, d'avoir en soi un être double. » Vingt ans après la mort de Jules de Goncourt, Banville dira encore :

Je verrai toujours devant mes yeux, avec sa blancheur nacrée, avec sa lèvre rose, avec sa chevelure et sa moustache d'or pâle, la tête ingénue et pensive de Jules de Goncourt. Dans ses regards se mêlait une quantité effroyable d'innocence et de science. Ses doux yeux de gazelle semblaient terrifiés par l'affreux travail sans trêve qu'ils s'étaient imposé, pour voir et pour peindre la vie [1]...

C'est probablement afin d'exprimer sa gratitude pour ces paroles qu'Edmond de Goncourt songe à offrir à Banville une de ces eaux-fortes que son frère prenait plaisir à graver.

Vendredi, 18 juillet 1873.

Cher ami,

Si ce n'est pas trop abuser de votre hospitalité, j'irai lundi matin vous demander à déjeuner, et si vous êtes disposé, nous irons voir Hugo. De plus j'emporterai l'eau-forte qui me sera un souvenir très précieux, et je reprendrai mes deux parapluies que j'ai oubliés bêtement. C'est à peu près tout ce qu'un poète peut posséder de parapluies ; aussi suis-je désarmé ! Peut-être allez-vous me trouver bien indiscret ; mais j'ai passé chez vous une journée si calme et de bien-être si complet, et égoïstement j'ai envie d'y retourner. Croyez-moi bien

Votre dévoué

THÉODORE DE BANVILLE.

Peu après cette visite à Auteuil, Banville se rend dans sa propriété de Lucenay-les-Aix dans la Nièvre d'où il ne revient, en septembre, que pour trouver son beau-fils, Georges Rochegrosse, très malade. Edmond de Goncourt attend la lettre de Banville avec plus d'impatience que d'habitude car, ayant conçu le projet de publier la correspondance de son frère, il désire savoir si le poète en a gardé des autographes [2]. Il semble avoir présenté encore une autre requête à Banville,

1. Th. de Banville : *L'Ame de Paris*, p. 164-165, Charpentier, 1890.
2. Ce projet ne se réalisera qu'en 1885.

mais la réponse ne fait que nous intriguer à ce sujet : peut-être s'agit-il d'une page manuscrite pour la Collection Goncourt ?

Mon cher ami, voilà enfin cette page, que mille embarras m'ont empêché de vous envoyer plus tôt. Excusez-moi, mais en arrivant j'ai trouvé tant de choses accumulées ! Je n'ai pas de lettres de votre frère à mon grand regret.

Votre sincèrement dévoué

THÉODORE DE BANVILLE.

Il est rare qu'un siècle trouve faveur auprès de celui qui lui succède. Le XVIII^e^ siècle, cependant, loin d'être dédaigné par le XIX^e^, y rencontra des admirateurs passionnés de ses philosophes, de ses artistes, de ses costumes et de ses fêtes. Théodore de Banville et les frères Goncourt furent du nombre. En peinture, le retour aux maîtres du XVIII^e^ siècle, à Watteau surtout, se fait brusquement ; « Watteau dédaigné en 1830, se voit en quelques années, étudié, estimé et même pastiché » [1]. C'est *L'Artiste* qui a contribué dans une grande mesure à cette révaluation ; Arsène Houssaye, directeur de cette revue pendant de nombreuses années, était féru du XVIII^e^ siècle auquel il consacra de nombreuses études et il publiait volontiers dans *L'Artiste* des gravures ou des articles concernant cette époque. Dès 1839, il y a un article de Gozlan sur Watteau, un article de Houssaye lui-même en 1843, en 1844 l'article de Nerval : « Un Voyage à Cythère », un article à propos du *XVIII^e^ siècle* de Houssaye en 1845, et, la même année, une note de Champfleury et pas moins de trois articles de P. Hédouin ; ce dernier signale justement que les œuvres de Watteau « sont, en ce moment, l'objet d'une espèce de fanatisme ». Lecteur et collaborateur de *L'Artiste*, Banville était au courant de ce mouvement d'idées et s'il est exagéré de dire, avec M. John Charpentier, que « c'est à Banville que revient la gloire de découvrir Watteau douze ou quinze ans avant les Goncourt » [2], il est évident que Banville fut un des premiers à s'inspirer dans ses vers de l'œuvre de Watteau. Dès 1842, il est fasciné par des « Watteau fabuleux épanouis au mur » et « les petits amours tout roses de Watteau » et son *Arlequin et Colombine*, qui est une véritable transposition poétique de Watteau, parut dans *L'Artiste* du 1^er^ septembre 1853 [3], deux ans avant la publication, dans la même revue, de « La Philosophie de Watteau » par les Goncourt. Le poète qui avoue :

Je vais voir, quand il est Midi
Les estampes du quai Voltaire
. . . . . .
Mais Watteau...
C'est toi surtout... (que)
Je vais voir, quand il est Midi,

1. Léon Rosenthal : *Du Romantisme au Réalisme. Essai sur l'Évolution de la Peinture en France de* 1830 *à* 1848, p. 100, Renouard, 1914.

2. John Charpentier, *Théodore de Banville*, p. 133, Perrin, 1925.

3. Pour plus de détails, consulter notre édition critique des *Stalactites*, p. 337-343, Didier, 1942.

le poète d'*En Habit Zinzolin* devait donc suivre avec le plus vif intérêt les études, si riches en inédits, des frères Goncourt [1] et on comprend sa joie de recevoir *L'Art au XVIII^e siècle*, deux volumes en caractères elzéviriens par Claye, son imprimeur favori. Avant d'en parler dans son feuilleton du 9 février 1874, il écrit à Edmond de Goncourt :

Mardi, 2 février.

Cher ami,

Je reçois vos deux volumes et votre bonne lettre si amicale. Je suis trop heureux de pouvoir vous aider, si peu que ce soit, à honorer la chère mémoire de votre frère. Qu'il y ait ou non de la place dans mon feuilleton, j'en ferai ; prenez donc *Le National* dimanche soir, et vous y trouverez mon petit morceau sur *L'Art au XVIII^e siècle*. Si vous n'avez pas entendu parler de moi depuis si longtemps, c'est que mon cher enfant [2] a été de nouveau malade. Le voilà encore sur pied ; mais nous avons passé des jours bien cruels.

A vous de tout cœur,

THÉODORE DE BANVILLE.

Dans son compte rendu du livre, Banville insiste surtout sur les beautés du style. Sa critique est fort intéressante, car elle fait écho à la théorie du Verbe de Victor Hugo en même temps qu'elle prépare la doctrine mallarméenne de la puissance créatrice du mot : pour Banville, le mot crée. Il admire les Goncourt parce qu'ils « ont tout voulu, tout su traduire par le Mot, qui est, en effet, le divin et le créateur par excellence ».

En recevant le *Catalogue raisonné de l'œuvre peint, dessiné et gravé d'Antoine Watteau* qu'Edmond de Goncourt vient de publier chez Rapilly, Banville écrit à l'auteur :

Paris, le 12 décembre 1875.

Mon cher ami,

Je reçois et je vais lire votre livre qui est en effet d'un arrangement exquis. Je suis depuis quelques jours malade, avec emplâtre ! mais voilà que cela finit ; dès que je pourrai sortir, j'irai chez Lemerre, et m'arrangerai de façon à ce qu'un exemplaire des *Occidentales* vous arrive avec certitude [3].

Mille fois merci et croyez-moi de tout cœur votre dévoué,

THÉODORE DE BANVILLE.

Après la bourgeoise, la prostituée : après *Renée Mauperin*, *La Fille Élisa*. Cet ouvrage paraît le 21 mars 1877 ; deux jours plus tard, Banville envoie ses premières impressions. Quand on pense que ce roman fut traité de « livre d'abjection », que son auteur fut comparé au marquis de Sade, on imagine que cette lettre a dû être un encouragement pour Edmond de Goncourt :

Paris, le 23 mars 1877.

Mon cher ami,

J'ai reçu *La Fille Élisa* hier assez tard ; je viens de la finir, et je suis absolu-

1. Banville avait déjà fait le compte rendu de *La Femme au XVIII^e siècle* dans *L'Artiste* du 1^er décembre 1862.

2. Son beau-fils qui sera le peintre Georges Rochegrosse.

3. *Les Occidentales* avaient paru, avec les *Rimes Dorées* et les *Rondels*, chez Lemerre en 1875.

ment enchanté. La beauté et la pureté de la conception, la puissance du style qui sait tout décrire, tout peindre, tout exprimer, même l'invisible et l'immatériel, la sincérité complète font de ce livre une merveille, où les moindres détails ont une originalité délicieuse, car le sous-préfet de la fin est un Gavarni[1] ! Je ne sais ce que les théâtres nous réservent cette semaine ; mais s'il ne me reste qu'une ligne, elle sera pour vous ; et si incomplètement que ce soit, je dirai de *La Fille Élisa* quand je devrais l'écrire en travers sur quelque Lettre de Bucharest ! En attendant, je vous félicite de tout mon cœur et je suis votre dévoué

THÉODORE DE BANVILLE.

Dans son feuilleton du 2-3 avril, le critique annonce, en effet, à ses lecteurs que « le grand événement littéraire de ce moment est la publication du roman de M. Edmond de Goncourt, intitulé *La Fille Élisa* ». De nouveau, Banville admire « avec quelle simplicité et avec quelle grandeur tragique se termine ce livre, qui est comme une protestation et comme un cri révolté de la conscience humaine ».

Aujourd'hui encore, on ne peut s'empêcher d'être touché par *Les Frères Zemganno*. Combien plus émouvante a dû être cette lecture pour ceux qui avaient connu les frères Goncourt ! Banville remercie aussitôt Edmond de Goncourt de l'ouvrage :

Paris, le 8 février 1879.

Mon cher ami,

J'ai reçu votre beau livre et je suis en train de le lire avec tout l'intérêt, avec toute la curiosité, avec toute l'émotion possibles. Je vous parlerai quand j'aurai fini, mais je veux tout de suite vous dire combien j'ai été reconnaissant de ce si aimable envoi.

A vous de tout cœur,

THÉODORE DE BANVILLE.

Un roman ayant pour cadre le cirque était fait pour plaire à Banville, lui qui, plus qu'aucun autre, avait contribué à faire du cirque un objet littéraire. Dès *Les Pauvres Saltimbanques* (qui avaient paru dans *La Revue de Paris* avant la publication en volume chez Michel Lévy en 1853), Banville s'était penché sur ce milieu qui réunissait de grands talents et d'affreuses misères. Banville évoque à maintes reprises le souvenir de ces funambules qui avaient enchanté son enfance et bientôt le clown est pour lui le symbole du poète. Par une ironie étrange, Banville devient lui-même, pour ses contemporains, ce poète-clown : il est classé comme acrobate en poésie. Banville a bien vu le danger d'une telle interprétation et il a réagi, non en combattant une telle association d'idées, mais en montrant toute la poésie, toute la mélancolie d'un Pierrot : la popularité du *Baiser* l'a vengé en quelque sorte de tout ce qu'il avait lui-même souffert par ses *Odes Funambulesques*. Le symbole du clown-poète a frappé l'imagination des poètes. Mallarmé s'en inspire directement dans son *Pitre Châtié* ; ses trois poèmes en prose : *Réminiscence*, *Un Spectacle Interrompu* et *La Déclaration Foraine* montrent l'emprise du thème funambulesque. Il tire

1. Dans *Le Gaulois* du 22 juin 1870, Banville appelle les Goncourt « les veuves du génie de Gavarni ».

même de sa méditation sur la pantomime une partie importante de son esthétique ; en 1886, il vénère avant tout le mime « dont le jeu se borne à une allusion perpétuelle sans briser la glace : il installe, ainsi, un milieu, pur, de fiction » [1].

Toujours à la recherche d'un nouveau milieu pour chaque nouveau roman, Edmond de Goncourt a songé certainement aux écrits de Banville lorsqu'il préparait sa documentation pour *Les Frères Zemganno*. Banville approuve le tableau fait par Edmond de Goncourt qui « sait deviner aussi bien que voir, mélanger l'idéal au réel, observer encore là où nos sens ne peuvent plus nous servir » [2]...

En novembre et en décembre de cette année dans *Le Voltaire* et, depuis janvier jusqu'en mars de l'année suivante dans *Le Moniteur du Bibliophile*, on pouvait lire quelques fragments, appelés *Les Marchands d'Estampes*, signés d'Edmond de Goncourt. Un an plus tard, ces pages furent incorporées dans les deux volumes de *La Maison d'un Artiste*. Cet ouvrage n'est autre chose qu'une description minutieuse de la demeure des Goncourt au 53 du boulevard Montmorency, à Auteuil : vestibule, salle à manger, petit salon, grand salon, escalier, cabinet de travail, cabinet de toilette, chambre à coucher, cabinet d'Extrême-Orient, boudoir, second étage, tout est passé en revue par le maître du logis. A vrai dire, cette énumération nous semble quelque peu fastidieuse, mais on conçoit que, pour un familier de la maison, le livre présentait un intérêt particulier. Et si dans ce livre, on vous qualifie de « poète et d'homme d'esprit et de cœur » [3], n'est-il pas naturel de le trouver exquis ?

Mon cher ami,

Des malheurs réels, le travail forcé m'ont opprimé ; mais ai-je besoin de vous expliquer, à vous qui savez le train de la vie, comment on se trouve empêché de mettre les unes au bout des autres quatre lignes qu'on a le plus envie d'écrire ? En recevant votre lettre, je suis allé chercher *La Maison d'un Artiste*, comme vous me l'aviez permis, et je compte sur la bonne promesse que vous m'avez faite d'y mettre votre dédicace. Merci d'abord pour le charmant et aimable morceau qui me concerne, et merci encore pour le grand plaisir que m'a donné et que me donnera le livre. Il est devenu déjà un de mes classiques, et je le relirai bien des fois. Je l'aime tout à fait parce qu'il réalise le miracle si rare d'un ouvrage où le style est en rapport parfait et absolu avec les objets qu'il a voulu peindre. Vous avez trouvé le moyen de donner à tous votre admirable maison, tout en la gardant pour vous, et aussi de rendre impérissables vos collections et de perpétuer dans l'avenir votre individualité et votre ire. Enfin, moi, simple savetier, j'admire dans votre livre la prodigieuse gamme de vocables, l'amour du mot propre et l'art que vous avez conquis d'exprimer tout, sans être embarrassé jamais. La langue vous obéit, mon cher ami, comme elle obéit à ceux qui l'adorent, et vous voilà au moment où vous faites ce que vous voulez ! Croyez que personne ne le comprend mieux que moi. C'est avec une admiration bien fidèle et sincère que je suis

Votre très dévoué, THÉODORE DE BANVILLE.

1. Stéphane Mallarmé, *Divagations*, p. 195, édition Fasquelle, 1942.
2. *Le National*, 12 mai 1879.
3. Edmond de Goncourt : *La Maison d'un Artiste*, vol., p. 299.

Rien ne pouvait mieux plaire à Edmond de Goncourt que de l'assurer de sa gloire posthume. Très jeunes, les deux frères se souciaient déjà de leur survie littéraire et, bien avant la mort de Jules de Goncourt, ils avaient conçu l'idée de laisser des mémoires et aussi de fonder une académie qui attribuerait six mille francs par an à chacun de ses dix membres et un prix annuel de trois mille francs pour le meilleur roman de l'année. Ce projet fut brusquement révélé au public le 23 juin 1882 par un article d'Ernest d'Hervilly dans *Le Bien Public*. Le journaliste se montre si étonnamment bien renseigné qu'il faut se demander si son maître, Théodore de Banville, ne lui a pas soufflé le secret. Toute une polémique d'ailleurs fut suscitée par ces indiscrétions, si bien que le 11 juillet, Banville crut bon de mettre des « Points sur quelques *i* » dans son feuilleton du *Gil Blas* [1]. « ... Tout le monde sait aujourd'hui que, réalisant un rêve qui lui fut commun avec son frère et dont ils se sont enivrés pendant toute leur vie, le grand écrivain Edmond de Goncourt constitue par son testament une Académie. » Et Banville de démontrer combien il est ridicule de stipuler que seuls les prosateurs en feront partie. Car qu'est-ce que c'est qu'un prosateur? Tous les grands prosateurs sont foncièrement poètes, maintient Banville ; ils le sont doublement, parce qu'ils sont poètes dans leur prose et, aussi parce qu'ils ont tous fait des vers dans leur jeunesse. Sans les poètes, par conséquent, « l'Académie Goncourt cesserait d'être ouverte à tout le monde pour ne plus être ouverte à personne ». La conclusion s'impose : « Le Poète qui a dit le premier mot, dira aussi le dernier. » Évidemment, cet article ne pouvait guère trouver faveur auprès du fondateur de l'Académie à venir et, trois jours après la publication, Banville cherche à dissiper la mauvaise impression ainsi créée.

Paris, le 14 juillet 1882.

Cher ami,

Enfin la cruelle copie qui prend tout mon temps me permet de vous écrire ces deux lignes. Dans ma petite polémique tout ce qu'il y a de sérieux, c'est mon admiration et ma sincère affection pour vous. Je défends la Poésie, même quand elle n'est pas attaquée, mais ne suis-je pas là pour ça ? Il faut bien que je croie à la prose, puisque de notre temps ses chefs-d'œuvre, dont une grosse part vous appartient, me crèvent les yeux ! Je suis très fier d'avoir été désigné par vous pour faire partie de votre Académie que, certes, je ne verrai jamais ; l'important, c'est que vous m'ayez choisi, et que vous accordiez une âme d'artiste à votre très dévoué

THÉODORE DE BANVILLE.

Banville fut-il pardonné? Ce n'est pas sûr. J'attribuerais volontiers à cet article : « Points sur quelques *i* », ce froid survenu entre les deux amis auquel Edmond de Goncourt fera allusion dans son *Journal* le 13 mars 1891. En tout cas, Banville eut gain de cause puisque les poètes ne furent pas exclus de l'Académie Goncourt et que son nom fut maintenu sur la liste des académiciens futurs.

1. Cet article fut incorporé dans *Paris Vécu*, p. 233-238, Charpentier, 1883.

Cette académie, comme on le savait déjà, ne pouvait devenir une réalité qu'après la mort d'Edmond de Goncourt et grâce à l'argent recueilli par la vente de ses biens. Mais Alphonse Daudet et Zola, ayant proposé à Edmond de Goncourt de combler le vide laissé dans la vie littéraire par la cessation des réceptions de Flaubert, boulevard du Temple, s'organisèrent à Auteuil des « parlottes littéraires du dimanche ». Ces « chers et graves dimanches » [1] devaient former, du vivant d'Edmond de Goncourt, comme l'antichambre de son académie. « Le Grenier est... surtout une réunion d'espérances où il est vraisemblable que se recrutera plus tard l'Académie », dit avec raison le premier biographe des Goncourt [2]. Un beau matin, Banville reçut donc un carton portant l'invitation suivante : « Le Grenier Goncourt ouvre des dimanches littéraires, le dimanche 1er février 1885. Il sera honoré de votre présence. » Contrairement à ce qu'on a pensé [3], Banville n'assista pas à l'inauguration du Grenier ; en voici la preuve :

Samedi, 31 janvier 1885.

Mon cher ami,

Je ne serai pas de votre premier Dimanche, ce qui me désole. J'ai été bien touché par votre aimable invitation, et j'aurais voulu vous le prouver tout de suite. Dans les deux seuls jours que me laisse libre la copie obligatoire, j'ai à corriger quatre feuilles d'épreuves, plus titres et tables [4].

A vous de tout cœur,

Théodore de Banville.

Banville, très hospitalier, aimait lui aussi convier ses amis rue de l'Éperon. Réunis autour d'une table chargée de produits bourbonnais et présidée par Élisabeth Rochegrosse, devenue Mme de Banville, on voyait souvent Alphonse Daudet, Mme Daudet (qui a inspiré plus d'un poème à Banville), Edmond de Goncourt avec « le visage pâle d'un sédentaire, encadré de chevelure d'argent, avec la moustache ébouriffée » [5] et le poète avec « son petit œil, vif, inquiet, clair, qui furetait comme le regard d'un acteur par le trou d'une toile » [6]. Sachant qu'Edmond de Goncourt avait hérité de Gavarni une passion pour le jardinage, Mme de Banville lui demandait peut-être conseil pour le Moulin d'Abrôm, propriété de campagne d'où venaient les pâtés et les spécialités bourbonnaises qu'on mangeait chez Banville. Lorsqu'on savait quelles délices gastronomiques et intellectuelles vous attendaient rue de l'Éperon, comment résister à de telles invitations — même si l'on devait ensuite faire seul le voyage en impériale jusqu'à Auteuil ?

Paris, le 5 avril 1886.

Mon cher ami,

Au moment où je reçois votre bonne lettre, ma femme vient déjà de vous

1. Jean Ajalbert, *Les Mystères de l'Académie Goncourt*, p. 10, Férenci, 1929.
2. Alidor Delzant, *Les Goncourt*, p. 279, Charpentier, 1889.
3. Léon Deffoux, *Chronique de l'Académie Goncourt*, p. 38, Firmin-Didot, 1929.
4. Il s'agit probablement des *Contes Bourgeois*, Charpentier, 1885.
5. Jean Ajalbert, *Ouvrage cité*, p. 10.
6. Edmond et Jules de Goncourt, *Charles Demailly*, p. 125.

écrire pour vous annoncer que l'état de souffrance de Mme Daudet nous empêche de nous réunir. Mais nous aurons des rencontres meilleures. Quant au pot-au-feu, comme je suis de votre avis, en dépit de ce grand Flaubert, chez qui d'ailleurs j'en ai mangé d'excellents à Croisset. Et quand on est entre vrais amis, revenus de la cuisine décorative et de beaucoup d'autres blagues, pourquoi ne se donnerait-on pas ce luxe de manger un vrai pot-au-feu, tout bêtement ? C'est une idée à creuser, et si vous le voulez nous y songerons. Ma femme et Georges se joignent à moi pour vous envoyer les meilleures amitiés.

THÉODORE DE BANVILLE.

Est-ce pour manger ce pot-au-feu que Banville invite Edmond de Goncourt quelques semaines plus tard ? Que ne donnerait-on pour écouter ces discussions « entre écrivains qui aiment la littérature », comme le dit Banville dans un billet du 3 mai. Au nouvel an, il songe encore à inviter le solitaire d'Auteuil :

Paris, le mardi 4 janvier 1887.

Cher Ami,

Ma femme et moi, nous vous prions très instamment de vouloir bien dîner avec nous mardi prochain 8 Janvier, à 7 heures et en redingote. Le veston serait même préféré. Nous aurons nos amis Daudet, dont j'ai reçu l'acceptation et de plus, je pense, M. et Mademoiselle Coppée. Nous comptons sur vous, cher ami, et je suis cordialement votre dévoué

THEODORE DE BANVILLE.

En effet, le 8 janvier 1887, Edmond de Goncourt note dans son journal : « Dîner, chez Banville » en compagnie des Daudet, de François Coppée et de sa sœur et il parle encore de « Banville avec son ironie à lui, ironie toute charmante dans sa forme bonhomme »...

Une autre invitation lancée à Edmond de Goncourt lui annonçait un succès inattendu :

Paris, le mardi 8 janvier 1889.

Cher ami,

Vous serez tout à fait aimable si vous voulez bien nous faire le grand plaisir de venir dîner lundi prochain 14 Janvier, à 7 heures. Ai-je besoin de vous dire : en veston. Nous aurons, en tout, nos amis Daudet, et ainsi nous serons tout à fait dans l'intimité.

Aujourd'hui je suis allé demander une loge à l'Odéon, et avec quelle joie sans mélange j'ai subi un refus, imposé par le chiffre des recettes et de la location. Voilà qui coupe court aux polémiques !

Ma femme compte sur votre acceptation et vous offre ses plus affectueux souvenirs.

Votre vieil ami,

THÉODORE DE BANVILLE.

L'adaptation de *Germinie Lacerteux* avait été représentée pour la première fois à l'Odéon le 19 décembre 1888. Comme le roman, la pièce avait donné lieu à une véritable bataille littéraire, ce que, de son propre aveu, l'auteur supportait très mal. A part Banville, les étudiants en médecine et en droit, Edmond de Goncourt avait trouvé peu de partisans.

En 1883, avait paru chez Charpentier une cinquième édition de *La*

Lorette, avec un dessin de Gavarni gravé à l'eau-forte par Jules de Goncourt. Le tirage en était limité à cinq cents exemplaires sur grand papier et cinquante exemplaires de passe, destinés aux amis de l'auteur survivant. Ce fut un de ces exemplaires que reçut Banville :

Paris, samedi 10 novembre 1887.

Mon cher ami,

Mille fois merci de m'avoir exaucé si généreusement, si royalement, et si vite ! Avec sa bonne dédicace, sa précieuse eau-forte, ce bel exemplaire de *La Lorette* m'apporte une vraie joie. Il complète, ou à peu de chose près, mes Goncourt, autant qu'une chose humaine est possible.

Bien à vous de tout cœur,

THÉODORE DE BANVILLE.

Quand on se rappelle que *La Lorette* fut d'abord publiée dans *L'Éclair* et dans *Le Paris*, en 1852-1853, à l'époque où Banville fit la connaissance des Goncourt, on comprend que cet envoi lui était précieux par le souvenir du temps passé.

Les années 1880-1890 sont pour Théodore de Banville des années de grande activité. Si sa collaboration hebdomadaire au *National* s'est brusquement arrêtée en janvier 1884, depuis 1881 il donne au *Gil Blas* ses *Scènes de la Vie* et ses *Petites Études*. Parmi celles-ci se place *La Lanterne Magique* qui, dès 1883, paraît chez Charpentier dans le même volume que la deuxième édition augmentée des *Camées Parisiens*. On trouve, parmi les quatre douzaines de camées nouveaux, celui des frères Goncourt. Le voici :

Tous deux ont le front large et puissant ; celui d'Edmond est plus haut, celui de Jules plus proéminent au-dessus des yeux, et en regardant ces deux frères, on voit que le même appétit de deviner l'énigme les tient et les dévore. Maintenant les années ont passé ; l'œuvre qui a coûté bien cher est faite en partie. Edmond est demeuré aussi beau qu'il fut jadis, mais d'une beauté autre, et qui raconte l'histoire des luttes, des déceptions, des efforts, des triomphes amers, des défaites glorieuses qui ont rempli sa vie. Il est devenu d'une pâleur presque effrayante ; sa bouche pâle, d'une belle forme, se tourmente sous de longues moustaches. Le front large est penseur et sérieux ; les cheveux devenus gris... et que l'auteur porte longs toujours, retombent sur le front, comme lassés ; les joues laissent voir les pommettes saillantes et les maxillaires d'un carnassier toujours acharné sur sa proie, et sur tout ce visage fier, énergique et désolé se lisent l'obstination au devoir, et la morne, la farouche, l'incurable tristesse d'être seul [1].

Quelle différence entre ce camée et le croquis rapide de Jules Renard qui ne voit en Edmond de Goncourt qu'un « gros militaire en retraite » [2].

Dans ses *Souvenirs* publiés en 1882, Banville n'avait pas parlé de son amitié pour les Goncourt. Dans ses « nouveaux souvenirs » groupés sous le titre : *L'Ame de Paris* et publiés en 1890, il décrit les dîners Magny et trace le portrait de chacun des convives en commençant par

1. Ce camée est le premier dans la Cinquième Douzaine. *Cf. La Lanterne Magique*, p. 380-381, Charpentier, 1883.

2. Jules Renard : *Journal*, 5 mars 1891, Bernouard, 1927.

les Goncourt. Toujours dans le même volume, il leur dédie « Le Quai Voltaire », chapitre consacré à l'art du collectionneur. Nulle part, Banville ne s'attarde sur ses relations avec les deux frères. Il se pourrait qu'Edmond de Goncourt se fût vexé de cette omission car, lors de la publication du premier volume de *Souvenirs*, il nota dans son *Journal* à la date de 1882 : « Très amusants les *Souvenirs* de Banville. Pas un mot de vérité vraie, des modernes de contes de fée, mais vus avec une optique toute particulière à l'homme. L'optique de l'hyperterrestre funambulesque. »

Malgré le ton acerbe de cette critique, Edmond de Goncourt a tenu, cependant, à faire aux *Souvenirs* de Banville les honneurs de sa vitrine d'exposition, vitrine qui était réservée exclusivement aux ouvrages d'amis intimes. Dans ce but, Edmond de Goncourt a voulu faire orner le livre du portrait de l'auteur, travail dont il charge le beau-fils de celui-ci, Georges Rochegrosse.

Mardi, 20 mai.

Mon cher ami,

J'ai vu ce matin seulement Rochegrosse qui était à la campagne. Il m'a dit tout de suite qu'il sera infiniment heureux de faire mon portrait pour vous. Il sera à votre disposition, quand et comme vous le voudriez. Vous pourrez donc faire relier le volume.

Bien à vous,

THÉODORE DE BANVILLE.

Rochegrosse (20, rue Chaptal) ira chez vous, quand vous le lui direz, chercher le volume ou la couverture.

La requête d'Edmond de Goncourt nous a valu un des meilleurs portraits de Banville âgé. L'original, ainsi qu'une page du manuscrit, fut collé sur la page de garde des *Souvenirs* qui furent reliés en plein vélin par Pierson [1]. Ce fut de cette manière délicate que l'aîné des Goncourt marqua son estime pour Théodore de Banville.

Le 13 mars 1891, le poète succomba à une attaque d'apoplexie. Le même jour, Edmond de Goncourt note : « Je lis ce soir, dans un journal, la mort de ce vieux camarade de lettres, Théodore de Banville. Diable, diable, les gens de mon âge s'en vont autour de moi. Il faut cette année pousser les préparatifs de sa sortie de scène. Au fond, malgré le froid arrivé entre nous, je lui suis resté et lui reste toujours reconnaissant de son article sur mon frère. » Ce détachement forme un contraste frappant avec l'effet produit par la nouvelle sur la plupart des amis du poète, avec les sanglots d'un Dumas fils [2] comme avec la douleur plus contenue d'un Mallarmé qui, dans le *National*

1. Ce volume figura à l'Exposition Goncourt à Paris en 1946.

2. A l'annonce de la mort de Banville, Dumas fils, qui assistait à une répétition à la Comédie-Française, éclata en larmes, sanglotant qu'il avait perdu un père. Cette anecdote est racontée par Jules Claretie dans son *Journal*, encore inédit, mais qui paraîtra prochainement par les soins de Mme Georges Claretie, à qui nous devons cette communication.

Observer et *Le Mercure de France*, rend un suprême hommage à celui qui fut « le son même de la lyre ».

Après la mort d'Edmond de Goncourt, survenue à Champrosay le 16 juillet 1896, on procéda à l'inventaire de la fameuse collection. En parcourant le catalogue établi lors de la vente, on constate que Banville avait offert aux frères plus de quarante volumes de ses œuvres, tous avec dédicace et la plupart sur grand papier. Depuis sa rencontre avec les Goncourt, c'est-à-dire à partir des *Odelettes*, chacun de ses livres en prose et en vers, voire chaque nouvelle édition, a été offert par Banville à ses amis bibliophiles.

Un historien de l'Académie Goncourt affirme qu'Edmond de Goncourt ne pouvait souffrir les poètes, ni ceux du présent, ni ceux de la veille, comme Banville et Gautier qui figurent sur la liste de son académie [1]. L'orgueil chatouilleux, l'hypersensibilité et la misanthropie d'Edmond de Goncourt le rendaient peu commode, mais, grâce sans doute à l'humeur égale de Banville, leur amitié a duré près de quarante ans. Ils s'estimaient réciproquement, car chacun sentait chez l'autre un désir d'élever le niveau général des lettres et ils proclamaient inlassablement les valeurs éternelles de l'art. Dans la *Préface* de *Chérie*, les Goncourt espèrent se survivre par « la recherche du Vrai en littérature, la résurrection de l'art du XVIII^e^ siècle, la victoire du japonisme »... Banville, plus modeste, se considère comme le champion de la poésie. Ils combattent ainsi un ennemi commun : le prosaïsme, la vulgarité de pensée et de style des écrivains populaires comme Ponsard. Le rôle du feuilletoniste est loin d'être facile et parfois, pour des raisons étrangères à l'art, — souvent par pure bonté, — Banville a commis des erreurs, même des erreurs graves ; mais la plupart du temps, il a fait preuve d'un savoir et d'un jugement étonnants. Presque toujours, il a su distinguer les grands talents. Dès la première heure, Baudelaire et Villiers de l'Isle-Adam, Flaubert et Mallarmé, Daudet et Maupassant, Zola et Michelet ont trouvé en lui un défenseur zélé. De la même façon, il a compris aussitôt l'originalité et la force des Goncourt. Malgré le tollé général, il a persisté à signaler les mérites de leur théâtre : pour lui, *Henriette Maréchal* et *La Patrie en danger* « sont deux maîtresses œuvres, d'une conception virile et puissante et d'une exécution neuve » [2]. Il admire « ces étonnants paysages parisiens de *Germinie Lacerteux*, où les frères Goncourt trouvèrent une si belle couleur pour peindre les terrains nus, les masures, les vulgarités des banlieues » [3]... « Rien de plus nouveau et de plus actuel, selon Banville, que *Renée Mauperin*, un drame émouvant et sinistre » [4] et il proclame que *La Fille Élisa* « n'est pas seulement une œuvre d'art, mais une revendication » [5]. Il ne se lasse pas de louer « l'écriture artiste » qui est

1. Jean Ajalbert : *Ouvrage cité*, p. 17.
2. *Le National*, 1^er^ septembre 1879.
3. *Le National*, 12 mai 1879.
4. *L'Artiste*, 15 avril 1864.
5. *Le National*, 2-3 avril 1877.

picturale, imaginative, évocatrice, où on chercherait en vain la cheville, le procédé, le remplissage, la phrase toute faite, sincère et habile à créer, trouvant toujours le mot décisif et technique, même pour fixer l'insaisissable, d'ailleurs variée, diverse, ondoyante, se renouvelant sans cesse comme un Protée et inépuisable en ressources inattendues, sans cesser jamais d'être nette et grammaticale, tel est l'outil avec lequel peintres, romanciers, historiens, ils ont représenté le passé, la vie, l'âme humaine... de même que par l'intensité du style ils ont donné aux choses les plus viles et les plus vulgaires la noblesse de l'art [1].

Dans cette description du style des Goncourt, Banville se souvient certainement de l'analyse célèbre que faisait Gautier du « style de décadence » dans sa *Préface* aux *Fleurs du Mal* de 1868 : « style ingénieux, compliqué, savant, plein de nuances et de recherches, reculant toujours les bornes de la langue, empruntant à tous les vocabulaires techniques, prenant des couleurs à toutes les palettes, des notes à tous les claviers, s'efforçant à rendre la pensée dans ce qu'elle a de plus ineffable », ce style de décadence qui est « le dernier mot du Verbe sommé de tout exprimer ». C'est bien comme des écrivains de décadence, pris dans ce sens précis, que Banville voit les Goncourt : « les Goncourt sont des écrivains nouveaux, mais nouveaux comme on peut l'être dans une époque d'érudition raffinée et multiple, à la condition de s'être tout assimilé et de tout savoir » [2].

Cette nouveauté du style des Goncourt que souligne Banville, comme Gautier avait souligné la nouveauté du style de Baudelaire (qui exprimait « des idées neuves avec des formes nouvelles »), est aussi ce qui frappera plus tard le Huysmans d'*A Rebours* : « En somme, dit Huysmans de l'écriture artiste, c'était le verbe indispensable aux civilisations décrépites qui, pour l'expression de leurs besoins, exigent des acceptions, des tournures, des fontes nouvelles et de phrases et de mots. » L'enthousiasme de Des Esseintes pour *La Faustin*, ce livre qui était « l'un des volumes les plus caressés » par lui, nous permet d'être moins étonné par cette affirmation de Banville : « Il n'y eut pas, dans toute notre grande époque littéraire de révolutionnaires en art plus absolus et plus violents que ces hardis écrivains. [3] »

EILEEN SOUFFRIN.

1. *Le National*, 9 février 1874.
2. *Le National*, 9 février 1874.
3. *Gil Blas*, 22 juin 1870.

NOTES ET DOCUMENTS

SUR DEUX ACTES PAROISSIAUX INTÉRESSANT L'HISTOIRE DE MALHERBE

I. — La mort de Malherbe.

On sait que la date en fut d'abord mise au *16* octobre 1628. Et rien, tout un temps, ne devait aller contre. Il fallut, en 1864, la publication, par Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, p. 828, de l'acte d'inhumation, pour reporter au « 6 ou 7 » du même mois, le jour où Malherbe s'éteignit, à Paris, chez son parent De Chandeville qui, l'année précédente, l'avait accueilli, venant de « l'Image Notre-Dame ».

Aussi bien, rappelons l'acte, qui est bref, tel que Jal l'a donné.

> Le mesme jour samedi 7 octobre 1628 le conuoi de deffunct noble homme de Malleherbe, viuant gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, pris rue des faucés St-Germain-l'Auxerrois, tout deuant l'autel [*sic*] de Longueuille ; ouuerture de tombe, beaux paremens, belle argenterie et poille de ces messieurs de la paroisse.

L'abbé Bourrienne, venant à publier le texte à nouveau (*Malherbe ; points obscurs et nouveaux de sa vie normande*, Paris, 1895, p. 183), rappela en même temps le *Mémorial généalogique* de Jean Beaullart, cousin du poète, commenta le tout, et put conclure à la date ferme du *6*, — du vendredi 6, — qui, depuis lors, fit loi, hors sans doute auprès de possibles chroniqueurs pressés.

A la décharge des premiers biographes de Malherbe (y compris Lalanne, t. I, 1862, p. XLII), disons que chacun d'eux pouvait, avant Jal, croire ne point errer, puisqu'appuyé du témoignage même de M^me^ de Malherbe qu'on pouvait tenir pour exactement informée. De celle-ci, le quatrième et dernier testament (1^er^ août 1629) dit en effet :

> ... Item je, dicte testatrisse, veus et ordonne que chascun jour des descès desdicts sieurs de Malherbe, mon mary et filz respectivement, qui sont les treze juillet et seze octobre, ensemble le jour de mon dexcès, soyt selébré [...] une haute messe ou cantar etc. [1].

1. Arch. des Bouches-du-Rhône, Dépôt d'Aix, Fonds de la Sénéchaussée, Reg. coté IV. B. 755, non fol. — Roux-Alpheran, en 1840 (*Mém. de l'Académie d'Aix*, t. IV, p. 409), a publié le passage dans un long fragment du testament, d'ailleurs reproduit pour une autre fin.

Pour la veuve du poète, *16* octobre ; et pareillement — rappelons-le avec Bourrienne (*loc. cit.*) — pour Jean Beaullart, son parent.

Conclure ici, c'est simplement reconnaître qu'en dépit de deux opinions personnelles, de prime abord qualifiées, la date ressortant, en fin de compte, de l'acte officiel, a su prévaloir.

II. — La naissance d'Henri de Malherbe.

Du fils — fils aîné, peut-on croire — de Malherbe, l'on sait la brève existence : né à Aix en 1585, mort à Caen, à l'âge de deux ans et trois mois. L'on sait aussi l'épitaphe — « inscription en marbre, avec telles parolles et non aultres que celles qu'il plairra audict sieur de Malherbe » — demandée, recommandée au poète par sa femme en un testament du 9 décembre 1600. Dans l'église Saint-Étienne de Caen, « chappelle des prédécesseurs dudict sieur », l'enfant reposait, d'ailleurs, depuis déjà trois ans. Malherbe finit par s'exécuter un jour ; et Roux-Alpheran (*Appendice* de 1841, à ses *Recherches biographiques sur Malherbe*), puis Ludovic Lalanne (t. I, p. 359-360), ont reproduit le morceau, long plus qu'à souhait et froid singulièrement, où l'auteur, entre autres choses, fait dire à son fils :

... Je naquis en la ville d'Aix, en Provence, le dimanche XXI de juillet, en l'année MDXXCV, entre cinq et six heures du soir. Monseigneur Henri d'Angoulême, frère naturel du Roi, etc.

L'indication est nette et précise. On en a cru Malherbe sur parole ; on l'en croit encore. Quelle qu'en semble l'autorité, il est permis de vouloir confirmer le témoignage.

De l'acte baptistaire, Roux-Alpheran (*Les Rues d'Aix*, Aix, 1846, t. I, p. 556, n. 1) avait signalé l'existence, mais sans plus. Voyons-en donc le texte tel — strictement tel — qu'il nous est resté :

Anno 1585, et die primo mensis augusti, baptizatus fuit Henricus de Mal o Erbo, filius Domini francissi de Malerbo et Magdalena de Carriolis, conjugum, cujus patrinus fuit illustrissimus dominus dominus [*sic*] magnus ac potens prior galliae gubernator provincie qui vocatur Henricus d'Angolesme, matrina vero domina Martha de Vercol, uxor domini presidentis Carriolis.
L. Cozolus, curatus [1].

C'est-à-dire qu'une date y paraît, différente de celle que Malherbe fera plus tard graver dans le marbre. Date non tout imprévue d'ailleurs ; déjà signalée, en effet, si accessoirement que ce fût [2]. En définitive, qu'adopter : 21 juillet ou 1er août ?

1. Arch. des Bouches-du-Rhône, Dépôt d'Aix, Paroisse de La Madeleine, Reg. 33, fol. 182.

2. Au cours d'un article dans la *Rev. des Cours et Conférences*, 15 juillet 1939, je l'avais avancée (p. 580, n° 1), contre quoi l'érudit M. Lebègue s'est, d'un mot, par la suite élevé (*Biblioth. d'Humanisme et Renaissance*, t. III, 1943, p. 53, n° 1, — là même où, n. 2, un lapsus seul a pu faire mettre à 1582 le mariage de Malherbe : l'acte est du 1er octobre 1581, insinué le 20).

On observera d'abord que, si la naissance remontait au 21 juillet, il est difficile d'admettre que, le baptême ayant été, pour une raison inconnue, remis à plus tard, l'enfant n'ait été ondoyé, en attendant. C'était d'usage, pour ne pas dire de rigueur ; et l'on voit des raisons déjà pour que Malherbe ne s'y fût soustrait. Or, la lecture de l'acte ci-dessus ne nous a fait voir nulle trace d'une mention conforme, — pas davantage d'une date de naissance autre que celle où il fut rédigé.

Et d'autre part, quelque précision de jour et d'heure que Malherbe produise, — *trois ans et davantage* après coup, on l'a vu, — convient-il de faire à ses dires toute confiance ? plus grande confiance que n'en mérita, plus haut, Madeleine de Coriolis, *récemment* veuve ? Il se pourrait bien que, tout comme un autre et plus qu'un autre, il eût parfois péché en matière de dates (oserai-je, par parenthèse, dire qu'en dépit des apparences le lapsus ne me paraît pas si véniel, de cette lettre à Scipion du Périer, d'un 2 janvier 1628 mis par Malherbe à 1627 [1] !...). Peut-être vaudrait-il d'y aller voir, si cela, tout compte fait, ne semblait devenir superflu.

Pour finir, et puisqu'un acte de 1628 a su ramener au vrai une date arbitraire, acceptée jusqu'à ce qu'il fût connu, la question n'est plus que de savoir si un acte tout semblable, de 1585, enfin produit, peut, à son tour, prétendre en redresser une autre [2].

G. Saintville.

1. Publiant tour à tour cette lettre, l'abbé Bourrienne (1895), puis M. Mongrédien (1921) et M. Lebègue (1923), se sont tenus à simplement en rectifier la date.

2. En marge de tout ce qui précède, et s'agissant alors *de la mort* d'Henri, peut-on relever que Lalanne présente deux dates différentes : le *28* octobre (t. I, p. 360) dans le texte de l'épitaphe, évidemment, et puis le *20* à la page précédente, dans une note, sans explication. Lapsus de sa part ? ou flottement encore, dans un sujet qui, décidément, n'en manque pas ?

RACINE ET LA TRAGÉDIE SCOLAIRE
UNE « ATHALIE » FRANÇAISE DE 1683

Les sources authentiques d'*Athalie* ont été assez nettement indiquées par Racine lui-même. Il allègue, dans la *Préface*, outre la Bible (en particulier, les *Rois* et les *Paralipomènes*), les historiens des Juifs, Flavius Josèphe et Sulpice Sévère, et M. de Meaux[1]. Les notes autographes laissées par le poète à l'état de brouillons[2] allongent cette liste de quelques noms, en particulier celui de Jean Lightfoot[3], complètent l'indication des sources bibliques[4], et précisent enfin les références à la Bible et à Josèphe, nous signifiant que Racine lisait la première dans le texte de Port-Royal, celui de Lemaître de Sacy, et le second, dans une adaptation également port-royaliste, celle d'Arnaud d'Andilly.

Mais, en fait de tragédie ayant traité avant Racine le même sujet, on ne cite qu'une *Athalia* latine, présumée inédite, jouée en août 1658, au Collège de Clermont, d'ailleurs avec un certain faste, au témoignage de la *Muze historique* de Loret[5]. Or, en fait de tragédie de collège, nous avons, déjà française et bien plus récente (sept ans seulement avant celle de Racine[6]), une première *Athalie*, jouée le 29 juil-

1. Bossuet, *Discours sur l'Histoire Universelle*, 1681, 1re partie, chap. VI. Cf. édit. de Lyon, 1813, t. I, p. 24-26. Bossuet ne fait que relater très sommairement le récit des *Rois* et de Flavius Josèphe.

2. Cf. Racine, *Théâtre*, éd. E. Pilon et R. Groos, Paris, 1931 (Bibl. de la Pléiade), p. 821 sqq.

3. De Jean Lightfoot, *Œuvres Complètes*, 1686, Racine a retenu quelques détails d'histoire judaïque.

4. *Ezéchiel*, *Jérémie*, *Judith*, etc... Et, de la littérature patristique, Prudence, Saint-Augustin, etc... En ce qui concerne la Bible, Racine n'a pas seulement exploité un chapitre des *Rois* : c'est de tout l'ensemble de l'œuvre, patiemment relue en sa retraite, qu'il est imprégné : Cf. D. Mornet, dans son édition du *Théâtre de Racine*, Paris, Mellottée, s. d., p. 866.

5. Cf. *Théâtre* de Racine, éd. Paul Mesnard (Grands Écrivains), t. III, 1865, p. 586 ; éd. G. Truc (Édition dite Guillaume Budé), t. III, 1930, p. 285. Et G. Mongrédien, *L'Athalie de Racine*, Paris, 1929.

6. Racine donne une lecture partielle d'*Athalie*, dès novembre 1690 ; la pièce est jouée en janvier 1691.

let 1683 [1] au Collège de Tiron, dans le Perche [2]. Le programme imprimé de la fête, en nous donnant l'argument et le résumé détaillé de la pièce, nous permet de nous en faire une idée assez nette [3].

ARGUMENT.

Athalie, fille d'Achab Roy d'Israel, et de Iezabel, et veuve de Ioram, Roy de Iuda, résolut, après la mort de son fils Ochozias, de monter sur le Thrône. Pour ce sujet, elle fit mourir tous les fils d'Ochozias, excepté Ioas, qui fut sauvé en cette manière ; Iosabeth, sœur d'Ochozias et femme du Grand Pretre Ioad ou Ioïade, étant entrée au Palais et ayant trouvé au milieu du carnage Ioas, qui n'avoit encore qu'un an, et que sa nourrice avoit caché, le prit et le nourrit dans le Temple, sans que personne en eust connoissance que son mary, durant les six années du Regne d'Athalie [4]. Au bout de ce temps, Ioïade persuada à cinq Capitaines, aux Lévites et aux principaux des Tribuns, d'ôter la couronne à Athalie et de la mettre sur la tête de Ioas. On amena donc cet Enfant, on le couronna, on le consacra avec l'huile sainte [5]. La Reïne avertie de ce qui se passoit, accourut au Temple : Ioïade commanda aux Capitaines de se saisir d'elle et de l'égorger : ce qui fut aussi-tost exécuté [6]. On alla ensuite au Temple de Baal, qu'Athalie avoit fait bâtir ; on le ruina de fond en comble, et on tua Mathan qui en estoit le Sacrificateur [7].

Acte Premier [8].

Le Grand Prêtre Joïade, pour mieux cacher le dessein qu'il avoit d'élever Joas sur le Thrône, mit, quelques jours avant que d'exécuter son projet, cet enfant à la Cour, luy faisant donner un habit de Page de la Reïne, et luy fai-

1. Voici le titre exact de l'opuscule : « ATHALIE, | REINE DE IUDA, | TRAGÉDIE. | Sera représentée en Vers François au Collège de Tyron. | Le 29. Iuillet, à une heure après midy. || A Chartres, | de l'Imprimerie d'ESTIENNE MASSOT le jeune Imprimeur et | Marchand Libraire, ruë des Trois-Maillets. 1683. | Avec Permission. » In-4° de 12 pages chiff. Permis d'imprimer (*in fine*), daté de Chartres, 19 juillet 1683.

2. Tiron, dans la forêt du Perche, près de Nogent-le-Rotrou. S'y trouvait le monastère primitif de la « Congrégation de Tiron », fondée en 1109, par Bernard d'Abbeville ; il était de l'ordre de saint Benoît. L'institution fut rattachée, en 1629, à la Congrégation de Saint-Maur.

3. Nous corrigeons quelques coquilles d'imprimerie.

4. Tout ceci traduit fidèlement FLAVIUS JOSÈPHE, *Antiquités Judaïques*, l. IX, 7, I. Cf. *Œuvres de Josèphe*, éd. G. Dindorf, Didot, 1865, t. I, p. 349. « Εἰσελθοῦσα δὲ εἰς το βασίλειον καὶ τοῖς ἀπεσφαγμένοις τὸν Ἰώασον... ἐγκεκρυμμένον εὑροῦσα μετὰ τῆς τρεφούσης.... »

5. L'affaire du complot est plus détaillée chez Josèphe, l. IX, 7, 2.

6. Plus développé chez Josèphe : Athalie ordonne à ses hommes de se saisir de Joas ; ce n'est que par réplique que Joad donne l'ordre de se jeter sur elle : et d'aller la tuer dans la vallée du Cédron, pour ne pas souiller le Temple.

7. Plus développé chez Josèphe (IX, 7, 4). Avant la destruction du Temple et la mise à mort de Mathan (Maathan ou Μααθάν), Joad fait prêter serment de fidélité au roi par le peuple et l'armée, puis, par Joas, le serment de fidélité à Dieu. Suivent (IX, 7, 5), en conclusion, l'installation du nouveau roi et les actions de grâces. — Plus loin (VIII, 3-1), Josèphe évoque le temps où, après la mort de Joad, Joas se laisse corrompre et se change en plomb vil.

8. Entre l'Argument et le résumé des Actes, notre livret porte les mentions suivantes : « Chapitre XI. du IV. livre des Rois et Chap. VII. du liv. IX. de Iosèphe en son hist. des Juifs. La scène est à Jérusalem. Louis de Doncœur, ouvrira le Théâtre. » — Le récit de la Bible (II. Rois, II, cf. Bible, trad. Louis Segond, Paris, etc., 1943, p. 295) où Joad se nomme Jehojada (Athalie, Joas, Mathan ont leur même nom), est repris tout entier dans Josèphe. Chez celui-ci, Athalie s'appelle Gotholia (Γοθολία), Joas Ioasos (Ἰώασος) et Joad Iodaos (Ἰώδαος).

sant porter le nom de Josabin. Joas ainsi déguisé est envoyé par sa Maistresse chercher Joïade et Josabeth, qui viennent aussitost pour recevoir ses ordres. Quelques temps après leur arrivée, cette Megere paroît, et tâche avec son Prêtre Mathan de les retirer du culte du vray Dieu et de leur faire adorer Baal. Mais ils détestent tous deux, avec une générosité digne de leur rang, cette proposition impie. C'est ce qui fait entrer la Reïne en fureur, qui les chasse de sa présence, et qui prent la résolution de faire reconnoître par la force des armes Baal pour vray Dieu. Pour ce sujet, elle ordonne qu'on luy ameine ses Capitaines, afin qu'elle leur signifie sa volonté.

Second Acte.

Pendant qu'on cherche les Capitaines, Triphon, qui se dit fils d'un Ambassadeur envoyé autre-fois vers Jezabel mere d'Athalie par Ithobal, Roy de Sidon, vient à la Cour, et y est receu favorablement. Sur la fin de l'entretien de la Reïne avec ce nouveau Courtisan, les Capitaines, qu'elle avoit mandez, arrivent. Elle leur découvre le dessein qu'elle a de contraindre ses sujets d'offrir de l'encens à Baal. Ils luy promettent leur secours, mais cette promesse est bien éloignée de leur résolution, puisque Joïade les a déjà gagnez, et qu'ils ont dessein de défendre l'honneur du vray Dieu, et de couronner Joas, que Joïade a fait revenir secrètement du Palais au Temple ; afin de changer, quand il en sera temps, ses habits de Page en ceux d'un Roy.

Troisième Acte.

Joïade vient une seconde fois au Palais avec Josabeth par l'ordre d'Athalie, qui, ayant entendu parler d'un tumulte populaire, craint que le Sacrificateur ne l'ait excité à cause du changement de Religion qu'elle luy a proposé. Pour étouffer le mal dans sa naissance, elle fait de nouveaux efforts pour pervertir Joïade et son Epouse, mais en vain. Cette sainte opiniâtreté augmente tellement sa rage, qu'elle les fait mener en prison. Cependant Ismaël, un des cinq Capitaines gagnez par Joïade, fait accroire à la Reïne que la cause de la révolte de la populace est le dessein qu'elle a de couronner le fils de Joïade, dans la créance qu'elle a que c'est un des fils d'Ochozias. Athalie veut aller rompre ce dessein : mais Ismaël luy represente, qu'il est dangereux d'user de violence en cette conjoncture, et qu'il vaut mieux gagner le peuple, et le pousser à mettre entre ses mains le fils de Joïade pendant l'absence de son Père. La Reïne, qui le croit être de son parti, suit son avis, et l'envoye vers le peuple pour faire ce qu'il dit être le meilleur. Ensuite, elle fait venir ces [pour : *ses*] deux Illustres Prisonniers, et après mille invectives inutiles, elle les envoye dans une prison plus étroite et plus forte qu'auparavant.

Quatrième Acte.

Athalie demeure fort surprise, quand elle apprend d'Ismaël qu'il n'a peu éteindre le feu de la sédition, et que même quelques-uns des Colonels, qui luy avoient engagé leur foy, se sont rangez du côté des mutins. La rage mêlée avec l'étonnement luy fait prendre la résolution de faire mourir sur le champ Joïade et Josabeth. Mais Ismaël détourne adroitement ce coup, et luy fait encore espérer qu'on luy livrera le fils de Joïade, parce qu'Elisaphat, un des Colonels, travaille à cela de toutes ses forces. En même temps, il luy conseille de faire encore quelque effort pour fléchir le Sacrificateur. Comme elle croit qu'il n'y a rien que de sincère dans les conseils de son Colonel, elle attaque encore un coup les cœurs de Joïade et de sa femme, et leur reproche leur ambition de vouloir usurper la Couronne pour leur fils, et leur dit que s'ils veulent luy faire croire le contraire, il faut qu'ils luy livrent ce fils. Mais elle ne peut donter ces cœurs invincibles ; c'est pourquoy elle se retire avec une rage inexplicable. Alors Josabeth se voyant seule avec son Epoux et Ismaël, accuse ce brave Colonel de lâcheté et d'infidélité ; parce que jugeant mal de

son cœur par les paroles qu'il a dites en sa présence à la Reine, elle s'imagine qu'il a quitté le parti de Joas. Joïade luy fait les mêmes reproches, Ismaël tâche de les désabuser ; mais il perd sa peine. Pendant cette contestation, un Officier de la Reine vient voir si le cœur des deux Prisonniers est toujours endurcy. Aprenant d'Ismaël qu'il n'a rien peu gagner sur eux, il leur déclare, de la part de sa Maistresse, que s'ils veulent obéir et luy donner leur fils, elle les mettra en liberté, adoptera ce fils et le fera son héritier. Mais ils se mocquent de ces propositions pleines d'artifices, et retournent en prison, résolus de souffrir la mort pour la querelle de Dieu et de Joas.

Cinquième Acte.

Le Prêtre d'Athalie luy dit, que tous ses Colonels ont violé la parole qu'ils luy ont donnée ; mais Athalie, trompée par Ismaël, ne peut croire que ce Colonel et Elisaphat soient du parti contraire. Elle s'affermit dans son opinion quand elle apperçoit Elisaphat qui luy ameine Zacharie fils de Joïade : et il semble qu'elle n'a plus rien à craindre, puisqu'elle a, entre ses mains, un enfant, qu'elle a creu jusques icy être celuy, à qui on veut donner la Couronne : mais si elle reçoit quelque joye, elle est bien-tost suivie de tristesse ; si elle a eu quelque espérance de se maintenir sur le Thrône, son âme est bien-tost saisie d'une crainte plus grande et plus juste qu'auparavant. Car Ismaël vient luy dire que, si on a obtenu du peuple le fils de Joïade, ce n'a été qu'en mettant hors de prison son père et sa mère, ce que sa Majesté avoit permis de faire, et que Joïade, étant libre, a fait couronner Josabin, faisant accroire au peuple que c'est cet enfant, et non pas Zacharie qu'on luy a enlevé, qu'il a toujours eu intention de faire Roy : et que s'il luy a fait porter quelque temps l'habit de page et le nom de Josabin, ce n'a été qu'afin de venir mieux à bout de ses desseins ; et que c'est le fils d'Ochozias sauvé et caché par Josabeth, et que son vray nom est Joas. Athalie croit, que pour faire descendre Joas du Thrône, où il vient de monter, il faut user de ruse. La nouvelle arrivée de Triphon à la Cour luy en fait inventer une ingénieuse à la vérité, mais inutile : car si-tost que cette marâtre est arrivée au Temple, on la massacre. La nouvelle de sa mort met hors de crainte, et instruit pleinement Zacharie, qui estoit demeuré au Palais avec Elisaphat, du saint et de l'utile complot de ses parens et des Colonels. Pendant qu'il se réjouït d'un succès si heureux, le nouveau Roy arrive avec Joïade, et aprent incontinent après qu'on a mis à mort le Prêtre d'Athalie ; et après les prières de Joïade et des Courtisans pour la prospérité de son règne, va trouver Josabeth pour la remercier des grâces qu'il a receuës de sa part [1].

Cette *Athalie* fut certainement représentée à l'occasion de l'annuelle distribution des prix, comme le *Crispe* de 1687 et le *Saint-Anthime* de 1689 [2]. La représentation fut curieusement agrémentée de récita-

1. Suit la mention : « Antoine Le Boulleur, fermera le Théâtre », puis la distribution de la pièce. A part quoi, nous avons donné le texte intégral de l'opuscule. Athalie était Louis Chevallier, de Nogent-le-Rotrou ; Joas, Antoine Le Boulleur, du Perche, etc... Retenons-en les indications suivantes : les Capitaines, gagnés par Joad, avaient nom Maasie, Azarie, fils de Jeroham, Azarie, fils d'Obed ; Elisaphat et Ismaël ; le Capitaine des Gardes d'Athalie, Joathan ; il y avait, en outre, quatre pages. Les autres personnages ont été cités dans l'analyse de la pièce. Les noms des acteurs montrent que le public du collège était fait de bourgeois et de nobles, principalement de la région du Perche, de Nogent, Chartres et Paris.

2. *Crispe, tragédie,* « en vers latins et françois », jouée à Tiron, « le 7 août 1687 à midy », pour la distribution des prix ; *Saint Anthime, évêque et martyr, tragédie chrestienne,* jouée à Tiron le 11 août 1689, à onze heures, dans les mêmes conditions. Citons encore un *Ctlandre, tragédie en vers françois,* jouée à Tiron le 26 février 1688, à midi. Toutes ces pièces éditées l'année même à Chartres par Estienne Massot. — On jouait

tions de géographie [1]. Il ne paraît pas qu'on l'ait enrichie d'un ballet, comme c'était souvent le cas à l'époque pour les spectacles de tragédie de collège [2].

Un commentaire sur la valeur dramatique de cette *Athalie* et le reflet qu'elle offre d'une certaine mode d'époque (les procédés romanesques en matière de pathétique biblique), est superflu : il serait, en outre, indiscret, ne s'appuyant que sur une simple analyse de la pièce. Quant à établir le moindre rapprochement entre l'*Athalie* de Tiron et celle de Racine (la chose ne serait pas absurde, par exemple, entre les rôles d'Ismaël et d'Abner), il n'en saurait être question tant qu'on ne voit pas que Racine ait eu chance sérieuse de connaître la tragédie du collège [3]. L'établissement de Tiron n'était pas perdu dans sa forêt : il y venait des pensionnaires de Rouen, de Paris, de Picardie. Mais les présomptions sont vagues. On n'aura pas de mal à conclure en tous cas une fois de plus que, si même Racine la connut, le génie égorge ceux qu'il pille.

Verdun L. Saulnier.

assez ordinairement, alors, des tragédies aux distributions de prix des collèges. Citons : *Scylla, fille de Nisus*, jouée au Collège de Navarre, le 12 août 1688, à deux heures après midy, Paris, Veuve de Claude Thiboust et Pierre Esclassan, 1688, in-4° ; *Heraclius sive Crux recepta*, Collège Louis-le-Grand, 17 août 1688, une heure après midy, Paris, Gabriel Martin, 1688, in-4° (*l'Heraclius* de Corneille est de 1647) ; *Saül ou l'Ombre de Samuel*, Collège d'Harcourt, lundi 8 août 1701, une heure après midy, Paris, Jean de Laulne, 1701, in-4°.

1. « Entre les Actes, quelques Rhétoriciens repeteront en Prose Françoise d'une manière assés divertissante, les choses les plus curieuses, et les plus nécessaires, qu'ils ont apprises dans les explications de Géographie qu'on leur a faites touchant l'Europe. » (Mention terminale du livre.)

2. A propos de l'*Athalia*, de 1658, Loret indique : « On y dansa quatre ballets, Moitié graves, moitié folets... », cf. Racine, éd. Mesnard, III, 586. — Voir encore *La France Victorieuse sous Louis le Grand, ballet qui sera dansé... à la tragédie d'Erixane*, Collège Louis-le-Grand, 6 août 1687, à midi. Paris, Gabriel Martin, 1687, in-4° ; *Le Ballet des Saisons... sera dansé... à la tragédie d'Héraclius*, Collège Louis-le-Grand, 17 août 1688, une heure après midy, Paris, G. Martin, 1688, in-4°.

3. Notons toutefois que l'évêque de Chartres, Godet des Marais (dont dépendait Tiron) était l'un des conseillers de Madame de Maintenon dans sa direction de Saint-Cyr — et l'on sait de reste que l'*Athalie* de Racine fut écrite pour elle.

UNE VERSION INCONNUE DU « MONDAIN »

Nous avons eu la bonne fortune de trouver récemment un recueil de pièces libres intitulées : *Le Docteur Gelaon,/ou/Les Ridiculités/ anciennes/Et Modernes.* Il en existe deux éditions, une qui a simplement ce titre, qui n'a pas de page de faux titre et qui porte la date de 1737. C'est celle de la Bibliothèque Nationale [1]. Nous possédons une édition exactement semblable à la première quant au texte, mais elle a un faux titre et un sous-titre. Le sous-titre est alléchant : *Avec plusieurs Poésies de M. M. de Voltaire et de Grecourt, qui n'ont jamais paru ailleurs que dans ce Recueil.* Elle porte la date de 1738. Ces volumes in-12 de 180 pages chiffrées sont soi-disant imprimés à Londres chez Innys et Tonson, à la Bourse. Les dates de 1737 et 1738 en chiffres romains ne semblent pas devoir être suspectées, mais le lieu de l'impression pourrait bien être Paris. Nous n'avons pas retrouvé l'ouvrage au British Museum. Ce recueil, dont aucun dictionnaire anonyme ne révèle l'auteur est analogue à celui du président Ferrand qui contient le *Mondain* : *Pièces libres de M. Ferrand, et poésies de quelques autres auteurs sur divers sujets* [2]. *Le Docteur Gelaon* nous offre aux p. 170 et suivantes une version en partie nouvelle du *Mondain*, qu'accompagne la *Crépinade.* Or ni Bengesco dans sa Bibliographie de Voltaire [3], ni M. André Morize dans sa remarquable édition critique du poème [4] n'ont connu cette version. Elle vient s'ajouter aux seize éditions du XVIII[e] siècle et qui vont de l'édition sans doute séparée de 1736 à l'édition de Kehl. M. Morize a fort bien retracé l'histoire de la composition et de la publication du *Mondain* [5].

1. L'exemplaire, assez frais, est inscrit sous la cote Y[2] 27.964 ; il porte sur le plat des armes dans un losange, — ce qui suppose que la propriétaire était demoiselle, — surmontées d'une couronne. Armes et couronne, comtale, semble-t-il, ont été grattées. A la page de garde se trouve collé un papillon, de papier et d'écriture contemporains sans doute de la reliure, où l'on trouve ces mots : L'Isle Adam Conty, et plus bas le nombre 486.

2. A Londres, chez Godwin Harald 1738, in-12, et 1744, in-12, BN. Enfer, 77. (Il contient la 2[e] éd. jusqu'ici connue du *Mondain*).

3. T. I., n[os] 677 et sqq.

4. *Revue de Philologie Française*, année 1908, p. 41-52 et p. 161-188.

5. *Ibid.*, p. 40-48.

Nous ne rectifions que sur un point ses assertions. « Du jour, écrit-il (p. 48), où la *Défense du Mondain* a paru, on ne trouve *plus jamais* les deux pièces séparées. » De deux choses l'une, ou bien *le Docteur Gelaon* a été publié antérieurement à 1737, date à laquelle la *Défense* a été composée, ce que rien ne nous oblige à admettre, ou bien il a été composé antérieurement à cette date. Précisément la version du *Mondain* que nous y trouvons se rattache à l'édition dite séparée sans indication de date, qu'on suppose de 1736 un peu gratuitement. Voltaire, dans ses lettres de 1736, nous parle de plusieurs copies manuscrites du poème. Nous avons, à coup sûr ici, une édition faite d'après une copie de 1736, différente de celle que nous a transmise l'édition dite séparée. Mais ce qui prouve que la version du *Docteur Gelaon* est de 1736, c'est peut-être que toutes les fois où la leçon de l'édition séparée diffère des éditions qui ont suivi, elle est en accord avec celle de notre texte. Nous avons ainsi reconnu un état non édulcoré du *Mondain*, comme on pourra s'en rendre aisément compte, en confrontant notre version inconnue avec celle de l'édition de 1736 d'une part, et celles des éditions suivantes de l'autre. Pour plus de commodité nous désignerons notre texte par 37, et pour les autres, nous adopterons la nomenclature de M. Morize dans son apparat critique, c'est-à-dire :

36^{S}	Édition séparée de 1736
38^{F}	*Pièces libres* de Ferrand
$39^{\frac{1}{2}}$	Tome IV de l'Édition de 1739
40^{R}	*Recueil de pièces fugitives*
$40^{\frac{1}{2}}$	Tome IV de 1740
42	Édition de 1742
46	— 1746
48	— 1748
51	— 1751
56	— 1756
57	— 1757
64	— 1764
68	— 1768
75	Édition encadrée
K	Édition de Kehl.

L'édition d'Amsterdam de 1739, où Voltaire publie pour la première fois *le Mondain* lui-même, a été prise comme texte de base par M. Morize. Elle comprend 128 vers. La nôtre, comme nous allons le voir, en comprend un de plus et un de moins. Nous mettons en italiques les leçons inédites.

Le Mondain.
Pièce de M. de Voltaire.

Regrettera qui veut le bon vieux temps,
Et l'âge d'Or et le règne d'Astrée,

Et les beaux jours de Saturne et de Rhée,
Et le Jardin de nos premiers Parens :
Moi, je rends grâce à la Nature sage,
Qui pour mon bien m'a fait naître en cet âge,
Tant décriée (sic) par nos *premiers* [1] Docteurs ;
Ce tems profane est tout fait pour mes mœurs.
J'aime le luxe et même la molesse,
Tous les Plaisirs, les Arts de toute espèce,
La propreté, le goût, les ornemens ;
Tout honnête homme a de tels sentiments.
Il est bien doux pour mon cœur [2] très immonde,
De voir ici l'abondance à la ronde,
Mère des Arts et des heureux Travaux,
Nous apporter de sa source féconde,
Et des besoins, et des plaisirs nouveaux ;
L'Or de la Terre *et les Perles de l'Onde,*
Leurs Habitants [3] et les Peuples de l'air,
Tout sert au luxe, aux plaisirs de ce monde.
O [4] le bon temps que le [5] siècle de fer !
Le superflu, chose très-nécessaire,
A réuni l'un et l'autre Hémisphère,
Voyez-vous pas ces [6] agiles Vaisseaux,
Qui du Texel, de *Londre et* [7] de Bordeaux [8]
S'en vont chercher, par un heureux échange,
De nouveaux biens nez aux sources du Gange ? [9]
Tandis qu'au loin, Vainqueurs des Musulmans,
Nos vins de France ennivrent les Sultans [10].
Quand la Nature étoit dans son enfance,
Nos bons ayeux vivaient dans l'innocence [11],
Ne *connaissoient* [12] ni le tien, ni le mien [13],
Qu'auroient-ils pû connoître [14] ils n'avoient rien ? [15]
Ils étoient nuds, et c'est chose *très* [16] claire
Que qui n'a rien n'a nul partage à faire,
Sobres étoient, ah je le crois encor ! [17]

1. *Premiers* est une leçon qu'on ne trouve que dans 36. 36^S donne *pauvres*, correction manuscrite de Voltaire sur 39^4, qui donnait *tristes*, comme bientôt 40^4 et 64. *Pauvres* se trouve conservé dans 40^R, 38^F, 42, 46. A partir de 48, *tristes frondeurs* remplace *pauvres docteurs*. Peut-être *premiers* est il une faute d'impression amenée par *nos premiers Parens* du v. 4.
2. 39^4, 40^4, 64 font la faute *leur coeur*.
3. Ces deux hémistiches soulignés par les italiques ne se trouvent que dans notre texte. Les autres éditions portent : *L'or de la terre et les peuples de l'air.*
4. *O* est la leçon de 36^S, 40^R, 42, alors que *ah* est celle de 39^4, 40^4, 38^F, 64.
5. *Le* 36^S, 40^R 46. *Ce* dans les autres éditions.
6. 36^S *ces.*
7. Les autres éditions donnent *de Londres, de....*
8. Bourdeaux 68-75.
9. Autres éd. *Gange.*
10. *Sultans ?* dans les autres éditions.
11. *Innocence,* texte de 36^S, 39^4, 40^4, 64, 38^F, préférable selon M. Morize à *ignorance* de 40^R, 42, 46, et des autres, à cause de la répétition de l'idée dans le vers qui suit.
12. Ailleurs *connaissant.*
13. Ailleurs il y a un point.
14. Ailleurs point d'interrogation.
15. Ailleurs un point.
16. Les autres éditions portent *bien claire.*
17. Ailleurs *sobres étaient. Ah ! je le crois encore ;*

M[*artial*] [1] n'est *pas* [2] *le* [3] siècle d'or.
D'un bon vin frais ou la mousse, ou la sève,
Ne grata [4] point le triste [5] gosier d'Ève,
La soye et l'or ne brillaient *pas* [6] chez eux:
Admirez-vous pour cela *vos* Ayeux [7].
Il leur manquoit l'industrie et l'aisance,
Est-ce vertu ? C'étoit pure ignorance,
Quel Idiot, s'il avait eu pour lors
Quelque bon lit, auroit couché dehors ?
Mon cher Adam, mon vieux et triste Père,
Je te crois voir *dans* [8] un recoin d'Eden [9],
Grossièrement *former* [10] le genre humain
En secouant [11] Madame Ève ma mère ;
Deux singes verds, deux chèvres pieds fourchus,
Sont moins hideux au fond de leur feuillée.
Par le soleil votre face halée,
Vos bras velus, votre main écaillée,
Vos ongles longs, crasseux, *noires* (sic) et crochus,
Votre peau bise, endurcie et brûlée
Sont les attraits, sont les charmes flatteurs
Dont l'assemblage allume vos ardeurs [12].
Bientôt lassez de leur *sale* [13] avanture,
Sous *un chêne* [14] ils soupent galamment,
Avec de l'eau, du millet et du gland.
Le repas fait ils dorment sur la dure,
Voilà l'état de la pure Nature.
Or maintenant voulez-vous mes Amis,
Sçavoir un peu dans nos jours tant maudits,

1. Nous avons simplement M... dans notre édition pour désigner l'auteur du *Cuisinier français* (note de Voltaire de 1748).
2. *Pas* partout ailleurs *point*.
3. *Le* change complètement le sens du vers. Partout ailleurs, nous avons *du* siècle d'or.
4. *Gâta* 38[S].
5. Tendre gosier 51.
6. Ailleurs *point*.
7. *Nos* ailleurs. Dans les autres éditions ?
8. Ailleurs *en*.
9. *Les jardins d'Eden*, 40[R], 42, 46, 51, sq.
10. 36[S] *forger*.
11. Voltaire dans sa lettre à D'Argens du 9 février 1737, corrige *secouant* par *tourmentant*.
12. Voltaire atténua cette version dans le texte de 1739 :

Mon cher Adam, mon gourmand, mon bon père,
Que faisais-tu dans les recoins d'Eden ?
Travaillais-tu pour ce sot genre humain ?
Caressais-tu madame Ève ma mère ?
Avouez-moi que vous aviez tous deux
Les ongles longs, un peu noirs et crasseux,
La chevelure un peu mal ordonnée,
Le teint bruni, la peau bise et tannée,
Sans propreté l'amour le plus heureux
N'est plus amour : c'est un besoin honteux.
Bientôt lassés de....

13. Ailleurs *belle*.
14. Il manque l'adjectif *vieux* qu'on trouve dans les autres éditions et sans lequel le vers est faux.

Soit à Paris, soit dans Londres, ou dans Rome
Quel est le train des jours d'un honnête homme ?
Entrez cher lui, la foule des beaux arts,
Enfans du goût, se montre à vos regards,
De mille mains l'éclatante Industrie,
De ces dehors *orne*[1] la symetrie.
L'heureux pinceau, le superbe dessein,
Du doux Correge et du sçavant Poussin,
Sont encadrez dans l'or d'une bordure.
C'est Girardon[2] qui fit cette figure,
Et cet argent fut poli par Germain,
Des Gobelins l'aiguille et la teinture,
Dans ces tapis égale[3] la peinture,
Tous ces objets sont vingt fois[4] repetez
Dans ces trumeaux tous brillans de clartez.
De ce salon je vois par la fenêtre
Dans *Le Jardin*[5] des myrthes en berceaux,
J'y vois[6] jaillir de bondissantes eaux ;
Mais du logis j'entends sortir le Maître.
Un Char commode, avec graces orné[7]
Par deux Chevaux rapidement traîné,
Paroît aux yeux une maison roulante,
Moitié dorée et moitié transparente ;
Nonchalamment je l'y vois promener.
De deux ressorts la liante souplesse,
Sur le pavé le porte avec molesse.
Il court au bain ; les parfums les plus doux
Rendent sa peau, douce, *fraîche*, *polie*[8],
Le plaisir presse. Il vôle au rendez-vous,
Chez Camargo[9], chez Gaussin[10] chez Julie,
Il est comblé d'amour et de faveurs[11],
Il faut se rendre à ce palais magique,
Où les beaux vers, la danse, la musique,
L'art plus heureux de séduire les coeurs[12],
De cent plaisirs font un plaisir unique.
Il va siffler quelque Opera nouveau[13],
Ou, malgré lui, court admirer Rameau.
Allons souper : Que ces brillans services
Que ces ragouts ont pour moi de délices,
Qu'un Cuisinier est un mortel divin !

1. Ailleurs *orna*.
2. Leçon de 36^{S}. 39^{4} donne *Bouchardon*.
3. *Surpassent* dans 40^{R}, 42, 46, 48.
4. *Encor* 39^{4}, 40^{4}, 64.
5. Ailleurs *dans des jardins*.
6. Ailleurs *je vois*.
7. 38^{F} *avecque grâce orné*.
8. 36^{S} : *Rendent sa peau douce fraîche et polie*, mais Voltaire écrit à Tressan le 9 décembre 1736 : « Il fallait mettre : *Rendent sa peau plus fraîche et plus polie*. »
9. Camargot 36^{S}, 40^{R}, 42, 46 et ailleurs : *Camargo* 39^{4}, 40^{4}, 64.
10. Gossin 36^{S}, 40^{R}, 42, 46, 48, 51, 52, 57, 68, 75, Gaussin, les autres éditions.
11. *Le tendre amour l'énivre de faveurs*, 39^{4}, 40^{4}, 60. Dans les autres éditions : *Il est comblé d'amour et de faveurs*. Absent de 38^{F}.
12. Ce vers est précédé d'un autre dans toutes les éditions : *L'art de tromper les yeux par les couleurs*.
13. 38^{F} et 39^{4}, 40^{4}, 64. Le *Jason* de Rousseau. Dans 36^{S}, 40^{R}, 42, 46 et ailleurs *Quelque opéra nouveau*.

Eglé, Cloris [1] y versent de leur main
Un vin d'*Ailly* [2], dont la mousse pressée
De la bouteille avec force élancée
Comme un éclair fait voler le bouchon ;
On rit : *il part* [3] et frape le plat fond.
De ce vin frais l'écume pétillante,
De nos Français est l'image brillante.
Le lendemain donne d'autres désirs,
D'autres *soupirs* [4], et de nouveaux plaisirs,
Or maintenant, Monsieur du Télémaque [5],
Vantez-nous bien votre petite Itaque,
Votre Salente, et ces murs malheureux [6]
Où vos Crétois tristement vertueux,
Pauvres d'*effets* [7], et riches d'abstinance,
Manquent de tout pour avoir l'abondance ;
J'admire fort votre stile flateur,
Et votre prose encor qu'un peu traînante.
Mais, mon ami, je consens de grand cœur,
D'être fessé dans vos murs de Salente,
Si je vais là pour chercher mon bonheur.
Et vous, jardin de ce premier bon homme,
Jardin fameux par Ève [8] et par *la* [9] pomme,
C'est vainement que par l'orgueil séduits [10],
Ces faux savans [11] dans leur poudreuse audace,
Du Paradis ont recherché la *trace* [12],
Le Paradis terrestre est à Paris [13].

Ces quelque vingt-cinq variantes inconnues, le fait que, quand notre texte diffère des versions postérieures à celle de 1736, il s'accorde la plupart du temps avec cette dernière, nous prouvent que nous sommes bien en présence d'une édition faite d'après un des manuscrits [14] qui ont d'abord circulé. Nous sommes sûrs que ce manuscrit est contemporain de celui de l'édition de 1736 ; peut-être même forme-t-il la version originale du *Mondain* ; les deux hémistiches supplé-

1. Cloris Eglé, 40^{R}, 42, 46, 48 et ailleurs.
2. *Un vin d'aï*, 36^{S}, 39^{4}, 40^{4}, 64. ailleurs, D'*un* vin d'aï.
3. Ailleurs : *Il part, on rit.*
4. Ailleurs *soupers.*
5. M. Morize a soupçonné cette leçon qui est la bonne, l'édition de 36^{S} donnant *Monsieur de Télémaque*, faute typographique. A partir de 1757 notre leçon devient définitive, autrement on avait, *mentor ou Télémaque* 39^{4}, 40^{4}, 64, 48-51 *ceci posé mentor et Télémaque.*
6. 36^{S} et ses murs (et *vos murs*, 40^{R}, 42 46, 48, 51, 52, 57 sq.) *et ces murs* 39^{4}, 40^{4}, 64, 38^{F}.
7. Ailleurs *effet.*
8. *Par le diable et la pomme*, 39^{4}, 40^{4}, 40^{F}, et les autres éditions *par Ève et par sa pomme*, 36^{S}, 38^{F}.
9. *La* représente comme une contamination des deux leçons de 7.
10. Toutes édit. sauf 36^{S} *tristement séduits*, mais 36^{S} comme 38 : *C'est vainement que par l'orgueil séduits.* Cette leçon et toutes celles qui précèdent marquent la parenté très étroite des manuscrits de 36^{S} et de 37.
11. Partout ailleurs sauf 36^{S} qui suit 37 : *Thuet, Calmet.*
12. Ailleurs *place.*
13. 36^{S} suit cette leçon, ailleurs : *est où je suis.*
14. D'après la lettre à Thieriot du 24 novembre 1736. Le président Dupuy aurait fait faire un grand nombre de copies — on a parlé de 300. Voltaire trouva que son texte était très défiguré.

mentaires des vers 18-19, l'adjectif *sale* au lieu de *belle* au vers 58, qui accentue le réalisme primitif, des négligences comme *trace*, au lieu de *place*, du vers 129, donnent presque l'impression d'un premier jet à peine mis au net. Mais jusqu'à preuve plus certaine notre hypothèse ne saurait devenir assertion formelle.

* * *

Nous donnons d'autre part cette pièce de vers qui précède *le Mondain* et la *Crépinade* et se révèle inconnue. Elle est intitulée *Vers de M. de Voltaire*. Placée avant le *Mondain* et la *Crépinade*, pour laquelle, l'éditeur anonyme dit simplement *attribuée au même*, nous n'en suspecterons pas l'authenticité [1], encore que Voltaire fasse l'éloge du P. Quesnel au chapitre XXXVII du *Siècle de Louis XIV*. Mais on peut estimer le P. Quesnel et ne pas aimer ceux qui se réclament de lui, en particulier les jansénistes.

Vers — de M. de Voltaire.

Quand je vois un Moine tondu,
A l'oeil triste, à la face blême,
Qui pendant tout l'An fait Carême,
Au travail des mains assidu ;
Qui chante longtems au pulpitre,
Souvent se flagelle en Chapitre ;
Bref, qui dans son cloître encoffré,
De tous plaisirs est sequestré ;
Sans compter le Prieur austère,
Sous qui tremble le monastere.
Je dis en voyant ce Reclus,
Du seigneur tels sont les Elûs !
Mais si le moine Quenelliste,
Cache sous son froc Janséniste,
Un esprit rebelle à la Foi ;
Si le Caffart se rit sous cape,
Et des Evêques et du Pape,
Et du zele ardent de son Roi,
Je le regarde avec effroi,
Et lui dis : *Moine Fanatique,*
Qui dans le troupeau catholique,
De tout Pasteur brave la loi,
O que ta miserable vie,
De maux affreux sera suivie !
Dis-moi, Gibier de Belzebut,
De tes travaux quel est le but

1. Outre des anecdotes en prose et groupes de vers isolés *Le Dr Gelaon* contient un *épitaphe* (p. 55), des *vers d'un Français établi en Hollande à un* de ses amis qui *l'avait exhorté de revenir à la Cour de France* (p. 55-58), *La Bougie de Noel, Conte* (p. 76-79), des *vers... faits... pour une Personne de condition qui avait été destinée à la Vie Religieuse, et qui commence à entrer dans le monde...* (p. 117-118), *La Grâce efficace, Conte* (p. 119-121). Un *Discours académique sur les Cocus* (p. 122-158), en prose ; des *Contes tout nouveaux*, c'est-à-dire *Les bonnets* (p. 158-159), *Avanture de Coche* (p. 160), *Le Pseautier, Conte de M. L. G***, (p. 161-162). Le tout est précédé d'un *Avant-propos* piquant, digne de Voltaire (p. 3-5).

N'es-tu pas fou d'aller au Diable,
Par un chemin impraticable?
Ton Froc sera-t-il ton salut?
Non, ta stérile pénitence,
Déja te damne par avance,
Malheureux, tu diras un jour !
L'Enfer m'avoit semblé trop court !

CHARLES DÉDÉYAN.

LETTRES INÉDITES DE VICTOR HUGO

En revoyant les épreuves de la Correspondance de Victor Hugo dont le tome II va bientôt paraître dans l'édition de l'Imprimerie nationale [1], j'ai glané pour les lecteurs de la *Revue d'Histoire littéraire* quelques lettres donnant, entre autres, certains détails sur la mise au jour de *La Légende des Siècles*, *Les Misérables*, *Les Travailleurs de la Mer*. On y verra avec quelle scrupuleuse attention Victor Hugo revoyait les épreuves. Malgré les éloges enthousiastes qu'il adresse à ses deux correcteurs-amis, Paul Meurice et Parfait, il souligne les moindres détails qui pour lui ont une grande importance, il s'attache à la ponctuation, il fulmine contre les virgules semées un peu partout par les imprimeurs et multiplie les cartons.

Deux lettres sur *Les Misérables*, l'une simple *billet de faire part* adressé à Auguste Vacquerie pour lui annoncer que le point final venait d'être mis à ce roman commencé en 1848 ; l'autre à l'éditeur Lacroix concernant la division par parties du roman (il devait d'abord compter trois, puis quatre, il a été définitivement publié en cinq parties) et réglant les époques de paiement.

La dernière lettre, adressée à François-Victor, le plus jeune fils de Victor Hugo, mêle les détails de la vie courante à l'admiration paternelle. Et en effet, c'était admirable.

François-Victor, en 1852, ne savait pas l'anglais. Mme Victor Hugo écrit à son mari, alors à Bruxelles, qu'elle conseille à leur fils d'apprendre l'anglais en vue d'une installation possible à Jersey. On est impressionné devant la somme de travail qu'il a fallu accomplir, d'abord pour se familiariser avec la langue au point de pouvoir confronter et commenter l'anglais de l'époque de Shakespeare et celui de notre temps, puis pour traduire l'œuvre entière et écrire trente-six introductions pour les trente-six drames du grand anglais. Dans sa *Préface pour la traduction de Shakespeare* Victor Hugo écrit : « œuvre de critique, œuvre de philologie, œuvre de philosophie, œuvre

1. Albin Michel, éditeur.

d'histoire, qui côtoie et corrobore la traduction ». Cet énorme travail, tout Shakespeare, traduit et commenté, a été accompli en douze ans. Victor Hugo était fier de son fils.

Il est fait aussi dans cette lettre mention d'une pièce, le seul drame moderne qu'ait écrit Victor Hugo et qui est resté inédit jusqu'en 1934, année où je l'ai publié dans l'édition de l'Imprimerie nationale.

CÉCILE DAUBRAY.

A HETZEL[1]

Samedi 3 septembre [1859]; Hauteville-House.

Je reçois aujourd'hui votre lettre de... [pas de lieu], du [pas de date].

Je voudrais bien ne pas vous gronder, mais il faut pourtant que je le fasse un peu. Seulement mettez dans ces lignes le sourire et le serrement de main que j'y mêlerais si vous étiez là, et si, au lieu d'écrire, nous causions.

Vous vous plaignez des *retards*.

Savez-vous d'où ils viennent?

Pas de moi, qui n'ai jamais fait attendre une épreuve une heure et qui les renvoie toujours toutes *corrigées* courrier par courrier. Demandez à Parfait [2].

Les retards viennent en partie des fautes de l'imprimeur belge, lesquelles abondent particulièrement dans la ponctuation, en dépit de Parfait qui est, du reste, et je le lui ai dit, un admirable correcteur. Ces fautes exigent très souvent de doubles épreuves.

Les retards viennent surtout de quelqu'un que j'aime beaucoup, mais qui ne répond guère à mes lettres, qui ne date point les siennes, de sorte qu'on ne sait où ni comment lui répondre, qui (pour des motifs d'ailleurs bien douloureux et bien respectables) a été à peu près insaisissable depuis quatre mois, tantôt à Bruxelles, tantôt à Paris, le lendemain à Chartres, le lendemain à Strasbourg, le surlendemain à Spa ; qui enfin a emporté et gardé une liasse de bonnes feuilles de Claye [3] qui m'était destinée, de sorte qu'il a fallu m'en faire (quinze jours d'attente) un nouvel envoi arrivé hier seulement (par suite de tout ceci, j'ai commencé hier 2 septembre à lire ces bonnes feuilles qui, *si elles m'eussent été remises il y a quinze jours*, seraient à présent depuis longtemps vérifiées et permettraient de fixer le jour de la publication).

Les retards viennent enfin de je ne sais quel accident au papier que vous m'avez raconté vous-même.

Je passe à quelque chose qui, je l'avoue, me contrarie vivement.

J'aurais voulu, j'aurais dû être consulté sur cette insertion des fragments, qui, me dites-vous, doit avoir lieu aujourd'hui même. Je n'eusse pas refusé l'insertion, mais je l'eusse fait coïncider avec la publication. Pour les *Contemplations* le même fait s'est produit, mais on avait pris mon avis. On aurait dû le prendre également pour *La Légende des Siècles*. Je regrette d'avoir été si facilement oublié. Notre ami de Paris [4] a certainement de bonnes raisons. Il me les dira.

1. Hetzel préparait l'édition de *La Légende des Siècles*.

2. Paul Parfait, à Bruxelles, corrigeait les épreuves de *La Légende des Siècles*, édition belge, comme il avait corrigé celles des *Contemplations*.

3. Il y avait une édition belge et une édition française. Claye était l'imprimeur de l'édition française.

4. Ces mots : *Notre ami de Paris*, désignent Paul Meurice qui, indépendamment de la correction de l'édition française, avait la haute main sur le lancement de *La Légende des Siècles* en France.

Quant à ce que vous me demandez pour le moment de la publication, permettez-moi de vous dire que je vous crois un peu froid pour ce livre (vous avez raison peut-être, ce n'est pas à moi de décider cela) et qu'il est dans tous les cas très important que vous veuilliez bien vous entendre avec Paul Meurice qui, lui, le voit un peu plus en beau que vous. Votre accord et votre action en commun sont choses très précieuses pour les distributions de citations dont vous me parlez.

Quand je dis que vous êtes froid pour ce bouquin, j'excepte les 200 premiers vers au sujet desquels vous m'avez écrit une page à la fois très belle et très charmante.

A vous.

A PAUL MEURICE

Hauteville-House, 4 septembre 1859.

Hier quelqu'un arrivant de Londres m'a annoncé qu'un fragment de *La Légende des Siècles* avait paru le 1er septembre dans une revue qui ne m'est connue que par une hostilité de vingt-cinq ans, cela m'a horripilé ; j'ai écrit à Hetzel une lettre stupéfaite et assez hérissée. Aujourd'hui, ladite lettre n'étant pas encore partie, j'en reçois une de Bruxelles où l'on me dit que la communication du fragment vient de vous. Admirable effet de votre nom et de ma confiance absolue envers vous ! Cela m'a apaisé à l'instant même. Je me suis dit que vous deviez avoir de bonnes raisons et que vous me les diriez. Et j'ai mis une sourdine à ma lettre à Hetzel. — Maintenant, cette insertion nous met dans la nécessité de prendre Claye aux dents et de paraître le plus tôt possible, le 12 s'il se peut, mais nécessairement avant le 15, pour que la publication d'un fragment si longtemps d'avance ne nous déflore pas trop en pure perte. — Je vous envoie en conséquence le titre avec la ligne des *Petites Épopées* de plus. J'y ajoute la couverture, sur laquelle je vous serai obligé de veiller. Il y faut mon catalogue tel qu'il est, au moins sur le verso du tome premier ; le mieux serait qu'il fût sur les deux. — Vous devez avoir la *préface* ; voudrez-vous veiller à ce qu'on ne répète pas la bévue de Bruxelles, et à ce que cette prose ne soit pas imprimée dans le même caractère que les vers ; plus gros ou plus fin, comme on voudra. Je vous recommande, mon admirable ami, la correction bien attentive de tout cela. Quand vous aurez ou si vous avez déjà la feuille 16 du tome II, veuillez y corriger une grosse faute, page 245, vers 6, au lieu de :

Et, du haut des cieux, Prométhée !

il faut :

Et, du haut des monts, Prométhée ! [1]

Je suis de votre avis sur l'écusson en question, et j'ai écrit à Hetzel pour savoir s'il est *obligé*. En tous cas, il n'est point beau. — J'ai déjà lu toute la fin du tome 1er, bonnes feuilles, et les trois premières bonnes feuilles du tome II. Avec quel merveilleux soin vous avez corrigé cela ! Il y a des fautes, mais qui ne sont pas de votre faute. Je ne parle pas de la ponctuation. La ponctuation belge a la maladie des virgules ; on a beau faire, ces vermicules se glissent partout, et coupent les phrases et hachent les vers à faire horreur. Toute largeur et toute ampleur disparaît sous cette vermine, je m'y résigne, hélas. Mais il est triste de faire ce vers :

Elle ayant l'air plus triste et lui l'air plus farouche

1. *La Légende des Siècles. Plein ciel.*

et de le retrouver ainsi tatoué et marqué de petite vérole :

Elle, ayant l'air plus triste, et lui, l'air plus farouche.

Si vous saviez comme la virgule s'acharne et renaît sous le deleatur ! Enfin, j'arrive au fait. Sur les feuilles 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, du tome I et 1, 2, 3, du tome II que j'ai vérifiées, il y aura quatre cartons *nécessaires* à faire.

On eût évité tout cela, en m'envoyant les épreuves, je suis bien de votre avis, et certes ce n'est pas le temps qui a manqué. Soyez assez bon pour me faire renvoyer, le plus tôt possible, les sept bonnes feuilles des 7 premières du tome 1er, et aussi toutes les nouvelles bonnes feuilles du tome II qui donnent les tirages en ce moment, et aussi la *préface* et les titres, couvertures, etc. Pour la dédicace à la France, copier la disposition de la page qui vous sera envoyée de Bruxelles. Le filet du milieu de la page doit être très fin, très court, très léger.

Je finis comme toujours par des actions de grâces. *Gratias tibi ago, fratelle.* Ma belle-sœur m'a apporté les notes sur *Torquemada* [1]. Merci encore et toujours. La note biographique extraite du dictionnaire commence ainsi : Thomas Torquemada, de la même famille que le précédent. — Or, je voudrais être fixé sur cette famille. Vous serait-il possible de la chercher dans la biographie du *précédent.* Que de peines je vous donne !

Vous remarquerez sur le titre que le mot *Les Petites Épopées* doit saillir un peu (par l'épaississement des lettres).

Avant de fermer cette lettre, je viens de lire les trois bonnes feuilles 4, 5, 6 du tome deux. J'ai donc tout revu, j'attends les autres. Il n'y a pas de nouveaux cartons à faire dans ces trois dernières feuilles. C'est donc en tout, dans ce que j'ai revu jusqu'à présent, quatre cartons. Soyez assez bon, cher ami, pour les recommander bien expressément aux imprimeurs.

Je finis par un barbarisme qui dit bien ce que je suis pour vous.

Tuissimus.

V.

A HERZEN

Hauteville-House, 15 juillet 1860.

Cher compatriote de l'exil — (car l'exil est à cette heure la patrie des âmes honnêtes), je vous serre la main. Je vous remercie du livre excellent que vous m'avez envoyé, vos mémoires sont un registre d'honneur, de foi, de haute intelligence et de vertu. Vous savez bien penser et bien souffrir ; les deux plus grands dons que puisse recevoir l'âme humaine. Je vous félicite du fond du cœur.

Je ne regrette rien dans ce beau et bon livre qu'une page (218) ; vous étiez plus que personne digne d'apprécier cette grande génération de 1830 qui, en France, a complété la révolution des faits par la révolution des idées, qui a enfanté d'un seul jet le socialisme et le romantisme, c'est-à-dire le monde nouveau avec son verbe, et qui continue aujourd'hui son apostolat dans la résistance et son sacerdoce dans la proscription. Un jour cette idée de justice vous saisira, et vous glorifierez la jeunesse de 1830 en flétrissant la jeunesse de 1860 [2].

1. Ces notes, recopiées par Victor Hugo, sont publiées dans la description du manuscrit de *Torquemada*, édition de l'Imprimerie Nationale.

2. Voici le passage qui a provoqué la protestation de Victor Hugo :

« Les derniers jeunes gens qu'ait produits la France sont les Saint-Simoniens et les Fouriéristes. Quelques exceptions ne sauraient changer le caractère platement prosaïque de la jeunesse française actuelle. Escousse et Lebras se sont suicidés, parce

A cette page près, je vous le répète, j'applaudis votre livre d'un bout à l'autre. Vous faites haïr le despotisme, vous aidez à l'écrasement de l'infâme ; il y a en vous un combattant intrépide et un penseur généreux. Je suis avec vous.

VICTOR HUGO [1].

A AUGUSTE VACQUERIE

[1861.]

Cher Auguste, ce matin 30 juin à huit heures et demie, avec un beau soleil dans mes fenêtres, j'ai fini *Les Misérables*. Je sais que la nouvelle vous intéressera un peu, et je veux que ce soit par moi que vous l'apprendiez. Je vous dois ce petit billet de faire part. Vous avez pris cette œuvre en amitié, et vous l'avez nommée dans votre admirable livre *Profils et Grimaces*. Sachez donc que l'enfant se porte bien. Je vous écris ces quelques lignes avec la dernière goutte d'encre du livre.

Et ce livre, savez-vous où le hasard m'a amené pour le finir? dans le champ de Waterloo. J'y suis depuis six semaines, tapi. Je m'y suis fait un antre à côté du lion, et j'y ai écrit le dénouement de mon drame. C'est dans la plaine de Waterloo et dans le mois de Waterloo que j'ai livré ma bataille. J'espère ne l'avoir point perdue.

C'est du village de Mont-Saint-Jean que je vous écris. Demain j'en partirai et je continuerai ma tournée en Belgique et un peu ailleurs, s'il m'est possible d'aller ailleurs.

Voilà donc le livre fini. Maintenant quand paraîtra-t-il? ceci est une autre question. Je me réserve de l'examiner à part. Comme vous savez, je n'ai nulle hâte de publier ce que je fais. L'important pour moi, c'est que *Les Misérables* soient terminés. A présent, je vais achever *La Fin de Satan*, et enfermer, en attendant, *Les Misérables* sous six clefs, *eon seis llaves*, comme dit votre grand frère Calderon.

A bientôt. Si vous m'écrivez, envoyez-moi votre lettre par Charles qui, lui aussi, travaille. Et faites-nous un beau drame, qui accompagnera splendidement cet hiver la glorieuse résurrection des *Funérailles de l'honneur*. Quand le mot est écrit par vous, Funérailles signifie Triomphe.

Tuus.

V. H.

Je vais me remettre en route, mais Charles saura toujours où je suis.

Connaissez-vous un jeune statuaire qui a un très beau talent et qui s'appelle M. Drouet? Il a, me dit-on, l'idée de faire pour moi ce qu'Alexandre rêvait pour lui-même en regardant le mont Athos, et de sculpter à ma

qu'ils se sentaient jeunes dans une société de vieillards. Les autres se débattaient comme le poisson jeté sur un rivage boueux, jusqu'à ce qu'ils tombassent sur quelque barricade, ou se fussent laissé prendre à l'hameçon jésuitique.

« Mais comme les droits de l'âge sont imprescriptibles, la plus grande partie des jeunes gens, en France, passent actuellement leur temps d'une façon *artistique*, c'est-à-dire que, s'ils sont pauvres, ils boivent dans de petits cafés, avec de petites grisettes du quartier latin ; ou dans de grands cafés, avec de grandes lorettes, s'ils ont de l'argent. Ce n'est point Schiller, mais Paul de Kock qui est leur héros ; ils épuisent à la hâte et assez misérablement leurs forces, leur énergie, tout ce qu'ils ont de jeune, et ils sont prêts... à être commis marchands. La période artistique de la jeunesse française ne laisse au fond du cœur qu'une seule passion, l'amour de l'argent, et tous les autres intérêts de la vie lui sont sacrifiés ; ces hommes pratiques se moquent des questions sociales, et méprisent les femmes par suite des nombreuses victoires qu'ils ont remportées sur les filles *soumises* par métier. » — Mémoires d'Herzen, tome Ier, traduction de Delaveau.

1. *Communiquée par l'Institut d'Histoire sociale.* Amsterdam.

ressemblance un rocher de Guernesey. Mais oui, vous le connaissez, car il a fait votre médaillon. Quand vous le verrez, remerciez-le pour moi de son glorieux rêve, et serrez-lui la main de ma part.

Je sors de temps en temps de ma caverne pour aller voir ces dames qui paraissent se plaire à Bruxelles.

A ALBERT LACROIX [1]

Hauteville-House, 10 novembre 1861.

Monsieur, vous m'indiquez la fin du mois comme l'époque probable de votre arrivée ici. Je tiendrai la première partie du manuscrit [2] prête pour cette époque. Quant aux 125.000 francs du premier paiement, vous pourrez me les remettre soit en un reçu de ladite somme de la Banque d'Angleterre à mon nom, et remboursable sur ma signature, soit en une traite de la même banque de 5.000 livres sterling acceptée par elle et payable à mon ordre *on demande.*

Vous trouverez sous ce pli deux lettres que je recommande à votre attention. Celle de M. Meurice est l'évidence même. L'autre est relative à la traduction en Espagne. Vous pourriez entrer en relation avec le signataire. Je vous rappelle que le directeur du journal *las Novedados* à Madrid m'a également fait des offres. Vous pourriez lui écrire. Je crois savoir qu'une ouverture vous sera faite pour la traduction en Angleterre par M. Bentley, le libraire qui a publié la traduction de *Notre-Dame de Paris.* Le libraire Rutledge prendrait un grand nombre d'une édition bon marché. La traduction Bentley pourrait être faite ici, sous mes yeux par M. Talbot, rédacteur du *Star* ; grand avantage.

Pour la division en quatre parties, dont le désir m'a été exprimé par vous, il y a plus d'une difficulté. Nous en causerons ici. Le rapprochement des époques de publication me paraît également difficile. Il rapprocherait les époques de paiement. Y avez-vous songé? La troisième partie, vous le savez, ne doit être livrée qu'après le deuxième paiement. Il y aurait lieu, je crois, à une annexe au traité. Je pense que, venant ici, vous auriez pouvoir pour cela. Vous vous rappelez que nous avons oublié d'inscrire dans le traité le règlement des difficultés par arbitres dont nous étions convenus. Il est toujours bon de terminer les petits malentendus qu'on peut avoir en famille et entre soi. L'arbitrage est excellent pour cela.

Quant aux journaux, n'oubliez pas que la liberté de la presse serait la condition *sine qua non.* En ce cas-là, la proposition de 500.000 francs reviendrait, j'ai lieu de le croire [3]. Dans l'état actuel, il n'y a rien à faire. Songez à de certaines éventualités. Relisez notre lettre privée. Je n'ai pas besoin de m'expliquer davantage.

Je suis, monsieur, vivement sensible à vos excellentes paroles, vous n'êtes pas seulement un éditeur intelligent et net ; vous êtes un écrivain distingué et un penseur. Vos travaux si remarquables nous font confrères. Aussi est-ce toute ma cordialité que je vous envoie. Recevez-la, avec l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Victor Hugo.

Vous trouverez ci-joint le billet que vous désirez pour M. Renduel.

Seriez-vous assez bon pour faire remettre le plus tôt possible à madame Victor Hugo la lettre ci-incluse.

1. Éditeur des *Misérables.*
2. Manuscrit des *Misérables.*
3. Une proposition de 500.000 francs pour avoir le droit de publier d'abord en feuilleton *Les Misérables* ; Victor Hugo craignait dans ce cas une interdiction qui eût compromis la publication en librairie.

A FRANÇOIS-VICTOR

H. H. mardi, 17 avril 1866.

Quelles charmantes lettres que tes lettres, mon bien-aimé Victor ! Tu prévois tout, tu devines tout, tu dis tout. Tu as pour moi une sollicitude à la fois filiale et fraternelle. De mon côté, sais-tu quelle est, dans mon exemplaire des *Travailleurs de la mer*, la page que je regarde avec le plus de bonheur et avec le plus de complaisance, ce n'est pas une page du livre, c'est une page de la couverture, le verso du tome II. Je vois là se dresser ton monument, cette grande construction internationale qu'est la traduction de Shakespeare. Je songe, ému, aux jours où tu travaillais si vaillamment près de moi.

L'hémorrhagie de ta mère me paraît une bonne chose. C'est aussi l'avis du Dr Corbin à qui j'en ai parlé. Il dit que cela dégage utilement le cerveau. J'ai moi aussi de fréquents saignements de nez, qui me font du bien. Je crois qu'il faut que ta bien-aimée mère mange un peu de viande rouge, et boive un peu de vin pur. Du reste Laussedat est un guide excellent.

J'ai reçu, par Meurice, une lettre archi-instante de M. Marc Fournier, me demandant un drame, et acceptant d'avance mes conditions, *quelles qu'elles soient*. La pièce absolument adaptée au théâtre, — et toute prête à jouer, — serait, à cette heure, impossible, vu la censure. J'ajourne donc forcément. Mais, le drame pouvant être représenté tôt ou tard, je crois meilleur d'en réserver la surprise au public, et je ne veux pas le publier. Je le garde donc sous six clefs [1].

Comme tu es le financier de la maison, ma prochaine lettre, mon Victor, te chargera d'une commission importante pour M. Coddron, agent de change. — J'envoie sous ce pli à ta mère une traite sur Mallet frères de 750 fr., payant ta note de 724,15 et laissant un reliquat de 25,85 à ajouter à la somme du compte.

J'ai écrit, par M. Verboeckhoven, à M. Gustave Frédérix pour le remercier de son excellentissime 2e article. Paul [2] a enfin accouché du mot *admirable livre*. Il a dépassé *remarquable*, qui avait été son maximum.

A bientôt, mon Victor. Je t'envoie toutes les tendresses de toutes et les cordialités de tous. — A bientôt, mes quatre bien-aimés [3].

V.

Mme Drouet me charge de t'embrasser bien tendrement. — Je viens de recevoir une lettre enthousiaste de Paul de Saint-Victor.

1. Il s'agit du drame : *Mille francs de récompense*, publié dans l'*Édition de l'Imprimerie Nationale. Théâtre inédit.*

2. Paul Foucher, frère de Mme Victor Hugo et critique littéraire à l'*Indépendance belge.*

3. Ces quatre bien-aimés étaient Mme Victor Hugo et ses deux fils et Mademoiselle Alice Lehœne, devenue, en 1865, Madame Charles Hugo.

COMPTES RENDUS

FRANCES A. YATES : **The French Academies of the Sixteenth Century.** Londres, The Warburg Institute, 1947.

L'ouvrage de miss Yates élargit et approfondit singulièrement, en même temps qu'il les précise, les notions courantes sur les académies françaises du XVIe siècle, — la Pléïade, académie avant la lettre ; l'Académie de poésie et de musique, fondée par Baïf sous Charles IX et son extension sous Henri III, l'Académie du Palais. Loin d'être exclusivement des cercles littéraires, les académies sont tout imprégnées d'esprit philosophique et religieux et elles étendent leur ambition très au-delà des discussions de forme et de style pour affronter les plus graves problèmes de l'époque turbulente qui les a vu naître.

Leurs origines mêmes sont révélatrices ; elles doivent peu aux académies italiennes contemporaines, essentiellement occupées de philologie et de rhétorique : elles ont leurs racines profondes dans l'académie néo-platonicienne de Florence. De là, l'importance capitale accordée à la musique, dont on essaye de retrouver les modes classiques pour en faire revivre les vertus pédagogiques et civilisatrices ; son union intime avec la poésie est un des dogmes de la Pléïade et l'on connaît les tentatives de Baïf pour créer un vers *mesuré*, fondé sur la quantité. Mais cette union même ne représente qu'une première étape, car la musique, au sens « encyclopédique » que lui donne Pontus de Tyard, embrasse l'universalité des connaissances humaines.

Voilà pourquoi les académiciens s'intéressent aux sciences comme aux lettres ; et il n'est même pas impossible que l'humanisme « musical », avec son insistance sur le nombre et la mesure, ait joué un rôle dans le développement des méthodes mathématiques. Mais la *philosophia moralis* a sa place dans les académies, comme la *philosophia naturalis* ; elle règne surtout à l'Académie du Palais où sous la direction de Pibrac les poètes discourent sur les vertus et les passions. Dans ces petites « Écoles d'Athènes », Aristote et Platon marchent côte à côte, comme chez Raphaël.

La peinture elle-même se concilie avec la poésie. Miss Yates consacre avec raison tout un chapitre au répertoire d'images des académiciens : on y trouve, parmi les débris de l'allégorie médiévale, les recueils mythologiques, les pseudo-hiéroglyphes de Valériano et les emblèmes, inventions personnelles des humanistes ; ce langage symbolique est aussi celui de l'art. Au reste, les littérateurs, experts en iconologie, se font, comme Pontus de Tyard, conseillers des artistes ; ou, comme Jamyn, ils dissertent profondément sur les représentations du Mensonge et de la Vérité.

Toute cette imagerie est sacrée (ou supposée telle) par son origine et susceptible d'interprétation chrétienne ; on la retrouve dans la décoration des églises et dans le vocabulaire des sermons : par là, se prépare le passage de l'humanisme

païen à l'humanisme dévot. La couleur religieuse est déjà très sensible dans l'Académie du Palais ; ses « annexes », — les diverses institutions et confréries fondées par Henri III sous l'influence de saint Charles Borromée, — sont voueés essentiellement à la pénitence et à la charité ; on n'y cultive plus que l'éloquence sacrée. Les funérailles de Ronsard rassemblent dans leur ordonnance tous les éléments de la culture humaniste ; mais, en même temps, elles marquent la transition entre la première période académique et celle de la Contre-Réforme.

Aussi bien les poètes, on le sait, n'étaient pas restés à l'écart des luttes religieuses ; mais leur action avait été essentiellement conciliatrice. Leur esprit libéral, leurs tendances syncrétiques, leur aspiration à l'harmonie universelle, les avaient rangés dans le camp des pacificateurs, Michel de l'Hospital et le Cardinal de Lorraine. Ronsard est au colloque de Poissy, Baïf au concile de Trente. Malgré l'intransigeance du concile et même après la Saint-Barthélémy et les violences de la Ligue, les espérances de réconciliation demeurent tenaces. Deux académiciens, Pontus de Tyard et du Perron, joueront un rôle dans la conversion d'Henri IV ; et si la Contre-Réforme française revêt, en général, une couleur gallicane et tolérante, le mérite en revient partiellement aux académies qui ont élaboré sinon une politique, du moins une atmosphère propice à l'apaisement des passions.

Dans un domaine qui semble purement profane, elles exercent une action parallèle. L'organisation des fêtes de Cour était une de leurs fonctions ; ces entreprises ambitieuses mettaient en œuvre tous les talents et réalisaient l'alliance des poètes, des musiciens, des érudits et des artistes. Le Ballet comique de la Reine, en 1581, est un parfait modèle de ces productions qui sont, elles aussi, comme des sommes de l'esprit du temps. On y découvre, sous une affabulation mythologique, les mêmes intentions politiques, morales et même philosophiques. Le thème est l'éloge de la Raison et de la Vertu, finalement victorieuses de la Violence et du Désordre ; et la fête s'achève par un appel à la concorde, qui doit régner parmi les hommes comme elle règne dans l'univers.

Entre la disparition de l'Académie du Palais et la fondation de l'Académie Française, la rupture de continuité n'est qu'apparente. En 1612, Fleurance Rivault, précepteur du jeune Louis XIII, essaie de faire revivre une académie où s'accorderaient les sciences, les lettres et même l'art militaire. Pendant ce temps, saint François-de-Sales, dans son Académie Florimontane (1607), avait transporté ce même esprit encyclopédique et toute l'imagerie de l'humanisme dévot. Mersenne, enfin, — chez qui miss Yates a découvert une source capitale pour l'histoire des Académies des Valois, — voudrait ranimer une académie musicale à la Baïf ; il rêve même de l'établir sur un plan international.

Tout change à partir de 1635 : les académies seront désormais « enregimentées » et spécialisées. Pour Richelieu, l'Académie Française doit être d'abord un instrument d'ordre ; c'est par politique qu'il restreint son rôle, non par étroitesse d'esprit. La peinture, la danse, l'architecture, la musique, etc..., auront dorénavant leurs académies séparées, chacune contrôlée par l'État. Cependant des courants cachés d'indépendance et d'encyclopédisme circulent encore, particulièrement à l'Académie des Inscriptions et à l'Académie des Sciences ; ils se feront jour au XVIII^e siècle.

Le travail de miss Yates représente la mise au point patiente d'un grand nombre de problèmes de détail ; mais sa valeur est surtout de synthèse. Son grand mérite est de faire apparaître le lien, la *parenté* profonde qui unissait au XVI^e siècle les éléments de la culture les plus disparates en apparence ; du même coup, la nature véritable des académies et leur rôle historique s'éclairent d'un nouveau jour : elles sont précisément les foyers où se concentrent tous les aspects de la vie intellectuelle et morale, et dont l'action rayonne, en même temps, sur tous les domaines de l'actualité contemporaine.

Une présentation matérielle très soignée, une illustration sobre, mais choisie, ajoutent encore à l'agrément du livre et à son intérêt.

SEZNEC.

JOACHIM DU BELLAY : **Divers jeux rustiques**, édition critique, par Verdun L. Saulnier, chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres de Lyon, Lille, Giard, Genève, Droz, 1947. Un vol. in-16 de LXVIII-220 pages.

Une excellente édition : un texte sûr, commenté avec une impeccable érudition et précédé d'une étude très solide où M. Verdun L. Saulnier apporte plus d'une indication nouvelle. Sans diminuer l'originalité du poète angevin, il souligne justement tout ce que, dans ce recueil, il doit à l'exemple de Ronsard ; il montre comment, reniant ses propres théories, Du Bellay se plaît à se livrer au genre de la traduction, qu'il s'agisse du *Moretum* de Virgile, ou des *Vœux* et des *Baisers*, imités des poètes néo-latins ; il analyse avec délicatesse ce que ce petit recueil doit à « l'expérience romaine » du poète et montre surtout comment, en même temps que le poète des *Odes*, il renie le pétrarquisme et revient à Marot. L'éditeur, dans un exposé qui en dit long, dessine avec sûreté l'évolution du poète des *Regrets*. Voici, mis à la disposition des lettrés, un des recueils les moins connus de Du Bellay, l'un de ceux où se révèle avec le plus de délicatesse son art subtil.

PIERRE JOURDA.

N. N. CONDEESCU : **Les jugements littéraires de Tallemant des Réaux.** Une broch. in-8°, Bucuresti, « Bucovina », 1940.

Remarquable peintre des mœurs, Tallemant des Réaux n'a pas été moins attentif à la vie littéraire de son temps. M. Condeescu a donc eu raison de penser que son attitude à l'égard des écrivains et des œuvres méritait examen, et que l'évolution du goût dans la période « préclassique » pouvait être illustrée de façon instructive par les *Historiettes*. Il montre fort justement à combien d'informateurs avertis celles-ci doivent leur précision (et l'on pourrait citer encore Pellisson, M^lle^ de Scudéry elle-même, confidents non moins autorisés que Conrart des mystères de la « cabale » des « Samedis » ; Le Pailleur, témoin si précieux de la jeunesse de Pascal ; Maucroix, source des anecdotes sur La Fontaine). Il souligne la bonne foi du mémorialiste, la franchise décidée de ses jugements (ajoutons la délicatesse de ses impressions, car il y a chez Tallemant un artiste, auquel rien n'échappe des subtiles harmonies de la prose d'un Balzac et qui discerne en connaisseur ses inégalités de style). Avec une netteté convaincante il définit également la « poétique » ou l'esthétique de Tallemant : ses exigences en matière de langage ; son idéal de clarté, d'ordre, de continuité et de justesse dans les liaisons ; sa certitude que la perfection résulte de l'union du « génie » et de l'« art », du « feu » et du « jugement », des dons naturels et de la « méditation » ou de l'« étude », — formules toutes proches, on le voit, de beaucoup d'autres qui, sensiblement avant l'*Art Poétique*, avaient commencé à résumer la doctrine classique et à l'accréditer parmi le public lettré. M. Condeescu apporte donc aux démonstrations de M. Bray et de M. Mornet sur les origines et la préparation du classicisme un complément, limité à coup sûr, mais fort suggestif.

Où peut-être son interprétation dépasse la portée des textes, c'est quand, poussant jusqu'aux détails l'étude des analogies entre les idées de Tallemant et celles des classiques, il croit voir, dans le premier, une « ébauche de Boileau », un censeur aux exécutions « brusques, impitoyables », qui, si les *Historiettes* avaient été connues, aurait, quelques années avant l'auteur des *Satires*, renversé « les idoles des beaux-esprits de 1650 » (p. 11). Il ne paraît pas, en effet, que Tallemant ait été, sur tous les points, aussi sévère que

Boileau. A-t-il vraiment marqué de l'« hostilité à l'égard de l'inspiration religieuse » (p. 18) ? Il s'est moqué — avec tous les gens de bon sens — des auteurs qui mettaient la théologie en stances ou transformaient le roman en sermon, mais il n'a pas hésité à placer les poésies chrétiennes au premier rang des productions d'un Godeau ou d'un Gombauld. Est-ce proprement le burlesque qu'il a voulu « terrasser » (p. 16) ? Lorsqu'il raille les quolibets du petit père André, ce n'est pas de la mode récente qu'il fait le procès : il vise un ancien sujet de Henri IV, un émule de Garasse et des prédicateurs de la Ligue, un « Gaulois » du « vieux temps » dont la grasse bouffonnerie est aussi désuète qu'outrancière ; et il est beaucoup plus indulgent pour les épîtres burlesques de Le Pailleur ; à Scarron, dont il trouve plusieurs pièces divertissantes, il ne reproche que de vouloir « tousjours estre plaisant » ; la « belle humeur », pour peu qu'elle soit ingénieuse et variée, ne lui inspire aucune répugnance. Au sujet des romans eux-mêmes il demeure partagé : son jugement sur Mlle de Scudéry finira par se nuancer de réserves judicieuses, plus fines d'ailleurs que cruelles ; il n'en avait pas moins admiré, d'abord, la « belle morale » de ses livres, les passions « bien touchées », le style même, « hors quelques affectations ». Si enfin il s'est un peu défié des influences étrangères, il s'en faut beaucoup qu'il les ait condamnées aussi durement que l'auteur de l'*Art poétique*; et il s'en faut plus encore qu'il les ait rendues responsables de toutes les affectations qu'il blâmait chez les écrivains français, qu'il s'agisse du « galimatias » de Crosilles ou du « phébus » de La Calprenède, des lourdeurs d'un provincial attardé comme l'avocat Filleau ou des bizarreries de Salomon-Virelade, lequel, au reste, était Bordelais, et s'exprimait, non point « à la castillane » (p. 15), mais, selon le mot de Des Réaux lui-même, « gasconnement ». N'oublions pas, d'ailleurs, que si celui-ci accuse les Italiens — dans le domaine de l'histoire éloquente plutôt que dans celui de la « poésie légère » (p. 15) — d'avoir gâté « quelques-uns des nostres », il soupçonnait les Français de la fin du XVIe siècle d'avoir d'abord contribué « à gaster les Italiens d'aujourd'huy ». Il ne dit aucun mal de Marino et de ses disciples ; il sait très bien, en revanche, ce qu'il reproche à Nervèze et Des Escuteaux.

Ces quelques indications (on pourrait ajouter que les ironies de Tallemant sur Colletet et La Calprenède ne suffisent pas à prouver (p. 18) qu'il ait proscrit les manifestations du « moi ») montrent que, si la position littéraire de l'auteur des *Historiettes* est un excellent exemple des orientations du goût vers 1650, on ne gagne pas à tenter, entre elle et celle de Boileau dix ou vingt ans plus tard, un rapprochement systématique. Les deux hommes diffèrent trop par l'âge, par les lectures, par la formation. Boileau réagit contre les vogues récentes du burlesque ou de la délicatesse « précieuse »; Tallemant, qui en discerne les excès, mais éprouve quelque tendresse pour ces travers qu'il a vu naître, raille plus volontiers les ridicules de l'époque précédente, dont Boileau n'aura plus qu'une idée approximative : la pédantisme hérissé ou le furieux métaphorisme des deux Porchères, de Mlle de Gournay, de Malherbe débutant, de Crosilles, de Cramail ; les deux critiques ne se rencontrent donc que sur les auteurs qui prolongent entre 1650 et 1660 les goûts de 1630 : les Saint-Amant, les Chapemain, les Ménage. De même Boileau, désabusé des galanteries du milieu du siècle, appréciera la force et la grandeur ; Tallemant appartient à la génération mondaine qui, après le dogmatisme des théoriciens des règles et les laborieux apprentissages de la rhétorique, a découvert avec délices le « naturel » et la « gaieté » de certaines lettres de Balzac, ou, mieux encore, la vivacité (relative) de Voiture, l'élégance facile des nouveaux prosateurs : ses sympathies sont allées moins aux « doctes » qu'aux « beaux esprits » un peu plus jeunes, D'Ablancourt, Patru, Guillet ou Maucroix ; moins aux génies vigoureux, comme Corneille, qu'aux talents aimables ; moins aux lyriques, comme Tristan ou Malle-

ville (sans compter Théophile ou Colletet), qu'aux maîtres de l'« ingénieuse badinerie ». C'est donc en le situant par rapport aux mouvements successifs de son époque, non par rapport au seul Boileau, qu'on peut caractériser exactement ses tendances, et M. Condeescu a été bien inspiré lorsque, pour finir, renonçant à un parallèle exclusif, il range Tallemant « parmi les représentants les plus qualifiés de [la] génération intermédiaire entre les académiciens de 1630 et les classiques de 1660 » ; lorsqu'il fait de lui « un trait d'union entre Chapelain et Despréaux », mais aussi, par ce qu'il y a de mondain dans ses points de vue, « un honnête homme selon le cœur du chevalier de Méré ».

Au milieu de ses analyses minutieuses, souvent pénétrantes, notons çà et là quelques interprétations un peu rapides. Si Tallemant insiste tant sur le « génie » de Racan, c'est moins, semble-t-il, pour le placer au-dessus d'autres écrivains (p. 10-12) que pour opposer ses dons poétiques à sa pitoyable apparence. — Ce qu'il condamne chez Balzac vieillissant, ce n'est pas le manque de souffle ou de fermeté dans le style (p. 14-15), mais l'absence de tout naturel, la gravité engoncée, un pédantisme rocailleux et « ferré ». — Il trouve Gomberville ridicule de ressusciter dans *La jeune Alcidiane* les héros qu'il avait fait mourir quatorze ans auparavant dans *Polexandre* : c'est dénoncer une imagination indigente plutôt qu'une composition négligée (p. 17). — Il qualifie de « meschants » les ouvrages de Perrot de la Salle : est-on certain que ce soit à cause de leur doctrine (p. 13) et non pour leur forme bizarre ? — Il goûte fort les traductions de Perrot d'Ablancourt : est-ce parce qu'elles sont « châtiées » (p. 12) ou parce qu'elles sont coulantes, se lisant, selon ses propres termes, « comme des originaux » ? — Il accuse Sarasin d'avoir « volé à Voiture » l'idée d'un épisode de sa *Pompe funèbre* : doit-on le louer d'avoir « le premier » révélé ce pillage (p. 4), alors que Sarasin lui-même désignait sans équivoque l'objet de son pastiche :

C'étaient tous ces oiseaux-garçons
Dont Voiture a donné la liste ?

Voilà bien des gloses sur une brève étude. Peut-être ne seraient-elles pas inutiles si elles incitaient l'auteur de celle-ci à la reprendre, à la compléter aussi grâce à l'examen des manuscrits de la Bibliothèque nationale et de la Rochelle, dont P. Brun et M. Mongrédien ont déjà tiré un fort utile parti sans en épuiser l'intérêt. Il y a encore beaucoup à dire sur Tallemant : après l'esquisse où, de façon fort intéressante déjà, M. Condeescu a mis en place son personnage de critique littéraire, on aurait plaisir et profit à voir le tableau.

René Pintard.

Jacqueline de La Harpe, **L'abbé Laurent Bordelon et la lutte contre la superstition en France entre 1680 et 1730.** Tirage à part de University of California publications in modern philology. Volume XXVI, n° 2, p. 123-224, 1942.

Cet ouvrage, médiocre par son étendue (100 pages in-8°) et, si l'on veut, par l'écrivain qu'il étudie, est, en fait, important. La méthode de Mlle de La Harpe est excellente. Elle ne nous fait pas connaître Bordelon pour le réhabiliter. Elle ne crie pas : « Avez-vous lu Baruch... ou Bordelon » ; après quoi on ne lit pas davantage Bordelon ou Baruch. Elle sait que l'œuvre qu'elle étudie n'a plus qu'un intérêt historique. Mais cet intérêt est grand. On a lu Bordelon autrefois ; ses œuvres (plus d'une trentaine) ont connu en France, et même en Europe, un assez vif succès. Il est donc un témoin valable des goûts et des curiosités de ses contemporains. Et c'est comme témoin de ces goûts et curiosités que Mlle de La Harpe l'interroge.

Pour que l'interrogatoire soit valable, il fallait une connaissance étendue de

toute la littérature et des mœurs de la fin du XVII^e^ et du commencement du XVIII^e^ siècle. Bordelon traite les sujets les plus divers, dans les genres les plus divers, et pour bien comprendre l'importance de son témoignage il était nécessaire d'être familiarisé avec tous ces sujets et tous ces genres. L'information de M^lle^ de la Harpe est, sur tous les points, extrêmement étendue et extrêmement judicieuse. Son ouvrage est un guide très sûr à travers les façons de penser et de Bordelon (qui n'importerait guère) et de ses contemporains qui, eux, importent à l'histoire des façons de penser.

L'ouvrage le plus important de Bordelon est l'*Histoire des imaginations extravagantes de M. Oufle* (1710, au moins trois éditions et traductions en anglais, allemand et italien). L'excellent M. Oufle est la victime ridicule de ses croyances en « magie, grimoire, démoniaques, sorciers, loups-garous, incubes, succubes, etc...etc... ». C'est contre de pareilles superstitions que Bordelon s'élève. Elles existaient encore assez fréquemment, comme M^lle^ de La Harpe le montre, à la date de 1710, et elle a eu raison de donner comme sous-titre à son étude « La lutte contre la superstition ». Bordelon combat cette superstition au nom de la raison et Bordelon prend ainsi place dans la lignée des Fontenelle, Bayle, Le Clerc, etc..., de tous ceux qu'on peut appeler les préphilosophes. Place qui fut efficace, mais qui reste assez modeste. Avec beaucoup de discernement et un sens très sûr des valeurs, M^lle^ de La Harpe a bien montré que Bordelon défend la raison contre le déraisonnable à peu près sans raisonner, en se contentant de rendre ridicules ceux qui déraisonnent.

Il y a d'ailleurs bien d'autres aspects dans l'œuvre de Bordelon. Il est auteur de compilations à la fois érudites et facétieuses, de dialogues, d'un traité d'éducation, d'ouvrages de morale et de piété, etc... Il a son style, ses façons de plaisanter. Sur tous ces points si divers, M^lle^ de La Harpe a su le replacer, avec une remarquable sûreté, dans son milieu et nous faire comprendre exactement la signification de son témoignage. Je ne lui reprocherai pas d'être incomplète. Il a fallu bien des mois pour étudier son auteur aussi complètement qu'elle l'a fait ; et Bordelon n'en méritait pas davantage. Voici pourtant quelques suggestions. Bordelon est un polygraphe impénitent. Il écrit sur tout et dans tous les tons. Cette illusion qu'on peut traiter *de omni re scibili* est encore celle de bien des auteurs de son temps (Le Noble, Bouhier, de Brosses, etc...), et il ne faut pas nous laisser tromper par l'unité de l'œuvre de nos grands classiques. — Bordelon s'est moqué de la scolatisque. La bataille contre la scolastique, seule philosophie officiellement admise, bat son plein à la fin du XVII^e^ siècle et se continuera au moins jusqu'à l'*Encyclopédie*. Quelle place exacte prend Bordelon dans cette bataille ? — Surtout, il y a un sujet que je crois important et qui n'a jamais été méthodiquement étudié. Il y a de profondes différences entre l'esprit des Précieuses, l'esprit du *roman comique*, l'esprit de Molière d'une part ; et, d'autre part, l'esprit de Marivaux ou celui de Voltaire. L'esprit de Marivaux ou celui de Voltaire sont-ils des créations *ex nihilo*, la découverte de leur seul génie. Pour ma part, je ne le crois pas. J'ai essayé de montrer dans mon *Histoire de la littérature française classique* comment on passe de l'ingéniosité trop artificielle des Précieuses aux « pensées ingénieuses » étudiées par le père Bouhours, des « pointes » aux « délicatesses ». On passe de même du réalisme sans choix du *Francion* à celui, discret, d'un Lesage etc... M^lle^ de La Harpe a noté, avec beaucoup de finesse, les caractères de la plaisanterie de Bordelon. Il resterait à la replacer dans l'ensemble du courant qui va de la *Carte du Tendre* à *Candide*. Bordelon en fait est plutôt un retardataire. Mais cela serait un autre ouvrage, difficile et long.

Je n'aime pas le titre donné par M^lle^ de La Harpe à son chapitre II : *Le Gassendiste*. Elle ne pouvait pas connaître l'important ouvrage de M. Pintard sur *Le libertinage érudit en France dans la première moitié du XVII^e^ siècle*. Il résulte de cet ouvrage que *gassendiste* ne peut pas être pris comme synonyme de *rationaliste*. Rien ne prouve d'ailleurs que Bordelon ait vraiment connu l'œuvre

de Gassendi. Enfin j'aurais voulu que Mlle de La Harpe nous ait donné une bibliographie plus complète de l'œuvre de Bordelon. C'est la réputation de cette œuvre qui justifie le temps consacré à l'étudier. Cette réputation est avant tout mesurée par sa diffusion, par le nombre des éditions. Non pas une bibliographie critique. Il serait ridicule même d'y songer. Mais Mlle de La Harpe aurait pu ne pas s'en tenir aux éditions qui sont à la Bibliothèque nationale et consulter les catalogues des grandes bibliothèques parisiennes, celui du British Museum ; voire ceux des grandes bibliothèques américaines où l'on trouve, à l'occasion, tant de choses.

D. MORNET.

ARMAND CARACCIO, professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble, **Variétés stendhaliennes.** Un vol. in-16 de 256 pages, Grenoble, Arthaud, s. d. [1947].

M. A. Caraccio a eu l'heureuse idée de réunir en un volume diverses études sur le Milanese, éparses en des revues parfois difficilement accessibles. Les stendhaliens ne s'en plaindront pas ! L'essentiel de ces articles est consacré aux influences italiennes que subit Henri Beyle : le critique montre ce qu'il doit aux *novellieri*, à Grazzini, à Bandello; il analyse les rapports entre le romancier français et Ugo Foscolo ; il conte, avec bien de la délicatesse, les amours de l'un et de l'autre avec la belle, la charmante et l'ingrate Métilde Dembowski — celle qui inspira *De l'Amour*. Il dit avec une force nuancée ce que Stendhal doit au paysage romain et à la ville éternelle : on lira dans ces pages plus d'une indication suggestive sur les séjours romains et la vieillesse du consul de France à Civita Vecchia. Il esquisse, avec verve et justesse, un parallèle entre Stendhal et Hugo. Il dégage, en conclusion, ce qu'il appelle, à bon droit, la vertu de Stendhal.

De cette douzaine d'études solidement informées et présentées avec un art discret, on ne sait s'il faut louer davantage la précision ou l'élégance. Elles éclairent d'un jour nouveau certains aspects de la technique du conte stendhalien, et certaines formes de la sensibilité de l'auteur, injustement méconnue naguère. Riches et nuancées, elles constituent un apport important à la bibliographie du romancier grenoblois. Un livre savoureux à placer tout près de ces *Stendhaliana*, d'Émile Henriot qui furent si goûtés voici un quart de siècle. Une contribution importante à l'histoire de Beyle et de ses rapports avec l'Italie : celle-ci reste à écrire. Pourquoi M. Caraccio ne l'entreprendrait-il pas ?

PIERRE JOURDA.

SAINTE-BEUVE, **Correspondance générale** recueillie, classée et annotée par Jean Bonnerot, t. V, en 2 volumes in-8° de 837 pages, Paris, Stock, 1947.

Le Sainte-Beuve-Bonnerot (le mot doit entrer dans l'usage, il me semble, comme « le Saint-Simon-de Boilisle ») continue sa marche, traversée par les guerres, les invasions et la chute des empires. A peine retardé par elles ; jamais découragé ; recommençant tout quand elles le saccagent et le pilonnent. On se souvient des quatre premiers tomes, que je me suis hasardé à appeler le Bottin du romantisme. Le cinquième, qui vient de paraître en deux volumes (p. 1-390 dans le premier ; p. 391-837 dans le second) pourrait s'intituler : les années 1843-1844 dans la littérature française et la société parisienne.

Années essentielles, et dont ou voudrait oser dire qu'elles sont le démon de midi du siècle. Les années de Villequier et de la « fête chez Thérèse » ; des *Burgraves* et de *Lucrèce* ; d'une crise du romantisme (Nisard commence à publier son histoire de la littérature ; Rachel triomphe ; Émile Augier arrive avec sa première pièce ; Musset persifle, avec son Merle blanc, les petits ridicules des grands poètes ; on assiste à un regain de style Louis XIV,

cf. p. 65) ; d'une crise de la conscience et de la pensée (l'Église soutient la cause de la liberté d'enseignement ; l'Université se défend et attaque ; Michelet, Quinet, Mickiewicz jettent leurs foudres et Veuillot ses brûlots ; la foule se presse à Notre-Dame aux pieds de la chaire de Lacordaire ; le *Correspondant* reparaît, un nouveau *Correspondant*, avec un nom nouveau, celui d'Ozanam ; Alfred de Vigny sort de son ombre jalouse avec ses poèmes philosophiques ; Victor Cousin, Faugère, Sainte-Beuve lui-même, découvrent Pascal) ; d'une crise de la société (publicité, feuilletons, tapage assourdissant ; la *Presse* devient le journal à sensations ; les *Débats* lancent les *Mystères de Paris* ; on fait fête à l'Angleterre de la reine Victoria ; on injurie l'Angleterre de l'affaire Pritchard ; Henri V reçoit à Londres ses fidèles parmi lesquels Berryer, Chateaubriand ; Lamennais met dans le même enfer tous les grands hommes du temps, ceux de droite et ceux de gauche, dans l'apocalypse de ses *Amschaspands et Darvands*). Le lecteur de M. Bonnerot, j'entends de ses notes, fera, dans le « petit texte » de ces deux volumes, des plongées gourmandes et étourdissantes, comme dans un océan d'événements et de succulente érudition.

Et le lecteur de Sainte-Beuve trouvera, dans les lettres elles-mêmes, un autre plaisir, non moins attrayant : la connaissance d'un homme, à l'âge qu'on appelle « mûr » quoique le critique ait murmuré : « On ne mûrit pas ; on pourrit par places. » Ce Joseph Delorme de quarante ans éprouve ce fléchissement physique de ceux qui ont travaillé avec fièvre et vécu avec désordre (p. 264, 755). Il se prend à refaire son testament, à envoyer codicille sur codicille à Juste Olivier. Il aspire à lier sa gerbe, à ne rien laisser perdre, à prendre son rang définitif. 1843 est l'année où il exhume à demi, et comme honteusement, le *Livre d'Amour* ; 1844 est l'année de l'Académie. Il sent plus que jamais sa chaîne parisienne, celle de l'homme de lettres, celle du fonctionnaire ; regarde vers Lausanne avec nostalgie ; jette par moments sur le papier une lettre de protestation ou de revendication, quitte à ne pas l'envoyer quand elle s'adresse trop haut ; cherche un peu d'air libre en dehors des revues, de leurs convenances et de leurs susceptibilités ; et trouve une évasion ou un exutoire dans la *Revue Suisse* : M. Bonnerot, par une ordonnance typographique ingénieuse et parlante, fait sentir avec évidence comment des lettres écrites en cachette dans un logement de l'Institut sont devenues des *Chroniques parisiennes* publiées au bord du Léman. Il y a de l'agent secret en Sainte-Beuve, un agent secret de littérature. Mais il se tourne avec mélancolie vers un autre temps de sa vie. Il a été poète. Il a été romantique. Il a été amoureux. L'est-il encore ? Juste assez pour inviter M^me^ d'Arbouville à agréer « le clou d'or » des amitiés amoureuses [1]. Il évoque encore quelquefois des noms qui vont s'éloignant dans le passé : Nathalie, Ondine. Pour Adèle, il n'en parle qu'avec circonlocutions : « Hommages respectueux *autour de vous* », écrit-il à Victor Hugo (p. 701). Il n'ose plus se flatter de se connaître qu'en grisettes (p. 36) ; il ne répond même plus à l'une d'elles, cette Hortense Allart qui vient de se marier et déjà soupire : « O mes amants, mes aimables amants... » (p. 465). Parfois assez bon compère, mais plus souvent un peu commère, aimant le détail légèrement scandaleux, ou équivoque, ou croustillant ; avec une peur panique de se compromettre, une hâte tremblante à rattacher son masque.

Un méchant homme ? Non : voyez comme il est bon pour sa domestique (p. 328). Un bon cœur ? Il n'oserait le prétendre, lui qui écrit avec cynisme et gourmandise : « Soyons méchant jusqu'au bout... » (p. 203). Un cœur, pourtant, et qui ne demande qu'à servir ses amis, pourvu que ses amis sachent se conduire ; qui prend part à leurs peines ; qui comprend tout, du

1. Je ne sais si l'on s'est avisé que c'est alors, et dans un sens d'ailleurs tout différent, que paraît peut-être pour la première fois ce mot de « clou d'or » (p. 102).

moins tout ce que peut comprendre un cœur qu'envahit de plus en plus l'intelligence ; qui donne des leçons de justesse, de tact littéraire, de stratégie parisienne, et même de langage parisien, à ces bons voisins d'outre-Jura qui ont parfois des accès un peu naïfs — en voici un qui s'est imaginé, parce que le critique avait appelé Mme de Charrière, *marraine* de Benjamin Constant, qu'il l'avait prise pour une vraie marraine ! (p. 467). Sa religion ? les lettres et c'est beaucoup déjà, car on peut lui appliquer son mot sur Villemain : « Il aime les lettres, et, par elles, tout » (p. 246). Un certain catholicisme national et « grand siècle » lui conviendrait assez, avec une nuance de gallicanisme ; il accepte les abbés quand ils sont de la famille de Gerbet et de Cazalès. Mais ces ultramontains encombrants, de la suite de Joseph de Maistre et de la chapelle de l'*Univers*! Ce n'est pas que sa défiance de l'Église soit dévotion à l'Université, qui, après tout, ne lui a pas fait sa place. Point de mystique : de la raison, de la mesure, cette attitude intellectuelle qu'il croit plus « française », et cette attitude morale qu'il juge plus humaine (p. 334, 336, 350). Au reste, accommodant son ton à son correspondant : libre et épicé avec Labitte ; dégagé, assez respectueux des choses saintes, mais en admettant peu, avec Juste Olivier ; plus emmitouflé de componction et plus pénétré de recueillement avec Vinet ; plus enclin aux nostalgies catholiques avec Collombet ; aux nostalgies romantiques avec Pavie. Au total, le modèle même des épistoliers, dans cet art subtil de se montrer et de se cacher, le plus habile, après Voltaire, à trouver la note juste et à soutenir ce dialogue par lettres qui tient du jeu de paume et du jeu de cache-cache.

« Les pointes du cilice de tout auteur qui a du scrupule et de la religion littéraire » : c'est ainsi que Sainte-Beuve appelle les fautes d'impression (p. 429). Dans une entreprise aussi considérable et conduite parmi tant d'obstacles, comment ce cilice, ou ce calice, serait-il épargné à M. Bonnerot ? Son lecteur pourra être tenté de collaborer à ses futurs *errata* [1] ou de modifier quelques notes [2]. Surtout, il s'aventurera à poser quelques questions sur la date proposée pour telle ou telle lettre.

Ce sera le cas pour les lettres 1527, 1528, 1529 : si les caractères externes des manuscrits ne s'y opposent pas, nous voudrions les reporter au même jeudi 21 décembre où a été écrite la lettre 1526 : il nous paraît peu vraisemblable qu'un manœuvrier aussi circonspect fasse connaître à Dupaty sa candidature académique huit jours avant de l'annoncer à Lebrun, à Flou-

1. Proposons quelques conjectures : p. 601, dans la lettre de Faugère : *concluante* plutôt que *conciliante* ; p. 609, ligne 34 : *méthode critique* plutôt que *meilleure critique* ; il semble que, p. 293, ligne 34, il faille introduire une virgule après *convaincus* pour que la phrase ait son véritable sens. A plusieurs reprises, on préférera peut-être lire *vous* ou *votre* à la place de *nous* ou *notre* : p. 57, dernière ligne (quoique *mes*, à la page 56, ligne 1, puisse justifier cette sorte d'adoption du canton de Vaud) ; lettre 1425 *bis*, ligne 4 ; p. 234, ligne 6 ; lettre 1 501, ligne 2 ; p. 424, ligne 5 (*votre Pari* signifie sans doute : votre complaisance à parier en faveur de mon succès académique : cf. lettre 1 550) ; lettre 1 556, ligne 17 (*fait chez vous* plutôt que *chez nous*). Inversement, dernière ligne de la lettre 1 583 : *à notre passé* plutôt qu'*à votre passé* qui, ce me semble serait presque injurieux ; p. 729, quatrième ligne de la lettre de Mme Juste Olivier : *nous avertit* plutôt que *vous avertit*.

2. P. 171, note 5, une inadvertance a fait donner pour une allusion à l'ode de V. Hugo, *La naissance du Duc de Bordeaux*, ce qui est une citation de la pièce de Lamartine, *La naissance d'un roi* (Cf. M. Levaillant, *Lamartine et l'Italie en* 1820, p. 146) ; p. 304, note 6 : dans cette conjecture : « Peut-être une feuille aujourd'hui disparue était-elle jointe à la lettre », on peut effacer le *peut-être*, sur la foi de la deuxième ligne de la lettre à laquelle elle se rapporte ; p. 317, note 17 : au sujet du « poète de Lausanne » qui embarrasse l'éditeur, on peut, je crois, déduire hardiment du texte qu'il n'est autre que Sainte-Beuve ; note 2 de la lettre 1 583 : « Ne dites pas de mal de Patin », signifie sans doute que Guttinguer avait médit de celui-ci dans la lettre à laquelle répond Sainte-Beuve, et non pas qu'il avait l'intention de lui consacrer quelque article.

rens, à Guizot, à Victor Cousin. Pour les lettres des pages 599-601, il nous semble qu'il s'est produit une interférence : la première qui ait été écrite, dans cette journée du 29 juin 1844, doit être la lettre 1639 ; Faugère y a répondu par le billet reproduit page 601 ; et c'est à un mot de ce billet (« si la réponse n'est pas concluante, je vous prierais de vouloir me le dire dans un autre petit mot ») que répond, sur-le-champ, la lettre 1638. — Les faits permettent-ils de chercher, pour la lettre 1690, un autre mois (septembre, par exemple) où le 20 fût un vendredi ? On comprendrait mieux que l'auteur se flatte de faire faire à l'abbé de Cazalès « un dîner maigre ». — Et nous souhaiterions aussi que M. Bonnerot jugeât possible de reporter les lettres 1711 et 1714, du mois de décembre où il les a placées, au mois de novembre. Voici nos raisons :

1° La lettre 1714, datée d'un *lundi*, « va courir », écrit Sainte-Beuve, après la lettre 1711, datée d'un 17. Or, le 17 décembre 1844 est un mardi, trop éloigné du lundi suivant pour justifier ces mots : « courir après ». En novembre la première lettre serait partie un dimanche et la seconde le lendemain ;

2° La lettre 1711 est une gronderie, à laquelle paraît bien répondre la lettre de Mme Olivier, datée du 27 novembre et reproduite à la page 729 ; et la lettre 1706 (datée du 1er décembre) constitue apparemment l'épilogue de cet incident.

Arrêtons ici ces *marginalia* ; et souhaitons grand courage et de longs jours au diligent éditeur, qui doit débrouiller encore un quart de siècle de la plus riche et de la plus épineuse des correspondances. C'est une lignée charmante et exemplaire, — qu'il nous permette de le dire, — que celle de ces grands bibliothécaires érudits, mieux qu'érudits : lettrés, une lignée qui a ses ancêtres authentiques, et d'ailleurs inégaux, à l'époque romantique : Nodier, Charles Weiss, Marmier, Ferdinand Denis, Charles Magnin, Sainte-Beuve.

Pierre Moreau.

Alison Fairlie, **Leconte de Lisle's poems on the Barbarian Races.** Un vol. de xiii-426 pages, Cambridge, at the University Press, 1947.

Cette thèse pour le doctorat de l'Université d'Oxford, écrite en 1940-42, prend en considération les poèmes de Leconte de Lisle, à quelque recueil qu'ils appartiennent, consacrés à des peuples autres que grec et latin, adoptant la classification de Leconte de Lisle qui rattache l'Inde au cycle « antique » et inclut dans le cycle « barbare » les poèmes sur le *Cid*, auxquels miss Fairlie joint ceux sur *Don Phèdre* (*Poèmes Tragiques*). La succession des chapitres reproduirait l'ordre dans lequel l'intérêt du poète s'est tourné vers les différents groupes ethniques considérés.

Enquête sur les sources en même temps que sur la psychologie du poète, le livre constitue moins, sous ce second aspect, une étude d'ensemble qu'une série d'investigations particulières sur chaque poème. Reconnaissant que l'influence de la vie de Leconte de Lisle sur son œuvre demeure peu connue, l'auteur se borne à indiquer brièvement dans sa conclusion l'évolution du poète qui, s'attachant d'abord à mettre en relief la noblesse du « barbare », est de plus en plus attiré par l'expression de la force brute, indépendamment de toute considération morale ; miss Fairlie s'attache surtout à nous présenter une critique détaillée des précédents commentateurs de Leconte de Lisle, et un tableau documenté de l'état des connaissances historiques et sociologiques de son époque. Les mérites poétiques de Leconte de Lisle ressortent, et de la façon dont il a utilisé ses sources, et de comparaisons qu'établit miss Fairlie avec l'œuvre de quelques-uns de ses prédécesseurs immédiats ou contemporains qu'ont aussi attirés les races « barbares ».

Jacques Voisine.

ROBERT GILSOUL, **La théorie de l'Art pour l'Art chez les écrivains belges de 1830 à nos jours.** Collection des Mémoires de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, t. XI, un volume in-4° de 420 pages, Bruxelles, 1946.

Ce n'était pas une tâche aisée que de suivre à travers plus d'un demi-siècle d'agitation littéraire la fortune d'une idée aussi sujette à variation que celle de l'Art pour l'Art. Sans doute M. Gilsoul pouvait-il, au départ, s'encourager de l'exemple de M. Cassagne, qui retraça jadis l'évolution de cette formule chez les derniers romantiques et les premiers parnassiens français ; de celui de Mme Rosenblatt aussi qui, plus récemment (1921), étudia le même concept chez les écrivains anglais de l'ère victorienne.

L'auteur, au reste, ne manque pas de rendre hommage aux mérites respectifs de ces ouvrages avant de passer à son propre objet : l'histoire des joutes esthétiques qui se sont livrées en Belgique, de 1830 à 1890, autour du grand idéal de l'Art pour l'Art.

En réalité, la renaissance des lettres françaises dans le pays ne date que de 1880. Avant l'apparition de *La Jeune Belgique*, qui allait être précisément l'irréductible championne de l'Art pur, l'activité littéraire y fut singulièrement faible, restreinte et indécise. Le bilan est tôt fait de la période romantique : dans un milieu bourgeois, matérialiste et strictement utilitaire, ni les grands enthousiasmes, ni le culte de la forme n'eurent occasion d'éclore. Charles de Coster, André van Hasselt, Octave Pirmez, les seuls écrivains originaux de ce temps, ceux-là mêmes que la génération de 1880 allait saluer comme des précurseurs, ne recueillirent pour lors qu'indifférence ou hostilité.

C'est le naturalisme qui, après 1870, éveillera à l'idée de l'art les jeunes gens, peintres et écrivains, que groupent les premières feuilles d'avant-garde. A Bruxelles et à Louvain, la jeunesse universitaire d'elle-même s'initie, en même temps qu'aux œuvres, aux théories de Zola, de Baudelaire et de Gautier. Groupée peu après à Bruxelles, elle crée *La Jeune Belgique* et, sous l'alerte direction de Max Waller, combat la vieille littérature nationale, académique et poncive. La formule de l'Art pour l'Art, proclamée bien haut, opère la fusion entre poètes et prosateurs, entre naturalistes, parnassiens et individualistes.

Mais une revue rivale, animée pourtant, elle aussi, du désir de libération, l'*Art moderne*, d'Edmond Picard, oppose à la religion de l'Art pour l'Art la thèse de l'Art social. Les deux écoles s'affrontent et discutent d'abord courtoisement. Mais bientôt les antagonismes s'accentuent, des antipathies personnelles enveniment le débat, la guerre éclate et, d'un camp à l'autre, s'échangent défis, injures, et quolibets. Le duel Picard-Giraud, en 1885, marque la phase aiguë de la querelle.

Le symbolisme, qui pourtant se réclame lui aussi de l'Art pour l'Art, se voit encouragé par les esthètes de l'*Art moderne*. Dès lors, *La Jeune Belgique* dénonce dans les nouvelles tendances la collusion de l'anarchie artistique et de l'anarchie politique. Au reste, les goûts et les idées évoluant, la confusion est extrême à certains moments. En 1887, Verhaeren, Khnopff et Rodenbach se séparent de Waller et passent à l'ennemi ; six ans plus tard, c'est au tour des prosateurs de *La Jeune Belgique* de rejoindre Picard et ses amis.

L'Art pour l'Art fait bon accueil, dans l'entre-temps, à l'art décadent d'un Huysmans et d'un Péladan, au narcissisme, au dandysme, au pessimisme artiste, au préraphaëlisme, à l'exotisme, à maints autres courants ou aspects de la littérature du jour.

De son côté, le socialisme esthétique invoque l'exemple de Cladel, le romancier des *Va-nu-pieds*, dont le prestige va grandissant. Des œuvres voient le jour où se reconnaissent les préoccupations sociales : *Kees Doorik* et la *Nouvelle Carthage*, de G. Eekhoud, *Happe-Chair*, *Madame Lupar* et *La Fin des Bourgeois* de Camille Lemonnier, certains recueils de vers de Verhaeren.

Les jeunes catholiques, soucieux à leur tour de participer au mouvement de rénovation littéraire, substituent à la formule de l'Art pour l'Art celle de l'Art pour Dieu.

Les polémiques se prolongent ainsi, avec des fortunes diverses, jusqu'en 1896-1897. *La Jeune Belgique*, qui n'a cessé de s'opposer à « l'invasion des barbares », les poètes symbolistes, et de combattre les tenants de l'Art utile et humanitaire, évolue enfin vers un classicisme formel qui rappelle quelque peu celui de l'École romane. Classique, tel est le dernier aspect, en Belgique, de l'Art pour l'Art qui, déjà, avait été naturaliste et parnassien.

Tout cela et maints autres faits, M. Gilsoul nous le narre avec une abondance de détails, une précision et un sens des nuances dont il faut assurément le louer. Peut-être cette multiplicité des témoignages nuit-elle même un peu par endroits à la netteté de son exposé. L'auteur, qui a longuement et patiemment interrogé les revues et les journaux de l'époque, semble vouloir ne rien laisser perdre de son ample provende de documents.

Disons aussi, et à sa louange, que sa manière de conter est alerte et agréable. Il y a tel tableau de la Belgique d'avant 1880, tel portrait de Picard, qui ont à la fois de la vie et de la couleur. Tout en demeurant objectif comme il convenait, l'auteur sait nous communiquer sa passion de la recherche et discrètement laisse deviner son enthousiasme. Pour être rares dans un mémoire académique, de telles qualités sont, bien entendu, loin de déplaire.

Voici enfin quelques erreurs de détail, dont certaines sans doute sont imputables au prote :

Page 72, *L'Homme-de-la-Croix-aux-Bœufs*, de Léon Cladel, et non : *L'Homme-de-la-Croix-du-Bœuf*.

Page 85, note 2, le renvoi à une note de la page 145 est inexact.

Page 89 : Verhaeren a écrit : « Unir la lyre à la croix » et non : « à la foi ».

Page 160, Lemonnier, « le futur auteur de *Germinal* », c'est naturellement de *Happe-Chair* qu'il faut lire.

Page 191, Khnopff, telle est l'orthographe de ce nom, à plusieurs reprises mal écrit (cf. p. 278).

Page 220, note 2, sixain ou sizain, et non sixtain.

Page 259, le manifeste de Moréas est du 18 septembre 1886, et non 1885.

G. Vanwelkenhuyzen.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans ce numéro, le mois des numéros des revues est seul indiqué, quand c'est un mois de l'année 1948.

Les livres sont distingués des articles par un astérisque.

La Revue de littérature comparée *et la* Revue d'Histoire littéraire *collaborant et ne se copiant pas, ces notes ne relèveront que très exceptionnellement les articles et les livres concernant la littérature comparée.*

GÉNÉRALITÉS

* **Bray** (**René**). — La Préciosité et les précieux, de Thibaut de Champagne à Jean Giraudoux. — A. Michel, 1948.

Jacques (**François**). — Bibliographie de l'explication française. — *Les Études classiques*, avril-juillet.

Lecoy (**Félix**), **Lebègue** (**Raymond**) et **Van Tieghem** (**Philippe**). — Les études sur la langue et la littérature françaises de 1940 à 1945. — *Bulletin de l'Association G. Budé*, décembre 1947.

* **Peyre** (**Henri**). — Les générations littéraires. — Boivin, 1948.

Pons (**Roger**). — Études classiques et sens de l'amour. — *L'Anneau d'or*, mai-août.

— Protestantisme et littérature. — Éditions « Je sers », 1948.

Théâtre. — *Revue d'histoire du théâtre*, I, II (contient une bibliographie du théâtre, 1943-1948).

XV^e^ SIÈCLE

Généralités. — * Bossuet (Robert). — La poésie lyrique en France au XV^e^ siècle. 3 vol. (Cours de lettres 1947-1948). — Les Cours de droit, 1948.

— * Cohen (Gustave). — Sainte Jeanne d'Arc dans la poésie du XV^e^ siècle, 2 vol. (Cours de lettres 1947-1948). — Les Cours de droit, 1948.

Villon. — Rice (Winthrop-H.). A V. hypothesis. — *French Studies*, October.

XVI[e] SIÈCLE

Généralités. — Nicolle (Jacques). La fondation du Collège de France. — *La Pensée*, janvier-février.

— Willey (William Leon) et Will (Samuel F.). — Recent literature on the [French] Renaissance. — *Studies in Philology*, April.

Amyot (Jacques). — Marchand (Jean). Notes autographes d'A. sur un exemplaire de Justin et de Diodore. — *Bulletin du Bibliophile*, août-septembre.

Aubigné (Agrippa d'). — * A. d'A. *Le Printemps*, t. I, avec une introduction de Bernard Gagnebin. — Lille, Giard ; Genève, E. Droz, 1948.

Binet (Claude). — Meyerstein (E.-H.-W.). A link with the Pléiade [sonnet inédit de C. B.]. — *French Studies*, April.

Corrozet (Gilles). — Bouchereaux (S.-M.). Recherches bibliographiques sur G. C. — *Bulletin du Bibliophile*, juillet-novembre.

Du Bellay (Joachim). — Leonetti (A.). Le sonnet du *Petit Lyré*. Variations sur l' « air marin ». — *Revue universitaire*, mai-juin.

Montaigne. — * Le Livre de raison de M. sur l' « Ephemeris historica » de Beuther. Reproduction en fac-similé, publiée par la Société des Amis de Montaigne, par Jean Marchand. — Compagnie française des Arts graphiques, 1948.

— Ellerbroek. Notes sur la fortune de M. en Hollande. — *Neophilologus*, April.

— Guillemin (Henri). Visages de M. — *Revue générale belge*, mai.

— Maxwell (J.-C.). M. and Macbeth. — *Modern Language review*, January.

— Micha (Alexandre). M. et le drame de l'intellect. — *Mercure de France*, juillet.

— Zweig (Stefan). M. — *L'Age nouveau*, n° 31.

— *Bulletin des Amis de Montaigne*, n[os] 13-14, octobre 1948-janvier 1949.

Poésie. — Lapp (John C.). The new world in French poetry of the sixteenth century. — *Studies in Philology*, April.

Rabelais. — Françon (Marcel). Les Chroniques gargantuines. — *French Studies*, July.

— Krailsheimer (A.-J.). R. and the Pan legend. — *French Studies*, April.

— Saulnier (Verdun L.). R. devant l'écolier limousin. — *Mercure de France*, octobre.

— Silver (Isidore). R's early philosophy. — *Studies in Philology*, April.

Ronsard. — Françon (Marcel). La genèse d'une légende : la date de la naissance de R. — *Modern Philology*, August.

Théâtre. — Lebègue (Raymond). — Le répertoire d'une troupe française à la fin du XVI[e] siècle. — *Revue d'histoire du théâtre*, I-II.

— Lebègue (Raymond). Les amateurs au XVI[e] siècle. — *Cahiers d'art dramatique*, mars-avril.

Scève (Maurice). — Françon (Marcel). Le paysage de « La Saulsaye » de M. S. — *French Studies*, October 1947.

— Saulnier (Verdun L.). Autour de M. S. Deux aspects internationaux de la Renaissance lyonnaise [Hilaire Bertholf et l'érasmisme lyonnais. Une filière franco-latino-italienne. Les *Reproches du Satyre*]. — *Annales de l'Université de Paris*, avril-juin.

— Saulnier (Verdun L.). M. S. et la clarté. — *Bulletin de l'Association G. Budé*, nº 5.

— Saulnier (Verdun L.). M. S. et Pontus de Tyard. — *Revue de littérature comparée*, avril-juin.

— Saulnier (Verdun L.). M. S. et ses parents viennois. — *Revue de littérature comparée*, juillet-septembre.

Tyard (Pontus de). — Voir *Scève*.

XVII^e SIÈCLE

Généralités. — * Adam (Antoine). — Histoire de la littérature française au XVII^e siècle. L'époque d'Henri IV et de Louis XIII. — Domat-Monchrestien, 1948.

— Barber (H.-W.). — A seventeenth century view of French literature [lettre inédite de Pellisson à Thomas Smith, Bodleian MS. Smith 46]. — *French Studies*, April.

— Barbier (A.). — L'École de 1660, à propos de quelques ouvrages récents. — *French Studies*, January 1947.

— * Bénichou (Paul). — Morales du grand siècle. — Gallimard, 1948.

— * Busson (Henri). — La religion des classiques (1660-1685). — Presses Universitaires, 1948.

— Spink (J.-S.). Libertinage et « spinozisme ». La théorie de l'âme ignée — *French Studies*, July 1947.

Boileau. — Sayce (R.-A.). B. and French Baroque. — *French Studies*, April.

Bossuet. — Collas (G.). La prédication de B. dans l'actualité de son temps. — *Recherches et travaux*, avril-juin.

Corneille. — * C. *Cinna*. Mise en scène de Charles Dullin. — Éditions du Seuil, 1948.

— Caillois (Roland P.). Une éthique de la gloire : P. C. — *Critique*, septembre.

— Chauviré (R.). Doutes à l'égard de *Polyeucte*. — *French Studies*, January.

— * May (Georges). Tragédie cornélienne, tragédie racinienne. — Urbana, The Univ. of Illinois Press, 1948.

Descartes. — Berr (Henri). L'Homme D. — *Revue de synthèse*, janvier-juin.

— Bouvier (Robert). D. s'est-il contredit ? Étude sur trois ouvrages récents [J.-P. Sartre, G. Mury, H. Lefebvre]. — *Revue de synthèse*, janvier-juin.

— Gadoffre (Gilbert). Le *Discours de la méthode* et l'histoire littéraire. — *French Studies*, October.

— Gadoffre (Gilbert). Réflexions sur la genèse du *Discours de la méthode*. — *Revue de synthèse*, janvier-juin.

— Gambier (Paul). D. contre Viète. — *Le Pays d'Ouest*, 1er septembre.
— Leroy (Maxime). D., précurseur du social moderne. — *Revue de synthèse*, janvier-juin.

Fénelon. — Gérard-Gailly. Deux lettres inédites de F. [septembre 1702 ? — 9 août 1707]. — *Mercure de France*, juillet.

Godeau (**Antoine**). — Treloar (Bronnie). Two poems by A. G. [Bibl. Arsenal, Recueil Conrart, in-fol V, 55-6 et 87-8]. — *French Studies*, July 1947.

Hardy (**Alexandre**. — Deierkauf-Holsboer (S. Wilma). Vie d'A. H., poète du Roi. Quarante-deux documents inédits. — *Proceedings of the American Philosophical society*, October 1947.

Huet (**P.-D.**). — Séguin (Jean-Pierre). H., évêque d'Avranches. A propos de sa bibliothèque. — *Revue de l'Avranchin*, nº 186.

La Bruyère. — Moreau (Pierre). Sur un mot de L. B. (Caractères, I, 1). — *Revue universitaire*, mai-juin.

La Fayette (**Mme de**). — Morrissette (Bruce A.). Richard Aldington's proposed « source » for *La Princesse de Clèves*. — *Modern Language notes*, March.

La Fontaine. — * Guillet (Lucie). Divers visages de L. F. — Jouve, 1948.

Molière. — Gill (A.). « The doctor in the Farce » and M. — *French Studies*, April.
— * Girard (Joseph). A propos de *L'Amour médecin*. M. et Louis-Henry Daquin, conseiller et médecin ordinaire du Roi. — Paris, Éditions des « Amis des vieux logis parisiens », 1948.
— Masson-Oursel (P.). M., devancier de Kant. — *Revue d'esthétique*, janvier-mars.
— Mélèse (Pierre). Activités moliéresques, 1940-1948 [livres et spectacles]. — *Revue d'histoire du théâtre*, I-II.
— Moore (W.-G.). M. studies. The present position. — *French Studies*, October 1947.
— Moore (W.-G.). *Tartuffe* and the comic principle in M. — *Modern language review*, January.

Pascal. — * Chinard (Gilbert). Notes sur les *Pensées* et l'*Économie du monde*. — Lille, Giard, Genève, E. Droz, 1948.
— * Daniel-Rops. P. et notre cœur. — F.-X. Le Roux, 1948.
— Béguin (Albert). Études pascaliennes. — *Critique*, octobre, décembre.
— Prioult (A.). A propos du tricentenaire de l'Expérience du Puy-de-Dôme : Science et méthode et leur application à la pratique d'après P. — *Revue d'Auvergne*, nos 5-6.
— Rochot (Bernard). Réflexions sur P. savant [A propos du livre de P. Humbert]. — *Revue philosophique*, juillet-septembre.

Patin (**Gui**). — Abercrombie (Nigel). G. P. and the Jansenist controversy. — *French Studies*, April 1947.

Racine (**Jean**). — * Lion (F.). Les rêves de R. — R. Laffont, 1948.
— Chicoteau (Marcel). R's mystic vocabulary in an early poem. — *French Studies*, July.
— Picard (Raymond). Trois interprétations de R. [Bérénice-Andromaque-Bajazet]. — *Revue Hommes et Mondes*, septembre.

— Poulet (Georges). Notes sur le temps racinien. — *Cahiers du Sud*, 1er semestre 1948.

— Taussat (Robert). En lisant *Phèdre* de J. R. — *Bulletin de l'Association G. Budé*, décembre 1947.

— Ullmann (S.). The vitality of the past definite in R. — *French Studies*, January.

Saint-Aimant. — Sayce (R.-A.). St-A. and Poussin. — *French Studies* July 1947.

Saint-Simon. — Voir *Bourges* (*Élémir*).

Sévigné (**Mme de**). — Mongrédien (Georges). Un ami de Mme de S. Jean Corbinelli d'après des documents inédits. — *Mercure de France*, octobre.

Théâtre. — Horn-Monval (Madeleine). Le théâtre du Petit-Bourbon. — *Revue d'histoire du théâtre*, I, II.

— Lough (J.). The size of the theatre public in the seventeenth-century Paris. — *French Studies*, April 1947.

XVIIIe SIÈCLE

Généralités. — Montbas (Hugues de). Les fiches de la police des lettres en 1752. — *La Revue*, 1er octobre.

Beaumarchais. — Bonore (Ettore). B. e Il Barbiere di Siviglia. — *Beljagor*, 30 septembre.

— * Jasinski (René). *Le Mariage de Figaro*, 3 vol. (Cours de lettres 1947-48). — Les Cours de droit, 1948.

Chaderlos de Laclos. — Ducup de Saint-Paul (H.). A propos d'une édition originale nouvellement découverte des *Liaisons dangereuses*. — *Bulletin du Bibliophile*, août-septembre.

— Guyon (Bernard). La chute d'une honnête femme [à propos des *Liaisons dangereuses*]. — *L'Anneau d'Or*, mai-août.

Diderot. — * Mornet (Daniel). *Le Neveu de Rameau*, 2 vol. et 1 fasc. (Cours de lettres 1947-48). — Les Cours de droit, 1948.

— Célarié (Henriette). Le philosophe mal marié : D. et son épouse. — *Le Monde français*, octobre.

— Massiet du Biest (J.). Lettres inédites de Naigeon à M. et Mme de Vandeul (1786-1787), concernant un projet d'édition des œuvres de D. et opinion de ceux-ci sur le même sujet, d'après leur correspondance inédite (1784-1812). — *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, 1er janvier.

Lambert (**Marquise de**). — * Dauvergne (Robert). La marquise de L. à l'hôtel de Nevers (1698-1733). — A. Michel, 1948.

Le Sage. — Mapo-Renault (J.). Les éditions de L. S. — *Bulletin des bibliothèques de Bretagne*, 4e trimestre 1947.

— Catalogue collectif des éditions des œuvres d'Alain-René L. S., possédées par les bibliothèques de Bretagne. — *Bulletin des bibliothèques de Bretagne*, 4e trimestre 1947.

— Les plus précieuses éditions de L. S. à Boulogne-sur-Mer. — *Bulletin des bibliothèques de Bretagne*, 4e trimestre 1947.

Marivaux. — Parruzot (Pierre). A propos du mariage de M. — *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 1939-1943.

Montesquieu. — Leroy (Maxime). Retour à M. — *Revue Hommes et Mondes*, novembre.

— Masson (André). Naissance et fortune de *L'Esprit des lois* (1748-1948). — *La Revue*, 15 octobre.

— Oake (Roger B.). — De *L'Esprit des lois*, Books XXVI-XXXI. — *Modern Language notes*, March.

— Picard (Roger). Le deuxième centenaire de *L'Esprit des lois*. — *Revue de l'Université Laval*, octobre.

Prévost (Abbé). — Rutherford (M.-R.). Sur *Le Pour et le Contre* de l'abbé P. — *French Studies*, July.

Restif de la Bretonne. — * Begué (Armand). État présent des études sur R. de la B. — Les Belles-Lettres, 1948.

Rousseau (Jean-Jacques). — * J.-J. R. *Les Rêveries du promeneur solitaire.* Édition critique par Marcel Raymond. — Lille, Giard ; Genève, E. Droz, 1948.

— * Guéhenno (Jean). J.-J. En marge des *Confessions*, 1712-1750. — Grasset, 1948.

— Bandy (W.-T.). A sidelight on the Hume-R. quarrel. — *Modern Language notes*, November.

— Spink (John S.). J.-J. R. dans la rue Plâtrière. — *Mercure de France*, septembre.

Voltaire. — * V. *Traité sur la tolérance.* Précédé d'un essai d'Emmanuel Berl sur V. et la liberté et d'une préface d'Adrien Lachenal. — Genève, A l'Enseigne du Cheval ailé, 1948.

— * Cresson (A.). V., sa vie, son œuvre, sa philosophie. — Presses Universitaires, 1948.

XIX[e] SIÈCLE

Généralités. — Larnac (Jean). — Une révolution dans les lettres il y a cent ans. Naissance de la littérature prolétarienne. — *Europe*, février.

— * Pommier (Jean). — Les écrivains devant la Révolution de 1848. Lamartine, Hugo, Lamennais, George Sand, Michelet, Béranger. — Presses Universitaires, 1948.

— Pommier (Jean). — L'École d'administration et le Collège de France en 1848. — *La Revue*, 1[er] septembre.

— Rat (Maurice). — Dédicaces. — *Bulletin du Bibliophile*, juillet-octobre.

Balzac. — Béguin (Albert). B. et Quarante-huit. — *Europe*, février.

— * Guignard (Romain). A Issoudun avec H. de B. — Issoudun, H. Gaignault, 1948.

— Evans (Henri). B : the social pathologist. — *Nineteenth Century*, December.

— Fonsny (Joseph). B. et sa mère. — *Les Études classiques*, juillet.

— A. R. et Lefranc (Jules). Un portrait ignoré de B. [par] un caricaturiste inconnu de l'époque romantique, Charles-Louis Bazin (1802-1869). — *Revue Palladienne*, novembre-décembre.

— Sacy (S. de). B., Geoffroy Saint-Hilaire et l'Unité de composition (II). — *Mercure de France*, juillet.

— Tierry (J.-A.). [Remarques à propos de la note de l'abbé Ph. Bertault sur le chanoine de la Berge, confesseur de M^me^ de Mortsauf]. — *Bulletin du Bibliophile*, octobre.

— *Courrier balzacien* (Le), n° 1, décembre [lettre inédite de B., 14 janvier 1842, publiée par M. Bouteron].

Barbey d'Aurevilly. — Quéru (Hermann). Carte de l'inspiration auréviliyenne. — *Revue de l'Avranchin*, n° 186.

Baudelaire. — Barroux (Robert). Notes sur la jeunesse de B. [documents des Archives départementales de la Seine]. — *Revue Palladienne*, novembre-décembre.

— Chesneau (Marc). B. et ses musiciens. — *Revue de l'Alliance française*, mars.

— Lefranc (J.). Baudelairiana. Deux lettres inédites du général Aupick. — *Revue Palladienne*, mars-avril.

— Martini (Stelio). Sincerità di B. — *Humanitas*, Maggio.

Bloy (Léon). — * Béguin (Albert). B., mystique de la douleur, avec la correspondance inédite de B. et de Villiers de l'Isle-Adam. — Éditions Labergerie, 1948.

— O'Malley (Frank). The Passion of Léon Bloy. — *The Review of Politic*, January.

Bourges (Élémir). — Lebois (André). É. B. et Saint-Simon. — *Mercure de France*, septembre.

— Lebois (André). É. B. et les Élizabéthains. — *Revue de littérature comparée*, avril-juin.

Chateaubriand. — * C. Choix de textes et introduction, par Gustave Thibon. — Monaco, Éd. du Rocher, 1948.

— * C. *Mémoires d'Outre Tombe.* Édition du centenaire, intégrale et critique... avec d'importants fragments inédits, des variantes et des notes par Maurice Levaillant, t. I-IV. — Flammarion, 1948.

— * C. *Mémoires d'Outre Tombe.* Choix présenté par André Maurois. — Le Portulan, 1948.

— * C. *Mémoires de ma vie.* Introduction et notes de Maurice Levaillant. — J. et R. Wittmann, 1948.

— C. (1768-1848). Exposition du Centenaire [Catalogue de l'exposition organisée à la Bibliothèque Nationale].

— * Levaillant (Maurice). Splendeurs, misères et chimères de M. de C. — [Réédition, revue et augmentée, de *Splendeurs et misères de M. de C.*, 1922.] A. Michel, 1948.

— * Robida (Michel). C. — Julliard, 1948.

— * Sechelles (R. D. de). C. et l'âme celtique. — Saint-Brieuc, Prudhomme, 1948.

— *Nouvelle Revue de Bretagne*, mai-juin [n° spécial consacré à Chateaubriand].

— Alain. C. — *Mercure de France*, juillet.

— Arrigon (L.-J.). Talleyrand et C. — *La Revue*, 1^er^ octobre.

— Benda (Julien). A propos d'un centenaire. C. ou un romantique mauvais teint. — *Revue de Paris*, août.

— Blanchet (Son Exc. Mgr). [Allocution à Combourg, le 17 juillet 1948,

pour le centenaire de la mort de C.]. — *Nouvelles de l'Institut catholique*, nº 2.

— Braibant (Charles). C. au sacre de Charles X. — *L'Éducation nationale*, 2 décembre.

— Cogniot (Georges). C. et la liberté. — *La Pensée*, septembre-octobre.

— Corbes (H.). Le mystérieux voyage de C. en Bretagne en octobre 1847. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, septembre-octobre.

— Dévigne (Roger). Les éditions populaires illustrées de C. il y a cent ans. — *Courrier Graphique*, mai-juillet.

— Gautier (J.-M.). Quelques aspects de l'archaïsme dans l'œuvre de C. (De l'*Essai* à l'*Itinéraire*). — *French Studies*, October.

— Giraud (Victor). Les amours de C. — *Le Monde*, 3 décembre.

— Henin (Eric). Solitude de C. — *Revue générale belge*, juillet.

— Huysmans (Camille). C., animal politique. — *Synthèses*, nº 6.

— Lebègue (Raymond). Les découvertes de C. — *L'Éducation nationale*, 2 décembre.

— Letessier (Fernand). C. et Jules Canonge (1839-1843). — *Revue Universitaire*, janvier-février.

— Levaillant (Maurice). C. romanesque (fragments inédits). — *La Nef* octobre.

— Martin-Chauffier (Louis). C. — *Europe*, juillet.

— Parménie (Antoine). Les éditions originales de C. — *Courrier graphique*, mai-juillet.

— Pastor (Robert Havard de la Montagne). Le centenaire de C. — *Écrits de Paris*, juillet.

— Pommier (Jean). La mort de C. — *L'Éducation nationale*, 1er juillet.

— Ryland (Hobart). An unsigned article by C. — *Modern Language notes*, November.

— Thomé (J.-R.). Les illustrateurs de C. — *Courrier Graphique*, mai-juillet.

— Vooght (Paul de). Les stylisations de C. — *Revue générale belge*, juillet.

Constant (Benjamin). — B. C. Lettres à Claude Hochet. — *La Revue*, 1er septembre.

— Alfred Roulin. L'héritage du Docteur Jacob, Constant de Rebecque. — *Revue historique vaudoise*, octobre.

— Croce (Benedetto). Intorno a B. C. e al suo *Adolphe*. — *Quaderni della Critica*, Luglio.

— Jeanson (Francis). B. C. ou l'indifférence en liberté. — *Temps Modernes*, juin.

Corbière (Tristan). — T. C. *Le Casino des Trépassés. L'Américaine* [articles publiés dans *La Vie parisienne*, 1873]. Introduction par E. Drouzard. — *Les Belles Lectures*, 28 janvier-3 février.

Courier (Paul-Louis). — Krappe (Alexander H.). P.-L. C. among the Cannibals. — *Modern Language review*, January.

Daudet (Alphonse). — * Auriant. Quatre héros d'A. D. : Sapho, Flamant, Alice Doré, Tartarin. — *Mercure de France*, 1948.

Daudet (Mme Alphonse). — Saint-René Taillandier (Mme). Mme A. D. — *La Revue*, 15 septembre.

Desbordes-Valmore (Marceline). — Deux poèmes inédits de M. D-V. et une lettre inédite de Victor Hugo à M. D-V. — *Europe*, juillet.

— Bourgeois (Mme Gaston). M. D-[V] à la Guadeloupe. — *Revue guadeloupéenne*, mai-juin.

— Littré (Florence). — M. D-V. — *Maintenant*, n° 9-10.

— Voir *Sainte-Beuve*.

Dumas fils (Alexandre). — Dunbar (Viola). A source for *Roderick Hudson* [Henry James]. — *Modern Language notes*, May.

— Gérard (René). Le centenaire de *La Dame aux Camélias*. La véritable Marguerite Gautier. — *Courrier Graphique*, n° 37.

Erckmann-Chatrian. — Chaise (Baron de la). La part de l'influence germanique dans l'œuvre d'E.-C. — *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1948.

Faguet (Émile). — Deux lettres d'É. F. à la baronne Brault. — *Parthénon*, mars-avril.

— Masseron (Alexandre). A propos du centenaire d'É. F. — *Les Amis de saint François*, mars-mai.

— Sabatier (Mgr D.). Le destin religieux d'É. F. — *La Croix*, 25-26 janvier.

Féval (Paul). — Diverrès (Armel). Le patois gallot dans les œuvres de P. F. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, juillet-août.

Flaubert. — * F. *Voyages*, t. I. France, Italie, Suisse. Par les champs et par les grèves. T. II. Orient et Afrique. Texte établi et présenté par René Dumesnil. — Les Belles Lettres, 1948.

— Dumesnil (René). La véritable Madame Bovary. — *Mercure de France*, novembre.

— Kott (Jean). Marx et F. — *Europe*, juin.

— Levin (Harry). F : Portrait of the artist as a saint. — *The Kenyon Review*, Winter.

— Pommier (Jean). Madame Bovary : étude de texte. — *Annuaire du Collège de France*, 1948.

— Strauss (Walter A.). Turgenev in the role of publicity agent for Flaubert's *La Tentation de saint Antoine*. — *Harvard Library Bulletin*, Autumn.

— Vendramin (Lorenzo). Des souvenirs apocryphes sur G. F. [ceux d'Ed. Gachot, dans *Paris*, 22 novembre 1890]. — *Mercure de France*, octobre.

— Vinaver (Eugène). Un inédit de F. [*De l'influence des Arabes d'Espagne sur la civilisation française du moyen âge*, mars 1837]. — *French Studies*, January 1947.

France (Anatole). — Bloch (Camille). Sur un nouveau procès intenté à la *Vie de Jeanne d'Arc* [à propos du livre d'Édith Thomas]. — *Le Lys Rouge*, n° 40.

— Lalo (Charles). A. F. et l'esthétique. — *Le Lys Rouge*, n° 40.

— Levin (Harry). F. and the spirit of 48. — *The Yale Review*, September.

— Psichari (Henriette). Une invitation à dîner [lettre inédite d'A. F. à Renan]. — *Le Lys Rouge*, n° 39.

— Randal (Georges). Une lettre inédite d'A. F. [à Nina de Villard, 1868 ou 1869]. — *Mercure de France*, octobre.

Gautier (Théophile). — * Larguier (Léo). Th. G. — Tallandier, 1948.

— Coudray (Madeleine). Un voyage éclair : Th. G. en Charente. — *Études locales*, juillet.

— P. J. Th. G., lecteur de Stendhal. — *Le Divan*, octobre-décembre.

— Poulet (Georges). Th. G. et le second Faust. — *Revue de littérature comparée*, janvier.

Guérin (É. et M. de). — Madaule (Jacques). É. et M. de G. — *L'Anneau d'Or*, novembre-décembre.

Hugo (Victor). — * Saurat (Denis). La littérature et l'occultisme. II. V. H. et les dieux du peuple. — La Colombe, 1948.

— V. H. Lettres d'exil. Publiées par M^me^ Cécile Daubray. — *Revue de Paris*, août.

— Six mois chez V. H. Août-décembre 1875 [Inédit. D'après un agenda intime]. — *Revue française de l'élite*, 25 janvier.

— Barrère (Jean-Bertrand). Trois billets inédits de V. H. à un journaliste [Clément Caraguel, 1853, 59, 62]. — *French Studies*, July 1947.

— Bisson (L.-A.). A note on the genesis of *Tristesse d'Olympio*. — *French Studies*, April.

— Cluzel (Étienne). Les premières éditions réelles ou fictives de *Notre-Dame de Paris*. — *Bulletin du Bibliophile*, novembre.

— Evans (D. O.). The Hegelian idea in *Hernani*. — *Modern Language notes*, March.

— Koszul (A.). Une source de *Booz endormi* [Florian, Églogue]. — *French Studies*, October 1947.

— Schaffer (Aaron). V. H. *Pastiche*. — *Modern Language notes*, November.

— Voir : *Desbordes-Valmore* (*Marceline*).

Huysmans (J.-K.). — Arrou (Pierre). Le style de H. — *L'Enseignement chrétien*, février.

— * J.-K. H. (1848-1907). L'homme et l'œuvre. [Catalogue de l'exposition organisée à la Bibliothèque nationale, février-mars 1948].

— * Rigaud (Antoine). L'abbé Gabriel-Eugène Ferret et J.-K. H. — Paray-le-Monial, Impr. Nouvelle.

— Voir *Laforgue* (*Jules*), *Villiers de l'Isle-Adam*.

Laforgue (Jules). — Jacobs (Miss Olive) et Jean-Aubry (G.). Une page oubliée de J. L. [Compte rendu d'un livre de J.-K. Huysmans, in *Magazin für die Literatur des In-und Auslandes*, 28 mai 1881]. — *Mercure de France*, novembre.

Lamartine. — Mabille de Poncheville (A.). Comment L. composa une *Vie de Nelson*. — *Revue de l'Alliance française*, février.

— Pommier (Jean). L. au pouvoir. — *Glanes*, n° 1, juillet-août.

— Saurel (Louis). L., promoteur de la Révolution de 1848. — *Europe*, février.

Lamennais (F. de). — * Le Hir (Yves). L. écrivain. — A. Colin, 1948.

— Villefosse (Louis de). L. et le christianisme social. — *Europe*, février.

Lautréamont. — Jean (Marcel) et Mezei (Arpad). Le rêve dans les *Chants de Maldoror*. — *Arts et Lettres*, n° 11.

— Blanchot (Maurice). — L. et le mirage des sources. — *Critique*, juin.

Leconte de Lisle. — Sells (A. Lytton). L. de L. and sir Walter Scott. — *French Studies*, October 1947.

Loti (Pierre). — Borgeaud (Henri) et Maurice (René). Avec P. L. de Paimpol à Lorient. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, septembre-octobre.

Mallarmé (S.). — * Orliac (Antoine). La cathédrale symboliste. T. II. M. tel qu'en lui-même. — Mercure de France, 1948.

— *Les Lettres*, nos 9-11 [no spécial sur M. Documents inédits et études].
— Davies (Gardner). S. M. Fifty years of research. — *French Studies*, January 1947.
— Duchesne-Guillemin (J.). Au sujet du « Divin Cygne ». — *Mercure de France*, septembre.
— Fontainas (André). Rêverie à propos de S. M. L'œuvre et l'homme. — *Mercure de France*, septembre.
— Haloche (Maurice). Cinquantenaire du décès de S. M. — *Le Thyrse*, septembre.
— Lebois (André). S. M. et la politique. — *Mercure de France*, septembre.
— Mondor (Henri). M. et Paul Claudel. — *La Revue*, 1er décembre.
— Mondor (Henri). Sur *l'Après-midi d'un faune* de S. M. — *France-Illustration*, 11 septembre.
— Mondor (Henri). Sur une lettre de M. [à Villiers de l'Isle-Adam, 30 septembre 1867]. — *Revue de Paris*, novembre.
— Mora (André). S. M. et les *Loisirs de la poste*. — *Revue des P. T. T.*, mai-juin.
— Mucci (Renato). — *Il Pogliaccio punito* di M. — *Nuova Antologia*, Luglio.
— Patri (Aimé). M. et la littérature. — *Paru*, novembre.
— Rossé (O.). S. M., élève du Lycée de Lens. — *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 1939-1943.
— Voir *Valéry*, *Villiers de l'Isle-Adam*.

Maupassant (Guy de). — Artinian (Artine). G. de M. and Louis Le Poittevin. — *Modern Language notes*, November.
— Artinian (Artine). First publication of Maupassant's *Papa de Simon*. — *Modern Language notes*, November.
— Carrington Lancaster (H.). A Chinese source for M. — *Modern Language notes*, June.

Ménard (Louis). — Jamati (Paul). Un poète et un historien de 48 : L. M. — *Europe*, février.

Mérimée (Prosper). — Bac (Ferdinand). Intimités de P. M. par un survivant. — *Revue Palladienne*, septembre-octobre.
— Bataillon (M.). L'Espagne de M. d'après sa correspondance. — *Revue de littérature comparée*, janvier.
— Voir *Stendhal*.

Michelet. — Cary (E.). Le prophète du peuple. — *Europe*, février.
— Kligender (F.-D.). Le cours de M. de 1847-1848. — *Europe*, février.
— Voir *Proudhon*.

Musset (Alfred de). — * A. de M. Théâtre complet. Édité par Ph. Van Tieghem. — Les Éditions nationales (Les Classiques verts), 1948.
— M. Poème inédit. — *Revue Palladienne*, mai-juin.
— Lalande (André). Sur quelques fautes probables dans les éditions d'A. de M. — *Revue universitaire*, mars-avril.
— Lefranc (Jules). Un portrait imprévu et une carte de visite de M. — *Revue Palladienne*, septembre-octobre.
— Leluc (Lucien). Le vrai Lorenzaccio. — *Le Monde français*, septembre.
— Voir *Proust*.

Nerval (G. de). — * Sébillotte (L.-H.). Le secret de G. de N. — José Corti, 1948.

— Un inédit de G. de N. *Les Derniers Romains*, 1845. Communiqué par Jean Richer. — *Revue d'histoire du théâtre*, I-II.

— Richer (Jean) et Dupont (Alfred). N. en 1840. La première crise. Lettres inédites. — *Mercure de France*, septembre.

Poésie. — * Coléno (Alice). Les Portes d'ivoire. Métaphysique et poésie : Nerval, Baudelaire, Rimbaud, Mallarmé. — Plon, 1948.

— Le Dantec (Yves-Gérard). Sur le poème en prose. — *La Revue*, 15 octobre.

Prévost (Marcel). — Bocquet (Léon). Les jours provinciaux de M. P. Une traduction d'Henri Heine. — *Parthénon*, juin-juillet.

Proudhon. — * Halévy (Daniel). La vie de P., t. I. — Stock, 1948.

— Guy-Grand (G.). P. et Michelet. — *Revue philosophique*, octobre-décembre.

— Puech (Jules-L.). Les carnets de P. et M^me^ Henneguy. — *Revue d'histoire économique et sociale*, 1940-1947.

— * Dolléans (Édouard). Proudhon. — Gallimard, 1948.

Renan. — * Van Tieghem (Philippe). R. — Hachette, 1948.

Rictus (Jehan). — * Porret (E.) et Chipier (E.). J. R. et la misère. — Couvet-Neuchâtel, Éd. de la Roulotte, 1947.

Rimbaud. — * Hackett (C.-A.). R. l'enfant. Préface de Gaston Bachelard [avec une bibliographie des livres et articles de périodiques jusqu'en 1940]. — José Corti, 1948.

— Thétard (Henry). A. R. et le cirque. — *La Revue*, 1^er^ décembre.

Romantisme. — * Meeus (Adrien de). Le Romantisme. — A. Fayard, 1948.

— * Van Tieghem (Paul). L'ère romantique. I. Le Romantisme dans la littérature européenne. — A. Michel, 1948.

— Lépaulle (Émile). Le romantisme en Bugey. — *Le Bugey*, septembre.

Rostand (Edmond). — Lewis (Philip). The idealism of R. — *Contemporary Review*, July.

Roumanille (J.). — * Ripert (Émile). R. — Lethielleux, 1948.

Sainte-Beuve. — * Grosclaude (Pierre). S.-B. et Marceline Desbordes-Valmore (Histoire d'une amitié). — Éditions de la *Revue moderne*, 1948.

— S.-B. Lettres à la comtesse d'Agoult d'après une correspondance inédite, publiées par Jacques Vier. — *La Revue*, 15 novembre, 1^er^ décembre.

— Bonnerot (Jean). A la recherche d'un « sous-main dictionnaire ». — *Bulletin du Bibliophile*, août-septembre.

— Bonnerot (Jean). Autour de quatre pages de *Port-Royal*. — *Bulletin du Bibliophile*, juillet.

— Prioult (A.) S.-B. et les Grands Jours d'Auvergne. — *Revue d'Auvergne*, n° 1-2.

— Mulhauser (Ruth). S.-B., Lowel and the « Atlantic Monthly ». — *Harvard Library Bulletin*, Winter.

— Sabord (Noël). S.-B., témoin et victime de la Révolution de 1848. — *Maintenant*, n° 9-10.

Sand (George). — * Larnac (Jean). G. S. révolutionnaire. — Éditions Hier et aujourd'hui, 1948.

— Alain. G. S. — *Mercure de France*, août.
— Fournier (Albert). G. S. en 1948. — *Europe*, février.
— Maublanc (René). Une « adaptation moderne » de l'œuvre de G. S. [au Canada]. — *La Pensée*, septembre-octobre.

Souvestre (Émile). — Gourvil (F.). É. S., folkloriste. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, septembre-octobre.

Stendhal. — * S. *La Chartreuse de Parme*. Texte établi et annoté par Henri Martineau. — Hazan, 1948.
— * Alain. S. — Presses Universitaires, 1948.
— * Dollot (René). S. journaliste. — Mercure de France, 1948.
— * Henriot (Émile). Courrier littéraire. II. S., Mérimée et leurs amis. — M. Daubin, 1948.
— * Martineau (Henri). Petit dictionnaire stendhalien. — Le Divan, 1948.
— Lang (David M.). Qui fut l'Earline de S.?. — *Le Divan*, juillet-septembre.
— Levin (Harry). A letter in English by S. [24 octobre 1811]. — *Harvard Library Bulletin*, Winter.
— Michel (François). L'ami de S. : Domenico di Fiore alias François Leuwen. — *Le Divan*, juillet-septembre.
— Michel (François). « Lo stendhalesco Dottor Rasori ». — *Le Divan*, octobre-décembre.
— Petites notes stendhaliennes, dans tous les numéros du *Divan*.

Sue (Eugène). — Chaunu (Pierre). E. S., témoin de son temps [résumé d'un mémoire pour le D. E. S.]. — *Annales (Économies, Sociétés, Civilisations)*, juillet-septembre.
— Dépollier (Louis). E. S. vu par un Florimontan. — *Revue savoisienne*, 1947, 3e-4e trimestres.
— Vallery-Radot (Pierre). Lettres d'un exilé : E. S. [documents inédits]. — *Revue Hommes et Mondes*, septembre.

Symbolisme. — Jones (P. Mansell). Whitman and the Symbolists. — *French Studies*, January.

Taine. — * Begoüen (Comte). T. et son temps. — Éditions Diderot, 1948.
— * Struye (Paul). T. — Bruxelles, Ch. Goemaere, 1947.
— Davidson (Hugh M.). The *Essais de psychologie contemporaine* and the character of Adrien Sixte. — *Modern Philology*, August.
— Lefranc (Jules). T. « insulaire » [habitant de l'île Saint-Louis]. Une date à corriger. — *Revue Palladienne*, juillet-août.

Vallès (Jules). — Benon (Dr R.). De la folie chez J. V. — *Mercure de France*, juillet.
— Marquès (Mme Jeanne), J. V., écrivain du peuple. — *Revue des conférences françaises en Orient*, octobre.
— Rouchon (Ulysse). [A propos de l'article] « De la folie chez J. V. ». — *Mercure de France*, décembre.

Verhaeren (Émile). — Deux lettres [à S. et. G. de Craene] et un poème inédit. — *Jeune-Afrique*, janvier.
— Descaves (Pierre). Le jardin d'É. V. — *Revue générale belge*, mars.
— Vanwelkenhuyzen (G.). V. à l'école de Lemonnier. — *Revue générale belge*, mai.

Vigny (A. de). — * V. (A. de). *Œuvres*, publiées par Pierre Gaxotte. — Éditions de la Girouette, 1948.

— A. de. V. Fragments d'un journal. Publiés par F. B. — *Cahiers de la Pléiade*, hiver 1948.

— A. de. V. Pages inédites, recueillies et présentées par Henri Guillemin. — *La Nef*, septembre.

— Baldensperger (Fernand). A. de V. et l'explosion de Vincennes en 1819. Vérité et fiction. — *Le Monde français*, juillet.

— Hastier (Louis). La confession d'A. de V. — *La Revue*, 1er novembre.

Villiers de l'Isle-Adam. — Drougard (E.) Une originale peu connue de V. de l'I.-A. [*Le couronnement de M. Grévy*]. — *Bulletin du Bibliophile*, janvier.

— Drougard (E.). La préoriginale de l'*Eve future* de V. de l'I.-A. — *Bulletin du Bibliophile*, juillet.

— Drougard (E.). *La Révolte* de V. de l'I.-A. Le texte original. — *Bulletin du Bibliophile*, novembre.

— Randal (Georges). Le mariage « in extremis » de V. de l'I.-A. Lettres inédites de J.-K. Huysmans et S. Mallarmé. — *Mercure de France*, juillet.

Zola (Émile). — Kayser (Jacques). É. Z. et l'opinion publique (I). — *La Nef*, décembre.

— Niess (Robert J.). — É. Z. : from fact to fiction. — *Modern language notes*, June.

XXe SIÈCLE

Généralités. — Bruneau (Charles). — Regard d'ensemble sur la langue française d'aujourd'hui. — *Neophilologus*, janvier.

— * Larnac (Jean). — La littérature française d'aujourd'hui. — Éditions sociales, 1948.

— Calvel (Jean). — Le style « radio ». — *L'Arche*, nº 27-28.

— Peyre (Henri). — L'année littéraire 1947. — *The French Review*, January.

— Simone (Franco). — A proposito di alcium sviluppi recenti della lingua francese. — *Belfagor*, 30 novembre.

— Tristan (Raymond). — L'avenir du cinéma dans la littérature. — *Le Monde Français*, novembre.

— Torre (Guillermo de). — El existantialismo en la literatura. — *Cuadernos americanos*, enero-abril 1948.

Roman. — Arland (Marcel). — Quelques tendances du jeune roman. — *Cahiers de la Pléiade*, printemps 1948.

— Arland (Marcel). — Sur les conditions du roman. — *Cahiers de la Pléiade*, hiver 1948.

Alain-Fournier. — * Gillet (Henri). Essai sur l'auteur du *Grand Meaulnes*, avec de nombreux inédits. — Émile-Paul, 1948.

— Houth-Baltus (Mme M.). A.-F. à Mirande. — *Bulletin de la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers*, 3e trimestre.

Apollinaire (Guillaume). — * Cadou (René-Guy) : G. A. ou l'artilleur de Metz. — Nantes, Chiffoleau, 1948.

— Decaudin (Michel). G. A. devant l'art nègre. — *Présence africaine*, janvier.

— Saulnier (Verdun L.). Cinq poèmes inédits d'A. — *Bulletin des Lettres*, nº 94, 15 janvier.

Artaud (**Antonin**). — G. B. Une lettre d'A. A. [à Peter Watson, 27 juillet 1946]. Introduction à la lecture de son œuvre. — *Critique*, octobre.
— Cortazar (Julio). Muerte de A. A. [lettre d'A. A. à Henri Parisot, 17 septembre 1945]. — *Sur*, Mayo.
— F. A. A. à Rodez. — *Revue du Rouergue*, janvier-mars.

Barrès (**Maurice**). — Lizop (Édouard). M. B., fédéraliste. — *Fédération*, mai.

Bernanos (**Georges**). — * Picon (Gaëtan). G. B. — Robert Marin, 1948.
— B. Autobiographie. — *La Nef*, août.
— Amoudru (Bernard). B. et le sacerdoce. — *Le Recrutement sacerdotal*, octobre.
— Arbousse-Bastide (Paul). B. au Brésil. — *Christianisme social*, septembre-octobre.
— Béguin (Albert). B. — *Critique*, septembre.
— Béguin (Albert). B. n'appartient à personne. — *Esprit*, décembre.
— Dumas (André). La voix de B. — *Foi et Vie*, novembre-décembre.
— Gérard (Jo). Pages pour B. — *Revue générale belge*, septembre.
— Labassé (Nicolas). B., prophète incommode et solitaire. — *Le Monde français*, novembre.
— Le Grix (François). G. B. et son temps. — *Écrits de Paris*, septembre.
— Madaule (Jacques). G. B. — *Vie intellectuelle*, août-septembre.
— Mauriac (François). Lettre [sur G. B.]. — *La Table Ronde*, novembre.
— Pézeril (Daniel). Mesures et démesure de B. — *Études*, novembre.
— Skawinska. J. B. — *Zak*, Lipien-sierpien.

Bernard (**Tristan**). — Bernard (Jean-Jacques). T. B. homme de théâtre. — *Revue d'histoire du théâtre*, I-II.
— Carat (Jacques). Le théâtre de T. B. [avec bibliographie]. — *Paru*, février.

Bloch (**Jean-Richard**). — * Les plus belles pages de J.-R. B. présentées par Aragon. — Bibliothèque française, 1948.
— Voir *Rolland* (*Romain*).

Chabaneix (**Dr Paul**). — Bayard (Jean-Pierre). Autour du docteur C. — *Parthénon*, juin-juillet.
— Camo (Pierre). Jacques Nervat [pseud. du Dr Paul Chabaneix] (1875-1948). — *Revue historique et littéraire du Languedoc*, nº 17.
— Dauphin (Fernand). Jacques Nervat. — *Le Divan*, juillet-septembre.
— Houdelot (Robert). Jacques Nervat. — *Le Pays d'Ouest*, 1er juin.

Delarue-Mardrus (**Lucie**). — Legros (F.). Les dernières années de L. D.-M. à Château-Gontier. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 1947-1948, 1er fascicule.

Deubel (**Léon**). — Société des Amis de L. D. — *Bulletin*, nº 23 [documents inédits].

Du Bos (**Charles**) — * Ch. D. B. Journal. T. II (1924-1925). Publié par Juliette Charles-Du Bos. — Corrêa, 1948.
— Barrère (Jean-Bertrand). Le Journal d'un critique. Ch. D. B. d'après son Journal (1921-1923). — *French Studies*, October.
— Bars (Henry). Ch. D. B. européen. — *Vie intellectuelle*, octobre.
— Conversation entre Ch. D. B. et Bernard Groethuysen [note de Ch. D. B.]. — *Cahiers du Sud*, nº 290.

Fargue (**Léon-Paul**). — Amisso Amico L.-P. F. — *Suisse contemporaine*, juillet-août.

Giraudoux (**Jean**). — * Aucuy (Jean-Marc). La jeunesse de G., souvenirs de Marc Aucuy, recueillis par son fils. — Spid, 1948.
— * Beucler (André). Les instants de G. et autres souvenirs. — Genève, Milieu du Monde, 1948.
— * Morand (Paul). G. Souvenirs de notre jeunesse, 1905-1918. — Genève, Éd. de la Palatine, 1948.
— Anstett (J.-J.). A propos d'*Amphitryon 38*. J. G. et H. von Kleist. — *Les Langues modernes*, août-octobre.

Ghéon (**Henri**). — * Deléglise (Maurice). Le Théâtre d'H. G., contribution à l'étude du renouveau théâtral. — Sion, impr. Fiorina et Pellet, 1947.

Grout (**Marius**). — La vie de M. G. — *Vent Debout*, février-mars.

Hazard (**Paul**). — Haag (Henri). P. H., historien des idées et seigneur des lettres. — *Revue générale belge*, mars.

Jacob (**Max**). — Lettre [inédite] de M. J. à Charles-Louis Philippe [Quimper, 12 décembre 1901]. — *Les Amis de Ch.-L. Philippe*, n° 6.
— M. J. Lettres du garçon de café par nécessité [1933]. — *Arts et lettres*, n° 12.
— M. J. Huit poèmes, présentés par Jean Rousselot. — *La Nef*, septembre.
— Francia (Eunio). Saint-Matorel, burlesque et mystique. — *Humanitas*, Agosto.

Jammes (**Francis**). — * F. J. *Le Patriarche et son troupeau*. Propos sur la poésie. Les airs du mois. — Mercure de France, 1948.
— Lettres de F. J. à Léon Moulin. — *Arts et lettres*, n° 10.

Jarry (**Alfred**). — Complément aux *Minutes de sable mémorial*. Présentation de Maurice Saillet. — *Mercure de France*, décembre.

Nervat (**Jacques**). — Voir *Chabaneix* (*Dr Paul*).

Péguy (**Charles**). — Bibliographie. Ouvrages sur C. P. publiés depuis 1940. — *Cahiers de l'Amitié Ch. Péguy*, n° 2, mars.
— Béguin (Albert). Révolution et tradition selon P. — *Témoignages*, octobre.
— Chaumier (François). C. P. et Léon Blum. — *La Pensée*, mars-avril.
— Fiocco (Achille). La *Giovanna d'Arco* de P. — *Il Ponte*, Luglio.
— Gallie (W.-B.). P. the moralist. — *French Studies*, January.
— Guyon (Bernard). L'art de P. — *Cahiers de l'Amitié Ch. Péguy*, n° 2, mars.
— Spallino (Antonio). P. — *Humanitas*, febbraio.

Pesquidoux (**Joseph de**). — Antin de Vaillac (Comte d'). Éloge de M. le comte de P. — *Recueil de l'Académie des Jeux floraux*, 1948.

Philippe (**Charles-Louis**). — Talva (François). Ch.-L. P. devant la vie. — *Revue des conférences françaises en Orient*, mai.

Poésie. — * Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française, par Léopold Sedar-Senghor. Précédée de *Orphée noir* par J.-P. Sartre. — Presses Universitaires, 1948.

— * Anthologie de la Société des poètes français. Préface de Pierre Grosclaude, Tome 3. — Éditions de la *Revue moderne*, 1948.

— Catta (René-Salvator). — Musique et poésie. — *Amis de saint François*, mars-mai.

— Fontainas (André). Au sujet du vers moderne. — *Mercure de France*, novembre.

— Jones (P. Mansell). — Talks with French poets in 1913-1914 [A. Van Bever — R. Ghil — J. Royère — Fr. Vielé-Griffin — G. Kahn — J. Romains — Ch. Vildrac — F. Gregh — H. Guilbeaux — É. Verhaeren]. — *French Studies*, July.

Proust (Marcel). — * M. P. A un ami [lettres inédites]. — Amiot-Dumont, 1948.

— * Moutan (Jean). Le style de M. P. — Corrêa, 1948.

— Badalo-Dulong (Claude). Deux lettres inédites de P. à Ramón Fernandez [1918, 1919]. — *Le Divan*, octobre-décembre.

— Baldensperger (Fernand). La « couleur des noms propres » selon K.-Ph. Moritz et M. P. — *Revue de littérature comparée*, juillet-septembre.

— Bardac (Henri). P. et Montesquiou (souvenirs). — *Revue de Paris*, septembre.

— Bisson (L.-A.). Deux inédits de M. P. [lettre à Robert de Montesquiou, 10 janvier 1896 ; programme annoté par M. P., 24 mai 1894 ; B. N., Mss.]. — *French Studies*, October.

— Bisson (L.-A.). M. P. in 1947. — *French Studies*, July 1947.

— Larcher (P.-L.). Le charme proustien d'Illiers. — *France-Illustration*, 25 septembre.

— Larcher (P.-L.). Illiers et le mystère proustien. — *Mercure de France*, août.

— Le Sage (Laurence). M. P's appreciation of the poetry of Alfred de Musset. — *The French review*, March.

— Selva (Pedro). El fondo mistico de P. — *Atenea*, Marzo, abril.

— Vigneron (Robert). Structure de *Swann* : Combray ou le cercle parfait. — *Modern Philology*, February.

Ramuz (C.-F.). — * Voyenne (Bernard). R. et la sainteté de la terre. — Julliard, 1948.

— Lettre [inédite de C.-F. R.] à Albert Gyergyai. — *Suisse contemporaine*, mai-juin.

— Chessex (Jean-Charles). Note sur C.-F. R. — *The French review*, March.

— Ziegler (Henri de). C.-F. R. et son pays. — *La Revue*, 15 septembre.

— Ziegler (Henri de). Quel che dobbiamo a Ro. — *Il Ponte*, Agosto-settembre.

Rolland (Romain). — * Descotes (Maurice). R. R. — Éditions du Temps présent, 1948.

— Extraits de la correspondance entre R. R. et Jean-Richard Bloch. [1911-1912]. — *Europe*, mai.

— Schierer (Marcelle). R. R. — Jean-Christophe et l'Allemagne dans la crise de *La Révolte*. — *Revue de littérature comparée*, juillet-septembre.

— Strozzi (Étienne). R. R., un homme libre. — *Synthèses*, n° 6.

Rosny Jeune (J.-H.). — Lacaze-Duthiers (Gérard de). Ceux qu'on oublie (J.-H. R. jeune). — *L'Age nouveau*, n° 31.

Saint-Exupéry (Antoine de). — * Crisenoy (Maria de). A. de S.-E. poète et aviateur. — Spes, 1948.

— * Zeller (Renée). La vie secrète d'A. de S.-E. ou la parabole du *Petit Prince*. Préface du Général Chassin. — Alsatia, 1948.
— Bordeaux (Henry). A de S.-E. — *Écrits de Paris*, septembre.
— Nokermann (Jean). S.-E. et le sens de Dieu. — *Revue Nouvelle*, 15 octobre.

Saint-Georges de Bouhelier. — Blanchard (Paul). S. G. de B., poète et dramaturge. — *Revue d'histoire du théâtre*, I-II.
— Lacaze-Duthiers (Gérard de). S.-G. de B. — *Parthénon*, septembre-octobre.

Segalen (Victor). — *Cahiers du Sud* [bibliographie sommaire et articles], nº 288.

Silvestre (Charles). — Chaigne (Louis). Ch. S. — *Livres et lectures*, mai.

Suarès (André). — Barjon (Louis). Souvenirs d'A. S. — *Études*, novembre.
— Lacaze-Duthiers (Gérard de). A. S. ou le triomphe du lyrisme. — *L'Age nouveau*, nº 32.

Surréalisme. — * Nadeau (Maurice). — Histoire du surréalisme. T. II. Documents surréalistes. — Éditions du Seuil, 1948.
— Salvi (Elvira Cassa). — Note sur surréalismo. — *Humanitas*, Guigno.
— Viatte (Auguste). — Bilan du surréalisme. — *Revue de l'Université Laval*, novembre.

Théâtre. — Ambrière (Francis). — Le théâtre français depuis la libération (I). — *L'Age nouveau*, nº 32.
— Bostarron (Sylvie). — Le théâtre français à New York. — *The French review*, February.
— Touchard (Pierre-Aimé). — La Comédie-Française dans le mouvement théâtral contemporain. — *Europe*, septembre.
— Voir *Ghéon (Henri)*.

Valéry (Paul). — * V. *Monsieur Teste*, Nouvelle édition, augmentée de fragments inédits. — Gallimard, 1948.
— * Mondor (Henri). L'heureuse rencontre de V. et de Mallarmé. — Lausanne, Guilde du Livre, 1948.
— Lettre de P. V. à son frère Jules Valéry [1898. Sur la mort de S. Mallarmé]. — *Les Lettres*, nº 9-11.
— Donvez (Jacques). Le classicisme éternel [sur P. V.]. — *The French review*, January.
— Johnston (Henry). A note on V. — *French Studies*, October.
— Klossowska (Baladine). La rencontre de deux poètes : Rilke et V. [lettre de P. V. à Rilke, décembre 1921]. — *Neue Schweizer Rundschau*, November.
— Lestra (André). P. V., le poète maître du temps. — *Revue Palladienne*, septembre-octobre.
— Pelmout (Raoul). Sur un portrait de P. V. — *The French review*, Juanary.

Vivien (Renée). — Venettis (Jean). R. V. et l'idéal païen. — *Revue Palladienne*, mai-août.

NOUVELLES DIVERSES

Le Comité français d'histoire littéraire. — Le Comité français d'histoire littéraire, qui forme avec ceux des autres pays la Commission internationale d'histoire littéraire, tiendra son premier congrès à Tours, du 4 au 7 juin 1949. Il sera consacré à Balzac, en commémoration de sa naissance à Tours en 1799. M. Marcel Bouteron fera une conférence publique. La Comédie française jouera *La Rabouilleuse*. Une exposition Balzac sera inaugurée. Les 5, 6 et 7 juin, des excursions auront lieu, l'après-midi, dans les régions où Balzac a vécu et qu'il a décrites dans ses romans. Les matinées seront consacrées à des séances de travail. Les propositions de communications devront être adressées à M. R. Lebègue, président du Comité, 9, rue Arnoux, Bourg-la-Reine (Seine).

Comité Erckmann-Chatrian. — A l'occasion du cinquantenaire de la mort d'Émile Erckmann (14 mars 1949), un comité vient de se former à Paris pour honorer la mémoire des romanciers Erckmann et Chatrian. Ce comité national (Président : MM. Pierre Appel ; Secrétaire général : M. Georges Benoit-Guyod, 18, rue de Grenelle, Paris, 7e) patronnera les Comités locaux en voie de formation à Phalsbourg, à Lunéville, à Strasbourg et à Metz.

Association « Les Amis de Flaubert ». — L'Association « Les Amis de Flaubert » vient de se créer, ou plutôt de se reconstituer, puisqu'elle remonte, sous sa première forme, à l'année 1913. Elle se propose en particulier de veiller à la conservation du Musée Flaubert à l'Hôtel-Dieu de Rouen et du Pavillon de Croisset. Elle favorisera « toutes les manifestations littéraires ou culturelles illustrant la mémoire et les travaux de l'écrivain ». (Président : M. René Dumesnil ; Vice-président : M. Jacques Toutain-Revel ; secrétaire : M. René Marie-Martin ; Siège social : Pavillon de Croisset, Candeleu, Seine-Inférieure.)

La Société des « Amis de Combray ». — On sait qu'un arrêté du 12 décembre 1946 du ministère de l'Éducation nationale a classé comme site littéraire le jardin d'Illiers (Eure-et-Loire) où Marcel Proust adolescent a, pendant ses vacances, passé tant d'heures à de rêveuses lectures.

Une Société des « Amis de Combray » s'est constitué pour louer et entretenir ce jardin et conserver le souvenir de Marcel Proust. Elle se propose de faire d'Illiers un centre d'intérêt littéraire et régional. (Président : M. Henri Mondor ; secrétaires : MM. P. L. Marche et A. Ferré. Siège social : 26, rue du Docteur Galopin, Illiers, Eure-et-Loire.)

Le Gérant : **G. Mignot.**

Imprimé en France à l'Imp. Willaume à Saint-Germain-lès-Corbeil en mars 1949.
O.P.I.A.C.L. 31.1152. — Dépôt légal effectué dans le 1er trimestre 1949.
N° d'ordre dans les travaux de la Librairie Armand Colin : 618.
N° d'ordre dans les travaux de l'Imprimerie Willaume : 370.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LE DISCOURS SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR N'EST PAS DE PASCAL

Sans refaire l'historique des travaux pour ou contre publiés sur cette question, et notamment dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, nous voudrions dire comment un commerce presque quotidien, depuis des années, avec l'auteur des *Pensées* nous a convaincu qu'il n'était pas l'auteur du *Discours*. Certaines des raisons que nous allons produire ont déjà été jetées dans la discussion et réfutées d'une manière apparente : nous verrons qu'elles ont conservé toute leur force. D'autres n'ont pas encore été présentées.

I

Dans les fragments laissés par Pascal on ne rencontre aucune note rédigée en vue du Discours.

Il est en effet pour le moins surprenant — si le *Discours* est de Pascal — que l'on n'ait rien retrouvé à son sujet parmi les papiers qu'il nous a laissés. Si l'on en juge par ceux qui sont en notre possession cela devait bien représenter pour le moins une dizaine de grandes feuilles ou l'équivalent.

Or, si nous retrouvons parmi ses papiers, deux ou trois notes prises en vue des *Trois discours sur la condition des Grands* (alors que Nicole qui les rapporte de mémoire signale que Pascal n'a rien laissé sur cette question) [1], quelques notes destinées aux *écrits sur la Grâce*, quelques brouillons de lettres à M^lle^ de Roannez, de nombreuses pages de notes relatives aux *Provinciales*, etc., nous ne retrouvons absolument rien pour le *Discours*.

N. B. — Cet exposé fait partie d'une série d'études qui paraîtront en volume sous le titre de *Recherches pascaliennes*, Delmas, éd., Paris.

1. *De l'éducation d'un prince*, par M. de Chanteresne, Paris, Veuve Charles Savreux, 1670, in-12 : « Et comme il avait accoutumé d'écrire les pensées qui lui venaient sur les sujets dont il avait l'esprit occupé, ceux qui l'ont connu sont étonnés de n'avoir rien trouvé, dans celles qui sont restées de lui, qui regardât expressément cette matière. » Nicole n'avait donc pas lu le fragment [Br. 314] qui est une note pour le troisième discours, et le fragment [Br. 310] qui est une note pour le second. Ces fragments ont été publiés par Faugère en 1844.

Avant 1843, date de la découverte du *Discours*, personne n'en parle, ni dans des lettres, ni dans des *Mémoires* : si la moindre présomption avait existé, les milieux non jansénistes, ne serait-ce que le R. P. Rapin, se seraient fait un malin plaisir de le signaler. Ainsi personne n'y a jamais fait allusion.

L'explication la plus simple de cette constatation serait en somme : si l'on n'a pas trouvé le *Discours* (ou la moindre note s'y rapportant) dans les papiers laissés par Pascal, c'est que le *Discours* n'est pas de lui. Mais ce serait trop simple.

Qu'en pensent donc les partisans de Pascal-auteur-du-*Discours*? Ils n'ont que la ressource de nous entraîner avec eux dans la forêt des hypothèses.

Voici donc la censure janséniste qui fait son apparition :

... sa famille, écrit G. Michaut, et ses amis ont décidé d'ensevelir dans le silence un opuscule où l'auteur de l'*Apologie* proclame des aspirations si ardentes et si profanes à une vie d'amour et d'ambition [1].

... tous les papiers, écrit de son côté E. Jovy, qu'il laissa durent être soumis à une minutieuse inspection, à un examen sévère sous le double point de vue de l'esprit de parti et de l'esprit de famille [2].

E. Jovy va jusqu'à dire que la censure janséniste n'hésitait pas à faire disparaître les documents gênants, mais il constate que :

... cette censure a laissé passer des réflexions absolument contraires à la doctrine janséniste [3].

Ainsi, l'opuscule du *Discours* aurait été « enseveli dans le silence ». Nous verrons par la suite comment une hypothèse dé la dernière heure l'en fera sortir au moment opportun.

Cependant, fait remarquer quelqu'un, ce titre *Discours sur...* ne semble pas très bien approprié à ce qu'il renferme et Pascal n'avait pas l'habitude de choisir ses titres à la légère.

... ce mot, répond G. Michaut, ne doit pas nous faire illusion. D'abord il n'est probablement pas de l'auteur même. Les Port-Royalistes ont pu le mettre sur la « liasse » consacrée à ce sujet, qu'ils voulaient distinguer des autres « liasses » à utiliser pour les *Pensées*, ou peut-être sur le registre spécial où ils auront collé les fragments réunis dans cette liasse [4].

Mais, a-t-on encore remarqué, le *Discours* ne présente pas une suite cohérente de textes et certains passages ne paraissent pas à leur place :

La liasse, répond encore G. Michaut, où lui-même ou les détenteurs de ses papiers ont pu classer ses réflexions sur l'amour n'était ni plus ni moins composée que les autres liasses, où il s'agissait de la misère de l'homme ou des rapports de la justice et de la force [5].

1. Michaut, *Pascal, Molière, Musset*, Alsatia, 1942. Cf. p. 84.
2. E. Jovy, *Pascal inédit*, t. II, 1910, p. 248. — Jovy n'écrit pas cela à propos du *Discours*. Nous ne connaissons pas son opinion sur cette question.
3. *Ibid.*, Cf. p. 251.
4. Michaut, *Op. cit.*, p. 81-82. Signalons cependant que beaucoup de liasses destinées aux *Pensées* portaient des titres de la main de Pascal. On en retrouve dans le *Recueil Original*.
5. Michaut, *Op. cit.*, p. 92.

Ce n'est pas la faute de Pascal si, dans le classement que les Port-Royalistes ont fait de ses petits papiers, ils ont séparé et interverti les deux pensées ou plutôt si, dans le registre spécial où ils auront collé ces petits papiers, ils ont placé le second loin du premier, au lieu de le lui faire précéder [1].

Parce qu'Étienne Périer nous dit qu'à la mort de Pascal on retrouva ses papiers « enfilés en diverses liasses » (ce qui nous est confirmé par *la Copie* MS. 9203) et parce que cinquante ans après sa mort Louis Périer a fait coller ces documents sur de grandes feuilles blanches (c'est le *Recueil Original* MS. 9202), G. Michaut se croit autorisé à créer de toute pièce, d'abord une liasse spéciale pour le *Discours* et ensuite un registre spécial sur lequel on aurait collé les dits bouts de papier.

Pourquoi faire toutes ces suppositions qui ne permettent certes pas d'ensevelir ces documents dans un silence général? Elles ne servent qu'à nous montrer l'embarras dans lequel se trouvent les défenseurs de l'hypothèse Pascal-auteur-du-*Discours*.

Ce n'est pas que nous sous-estimions la puissance de la censure janséniste, mais, en ce qui concerne les papiers laissés par Pascal, si elle est intervenue pour ne pas autoriser la publication de tel ou tel texte, pour modifier ou « embellir » tel ou tel autre, absolument rien n'indique qu'elle se soit permis de supprimer des originaux.

Elle a bien « enseveli dans le silence » des textes dangereux du point de vue politique ou choquants pour les « jansénistes de l'amour » (Cf. Br. 160-Br. 923), mais elle ne les a pas supprimés. Et elle aurait supprimé les originaux du *Discours*, alors que, comme M. V. Giraud l'a reconnu, celui-ci n'est pas « moralement indigne de l'auteur des *Pensées* » !

On dira peut-être : *L'Abrégé de la Vie de J.-C.*, dont une copie a été découverte en 1845 au château de Klarenbourg en Hollande et dont les originaux ont disparu, est pourtant bien de Pascal? Assurément, mais son existence avait été signalée par Louis Périer qui l'avait déposé le 25 septembre 1711 à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.

Les papiers laissés par Pascal à sa mort ont été soigneusement rassemblés par les soins de sa famille. Ils ont été aussitôt copiés (B. N. f. fr. MS. 9203) à l'exception de quelques écrits intimes (cf. pensées retranchées) ou d'autres écrits qui n'intéressaient pas directement l'*ouvrage sur la religion* qu'il préparait.

1. Michaut, *Op. cit.*, p. 93. G. Michaut est tellement persuadé que des originaux du *Discours* de la main de Pascal ont existé qu'il en fait constamment état lorsqu'il compare entre elles les deux copies (M. SS. 9303 et 4015). Parce qu'il y a une dizaine de mots que les copistes ont lus différemment, il en déduit que les originaux étaient difficiles à lire, donc qu'ils étaient de Pascal. Nous ne partageons absolument pas cette manière de voir : si les originaux avaient été de Pascal, il y aurait eu plus de cent mots lus différemment par les copistes. Nous avons des points de comparaison : ainsi pour le fragment [Mi. 881-Br. 514] qui comporte une demi-page, il y a entre la lecture faite par G. Michaut (1896) et celle faite par Z. Tourneur (1942) plus de vingt mots différents.

Tous les papiers de Pascal étaient considérés par son entourage comme des reliques. Gilberte Périer († 1687) en a d'abord assuré la garde ; ensuite Louis Périer († 1713) en a déposé la majeure partie à Saint-Germain-des-Prés. A sa mort tout ce qui restait a été minutieusement copié par dom Jean Guerrier et le P. Pierre Guerrier (*R.MSS. Guerrier*). Enfin Marguerite Périer († 1733) légua tous ces papiers à l'Oratoire de Clermont. Ils disparurent dans la tourmente de 1792.

En somme le fait, qu'un copiste anonyme ait attribué le *Discours* à Pascal, n'est pas pour nous une garantie de son authenticité, même avec l'aval de Victor Cousin.

Censure janséniste, liasse particulière, registre spécial... ne sont que des suppositions.

L'explication la plus naturelle de l'absence totale de documents originaux et du silence général qui a pesé sur le *Discours* avant 1843, c'est que le *Discours* n'est vraisemblablement pas de Pascal.

II

Tous les passages du Discours, *qui font ressortir une ressemblance indéniable avec les* Pensées, *sont pris dans l'édition de* 1670.

Cette constatation indiscutable a été faite par M. Néri [1]. Il en résulte par conséquent que l'auteur du *Discours* avait sous les yeux l'édition des *Pensées* de 1670 et que celui-ci est donc postérieur à cette date. Pascal ne peut ainsi en être l'auteur.

Prenons un premier exemple, exemple particulièrement remarquable, car le fragment repéré sur l'édition de 1670 n'est pas de Pascal ; c'est une glose composée par un des membres du Comité chargé de la préparer.

Voici les documents :

Por. — XXVI. 1. — ... Ce lui (à l'âme) est une peine insupportable d'être obligée de vivre *avec soi*, et de penser à soi.

... Sa joie consiste dans cet oubli ; et il suffit pour la rendre misérable, de l'obliger de se voir et d'être *avec soi.*

... L'*homme*, qui *n'aime* que soi, ne hait rien tant que *d'être seul avec soi.*

... et qu'il trouve en *soi-même* un amas de misères inévitables et un *vide* de biens réels et solides qu'il est incapable de *remplir.*

... L'un et l'autre supposaient que l'homme se peut contenter de *soi-même* et de ses biens présents, sans *remplir le vide* de son cœur d'espérances imaginaires...

Discours. — L'*homme n'aime* pas à *demeurer avec soi.*

Cependant quoique l'homme cherche de quoi *remplir* le grand *vide* qu'il a fait en sortant de *soi-même...*

1. *Un portrait imaginaire de Pascal*, Turin, 1921. — Nous ne connaissons de ce volume que ce qu'en dit G. Michaut.

Vous pourriez peut-être penser que cette constatation doit gêner ceux qui voient en Pascal l'auteur unique du *Discours* : pas le moins du monde. Écoutez G. Michaut :

Or, Port-Royal, fabriquant son développement avec des textes authentiques de Pascal, a entre les mains le *Discours*, qu'il sait de Pascal, qu'il veut condamner à l'oubli, mais qu'il utilisera le cas échéant ; il y trouve cette formule plus précise « avec soi » ; il y trouve cette image expressive d'un vide à remplir ; il s'en sert donc pour compléter et renforcer la pensée sur le divertissement. L'adaptation même qu'il en fait tendrait à prouver que le *Discours* est antérieur à l'édition et qu'il est bien authentiquement de Pascal [1].

Vous avez suivi sans doute la cascade d'hypothèses qu'il a fallu imaginer pour arriver au résultat voulu :

1re *Hypothèse.* — Port-Royal a entre les mains le *Discours* qu'il sait de Pascal.

2e *Hypothèse.* — Il veut le condamner à l'oubli.

3e *Hypothèse.* — Il l'utilisera cependant le cas échéant.

4e *Hypothèse.* — Il saisit ainsi très opportunément l'occasion qui se présente pour « embellir » le début et de ci de là quelques passages de la pensée sur le Divertissement.

Et voilà comment le *Discours* a servi à fabriquer des Pensées, au lieu que ce soit les *Pensées* qui aient servi à fabriquer certains passages du *Discours.*

Toute cette suite d'hypothèses figure dans la *Mise au point 1942.* Nous ne les prendrons pas plus au sérieux que l'auteur lui-même. Elles ont été imaginées spécialement pour réfuter la constatation de M. Néri. Dans la *Mise au point 1923* il n'en était pas encore question et G. Michaut pouvait écrire :

En admettant qu'ils les [Port-Royalistes] le connussent, il leur était impossible d'utiliser le *Discours* de cette façon (comme Port-Royal a utilisé les lettres de Mlle de Roannez) ; ces pages profanes ne pouvaient que les scandaliser, les gêner, leur inspirer la crainte qu'on ne s'en servît pour diminuer l'autorité du secrétaire de Port-Royal et qu'on opposât malignement le ton et le sujet aux *Provinciales* : — « Qui sait s'ils n'eussent point été capables de les anéantir? (Lanson). En tout cas ils ont sûrement été capables de s'en taire. Et puis l'ont-ils connu? Pascal l'avait-il conservé? Leur en a-t-il parlé? Nous l'ignorons. Il se peut fort bien qu'il eut soumis son manuscrit à l'un des compagnons de sa vie mondaine, et qu'il ait négligé ou dédaigné de le redemander. Quelle importance pouvait-il y attacher après sa dernière et définitive conversion. [2] »

Que conclure de tout cela, sinon qu'il n'est pas très difficile d'expliquer n'importe quoi ; mais pour convaincre il faut tout de même trouver autre chose. Un fait est un fait et l'explication la plus simple est la meilleure.

Ainsi un fragment du *Discours* ne peut avoir été inspiré que par

1. Michaut, *Op. cit.*, p. 76.

2. Michaut, *Op. cit.*, p. 44. En 1923, il n'est pas encore question de liasse spéciale de registre spécial.

un passage de l'édition des *Pensées* de 1670, et ce passage n'est pas de Pascal. Voilà plutôt deux raisons qu'une pour indiquer que le *Discours* n'est pas de Pascal.

Nous retrouvons la même fragilité d'argumentation chez É. Faguet lorsqu'il essaye de faire un rapprochement entre le *Discours* et les *Pensées* à propos de l'emploi du mot « je ».

> Et d'abord, écrit-il, Pascal (l'auteur du *Discours*) dit : je, une fois, une seule fois ; mais pour qui connaît la discrétion des auteurs du XVII^e^ siècle, et leur horreur justement pour la littérature confidentielle et l'opinion précisément de Pascal sur ce « moi haïssable », ce je, déjà, est extrêmement significatif [1].

Ce serait en effet significatif si l'auteur du *Discours* ne s'était servi du mot « je » qu'une seule fois, mais nous sommes obligé de constater qu'il s'en est servi jusqu'à neuf fois. Or faire aussi souvent état de son « moi » est absolument contraire à l'opinion de Pascal, comme le dit très judicieusement É. Faguet.

Prenons enfin un dernier exemple parmi les ressemblances qui ont permis à Lanson de faire des « constatations décisives », décisives aussi selon l'opinion de M. V. Giraud [2].

Il s'agit dans le cas qui nous occupe, d'un seul mot : « *remuement* », que l'auteur du *Discours* emploie, que Pascal emploie sur l'original, mais que l'édition de 1670 des *Pensées* a remplacé par *tumulte du monde*.

Voyons les textes :

Por. — XXVI. 1. — De là vient que les hommes aiment tant *le bruit et le tumulte du monde*, que la prison est un supplice...

Fau. — II. 31. — De là vient que les hommes aiment tant *le bruit et le remuement* ; de là vient que la prison...

Discours. — ... il lui faut du *remuement et de l'action*, c'est-à-dire qu'il est nécessaire qu'il soit quelquefois agité des passions...

Nous remarquerons avec F. Strowski :

> Si l'on veut bien y regarder, *remuement et action* n'est pas la même chose que *bruit et remuement* ; et cette différence de termes cache une essentielle différence d'idées [3].

Et nous ajouterons : *remuement* est pour Pascal synonyme d'agitation extérieure, car c'est bien ainsi que Port-Royal l'a traduit tandis que, pour l'auteur du *Discours*, c'est synonyme d'agitation intérieure, au sens que lui donne Malebranche. Mais pour l'instant nous n'insisterons pas sur cette dernière remarque.

Nous pourrions poursuivre l'étude des ressemblances entre le *Discours* et l'édition de 1670 des *Pensées*, mais nous ne voudrions pas

1. É. Faguet, *Amours d'hommes de lettres*, Paris, 1907, p. 7.
2. Lanson, *The French Quarterly*, janvier-mars 1920, tirage à part, p. 11.
3. F. Strowski, *Pascal et son temps*, t. II, éd. 1921, p. 404.

que l'on croie que nous ne sommes jamais d'accord avec les partisans de Pascal-auteur-du-*Discours*.

Ainsi lorsque Lanson écrit :

> Le *Discours* n'est pas l'œuvre d'un janséniste, d'un dévot... l'auteur est un bel esprit laïque, un mondain, un épicurien [1].

Nous partageons entièrement sa manière de voir.

C'est un mondain certes, ne serait-ce que par sa façon de prendre sa documentation dans les livres qu'il consulte.

Pour nous en tenir à l'édition de 1670 des *Pensées*, nous constaterons que les ressemblances avec le *Discours* se retrouvent aux endroits suivants :

IX. 1.
XXI. 1.
XXIV. 1.
XXVI. 1.
XXXI. 1, 2. 6. 13. 31. 33.

L'auteur du *Discours* a bien travaillé en mondain. Pour piquer des idées il n'est pas allé très avant dans la lecture des chapitres d'apologétique, tandis que dans le chapitre des *Pensées diverses* (XXXI) il s'est retrouvé dans son élément et il l'a lu jusqu'à la fin.

Lanson trouve inexplicable que l'auteur « laïque, mondain, épicurien » du *Discours* soit quelqu'un d'autre que Pascal parce qu'il le trouve « nourri, farci, possédé des expressions de l'auteur des *Pensées* » [2].

Nous, au contraire, nous trouvons que l'auteur du *Discours* n'a gardé de la lecture des *Pensées* qu'un léger vernis, qui fait illusion, que ce ne peut être Pascal et qu'ainsi tout s'explique.

III

Certains passages du Discours *sont inspirés par des textes dictés ou écrits par Pascal en 1660 (et publiés en 1670), alors que les partisans de Pascal-auteur-du-*Discours *fixent sa date de composition vers 1652-1653.*

C'est le cas notamment des pensées sur l'agrément et la beauté (Br. 32 ; Br. 33 ; Br. 41).

Tourneur [3] a montré que ces fragments ont été dictés ou écrits par Pascal à l'occasion de la lecture de l'*Epigrammatum delectus...* [4], dont l'achevé d'imprimer est du 20 août 1659. Les volumes offerts ont été distribués dans les premiers jours de septembre, comme l'at-

1. Lanson, *Op. cit.*, p. 13.
2. Lanson, *Op. cit.*, p. 14.
3. Beauté poétique. — *Histoire critique d'une Pensée de Pascal et de ses annexes*, Melun, 1933. En faisant cette étude, Tourneur n'a pas songé un instant au problème du *Discours*.
4. Parisiis, apud Carolum Savreux, insignis Ecclesiae Parisiensis Capituli Bibliopolam. In atrio templi Beatae Mariae, sub insigni trium virtutum, 1659.

teste la lettre de remerciement du 8 septembre de Chapelain à d'Andilly.

A ce moment-là Pascal était très souffrant ; il était incapable de fournir un travail intellectuel prolongé et même d'écrire. Ce n'est qu'après un séjour (mai-septembre 1660) au château de Bienassis, maison de campagne des Périer, à Chamalières proche de Clermont, que sa santé s'est trouvée partiellement rétablie.

Le fragment (Br. 41) écrit de la main de Pascal, qui critique une des épigrammes reproduites dans l'*Epigrammatum delectus...*, a été vraisemblablement rédigé vers la fin de son séjour en Auvergne, alors qu'il allait mieux. Il est à remarquer en effet que le papier qui contient cette rédaction porte en filigrane le nom et la marque de B. Rodier maître-fabricant de Chamalières. Le même papier contient en outre (Br. 310) une note qui fait allusion au voyage de retour et des notes pour l'un des *Trois Discours sur la condition des Grands* qu'il fit en octobre ou novembre à Charles Henri duc de Chevreuse selon l'opinion de A. Gazier [1].

Les fragments (Br. 32-Br. 33) qui traitent plus spécialement de l'agrément et de la beauté ne sont pas de la main de Pascal. Ils ont été dictés à un familier — Étienne Périer (selon Tourneur) — et :

> l'examen du manuscrit montre que la page 129 (B. N. f. fr. MS. 9202) a bien été écrite sous la dictée, au moment de la conception [2].

A ce moment-là, de septembre 1659 à mai 1660, Pascal se trouvait en effet dans l'impossibilité d'écrire de sa main des textes aussi longs.

Voilà donc des textes de fin 1659, début 1660 qui présentent des ressemblances indubitables avec certains passages du *Discours*, dont les partisans de Pascal-auteur-du-*Discours* placent la rédaction entre février 1652 et décembre 1653.

Cette constatation est assurément gênante pour leur hypothèse. Il va donc falloir retourner la situation.

L'objection est sérieuse : nous ne serons donc pas surpris qu'elle donne lieu à une « mise au point » assez longue, assez confuse, assez embarrassée pour tout dire. Mais qui s'en aperçoit ?

Les pensées sur l'agrément et la beauté (Mi. 328-329-393, etc...), écrit donc G. Michaut, ont un rapport évident avec *la préface* que Nicole a mise en tête du *Choix d'épigrammes* qu'il a publié en 1659. Sont-ce des notes que Pascal a prises à la lecture de cette préface? C'est bien invraisemblable. En 1659 il travaille à son *Apologie* dont il vient d'exposer le plan à ces Messieurs ; il continue de s'intéresser à la lutte contre les casuistes qui se poursuit ; il a un retour vers les sciences en se donnant ce prétexte que sa

1. En ce qui concerne les *Trois discours sur la condition des Grands*, les commentateurs hésitent pour en fixer la date entre octobre-novembre 1659 et octobre-novembre 1660. Nous voyons qu'il n'y a pas à hésiter. En octobre-novembre 1659, Pascal est malade et il est seulement capable de dicter des textes ; en octobre-novembre 1660, il rentre d'Auvergne et sa santé partiellement rétablie lui permet de faire les *Trois discours*.

2. Tourneur, *Op. cit.*, p. 17.

réputation comme savant renforcerait son autorité d'apologiste ; il s'occupe avec ardeur du concours de la Roulette, il y consacre une ample correspondance et en donne une relation détaillée.

Est-ce le moment pour lui de réfléchir sur des questions aussi profanes et aussi vaines que le modèle d'agrément et de beauté, la beauté poétique, les épigrammes de Martial, les fausses beautés de Cicéron? Assurément pas, — à moins que des circonstances particulières ne le ramènent pour un temps à de tel sujets. Or, Nicole, dans sa Préface, avertit le lecteur qu'il a...

« ... puisé ces règles de goût, non point dans son propre esprit, ni seulement dans les livres des Anciens, mais ce qui est beaucoup préférable, dans les entretiens d'hommes remarquables par leurs connaissances générales et compétents en matière de vraie urbanité par une grande expérience de la vie mondaine ».

Parmi ces experts en véritable élégance, poursuit G. Michaut, Nicole comptait assurément Pascal, ce Pascal dont le « brillant » au témoignage de MM. Singlin et Fontaine « charmait » et « enlevait » tout le monde, ce Pascal dont Nicole a célébré avec tant d'enthousiasme l'éloquence originale et la sûreté de jugement littéraire (*Recueil d'Utrecht*). Ainsi Pascal a été ramené à ces questions par le désir d'aider ses amis. Les pensées dont nous parlons ici ne sont pas des notes de ses lectures, ce sont les brouillons des idées, qu'il a soumises à Nicole, soit oralement, soit par écrit, des idées originales sur ces sujets profanes qu'il avait négligés depuis qu'il avait renoncé au monde. Et la ressemblance entre le *Discours* et les *Pensées* ne vient point de ce que le *Discours* s'inspire des *Pensées*, mais bien de ce qu'elles reprennent, développent, précisent ou illustrent des réflexions datant de l'époque du *Discours* — qui leur est antérieur [1].

Nous n'insisterons pas sur le degré d'invraisemblance que peuvent présenter ces notes rédigées par Pascal en vue d'entretiens oraux avec Nicole sur l'agrément et la beauté, notes qui reprennent, développent, etc., juste au moment où celui-ci prépare la préface de l'*Epigrammatum delectus*.

Nous remarquerons seulement que les faits que retient G. Michaut pour créer une atmosphère favorable à son argumentation ne se situent pas en 1659, mais en 1658.

En 1659 Pascal est malade. Les témoignages de Gilberte Périer et d'Étienne Périer sont concordants. Il était « presque incapable de s'occuper à quoi que ce fut » (Étienne Périer) ; il ne pouvait « plus rien faire » (Gilberte Périer).

La lutte contre les casuistes est terminée pour Pascal à la fin de 1658. L'affaire de la Roulette — correspondance, publications — a duré de juin 1658 à fin janvier 1659. Après, inactivité intellectuelle presque complète : de février 1659 à mai 1660, date de son départ pour l'Auvergne, on signale, en tout et pour tout, huit lettres à Huyghens, Carcavi et Sluse.

En 1658, Pascal a beaucoup travaillé à l'*Apologie* et au cours de l'année il avait classé une certaine quantité de notes en vue de cet ouvrage ; il expose son plan à Port-Royal en octobre ou novembre.

En 1659, au contraire, il n'était pas en état de s'en occuper, même

1. Michaut, *Op. cit.*, p. 76-77.

modérément. Il ne pouvait donc être question pour lui d'avoir des entretiens avec Nicole sur le modèle d'agrément et de beauté.

Que Pascal ait dicté fin 1659 ou au début de 1660 à un secrétaire bénévole les réflexions que lui suggérait la lecture de l'*Epigrammatum delectus* tout concourt pour l'établir : la date de parution de l'*Epigrammatum* et la note commentant certaines idées de la préface, note qui n'est pas de sa main parce qu'il se trouvait dans l'impossibilité d'écrire à ce moment-là une page aussi longue.

L'auteur du *Discours* a pris connaissance de ces réflexions dans l'édition de 1670 des *Pensées* et il les a utilisées.

Tout ceci est très simple, très clair : les faits parlent d'eux-mêmes. Le *Discours* est postérieur à l'édition de 1670 des *Pensées*. Le *Discours* n'est pas de Pascal.

IV

Le fait que, dans le Discours, *le dessin de la phrase soit celui d'avant 1660, n'a pas la portée qu'on lui attribue. Certains mots du* Discours *ne font pas partie du vocabulaire de Pascal.*

Lanson a fait l'observation suivante :

> Ce luxe, tout le long du discours de *car*, de *si*, de *mais*, de *cependant*, de *quoique*, de *néanmoins* auxquels s'entremêlent des *quand*, des *aussi*, des *ainsi*, des *c'est pourquoi*, des *au lieu que*, des *c'est que*, etc. : c'est bien là le dessin de la phrase d'avant 1660, telle que l'a caractérisée M. Brunot dans son admirable ouvrage.
>
> On pourra toujours dire que l'auteur était un attardé qui employait la langue de ses grands-parents. Mais on n'a le droit de faire cette hypothèse que si l'on a des raisons invincibles de ne pas placer ce texte à l'époque que lui assigne normalement l'histoire de la langue [1].

Si nous en jugeons par une réflexion échappée à sa plume, l'auteur du *Discours* devait se trouver au seuil de la vieillesse. « Qu'une vie est heureuse quand elle commence par l'amour, écrit-il, et qu'elle finit par l'ambition ! *Si j'avais à en choisir une*, je prendrais celle-là. » Nous ne voyons pas très bien cette réflexion — ce regret — sous la plume de Pascal alors qu'il n'a pas trente ans.

En plaçant la rédaction du *Discours* vers 1680-1685, nous ne voyons pas comment nous ferions intervenir un petit-fils d'un contemporain de Pascal. Les contemporains de Pascal ont alors de 60 à 65 ans et leurs petits-fils de 15 à 20 ans tout au plus.

Par ce trait et quelques autres, le *Discours* donne l'impression d'être un recueil d'observations d'une personne qui paraît avoir une certaine expérience de la vie. Il n'est donc pas surprenant que son tour de phrase conserve des caractéristiques du tour de phrase d'avant 1660.

Ces caractéristiques ne sont pas suffisantes par elles-mêmes pour nous faire une obligation d'attribuer le *Discours* à Pascal, d'autant que

1. Lanson, *Op. cit.*, p. 15.

l'auteur du *Discours* n'utilise pas ces mots de la même manière que l'auteur des *Pensées*.

Ainsi le mot « néanmoins », que relève Lanson, est employé dans le *Discours* six fois comme premier mot de la phrase et deux fois dans le cours de la phrase. Dans les *Pensées*, où Pascal s'en sert en tout neuf fois, on ne le trouve jamais employé comme premier mot de la phrase.

Si nous passons maintenant au vocabulaire lui-même, nous n'aurons que l'embarras du choix. Nous ferons une première constatation à propos des mots « délicat » et « délicatesse ». On lit dans le *Discours* :

> Quand un homme est *délicat* en quelque endroit de son esprit, il l'est en amour. Car, comme il doit être ébranlé par quelque objet qui est hors de lui, s'il y a quelque chose qui répugne à ses idées, il s'en aperçoit et le fuit. La règle de cette *délicatesse* dépend d'une raison pure, noble et sublime. Ainsi l'on se peut croire *délicat* sans qu'on le soit effectivement et les autres ont le droit de nous condamner ; au lieu que pour la beauté chacun a sa règle souveraine et indépendante de celle des autres. Néanmoins, entre être *délicat* et ne l'être point du tout, il faut demeurer d'accord que, quand on souhaite d'être *délicat*, l'on n'est pas loin de l'être absolument.
>
> Les femmes aiment à apercevoir une *délicatesse* dans les hommes, et c'est, ce me semble, l'endroit le plus tendre pour les gagner. L'on est aise de voir que mille autres sont méprisables et qu'il n'y a que nous d'estimables.
>
> Les qualités d'esprit ne s'acquièrent point par l'habitude ; on les perfectionne seulement. De là, il est aisé de voir que *la délicatesse* est un don de nature, et non pas une acquisition de l'art.

Voilà donc une page où l'on compte jusqu'à sept fois les mots *délicat* et *délicatesse*. Dans les *Pensées*, on rencontre seulement deux fois le mot *délicat* dans le même fragment (Br. 1) et deux fois ailleurs (Br. 724 et Br. 425) ; quant à *délicatesse*, il n'en est jamais question.

Ce n'est donc pas trop s'avancer que de dire : cette page n'est pas de Pascal. Et comme les partisans de Pascal-auteur-du-*Discours* n'admettent pas la possibilité d'une collaboration, si minime soit-elle, — et ils ont raison, — le *Discours* n'est pas de Pascal.

Quelques bons observateurs ont signalé d'autres mots qui ne font pas partie du vocabulaire de l'auteur des *Pensées* [1] ou que l'auteur du *Discours* n'emploie pas dans le même sens. Ils ont relevé : *occasionner*, *caractériser*, *flexibilité*, *remuement*, *inondation*, *pensée et raison pure*, *ébranlement*, *capacité de l'esprit*, *machines* (au pluriel) etc...

Discuter chacun de ces mots et les examiner du point de vue philologique dépasse notre compétence. G. Michaut signale, du reste, que dans ce genre d'études, en s'y prenant d'une certaine manière, on peut démontrer n'importe quoi.

Comme il n'entre pas dans nos intentions de démontrer n'importe quoi, nous préférons rechercher où l'auteur du *Discours* a piqué certains mots et certaines réflexions. Ce sera peut-être plus démonstratif.

1. Certains commentateurs (Busnelli) ont fait remarquer que l'emploi de « *l'on* » n'est devenu classique qu'à partir de La Bruyère. Nous constaterons seulement que beaucoup de « questions d'amour » dont il sera parlé plus loin commencent ainsi : « Scavoir si *l'on*... » et « Pourquoi *l'on*... ». Rien d'étonnant par conséquent à ce que les réponses se servent du même terme.

V

L'auteur du Discours *a consulté d'autres ouvrages que l'édition de 1670 des* Pensées.

Nous avons laissé entendre que nous placions la rédaction du *Discours* autour de 1680.

Son auteur n'était pas l'homme d'un seul livre ; il a certes feuilleté l'édition de 1670 des *Pensées*, ce qui lui a permis d'étoffer une dizaine de sentences sur soixante-dix, mais il a aussi consulté d'autres ouvrages. La documentation que nous allons présenter le montrera.

L'auteur du *Discours* a lu les *Maximes* de La Rochefoucauld, dont cinq éditions se sont succédées de 1665 à 1678. Il a lu aussi les *Maximes* de Mme de Sablé (1678) que l'abbé d'Ailly s'était empressé de publier l'année même de sa mort[1]. Cet abbé a — comme on le sait — fait un choix si rapide dans les papiers de la marquise, qu'il lui a attribué par mégarde des maximes que La Rochefoucauld avait retirées de ses premières éditions ; il a même placé à la fin (maxime LXXXI numérotée par erreur LXXX) un fragment de Pascal sur la comédie (Br. 11).

Voici donc les maximes que l'on peut mettre en parallèle avec certains passages du *Discours* :

La Rochefoucauld, Maximes (1678), n° 490. — On passe souvent de *l'amour* à *l'ambition*, mais on ne revient guère de l'ambition à l'amour.

Discours. — Qu'une vie est heureuse quand elle *commence* par *l'amour* et qu'elle finit par *l'ambition!*

La Rochefoucauld, Maximes (1666), n° 136. — Il y a des gens qui n'auraient jamais été *amoureux*, s'ils n'avaient jamais entendu *parler* de *l'amour*.

Mme de Sablé, Maximes (1678), LXXIX. — L'*amour* partout où il est, est toujours le *maître*.

Discours. — A force de *parler d'amour*, on devient *amoureux* ; il n'y a rien si aisé : c'est la passion la plus naturelle à l'homme.

Discours. — ... l'ambition peut accompagner le commencement de *l'amour* ; mais en peu de temps, il devient le *maître*.

La Rochefoucauld, Maximes (1665), n° 70. — Il n'y a point de *déguisement* qui puisse longtemps cacher l'amour où il est, ni le *feindre* où il n'est pas.

Mme de Sablé, Maximes (1678), LXXX. — L'amour a un caractère si particulier, qu'on ne peut le cacher où il est, ni le *feindre* où il n'est pas.

Discours. — L'on ne peut presque *faire semblant* d'aimer que l'on ne soit bien pris d'être amant, ou du moins que l'on aime en quelque endroit : car il faut avoir l'esprit et la pensée de l'amour pour ce *semblant*. Et le moyen de bien parler sans cela ? La vérité des passions ne se *déguise* pas si aisément que les vérités sérieuses.

1. « Les *portefeuilles de Vallant* nous ont conservé la preuve qu'en 1667, c'est-à-dire quand, au faubourg Saint-Jacques, il ne restait plus que les quelques dyscoles, séparés du vrai Port-Royal, désormais aux Champs, Mme de Sablé tenait chez elle une véritable cour d'amour où le marquis de Sourdis, délaissant saint Augustin, faisait un exposé des passions, que réfutaient en souriant le comte du Maure et Jacques Esprit, tandis que, plus attentivement, écoutait La Rochefoucauld près de Mme de Lafayette. » (Cécile Gazier, *Les Belles amies de Port-Royal*, Paris, Perrin, 1930, p. 53.)

L'auteur du *Discours* n'a pas ignoré les *Œuvres* du chevalier de Méré (1668-1677) :

Méré, Discours de l'Esprit. — Éd. Boudhors, p. 80 (1677). — ... car naturellement *l'amour donne des inventions* pour plaire à la personne qu'on aime...	*Discours.* — *L'amour donne de l'esprit*, et il se soutient par l'esprit.
Méré, 1re Conversation. — Éd. Boudhors, p. 21 (1668-1669). — On ne leur donne pas le loisir (aux femmes) de pouvoir souhaiter qu'on les aime, et de goûter une certaine douceur qui ne se trouve que dans le *progrès de l'amour. Il faut longtemps* jouir de ce plaisir pour aimer toujours.	*Discours.* — Tant plus *le chemin est long* dans l'amour, tant plus un esprit délicat sent de plaisir. Il y a de certains esprits à qui *il faut* donner *longtemps* des espérances, et ce sont les délicats.
Méré, 3e Conversation. — Éd. Boudhors, p. 43 (1668-1669). ... peu s'en faut que tout le monde naturellement n'ait le même esprit... Je n'en serais pas tout à fait d'accord, dit le Maréchal ; les *avantages d'une naissance heureuse* tiennent le premier rang, et l'*art* vient ensuite qui les achève.	*Discours.* — Les qualités d'esprit ne s'acquièrent point par l'habitude ; on les perfectionne seulement. De là, il est aisé de voir que la délicatesse est un *don de nature*, et non pas une acquisition de l'*art*.
Méré, 4e Conversation. — Éd. Boudhors, p. 62 (1668-1669). A mon gré, rien ne témoigne tant que la manière de s'expliquer est noble et parfaite, que de laisser comprendre de certaines choses *sans les dire*...	*Discours.* — En amour, un *silence* vaut mieux qu'un langage.

L'auteur du *Discours* enfin a non seulement feuilleté, mais il s'est littéralement nourri de *La Recherche de la Vérité* (1674-1675) de Malebranche. Ce sont M. Neri [1] d'abord et ensuite Boudhors [2] qui en ont fait la remarque. Comme nous n'avons pas pris connaissance de leurs études directement, mais uniquement par la critique qu'en a fait G. Michaut, nous ignorons les ressemblances qu'ils ont signalées et nous n'avons pu être influencé par leurs choix.

Nous n'en avons pas moins été frappé par les ressemblances que l'on peut constater entre le *Discours* et *La Recherche de la Vérité*. Ce sont les mêmes conceptions et la même manière de s'exprimer sur le plaisir, sur l'esprit, sa capacité, son ébranlement, sa fatigue, sa flexibilité, sa vivacité, sur la présence des idées de grandeur et l'effet de la nouveauté à l'origine des passions, sur le remuement qui nous agite intérieurement, sur la naissance de l'amour dans la pensée pure, sur les

1. *Un portrait imaginaire de Pascal*, Turin, 1921.
2. *Revue d'Histoire Littéraire*, janvier 1933, *Observations et recherches sur le Discours*.

machines et ce qui se fait sans réflexion, sur la justification des passions, etc...

Ces ressemblances sont si nombreuses que nous imaginerions volontiers que c'est après la lecture du livre V sur *les passions de l'âme* que l'auteur inconnu a eu l'idée de composer un *Discours sur les passions de l'amour*, en vue duquel il a commencé à réunir quelques notes. Nous estimons que les ressemblances entre certains passages du *Discours* et des textes pris dans *La Recherche de la Vérité* sont aussi remarquables que les ressemblances entre certains passages du *Discours* et des textes pris dans l'édition de 1670 des *Pensées*.

C'est donc toujours la même conclusion qui se présente : le *Discours* n'est pas l'œuvre de Pascal.

La liste des ouvrages que l'auteur du *Discours* a consultés ne se limite certainement pas à ceux que nous avons indiqués. Il y a des recherches à entreprendre dans cette voie et elles doivent réserver des surprises.

Comme nous n'avons rien remarqué qui puisse laisser croire que l'auteur du *Discours* ait connu *Les Caractères* de La Bruyère (1688), les sondages à faire devront porter uniquement sur des ouvrages parus entre 1665 et 1685. Et nous ne pouvons que souhaiter que cela tente un jour quelque chercheur.

VI

Le Discours *est pour une grande part un recueil de réponses faites aux « questions d'amour », que l'on posait dans les salons, à l'occasion de « conversations de bel esprit ».*

La vue que nous exposons ici n'est pas absolument nouvelle. En 1920, en 1924, puis en 1945, M. J. Pommier a pris position contre l'authenticité du *Discours* et pour sa réduction partielle à des réponses à des « questions d'amour » : il y voit un procès-verbal d'entretiens précieux. Pareillement, en 1928, M. Georges Brunet se demandait « si l'on ne pouvait pas relever dans le *Discours* des réponses diverses faites à des questions d'amour bien déterminées » [1].

Ceci dit, ouvrons *Le Recueil des pièces galantes en prose et en vers de Mme la comtesse de la Suze...* dont on signale une dizaine d'éditions entre 1663 et 1680. Ce volume nous donne des indications intéressantes sur les jeux d'esprit qui faisaient fureur dans les salons avant et après 1660. Nous y constatons, en outre, qu'après 1660 une réaction très nette contre une préciosité exagérée se fait jour.

Comme nous estimons, avec Lanson, que l'auteur du *Discours* est un mondain, un habitué des salons, nous n'avons pas été surpris de retrouver entre le *Recueil de la Suze* et le *Discours* de nombreux points communs tant sur les sujets abordés que sur des expressions des mots.

1. Voir *Ère nouvelle*, 28 septembre 1920 ; — *Bulletin de l'Alliance Française pour la Hollande*, 1er avril 1924 ; — *Conférences à l'École normale* (Droz, 1945, p. 73). — Et *Entretiens des Amis de Pascal*, nº 15, mai-juin 1928.

Ainsi, prenons dans le *Recueil* quelques *Maximes d'amour ou questions en prose, décidées en vers* ; nous verrons que le *Discours* donne ainsi des réponses à des questions qui devaient être bien voisines, réponses heureusement d'une autre tenue que celles du *Recueil.*

Recueil de la Suze, Maximes d'amour. — Savoir, si c'est une nécessité qu'il *faille aimer* une fois en sa vie.

Discours. — L'on demande s'il *faut aimer...*

Recueil de la Suze, Maximes d'amour. — Savoir, si un *grand amour* est incompatible avec une grande *ambition.*

Discours. — Quelque étendue d'esprit que l'on ait, on n'est capable que d'une *grande* passion ; c'est pourquoi quand *l'amour* et *l'ambition* se rencontrent ensemble, elles ne seront grandes que de la moitié de ce qu'elles seraient s'il n'y avait que l'une ou l'autre...

C'est vouloir pour parler en langue peu commune,
Prendre la lune avec les dents,
Que de vouloir en même temps
Faire l'amour et sa fortune.

Recueil de la Suze, Maximes d'amour. — Savoir quels sont les tempéraments les plus propres à l'amour.

Discours. — Il y a de certains esprits à qui il faut donner, longtemps, des espérances et ce sont les *délicats.* Il y en a d'autres qui ne peuvent pas résister longtemps aux difficultés, et ce sont les plus grossiers. Les premiers aiment plus longtemps et avec plus d'agrément ; les autres aiment plus vite, avec plus de liberté et finissent bientôt.

Amants pleins de langueur, ne changez pas les vôtres,
Avec les *gens de feu* vous perdrez au retour.
De ceux-ci la chaleur a plus de violence ;
Mais d'ordinaire ils ont moins de persévérance ;

Recueil de la Suze, Maximes d'amour. — Si un amant doit être *respectueux* auprès de sa maîtresse, ou s'il lui doit *découvrir son feu.*

Discours. — Le *respect* et *l'amour* doivent être si bien proportionnés qu'ils se soutiennent sans que ce respect étouffe l'amour.

Il faut avoir près d'une Dame
Autant de respect que d'ardeur,
Puisque c'est le moyen de posséder son âme,
Et d'être en peu de temps le maître de son cœur.

Mais c'est surtout, chose curieuse, dans une section particulière du *Recueil de la Suze*, intitulé *L'Amour raisonnable*, que nous trouvons les ressemblances les plus frappantes avec le *Discours.* Qu'on en juge :

Recueil de la Suze, L'amour raisonnable. — II. — Ce n'est pas qu'on ne se trompe de s'imaginer que *l'amour* n'ait que des *douceurs*, elle a ses *chagrins* aussi bien que ses *plaisirs...*

Discours. — Le *plaisir d'aimer* sans l'oser dire, a ses *peines* mais aussi il a ses *douceurs.*

Recueil de la Suze, L'amour raisonnable. — XLIII.
... Malgré toute notre *prudence*
Lorsqu'on peut être un seul jour
Ou sans *crainte*, ou sans *espérance*
On se peut dire sans amour.

Discours. — ... La *prudence* ne fait rien pour s'y maintenir quand on l'a trouvé.
... L'on est également combattu de l'*espérance* et de la *crainte*.

Recueil de la Suze, L'amour raisonnable. — LVIII. — *L'avarice* déplait généralement à tout le monde... La *libéralité* donne des grâces aux amants.

Discours. — Un *avaricieux* même qui aime devient *libéral* et il ne se souvient pas d'avoir eu une habitude opposée.

Recueil de la Suze, L'amour raisonnable. — LXVI. — *L'esprit donne* cent agréables moyens de gagner le cœur...

Discours. — L'amour *donne* de *l'esprit* et se soutient par l'esprit. Il faut de l'adresse pour aimer.

Enfin voici encore deux passages pris dans le *Recueil.*

Recueil de la Suze, Nouvelles d'amour. — Un *grand cœur* pour *aimer* n'est pas moins intrépide.

Discours. — Les *grandes âmes*... quand elles commencent à *aimer*, elles aiment beaucoup mieux.

Recueil de la Suze, Billet d'Alcipe à Célimène. — Car ne pensez pas, comme vous avez dit, qu'il soit aveugle et conduit par un autre *aveugle* qui est *l'Amour* ; c'est une vieille erreur des *Peintres* et des *Poètes* et j'aimerais mieux dire que le *bandeau* qu'il avait *sur les yeux*, lui est tombé...

Discours. — Les poètes n'ont donc pas raison de nous *dépeindre l'amour* comme un *aveugle*. Il faut lui ôter son *bandeau* et lui rendre désormais la jouissance de *ses yeux*.

Il nous paraît indiscutable que le *Discours* réunit un ensemble de réponses à des questions assez diverses — de là son incohérence apparente — dont le thème général est toujours l'amour.

Sans faire œuvre d'imagination, on peut très aisément reconstituer quelques-unes de ces questions : qu'est-ce que l'amour ? peut-on aimer plusieurs personnes en même temps ? l'amour est-il partout le même ? l'amour peut-il être raisonnable ? etc...

Et l'on pourrait citer encore la *Logique des amants* de De Callière, le fils (Paris, 1668), et poursuivre les comparaisons en dépouillant avec méthode les ouvrages, recueils ou manuscrits qui nous restent de 1665 à 1685.

La documentation que nous avons réunie nous paraît cependant suffisamment explicite. Elle montre que le *Discours* est l'œuvre d'un habitué des salons.

Nous ne serions même pas éloigné de penser qu'il a pu être un familier du salon de Mme de Sablé et qu'il a pu y rencontrer Pascal.

Car il ne faut pas oublier, qu'après son retour d'Auvergne (octobre 1660) Pascal, bien que menant une vie extrêmement mortifiée,

avait repris ses relations avec la marquise. Nous avons la copie d'un billet qu'il adressa à Mme de Sablé en décembre 1660 (*Portefeuilles Vallant*, MS. 17045, nº 234) pour la remercier de lui avoir communiqué un livre de Menjot. « J'ai bien de l'impatience de vous en entretenir », écrit Pascal.

Mais nous entrons ainsi dans le domaine des hypothèses. Arrêtons-nous et résumons.

Le silence absolu qui pèse sur le *Discours* avant 1843, l'absence totale de documents originaux d'avant 1654 ou même d'avant 1662, la constatation de l'utilisation faite par l'auteur de l'édition de 1670 des *Pensées*, des *Maximes* de La Rochefoucauld, des *Conversations* de Méré, de *La Recherche de la Vérité* de Malebranche, le vocabulaire étranger à celui des *Pensées* nous semblent des faits qu'il est impossible de récuser. « Les faits sont ce qu'ils sont, disait Albert Sorel, ils nous maîtrisent... »

Pour nous, le *Discours* est surtout un recueil de réponses faites à des questions que l'on avait coutume de poser dans les salons au cours des jeux d'esprit qui s'y pratiquaient couramment avant et après 1660. Il est l'œuvre d'un auteur unique, dont nous ne savons absolument rien. Nous demeurons toutefois persuadé, qu'en explorant dans cette voie un jour un chercheur patient et heureux pourra identifier sa personnalité.

C'était certainement un esprit délicat et distingué. En tout cas, ce n'est pas Pascal.

Louis Lafuma.

LE SECRET DE J.-J. ROUSSEAU

I. — L'expérience morale et le sentiment dans « La Nouvelle Héloïse », le chant d'amour et l'amitié.

Les grands esprits, les talents supérieurs et, davantage encore, les génies authentiques nous seraient incompréhensibles si nous n'avions rien en commun avec eux ; mais, et ceci nous rendra modestes, il faut aussi qu'ils diffèrent beaucoup de nous, faute de quoi ils ne seraient point ce qu'ils sont. Or, en dépit des explications historiques, psychologiques et sociologiques, il faut bien qu'ils demeurent très singuliers dans leur puissante originalité. Ils ont donc, bien qu'heureusement nous puissions tenter de les comprendre partiellement, quelque chose de singulier à dire, et leurs vies et leurs œuvres le disent, plus ou moins complètement, et ce qui est tout à fait clair n'en est pas forcément le plus intéressant, car ce n'est qu'une partie, la plus superficielle souvent, de leur secret. Mais, puisque là est le foyer masqué qui est la source de toutes leurs manifestations géniales, c'est ce secret qu'il serait passionnant d'atteindre, ou au moins d'approcher, et c'est celui-là que nous voudrions essayer de toucher chez J.-J. Rousseau.

Or, le secret d'un homme, la courbure même de son âme, ce qu'il pourrait se répondre à lui-même s'il était capable de répondre à cette question, si simple et si impossible à écarter, si simple et à laquelle aussi il est si impossible de répondre sans quelque ambiguïté : qu'est-ce que moi ? Quelle est la racine dernière de moi-même ? Nous désespérerions à bon droit d'y répondre, si peu que ce soit, en ce qui concerne autrui, si nous ne savions que tous les hommes et nous-mêmes, ou très consciemment, ou à demi inconsciemment, tous nous cherchons, tant mal que bien, notre bonheur. Par là, nous touchons l'homme à peu près à coup sûr. Si nous savions en quoi il a fait consister son bonheur, quand il a cru l'approcher, nous saurions ce qu'il est en son fonds ; ce dont il a rêvé de l'être, c'était lui-même ; et, après cela, il a pu très mal ou très imparfaitement le dire, le dire avec des mots ou

avec des actes, avec des actes réussis, ou avec des actes manqués, il importe assez peu ; conjecturer son rêve, c'est le tenir, lui.

Mais, qu'est-ce que le bonheur ? Je me garderai bien, mes chers lecteurs, de vous demander en quoi chacun de vous le fait consister, car je serais d'abord, ce faisant, très indiscret, et de plus, j'aurais à peu près autant de réponses différentes que de têtes ; mais, si tous ne le placent pas dans le même objet, son idée peut répondre chez tous, cependant, à des besoins analogues et, en ce sens, il n'est pas du tout impossible de demander que l'on donne une définition acceptable du bonheur. Si vous demandez cette définition à un philosophe professionnel, un peu encombré de langage scolastique, mais qui l'est volontairement, pour obtenir des définitions nettes et techniques et ne pas s'abandonner à la facilité de la vulgarisation, Kant nous répond ceci dans la *Critique de la Raison pure* (2e édition, *Méthodologie transcendantale*, chap. II, section II) : « Le bonheur est la satisfaction de tous nos penchants (tant *extensive* quant à leur variété, qu'*intensive*, quant au degré et *protensive*, quant à la durée). » Il s'agit donc d'un état de satisfaction durable et complet de toutes nos inclinations tant en extension, c'est-à-dire quant à leur multiplicité, qu'en intensité, c'est-à-dire en degré, et en protension, c'est-à-dire en durée. En ce sens, tous nous aspirons à notre bonheur de la même manière, même si ce sont des objets différents d'homme à homme qui nous paraissent susceptibles de réaliser cet état de satisfaction durable et complet, dont il vient d'être parlé. Car l'un, par exemple, croit pouvoir trouver son bonheur dans le demi-sommeil et l'autre dans l'action incessante.

De plus, ce philosophe, au langage scolastique, mais à l'esprit fort pénétrant, nous avertit ailleurs, dans les *Fondements de la Métaphysique des mœurs* (première section) que le concept du bonheur n'est pas un concept déterminé et sûr (*bestimmt und sicher*). Le contexte qui éclaire ce langage un peu sibyllin semble signifier que l'idée d'une satisfaction sans défaut de la totalité des inclinations ne se présente pas à l'esprit de l'homme avec la précision qu'aurait, par exemple, l'appréhension d'une liaison causale par un physicien travaillant sur une matière déterminée ou la prévision très précise qui hante l'esprit d'un homme de bon appétit qui s'apprête à manger d'un mets savoureux qu'il connaît bien. On comprend comme cela qu'un goutteux (Podagrist), à qui l'on a pourtant dit qu'en mangeant bien il se ferait du mal, puisse mieux aimer savourer ce qui est de son goût que de s'en tenir à l'espérance d'un bonheur qui consisterait dans la santé, tant la jouissance du moment présent l'emporte en précision déterminée sur l'espérance d'un bonheur qui, après tout, pourrait être trompeuse. Voilà donc ce que c'est que le bonheur, avec sa définition et ses incertitudes, et tous nous le recherchons, et souvent nous en privons nous-mêmes par nos imprudences, pour ne pas dire toujours. Et nous saurions le secret de Rousseau, si nous savions en quoi, au plus intime de lui-même, il a fait consister son bonheur.

Entre 1756 et 1764, il est dans la pleine maturité de son génie. Depuis le printemps de 1756, il vit loin de Paris, au bord de la forêt de Montmorency, à l'Hermitage que Mme d'Épinay, son amie, a mis à sa disposition. Il vit dans l'enchantement des promenades en forêt, dans la fièvre de son amour pour les héroïnes de *La Nouvelle Héloïse* qui s'élabore, dans la fièvre de son amour passionné aussi pour Mme d'Houdetot, qu'il confond à demi avec Julie et Claire, dans la fièvre créatrice enfin qu'il déposera dans une œuvre considérable : *La Lettre sur les spectacles* de 1758, *La Nouvelle Héloïse* de 1761, le *Contrat social* de 1762, l'*Émile* de 1762 encore, qui sera suivi de persécutions contre l'ouvrage et contre l'auteur, lequel devra fuir d'asile précaire en asile précaire, et publiera encore la *Lettre à Christophe de Beaumont* en 1763 et les *Lettres écrites de la montagne* en 1764, avant de se taire brusquement et de ne plus composer que pour lui-même et un public restreint, ou posthume, *Les Confessions*, *Les Dialogues* et, tout à la fin, les étonnantes *Rêveries d'un promeneur solitaire*. Entre 1756 et 1764, au moment de ses plus belles créations, on doit donc pouvoir saisir, en lisant un peu entre les lignes, quel a été le rêve de bonheur de Rousseau. Cherchons-le d'abord dans *La Nouvelle Héloïse* et nous le verrons peut-être après cela se préciser peu à peu jusqu'à l'aveu final, qui est peut-être dans les *Rêveries*, bien qu'il ait l'air d'être *expressis verbis* dans l'*Émile* ; mais on ne dit pas toujours, comme on veut, tout ce qu'on pense.

L'*Héloïse* est un roman extraordinaire par la variété et l'ampleur de sa composition, avec ses deux premières parties qui sont un magnifique chant d'amour et où les tumultes de la passion se passent du mariage, avec aussi les quatre parties suivantes, qui sont l'éloge infiniment varié de la vie familiale et des joies austères du devoir accompli. Ce ne sont point d'ailleurs, maintenant, la variété de composition ni la richesse du contenu de *La Nouvelle Héloïse* qui nous intéressent, mais seulement en elle les traces qu'on y peut trouver d'une conception du bonheur qui nous mettrait sur le chemin du secret de J.-J. Rousseau. Or, je trouve d'abord tout à fait remarquable que, dans un roman par lettres, où s'expriment les sentiments les plus passionnés de Julie et de Saint-Preux, il soit fait une mention toute spéciale des charmes de la tranquillité. J'entends bien que les paroxysmes, même amoureux, même dans l'âme effrénée de Rousseau, ne sauraient durer toujours ; mais il est curieux qu'après avoir décrit les transports des amants, comme seul il le pouvait faire, : « Mon cœur, mon faible cœur, tu succombes à tant d'agitations : ah ! cherche des forces pour supporter la félicité qui t'accable » Rousseau ait trouvé le temps de dire que la jouissance de tout l'être, âme et corps, est sans doute un sommet, mais que la paix, l'abandon, la douceur, la confiance, qui suivent l'étreinte passionnée, sont plus proches du bonheur. La lettre LV de la première partie dit en effet :

Te souvient-il de cette heure entière que nous passâmes à parler paisiblement de notre amour, et de cet avenir obscur et redoutable par qui le présent nous était encore plus sensible, de cette heure, hélas ! trop courte, dont une légère empreinte de tristesse rendit les entretiens si touchants ? J'étais tranquille et pourtant j'étais près de toi ; je t'adorais et ne désirais rien ; je n'imaginais pas même une autre félicité que de sentir ainsi ton visage auprès du mien, ta respiration sur ma joue et ton bras autour de mon cou. Quel calme dans tous mes sens ! quelle volupté pure, continue, universelle ! Le charme de la jouissance était dans l'âme ; il n'en sortait plus ; il durait toujours. Quelle différence des fureurs de l'amour à une situation si paisible ! C'est la première fois de mes jours que je l'ai éprouvée auprès de toi ; et cependant juge du changement étrange que j'éprouve ; c'est de toutes les heures de ma vie celle qui m'est la plus chère, et la seule que j'aurais voulu prolonger éternellement. Julie, dis-moi donc si je ne t'aimais point auparavant, ou si maintenant je ne t'aime plus.

Il l'aimait auparavant, il l'aimait passionnément et le lui fit bien voir ; et il l'aimait encore après, et de la façon la plus frénétique, car, séparé d'elle, à la seule vue de son portrait qu'elle lui avait fait tenir, il entrait dans des transports, dont Julie ne pouvait lire la description sans sentir un torrent de flamme l'inonder, à moins qu'elle ne fût de marbre ; et nous savons qu'elle ne l'était point. Songez à nos grand'mères lisant cette apostrophe de Saint-Preux dans la lettre XXII[e] de la deuxième partie :

Ah ! chère amante, où que tu sois, quoi que tu fasses au moment où j'écris cette lettre, au moment où ton portrait reçoit tout ce que ton idolâtre amant adresse à ta personne, ne sens-tu pas ton charmant visage inondé des pleurs de l'amour et de la tristesse ? Ne sens-tu pas tes yeux, tes joues, ta bouche, ton sein, pressés, comprimés, accablés de mes ardents baisers ? Ne te sens-tu pas embraser tout entière du feu de mes lèvres brûlantes ? Ciel, qu'entends-je ? quelqu'un vient... Ah ! serrons, cachons mon trésor...

Oui, pitié pour nos grand'mères, mais, songez aussi qu'en dépit de cette flamme inextinguible, ce que Rousseau dit qu'il aimait le mieux, c'était une situation paisible, qu'il eût voulu prolonger éternellement. On n'est pas étonné, après cela, que ce virtuose du chant d'amour ait parlé avec une tendresse de cœur, peut-être encore plus grande, non pas de l'effervescente passion, mais de la paisible amitié.

Dans *La Nouvelle Héloïse* on sait ce qui arrive ; récapitulons brièvement les événements qui conduisent Julie jusqu'à l'apaisement : Saint-Preux, qui fut le professeur de philosophie de Julie, est tombé amoureux de son élève, et son élève de lui. Saint-Preux a songé à s'éloigner, puis il est resté. Julie lui a avoué son amour et s'est confiée à son honneur. Il l'a assurée de son respect le plus inviolable. Mais, Julie, amoureuse et généreuse comme une amoureuse, ayant pitié de sa peine, lui a donné un baiser, un « baiser mortel », dira Saint-Preux. Julie, après cela, a exigé qu'il s'absentât pour un temps. Il a obéi. Peut-être les choses s'arrangeront-elles ? Mais, le père de Julie, le baron d'Étange, est très entêté de ses préjugés nobiliaires et cela laisse prévoir qu'il ne donnerait jamais sa fille à un roturier, et Saint-

Preux n'a point de quartiers de noblesse. Saint-Preux se désespère et écrit à Julie que l'idée d'être mariée à un autre que Saint-Preux, et la pensée du désespoir de celui-ci, ont mise à toute extrémité. Saint-Preux est rappelé, et Julie perd son innocence. Une vie de rendez-vous difficiles, de plaisirs délicieux, mais aussi d'inquiétudes et de remords commence pour elle. Des soupçons naissent dans son entourage. Il serait plus que prudent d'éloigner Saint-Preux. Un ami de la famille, âme noble et généreuse, Mylord Édouard, offre aux deux amants de leur donner un asile dans un de ses domaines en Angleterre. Julie ne peut se résoudre à briser le cœur de ses parents en abandonnant la maison paternelle. Saint-Preux s'éloignera ; Saint-Preux voyagera. Tandis qu'il apprend Paris et le monde, et fait part de ses observations et des fluctuations passionnées de ses sentiments à Julie, dans de longues lettres adressées à son amante, Mme d'Étange, avec certitude, car elle découvre les lettres, puis M. d'Étange, sans preuves aussi palpables, sont peu à peu mis au courant des amours des deux jeunes gens. Mme d'Étange meurt ; M. d'Étange demeure inflexible dans ses préjugés nobiliaires et, pour payer une dette de reconnaissance à un ami qui lui a sauvé la vie, prétend donner la main de sa fille au sage, au bienfaisant et froid M. de Wolmar. Julie, par respect pour l'inflexible autorité paternelle, redemande à son amant sa liberté et consent à la raisonnable et cruelle union imposée par son père. Transformée par le sentiment de la sainteté du mariage et comme par un coup de la grâce, elle trouve dans les nouveaux liens, qu'elle a loyalement acceptés, tout le bonheur dont elle est capable, entre son mari et ses enfants. Saint-Preux, cependant, pour oublier et pour se dominer, a vécu une vie active et fait le tour du monde avec l'escadre de l'amiral Anson. M. de Wolmar, dont la sagacité et la perspicacité n'ont point de limites, a démêlé sans peine les fils des intrigues passées, mais sa confiance est, à juste titre, entière en la loyauté et la fidélité de Julie, et ses dons de froid psychologue sont tels qu'il n'hésite pas à proposer à sa femme, mère de deux enfants adorés, et épouse parfaite, de rappeler dans la maison de Clarens, qui est l'asile de la paix et du bonheur, le héros passionné du voyage autour du monde. Était-ce absolument prudent? La suite du récit fait bien voir que, seule, la grande âme de Julie évite que l'expérience, voulue curative, se mue en absolu et irrémédiable désastre. Mais M. de Wolmar connaissait exactement la qualité de la grande âme de Julie. Toujours est-il que Saint-Preux vit maintenant chez ses amis, à Clarens, et que c'est de là, qu'il fait part de l'état de son cœur à Mylord Édouard, son bienfaiteur et sauveur. Et voici ce qui directement nous intéresse : à Clarens, on vit, non point la vie factice des salons parisiens, celle du bavardage superficiel, de la coquetterie féminine et de l'insincérité masculine, mais la vraie vie ; rien n'y est artificiel ; rien n'y est prestige et illusion séduisante, qui s'évanouit sous le regard de l'observateur pénétrant ; tout y est sain, tout y est solide, tout

y est réel; tout y nourrit sans erreur l'estomac, l'esprit et le cœur.

Que de plaisirs trop tard connus je goûte depuis trois semaines ! La douce chose de couler ses jours dans le sein d'une tranquille amitié à l'abri de l'orage des passions impétueuses. Mylord, que c'est un spectacle agréable et touchant que celui d'une maison simple et bien réglée, où règnent l'ordre, la paix, l'innocence ; où l'on voit réuni sans appareil, sans éclat, tout ce qui répond à la véritable destination de l'homme... J'y mène une vie de mon goût, j'y trouve une société selon mon cœur... (Part. IV, Lettre X.)

Or, que fait-on à Clarens ? Pour le bien décrire, il y faudrait tout un traité d'économie domestique : l'aménagement de la maison et des jardins, le mode de culture des terres, le nombre et la qualité du personnel et des ouvriers agricoles, les emplois du temps de la semaine et du dimanche, nous entraîneraient fort loin ; mais aussi tel n'est pas expressément notre propos. Tout ce que l'on fait à Clarens est ordonné à une seule fin, vivre, vous entendez bien : vivre d'une vraie vie, car il ne suffit pas d'avoir les instruments du bonheur, il faut les employer d'une façon qui le procure, et là est tout l'art de vivre.

Les instruments du bonheur ne sont rien pour qui ne sait pas les mettre en œuvre et l'on ne sent en quoi le vrai bonheur consiste qu'autant qu'on est propre à le goûter. S'il fallait dire avec précision ce qu'on fait dans cette maison pour être heureux, je croirais avoir bien répondu en disant : *On y sait vivre*, non dans le sens qu'on donne en France à ce mot, qui est d'avoir avec autrui certaines manières établies par le monde, mais de la vie de l'homme et pour laquelle il est né, de cette vie dont vous me parlez, dont vous m'avez donné l'exemple, qui dure au delà d'elle-même, et qu'on ne tient pas pour perdue le jour de la mort.

Or, Rousseau-Saint-Preux écrit là, dans la lettre II de la cinquième partie, à un Anglais, qui, ayant fait quelques folies, et des plus accentuées, commence à sentir le prix de la sagesse ; à un homme aussi qui le pourra comprendre, lorsqu'il lui fera le tableau du bonheur à l'anglaise. Or, continue-t-il :

La manière dont on passe ici le temps est trop simple et trop uniforme pour tenter beaucoup de gens, mais c'est par la disposition du cœur de ceux qui l'ont adoptée qu'elle leur est intéressante. Avec une âme saine, peut-on s'ennuyer à remplir les plus chers et les plus charmants devoirs de l'humanité et à se rendre mutuellement la vie heureuse ? Tous les soirs, Julie, contente de sa journée, n'en désire point une différente pour le lendemain et, tous les matins, elle demande au ciel un jour semblable à celui de la veille : elle fait toujours les mêmes choses, parce qu'elles sont bien et qu'elle ne connaît rien de mieux à faire. Sans doute, elle jouit ainsi de toute la félicité permise à l'homme. Se plaire dans la durée de son état, n'est-ce pas un signe assuré qu'on y vit heureux ?

Mais encore ? quand le bonheur est-il pour tous à Clarens le plus pur ? La grande lettre III de la cinquième partie le décrit tout au long. M. de Wolmar et sa femme ont eu ces jours derniers des invités ; ils les ont reçus, comme il se doit, en se pliant de leur mieux à leurs manières, et ces journées, occupées à des devoirs de politesse, à des

propos tels qu'il en faut tenir pour meubler un silence qui eût pu, sans eux, ressembler à de l'ennui, ont été perdues pour l'amitié du triangle : Wolmar, Julie, Saint-Preux. Enfin ces gêneurs sont partis ; enfin, il va être possible de s'adonner à la véritable occupation de l'homme, qui, comme il faut l'apprendre, puisque nul ne le sait avant d'avoir acquis beaucoup d'expérience, consiste à ne rien faire, mais dans une paresse délicieuse, dans un recueillement, où les cœurs à l'unisson s'entendent sans rien dire ; où le sentiment se déploie sans vaine agitation et sans paroles contraintes ; alors l'amitié pure jouit d'elle-même et d'autrui, et d'autrui en elle-même, sans remords et sans fin :

Après six jours perdus aux entretiens frivoles des gens indifférents, nous avons passé aujourd'hui une matinée à l'anglaise, réunis et dans le silence, goûtant à la fois le plaisir d'être ensemble et la douceur du recueillement. Que les délices de cet état sont connues de peu de gens ! Je n'ai vu personne en France en avoir la moindre idée... La conversation des amis ne tarit jamais..., disent-ils. Il est vrai, la langue fournit un babil facile aux attachements médiocres ; mais l'amitié, Mylord, l'amitié. Sentiment vif et céleste, quels discours sont dignes de toi ? Quelle langue ose être ton interprète ? Jamais ce qu'on dit à son ami peut-il valoir ce qu'on sent à ses côtés ?... Il est sûr que cet état de contemplation fait un des grands charmes des hommes sensibles ; mais j'ai toujours trouvé que les importuns empêchaient de le goûter, et que les amis ont besoin d'être sans témoin pour pouvoir ne se rien dire qu'à leur aise. On veut être recueilli, pour ainsi dire, l'un dans l'autre ; les moindres distractions sont désolantes, la moindre contrainte est insupportable. Si quelque fois le cœur porte un mot à la bouche, il est si doux de pouvoir le prononcer sans gêne ! Il semble qu'on n'ose penser librement ce qu'on n'ose dire de même ; il semble que la présence d'un étranger retienne le sentiment et comprime des âmes qui s'entendraient si bien sans lui.

Le bonheur serait donc dans le silence, dans le recueillement, dans la contemplation, dans un repos actif, qui met en communication les âmes que l'agitation mondaine ne distrait plus de leur contact d'âme à âme et de leur amitié. Cet état, si dépouillé de mots, d'occupations indifférentes, d'imaginations banales, si riche de sentiments à l'état pur, de vie sans paroles, en soi et en autrui, peut durer très longtemps, sans lasser jamais, et c'est lui dont on aimerait qu'il durât toujours. Toutes les autres occupations sont un oubli de vivre ; l'oubli de toutes les autres occupations pourrait bien être la vraie vie.

Deux heures se sont ainsi écoulées entre nous dans cette immobilité d'extase, plus douce mille fois que le froid repos des dieux d'Épicure. Après le déjeuner, les enfants sont entrés comme à l'ordinaire dans la chambre de leur mère ; mais, au lieu d'aller ensuite s'enfermer avec eux dans le gynécée, selon sa coutume, pour nous dédommager en quelque sorte du temps perdu sans nous voir, elle les a fait rester avec elle et nous ne nous sommes point quittés jusqu'au dîner.

Mme de Wolmar brode près de la fenêtre, Wolmar et Saint-Preux, près de la table à thé, parcourent la gazette ; ils y voient l'annonce de la maladie du Roi de France à Metz ; il s'agit de Louis XV qui est encore à cette date, en 1744, Louis le Bien-Aimé ; et les manifesta-

tions touchantes de l'affection de son peuple, qui prie et pleure dans les églises pour sa guérison, amènent la sage Julie à dire à ses amis qu'elle n'envierait rien du rang suprême, hors le plaisir de s'y faire aimer.

« N'enviez rien, lui a dit son mari, d'un ton qu'il m'eût dû laisser prendre ; il y a longtemps que nous sommes tous vos sujets. » A ce mot, son ouvrage est tombé de ses mains ; elle a tourné la tête et jeté sur son digne époux un regard si touchant, si tendre, que j'en ai tressailli moi-même. Elle n'a rien dit ; qu'eût-elle dit qui valut ce regard ? Nos yeux se sont aussi rencontrés. J'ai senti, à la manière dont son mari m'a serré la main, que la même émotion nous gagnait tous trois, et que la douce influence de cette âme expansive agissait autour d'elle et triomphait de l'insensibilité même. C'est dans ces dispositions qu'a commencé le silence dont je vous parlais : vous pouvez juger qu'il n'était pas de froideur et d'ennui. Il n'était interrompu que par le petit manège des enfants ; encore, aussitôt que nous avons cessé de parler, ont-ils modéré par imitation, leur caquet, comme craignant de troubler le recueillement universel... Ce spectacle qui semblait être mis sous nos yeux pour prolonger notre attendrissement, a produit son effet naturel.

Ammuticon le lingue, e parlan l'alme.

Que de choses se sont dites sans ouvrir la bouche ! Que d'ardents sentiments se sont communiqués sans la froide entremise de la parole. Insensiblement, Julie s'est laissé absorber à celui qui dominait tous les autres. Ses yeux se sont tout à fait fixés sur ses trois enfants ; et son cœur, ravi dans une si délicieuse extase, animait son charmant visage de tout ce que la tendresse maternelle eut jamais de plus touchant.

De ces textes, je sais bien que l'on pourrait conclure, tout simplement, que le goût du temps était au sentiment et que Rousseau, plus que tout autre, mettait à la mode l'effusion morale et l'attendrissement. Je ne doute pas non plus que Greuze n'eût trouvé dans cette scène de contemplation à trois un magnifique sujet de tableau moralisant : *Les trois amis ou le triomphe de la sensibilité vertueuse.* Il est difficile, on l'avouera, de ne pas éprouver un peu devant pareille peinture que le pas est glissant du presque sublime au ridicule commençant, et qu'un Saint-Preux, mal guéri d'un amour passionné, ferait mieux, s'il le pouvait, d'aller vivre ailleurs qu'auprès de la femme si profondément aimée, aujourd'hui mariée ; et ailleurs que dans l'intimité de son impertubable et inconcevable mari ; il est difficile aussi de ne pas penser que Wolmar, tout psychologue perspicace qu'il soit, est tout près de l'aveuglement, qui convient si bien aux maris de son âge, lorsqu'ils laissent un jeune homme au cœur de feu en présence d'une maîtresse adorée, que le sacrement de mariage a sanctifiée, nous en sommes convaincus, mais qui, pourtant, ne peut avoir tout oublié, si grande que soit son affection de raison pour le père de ses enfants, et grand le sentiment de ses devoirs sobres envers un homme qu'elle n'aimait point, quand son père l'obligea de l'épouser. Mais toutes ces réflexions de trop court bon sens ne vaudraient rien ; elles ne se réfèreraient pas à ce qui, présentement, nous occupe et qui est seulement de savoir dans quelle ligne de pensée Rousseau cherchait son bonheur, et comment, par là, il conduisait à deviner un peu du secret de Jean-Jacques. Or, de ce point de vue, qui est le seul en question, ces textes sont,

semble-t-il, très révélateurs. L'étonnant est que ce cœur de flamme, celui qui a écrit les deux premiers livres de *La Nouvelle Héloïse*, ait pu les écrire. Il avait voulu aimer, il avait eu besoin d'aimer, passé quarante ans, ayant déjà, aux environs de quarante-cinq ans, quelque expérience de la vie, sachant que bientôt il ressentirait plus impitoyablement les approches affreuses de la vieillesse qui amortit tout ; il avait compris que la sensualité, qu'il connût toujours, et que l'on prend, dans la fougue de la jeunesse, pour l'amour, n'est pas lui, et que, pourtant, on ne s'en débarrasse guère sans regret, parce que la force du désir fait croire à l'énergie de l'âme, est une partie de l'énergie de l'âme, si celle-ci sait la transformer en un amour de l'âme qu'elle a choisi d'aimer. A quarante-cinq ans, il avait compris qu'entre la sensation qui ne satisfait point tout l'homme, et l'intelligence qui ne lui livre que l'écorce des choses et des ratiocinations abstraites qui jamais ne s'achèvent en certitudes apaisantes, le sentiment seul livrerait l'être, parce qu'on vivrait en lui la vraie vie qui dénoue les limites du moi égoïste, l'existence agrandie d'une consonance avec les êtres et les choses. Il avait laissé prendre corps en lui à la puissance presque effrayante du rêve, au sentiment de ses possibles achèvements, les seuls qui paient, puisque seuls ils achèvent ; il avait vu monter du fonds de lui et du charme des bois les délicieuses figures de Julie d'Étange et de Claire d'Orbe, et venir à lui, fondue avec elles, la charmante, confiante, plus que troublante figure, réelle celle-là, de Mme d'Houdetot. Il s'était abandonné sans frein à la plénitude d'un amour impossible et délicieux, il avait eu l'illusion, un temps, de la fusion de deux âmes que consume une même flamme, inextinguible, à toujours ; et il avait écrit les deux premiers livres de l'*Héloïse*, dont on se demande avec étonnement comment, sans se lasser jamais, et sans que jamais leur voix paraisse monotone, deux amants ont pu dire, si longuement, si inépuisablement, si merveilleusement : mon doux ami, ma douce amie, je t'aime. Mais le sentiment, qui lui disait l'union des âmes, lui avait appris que les étreintes les plus passionnées ne procurent point l'accomplissement de l'être ; il l'avait entrevu, cet accomplissement, dans un repos qui résoudrait toutes les dissonances avec autrui, avec le monde, avec soi-même, et de là proviennent les textes que nous avons cités et peut-être, après tout, les quatre derniers livres de l'*Héloïse*.

Saint-Preux cherche le repos dans des voyages au Valais, à Paris, autour du monde ; Julie cherche le repos dans le respect de la volonté paternelle, même injuste, dans le respect des liens sacrés du mariage, même abhorré, dans la paix avec sa conscience de femme mariée, de mère et de chrétienne. M. de Wolmar cherche le repos dans l'ordonnance d'une économie domestique bien réglée, dans la vérification de ses pronostics d'observateur sagace, infaillible et impayable, et dans la confiance éclairée, désarmante, qu'il met en Julie et Saint-Preux. Il n'est pas jusqu'à M. d'Étange, célèbre empêcheur de danser en rond,

qui ne cherche le repos en se mettant en règle avec sa conscience et en donnant libéralement, et contre son gré, la main de sa fille à celui qui lui a sauvé la vie ; et encore, en se réconciliant après cela avec Saint-Preux et en tirant avec lui des grives au temps des vendanges, à Clarens. Le repos dans le silence des passions, c'était peut-être le rêve de toujours du passionné Rousseau.

Il faudrait ici se souvenir qu'il a longtemps songé à écrire un ouvrage qui se serait intitulé : *La morale sensitive ou le matérialisme du sage.* Il voulait y travailler sérieusement lorsqu'il s'installa chez Mme d'Épinay à l'Ermitage de la Chevrette, en avril 1756. Ayant compté au nombre des ouvrages qui étaient alors sur le chantier deux autres ouvrages, les *Institutions politiques* et des *Extraits des Manuscrits de l'abbé de Saint-Pierre,* il ajoute à cette date (Confess. II, IX) :

J'en méditais un troisième; dont je devais l'idée à des observations faites sur moi-même, et je me sentais d'autant plus de courage à l'entreprendre que j'avais lieu d'espérer faire un livre vraiment utile aux hommes, et même des plus utiles qu'on pût leur offrir, si l'exécution répondait dignement au plan que je m'étais tracé. L'on a remarqué que la plupart des hommes sont, dans le cours de leur vie, fort dissemblables à eux-mêmes et semblent se transformer en des hommes tout différents. Ce n'était pas pour établir une chose aussi connue que je voulais faire un livre ; j'avais un objet plus neuf et même plus important. C'était de marquer les causes de ces variations, et de m'attacher à celles qui dépendaient de nous, pour montrer comment elles pouvaient être dirigées par nous-mêmes pour nous rendre meilleurs et plus sûrs de nos actions. Car il est sans contredit plus pénible à l'honnête homme de résister aux désirs qu'il doit vaincre que de prévenir, changer, ou modifier ces mêmes désirs dans leur source, s'il était en état d'y remonter. Un homme tenté résiste une fois, parce qu'il est fort, et succombe une autre fois, parce qu'il est faible ; s'il eût été le même qu'auparavant, il n'eût pas succombé. En sondant dans moi-même, et en cherchant dans les autres à quoi tenaient ces diverses manières d'être, j'avais trouvé qu'elles dépendaient, en grande partie, de l'impression intérieure des objets extérieurs et que, modifiés continuellement par nos sens et par nos organes, nous portions, sans nous en apercevoir, dans nos idées, dans nos sentiments, dans nos actions mêmes, l'effet de ces modifications. Les frappantes et nombreuses observations que j'avais recueillies étaient au-dessus de toute dispute, et, par leurs principes physiques, elles me paraissaient propres à fournir un régime extérieur qui, varié selon les circonstances, pouvait mettre, ou maintenir l'âme dans l'état le plus favorable à la vertu. Que d'écarts on sauverait à la raison ; que de vices on empêcherait de naître, si l'on savait forcer l'économie animale à favoriser l'ordre moral qu'elle trouble si souvent. Les climats, les saisons, les sons, les couleurs, l'obscurité, la lumière, les éléments, les aliments, le bruit, le silence, le mouvement, le repos, tout agit sur notre machine et sur notre âme par conséquent ; tout nous offre mille prises assurées pour gouverner dans leur origine les sentiments dont nous nous laissons dominer. Telle était l'idée fondamentale dont j'avais déjà jeté l'esquisse sur le papier et dont j'espérais un effet d'autant plus sûr pour les gens de bien qui, aimant sincèrement la vertu, se défient de leur faiblesse, qu'il me paraissait aisé d'en faire un livre agréable à lire comme il l'était à composer. J'ai cependant bien peu travaillé à cet ouvrage dont le titre était : *La morale sensitive ou le matérialisme du sage.* Des distractions dont on comprendra bientôt la cause m'empêchèrent de m'en occuper.

Et, en effet, son amour passionné pour Mme d'Houdetot et le labeur écrasant de l'*Héloïse*, du *Contrat social* et de l'*Émile*, achevés en moins de six années, l'accaparèrent et le détournèrent d'achever sa *morale sensitive* ; mais, le projet, suivi de commencement d'exécution, dont elle avait été l'objet, suffit à nous montrer un Rousseau soucieux de dominer l'âme par l'intermédiaire du corps et par l'aménagement de son entourage physique et social. Quand on sait quel admirable observateur il était des fluctuations des sentiments et de leurs liaisons avec les conditions extérieures, avec la nature, avec les paysages et les saisons, avec les hommes et les femmes rencontrés, avec leur physique et leur moral excitant ou déprimant, avec les modifications lentes ou brusques de notre vie organique, chez lui étonnamment changeantes, on se prend à regretter beaucoup qu'il n'ait pas mené cet ouvrage à bonne fin. Il y aurait été bon disciple de Condillac qu'il connaissait bien, pour avoir soupé avec lui au *Panier fleuri*, et qui avait bien des fois, développé devant lui tout l'esprit en lui montrant ses émergences à partir de la conscience sensitive, à partir des « sensations », comme il disait. Il aurait refait le rêve du Descartes du *Traité des Passions*, de dominer l'âme en dominant le corps et en produisant les mouvements qui sont favorables au freinage de certaines passions et au développement, au contraire, des émotions et passions généreuses, recherchées par un esprit qui veut se manier en toute liberté. Il aurait réussi ce que devait entrevoir plus tard, en le manquant partiellement, dans son *Journal intime*, le pauvre Maine de Biran.

Mais encore, pourquoi, en vue de quoi l'aurait-il fait ? En vue, je crois, de ce que nous sentons naître confusément en lui, après avoir lu aujourd'hui, d'un certain biais, l'*Héloïse*, et dont nous verrons plus loin les prolongements, en commentant l'*Émile* du point de vue qui nous occupe. Rousseau a développé un magnifique chant d'amour dans les deux premiers livres de l'*Héloïse*; il y a gagné de nous dire là qu'au delà du sentir par simple sensation, de la sensation et de la sensualité, au delà aussi de la ratiocination abstrayante des propriétés générales des êtres et combinatrice d'abstractions, qui ne saisit que la superficie des choses, est le sentiment, qui dit sans paroles l'intérieur des êtres, qui met dans quelques moments heureux à l'unisson de leur rythme intérieur celui qui l'éprouve, et qui, l'ayant éprouvé, voudrait l'éprouver toujours. Guidé encore par le sentiment, il y a gagné d'éprouver qu'un repos actif, qu'une tranquillité confiante, qu'une confiance sans fêlure sont plus proches du bonheur que les frénésies de la passion, même triomphante. Il a senti, lui l'amoureux de l'amour, que l'expérience morale de l'amitié va presque plus loin que celle de l'amour-passion, parce qu'elle est peut-être plus purifiée de toute expansion d'une volonté de domination, et, par là, d'une rage de jouissance dont on n'est pas maître, même quand on croit l'avoir dépassée. Il a pressenti un accord de toutes les puissances de l'être humain qui ne serait pas seulement une exaltation, un sommet de l'énergie de l'être, mais

une conscience de notre consonance avec les êtres, avec les choses, avec surtout la signification des choses, celle du petit monde où parfois par chance nous vivons, si doucement que comme en rêve, comme à Clarens, et qui sait peut-être avec le sens aussi du monde en grand, dont nous pourrions peut-être avoir l'expérience morale par le sentiment, une expérience morale qu'il faudra définir plus précisément au moyen de l'*Émile* et surtout, dans l'*Émile*, au moyen de ses pages les plus célèbres, celles qui constituent la *Profession de foi du vicaire savoyard*.

II. — L'expérience morale et le sentiment dans l' « Émile », l'accord a soi et au monde.

En lisant sous un certain éclairage *La Nouvelle Héloïse*, nous avons vu Rousseau en quête d'un bonheur qu'il cherchait, avec un frémissement de tout l'être, au travers, mais au delà des orages de la passion. Environ quarante-cinq ans, avant de faire l'apprentissage de l'âge trop mûr qui touche à la vieillesse, il avait voulu aimer d'amour et dépasser, avant de l'avoir perdue, la fougue sensuelle de sa jeunesse. Ses dangereuses conversations sentimentales avec la fidèle (fidèle à Saint-Lambert), fidèle et imprudente Mme d'Houdetot, lui avaient fait frôler les sommets de l'amour passion ; et la retombée dans la sagesse, imposée, de cette grande flamme n'avait pas été sans désarroi, sans amertume, et puis, comme il arrive aussi, sans douceur dans le souvenir, puisqu'il n'y a, dans cette vie où tout est étrangement mélangé, rien de pur. Mais il avait du moins compris l'amour profond, si différent de la seule exaltation des sens qui le prépare, qui le commente, qui l'entrave aussi, et qui, en tout cas, ne l'épuise pas. Il avait pris contact avec cette réalité étrange qu'est le sentiment. Ce n'est point sensation, précisément localisée ; ce n'est point renseignement commodément énonçable sur une partie définie de notre corps, ou sur un objet nettement localisé du monde extérieur ; ce n'est pas davantage connaissance abstraite des objets singuliers, énonçant les rapports de ressemblance ou de dissemblance qu'ils ont entre eux, ou leurs liaisons spatio-temporelles ; ce n'est ni sensation proprement dite, ni connaissance rationnelle intellectualisée, mesurée et chiffrée, qui s'impose à tous comme le fait à bon droit la science la plus positive. Ce n'est pas pourtant davantage notre simple manière individuelle et fluctuante de sentir, celle qui change avec un chacun et avec chaque heure, celle qui n'est que la vibration affective qui ne témoigne que d'elle-même, qui nous entraîne à des opinions arbitraires et sans consistance, qui n'est qu'une fantaisie déréglée, l'écume incohérente des transformations inconnues de nos humeurs, de nos désirs et de nos rêves. Le sentiment, ce n'est qu'un mot, mais si chargé de sens que, lorsqu'on l'a bien compris, on a compris tout Rousseau, car il résume

une étonnante expérience morale ; entendez, car le terme est ambigu, et ici heureusement ambigu, une expérience qui, à la fois, intéresse le moral de l'homme, au sens où le moral s'oppose au physique et à la physique, et la morale, c'est-à-dire, l'ensemble des rapports normaux de l'homme avec son entourage, la morale qu'on enseigne, tant mal que bien, aux enfants, quelquefois, et que les hommes faits ont toujours à réapprendre, plus ou moins péniblement et avec des succès variés, tout au long de leur vie.

Insistons un peu sur ces réalités troubles et profondes qui se cachent si utilement derrière le mot, si simple et vague en apparence, de sentiment, chez Rousseau. Il y a une expérience physique qu'a longuement décrite Condillac, dans l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* de 1746 et dans le *Traité des sensations* de 1754 ; elle est en liaison avec le fonctionnement de nos sens et elle aboutit, par le jeu de l'abstraction et du langage et les perfectionnements de l'usage des signes, à constituer nos diverses sciences du monde objectif ; la conscience sensitive se transforme ainsi en toutes nos sciences du monde des objets physiques. Mais il y a aussi une autre expérience ; c'est celle des opérations de notre esprit et le même Condillac, que connaissait familièrement Rousseau, l'a aussi décrite tout au long, en montrant comment son développement engendre l'esprit, dans ce qu'il a de réel comme activité concrète et qualifiée, qui opère de façon définie et vérifiable. Cette expérience-là, qui nous apprend l'esprit humain, se meut sur le terrain de ce que nous appellerions aujourd'hui la psychologie, la sociologie et l'histoire, les sciences morales en un mot, et c'est en ce sens qu'elle est une expérience morale, une expérience du moral de l'homme. Mais, chez Rousseau, cette portion des choses que recouvre le mot sentiment déjà se transforme ; il a lu et pratiqué Condillac ; il a lu, utilisé, pillé Condillac, mais, comme toujours, à sa manière, et de façon très originale. L'expérience morale condillacienne, l'expérience du moral de l'homme est et se veut accessible à tous les esprits, expérience sur laquelle on peut facilement s'entendre en un nombre fini de mots ; elle nous enseigne, et nous enseigne à tous, comment naissent l'aperception, l'attention, la réminiscence, la mémoire, la réflexion et ses suites et, par ces opérations, sur lesquelles nous pouvons tous nous mettre en mots aisément d'accord, tout l'entendement dans son fonctionnement réel et concret.

Mais Rousseau transforme l'expérience morale, entendue comme expérience du moral, en une expérience du singulier par le singulier, en essayant cependant de ne pas tomber dans un subjectivisme qui serait pure fantaisie sans valeur objective. Ce que Rousseau vit et expérimente très directement, très immédiatement, c'est la situation du moral de Rousseau en présence du monde et en présence de Rousseau. Il convie d'ailleurs un chacun à faire de même et à s'apercevoir qu'il y a un certain ajustage de lui-même au monde et de lui-même à lui-même. Le sentiment, c'est donc d'abord cette capitale expérience

morale, qui n'a rien de fantaisiste et qui consiste à prendre sa propre mesure en conjonction avec les choses et avec soi-même. Chacun le peut faire et chacun le doit faire, s'il veut appréhender la réalité concrète, qui est tout entière singulière, qu'il s'agisse des objets physiques ou des personnes spirituelles. Le résultat de ces prospections peut être difficile à exprimer en mots ; cela n'empêche point que cela seul compte pour constituer une expérience réelle, qui pourra, après cela, plus ou moins commodément, s'exprimer en signes et devenir nos sciences le cas échéant. Le sentiment, c'est donc d'abord l'expérience morale entendue au sens de l'expérience de mon moral et de votre moral, entre lesquelles nous étendrons ensuite, comme nous pourrons, le réseau du langage, pour communiquer entre nous et élaborer nos sciences. Le sentiment, c'est l'expérience du moral au sens où c'est l'expérience du rapport d'un chacun au monde concret singulier et d'un chacun au petit monde concret qu'il est lui-même. Mais l'expérience morale, le sentiment, c'est chez Rousseau, encore autre chose et que je ne distingue de ce qui précède que pour les facilités de l'exposé, mais qui lui est, au contraire, très intimement soudé.

Le sentiment, l'expérience morale, chez Rousseau, ce n'est pas seulement l'expérience du moral de l'homme, en un chacun, par un chacun, et par le chacun Rousseau, c'est encore et toujours l'expérience de la morale. Le Genevois Rousseau, le citoyen de Genève, la vieille cité calviniste, l'homme qui a fait retour en 1754 à la religion de ses pères, l'homme dont nous allons commenter la *Profession de foi du vicaire savoyard* de 1762, l'homme qui expliquera si vertement à ses compatriotes, dans les *Lettres écrites de la montagne* de 1764, quel a été le véritable esprit de la Réformation, conservé intact dans le seul Rousseau, au mépris de la Réformation abatardie dans Genève, le citoyen Rousseau, passionnément, éternellement, désespérément moralisant, quand il parle, parle toujours morale. Le sentiment, c'est le sentiment de la morale ; mais ceci se raccorde très étroitement à ce que nous avons indiqué précédemment. En effet, la religion de Genève a, certes, des dogmes ; ses pasteurs croient en un certain nombre de vérités révélées, et il va en cuire à Rousseau, à partir de 1762 et de la *Profession de foi du vicaire*, d'avoir paru faire trop bon marché de la révélation, lui qui croyait être en règles avec la Genève protestante et la Vénérable Compagnie des Pasteurs après les avoir défendus en 1758, dans sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, contre les odieuses amabilités de celui-ci, qui affectait de les confondre avec des philosophes encyclopédistes et de purs sociniens. Il n'en reste pas moins qu'à Genève, où le papisme romain passe pour une métaphysique compliquée et tardive, poussée en marge de la Bonne Nouvelle, l'essentiel de la religion consiste dans le bien vivre, dans la vie dans le Christ et par le Christ, pratiquée dans la vie morale vécue et contrôlée jusque dans le privé par des espions bien intentionnés, dûment mandatés et très attentifs. Rousseau pense naturellement morale, pense natu-

rellement à la morale et son sentiment, qui est une expérience de la morale, est aussi une très originale découverte.

Il est l'homme qui a le mieux senti que les découpages arbitraires dans l'esprit sont purement artificiels, et que, quelle que soit la difficulté de le parler dans son unité, l'esprit est toujours unitaire dans son fonctionnement. A l'usage des écoles et pour les petits enfants, très utilement, mais en première approximation seulement, nous distinguons très nettement, très brutalement, pour nous faire entendre, la conscience morale et la conscience intellectuelle. La conscience intellectuelle consiste dans l'appréhension pure et simple des états et des mouvements de l'esprit, elle est essentiellement constatation et contemplation, elle est descriptive et théorique, non valorisante. La conscience morale, au contraire, n'aurait aucun sens, si elle n'affirmait pas une valeur, la valeur morale, et si elle n'appréciait pas, par rapport à elle, nos conduites, en les taxant de bonnes ou de mauvaises, moralement parlant. Cette distinction est d'ailleurs très utile, non seulement pour la clarté de l'exposé, mais pour faire comprendre la différence essentielle qu'il peut y avoir entre un homme d'ailleurs cultivé, mais de moralité douteuse, et un véritable honnête homme ; plus utile encore pour contraindre, non seulement les enseignés, mais surtout l'enseignant, à se tenir pour obligé à expliquer (ce qu'on ne fait jamais de façon satisfaisante) ce qu'il y a de spécifiquement moral dans une valeur, qui en fait une valeur proprement morale, et non pas seulement l'objet de désirs ou d'intérêts plus ou moins exaltés ou solennels.

Mais, tout ceci posé, il n'en reste pas moins que cette distinction tranchée est bien fragile. L'esprit unitaire réel est à la fois fonctionnant, et ainsi susceptible d'être décrit théoriquement dans son fonctionnement par la conscience intellectuelle, mais aussi appréciant, car rien de ce qu'il pense ne lui demeure indifférent, et donc il est fonctionnant appréciativement, et la conscience intellectuelle le voit appréciant et est appréciante en le voyant, si elle fusionne en le voyant avec lui, et elle est alors conscience morale, tout en étant conscience intellectuelle, si elle est, par nature, moralisante. Or Rousseau, sous le nom de sentiment, entend une conscience moralisante, et de plus, il entend une conscience moralisante qui se confond avec une conscience intellectuelle, et qui constate les choses sous l'angle où elles intéressent le souci moral. Elle est une expérience morale, comme expérience de la morale ; mais, comme elle fusionne avec une conscience intellectuelle, elle est, en même temps, une expérience de la morale et une expérience des réalités qui permettent qu'il y ait une expérience de la morale.

Et c'est ici que les deux provinces que nous avons successivement décrites pour la commodité du discours apparaissent se rejoindre et se recouvrir. Sous le nom de sentiment, Rousseau a entendu, d'une part, l'expérience du moral de l'homme, en tant que révélatrice d'un

ajustage de l'homme singulier au monde et à lui-même ; sous le nom de sentiment, Rousseau a entendu, d'autre part, l'expérience de la morale, vécue dans l'activité de l'individu singulier porteur de la conscience morale ; mais ces deux provinces font mieux que communiquer, elles se recouvrent. Le souci moral, moralisant, de la morale, imprègne toute la vie intellectuelle, mais il n'est lui-même qu'une condensation d'expériences du moral, et, inversement, ces expériences du moral, qui se développent en conscience morale, de la morale, engendrent une vision des choses qui a son fondement dans l'homme moral, indistinctement intellectuel et moralisant.

Il nous reste à faire la preuve de ce que nous venons de longuement expliquer pour donner son contenu vrai au mot sentiment, si simple, si glissant, si évanescent, quand on ne prend pas la précaution de lire Rousseau par masses. Cette preuve, nous allons la faire en commentant, chemin faisant, la source de toutes les persécutions qui s'abattirent sur le pauvre Rousseau, la fameuse *Profession de foi du vicaire savoyard*, au livre IV de l'*Émile* de 1762. La *Profession* est un morceau considérable, qui occupe quelque quatre-vingt pages dans l'édition in-12 populaire *des meilleurs auteurs classiques*, éditée chez Flammarion (Paris, 1937). Le précepteur idéal, Rousseau, a attendu que l'élève idéal, Émile, eût plus de quinze ans pour l'entretenir des choses de la religion. Les églises chrétiennes, singulièrement la catholique et romaine, mais les communautés protestantes aussi, parlent, en général, beaucoup plus tôt de la religion aux enfants ; mais Rousseau estime que c'est là une erreur néfaste, car il est pire, selon lui, d'avoir du vrai Dieu une idée fausse, une idée qui fait mal penser de lui, que n'en avoir point d'idée du tout. Vouloir sur ce point gagner du temps, soit pour créer des impressions de jeunesse indélébiles, soit pour mettre le jeune être à l'abri des tentations et du péché, c'est violenter la nature, c'est anticiper dangereusement sur le développement naturel de l'esprit. Jusque vers sa douzième année, l'enfant a, tout en grandissant, tout en formant ses organes et en éprouvant leur fonctionnement, acquis une certaine expérience pratique de son corps et des objets qui l'environnent, de leurs propriétés utilitaires les plus marquantes, et à cette expérience, encore bien rudimentaire, mais essentielle, il a rattaché un langage, qui a, du moins, l'avantage de n'être pas un savoir de papier, mais d'avoir été acquis en liaison avec les expériences réelles qui, seules, lui donnent un sens réel. En éduquant ses sens par leur fonctionnement, en les éduquant les uns par les autres, en faisant bénéficier chacun d'eux des expériences des autres, il a formé en lui et exercé en lui la raison sensitive, comme dit Rousseau, à la fois expérimentale, utilitaire et nourrice de la future raison intellectuelle, mais qui n'est pas encore la raison ratiocinante, qui ne viendra que plus tard, et qu'il faut au moins connaître pour comprendre ce que l'on peut savoir ou ne pas savoir de Dieu, ce qu'il y a intérêt aussi à en savoir, et ce qui ne peut être l'objet que de stériles discussions.

Entre douze et quinze ou seize ans, les rudiments de la raison intellectuelle apparaissent ; les abstractions conscientes commencent à se développer, les comparaisons d'idées deviennent plus nombreuses et plus complexes. L'enfant dispose d'un heureux surplus de forces ; il en a au delà de ce qu'il lui en faut, car elles se développent plus vite que ses besoins, la puberté n'ayant pas encore fait son apparition de façon franche. C'est le moment de commencer à faire s'épanouir sa raison sensitive en raison intellectuelle, en l'aidant à poser des problèmes de géométrie concrète, d'orientation, de construction d'instruments utiles et de machines simples ; c'est le moment d'éveiller son cerveau en mobilisant ses mains et en lui faisant apprendre un métier manuel utile et sain. Avec la puberté de quinze ou seize ans, s'amorce un état de crise qui aura de profondes et persistantes conséquences. L'enfant s'ouvre à des intérêts nouveaux ; il devient sensible autrement que verbalement à la personne d'autrui ; il n'était pas capable, avant cela, de se mettre à la place d'un autre ; il était donc vain de lui parler de relations morales des hommes entre eux ; plus vain encore de vouloir l'entretenir des relations de l'homme et du souverain Être. Le voici maintenant capable de sentir en autrui, comprenant, désirant l'amitié, tout prêt à aimer, d'abord l'amitié puis l'amour, et porté par le besoin physique, mais le dépassant, par une sympathie qui cherche l'objet d'un amour d'élection. Le voici aussi capable de pitié, non plus seulement émotive, mais intelligente, et, par elle, agrandissant son âme. Il est mûr maintenant pour comprendre la société, les hommes et leur histoire, et voyant le monde et les hommes se demander ce qu'il est, où il est, et quel est le sens de sa destinée. Et c'est enfin le moment que choisit Rousseau pour lui parler de Dieu.

Il le fait d'une manière qui veut être prudente, mais dont il sait bien qu'elle n'est que trop hardie, puisqu'elle aboutira à séparer ce que le sentiment pose comme la vraie religion de tout ce que les religions effectives admettent ou imposent au nom de révélations plus ou moins discutables, qui ne fournissent que des images outrageusement déformées de la Divinité. Rousseau prend donc la précaution, qui se révéla en fait, à l'épreuve, bien insuffisante, puisqu'il n'évita point la persécution, de présenter ce qu'il va dire comme n'étant point de son invention, mais comme étant le résumé des opinions d'un homme qui valait mieux que lui, et qui, d'ailleurs, ne sont pas offertes comme une règle à suivre, mais comme un objet à examiner, pour en tirer, s'il est possible, les indications les plus convenables pour procéder à l'éducation religieuse d'un adolescent. Le papier, qu'il se borne à transcrire, raconte comment un pauvre vicaire savoyard aida un jeune homme à s'évader d'un hospice d'Italie, où l'on instruisait les jeunes prosélytes en instance d'abjuration. Le jeune homme, qui ressemble à Rousseau comme un frère, après avoir fui cette horrible maison, était tout proche de sombrer dans la misère et le désespoir. Le vicaire essaya, par bonté pure, de lui rendre un peu de goût à la vie et le respect de

lui-même, en lui redonnant quelque confiance en lui et en l'aidant matériellement. Le jeune homme, tiré de difficulté, commença par oublier son bienfaiteur, puis, étant retombé dans la misère, se souvint de lui. Il renoua avec lui et leurs relations devinrent celles de la plus confiante amitié. Le vicaire, qui l'encourageait dans sa renaissance morale, se prenant à son propre jeu, éprouvait, lui aussi, le besoin d'épancher son âme dans le cœur d'un ami ; il lui racontait les vicissitudes de sa vie ; mais, pour en tracer un tableau complet, et surtout en tirer l'enseignement qu'il comportait, il fallait un entretien paisible et suivi ; il y fallait aussi un cadre qui livrât au sentiment l'expérience morale de l'homme au sein d'une nature sur le visage de laquelle va être lue la parole divine, qui fit sa beauté sensible au cœur :

Le rendez-vous ne fut pas renvoyé plus tard qu'au lendemain matin. On était en été. Nous nous levâmes à la pointe du jour. Il me mena hors de la ville, sur une haute colline au-dessous de laquelle passait le Pô, dont on voyait le cours à travers les fertiles rives qu'il baigne ; dans l'éloignement, l'immense chaîne des Alpes couronnait le paysage. Les rayons du soleil levant rasaient déjà les plaines et projetant sur les champs par longues ombres, les arbres, les coteaux, les maisons, enrichissaient de mille accidents de lumière le plus beau tableau dont l'œil humain puisse être frappé. On eût dit que la nature étalait à nos yeux toute sa magnificence pour en offrir le texte à nos entretiens. Ce fut là, qu'après avoir quelque temps contemplé ces objets en silence, l'homme de paix me parla ainsi.

Le vicaire raconte alors qu'il a embrassé le métier de prêtre pour gagner son pain ; qu'ayant fait vœu de chasteté il a dû s'apercevoir qu'il avait promis plus qu'il ne pouvait tenir ; que respectueux du mariage, il n'a point eu de liaison avec une femme mariée, mais n'a été, par là-même, que davantage occasion de scandale. Bouleversé moralement à l'idée qu'il lui eût suffi d'aggraver sa faute pour échapper au châtiment, il est entré dans une période affreuse de doute universel. On remarquera que ce doute, par un côté seulement analogue à celui de Descartes, qui cherche une assurance et une certitude absolue sur laquelle fonder tout l'édifice du savoir rationnel, en est, par ailleurs, tout à fait différent. Il ne s'agit point là d'un homme avant tout avide de certitude intellectuelle et qui ne trouve aucune affirmation intellectuelle qui le satisfasse, mais bien d'un cœur avide d'une règle, ou mieux d'une expérience morale qui lui livre un bon équilibre, d'un sentiment qui soit à lui-même sa règle, qui se suffise et s'éprouve normal, d'un sentiment de bon équilibre moral.

Ce doute, en effet, où il était tombé, n'était pas seulement un état de constatation d'insuffisances théoriques dans la légitimation de telle ou telle catégorie de jugements théoriques, il était un état de sentiment souffrant d'être déplacé de son centre de gravité naturel, il était un état affreux qu'il ne pouvait soutenir.

Comment peut-on être sceptique par système et de bonne foi? Je ne saurais le comprendre. Ces philosophes, ou n'existent pas, ou sont les plus malheureux des hommes. Le doute sur les choses qu'il nous importe de con-

naître est un état trop violent pour l'esprit humain ; il n'y résiste pas longtemps ; il se décide, malgré lui, de manière ou d'autre ; il aima mieux se tromper que de ne rien croire.

Le sentiment a soif de croyance, parce que c'est en elle qu'il fait l'expérience de sa plénitude, de sa normalité et de sa fécondité révélatrice de lui-même, de ses entourages, de ses appartenances, de lui, de l'autre et de leurs rapports vrais.

Le vicaire qui était entré dans une Église, la catholique, apostolique et romaine, qui ne permet aucun doute et qui impose avec autorité des décisions absurdes aux yeux d'un bon antipapiste, le vicaire se voyait en passe de tout rejeter. Il lisait, pour s'éclaircir, le malheureux, les philosophes et les trouvait triomphants dans la critique et n'établissant rien vraiment, alors qu'il faut au sentiment des certitudes. Il les trouvait aussi, tout comme le pensait Rousseau lui-même, fort assoiffés de la gloriole de se distinguer, mais fort peu soucieux des intérêts de la vérité, tous taillés, aurait-il pu dire, sur le patron des encyclopédistes. On perdait son temps avec eux et le jeune prêtre avait mieux à faire. Il prit le parti, une fois pour toutes, de choisir un autre guide, le sentiment, la lumière intérieure, l'expérience intérieure de l'ajustage d'une pensée ou d'un principe à notre nature la plus intime et à ses exigences essentielles :

> Je pris donc un autre guide et je me dis : Consultons la lumière intérieure, elle m'égarera moins qu'ils ne m'égarent, ou du moins, mon erreur sera la mienne et je me dépraverai moins en suivant mes propres illusions qu'en me livrant à leurs mensonges.

Entendez que même ses erreurs et ses illusions, selon le monde, auront du moins une âme de vérité, puisqu'elles seront la trace d'une expérience morale réelle, celle de l'adaptation de la nature de son être profond aux réalités matérielles et spirituelles.

C'est pourquoi, laissant là tous les philosophes, le vicaire reprit à sa manière tous les problèmes, ne s'attachant qu'aux connaissances qui l'intéressaient, laissant tomber les autres, ne scrutant que celles sur lesquelles son sentiment pourrait prononcer, s'attachant à celles auxquelles son sentiment ne pourrait refuser son consentement dans la sincérité de son cœur et tenant pour vraies celles dont son sentiment lui ferait expérimenter qu'elles ont liaisons organiques avec celles que son sentiment aurait affirmées. On voit donc qu'il s'agissait là d'une expérience morale qui voit sa volonté de s'installer dans une croyance, d'une sorte de foi pratique, pour employer un vocabulaire qui n'est pas de Rousseau, mais de Kant, et qui rappelle combien Kant admirait et comprenait Rousseau ; foi pratique qui veut être et qui veut entraîner avec elle les conséquences qui sont consonantes avec sa position principale. Nous sommes là très loin d'un intellectualisme dérivé du cartésianisme, du rationalisme scientifique et critique des philosophes de l'*Encyclopédie*, durci en dogmatisme de clique

souvent intolérante dans son incrédulité. Nous ne sommes cependant pas en dehors de tout rationalisme, car, dans l'individu, le sentiment prétend juger et juger vrai, mais juger, lui singulier, sur le singulier, avec des moyens réels, vivants, authentiques et personnels, en tant que personnellement éprouvés.

Dans le vicaire, le sentiment expérimente donc moralement ce qui suit : d'abord qu'il existe, et dans une situation qui pose un univers en face d'un moi. Jean-Jacques, qui connaît bien son Condillac, le tire dans le sens du fait primitif dont, plus tard, parlera Biran.

J'existe et j'ai des sens par lesquels je suis affecté, voilà la première vérité qui me frappe. Mes sensations se passent en moi puisqu'elles me font sentir mon existence, mais leur cause m'est étrangère puisqu'elles m'affectent, malgré que j'en aie... me voilà déjà tout aussi sûr de l'existence de l'univers que de la mienne.

Mais notre vicaire, dont le sentiment a posé lui dans le monde et lui opposé au monde, constate encore qu'il réfléchit sur les objets de ses sensations ; il se sent doué, en les comparant activement, d'une force active :

Qu'on donne tel ou tel nom à cette force de mon esprit qui rapproche et compare mes sensations, qu'on l'appelle attention, méditation, réflexion, ou comme on voudra, toujours est-il vrai qu'elle est en moi et non dans les choses, que c'est moi seul qui la produis, quoique je ne la produise qu'à l'occasion de l'impression que font sur moi les objets.

L'esprit, s'expérimentant au sein du sentiment, sait qu'il est actif et par suite source possible, et seule source possible, de mouvements spontanés. Le vicaire voit dans le monde des objets matériels et, parmi les corps, deux sortes de mouvements : les uns sont communiqués, les autres spontanés ou volontaires. Dans les premiers, la cause motrice est étrangère au corps mu, dans les seconds, elle est en lui-même. Les animaux ont-ils des mouvements spontanés ? Le vicaire, absolument parlant, n'en sait rien, mais son sentiment lui dit que l'analogie, tirée de son propre exemple d'animal qui se sent vivre, est pour l'affirmative. On lui demandera d'où il sait qu'il y a, même en lui, des mouvements spontanés :

Je vous dirai que je le sais, parce que je le sens. Toutes les critiques et réfutations d'un Malebranche échoueraient devant ce sentiment. Je veux mouvoir mon bras et je le meux, sans que ce mouvement ait d'autre cause immédiate que ma volonté. C'est en vain qu'on voudrait raisonner pour détruire en moi ce sentiment ; il est plus fort que toute évidence ; autant vaudrait me prouver que je n'existe pas.

Quant à l'univers visible, il est matière éparse et morte ; il n'a rien dans son tout du sentiment commun des parties d'un corps vivant, puisque nous, qui en sommes partie, nous « ne nous sentons nullement dans le tout » comme nous sentons que nos propres parties se sentent dans notre organisme. Le monde n'est pas, nous le sentons, un grand animal qui se meuve lui-même. Or, il y a des mouvements en lui. Il y

a donc, en lui, une cause étrangère de ses mouvements. Je ne l'aperçois pas. Mais la persuasion intérieure me rend cette cause tellement sensible que je ne puis voir rouler le soleil sans imaginer une force qui le pousse, ou que, si la terre tourne, je crois sentir une main qui la fait tourner. J'aurai beau, continue le vicaire, apprendre qu'il y a des lois générales du mouvement de la matière, cela n'y changera rien, car ces lois ne sont pas des êtres réels, des substances concrètes ; elles règlent les effets, elles n'exhibent pas les causes vraies. Descartes part des tourbillons et de leurs lois physiques pour expliquer le monde ; mais il n'y a pas de loi physique qui fasse tourner les tourbillons. Newton part de l'attraction, mais l'attraction, à elle seule, réduirait l'univers en une seule masse immobile ; il faut supposer avec elle une force projectile et les lois physiques peuvent décrire ses effets, mais ne sauraient la fournir ; il y faut une cause réelle : « Que Newton nous montre la main qui lança les planètes sur la tangente de leurs orbites. » Les premières causes du mouvement ne sont pas dans la matière ; de mouvement en mouvement, d'effets en effets, il faudra toujours remonter à une première cause, car de supposer un progrès de causes à l'infini, c'est les réduire à des effets ; c'est ne pas supposer de cause réelle du tout ; tout mouvement, en fin de compte, s'il n'est pas produit par un autre, s'il n'est pas communiqué, ne peut venir que d'un acte spontané, volontaire :

> Les corps inanimés n'agissent que par le mouvement ; et il n'y a point de véritable action sans volonté. Voilà mon premier principe. Je crois donc qu'une volonté meut l'univers et anime la nature. Voilà mon premier dogme et mon premier article de foi.

Comment une volonté produit-elle une action physique, continue le vicaire, je n'en sais rien ; mais je sens, j'éprouve en moi qu'elle la produit. La volonté m'est connue par le sentiment de ses actes, son expérience, non par la connaissance, intellectuellement explicable, de sa nature. Il ne m'est pas plus possible de concevoir comment ma volonté meut mon corps que comment mes sensations affectent mon âme, mais le fait d'expérience est là. Le dogme que je viens d'établir, j'en conviens, est obscur pour l'esprit, mais du moins, il a un sens et on n'en pourrait pas dire autant des affirmations des matérialistes, qui font sortir de la matière inerte l'activité et la pensée. J'entends bien qu'on parle d'une force aveugle, répandue partout dans la nature ; mais c'est là un jargon métaphysique qui n'éclaircit rien, puisque cette force je ne la sens pas. On dira que le mouvement peut bien être essentiel à la matière ; mais alors il en serait inséparable, il y serait toujours au même degré ; on ne pourrait pas même concevoir la matière en repos. On dira que, sans lui être essentiel, il y est du moins nécessaire, mais dans quel sens la matière se meut-elle nécessairement ? A-t-elle un mouvement global général ? Ou chaque atome a-t-il son mouvement propre ? Si c'est le premier, sur quelle direction se fera ce mouvement commun ? Si c'est le second, quelles seront les causes des

directions particulières de chacune des molécules? Donner le mouvement à la matière sans rien préciser là-dessus, c'est ne rien dire ; lui donner un mouvement réel déterminé, c'est supposer une cause effective qui produise cette détermination. Où est cette cause? De même que tout mouvement réel fait remonter à l'acte d'une volonté, tout mouvement non quelconque, tout mouvement déterminé en direction, fait remonter à une volonté qui dirige : « Si la matière mue me montre une volonté, la matière mue selon de certaines lois me montre une intelligence ; c'est mon second article de foi. »

Le vicaire ignore, d'ailleurs, quelle est la fin de l'ordre du monde, mais il sent, il voit partout cet ordre. Le concert des parties dans le tout lui suffit. Un homme qui verrait pour la première fois une montre ouverte, même s'il en ignorait la fin et l'usage, en admirerait l'agencement, qu'il sentirait. Le sentiment intérieur voit l'ordre sensible et sent, dans l'ordre sensible, l'effet d'un ordre intelligible :

> Qu'on me parle tant qu'on voudra de combinaisons et de chances. Que vous sert de me réduire au silence si vous ne pouvez m'amener à la persuasion ? et comment m'ôterez-vous le sentiment involontaire qui me dément toujours malgré moi ?... Si l'on venait me dire que des caractères d'imprimerie projetés au hasard ont donné l'*Énéide*, tout arrangée, je ne daignerais pas faire un pas pour aller vérifier le mensonge.

Je crois donc que le monde est gouverné par une volonté puissante et sage, je le vois, je le sens, et ceci m'importe à savoir, car mon intérêt, que je sens, y est engagé ; mais le monde est-il éternel ou créé ? y a-t-il un principe éternel des choses ou y en a-t-il plusieurs ? je n'en sais rien, et puis, que m'importe ?

Le vicaire ne se soucie donc pas de savoir si la matière est éternelle ou créée, s'il existe, outre un principe actif, un principe passif, ou s'il n'y en a point. Il lui suffit de sentir que le tout annonce une intelligence unique, celle d'un être réel, qui veut et qui peut, et c'est cet être qui meut l'univers et qui ordonne toutes choses qu'il appelle Dieu. Il joint à ce nom les idées d'intelligence, de puissance, de volonté, de bonté qu'il sent en être une suite nécessaire, mais il reconnaît ne point connaître pour cela en lui-même l'être réel auquel il les applique. Il le connaît seulement dans l'expérience morale de son rapport avec lui, par rapport à son sentiment. Pénétré de son insuffisance intellectuelle, il ne raisonnera jamais en théologien sur la nature de Dieu, à moins qu'il n'y soit forcé par le sentiment de ses rapports avec lui.

Revenant à lui-même et se demandant qu'elle est sa place dans l'ordre des choses, il se sent au premier rang par son espèce, car, par sa volonté et ses outils, il agit sur tous les corps et se dérobe à leur action s'il le veut, et, par son intelligence, il a inspection sur le tout. Mais, quand il cherche à voir sa place individuelle dans son espèce, il se heurte à la société et, tandis qu'il sentait dans la nature harmonie et proportions, il voit, en considérant les divers rangs des sociétés inégalitaires, partout confusion et désordre. Méditant alors sur la nature de l'homme, tout

comme s'il avait lu Pascal, il sentait en lui deux principes distincts, l'un qui l'élevait vers la vérité éternelle, vers l'amour de la justice et du beau moral, l'autre qui l'asservissait à l'empire des sens et des passions, dont les sociétés décuplent la nocivité. Se sentant entraîné par ces deux mouvements contraires, il sentait que l'homme n'est point un, qu'il est à la fois esclave et libre ; il se sentait actif quand il écoutait la raison, passif quand ses passions l'entraînaient. Or, nul être matériel n'étant actif par lui-même, il était, son sentiment le lui disait, essentiellement spirituel par sa force spirituelle, par sa volonté et par sa liberté :

Le principe de toute action est dans la volonté d'un être libre ; on ne saurait remonter au delà. Ce n'est pas le mot de liberté qui ne signifie rien. C'est celui de nécessité. Supposer quelqu'acte, quelque effet qui ne dérive pas d'un principe actif, c'est vraiment supposer des effets sans cause ; c'est tomber dans le cercle vicieux. Ou, il n'y a pas de première impulsion, ou toute première impulsion n'a nulle cause antérieure, et il n'y a point de véritable volonté sans liberté. L'homme est donc libre et, comme tel, animé d'une substance immatérielle, c'est mon troisième article de foi.

L'expérience morale de la liberté étant celle de la spiritualité vécue, l'homme actif et libre agit de lui-même. Ce qu'il fait, il le fait librement, et ce qu'il fait librement n'entre donc point dans le système ordonné de la Providence, quel qu'il soit, il ne saurait donc non plus être imputé à ce dernier. La cause divine a mis l'homme en état d'user de sa liberté ; elle est innocente de l'abus qu'il peut en faire. Murmurer de ce que Dieu n'empêche pas l'homme de faire le mal, c'est murmurer de ce qu'il lui a donné une nature plus excellente que s'il l'eût fait incapable de choix et borné à l'instinct de la brute. Ce ne sont pas nos facultés, c'est l'abus de nos facultés qui nous rend malheureux. Le mal est notre ouvrage et, sans le mal moral, sans nos vices, le mal physique ne serait rien. L'homme vivant selon la simplicité primitive est sujet à peu de maux. Presque sans maladies, presque sans passions, il ne prévoit guère ; il ne sent guère la mort : « Homme ne cherche plus l'auteur du mal ; cet auteur, c'est toi-même. »

Otez nos funestes progrès ; ôtez la société mauvaise ; ôtez nos erreurs et nos vices ; ôtez l'ouvrage de l'homme, et tout est bien. Mais, où tout est bien, rien n'est injuste, et plus je rentre en moi-même, plus je lis ces mots écrits dans mon cœur : sois juste et tu seras heureux. Pourtant, il n'en est rien, à considérer l'état des choses et le triomphe du méchant insolent. Vais-je dire à l'auteur des choses : tu m'as trompé ? Non, car, si l'âme par sa liberté se sent immatérielle, elle se sent aussi et se veut pouvoir survivre au corps et, si elle lui survit, la providence est justifiée. Tout ne finit pas pour moi avec la vie du corps, tout rentre dans l'ordre à la mort. J'ignore d'ailleurs la nature de la survie, comme j'ignore l'essence de mon âme, que je connais seulement par sentiment. Je sais seulement que, pour me sentir le même, il faut que je me souvienne, et je ne doute pas que ce souvenir fasse un jour

la félicité des bons et le tourment des méchants. Ne me demandez pas, après cela, si les tourments des méchants seront éternels, et s'il s'accorderait avec la bonté de l'auteur des choses qu'ils le fûssent ; ce sont des opinions spéculatives oiseuses, des questions inutiles. Sans m'en préoccuper, j'en sais assez pour mener la vie d'un homme.

Et de fait, cette expérience du moral nous a conduits à la cause bonne, à Dieu, à la liberté, à l'espoir de l'immortalité ; mais elle a été aussi l'expérience de la morale, car ce que nous avons senti en elle, c'est notre nature ajustée à la nature, et notre nature et la nature dans ce qu'elles ont de normal et de bon. Rousseau, on le sait, en effet, s'est complu à parler, à rêver, de l'innocence primitive de l'homme que la société inégalitaire a corrompu. Mais il ne faudrait pas le prendre pour plus naïf qu'il n'a été. Son homme primitif, tel que l'a décrit tout au long le *Discours sur l'inégalité* de 1754, est innocent, dans le sens uniquement qu'il n'est pas spécifiquement méchant, son amour de soi naturel ne s'étant pas encore développé en amour-propre systématiquement égoïste qui asservit les autres à ses fins propres dans une société stable et grâce à une réflexion développée qui prévoit et calcule, réflexion dont il ne dispose pas. Son homme primitif est une brute heureuse, d'intelligence larvaire, capable de pitié par voie de sympathie émotive, mais non pas de sympathie réfléchie et de charité éclairée, aussi peu bon moralement qu'il est peu mauvais moralement. Quand la société stable est née, après des millénaires de millénaires, et avec elle la funeste inégalité d'institution, qui multiplie à l'infini les faibles inégalités naturelles, quand les rapports des hommes entre eux sont devenus multiples et permanents, quand ils ont acquis assez d'intelligence et d'expérience les uns des autres pour se mettre par la pensée au lieu et place d'autrui, ils deviennent capables à la fois de méchanceté et de bonté réfléchies. Alors la conscience morale leur parle, lorsqu'ils veulent bien l'écouter au fond de leur cœur, dans le silence des passions.

Ce n'est pas qu'elle naisse alors et soit une formation psychique d'origine sociale ; tout au contraire, c'est que, au sein de la société enfin existante et non originaire, elle fait entendre la voix de la nature humaine antérieure aux sociétés établies, de la nature qui subsiste parmi les pires établissements humains et qui proteste contre leur injuste inégalité. La conscience morale est innée, en ce sens qu'elle est la nature profonde et originaire de l'homme, sa nature indestructible ajustée à l'homme, et qui ne se manifeste que quand l'homme, mis en présence de l'homme, dans une société stable, dit ce qui convient dans tous les hommes à l'homme, et proteste contre l'asservissement de l'homme à l'homme, à son caprice, à son égoïsme raffiné d'homme socialisé.

L'expérience de la conscience morale est l'expérience des besoins indestructibles, imprescriptibles de l'homme, l'expérience de la morale vécue dans la réclamation d'une justice qui laisse se développer l'amour

de soi sans qu'il se transforme en amour-propre égoïste, écrasant chez autrui l'amour normal de soi ; d'une justice qui laisse la naturelle pitié se développer en amour des hommes, sans que l'égoïsme socialisé la tue. Et la réclamation d'une justice, qui console et remplisse l'âme humaine, est, à son tour, au centre de cette religion naturelle que construit, en l'expérimentant moralement, le vicaire savoyard. Car le sentiment, qui est, à la fois, sentiment du moral de l'homme et sentiment de la morale, expérience morale en un mot, est expérience de notre rythme le plus profond et de notre insertion dans l'être. Il informe toutes nos conduites, il est régulateur de notre pratique ; et notre pratique, à son tour, pour lui donner occasion de se déployer sans entrave, réclame que soient posées les conditions de son libre jeu, s'installe dans les croyances, dans la foi qui le nourrissent, qui le vérifient, et qu'il vérifie en les posant dans la joie d'un accord avec le monde et avec lui-même, qui est la religion vécue, la religion de la lumière intérieure, du sentiment et du cœur, celle du Dieu bon, celle de la liberté, celle de l'immortalité.

La Nouvelle Héloïse nous avait appris que Rousseau cherchait le bonheur, par delà l'orageuse passion de l'amour-passion, dans l'amitié demeurée amoureuse. L'*Émile* par la bouche du vicaire savoyard, nous fait entrevoir une paix qui naîtrait de l'expérience morale sentie dans tous ses prolongements et dans toute sa délicate intimité.

(*A suivre.*) J.-R. CARRÉ.

NOTES ET DOCUMENTS

UN SONGE DE L'ABBÉ COTIN

La littérature du XVII^e^ siècle n'est pas riche en songes. Sans doute me rétorquera-t-on pour le moins d'innombrables récits dramatiques du type du songe d'*Athalie*. Mais ce ne sont que les variantes monotones d'un procédé venu du théâtre antique, grâce auquel l'auteur, agençant astucieusement des éléments choisis pour leur seule valeur symbolique, sollicite l'intérêt du spectateur au début d'une tragédie pour en faire désirer la fin, à la manière d'une énigme dont on devine confusément la clef et qu'on va s'appliquer à résoudre. De tels développements concertés n'ont à peu près rien de poétique, si ce n'est dans quelque détail. Même quand c'est Racine qui exploite la formule, nous restons fort loin des admirables songes que nous a légués le romantisme, un Jean-Paul surtout, et qui ont vraiment la même efficacité qu'un poème lyrique, une efficacité poétique.

Or le hasard d'une lecture m'a fait rencontrer dans les œuvres de l'abbé Cotin un songe qui s'apparente au songe romantique, c'est-à-dire qui n'a d'autre objet que lui-même, qui n'exprime qu'une réalité imaginaire, ou bien conçue en vérité dans la liberté lucide de l'esprit veillant dans un corps en sommeil, ou bien créée à l'image d'un de ces moments privilégiés de notre vie mentale : non un songe dramatique ou romanesque, qui n'a du songe que le nom, mais un songe poétique. C'est une de ces surprises comme le XVII^e^ siècle en ménage assez souvent. Celle-ci nous rappelle que les classiques (Cotin est un classique par maint trait de ses écrits et par beaucoup de ses idées) n'ont pas été aussi dépourvus d'imagination qu'on le dit parfois, j'entends de cette imagination créatrice qui est proprement le sens poétique.

Voici le texte. Je le reproduis d'après l'édition des *Œuvres galantes, en prose et en vers. De Monsieur Cotin*, publié à Paris, chez Loyson en 1663. Il figure parmi les *Lettres de Dames*, sous le numéro LVIII. En le lisant, on n'oubliera pas que c'est une dame qui l'écrit.

RENÉ BRAY.

SONGE.

Le dix-huictiesme de Septembre, sur les trois ou quatre heures du matin, j'ay songé que j'estois en carosse dans une foire de campagne sans dessein de vendre ny d'acheter. Bien-tost apres je me trouvay à pied montant sans peine sur le haut des fortifications d'Arras, où nous marchions sur des gazons herbus. Nous allions pour faire arracher des racines de flambes [1] qui estoient venuës entre deux pierres. Nous les laissames neantmoins, ne pouvant me resoudre à les faire oster, pource que je trouvois qu'elles servoient d'ornement à ce lieu ; Vous voyez comme j'ayme l'ajustement jusques dans mes songes. De là où j'estois, j'apperceus une tour plus eslevée que les bastions, et creuse par le milieu, d'où il sortit des estincelles qui firent en peu de temps un grand feu. Il se montroit souvent, et se cachoit de mesme. De la hauteur où j'estois je pris plaisir à contempler la Ville, laquelle estoit à mes yeux d'une beauté incomparable, et conservée avec tant de soin, qu'un homme venoit tous les soirs tirer de grands rideaux de toille devant ses murailles. Apres je découvris de l'eminence où j'estois une prairie tres-verte, au milieu de laquelle passoit une riviere d'une eau si cristalline, que le Ciel et la terre sembloient disputer ensemble à qui feroit mieux paroistre leur beauté. Le contentement que j'avois à la regarder, fut bien tost meslé de la crainte d'y estre precipitée par un tourbillon de vent, quand tout à coup le tourbillon cessa et l'eau disparut. Je me sentis à l'instant transportée sur le donjon, où un Officier de ma connoissance me vint dire que j'épouserois asseurément le Gouverneur de la Ville ; Nullement, luy dis-je, car Saint Prueil n'a aucune inclination pour moy. Ce n'est pas de luy que j'entend parler, reprit-il, Vous estes reservée pour un Heros qui est au delà des mers. Je m'éveillé là-dessus, avec regret que ce n'estoit qu'un songe, que j'ay fait consulter à tous nos Druides sans en tirer aucun esclaircissement ; ce qui me fait vous le demander.

1. Les *flambes* ou *flammes* sont des espèces d'iris sauvages.

LE CIMETIÈRE MARIN DE RENAN

(*Document inédit.*)

C'est un spectacle de voir finir les vies illustres, et chaque grand homme a sa manière d'approcher la mort. Nul ne s'est plus soucié que Renan de se mettre, comme écrivain, en règle avec les hommes. Le déclin de ses forces l'avertit de se faire son propre éditeur, et l'année 1890 vit paraître *L'Avenir de la Science*, un gros ouvrage vieux de quarante ans, puis un recueil de *Pages choisies* parmi ses livres, et qu'il destinait aux lycées et aux écoles. Il eut ainsi l'occasion de relire un morceau dont la couleur lui parut si bien convenir à la circonstance, qu'il le donna à une Revue[1] pour annoncer son écrit de jeunesse et qu'il prit soin de terminer par lui son Anthologie.

Cela s'intitulait *Résignation à l'oubli*, — d'une façon un peu équivoque. Était-ce un mélancolique sourire du vieillard qui, chargé d'œuvres, consentait pourtant à la « seconde mort »? Non, Renan avait tout fait pour pouvoir dire, avec le poète latin : *Non omnis moriar.* Les oubliés, ce sont les autres, et avant tout les humbles, les obscurs, ces existences à peine caractérisées qui passent sur la terre comme les vagues images d'un rêve. Une méditation sur les tombes, dans un cimetière de hameau, près de la côte bretonne : cette page de *L'Avenir*[2] figure, à la fin du recueil dont j'ai parlé, à côté des *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse.* Et c'en est bien un en effet, le premier (ou presque) en date.

Aussi, quel sentiment attendri ! « Je vais dire le plus ravissant souvenir qui me reste de ma première jeunesse ; je verse presque des larmes en y songeant. » Pourquoi médire de l'éloquence ? On dénombrerait ici, ligne à ligne, plus d'un procédé oratoire, mais il n'y en a pas un qui ne soit la traduction naturelle de la plus intense conviction. Assis à côté de sa mère sur les marches de la Croix, Renan respirait le « vent céleste » de la patrie : il circule encore autour de cette scène,

1. *Nouvelle Revue*, 1er avril 1890. *L'Avenir de la Science* parut le 9.

2. P. 220-222. *L'Avenir de la Science* va reparaître au tome troisième de la nouvelle édition des *Œuvres complètes de Ernest Renan*, édition définitive, chez Calmann-Lévy.

comme un souffle d'idéalisme qui porte l'âme et la soutient dans les hauteurs. Que cette prose offre quelques taches, des mots techniques, des abstractions, qu'importe ? elle nous a mis dans un état à tout pardonner. Ils seront plus brillants, ces morceaux de la maturité que G. Séailles et quelques fervents lisaient, voilà plus d'un demi-siècle, dans une petite salle de l'École normale. Ici, il n'y a pas de place pour une réflexion d'art. La poésie des races celtiques nous environne, et l'on s'attend presque à voir paraître sur les flots les vieux saints de la Bretagne.

Comme il paraît heureux, n'est-ce pas ? ce jeune lévite, grâce à la présence maternelle, au paysage familier, aux certitudes de la foi ! Si les croix se renversent, si les noms s'effacent, si les « pauvres têtes perdues » roulent dans la nuit, elles se relèvent ailleurs ! « Je servais alors le Dieu de mon enfance, et un regard élevé vers la croix..., et sur le tabernacle, qu'on voyait à travers les vitraux de l'église, m'expliquait tout cela. » — Vraiment ? Mais alors, d'où vient cette « effroyable tristesse », à la pensée « de l'immensité de l'oubli où s'engloutit la vie humaine » ? Pourquoi dire : Le silence de ce temps infini m'effraie, si les justes n'expirent ici-bas que pour rejoindre les chœurs célestes ? Cette page serait-elle d'une inspiration moins simple qu'on ne l'a cru ?

On s'est déjà penché sur elle. René d'Ys croyait y trouver un souvenir de l'enfance de Renan au pays de Lannion. Mais ce n'est pas exact, comme on va le voir par un fragment inédit, dont M^me^ Henriette Psichari veut bien autoriser la publication : la note même écrite sur le moment, ou quelques jours après. Nous sommes assez curieux aujourd'hui de ces premières rédactions, où la spontanéité a parfois des rencontres si heureuses. Celle-ci n'est qu'une réflexion à haute voix, mais dont l'accent vous saisit. Plus tard, de peur d'obstruer son discours, Renan rejettera en note, tout à la fin du volume, la description un peu appuyée de l'ossuaire. Mais les plis plus larges de sa seconde manière ont moins de caractère peut-être que ce style encore archaïque, à peine équarri comme le granit de l'église bretonne.

C'était pendant les vacances d'été de 1845. De petits voyages aux environs de Tréguier occupèrent quelques journées. Dans l'un d'eux, Renan et sa mère allèrent au delà de Paimpol, vers la pointe de l'Arcouest, et, passant par un village, ils s'arrêtèrent au champ des morts.

Cimetière de Ploubazlanec. — Jamais je ne vis rien de plus touchant et de plus pur. La mer là-bas ; deux grands ormes ombragent le tout. — Au coin une petite maisonnette où sont bien arrimés les os et les têtes, que les Bretons appellent des *reliques*, qu'on enterre à certaines époques, et autour desquelles passe la procession. — Puis au-dessus, sur des étages, des têtes de mort renfermées dans des petites boîtes de bois, en forme de petites chapelles. Devant est une ouverture en *cœur*, et c'est par là que la tête voit le jour. Quelques-unes sont tellement arrangées, que leur œil seul se montre à la portière. Oh ! que je voudrais que ma tête fût dans une petite boîte comme cela après ma mort !

Chacune de ces tombes a une histoire : d'abord c'est un bras de la croix qui tombe, puis un coup de vent la renverse, puis on l'enlève, puis la pierre se brise, puis on devient relique. Ah ! là est l'infini, le supra-mondain. Tout cela est de la psychologie.

Quand je vois ces agglomérations dédaigneuses de la nature, ce qui me frappe c'est la largeur des voies par lesquelles l'humanité arrive à son but. Sa marche étant large et vaste, elle dessine à grands traits chacun de ses passages : elle doit représenter tous les profils des choses, et elle le fait par des masses d'individus. Ces paysans entassés là semblent n'avoir rien avancé à sa marche : pensez encore aux pays sauvages, l'Amérique, etc., tous les paysans bretons et autres qui sont morts depuis le commencement du monde. C'est énorme, c'est prodigieusement dédaigneux pour l'individu. Mais l'humanité représente chaque trait par des masses. Il fallait que son tableau eût dans tel angle tel trait brun ; elle le représente par le paysan breton ; mais en mettra-t-elle un seul ? non, des générations énormes, et ces pauvres dupes ne serviront qu'à obéir à son pinceau. Nous sommes tous dupes de l'humanité comme les simples d'un politique, nous sommes à l'humanité ce que les soldats de Napoléon étaient à Napoléon ; des machines qui vont spontanément, des marionnettes dont le fil est la spontanéité, et le joueur doit faire jouer ce fil-là. — Pour relever l'individu, il faut songer aux grands hommes [...] Encore ceux-là sont-ils des marionnettes ; seulement, qui en font mouvoir d'autres.

Qu'est devenue l'émotion des premières lignes, l'accord de l'âme et du site ? Ni l'exclamation votive, ni l'histoire d'outre-tombe n'arrêtent la marche sévère de la pensée. Pour ce jeune individualiste, si conscient, si riche de ses puissantes facultés, quel scandale, que le sacrifice des individus ! Et à qui ? à une déité qui a le goût de peindre, et de peindre par masses, à une artiste qui, devant sa toile, fait servir à sa technique, à sa *manière*, les instincts qu'elle nous a donnés. O duperie ! Justement le séminariste lit alors un livre où ce sentiment familier est pris à partie (mais avec quel succès ?) : « Ce grand mot de duperie », écrit M^me^ de Staël dans *L'Allemagne*, « la terreur des enfants du siècle. » Ce mot, que l'on entend malgré soi, réveille une autre image. Ici encore, c'est la « spontanéité » qui nous meut, selon le terme de M. Cousin — le « vouloir-vivre », dira Schopenhauer. Mais Renan ne pousse pas à la révolte. Lui suffit-il de déceler le jeu, d'être *dupe*, mais non *dupé* ? Cette résignation lui coûte : avant de finir, il se tourne vers une conception aristocratique, qui ne le console qu'à demi. Le grand homme reste suspendu comme les autres aux doigts de la montreuse.

S'il y eut donc une impression authentiquement éprouvée devant les tombes, ce fut celle-ci : plus profonde peut-être, plus douloureuse que Renan ne le laisse voir en se rattachant si vite à une théorie de l'humanité. La tête aura fait taire le cœur. Dans cet été de 1845, non, le jeune Breton ne sert plus le Dieu de son enfance. Il est à peu près décidé à quitter l'Église, mais, n'osant s'en ouvrir à sa mère, il attend que les circonstances délient ces liens si difficiles à rompre. S'il demande une explication à Herder, au marquis de Cavour, à un esthétisme impitoyable, c'est précisément qu'il ne croit plus au système dans lequel

il a grandi. Méprisable en tant qu'il passe, a dit Bossuet de l'homme, mais estimable en tant qu'il aboutit à l'éternité. L'élève émancipé de Saint-Sulpice n'a plus d'yeux pour ce couchant qui est une aurore.

Quatre années seulement séparent la rédaction de *l'Avenir* du séjour en Bretagne, mais la gravité des décisions intervenues recule celui-ci dans le passé. Renan a eu le temps de former son nouveau *credo*. Par une série d'absorptions dans des collectivités de plus en plus vastes, toute vie se retrouve au sein de Dieu. Ajoutez à cette foi actuelle la lumière qui dore à distance la scène de Ploubazlanec : le rayon du souvenir, et d'un souvenir nostalgique. Renan n'est plus retourné à Tréguier, cet Adam s'est banni lui-même de son Eden, qui lui est, croit-il, fermé à jamais. Alors toute la poésie de l'heure et du lieu, qui n'avait pu se faire jour dans une âme opprimée, se libère et s'épanche.

Ah ! il n'est plus question de duperie ni de marionnettes ! Si l'on parle encore de Napoléon, c'est pour montrer comment l'homme du peuple, grâce à lui, n'est pas tout à fait sevré de gloire. Si la grande nuit menace, on sait, presque aussi bien que Marie de Magdala, le mot qui la dissipe : « Ils ne sont pas morts, ces obscurs enfants du hameau. » Le ciel, oublié dans la note, luit sur la page de *l'Avenir*. Des deux personnages, celui de 1845 et celui de 1849, le plus fervent n'est pas le premier, qui porte encore la soutane. Ironie et mysticisme : les deux pôles de cette pensée.

Il y a plus d'un quart de siècle, je fis sur les traces de Renan le même « petit voyage à travers ces sentiers pierreux des côtes de Bretagne qui laissent à tous ceux qui les ont foulés de si doux souvenirs ». Voici la note de mon calepin sur Ploubazlanec : « La maisonnette où l'on gardait les reliques subsiste encore. Une eau noire y croupit dans le bénitier. Je n'y ai vu qu'une tête de mort, disposée dans une petite boîte comme celles que décrit Renan. A l'ouverture en forme de cœur c'est l'occiput qui correspond, non les orbites. Au-dessus du cœur, qu'encadrent en bas deux larmes grossièrement représentées, j'ai lu : « Ci-gît le chef d'Yves Floury, âgé de 15 ans, décédé le 8 7bre 1863. Qu'il repose en paix. » — Une rangée d'ormes, et des maisons, parmi lesquelles la mairie, ne permettent plus guère d'apercevoir de là la mer. ».

J'ai relu alors les pages de *L'Avenir*, interfoliées de la note manuscrite qui vient d'être ici commentée. Puis je pris *Pêcheur d'Islande*, car Porz-Even était tout près... Pauvre et chère France, si mutilée à présent, tu es riche encore de lieux où souffle l'esprit !

JEAN POMMIER.

UN ARTICLE INCONNU DE PROUST

MARCEL PROUST ET ROBERT DE MONTESQUIOU

L'article qu'on lira plus loin n'est sans doute pas inconnu, mais il est à coup sûr très peu connu ; et je crois bien faire en le signalant à l'attention des lecteurs de Proust.

Non seulement il ne figure pas dans *Chroniques*, ni dans *Pastiches et Mélanges*, mais on ne le trouve mentionné, sauf erreur, dans aucune des bibliographies proustiennes qui ont paru jusqu'aujourd'hui, même les plus complètes, comme celles que Léon Pierre-Quint et G. da Silva Ramos ont établies, l'un dans son *Marcel Proust* [1], l'autre pour les *Cahiers Marcel Proust* [2].

Il a cependant été publié au moins deux fois, à ma connaissance : d'abord, dans *Les Arts de la Vie*, revue dirigée par Gabriel Mourey, aux éditions Larousse, puis dans *Altesses sérénissimes* [3], où Robert de Montesquiou l'inséra en appendice, à titre d'hommage, d'encens agréable et par lui agréé, entre un article d'Henry Bataille et un article d'André Morel.

Il est en outre mentionné dans la *Correspondance* de Proust avec le comte Robert [4], au culte duquel Marcel Proust se voua dès sa jeunesse, et pendant plusieurs années.

Il en est question dès la lettre XLVII, que les éditeurs ont datée de 1896, et probablement à tort [5]. Elle doit être des tout premiers mois de 1905. Proust y demande à Montesquiou s'il donnerait son approbation à un article dans les *Arts de la Vie*. Le comte la donna. Et Proust l'en remercie dans la lettre CLI.

1. Kra, 1925. Cette bibliographie a été par la suite complétée pour paraître séparément aux éditions des *Cahiers libres*, en 1928.
2. N° 6. *N. R. F.*, 1932.
3. F. Juven, 1907.
4. *La Palatine*, Plon, 1930.
5. Cette erreur ne paraît pas être la seule, et le classement de cette correspondance, qui le plus souvent n'est pas datée, serait à réviser de près. Voir les articles de Vigneron dans la *Revue d'Histoire littéraire* (octobre-décembre 1936) et *Modern Philology* (novembre 1936).

La revue *Les Arts de la Vie* paraissait le 15 de chaque mois, en 1904 et 1905. La collection de la Bibliothèque Nationale s'arrête au mois de septembre 1905. Collaboraient, entre autres, à la revue : Péladan, Frantz Jourdain, Edmond Pilon, Pascal Forthuny, Charles Morice, J.-L. Vaudoyer, Jean Aubry, George Auriol, Henry Bataille, Maurice Beaubourg, Henri Focillon, la comtesse de Noailles et Jean d'Udine.

Proust y avait publié, dans les numéros de mars, avril et mai 1905, sa traduction des *Trésors des Rois*, de Ruskin.

J'ai comparé le texte des *Arts de la Vie* avec celui d'*Altesses Sérénissimes*, et, lorsqu'il y avait divergence, j'ai divisé celui qui me paraissait le meilleur. Dans *Altesses Sérénissimes*, les notes ont été supprimées. Pour le morceau de Montesquiou sur Ingres, je me suis reporté à *Roseaux Pensants*.

En me référant à *Professionnelles Beautés* et à *Roseaux Pensants*, j'ai constaté que presque aucune des citations faites par Proust n'est textuelle. Le plus souvent, comme il l'avoue lui-même à propos de Boulay-Paty, Proust ne se fait pas scrupule d'« arranger » le texte de Montesquiou, fondant « toutes ces beautés en une ».

L'artiste qui fut la victime de la « maestria » et de la « furia » militantes et prédicantes de Montesquiou est le peintre Sargent, dans le numéro des *Arts de la vie* de juin 1905. (*Le pavé rouge. Quelques réflexions sur l'œuvre de M. Sargent*, p. 329-348.)

« L'hôtesse littéraire » sur laquelle se dépensa la verve de Montesquiou, et que Proust ne nomme point, est madame Aubernon.

Les notes qui accompagnent le texte d'*Un professeur de beauté* sont de Marcel Proust.

L'article parut dans le numéro du mois d'août 1905 [1], en tête de la revue. Proust affecta par la suite de le juger « mauvais », et même « détestable », indigne de figurer à côté de la prose du comte, « seule » brique en moelle de sureau « du mur où brille le pavé rouge » [2].

C'est, je crois, l'article le plus important que Proust ait consacré à celui qu'il appelait son « maître et ami ». La *Correspondance* [3] fait allusion à divers articles ou notices dont certains restèrent à l'état de projets.

Car Proust s'avisa d'assez bonne heure qu'il était bien difficile de satisfaire un auteur aisément irritable. Malgré ses assurances et ses protestations, il ne réalisa point son désir d'écrire sur l'ami susceptible une étude plus approfondie. Et le comte lui en tint rigueur.

Voici le texte de cet article. Je le ferai suivre de quelques remarques.

1. T. IV, n° 20.
2. Lettre CLXXVI.
3. Lettres XLI, XLII, XLVII, XLVIII, XLIX, L, LI, LII, LXXXVII, XCVI CXI, CXII, CXLVII, CLV, CLXIX, CLXXVI, CCXXIV.

Un professeur de beauté.

« L'histoire des petits souverains de Fezensac ne serait bonne que pour leurs héritiers, s'ils en avaient », a dit Voltaire dans *L'Ingénu*. Quelque opinion qu'on ait soi-même sur cette opinion de Voltaire, on peut penser que, si le comte Robert de Montesquiou-Fezensac, réussissant, par un artifice qui n'eût certes pas été louable, à dissimuler sa personnalité spirituelle et à réserver son style, à faire vivre en quelque sorte sa merveilleuse intelligence à part et comme incognito, s'était contenté de compulser et de publier — cela ne signifie pas forcément *d'écrire* — une histoire de sa famille, il y a bien une dizaine d'années qu'il aurait son fauteuil à l'Académie française, et tout le monde, excepté lui, peut-être, aurait lieu de s'en féliciter. Les académiciens d'abord, même et surtout aux petits jours, aux jours du dictionnaire, si, comme je le crois, personne aujourd'hui n'est presque au point de M. de Montesquiou sensible au visage, à l'allure, à la gesticulation, aux traditions, aux ridicules, aux préjugés, aux vertus de chaque mot, et n'en connaît mieux l'histoire, ne peut plus sûrement le suivre et le retrouver chez les classiques et chez les modernes, et cela jusqu'à dérouter et essouffler parfois son lecteur moins agile, et qu'il feint, avec une politesse où il entre un peu d'impertinence, de croire aussi savant que lui, tandis que l'autre, qui n'en peut mais, voudrait bien comme M. Jourdain lui dire : « De grâce, monsieur, faites comme si je ne savais pas. » « L'écrivain véritable, a dit Ruskin, doit connaître à fond la généalogie et l'armorial des mots, savoir au juste les fonctions qu'ils ont été appelés à remplir dans la noblesse nationale du vocabulaire, quelles alliances ils ont contractées entre eux, dans quelle mesure ils sont *reçus*, etc. [1] » Personne ne répond mieux que M. de Montesquiou à cette définition. Tous ceux qui l'ont vu s'arrêter et comme se cabrer au moment de prononcer un mot (et de ceux qui jusque-là nous avaient le moins frappé), comme dans l'effarement [2] d'avoir vu tout d'un coup béant l'abîme du passé qui s'entr'ouvre sous ce mot dont l'accoutumance seule nous dissimule les profondeurs, dans le vertige d'y avoir aperçu la grâce native de ce mot, penchée là comme une fleur au bord d'un précipice, tous ceux qui l'ont vu saisir un mot, en montrer toutes les beautés, le goûter, faire presque la grimace à sa saveur spécifique et trop forte, le faire valoir, le répéter, le crier, le psalmodier, le chanter, le faire servir comme un thème à mille étincelantes variations, improvisées, avec une richesse qui étonne l'imagination et déconcerte les efforts de la mémoire pour les retenir, celui-là peut s'imaginer

1. Je ne puis naturellement, dans cet éloge si rapide et dans cet espace si mesuré d'un article, discuter et approfondir cette opinion de Ruskin, que je ne cite qu'au passage et pour faire honneur au maître et à l'ami à qui elle me semble s'appliquer. Mais, dans l'édition que je donnerai prochainement de *Sésame et les Lys*, je dirai toute ma pensée sur cette maxime et sur d'autres analogues.

2. Dans le beau sens qui s'applique aux chevaux de race : « Maîtrisant son cheval qui s'effare » (Hérédia) ; « Un cheval effaré qui hennit dans les cieux » (Hugo) et qu'Hugo a étendu aux poètes : « J'irai, mage effaré. »

quels jours merveilleux seraient avec lui, à l'Académie, les jours de dictionnaire [1].

Mais que dire de ce que seraient les grands jours, les séances de réception, si, comme il est de tradition, ce qu'il y faut et ce qui y charme c'est de la courtoisie, de l'éloquence, de la méchanceté, du goût et de l'esprit. On sait que « recevoir » est — quand il n'est pas occupé à mieux, à réaliser son idéal, à combattre pour lui — une des choses où notre poète excelle, et qu'à accueillir l'arrivant — toujours un peu un « élu » — dans sa demeure qui est fort justement (et, pour parler comme lui, « préventivement ») dénommée celle des Muses, il prodigue des ressources d'esprit et d'éloquence que bien des académiciens seraient fort empêchés de mettre dans leurs discours. Sans doute saurait-il « *recevoir* l'élu » à l'Académie, celui qui a donné de l'hospitalité, — comme de tant d'autres choses d'ailleurs, — une formule pour ainsi dire nouvelle, faite de grâce majestueuse et d'infatigable esprit. « Et pour ce qui est de goût », qui donc pourrait-on citer qui l'eût meilleur pour juger de la valeur d'une œuvre et pénétrer ses secrets jusqu'à en étonner l'auteur ? Et sa compétence s'étend assez loin pour que ce ne soit pas les seuls littérateurs qu'on aimerait l'écouter accueillir dans une Académie, mais les peintres et les musiciens. Je ne pense pas que M. Helleu ni M. Fauré me contrediront. Sans doute, comme, par convenance au genre, Sarah-Bernhardt jouant Assuérus à Saint-Cyr sait oublier les fureurs d'Hermione, M. de Montesquiou, aux discours d'Académie, voilerait d'une décente douceur ses orageuses justices et injustices. Mais enfin « sous la coupole » on aime aussi à ce que le récipiendaire soit parfois houspillé. Et sans aller jusqu'à demander à M. de Montesquiou de s'y servir de sa foudre (peut-être n'y aurait-il pas d'ailleurs tellement besoin de le lui demander pour qu'il le fît), ses confrères s'arrangeraient à ce que ce fût lui qui le plus souvent fût chargé du rôle, traditionnel dans cette arène, de picador, qu'il comprendrait d'ailleurs sans doute d'une façon assez neuve. Certes on voit d'ici avec quelle incomparable et majestueuse légèreté, quelle alerte et noble et cruelle désinvolture, de quelle piaffante, trépidante et caracolante allure, il saurait développer, puis resserrer, autour de la victime élue ou couronnée ses savantes évolutions, l'irritant, la piquant de mille traits variés et sûrs, aux applaudissements d'un public avide, sinon de

1. Ne pourrait-on pas voir comme un définitif article pour un dictionnaire idéal (et je plaindrais ceux qui verraient dans cet éloge une épigramme) dans la récente étude consacrée au ravissant coffret exposé par Mlle Lemaire. Cette étonnante litanie de citations de Montaigne, de Lesage, de Balzac, de Victor Hugo, de Flaubert, où reviennent comme un refrain les deux mots qu'il s'agit de définir et d'illustrer, « boîte » et « coffret », ces exemples à la fois fameux et oubliés destinés à préciser et à glorifier chacun d'eux : « le coffret de Cypsillus déposé dans le temple de Junon à Olympie », « le coffret où Néron offrit sa première barbe à Vénus Génitrix », « le coffret renfermant les archives de France que laissa prendre Philippe VI à Crécy », « le coffret contenant les bijoux de Charles le Téméraire dont s'emparèrent les Suisses à Morat » (j'en passe et des plus significatifs), tout cela n'apporte-t-il pas une contribution précieuse à l'article Boîte et à l'article Coffret ? Ce savoir est d'ailleurs prodigué avec une absence de pédantisme qu'affirme suffisamment le genre du recueil dans lequel il a paru : *Les Modes* (numéro de juin 1905).

sang, du moins d'amour-propre, répandu. Mais tous ceux qui le connaissent sous cet aspect et dans ce rôle, soit pour lui avoir entendu prononcer, soit pour avoir lu des morceaux de ce genre, où sa plume électrisée s'escrime et fait feu de tous côtés, ceux-là savent que toutes les figures de la joute et du tournoi sont réglées par une logique supérieure et minutieuse et, comme une sorte de moralité, comportent souvent une haute leçon de sagesse et d'art. Je n'en veux pour exemple, particulièrement accessible et appréciable aux lecteurs des *Arts de la vie*, que les pages merveilleuses, militantes, mais au fond surtout prédicantes, qu'il y publiait récemment, sur un sujet à vrai dire où (sauf pour des opinions incidentes dont je suis bien fondé à dénoncer l'injustice) je ne saurais me prononcer, ne connaissant pas, pour des raisons de fait et très regrettables, l'œuvre de l'artiste dont il s'agit. Les lecteurs des *Arts de la vie*, j'en suis sûr, « ne sont pas encore revenus » du spectacle qu'ils ont eu ce jour-là et d'avoir vu M. de Montesquiou, avec une dépense de verve qui laissait supposer, et fort exactement, qu'il en gardait le centuple en réserve, de l'avoir vu — avec une maestria et une furia à étourdir sa victime et jusqu'aux spectateurs trop rapprochés — porter ses coups, couvrir dans le même temps d'une éclatante peinture tout le grand espace qu'il s'était réservé, corriger vingt portraits, repeindre dix tableaux, ici redessiner un bras, là allonger une main, plus loin changer un fauteuil de place, et finalement jeter tout le mobilier par la croisée, partout mettre sa couleur sur celle du maître peintre, devenu, sans avoir eu le temps de protester, son écolier ; — et prodiguer avec une éloquence, une intelligence, une logique, un esprit qui ne sont qu'à lui, des conseils et des leçons que certes l'artiste ne lui demandait pas, qui sont peut-être injustes ou inexacts adressés à lui, mais qui resteront malgré cela justes et vrais, d'une vérité plus haute et d'une éternelle justice, en ce qu'ils prêchent, à propos d'un nom qui n'était peut-être pas celui qu'il fallait, je n'en puis rien dire, le bon, le nécessaire sermon sur le faux beau et sur le faux grand art, avec cet air — et ce grand air — d'extraordinaire dignité évangélique de qui a conscience de séparer le bon grain de l'ivraie — et qui à vrai dire est plus que distinctif, est unique en ce vrai fils des croisés, qui, sur le cimier doré du gentilhomme, à côté de la plume de fer dont vous savez la beauté, a mis la coquille du pèlerin du vrai, du missionnaire et du pur religieux de la Beauté. Dieu sait qu'on ne peut dire de lui comme Louis XIV du Bernin : « Il ne trouve pas beaucoup de choses à admirer. » Personne n'admire plus que lui, parce que personne ne discerne la beauté d'un œil plus sûr et plus ravi. Et je crois bien, pour revenir à l'Académie, — et la quitter, — que le public spécial de ses jours de « réceptions » serait déçu dans sa malveillance en l'entendant plus souvent prononcer d'enthousiastes « éloges » que pulvériser tel ou tel, au cours des péripéties et des « incidents » de ces séances passionnées, pour la plus grande gloire de la poésie et des lettres. Tout cela pourtant n'est pas à regretter. D'abord parce que tout cela viendra. Ensuite parce que l'Académie, dont on aurait grand tort de médire, et qui en somme

réunit aujourd'hui ou achèvera de réunir demain la plupart de nos grands écrivains [1] et compte, peut-être, plus d'hommes supérieurs qu'aucune autre assemblée humaine, ne doit pas venir trop tôt à ces talents militants qui alimentent tout leur feu et jettent toute leur flamme dans la prédication et dans la lutte, qui ont besoin de se battre, fût-ce contre des moulins à vent, de battre en tous sens le pays, de ces natures effrénées et belliqueuses, excellentes aux avant-postes et à qui il faut souhaiter que la position d'« inactivité », tant de grâce qu'ils y puissent déployer, soit offerte le plus tard possible, pour qu'ils restent plus longtemps chefs d'un détachement qui est une élite, hors cadres, plus libres de leur procédé et de leur mouvement.

***

Ces réflexions me venaient à l'esprit en lisant le dernier livre de M. de Montesquiou, que selon un goût et un talent d'intituler qu'il a en propre il appelle d'un nom singulier dont il force aussitôt et étend l'image à un genre d'objets qui n'y ressortissaient pas, de façon qu'en les désignant elle reste, si agrandie que soit son application, excessivement frappante et précise. Hier, c'étaient les « Autels privilégiés », mot qui signifie, au propre, autel où l'on peut célébrer la messe des morts en un temps où cela est défendu de le faire aux autres autels. Aujourd'hui, c'est « Professionnelles Beautés ». *Autels privilégiés*, *Professionnelles Beautés* et *Roseaux pensants*, voilà trois livres de critique d'art comme il n'y en a pas d'équivalents, et l'on peut dire bien peu d'égaux, en France. Certes, la grande œuvre de Ruskin, par le génie moral, par la grande puissance d'inspiration du cœur et de poésie, par l'unité du plan en quelque façon divin de cette sorte de discours sur la Beauté Universelle, est une bien plus grande œuvre et bien supérieure à ces trois livres de M. de Montesquiou. Mais peut-on demander à cette suite de courts essais de ressembler à un ouvrage immense qui poursuit, à travers cinquante volumes, un même et transcendant dessein ? Encore faut-il avouer qu'il y a peut-être plus de vérité de jugement artistique, de justesse de goût dans chacun

1. On sait que l'élection immédiate (et nécessaire) de Barrès est assurée. Une jeune revue fort intéressante, qui vient de se fonder sous l'ingénieuse direction de M. Paul Fort, et qu'on ne saurait trop priser et recommander : *Vers et Prose*, nous cause une grande joie en annonçant que l'élection de notre grand et cher Henri de Régnier, cet écrivain puissant et délicieux, est prochaine. Notre plaisir sera plus complet encore si un troisième fauteuil est réservé à un philosophe, à un artiste auquel nous avons déjà eu et aurons prochainement l'occasion d'exprimer notre admiration profonde, M. Maurice Maeterlinck. Quant à savoir si un grand écrivain doit ou non désirer entrer à l'Académie, la question doit être tranchée par chacun en particulier, suivant ses préférences et décisions personnelles. Il ne peut y avoir de règle. Le fait que Flaubert n'ait pas voulu être de l'Académie ne suffit pas à sacrer grand écrivain tout contempteur de l'Académie, pas plus que, malgré l'exemple inverse de Victor Hugo, un poète n'est grandi d'être académicien. Les « commandements » spirituels les plus absolus et les plus minutieux doivent, sur ce point, rester muets et s'en remettre à la volonté et à la complexion de chacun. C'est affaire d'hygiène individuelle.

de ces courts essais que dans les grands livres de Ruskin. Or, au strict point de vue de la critique d'art, un juste sentiment des œuvres, une exacte appréciation des valeurs, importe peut-être plus que les plus belles considérations. A peu près aucun des jugements artistiques de Ruskin, au moins sur ses contemporains, ne paraît devoir subsister. Enthousiasme pour les Préraphaélites, pour Meissonier, mépris pour Whistler. Et pourtant c'est le jugement sur les contemporains qui importe chez un critique. « Tout le monde est fort, a dit Sainte-Beuve, à prononcer sur Racine et Bossuet. Mais la sagacité du juge, la perspicacité du critique, se prouve surtout sur des œuvres neuves, non encore essayées du public. Juger à première vue, deviner, devancer, voilà le don critique. Combien peu le possèdent. »

Or ce ne sera certainement pas un des moindres titres de M. de Montesquiou d'avoir singulièrement devancé le goût de sa génération et de celle qui l'a précédée, de l'avoir averti, formé et excité, de l'avoir mis sur la piste de beautés nouvelles, *qui furent toujours des beautés réelles*. Jamais les plus séduisantes couleurs de la nouveauté qui ressemble au vrai beau ne l'abusèrent. Jamais il ne fut dupe de cette illusion d'optique qui colore à nos yeux des reflets d'un talent nouveau les simples efforts qui l'avoisinent et sont par eux-mêmes assez incolores. Les vrais talents sont comme les étoiles. Leur lumière met si longtemps à venir jusqu'à nous que, quand nous pouvons enfin la distinguer, l'astre est déjà depuis longtemps éteint. Grâce à ses merveilleux télescopes spirituels, M. de Montesquiou distingua toujours, à leur naissance, les talents-étoiles. Et la lointaine portée de sa vue n'en diminue pas la précision : il ne salua jamais étoiles les planètes qui les avoisinent et tirent des étoiles et non d'elles-mêmes leur lumière. Mais ces étoiles, avec quelle joie, quelle vénération de roi-mage et quelle ferveur d'apôtre, il marcha vers elles, les adora, les fit voir de leurs yeux à ceux qui en possèdent et les fit voir aux autres avec cet œil de la foi qu'est le snobisme. La beauté encore incomprise qu'il aima avant les autres, il l'a enseignée, l'a prêchée infatigablement et souvent dans le désert[1].

Tous ces essais que nous lisons aujourd'hui prennent, en dehors de leur valeur littéraire intrinsèque, dont nous allons parler tout à l'heure, une valeur en quelque sorte humaine qui sera pour eux, plus tard, une grande garantie de durée, et qui leur vient d'avoir été vraiment vécus, réchauffés d'un amour qui leur a donné la vie, et infatigablement professés. Ce ne sont pas pourtant comme les leçons d'un Villemain infiniment supérieur. D'abord le public était supérieur aussi, c'était une petite

1. On sait que ce discernement, cette prévision de la beauté nouvelle, M. de Montesquiou l'a étendu jusqu'aux diverses industries d'art. Son nom est inséparable, par exemple, des noms de Gallé, de Lalique. Et toujours avec un éclectisme qui lui fit admirer et honorer les talents les plus opposés à ce qu'il semble qu'en apparence il aurait dû uniquement aimer (par exemple, qui ne se souvient de la statue, et de l'autel privilégié qu'il dressa à M^me^ Valmore ? La servante de M^me^ Valmore a confié à M. de Montesquiou le soin d'entretenir sa tombe. Mais il avait déjà relevé et rajeuni, sur cette tombe, « l'arbre de grandeur »).

élite catéchisée avec une ferveur, une dépense de force spirituelle, nerveuse, sensible, physique vraiment uniques, élite qui pourra témoigner hautement pour ce maître, car elle est composée des hommes supérieurs de demain. Mais M. de Montesquiou ne s'est pas contenté de conserver des allocutions refroidies et de publier des cours. Chacun de ses essais écrits est une création originale, entièrement différente de son enseignement oral, longuement méditée, qui est loin de n'avoir qu'une valeur de transcription, qui a été pensée, « écrite », et avec quelle merveilleuse richesse, quelle force et quelle originalité. Quels dons particuliers, infiniment rares et précieux, ont été nécessaires pour cela, c'est ce que nous allons, pour finir, examiner brièvement.

***

Un de ces dons, qui est merveilleux pour un critique d'art et qui pourtant peut devenir dangereux [1], est un don que Ruskin a possédé au plus haut degré, et je serais bien embarrassé d'avoir à citer d'autres noms que le sien et celui de M. de Montesquiou. Ce don consiste d'abord à voir distinctement là où les autres ne voient qu'indistinctement. Voir et savoir. M. de Montesquiou entre avec nous dans une cour plantée d'arbres. « Ce sont, dit M. de Montesquiou, des arbres de Zachée, ceux-là même sur lesquels monta ce petit homme avisé pour voir passer de plus près le Sauveur » (*Professionnelles Beautés*, page 17). Vous entrez au salon. Belles fleurs dans les jardinières. « Ces amarantes, dit M. de Montesquiou (*Ibidem*, 228), signifient en langage floral, etc. », et il cite gracieusement Molière et Boulay-Paty [2]. On apporte des poires. « Ce sont des poires bon chrétien, dit M. de Montesquiou, celles que M. Thibaudier envoie à Mme d'Escarbagnas et qu'elle prend en disant : « Voilà du bon chrétien qui est fort beau. » Le maître de la maison entre, en un pantalon gris que M. de Montesquiou déclare balzacien. Vous hasardez : « Celui de Lucien de Rubempré ? » — « En aucune façon, proteste M. de Montesquiou, celui de Pierre Grassou, qui était « avantageux », ou plutôt encore celui de Sixte du Châtelet, qui était prétentieusement provincial » (*Roseaux pensants*, page 40 [3]). Une invitée avance la pointe de son soulier et M. de Montesquiou remarque que c'est le geste même de Mme Hulot auprès de Crevel, avance si pudique qu'il ne la comprit pas. Vous allez au Louvre et, devant un Pisanello, M. de Montesquiou vous montre, dans le fond du portrait, des fleurs que vous n'eussiez peut-être pas remarquées. Que dis-je, des fleurs ? C'est là une généralité dont nos perceptions confuses sont bien obligées de se contenter. M. de Montesquiou vous a

1. Il m'est impossible d'expliquer ici pourquoi. J'ai d'ailleurs trop longuement insisté sur ses dangers dans la préface de la *Bible d'Amiens*, pour ne pas parler ici plutôt de ses vertus, qui, en somme, l'emportent sur eux.

2. J'avoue que Boulay-Paty est ici ajouté par moi, après avoir lu, dans Sainte-Beuve, ses beaux vers sur l'amarante.

3. Çà et là, sur Balzac, voir, plus curieusement encore, *Professionnelles Beautés*, p. 298, 299 et 300 (*César Birotteau*) et 300 (*La Vieille Fille*).

déjà nommé l'ancolie et fait remarquer avec quelle vérité elle est peinte. C'est ainsi que Ruskin, dans la représentation florale la plus vague, la plus simplifiée d'une enluminure de manuscrit du XIII^e siècle, nomme immédiatement l'épine rose et la *Polygala alpina*, qu'il pouvait distinguer dans un des tableaux de Collins un superbe *Alisma plantago*, et, dans le *Berger mercenaire* de Hunt un nom moins exact géranium que M. de la Sizeranne (*La peinture anglaise contemporaine*, page 262) nous dit, d'après M. Chesneau, être un géranium *Robertianum* et qui ne pouvait en effet être plus heureusement surnommé. Devant un admirable Benozzo Gozzoli, *les Anges quittant Abraham*, Ruskin fait remarquer que ce qui est bien joli c'est qu'il y ait un ange d'un côté et deux anges de l'autre, car, en effet, dit-il, « rappelez-vous que l'écriture dit qu'il y eut trois anges auprès d'Abraham, mais deux seulement s'en allèrent vers Loth, et le troisième s'en alla d'un autre côté ». Et sans doute c'est Ruskin qui écrit cela, mais sans s'en douter il écrivait à ce moment-là comme devait parler cinquante ans plus tard (sans se douter davantage de la ressemblance) M. de Montesquiou. Mais revenons auprès de ce dernier, que nous avons laissé devant le portrait de la princesse d'Este. Nous le retrouvons devant un portrait de Bruyas et il remarque (*Professionnelles Beautés*, page 209) « le transfert à l'index de la main gauche d'une bague chevalière apparemment trop large pour l'annulaire ». Quand on sait ainsi tout voir, tout distinguer et tout nommer, on possède déjà un privilège inappréciable, pour tout décrire. Partout on notera la nuance juste : « un insaisissable ton d'*althæ* » (*Professionnelles Beautés*, page 130), « les œillets rouges d'un Porbus n'y sont pas fanés par le velours capucine de M^me de Senones » (*Ibid.*, page 205), « le rouge et le noir d'un Méphisto, le rouge et le noir d'un vase étrusque, la tache vermillon d'un bouchon de ligne, ou de ce haillon rouge dont Corot a piqueté le vert gris d'un brumeux paysage »[1] (toute cette dernière phrase rien que pour préciser la qualité du rouge dans l'aile d'un papillon, le *Pyraméis atalanta*). Quand on est avec cela un étonnant écrivain, on arrive à égaler l'œuvre qu'on décrit : « Peintures et pastels, je possède sept panneaux d'hortensias jardinés par Helleu, et dont les corymbes glauques ou *blondissants mirent en des plateaux d'argent comme des bouquets de turquoises mortes.* » Ce qu'il y a de plus délicieux, de plus insaisissable, et de plus indescriptible, semble-t-il, dans l'art du peintre, est ici égalé. M. de Montesquiou ne nous dit pas si ces panneaux lui furent offerts en présent par Helleu. Si oui, nous leur appliquerions volontiers, en la changeant légèrement et en l'exaltant un peu, la phrase de Sainte-Beuve sur Goncourt : « Heureux qui voit

1. Comparez encore (*Autels privilégiés*, p. 265 et 266) : « Les deux écharpes de cachemire des Indes rouge, de ce rouge de géranium foncé qu'affectionnait Moreau, sont aussi celles qu'aimait Ingres, qui en drapa M^mes Rivière et Devançay, et que Prudhon a enroulées autour de sa Joséphine. Les robes sont d'une souple gaze rayée (peut-être un barège) de coton chaud, que le siècle de Louis XIV appelait « couleur cheveux », et que la chevelure de Marie-Antoinette fit ensuite, en s'éclaircissant, qualifier cheveux de la reine. C'est une sorte d'amadou diaphane. Un douloureux bracelet est tressé d'une natte pareille à celle qui couronne la pleureuse d'*Orphée* de Gustave Moreau. »

payer sa magnificence d'une louange sans prix. » Et quel sentiment des reflets dans cette phrase : « Le modèle dont la rose chevelure a fait se dorer de son reflet tant de miroirs de cuivre. » Mais il n'y a pas une phrase qui ne serait à citer. Chacune contient des curiosités — naturelles et factices — des beautés — une intuition — une expérience. Il n'y a peut-être pas dans ce livre de 313 pages une seule phrase insignifiante et de remplissage. L'auteur a tant à dire qu'il ne perdrait pas deux mots pour ne rien dire, et dans sa hâte féconde, pressé de déposer son germe, il n'a pas la patience ou la frivolité de s'attarder aux détails biographiques [1]. Il brûle la première étape et la laisse à remplir à ceux qui n'iront pas plus loin.

Sans doute une vision aussi extraordinairement minutieuse du détail caractéristique et précis exigeait — et a trouvé — un vocabulaire infiniment varié, fournissant à toute minute le mot technique, le terme juste qui est souvent le terme rare. En réalité, quand nous relisons aujourd'hui attentivement certaines des pièces qui nous paraissent les plus classiques, nous voyons, à les regarder de près, de combien de précision de détails parfois gênants à notre ignorance est faite leur beauté de loin si vague et si générale. Nous ouvrons la célèbre pièce : *A l'Arc de Triomphe*, et nous sommes arrêtés par un abaque, par un attique, un chevet, un claveau, etc. Nous ouvrons le *Capitaine Fracasse*, de Théophile Gautier, et dès les premières pages plus de vingt termes, inconnus de nous, nous surprennent. Et on peut peut-être soutenir que pour certains livres ces mots exacts sont comme les clous précieux qui fixent immuablement la trame du style et lui interdisent ce flottement qui ne résiste pas à l'outrage du temps. Ce qui parut singulier à cette époque, ne paraît plus aujourd'hui que singulièrement approprié. Notre auteur exige le même genre d'effort. Il est certain que, parfois, un terme peu usité aussi nous arrête. L'érudition de l'auteur fait que toute chose évoque pour lui des souvenirs que nous n'avons pas tous aussi soigneusement rangés dans nos mémoires. « Un seul rosier, aux roses de face, de revers de profil (il s'agit d'une broderie) qui fait penser au rosier d'Hildesheim, planté par saint Bernard, au miracle de sainte Élisabeth, au rosaire de saint Dominique. » « Elle voulut (il s'agit d'une hôtesse littéraire) associer Pétrone à Hugo, Quasimodo à Trimalcion, Borluut à Apicius, réconcilier les maîtres-queux avec les maîtres sonneurs. Elle rêva d'être un bas bleu qui serait un cordon bleu, de marier le bouquet de persil et le bouquet à Chloris, d'assembler les lauriers d'Apollon avec le laurier-sauce. Et elle fut la Julie d'Étanges du pot-au-feu, la Sablière du fritot et du fricot, la Geoffrin et la du Deffand des fricassées... faisant jaillir une Hippocrène, un Raphidim de bons mot. » On est emporté dans ce tourbillon où parfois l'on n'aurait voulu s'aventurer qu'avec son dictionnaire. Mais, je le répète, on est souvent plus déconcerté encore par les mots qu'emploie

1. « Certains esprits s'accommodent de ces faits... Je les abandonne à leur aptitude. Je n'exprime que ce qui me passionne. La sécheresse que m'offre la biographie, je la repousse », etc. (*Professionnelles Beautés*, p. 89.)

Théophile Gautier. Chez M. de Montesquiou, d'ailleurs, comme chez lui, le terme rare est toujours un terme excellent, choisi dans les meilleurs « milieux » littéraires du XVI^e^, du XVII^e^ ou du XVIII^e^ siècle, et dans ce livre de *Professionnelles Beautés* où il y a pourtant tant de choses difficiles à désigner et à différencier, je ne crois pas qu'il y ait moitié autant de mots rares que dans le premier volume du *Capitaine Fracasse.*

Il est d'ailleurs à noter que, si M. de Montesquiou sait tout de la peinture, en revanche, dès qu'il écrit, il n'est plus qu'un écrivain. Vous ne trouverez jamais chez lui le moindre de ces « glacis », de ces « empâtements », de tous ces termes d'atelier qui restent comme une petite tache sur les plus merveilleuses descriptions de nature de Goncourt ? Et pourtant M. de Montesquiou n'est jamais abstrait, ce qui arrive trop souvent à un autre critique d'art, et en cela inférieur à notre avis, Fromentin. Sans doute, Fromentin restera au fond de ses livres de critique d'art une des plus charmantes figures qu'on puisse aimer, qu'on doit aimer, puisque l'admirer on ne le peut toujours entièrement, et que sa faiblesse, ses défauts charmants, l'insuccès de son noble et mélancolique effort, du fond de l'ombre que l'indécision de sa facture épaissit sur ses traits peu distincts, semblent implorer et éveillent si naturellement la sympathie des générations. Mais est-ce le méconnaître et cela empêche-t-il de lui rendre toute son avance sur d'autres terrains que de confesser qu'il sut rarement dans ses livres, malgré tout son luxe d'explications fines, de raisonnements profonds, de touches techniques, nous faire voir un tableau comme tout à l'heure nous « voyions » ce pastel d'Helleu, comme ailleurs nous sont magnifiquement montrées les *Deux sœurs* de Chassériau.

Cet esprit qui excelle à fixer le reflet d'une nuance et la singularité d'un contour ne se plaît à cela que de passage et dans la mesure où cela est utile à ce qu'il prétend prouver. Car il est avant tout philosophique et il n'a pas écrit une page qui ne soit mouvementée et émouvante, d'être en marche vers une démonstration. Les conclusions toujours neuves et souvent profondes où il arrive, si elles ne paraissent pas plus considérables aux esprits superficiels, c'est qu'au lieu de les exprimer sous une forme abstraite, il veut leur donner une apparence plastique et piquante. Mais qu'on ne s'y trompe pas, et ce dernier trait l'achève et lui décerne la couronne. Ce n'est pas seulement comme l'appelait plaisamment un grand peintre « le seul critique d'art qui s'y soit jamais connu en peinture », c'est encore un vrai philosophe de l'art, celui qui terminait son étude sur Ingres par cette page superbe, nouvelle et définitive.

Ingres-Œdipe, le voilà, faible et fort, doux et irrité, savant et inculte. Il crée autour de lui l'air raréfié, l'atmosphère d'altitude et l'irrespirable milieu où le modèle et le spectateur sentent qu'ils se pétrifient. Entendez-le s'écrier : « Il est beau de noircir les paupières des vieillards... il est beau de décolorer les paupières des femmes. » Traduisez son propre visage d'Olympien au front bas, habité et intérieurement heurté par l'emprisonnement, là, de son aigle. Sur ses lèvres un *Quos ego*, à l'adresse de ceux qu'il se retient de nommer, mais qu'il désigne ainsi : les grands *machinistes*. Un artifice des poèmes orientaux consiste à employer le pluriel lorsque l'on parle de l'amoureux, comme pour l'amplifier, le grandir.

Ingres fait de même, parlant de l'ennemi : « Ils veulent, ils nous opposent... » Mais ce n'est ni Rubens, ni Van Dyck, ni Rembrand, ni Murillo, ni même Géricault... C'est un seul, l'innommable ! Le bien nommé selon la loi de Balzac, n'est-ce pas lui, désigné de ce nom à la sonorité nasillarde et griffue, pincée et rapace, et dont la rime est avaricieuse. Ingres un prophète encore : Moïse de l'art contemplant de loin la Terre promise des couleurs et des reflets ; Jonas plein d'imprécations et de prédictions ruineuses. Un autocrate inouï non content de la magnifique vérité qu'il lui fut donné de formuler et qui exige impérieusement de régir tout l'art. Et pourtant tel est le secret de sa force et de sa beauté. C'est la forme stricte du sonnet infligeant au rêve contraint une attitude plus rare. C'est la culture japonaise étirant, repliant ses rameaux selon des courbes plus exquises. C'est l'eau transformée en gerbes et en jets par une puissante hydraulique, et qui fournira cette belle similitude au grand Dominique : « La lumière est comme l'eau, elle se fait bon gré mal gré sa place, et prend à l'instant son niveau. »

Ingres s'est égalé au créateur, non comme un Pygmalion s'en remettant à l'amour du soin de vivifier sa Galathée, mais comme un Deucalion qui se fie à son orgueil du vouloir d'humaniser les pierres. Mais les pierres attendent en vain, en leurs attitudes rigides ; en leurs frigides veines, le sang des cornalines circule, seul, et la violette de la mort bleuit sur leurs lèvres d'améthystes. Punition d'avoir voulu exister sans la vie. Biblique châtiment pour un crime mythologique. L'autre, l'ennemi, le rival innommé, a, fui, vraiment dérobe la flamme, afin d'en vivifier sa création toute brûlante de feu et de pourpre, d'étoffes d'or, de bijoux ardents, de crinières de lions et de chevelures de femmes. Le bûcher de Sardanapale en flamboie, Ingres le voit et en rougit, et l'*Incendie du Bourg* qu'il admirait ne lui cause pas tant d'envie. Or, sa muse, pour l'avoir contemplé, se change en sel — que dis-je? — en ivoire. Et lui-même, autre Prométhée, expie un étrange forfait, éternellement enchaîné au rocher de son Angélique, et pour avoir volé — le *froid* [1].

MARCEL PROUST.

Ernest Raynaud, *En marge de la mêlée symboliste* [2], a marqué ce que Marcel Proust dut à Robert de Montesquiou.

Les lettres écrites par Proust au comte Robert nous engagent par ailleurs à penser que le pittoresque seigneur lui a servi de modèle — entre autres, à l'occasion — pour composer son baron de Charlus.

En particulier, l'admirable scène de violence que joue le baron au narrateur [3] contient plusieurs formules, empruntées au dogmatique Montesquiou, notamment : « l'épreuve que le seul homme éminent de notre monde [4] appelle avec esprit l'épreuve de la trop grande amabilité... [5], la seule qui puisse séparer le bon grain de l'ivraie », le *nunc erudimini* [6], et l'axiome : « un propos répété est rarement vrai »[7].

Mais ce n'est point par hasard que ces formules typiques du comte Robert ont été placées par le romancier dans la bouche du

1. *Roseaux pensants*, p. 49, 50 et 51.
2. *Mercure de France*, 1936.
3. *Le Côté de Guermantes*, II, p. 215-225.
4. Le comte Robert se reconnut sans hésiter (*Lettre* CCXLVIII).
5. *Le Côté de Guermantes*, II, p. 217, et *Lettres* XXIX et CCXLVIII.
6. *Ibid.*, p. 220 et *Lettre* CCXXVII.
7. *Ibid.*, p. 220 et *Lettre* XXIII : « Un mot répété n'est jamai vrai. »

baron de Charlus. C'est par l'exigence même de la vérité. La ressemblance des caractères et des situations imposait à Proust la ressemblance du ton.

Au début de ses relations affectueuses avec ce Marcel Proust, que Barrès appelait « notre jeune homme », le comte Robert crut avoir à se plaindre de son jeune ami [1], qui dut s'employer, vainement, à plusieurs reprises, et jusqu'à la veille de sa mort, à se disculper. La situation dans laquelle, au cours de cette scène culminante dont nous parlions, se trouve le narrateur en face du baron est donc celle-là même où vécut Marcel Proust [2]. Et le baron s'adresse au jeune homme avec « l'extraordinaire dignité évangélique de qui a conscience de séparer le bon grain de l'ivraie » : « Comme, dans les *Lances* de Vélasquez..., etc. » Proust fait parler le baron dans son roman comme il fait parler le comte dans son article de 1905. Et les *Mémoires* de Montesquiou [3] sont tout entiers du même style.

Quand il lut le roman de Proust, le comte de Montesquiou ne s'y reconnut point. Il vit surtout, dans le personnage de Charlus, du Vautrin, non sans quelque raison. Et Proust se hâta de lui proposer d'autres clés [4].

Sans doute, les personnages du roman de Proust sont « trop vivants pour qu'on les puisse soupçonner d'être vécus » [5], et Charlus, comme la plupart des autres créations du romancier, contient beaucoup plus d'humanité diverse que s'il l'avait « limité à la ressemblance de M. D... » ou du comte Robert.

L'article de 1905 permet cependant d'apporter de nouveaux arguments à ceux qui voient dans Montesquiou la clé la plus fréquente du baron de Charlus.

Dans le vivant et malin portrait que Proust y trace du comte Robert — portrait antérieur à celui qui figure dans *Pastiches et Mélanges*, sous le couvert de Saint-Simon [6] — on trouve deux épisodes que Proust a repris dans son roman.

Au restaurant de Saint-Mars-le-Vêtu, dînant avec Morel, Charlus lui dit impérieusement : « Demandez au maître d'hôtel s'il a du bon chrétien. — Du bon chrétien ? Je ne comprends pas. — Vous voyez bien que nous sommes au dessert. C'est une poire. Soyez sûr que Mme de Cambremer en a chez elle, car la comtesse

1. On avait rapporté à Montesquiou que Proust faisait de lui des « imitations ».
2. Et où se trouva aussi J. E. Blanche. *Revue de Paris*, juin 1948, p. 48 et 48.
3. Émile-Paul, 3 vol. 1923.
4. *Lettre* CCXLVII.
5. Proust dit cela des personnages de Montesquiou, mais la formule s'applique beaucoup mieux aux siens.
6. *Pastiches et Mélanges. L'Affaire Lemoine*, IX, *Dans les Mémoires de Saint-Simon.*

d'Escarbagnas qu'elle est, en avait. M. Thibaudier lui en envoie, et elle dit : « Voilà du bon chrétien qui est fort beau. [1] »

Toujours dans *Sodome et Gomorrhe*, en causant avec les habitués du « tacot » qui emmène à la gare de Doville-Féterne les invités de la « patronne », le baron de Charlus les étonne par la connaissance précise qu'il a des personnages de Balzac : « Vous avez justement ce soir la toilette de la princesse de Cadignan, dit-il à Albertine qu'il croit tout en gris. Pas la première, celle du dîner, mais la seconde... D'ailleurs vous n'avez pas les mêmes raisons que Mme de Cadignan de vouloir paraître détachée de la vie, car c'était l'idée qu'elle voulait inculquer à d'Arthez par cette toilette grise. [2] » La connaissance que le baron possède de Balzac se manifeste d'ailleurs en maint endroit du livre de Proust.

Mais Charlus ne se borne pas, comme Robert de Montesquiou, à citer Molière et Balzac. On sait, d'autre part, combien il est doué en musique, qu'il accompagne au piano, avec le style le plus pur, le premier mouvement de la *Sonate pour piano et violon*, de Fauré, et qu'il donne à Morel les plus suggestifs conseils d'interprétation. Or Montesquiou protégeait et produisait un pianiste, à lui présenté d'ailleurs par Marcel Proust, comme à Charlus le violoniste Morel. Il était ami de Fauré, et, dans son article de 1905, Proust invoque le témoignage de ce maître pour insinuer que le comte Robert ne serait pas plus déplacé dans la section de musique de l'Académie des Beaux-Arts qu'à l'Académie française.

Ce ne sont pas seulement ces épisodes, destinés à illustrer l'étendue de leurs connaissances, leur vaste lecture, leur goût pour la précision et la variété de leurs dons, qui nous permettent de reconnaître Robert de Montesquiou dans Palamède de Charlus. Le portrait d'ensemble que Proust a tracé de Montesquiou dans son article, et celui de Charlus tel qu'il se dégage de son livre, coïncident assez exactement.

L'éloge que le jeune Proust décernait à son modèle, en le qualifiant : *Un professeur de beauté*, convient parfaitement au baron, et résume un de ses côtés les plus sympathiques. Le comte et le baron possèdent en commun le sens de la grandeur, l'amour du beau, un vocabulaire précis, la science de « recevoir », le culte des autels privilégiés, et le goût de l'excommunication majeure. Ils prononcent en prophètes et se présentent en justiciers. Il leur plaît de dresser des autels, de mettre en valeur le talent et le génie, d'organiser des réceptions fastueuses, des fêtes uniques par la qualité, et de frapper

1. Cf. l'article reproduit ci-dessus.
2. Cf. l'article reproduit ci-dessus.

les indignes d'exclusive. Le dithyrambe et l'éreintement leur sont agréables et familiers.

La définition de Montesquiou... « de la courtoisie, de l'éloquence, de la méchanceté, du goût et de l'esprit », s'applique à merveille au baron de Charlus. Et quand Proust, évoquant sa manière, compare Montesquiou à un « picador » et conclut : « Certes, on voit d'ici avec quelle incomparable et majestueuse légèreté, quelle alerte, et noble, et cruelle désinvolture, de quelle piaffante, trépidante, trépignante et caracolante allure, il saurait développer, puis resserrer autour de la victime élue ou couronnée ses savantes évolutions, l'irritant, la piquant de mille traits variés et sûrs », on pense invinciblement à la « manière » de Charlus, peut-être cependant plus rapide et plus décisive, se perdant moins dans les fioritures et le manège préliminaire.

Il n'est donc pas douteux que le personnage de Charlus, la plus ample des créations de Proust, doit quelque chose à la connaissance qu'avait Marcel Proust du comte Robert de Montesquiou [1]. L'article des *Arts de la Vie* fournit de nouvelles raisons de le penser. L'art de Proust a « résumé » le comte, en l'incarnant dans le baron, avec une verve étourdissante [2].

LÉON GUICHARD.

1. Voir la *Préface* de Lucien Daudet aux *Lettres* de Marcel Proust *à M^me C...*, p. 12, J.-B. Janin, 1946.

2. Tout Charlus d'ailleurs ne vient pas de Montesquiou, évidemment. On peut essayer d'autres clés. Je l'ai fait dans un appendice de mon *Introduction à la lecture de Proust*, à paraître aux Éditions Charlot.

COMPTES RENDUS

RAYMOND LEBÈGUE : **La Tragédie fançaise de la Renaissance**, 1 vol. in-8°, 94 pages, 2 illustr., Bruxelles, Office de Publicité, Collection Lebègue, 1944.

Depuis un certain temps l'intérêt pour le théâtre de la Renaissance est devenu plus grand. Les livres d'Abel Lefranc et de madame de Longworth Chambrun, aux conclusions diamétralement opposées, la traduction de *Hamlet* par André Gide que jouent Jean-Louis Barrault et sa troupe, l'ouvrage tout récent de M. Paul Van Tieghem étudiant Shakespeare sur le Continent disent toute la curiosité qu'on témoigne au dramaturge élisabéthain. Mais notre tragédie de la Renaissance n'est pas abandonnée pour cela. M. Gustave Cohen a fait jouer par ses étudiants *les Juives* de Robert Garnier. M. Verdun Saulnier a publié une excellente édition du *Théâtre profane* de Marguerite de Navarre, et voici que le meilleur spécialiste du théâtre du XVI^e^ siècle, M. Raymond Lebègue, vient de condenser, en un petit volume d'une centaine de pages publié à Bruxelles, le fruit de ses recherches et de ses travaux à l'usage des étudiants et du grand public lettré. M. Lebègue avait donné il y a vingt ans environ une remarquable thèse sur la tragédie religieuse de la Renaissance ; son livre d'aujourd'hui : *La Tragédie française de la Renaissance* est de la même veine, et de la même qualité. Les portraits de Jean de la Taille et de Robert Garnier placés en tête de l'étude nous en indiquent les deux plus grands noms, mais pour y parvenir que de chemin à parcourir ! M. Lebègue nous montre précisément quels sont les genres traditionnels en France au début du XVI^e^ siècle. Jamais on n'a joué plus de *mystères*. « La foule, nous dit l'auteur, ne se lassait jamais de contempler prodiges, tours de magie, supplices, batailles, cortèges chamarrés et diableries tapageuses, et d'entendre les chants, les orgues et les trompettes, les lazzis du Fou, les coq à l'âne du *démoniacle* et du *sourdaud*, les injures forcenées de Lucifer. » Mais ce mystère se figeait et se stéréotypait. Le goût de l'élite évoluant, on se tourna vers les tragédies de Sénèque et les comédies latines. D'autre part, les progrès du protestantisme, ou plus exactement de l'Évangélisme firent davantage lire la Bible, qui devint une source d'inspiration dramatique. A cela s'ajoutera la connaissance de la tragédie grecque, répandue par des traductions latines. Ainsi naquit la tragédie de la Renaissance. La première fut l'*Abraham sacrifiant* du protestant Théodore de Bèze, et son coreligionnaire. Des Masures consacre bientôt trois *tragédies saintes* à David. Toutefois le premier grand succès du siècle fut la *Cléopâtre* de Jodelle représentée à Paris pendant l'hiver de 1552-1553. La tragédie humaniste était née, et le plupart des pièces françaises de ce type furent composées entre 1552 et 1562 par des jeunes gens, parmi lesquels se détachent Jacques

Grévin, et Jean et Jacques de la Taille. Jean reste le meilleur prédécesseur de Garnier et nous admirons encore aujourd'hui son *Saül le furieux* d'inspiration huguenote, comme son imitation des *Troades* de Sénèque dans *la Famine* ou les *Gabéonites*. Le genre pourtant ne trouvera son vrai maître qu'avec Robert Garnier, dont les *Juives* tirées de l'ancien Testament montrent les souffrances du roi Sédécias et du peuple élu sous la domination de Nabuchodonosor. Ce n'est pas que Garnier ait négligé l'imitation de Sénèque, comme la *Troade* en fait foi. Chez lui et par lui la tragédie humaniste avec ses chœurs hérités de l'antique, ses héros souffrants est purement lyrique. Ses vers ont du relief et du mouvement et les images des guerres de religion vivifient tristement les souvenirs bibliques dans les *Juives* :

> Tout est mis aux couteaux, on n'épargne personne,
> A sexe ou qualité le soldat ne pardonne :
> Les femmes, les enfants et les hommes âgés
> Tombent sans nul égard pêle-mêle égorgés.

D'Aubigné ne parle point autrement dans ses *Tragiques*. Mais, si la tragédie de la Renaissance, comme le démontre excellemment M. Lebègue atteint son apogée avec Robert Garnier, déjà la décadence se fait sentir chez Antoine de Montchrestien, auteur aimable de pièces bibliques, antiques ou d'actualité, telle son *Écossaise* qui retrace la sanglante aventure de Marie Stuart. Son vers fluide et presque classique nous fait pardonner son manque de vigueur. C'est un élégiaque qui rappelle même Marceline Desbordes-Valmore à M. Lebègue. Pourtant Montchrestien représente encore une tragédie régulière. Or, dans le temps même où il écrit, fleurit bientôt une tragédie irrégulière dont l'allure fortuitement shakespearienne, les retours aux procédés des mystères contamineront les résultats déjà classiques de la tragédie de la Renaissance. Les théoriciens finiront par tout faire rentrer dans l'ordre. Nous ne leur accorderons pas tout le mérite néanmoins en adoptant la conclusion de ce petit livre si clair et si admirablement nourri : « Bien des circonstances contribueront à l'essor de la tragédie vers 1635 ; mais il est juste de dire que les auteurs tragiques du XVI^e^ siècle ont surmonté les premières difficultés, créé la technique et préparé les voies. »

CHARLES DÉDEYAN.

CH.-A. JULIEN : **Les voyages de découverte et les premiers établissements : XV^e^ et XVI^e^ siècles** (Histoire de l'expansion et de la colonisation françaises, I). Un vol. in-8° de 533 pages, Paris, Presses Universitaires, 1948.

Ce n'est pas le lieu, ici, de célébrer l'impartialité et l'érudition dont témoigne ce livre, qui a valu à l'auteur les félicitations de son jury de doctorat. Il se rapporte moins que les *Nouveaux horizons* de M. Atkinson [1] à l'histoire littéraire. Cependant, deux des sept chapitres dont il se compose, s'intitulent *Le legs du passé et l'initiation au Nouveau-Monde* et *L'avènement du bon sauvage* ; et nous y retrouvons Rabelais et Montaigne et d'autres auteurs moins attendus : le navigateur-poète Jean Parmentier, Mellin de Saint-Gelais, le chœur de poètes qui chantait les louanges d'André Thevet, si habile à faire sa publicité (M. Julien condamne le géographe, mais il marque l'intérêt de ses recherches ethnographiques), Marguerite de Navarre, Ronsard, Jodelle, Du Bartas, Monluc et son fils, Duplessis-Mornay...

M. Julien cite les vers les plus significatifs de Parmentier et rapproche d'un récit de Thevet la 67^e^ nouvelle de l'*Heptaméron*. La page relative à Mellin est

1. Cf. le compte rendu de ce livre, t. XLV, p. 383-386 (corriger, p. 383, *accessible* en *inaccessible*, p. 384 ; *lisions* en *lisons*, p. 385 ; *anthropologie* en *anthropophagie*).

un des rares passages où l'on puisse le taxer d'erreur ; en 1559, Mellin était mort ; il n'a pas été aumônier du futur François II, mais d'Henri II, avant et après son accession au trône ; son sonnet est, sans doute, contemporain du privilège qui fut accordé, le 7 mars 1547 (anc. st.), aux *Voyages* de Jean Alphonse. L'étude concernant Rabelais (p. 351-360) est importante ; M. Julien n'est pas sûr que le *Quart Livre* doive quelque chose aux récits oraux ou écrits de J. Cartier ; il partage l'opinion de M. Chinard sur l'imagination fantaisiste qui y règne ; et il nie que Rabelais ait pris un grand intérêt aux choses d'Amérique. Bien que l'auteur du *Quart Livre*, — peut-être en souvenir d'une conversation avec Guillaume du Bellay ou un autre Mécène, — ait affirmé la supériorité de la route du Nord-Ouest sur l'itinéraire des « Portugualoys », je crois que M. Julien a raison [1].

Dans toute notre littérature « exotique » du XVI[e] siècle, ce sont les *Essais* qui semblent à M. Julien l'œuvre la plus intéressante, la plus généreuse, la plus moderne. A-t-il raison d'appeler le chapitre des *Cannibales* « un plaidoyer en faveur des civilisations dites inférieures » ? J'y vois plutôt une brillante démonstration d'une thèse chère à Montaigne : qu'il ne faut pas s'attacher aux opinions vulgaires, — et un éloge, poussé consciemment jusqu'au paradoxe, de la vie naturelle à l'état pur. L'enquête de Montaigne fait honneur à sa curiosité méthodique ; mais il était trop intelligent pour ne pas sentir la faiblesse de certains de ses arguments et comparaisons. Quant au chapitre des *Coches*, le commentaire de M. Julien est le meilleur et le plus vibrant que je connaisse [2].

Les conclusions de l'auteur sont justes : les Valois, en matière d'expansion, n'ont pas eu une politique suivie ; seul, Coligny, a vu grand (trop grand pour une France qui ne pouvait soutenir une guerre à mort contre Philippe II) ; à part les habitants des côtes de la Manche et de l'Atlantique, les Français s'intéressaient plus à la Méditerranée et aux Turcs qu'aux choses américaines. Les historiens n'auront rien à reprendre à sa démonstration. Mais notre curiosité n'est pas entièrement satisfaite : les grands écrivains et les *minores* qu'il cite ne suffisent pas à nous éclairer sur la diffusion — écrite et orale — des connaissances relatives à l'Afrique, l'Asie et l'Amérique, et sur les idées et les sentiments qu'éveillaient ces noms géographiques dans l'esprit des Français. Il faudrait dépouiller des livres de toute espèce. Quelle place tenait l'exotisme dans les bibliothèques du souverain, des nobles, des bourgeois, des humanistes ? L'inventaire de celle des Duprat mentionne S. Munster, F. Cortez, Thevet, P. Martyr, l'*Utopie* et d'autres. Le gentil poète Belleau s'était procuré la Cosmographie in-folio de Du Pinet (1564) et celle d'Apian... Que peut-on tirer des lettres-missives et des mémoires des hommes d'État et des journaux des simples bourgeois ? Est-ce sur les vertus ou sur les vices des sauvages que les ouvrages de vulgarisation mettent l'accent ? M. Julien place en bonne lumière l'activité de Coligny et des marins protestants ; mais n'y a-t-il pas à glaner dans la littérature des sermons et autres ouvrages catholiques ? etc... Puisse ce livre de science et de bonne foi susciter une vaste et systématique enquête !

R. LEBÈGUE.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, **Discours sur les sciences et les arts**. Édition critique avec une Introduction et un commentaire par GEORGE R. HAVENS (Ohio state university). Published by the Modern language association of America (New York), The modern language association of America, London (Oxford university press), 1 vol. in-8° 278 pages, 1946.

1. Une partie de l'armée picrocholine « donne fièrement » sur l'Engroneland ; mais, comme le remarque M. Julien, Picrochole n'a cure de conquérir l'Amérique.

2. Dire que le rationalisme de Charron dirige ses coups contre le christianisme (p. 430) me semble exagéré.

Cette édition est en tous points excellente. Elle est établie avec un exceptionnel souci de précision intelligente. Disons, par exemple, que M. Havens, malgré les très bons travaux de M. R. Tisserand, Dijonnais, sur l'Académie de Dijon, a pris soin d'aller lui-même à Dijon consulter les pièces authentiques. On a beaucoup écrit sur ce premier Discours ; mais toutes ces études sont plus ou moins hâtives, dispersées. On en trouvera dans cette édition, une synthèse sans cesse vérifiée, précisée, enrichie. L'ouvrage doit être désormais la base de toute étude sur les débuts littéraires de J.-J. Rousseau. Il fait d'ailleurs beaucoup plus. Il nous renseigne constamment sur la pensée d'ensemble du philosophe, sur l'abondance de ses lectures et curiosités. Même il peut nous apprendre et nous rappeler toutes sortes de choses sur le XVIII^e^ siècle. Un très abondant commentaire de 88 pages in-8° (en petits caractères), non seulement précise toutes sortes de détails, mais, en étudiant tous les écrivains dont Rousseau s'est inspiré ou a pu s'inspirer, en montrant que ses thèses sont souvent des banalités, il nous promène à travers une partie de la pensée française et particulièrement celle de la première moitié du XVIII^e^ siècle.

Dans une pareille promenade, M. Havens est un guide très sûr. Non seulement il est familier avec Jean-Jacques, mais encore il l'est aussi bien avec tous les écrivains du XVIII^e^ siècle. Je n'aurais à lui faire, sauf sur un point, que des objections insignifiantes. Note 32 : il ne faut pas parler des *Lettres sur la vertu et le bonheur* de J.-J. Rousseau. C'est Streckeisen-Moultou qui a donné ce titre à des lettres à M^me^ d'Houdelot. Note 79 : sans doute, en 1738, Moncrif publie un *Essai sur la nécessité et les moyens de plaire*. Mais on avait écrit, depuis 1660, des douzaines de traités ou parties de traités analogues. C'est un autre thème banal. Note 85 : au sujet de l'idée de patrie, je crois bien que le texte essentiel à rappeler est l'essai de l'abbé Coyer *sur le vieux mot de patrie*. Note 122 : je pense qu'il y aurait lieu de noter que Rousseau a cessé d'admirer les Chinois de *La Nouvelle Héloïse* (récit du voyage de Saint-Preux avec l'amiral Anson). Note 153 : *Les toits de chaume...* Est-ce un souvenir des chalets suisses. Y a-t-il eu des toits de chaume en Suisse ? Les chalets sont tous couverts « en dur » ou en tuiles de bois. En était-il de même vers 1725 ? C'est une question que je pose. Note 264 : la condition des paysans en France au XVIII^e^ siècle était-elle aussi misérable ? La question est très controversée ; et, dans tous les cas, il est très difficile de généraliser. Note 285 : à la veille de la Révolution, les écrits licencieux ne foisonnent pas. Ils foisonnent entre 1720 et 1755 environ. Vers 1770, il n'y a plus guère que des écrits vertueux, ou neutres, etc....

Tout cela n'est absolument rien ; et je ne connais pas d'ouvrages (y compris les miens) auxquels on puisse moins faire d'objections de détail. Voici seulement un point qui me paraît plus important.

M. Havens semble donner au *Discours* de Rousseau une sorte d'accent révolutionnaire. Et il insiste sur le fait qu'il y avait en France, vers 1750, une sorte d'agitation qui témoignait déjà d'un mécontentement grave. Je n'en crois rien. Le témoignage de d'Argenson, qu'on invoque souvent, ne suffit pas ; il n'y a pas d'esprit plus contradictoire et plus hasardeux. La police, les perquisitions et arrestations ? Mais il y en a toujours eu. Vingt ans plus tôt, M^me^ de Tencin est surveillée comme une dangereuse conspiratrice ; les « mouches » notent heure par heure tous ceux qui entrent chez elle ou en sortent. Les révoltes de la faim ? J'ai montré qu'il n'y a pas d'année où il n'y en ait quelque part en France. Le succès même du *Discours* de Rousseau, incontestable ? Mais (et c'est là le point où je veux en venir) je crois que ce succès tient, en partie, à ce que c'est un *discours*, de la belle rhétorique.

Il ne faut pas oublier cet effet que l'on n'apprenait qu'une chose dans les collèges, c'était à faire des discours, en latin ou déjà, chez les Oratoriens, vers 1750, en latin et en français. Un seul prix (en dehors d'*excellence*, *mé-*

moire, sagesse, thème et version latins), celui de *discours*. Au sortir du collège aussi bien, dans les Académies et partout, on ne rêve que discours. En étudiant le *Neveu de Rameau* j'ai eu l'occasion de suivre l'histoire de son père qui plaide pour qu'on lui rende une exemption de taille et une pension de 30 livres que le Conseil de ville lui avait enlevées. Ce père était tout bonnement musicien, organiste de sa ville. Or, son plaidoyer, qu'il en fût ou non l'auteur, est écrit dans une aussi somptueuse rhétorique que s'il s'agissait de défendre la veuve et l'orphelin. Le fond des discours n'importe pas. Au Concours général (entre tous les collèges et lycées, depuis la fin du XVIIIe siècle) le prix d'honneur est un prix de discours sur les sujets qui, souvent, demanderaient une étonnante érudition. Mais nous avons le texte des copies couronnées, depuis le commencement du XIXe siècle. Or, c'est en 1875 seulement que j'ai rencontré une copie (de Salomon Reinach) qui développe des idées qui ne soient pas dans la longue matière du sujet. Une seule chose importe, non pas le fond, mais la mise en œuvre, la composition et le style.

Dès lors le succès remporté par Rousseau est dû assurément à un accent nouveau, l'accent de conviction personnelle, mais aussi bien à ce qu'il a de scolaire et d'académique. Mal composé peut-être, comme Rousseau le reconnaît ; mais avec tant de « mouvements » connus, utilisés, admirés par tous ceux dont l'exercice intellectuel essentiel était de prononcer, en toutes circonstances, des discours. Le *Discours sur l'inégalité* a un tout autre ton, une toute autre valeur. En a-t-il eu plus de succès? Je ne le pense pas. Je ne crois pas qu'il existe une bibliographie sérieuse de ce deuxième Discours (le relevé de Ledos dans les grandes bibliothèques de Paris ne suffit pas). Je pense qu'une enquête complète confirmerait ce que je dis.

Je me permettrai d'ajouter ce que je répète et ce que j'ai écrit. Quand je suis arrivé aux États-Unis pour la première fois, il y a quelque vingt-cinq ans, j'ai eu l'impression que des professeurs américains (dans les départements de français) avaient quelque chose à apprendre de professeurs français. Mais tout a changé maintenant. Les meilleurs travaux américains (dont celui de M. Havens) valent les meilleurs travaux français. Je suis plus à mon aise, après cette déclaration, pour prendre la permission de citer cette conclusion de l'Introduction de M. Havens :

« Pendant ces jours de dures épreuves pour la France [écrit évidemment avant notre libération] je tiens à redire en quelques mots mon admiration pour la littérature et la science françaises. Tandis que des nations entières ont prostitué la vérité et se vautrent dans les eaux bourbeuses de la fausse propagande il est bon de ce rappeler le bel exemple de Gustave Lanson et celui de ses brillants disciples. Une exactitude scrupuleuse dans le détail, une sincérité et une objectivité parfaites dans l'interprétation, un style vif et concis, un sens constant de la valeur humaine de toute œuvre littéraire, ce sont là quelques-unes des remarquables qualités de Lanson et de bon nombre de savants français. Il est de toute évidence que le besoin de telles qualités se fera toujours sentir.... »

Merci !

DANIEL MORNET.

LOUIS LAFUMA, **Trois Pensées inédites de Pascal, extraites du manuscrit de l'abbé Périer, son neveu.** Paris, Éditions littéraires de France, 1945 (A). — BLAISE PASCAL, **Pensées sur la religion et sur quelques autres sujets.** Avant-propos et notes de LOUIS LAFUMA. Delmas, 1948, 2 vol. (B). — BLAISE PASCAL, **Discours de la condition de l'homme.** Ce qui reste du manuscrit en reproduction phototypique et restitution par P. L. COUCHOUD. Éditions Albin Michel, 1948 (C). — GILBERT CHINARD, **En lisant Pascal. Notes sur les**

« Pensées » et « l'Économie du monde ». Lille, Giard, et Genève, Droz, 1948 (D).

Bibliographie. — A la fin du livre de G. Chinard, une note de six pages (131-136) donne un état sommaire des études pascaliennes en 1947.

Lecture du manuscrit. — On sait les difficultés de cette écriture, si nerveuse (Pascal semble aussi pressé de gagner sa bataille spirituelle que son contemporain Condé d'enfoncer l'ennemi), si contractée, si convulsive. M. Couchoud observe (C, p. xix) que le « secrétaire habituel », à qui P. dictait parfois, écrit *chanchelier* pour *chancelier*, etc., et il y voit un signe de la prononciation auvergnate de P.

Zacharie Tourneur, bibliothécaire à Melun (mort en 1945), a apporté au texte de grandes améliorations, dont a profité une réédition (1946) du petit volume de L. Brunschvicg chez Hachette (où du reste tout n'est pas encore au point : ainsi, à propos de l'imagination, *décevante* se lit à la Table analytique, p. 767, quoiqu'il ait été dûment corrigé en *dominante* sous le n° 82). Les fautes qui déparent la belle édition Couchoud semblent de simples bévues. Non seulement le manuscrit n'a point toujours été bien lu pour la transcription italique en regard, laquelle se donne pourtant (C, p. 29) pour « aussi fidèle que possible », mais cette transcription même est parfois, chose curieuse, altérée dans le discours en romain des pages 31 et suivi, qui est censé la reproduire : p. 32 « ne sont *pas* véritables », « *et* qu'il se regarde », où les mots soulignés ne se lisent point à la p. 1, etc. — Quant aux « nouvelles lectures » de M. Lafuma, qu'il signale et recommande en tête de son tome I, je crois bien, après vérification sur l'autographe, que j'adhérerais difficilement à toutes. Impossible, notamment, de remplacer « ils se sont accompagnés de gardes, de hallebardes » (B, n° 82) par « ils *se font* accompagner de gardes, de *balestriers* ». Pour ne rien dire de ce dernier nom, la lettre *f* est une de celles que P. forme le moins mal ; la boucle inférieure devrait se voir au mot lu *font*, et elle ne s'y voit point. M. Lafuma a bien voulu m'écrire qu'il abandonnait cette correction. Qu'il ne soit pas plus pertinace pour telle et telle autre !

Est-ce donc que le texte courant de Pascal soit définitif en tout point, et notamment à certains des endroits en question? Je dis seulement que la prudence s'impose plus que jamais, et qu'il convient d'y regarder non pas à deux fois, mais à vingt, avant de penser qu'on a mieux lu que tant de prédécesseurs.

Histoire des textes. — Famille et amis avaient mis de tels espoirs dans l'Apologie du célèbre Monsieur Pascal, que l'état des papiers trouvés après sa mort causa la plus violente déception. Ils étaient « enfilés en diverses liasses », et « la première chose que l'on fit fut de les faire copier tels qu'ils étaient ». Il est établi maintenant (cf. B, t. I, p. 10 et suiv.) que le volume manuscrit conservé à la B. N. sous le n° F. fr. 9203 *est cette copie même*. On y distingue deux parties. La première (p. 1-187) est comprise entre deux feuilles dont chacune porte la même table de titres (voir C, p. 15), auxquels correspond le classement des textes : ainsi la suite de ces titres doit reproduire l'ordre dans lequel les liasses furent prises l'une après l'autre pour être copiées. En dehors de ce classement reste une seconde partie, plus volumineuse, à partir de la p. 191.

Quant aux originaux, ils ont été, comme chacun sait, découpés et collés sur des cahiers de feuilles blanches, dont le Recueil constitue, au même Fonds de la B. N., le n° 9202 (Grande Réserve). Pendant longtemps, on a attribué le découpage et le collage à un bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris (C, p. 9-10), où « les originaux du livre des *Pensées* » ont été déposés en septembre 1711. Mais M. Lafuma a vigoureusement combattu cette façon de voir : à la suite de diverses observations, no-

tamment sur les filigranes du papier, il estime que « la charpente du Recueil original fut construite » en Auvergne, au château de Bienassis, par les soins de l'abbé Périer, — probablement *in extremis*, fin 1710 ou début de 1711 (B, p. 13-14 et A, p. 71 et suiv., 77). Cette argumentation a détaché M. Couchoud de l'opinion traditionnelle (voir le n° des *Nouvelles Littéraires* du 29 avril 1948).

Il est vrai que l'abbé Périer, dans son certificat de dépôt, a laissé en blanc le nombre des pages et l'*incipit* de la première et de la dernière. Mais il ne s'ensuit pas qu'à ce moment le Recueil n'existait pas encore : quelques lignes plus bas, le neveu de Pascal ne s'est pas soucié davantage d'indiquer la date de l'édition originale des *Pensées* (A, p. 116).

J'ai dit que M. Lafuma va jusqu'à proposer une date pour la confection du Recueil original (broché). La précision peut sembler un peu aventurée. Elle est en corrélation avec les études de ce critique sur un manuscrit qu'il a eu la bonne fortune d'acquérir en 1944, et où il a su reconnaître, avec une grande sagacité, le propre manuscrit de l'abbé Périer, dont Faugère croyait la trace perdue (A, p. 43), et que l'auteur de *Port-Royal* avait eu en main sans l'identifier [1]. Ce manuscrit contient « la liste exacte des *pensées retranchées*, c'est-à-dire des textes que la famille de Pascal avait soustraits aux copistes » (B, p. 8). M. Lafuma a publié ces *Pensées retranchées* chez J. Haumont, en 1945. Dans le nombre, il y en a trois d'inédites, dont une partiellement (16 Q et 27 DD ; cf. A, p. 87, et dans la petite édition Brunschvicg, l'Appendice p. 748).

Ordre. — C'est la grande question, non seulement pour P., qui a tant cherché la meilleure porte d'entrée dans la place, mais pour les lecteurs et les critiques, qui s'interrogent sur son plan. Si elle pouvait être résolue, elle le serait, après bientôt trois siècles. Mais il est bon, pour la gloire de P., qu'elle demeure pendante. La « présence » de P. ne serait point ce qu'elle est si nous possédions depuis 1670 son ouvrage achevé (et sans manuscrit, comme c'est le cas le plus fréquent pour les chefs-d'œuvre du XVII[e] siècle). Il n'y a rien de tel pour tenir le monde en éveil qu'une toile de Pénélope.

Non que tout progrès soit impossible, surtout depuis l'identification de la Copie. Si les liasses ont été constituées par P. lui-même selon un certain ordre (encore qu'Ét. Périer ait écrit « sans aucun ordre et sans aucune suite », mais il est peu au fait et un autre passage de la *Préface* le contredit) ; si certains de leurs titres au moins sont de P. ; si, P. disparu, leur classement a été établi par les meilleurs interprètes de sa pensée sur les meilleurs indices, la première Partie de la Copie 9203 en reçoit une autorité qui s'impose à tout éditeur. M. Lafuma l'a compris, et c'est avec cette première Partie qu'il forme l'ossature de l'ouvrage sur la Religion. Le subjectif et, diront les grincheux, l'arbitraire ne sera pas exclu de l'entreprise, puisqu'il faudra prendre parti sur le reste de la copie, etc. Mais il sera, espère M. Lafuma, réduit au minimum par une méthode qui « complète dans le même esprit les dossiers commencés par P. », en incorporant « dans les chapitres... existants tous les textes qui peuvent s'y rattacher, ces textes étant pris soit dans la partie non classée de la *Copie*, soit dans d'autres sources » (B, p. 15-16).

En dehors de cet usage particulier, le manuscrit 9203 mériterait bien de

1. Une étude de E. Jaloustre sur L. Périer, citée dans A, p. 84, p. 86, voudrait faire croire le contraire : on y renvoie à une note de *Port-Royal* (t. III, p. 298, n. 2) où Sainte-Beuve aurait dit que son petit Cahier était « une copie, sinon l'original lui-même, du manuscrit de Louis Périer ». M. Lafuma déclare n'avoir pas pu retrouver ce passage. Jaloustre suivait, en effet, un exemplaire *de l'édition originale* (1848), et non de l'édition courante, où cette note est (n. 1) à la page 376. Mais, ici ou là, Sainte-Beuve ne parle point du manuscrit de L. Périer, mais de celui de Brienne. L'assertion d'E. Jaloustre semble donc nulle et non avenue.

n'être pas laissé plus longtemps sous le boisseau : P. L. Couchoud regrette avec raison (C, p. 10) « qu'une édition... de la Copie n'existe pas ». On trouvera du moins, à la fin de l'édition Lafuma des *Pensées*, une « table de concordance » entre la Copie et le Recueil original, suivie d'un commentaire lucide (B, p. 126 et suiv. du t. II). Il y a du reste les éditions Tourneur (Cluny-Vrin) qui suivent la copie. Il serait utile aussi de rééditer, en les soumettant à une critique serrée quant à leur origine et leur autorité, des documents essentiels comme la *Vie de Blaise Pascal* par sa sœur, la *Préface* d'Étienne Périer, le *Discours* de Filleau de la Chaise[1]. Dès à présent on lira avec intérêt les p. 18 et suiv. du petit livre de G. Chinard, qui montre, sur un point précis, comment F. a mis dans la bouche de P. une allusion à un fait survenu quatre ans après sa mort (D, p. 26 et suiv.). Par réaction contre V. Giraud et quelques autres, M. Chinard tendrait à préférer la *Préface* au *Discours* (D, p. 33). Je ne serais pas de cet avis, et je me défierais plus ou moins des deux.

L'hypothèse Couchoud. — Peut-on retrouver, du moins en partie, un ordre antérieur à l'état des papiers en 1662? Un jour de l'automne 1945 qu'il étudiait à la B. N. les liasses de P., M. Couchoud « fut frappé » par une particularité des autographes, il eut une « impression visuelle » qui le mena assez loin. Un certain nombre de feuillets lui parurent avoir un air de famille, et il se persuada qu' « avant d'être distribués entre les liasses préparatoires à l'Apologie », ils devaient avoir « fait partie... d'un même récit » (C, p. 12)[2].

Il est bien vrai que plusieurs de ces feuillets vont ensemble. Mais on le sait depuis longtemps, et l'on n'a pas attendu 1948 pour imprimer à la suite des développements qui forment un tout, sur la disproportion de l'homme, sur le divertissement, sur les lois, sur l'imagination, etc. Des 38 pages rapprochées par le nouvel éditeur, 35 sont depuis longtemps réunies en sept fragments, composés chacun d'un nombre inégal de pages. Qu'y a-t-il donc ici de nouveau? Ce n'est point d'avoir constitué chacun de ces fragments A, B, C, D, etc., c'est de les avoir mis bout à bout : A + B + C + D, etc. Séduit par la beauté des perles, M. Couchoud s'est laissé aller à en composer un collier. Mais que vaut le fil?

Encore ne s'est-il pas contenté d'assembler ainsi des suites de pages dont rien ne prouve qu'elles appartenaient à un écrit dissocié ensuite. Il a prétendu (C, 7) identifier cet écrit avec un certain discours dont il s'agit à la p. 376 de la Copie (B., n° 61). Mais il n'est point sûr qu'on doive entendre par « discours » un ouvrage aussi étendu que le veut M. Couchoud, ni même que P. ait finalement composé celui dont il parle, et encore moins que ce sujet « vanité de toutes sortes de conditions » appelât les célèbres morceaux du péché originel, du pari, des deux infinis, etc., tous morceaux majeurs des *Pensées*, que M. Couchoud s'adjuge pour son « Discours de la condition de l'homme ».

Il s'adjuge bien autre chose. On sait que P. a fait à Port-Royal une Conférence en vue de laquelle il a mis sur le papier ce qu'on lit sous le n° Br. 430, et dont on s'accorde à trouver une analyse dans la *Préface* de Périer et le *Discours* de Filleau. M. Couchoud « coupe le courant », pour ainsi dire, entre

1. Et aussi le *Discours* et le *Traité* joints à l'écrit de Filleau dans les éditions de Port-Royal en 1672 et plus tard (voir D, ch. II).

2. On s'étonnera peut-être de ce que je ne parle pas des trous d'enfilure et du procédé de classement par liasses, dont le signalement fut pour beaucoup dans le bruit fait autour de la publication de M. Couchoud. Mais, comme celui-ci l'indique lui-même (C, p. 8), ces traces avaient déjà été remarquées par Brunetière et surtout par Z. Tourneur. Et l'hypothèse critique de M. Couchoud dépend beaucoup moins de ces observations que le tour de son exposé ne donnerait à le croire.

la Conférence et ces documents [1], et il le rétablit avec son Discours, où il voit le début du « sermon » fait par P. à Port-Royal vers la fin de 1657 ou le début de 1658. Mais alors? la Conférence dont Périer et Filleau ont laissé le c. r.? *C'en est une autre* (fin 1659). De la première à la seconde, le dessein de P. se serait modifié, sous l'influence de ses amis, soucieux de compléter l'Apologie morale avec les preuves tirées de l'Écriture. Le Discours, dans son tout, « était trop cavalier, trop à la Montaigne ». P. le scinda et le distribua (sauf quelques feuillets négligés) entre les liasses qui correspondaient à son nouveau plan (C, p. 25-28).

Il est assez piquant de voir M. Couchoud, naguère si bien en garde contre les duplications des harmonistes évangéliques, recourir ici à un procédé du même genre (son observation, C, p. 12, sur les deux mentions « Seconde Partie » qu'offrent les papiers de P. n'est point assez probante pour nous faire aller où il veut nous conduire). Il est grave de lui voir fixer à l'apologétique pascalienne des moments et des dates aussi précis et, croyons-nous, aussi contestables. « Cette histoire », a dit A. Béguin, « qui n'est peut-être qu'un roman »... Ceux qui partagent ce scepticisme y ont quelque mérite. M. Couchoud n'a pas fréquenté en vain le maître de l'*art de persuader*. Son style transparent et d'un tour original a un charme enveloppant, dont il faut se défendre.

Du reste, il sème en passant des avis utiles. Par exemple, sur la distinction des *Papiers* et des *Pensées* de P. il est bon de mettre à part (voir B, t. II) les notes qui n'avaient pas trait à l'Apologie, même si l'on risque, en matière si délicate, de ne pas toujours entrer dans les intentions de P. C'est aussi un idéal malaisé à atteindre que cette édition chronologique du « Journal de pensée » que M. Couchoud envisage (C, p. 11, p. 28). On peut au moins s'y essayer, dans certaines périodes privilégiées.

Interprétation et sources. — Le livre de G. Chinard, écrit avec une bonhomie aimable, apporte bien des vues nouvelles. Toutes ne s'imposent pas. Ainsi dans la Pensée Br. n° 295 : « Ce chien est à moi, etc. », j'ai peine à croire que la seconde phrase : « c'est là ma place au soleil » soit sur le même plan que la première et dite par un acteur différent (D, p. 83 et suiv.). Ne contient-elle pas déjà, plus que l'autre, une manière de revendication qui prépare la réflexion suivante sur l'usurpation? Si P. l'a ajoutée, n'est-ce pas comme un moyen terme, pour rendre moins abrupt le contact de l'humble fait et de son sens philosophique? Quoi qu'il en soit, le mot d'« usurpation » est élucidé dans le reste de ce chap. V, et le chap. VI confronte « la cité de Pascal » et celle de son compatriote et ami le jurisconsulte Domat. La « négation politique et sociale de P. » est en effet saisissante, mais les choses ne sont pas égales : d'une part des *fragments*, de l'autre des *traités* achevés. La comparaison n'en est-elle pas quelque peu viciée? M. Chinard en a très bien fait la remarque : « il serait fort injuste de juger P. d'après des fragments qui, l'édifice une fois achevé, auraient pris une toute autre signification » (D, p. 117-118), ou qui du moins n'auraient pas conservé tout à fait la même signification.

Le chap. IV rapproche, d'autre part, la cité de Pascal de la cité de Hobbes : ces pages D 67 *et circa* sont à mon avis moins bien venues. En revanche, enregistrons, comme source nouvelle du morceau sur les deux infinis (D, p. 42 et suiv.,) les *Elementa philosophiae* de Hobbes, parus à Londres en 1655. En grand classique, P. se nourrit de textes qu'il rend méconnaissables et immortels. C'est bien ce qu'a écrit sa sœur Gilberte : il « avait un tour

1. Un trait de l'édition de Port-Royal qui paraît assez remarquable, c'est qu'É. Périer analyse la Conférence comme s'il n'en restait que le souvenir, et en disant même qu'elle n'avait point été « préméditée ni travaillée », alors que la rédaction préparatoire de P. figure un peu plus loin, en tête de la section III.

d'esprit si admirable que, quoi qu'il apprît plusieurs choses dans les livres, quand il les avait digérées à sa manière, elles paraissaient tout autres, parce qu'il savait toujours s'énoncer de la manière qu'il fallait pour entrer dans l'esprit de l'homme ».

JEAN POMMIER.

PHILIPPE BERTAULT : **Balzac, L'homme et l'œuvre**. Un vol. in-16 de 240 p., Boivin, 1947. — HONORÉ DE BALZAC, **L'Église**, édition critique par Jean Pommier, Paris, Droz, 1947.

Cet ouvrage d'initiation est dû à M. l'abbé Philippe Bertault, auteur d'une remarquable thèse de doctorat sur *Balzac et la Religion*. Il fait partie de la collection fondée depuis quelques années par l'éditeur Boivin sous le titre *Le Livre de l'Étudiant* et qui, après avoir été animée par le regretté Paul Hazard, est actuellement confiée aux mains expertes de René Jasinski Elle se propose, comme l'indique son titre, de mettre à la disposition des étudiants, sous une forme réduite, les connaissances suffisantes pour aborder avec fruit l'étude d'un auteur ou d'une période littéraire déterminée. La plus grande liberté est laissée aux auteurs et l'originalité ne leur est, certes point, interdite, mais ce qu'on attend d'eux avant tout, c'est une exacte mise au point de nos connaissances actuelles sur l'auteur étudié. D'excellents ouvrages ont déjà paru dans cette collection, en particulier de *Bossuet* de Mgr Calvet, l'*Époque romantique* de P. Martino, et, tout récemment, le *La Fontaine* de P. Clarac qui est un véritable chef-d'œuvre.

L'ouvrage de Ph. Bertault ne déparera certes pas cet ensemble. Comme l'on pouvait s'y attendre de la part d'un exégèse de Balzac aussi averti, il est plein de choses substantielles et précises, et l'essentiel de ce qui doit être dit y est dit. Précédé d'un rapide *Memorandum biographique* qui réussit à nous donner en quelques pages sans tomber dans la sécheresse, sans se perdre non plus dans des développements oiseux, une image juste et vivante de la vie du romancier, il est suivi de deux appendices fort précieux. Le premier est un *Tableau chronologique des œuvres composant la « Comédie humaine »* que Ph. Bertault a emprunté à l'ouvrage d'Ethel Preston : *Recherches sur la technique balzacienne* et à l'*Introduction* de M. Bouteron à l'édition de la Pléiade de la *Comédie Humaine*. Sachons-lui gré de l'avoir reproduit ici car, en l'absence d'édition critique de Balzac, il peut rendre de grands services. D'une part, en effet, il nous fait connaître la date de la première publication de chaque roman, d'autre part, il nous permet de voir d'un seul coup d'œil à quelle époque se situent les actions racontées par le romancier ; ainsi, nous pouvons déjà, d'une manière sommaire, nous faire une idée de la portée historique de son œuvre, et nous constatons que la plupart de ces actions se situent entre 1818 et 1830, c'est-à-dire dans la période de l'histoire de la société française où la sensibilité du jeune écrivain a été le plus profondément touchée.

Le second appendice est une brève *bibliographie*. Elle me paraît fort bien faite. On voit sans peine en l'étudiant de près combien l'homme qui l'a rédigée a éprouvé la médiocrité et l'inutilité d'un très grand nombre des livres ou articles consacrés à Balzac. S'adressant à des étudiants, il se borne à l'essentiel et la liste qu'il leur propose me paraît suffisante. Je me bornerai à y apporter quelques précisions. Et d'abord, je ferai une réserve sur la qualification de « critique » apportée aux deux éditions dues au prince des Balzaciens, Marcel Bouteron, chez Conard et à la Pléiade. Si leur texte soigneusement établi d'après l'exemplaire de la *Comédie Humaine*, revu par Balzac, est de très bonne qualité, ces éditions sont encore loin, cependant, de satisfaire à nos exigences en matière d'édition critique. Et nous en sommes encore à attendre l'éditeur assez courageux pour nous offrir de l'œuvre balzacienne une édition comparable à celles des *Grands écrivains français* pour

les grands classiques ou pour certaines œuvres de Hugo ou de Lamartine ou encore à celle des *Fleurs du Mal* par Jacques Crépet ou celles, toutes récentes, de Rimbaud ou de Mallarmé dans la collection de la Pléiade.

Je regrette, d'autre part, que Ph. Bertault ait parfois placé sur le même plan des ouvrages de valeur fort inégale. Ainsi les études biographiques de L.-J. Arrigon me paraissent infiniment supérieures à la *Vie de Balzac* d'A. Billy, qui, pour être brillante et intelligente, n'en est pas moins hâtivement écrite, imparfaitement documentée et à l'égard de laquelle il convient d'éveiller l'esprit critique des étudiants. De même, dans la rubrique des *Ouvrages critiques*, je ne recommanderais qu'aux spécialistes l'étude de Gilbert Mayer qui envisage l'œuvre de Balzac d'un point de vue très particulier et je ne signalerais qu'avec de prudentes réserves la thèse d'A. Prioult qui a, certes, beaucoup apporté à notre connaissance des débuts du romancier, mais qui est une œuvre touffue, comportant des hypothèses parfois hasardeuses et incontrôlables. La thèse de Maurice Bardèche sur *Balzac romancier* est, au contraire, une œuvre remarquable, l'une des plus importantes qui aient paru depuis l'ouvrage d'E. R. Curtius que Ph. Bertault ne me paraît pas mettre à sa vraie place et avant la thèse de Ph. Bertault lui-même dont il parle avec trop de modestie. Ces deux grandes thèses, en effet, ont, en quelques années, complètement renouvelé notre connaissance de Balzac, l'une en projetant enfin un faisceau de lumière sur l'art du romancier, l'autre en prouvant que la pensée de Balzac méritait d'être prise au sérieux, et en révélant la place que tenaient dans cette pensée les préoccupations d'ordre religieux.

C'est précisément la place faite aux *Courants d'idées* qui donne au nouveau livre de Ph. Bertault son plus grand intérêt. L'auteur de *Balzac et la Religion* nous donne ici, en quelques pages, la substance de son grand ouvrage et soit qu'il étudie « Le sens philosophique du thème fantastique », soit qu'il scrute « Le sens occultiste du mysticisme », soit qu'il admire l'« Utilisation esthétique et romanesque du Catholicisme », il apporte, sur tous ces aspects essentiels et jusqu'ici si mal explorés de l'œuvre balzacienne, des vues justes et neuves. Sans doute, bien des points restent encore obscurs et j'aurais aimé trouver ici, d'une part, un exposé plus précis des doctrines des différents « maîtres » de Balzac, d'autre part, une analyse plus serrée des emprunts qu'il leur a faits avant d'aboutir à son « système » personnel. Mais c'était peut-être trop demander pour un ouvrage aussi rapide, d'autant plus que l'auteur nous propose nombre de développements pleins d'intérêt qui n'avaient pas trouvé place dans son grand ouvrage, telle cette longue comparaison — du point de vue de l'inspiration religieuse — du *Lys* et de *Volupté*, où, après des pages d'analyse délicate et serrée, il prend parti pour Sainte-Beuve. La place me manque pour entreprendre un plaidoyer pour Balzac. Mais j'avoue que j'ai quelque peine à pardonner à M. l'abbé Bertault cette « trahison ». Si j'étais Dieu, je condamnerais à un temps beaucoup plus long de Purgatoire, l'auteur de *Volupté* que celui du *Lys* ! Celui-ci était peut-être plus sensuel et moins orthodoxe (et encore...), mais il était bon et généreux. L'Amour force les portes du Ciel et les « Poisons » de l'âme nous les ferment...

Si la partie centrale de ce livre est la plus originale, elle n'est pas la seule utile. Dans la première, intitulée *Préparations*, l'auteur a judicieusement utilisé, en dehors des siennes propres, les recherches et les découvertes de ses devanciers et sa mise au point du traditionnel problème de la valeur historique de l'œuvre balzacienne me paraît très raisonnable. Dans la troisième partie, consacrée à la *Technique*, on trouvera des vues neuves sur la structure des caractères, leur genèse, leur modification à mesure que les personnages s'insèrent plus profondément dans la *Comédie Humaine*, et sur les rapports de la passion et du romanesque social. Enfin, j'ai beaucoup

aimé le chapitre où, reprenant encore un vieux débat, Ph. Bertault a esquissé une défense brillante et convaincante du style de ce « grand écrivain » que fut, il n'en faut plus douter, l'auteur de la *Comédie Humaine*.

Le second livre dont je me suis proposé de rendre compte dans cette chronique est l'édition critique d'un mince fragment de l'œuvre immense. Nous le devons à M. Jean Pommier, professeur au Collège de France.

Les résultats, auxquels il aboutit, démontrent d'une façon décisive la valeur réelle des méthodes scientifiques de l'Histoire littéraire si injustement décriée dès que celles-ci sont maniées correctement.

Le texte édité par J. Pommier s'intitule *L'Église*. Il a été publié par Balzac, sous ce titre, dans les *Romans et Contes Philosophiques* en septembre 1831. En réalité, il ne faisait que reprendre deux courtes œuvres antérieures : *Zéro* et *La Danse des Pierres*, habilement soudées par le romancier pour ne former qu'un seul récit. Plus tard, il fut remanié profondément pour la publication dans la première édition chez Werdet des *Études Philosophiques* en 1836. Enfin, en 1846, il fut intégré, toujours dans les *Études Philosophiques*, dans la première édition de *La Comédie Humaine*. Mais Balzac le souda à un autre conte *Jésus-Christ en Flandre* et c'est sous ce titre que nous pouvons le lire aujourd'hui dans les éditions courantes de *La Comédie Humaine*. Voilà une histoire assez mouvementée laquelle, on le pense bien, n'a pas été sans entraîner de profondes modifications du texte primitif ! D'où l'intérêt très vif d'une édition critique. Celle-ci nous est présentée par J. Pommier de la façon suivante :

1° Texte de septembre 1831 accompagné des variantes des textes antérieurs de *Zéro* et de *La Danse des Pierres* ;

2° Texte de 1836 accompagné des variantes du texte de 1831 ;

3° Texte de 1846 accompagné des variantes du texte de 1836.

A cette disposition *successive* des textes, une disposition *synoptique* eût sans doute été préférable parce que plus immédiatement *parlante*. Mais étant donné le nombre des versions et surtout l'importance de certaines transformations, elle était probablement irréalisable typographiquement. En tout cas, les inconvénients de ce procédé de présentation sont largement compensés par les abondants commentaires dont l'éditeur a accompagné ces différents textes. On aurait tort de trouver inutiles ou puériles certaines remarques qui nous sont ici proposées au sujet de détails aussi humbles que l'orthographe ou la ponctuation. Une fois prises les précautions d'usage (et M. Pommier n'y manque pas !) sur la responsabilité possible de l'imprimeur dans telle variante attribuée à l'écrivain, il convient d'attacher de l'importance à ces minuties *parce qu'elles n'en sont pas pour un écrivain digne de ce nom*. Quiconque a vu et touché les manuscrits et les épreuves conservés à la collection Lovenjoul sait l'intérêt que Balzac portait à ces questions de virgules, d'alinéas ou de majuscules ! L'étude attentive de ses corrections dans ces humbles domaines de l'art est donc non seulement légitime, mais extrêmement riche en résultats. Elle nous permet, en effet, de saisir sur le vif l'écrivain aux prises avec le dur labeur du style et d'admirer son extraordinaire conscience d'artiste.

Cependant, si cette constatation du travail artistique de Balzac est le principal résultat auquel aboutit cette étude, elle n'est pas le seul. Elle nous permet aussi de découvrir, à propos d'un cas précis, mais ni unique ni privilégié, quelques-unes des démarches essentielles de la création littéraire chez le romancier. Nous y voyons en particulier que cette création est le fruit d'une longue maturation, qu'elle résulte d'enrichissements successifs et de soudaines illuminations. Ayant d'abord écrit, d'une part, un « croquis » à tendances satiriques dans la *Silhouette*, d'autre part, une « hallucination fantastique » dans *La Caricature*, il saisit brusquement le lien profond qui unit entre eux ces deux fragments et il en tire son conte

de *L'Église*. Plus tard, il aperçoit de même l'intime parenté qui existe entre deux contes, longtemps accolés dans ses *Études Philosophiques* : *L'Église* et *Jésus-Christ en Flandre* et, par une nouvelle décision de son génie créateur, il les unit l'un à l'autre avec une telle aisance que le lecteur non averti ne saurait deviner que sous l'unique conte de *Jésus-Christ en Flandre* se cachent en réalité deux récits primitivement séparés. Notons d'ailleurs — et ce phénomène est constant dans la création balzacienne — que les préoccupations d'ordre matériel ne sont pas étrangères à ces transformations. C'est pour étoffer ses *Romans et Contes philosophiques* de 1831 que le romancier soude les deux textes trop brefs de *Zéro* et de *La Danse des Pierres* pour en faire *L'Église* ; c'est pour étoffer dans les *Études Philosophiques* le conte trop bref de *Jésus-Christ en Flandre* qu'il lui unit celui de *L'Église*. Et gardons-nous de nous scandaliser de cette découverte. Elle nous prouve seulement chez Balzac, créateur littéraire cette mystérieuse, mais naturelle liaison de ce que Péguy appelait l' « éternel » et le « temporel », le « charnel » et le « spirituel ».

Au reste, tout ce travail de la création littéraire, que je suis obligé de durcir ici en le ramenant à l'essentiel, n'est ni aussi conscient, ni aussi volontaire qu'on pourrait d'abord le croire. Il est évident, comme le remarque J. Pommier, que les œuvres de Balzac, même imprimées, gardaient à ses yeux une « merveilleuse plasticité ». Il ne faut pas vouloir pénétrer trop avant dans le mystère de l'acte créateur. C'est ce que nous laisse entendre J. Pommier dans les dernières phrases de son *Introduction* :

« Lorsque, dix ans plus tôt, Balzac s'évertuait à mieux façonnner son *Conte*, lorsqu'il retouchait sa statue, ce n'était pas sans doute pour l'encastrer dans un mur. Elle finit ainsi pourtant. Que dis-je? Elle commence sa vie véritable, dans le double système de la *Comédie Humaine* et du pragmatisme balzacien. En perdant l'individualité de son corps, elle a, du même coup, reçu son âme. »

Et il ajoute :

« La littérature a ses compromis comme la politique, ses mutations comme l'histoire naturelle. Quoi encore? Voyez ce mot qui apparaît dans un texte ; il y reste isolé, d'aucun côté il ne reçoit d'avances ; n'en soyez pas surpris, car il n'appartient pas à ce monde-là. Eh bien, c'est ce paria qui a les promesses d'avenir ; excentrique aujourd'hui, cette ligne sera dans l'axe de demain. Celui qui la trace se doute-t-il qu'il amorce un développement qui mettra quinze ans à venir? J'ignore ce qu'il en est du finalisme dans la nature ; mais on dirait bien parfois qu'il y en a un dans l'art. » (p. XXVIII).

Je ne puis pas quitter cet ouvrage sans signaler enfin les précisions qu'il nous apporte sur l'évolution de la pensée religieuse ou, plus exactement, politico-religieuses du romancier. C'est, en effet, dans ce texte que se trouve l'une des formules d'adhésion les plus éclatantes de Balzac à la religion catholique : « Croire, me dis-je, c'est vivre, Je viens de voir passer le convoi d'une monarchie, sauvons du moins l'Église ! » Mais précisément le travail critique de M. Pommier nous révèle que cette formule décisive n'est entrée dans le texte qu'en 1846 au moment où il s'est soudé à *Jésus-Christ en Flandre*. Il est donc évidemment impossible de s'appuyer sur elle, comme l'avait fait Ph. Bertault dans sa Thèse, pour en conclure que dès février 1831 (date aujourd'hui inscrite au bas du texte par Balzac, mais qui n'apparaît elle-même que dans l'édition de 1836) le romancier avait achevé sa « conversion religieuse » et décidé de se faire le serviteur de l'Église. D'ailleurs, bien d'autres indices que j'ai moi-même relevés dans ma Thèse nous empêcheraient d'admettre cette date. Il faudra attendre quelques mois encore pour qu'au début de 1832 le romancier, avide de succès politiques et ayant décidé de s'engager (pour des raisons

d'ailleurs complexes) sous la barrière légitimiste se fasse en même temps que du « Trône », le défenseur de son allié naturel « l'Autel ». Notons toutefois que grâce à l'édition critique, que nous offre J. Pommier, nous pouvons deviner le travail qui s'opère dès l'été de 1831 dans l'esprit de Balzac et qui l'oriente vers la voie où il ne tardera pas à s'engager à fond. La comparaison du texte de l'*Église* à celle de *Zéro* et de *La Danse des Pierres* est, à ce point de vue, décisive. Balzac ne conclut pas encore, mais déjà il atténue singulièrement l'âpreté de son pamphlet primitif, déjà s'annonce ce plaidoyer pour l'Église dont il n'aura pas de peine plus tard à tirer une conclusion conforme à sa nouvelle attitude politique et aussi aux exigences les plus profondes de sa philosophie.

BERNARD GUYON.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans ce numéro, le mois des numéros des revues est seul indiqué, quand c'est un mois de l'année 1949.

Les livres sont distingués des articles par un astérisque.

La Revue de littérature comparée *et la* Revue d'Histoire littéraire *collaborant et ne se copiant pas, ces notes ne relèveront que très exceptionnellement les articles et les livres concernant la littérature comparée.*

BIBLIOGRAPHIE

— * Dreher (J.) et Rolli. (M.) Bibliographie de la littérature française 1930-1939. Complément à la Bibliographie de M. P. Thieme, ouvrage complet en cinq fascicules parus. — Genève, E. Droz, et Lille, Giard, 1948.

— * Talvart (Hector) et Place (Joseph). Bibliographie des auteurs modernes de langue française, 1801-1948, t. VIII [Ludovic Halévy-Gérard d'Houville]. — Horizons de France, 1949.

DIVERS

Maulnier (Thierry). — * Esquisses littéraires. — R. Cayla, 1948.

Dufrenne (Mikel). — Philosophie et littérature. — *Revue d'esthétique*, juillet-septembre 1948.

— Gide (André). Réflexions sur la poésie française. — *Le Figaro littéraire*, 10, 17, 31 juillet 1948.

— Marcel (Gabriel). Musique et littérature. — *Les Nouvelles Littéraires*, 17 juin 1948.

Moreau (Pierre). — En marge de quelques auteurs (Molière, Racine, V. Hugo, G. de Nerval, Sainte-Beuve, P. Bourget). — *Revue universitaire*, juillet-décembre 1948.

XVI^e SIÈCLE

Divers. — Delaruelle (E.). Recherches sur l'enseignement des humanités dans le Sud-Ouest de la France pendant le premier tiers du XVI^e siècle. — *Annales du Midi*, 1948.

— Saulnier (Verdun L.). L'oraison funèbre au XVI^e siècle. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1948.

Bodin (Jean). — Droz (E.). Le carme J. B., hérétique. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1948.

— Levron (Jacques). J. B., sieur de Saint-Amand, ou J. B., originaire de Saint-Amand. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1948.

— Wagner (R.-Léon). Le vocabulaire mystique de J. B. dans la *Démonomanie des sorciers*. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1948.

Corrozet (Gilles). — Bouchereaux (S.-M.). Recherches bibliographiques sur G. C. (*suite*). — *Bulletin du Bibliophile*, novembre 1948-mars 1949.

Du Bellay (Joachim). — * La Deffence et illustration de la langue francoyse. Édition critique publiée par Henri Chamard. — M. Didier, 1948.
— A propos du *Petit Lyré*. Suite des variations sur l'*Air marin* [Lettres de J. Mougeot et A. Léonetti]. — *Revue universitaire*, janvier-février.

Grévin (Jacques). — Colombe (Dr J.). J. G. (1538-1570). — *Hippocrate*, mars-avril.

Marguerite de Navarre. — Saulnier (Verdun L.). Il y a quatre cents ans... M. de N. — *Les Nouvelles Littéraires*, 8 janvier 1948.

Marot (Clément). — Droz (E.) et Plan (P.-P.). Les dernières années de C. M. d'après des poèmes inédits. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1948.

Montaigne. — * M. de M. Essais. Livre second. Chapitres XIII à XXXVII. Texte établi et présenté par J. Plattard. — Les Belles Lettres, 1948.
— Bodart (Roger). Le dialogue M. Pascal. — *Revue générale belge*, février 1948.
— Laulan (Robert). Du nouveau sur M. [communication de F. Strowski à l'Académie des sciences morales sur le rôle politique de M.]. — *Mercure de France*, mars.
— Pognon (Edmond). Du nouveau sur M. — *Les Nouvelles Littéraires*, 21 octobre 1948.

Poésie. — Françon (Marcel). Les Lamentations de Jérémie et la poésie française du XVIe siècle. — *Modern Language Notes*, March.

Rabelais. — Ginestier (Paul). Un nouveau portrait de R. — *Arts*, 6 février 1948.
— Lebègue (Raymond). Rabelæsiana. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1948.
— Maréchal (Robert). R. fut-il maître des requêtes ? — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1948.

Ronsard. — Couchoud (P.-L.). *Les Amours de Marie.* — *Mercure de France*, janvier.
— Roche (Maurice). Art roman et renaissance au tombeau de R. — *Au Jardin de la France*, automne 1948.

Scève (Maurice). — * Weber (Henri). Le langage poétique de M. S. dans la *Délie*. — Florence, Institut français, 1948.
— Saulnier (Verdun L.). Notes de bibliographie scévienne. — *Bulletin du Bibliophile*, février.

XVIIe SIÈCLE

Divers. — Caillois (Roland P.). Littérature et morale au XVIIe siècle [C. R. de P. Bénichou, *Morales du Grand Siècle*]. — *Critique*, février.
— Mornet (Daniel). Méthode d'un cours sur l'histoire de la pensée et du goût en France au XVIIe siècle. — *Romanic Review*, October 1948.
— Zumthor (Paul). La Carte du Tendre et les précieux. — *Trivium*, 1948, n° 4.

Balzac (J.-L. Guez de). — Pintard (René). G. de B. ou l'art de la prose. — *Les Nouvelles Littéraires*, 18 novembre 1948.

Boileau. — Lang (D. M.). B. und Sumarokov. The manifests of Russian classicism. — *Modern Language Review*, October 1948.

Bossuet. — * Terstegge (Sisten Georgiana). Providence as *Idée-maîtresse* in the works of B. (theme and stylistic motif). — Washington, 1948.

— Marchand (Jean). A propos de B. Un exemplaire de *La Séduction éludée* de Jean Rou (1686), annoté par l'auteur. — *Bulletin du Bibliophile*, février.

Corneille. — Nadal (Octave). *Traité des passions* selon C. — *L'Information littéraire*, n° 1, janvier-février.

Fénelon. — Bragard (René). F., Joseph-Clément de Bavière et le jansénisme à Liège. — *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1948, n°s 3-4.

Saint François de Sales. — Galliot (Marcel). Du nouveau sur saint François de Sales [manuscrit d'Avignon du XVII^e siècle, contenant 43 sermons, dans une langue assez archaïque]. — *Les Nouvelles Littéraires*, 30 décembre 1948.

Frénicle (**Nicolas**). — Émile-Paul (H.). Un poète oublié : N. F. [1600-1662]. — *Bulletin du Bibliophile*, février.

La Fontaine. — Clarac (Pierre). L'inquiétude de La F. — *L'Information littéraire*, n° 1, janvier-février.

— Maulnier (Thierry). Les *Amours de Psyché et de Cupidon*. — *Cahiers de la Pléiade*, automne 1948-hiver 1949.

— Rossi (Pierre). Un conte du Pantcha-Tandra et une fable de La F. — *Hind*, I, octobre 1948.

La Rochefoucauld. — * Marchand (Jean). Bibliographie générale raisonnée de La R. — L. Giraud-Badin, 1948.

— Marchand (Jean). Une traduction anglaise des *Maximes* de La R. — *Bulletin du Bibliophile*, décembre 1948.

Molière. — Adam (Antoine). Notes sur M. — *Revue des sciences humaines*, juillet-décembre 1948.

— Govy (Georges). Un amour de M. à Pézenas. — *Gavroche*, 21 janvier 1948.

— Maulnier (Thierry). Le Don Juan de M. et le nôtre. — *Le Figaro littéraire*, 21 février 1948.

Ogier de Gombauld (**Jean**). — Alain Charmois. Dans les sentiers O. de G. — *Mercure de France*, avril.

Pascal. — * Daniel-Rops. P. et notre cœur. — F. X. Le Roux, 1948.

— * Truc (Gonzague). P., son temps et le nôtre. — A. Michel, 1949.

— Garcin (Philippe). P. et le destin des passions. — *Cahiers du Sud*, n° 291.

— Lafuma (Louis). A l'origine de *L'Apologie* de P. — *Mercure de France*, février.

— Lafuma (Louis). De quelques repères nouveaux de la critique pascalienne. — *Bulletin du Bibliophile*, mars.

— Peyre (Sully-André). Sur un texte de P. — *Marsyas*, mars.

— Prioult (A.). P. et l'expérience religieuse. — *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 2^e-3^e trimestres 1948.

— Rousseaux (André). P. en 1948. — *Le Figaro littéraire*, 24 avril 1948.

— Viatte (Auguste). L'*Apologie* de P. d'après les plus récents travaux critiques. — *Laval théologique et philosophique*, 1948.

— Voir : *Montaigne*.

Racine (Jean). — * Bailly (Auguste). Racine [L'homme et son œuvre]. — A. Fayard, 1949.

— Vannóis (Louis). Naissance de R. — *Études historiques*, octobre-décembre 1948.

Saint-Simon. — Saint-René-Taillandier (M.). Saint-S. à La Trappe. — *Revue Hommes et Mondes*, mars.

Théâtre. — Levron (Jacques). Les origines des Comédiens du Roi. — *Mercure de France*, janvier.

Vaugelas. — Galliot (Marcel). V., père du français moderne. — *Revue savoisienne*, 1er-2e trimestres 1948.

XVIIIe SIÈCLE

Divers. — Charbonnet (J.). Le *Journal de Trévoux* au XVIIIe siècle. — *Bulletin d'histoire et d'archéologie du diocèse de Belley*, janvier.

— Nokermann (Jean). La sensibilité française et le préromantisme [C. R. du livre de P. Trahard, « Les maîtres de la sensibilité française au XVIIIe siècle »]. — *Lettres romanes*, août 1948.

— Peyre (Henri). The influence of eighteenth century ideas on the French Revolution. — *Journal of the History of ideas*, January.

Baston (Abbé). — Jacquier (H.). L'abbé B., précurseur des romanciers océaniens [« *Narration d'Omaï* », Rouen, 1790]. — *Bulletin de la Société des Études océaniennes*, juin 1947.

Chénier (André). — * Herbillon (Colonel E.). A. C. — Tallandier, 1949.

— Caillé (Jacques). Le consul Louis de Chénier au Maroc. — *Monde français*, février.

D'Allainval. — Lough (J.). D's *Ecole des Bourgeois*. — *French Studies*, January.

Diderot. — * Cresson (André). D., sa vie, son œuvre, sa philosophie. — Presses Universitaires, 1948.

— Lefebvre (Henri). D. et les femmes. — *Les Lettres françaises*, 16 septembre 1948.

Encyclopédie. — * Schargo (Nellie-Noémie). History in the E. — New York, 1947.

La Mettrie. — Vartanian (Aram). Élie Luzac's refutation of La M. — *Modern Language notes*, March.

Marivaux. — Arland (Marcel). M. romancier (I.). — *La Nef*, février.

Montesquieu. — * M. Histoire véritable. Édition critique par Roger Caillois. — Lille, Giard ; Genève, E. Droz, 1949.

— * M. et l'*Esprit des Lois*. [Catalogue de l'Exposition organisée à Bordeaux pour célébrer le 2e centenaire de l'*Esprit des Lois*, novembre 1948]. — Bordeaux, 1948.

— Cabeen (David C.). M. studies : a brief survey. — *French Review*, October 1948.

— Cotta (Sergio). Il problema dell' ordine umano e la necessità nel pensiero di M. — *Rivista di filosofia*, ottobre-dicembre 1948.

— Grœthuysen (Bernard). Le libéralisme de M. et la liberté telle que

l'entendent les républicains [fragment d'un manuscrit inédit]. — *Europe*, janvier.

— Leroy (Maxime). Le bi-centenaire de l'*Esprit des Lois*. — *La République française*, n° 3, 1948.

— Leroy (Maxime). Variations sur un centenaire. M. social. — *Revue politique et parlementaire*, janvier.

— Maulnier (Thierry). M. a été un prophète à rebours. — *Le Figaro littéraire*, 28 août 1948.

— Sauvageot (André). Actualité de M. — *Revue française*, janvier.

— Sauvageot (André). M. et la politique. — *L'Information littéraire*, n° 1.

— Shackleton (Robert). M., Bolingbroke and the separation of powers. — *French Studies*, January.

Rousseau (Jean-Jacques). — * R. Lettre à M. d'Alembert sur les spectacles. Édition critique par M. Fuchs. — Lille, Giard ; Genève, E. Droz, 1948.

— * Faure (Gabriel). Essais sur J.-J. R. — Arthaud, 1948.

— Derathé (Robert). J.-J. R. et le christianisme. — *Revue de métaphysique et de morale*, octobre 1948.

— Kaldor (Pierre). R. et nous. — *Les Lettres françaises*, 29 janvier 1948.

Vauvenargues. — Wallas (May). V. in 1948. — *French Studies*, January.

Voltaire. — * V. Romans et contes. Présentation par A. Maurois. Texte établi et annoté par J. Fournier.—Les Éditions Nationales (Les Classiques verts), 1949.

— * Francis (Louis). La vie privée de V. — Hachette, 1948.

— Juge-Chapsal (Charles). Une querelle entre un Riomois [J.-F. Gamonet] et M. de Voltaire [au sujet de l'authenticité du Testament politique de Richelieu]. — *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 2e-3e trimestres 1948.

— Réau (Louis). A bust of V. by Houdon. — *The Burlington Magazine*, March.

XIXe SIÈCLE

Divers. — Desgranges (Guy). La rhétorique napoléonienne. Napoléon et les proclamations. — *Romanic Review*, October 1948.

— Fargher (R.). The literary criticism of the « idéologues ». — *French Studies*, January.

— Fleuriot de Langle. Napoléon bibliophile. — *Le Monde français*, janvier.

— Moreau (Pierre). A la suite des voyageurs français au Liban [Lamartine, Nerval, Barrès, etc.]. — *Revue des sciences humaines*, juillet-décembre 1948.

— Parrot (Louis). Les lettres françaises en 1848. — *Les Lettres françaises*, 19 février 1948.

— Rat (Maurice). Dédicaces. — *Le Figaro littéraire*, 7 août 1948.

— Rat (Maurice). Dédicaces (*suite*). — *Bulletin du Bibliophile*, décembre 1948, mars 1949.

— Traz (Robert de). Écrivains au purgatoire (Loti, France, Barrès). — *Revue de Paris*, mars.

Agoult (M^me^ **d'**). — Vier (Jacques). L'adolescence catholique de Daniel Liszt d'après des documents inédits. — *La Pensée catholique*, n° 9.
— Voir : *Girardin* (*Émile de*).

Augier (**Émile**). — Fitch (Girdler B.). E. A. and the intrusion-plot. — *P. M. L. A.*, March 1948.

Balzac (**Honoré de**). — *Courrier balzacien.* N° 1, décembre 1948 [dans chaque n°, notes balzaciennes, calendrier balzacien, etc.].
— Béguin (Albert). B. et la Fin de Satan. — *Études carmélitaines*, 1948.
— Bertaut (Jules). B. et la duchesse d'Abrantès. — *Revue de Paris*, janvier.
— Bordeaux (Henry). *Le Médecin de campagne.* — *Courrier balzacien*, janvier.
— Bouteron (Marcel). Le vaisseau *Le Balzac.* — *Courrier balzacien*, février.
— Bouteron (Marcel). Note sur la lettre [inédite] de B. à Brindeau, 14 janvier 1842. — *Courrier balzacien*, décembre 1948.
— Ducourneau (Jean-A.). Silhouettes balzaciennes. Le vicomte de Lovenjoul. — *Courrier balzacien*, décembre 1948, février 1949.
— Emery (Léon). De *Faust* à la *Peau de chagrin.* — *Courrier balzacien*, février.
— Lotte (D^r^ Fernand). Études balzaciennes. La *Femme de trente ans*, ou la chronologie balzacienne en défaut. — *Revue des conférences françaises en Orient*, février.
— Note sur un autographe de B., février 1837. — *Courrier balzacien*, janvier.

Barbey d'Aurevilly (**J.**). — Le mesle (D^r^). B. d'A. et le D^r^ Rocaché, de Labastide d'Armagnac. — *Bulletin de la Société archéologique, historique du Gers*, 4^e^ trimestre 1948.

Baudelaire (**Charles**). — * Correspondance générale, recueillie, classée et annotée par Jacques Crépet. T. III, 1860-septembre 1861. T. IV, novembre 1861-1864. — Conard, 2 volumes, 1948.
— B. *Le Pont des Soupirs*, de Thomas Hood, traduction inédite. Présentation par J. Crépet. — *Mercure de France*, avril.
— * Lévy (Otakar). B., jeho estetika a technika (B., son esthétique et sa technique littéraire). — Brno, 1947.
— * Rocca (M.). L'idealismo di B. — Padova, 1948.
— Besançon (Raoul). La mort de C. B., littérateur français. Revue de presse (avril 1866-septembre 1867). — *Revue Palladienne*, février-mars.
— Briant (Th.). Le sens de la douleur chez C. B. — *Le Goéland*, novembre-décembre 1948.
— Chacel (Rosa). B. y el *Baudelaire* de Sartre. — *Sur*, Enero.
— Eliot (T. S.). B. — *Revue Hommes et Mondes*, décembre 1948.
— Hajdu (Helga). Un ami hongrois de B. [Ch. M. Kertbeny]. — *Cahiers de littérature comparée*, I, 1948.
— Montesquiou-Fezensac (Jean de). Chronique des beaux livres. A propos des éditions illustrées de B. Edouard Gœrg. — *La Revue*, 1^er^ février.
— Mouquet (Jules). B., quai de Béthune. Identification du domicile du poète. — *Mercure de France*, avril.
— Mury (Gilbert). B. et le monde des hommes. — *Les Lettres françaises*, 19 février 1948.
— Seguin (Marc). B. et la révolution [de 1848]. — *Arts*, 27 février 1948.

Bouilhet (Louis). — Benassis (Dr). Essais de clinique littéraire. Les amis de Flaubert, L. B. — *Les Alcaloïdes*, février.

Bourges (Élémir). — * Schwab (Raymond). La vie d'É. B., textes et documents inédits. — Delamain et Boutelleau, 1948.

— Lebois (André). L'influence de Shelley sur É. B. — *Revue de littérature comparée*, avril-juin 1948.

Chateaubriand. — * C. Œuvres choisies. Avec introduction, bibliographie..., par Ch. Florisoone. Édition revue et complétée par V.-L. Tapié. — Hatier, 1948.

— * Briant (Th.). C., fils de la mer et seigneur de Combourg. — Éditions du *Goéland*, 1948.

— * Discours prononcés rue du Bac, le 3 juillet 1948 [par Mgr. Chevrot le Dr Le Savoureux et le marquis d'Ormesson]. — Société d'histoire et d'archéologie des VIIe et XVe arrondissements de Paris, 1948.

— Hommage à C. — *Les Nouvelles littéraires*, 1er juillet 1948.

— Briant (Th.). Le centenaire de C. — *Le Goéland*, été 1948.

— Chaffiol-Debillemont (F.). « Charles Barimore » et le comte de Forbin [à propos d'une page des *Mémoires d'Outre-Tombe*]. — *Mercure de France*, février.

— Couchoud (P.-L.). C. et son Pape. — *Mercure de France*, mars.

— Delaunay (Claude). C. à Carthage. — *Revue de la Méditerranée*, novembre-décembre 1948.

— Engel-Janosi (F.). C. as an historical writer. — *Catholic Historical Review*, January 1948.

— Fabureau (Hubert). En marge des *Mémoires d'Outre-Tombe* [édition M. Levaillant, tome IV, p. 394, sur Joseph Villetard]. — *Mercure de France*, mars.

— Faucher (Benjamin). A propos du centenaire de C. C. et Toulouse.— *Revue historique et littéraire du Languedoc*, 1948, n° 19.

— Lebègue (Raymond). René sur la boucle de l'Etna. — *Revista di Litterature moderne*, mars-juin 1948.

— Levaillant (Maurice). Le centenaire des *Mémoires d'Outre-Tombe*. — *Les Nouvelles littéraires*, 11 novembre 1948.

— Malo-Renault (Jean). Additions à la bibliographie de C. — *Bulletin des bibliothèques de Bretagne*, 1er-2e trimestres 1948.

— Mauriac (François). C. et nous. — *Le Figaro littéraire*, 19 juin 1948.

— Mistler (Jean). La dernière image de C. — *Gazette des Lettres*, 10 juillet 1948.

— Parrot (Jacques). — C., auteur dramatique. — *Les Lettres françaises*, 5 août 1948.

— Pérus (Jean). C. et le romantisme. — *La Pensée*, janvier-février.

— Sergent (Louis). C. et la pharmacie. — *Revue d'histoire de la pharmacie*, décembre 1948.

— Sonnié-Moret (Dr P.). L'anévrisme de M. de C. — *Études*, décembre 1948.

— Voir : *Flaubert*.

Constant (Benjamin). — Brentano (Bernard). Charlotte C., Benjamin C. zweite Frau. — *Neue Schweizer Rundschau*, März.

Daudet (Alphonse). — André (M.). Les origines vivaroises des D. — *Revue du Vivarais* n° 1.

— Bornecque (Jacques-Henry). La *Sapho* d'A. D. [sur le problème des romans à clef]. — *Le Monde*, 24 décembre 1948.

— Vialar (Paul). A. D. et les personnages de roman. — *Les Lettres françaises*, 12 février 1948.
Voir : *Mistral* (*Frédéric*).

Du Camp (**Maxime**). — * M. D. C. Souvenirs d'un demi-siècle. T. I. Au temps de Louis-Philippe et de Napoléon III. — Hachette, 1949.
— Benassis (Dr). Essais de clinique romantique : Les amis de Flaubert : M. D. C. ou le bouc émissaire [avec des documents inédits]. — *Les Alcaloïdes*, juin 1947-novembre 1948.

Erckmann-Chatrian. — Benoît-Guyod (Georges). Les romans militaires d'E.-C. — *Revue de défense nationale*, décembre 1948.

Fabre (**Ferdinand**). — Picheral (A.-Marie). La vie languedocienne dans l'œuvre de F. F. [résumé d'un D. E. S.]. — *Annales de l'Institut d'études occitanes*, I, 1948.

Flaubert (**Gustave**). — * G. F. Lettres de Grèce, publiées par Jacques Heuzey, avec des notes comprenant une lettre inédite. — Éditions du Péplos, 1948.
— Carter (A. E.). Tourgueneff's new year's greeting to F. — *Modern Language Notes*, February.
— Cheronnet (Louis). L'*Éducation sentimentale* et la Révolution de 1848. — *Les Lettres françaises*, 19 février 1948.
— Dumesnil (René). F. à l'école de Chateaubriand. — *L'Éducation nationale*, 17 mars.
— Heuzey (Jacques). Notes sur G. F. et l'art grec. — *Bulletin de l'Association G. Budé*, décembre 1948.
— Maurienne (Jean). Qui est la vraie Mme Bovary ? — *Les Lettres françaises*, 10 juin, 29 juillet 1948.
— Montergon (Camille de). — F. à Concarneau (1875). — *Nouvelle Revue de Bretagne*, janvier-février.
— Pommier (Jean). *Madame Bovary*. Étude de texte. — *Annuaire du Collège de France*, 1948.
— Rat (Maurice). La véritable histoire de Mme Bovary... — *Le Figaro littéraire*, 27 mars 1948.
— Reuillard (Gabriel). — Les modèles de la Bovary. — *Opéra*, 27 octobre 1948.
Voir : *Bouilhet* (*Louis*), *Du Camp* (*Maxime*), *Proust* (*Marcel*).

France (**Anatole**). — Vallette (Jacques). Maurice Baring, pasticheur d'A. F. — *Europe*, février.
— Lettre d'Édith Thomas à Claude Aveline [à propos de la *Vie de Jeanne d'Arc*]. Réponse de C. Bloch. — *Le Lys Rouge*, no 41.

Gobineau (**A. de**). — Maury (Lucien). G. et la Suède. — *Mercure de France*, avril.

Girardin (**Émile de**). — * Vier (Jacques). É. de G. inconnu. Lettres inédites à la comtesse d'Agoult. — Imprimerie de Montsouris, 1949.

Guérin (**M. et E. de**). — Mauriac (François). M. et E. de G. — *Le Figaro littéraire*, 24 juillet 1948.
— *L'Amitié Guérinienne*, juillet-décembre 1948 (no spécial sur le centenaire de la mort d'E. de G.].

Hugo (**Victor**). — * Pendell (William D.). V. H's acted dramas and the contemporary press. — Baltimore, 1947.

— Aubarède (Gabriel d'). V. H., Sainte-Beuve et Adèle. — *Gavroche*, 26 mai 1948.

— Charlier (Gustave). *Hernani* et le *Figaro*. — *Mercure de France*, mars.

— Cluzel (Étienne). Les premières éditions réelles ou fictives de *Notre-Dame de Paris*. — *Bulletin du Bibliophile*, novembre 1948.

— Cluzel (Étienne). La septième édition de *Notre-Dame de Paris* et les démêlés entre V. H. et ses éditeurs. — *Bulletin du Bibliophile*, mars.

— Guillemin (Henri). H. en 1848. — *Les Nouvelles littéraires*, 26 février 1948.

— Guimbaud (Louis). V. H., l'amour et l'argent (d'après des documents inédits). — *Revue de Paris*, février.

— Patterson (H. Temple). New light on dark genius. The influence of Louis-Sébastien Mercier on the *Contemplations* of V. H. — *Modern Language Review*, October 1948.

— Rat (Maurice). Où l'on voit V. H. en rival d'amour [1847-1848]. — *Le Figaro littéraire*, 16 octobre 1948.

— Rat (Maurice). V. H. n'a pas inventé le fameux *Jerimadeth*. — *Le Figaro littéraire*, 7 février 1948.

— Shortliffe (Glen). H's intervention for Henri Rochefort. — *Symposium*, May 1948.

Huysmans (J.-K.). — Billy (André). A propos du centenaire de H. — *Le Figaro littéraire*, 7 février 1948.

— Bruno de J.-M. (P.). La confession de Boullan [extraits du document conservé à la Bibliothèque Vaticane]. Étude graphologique, par Suzanne Bresard. Étude psychiatrique, par le Dr Jean Vinchon. — *Études carmélitaines*, 1948.

— Dumesnil (René). H. et Léon Bloy [documents inédits]. — *Une Semaine dans le monde*, 7 février 1948.

— Fontaine (Auguste). Le centenaire de J.-K. H. — *Les Lettres françaises*, 12 février 1948.

— Harry (Myriam). Avec J.-K. H. — *Les Nouvelles littéraires*, 12 février 1948.

Lamartine (Alphonse de). — * Correspondance générale de 1830 à 1848. Tome II. Édition faite par les élèves de l'École Normale Supérieure sous la direction de M. Levaillant. — Lille, Giard ; Genève, E. Droz, 1949.

— Barois (Armand). Embarras financiers de L. Lettres inédites de L. à Armand-Gilbert Le Chevalier, 1856-1859. — *Mercure de France*, mars.

— Estang (Luc). Sur L. — *La Croix*, 13-14 février.

— Guillemin (Henri). Lamartine et les U. S. A. Une lettre inédite [10 février 1866]. — *Mercure de France*, mars.

— Guillemin (Henri). Lettres inédites de L. — *Le Monde français*, janvier.

— Herriot (Édouard). L., homme politique. — *Une Semaine dans le monde*, 22 mai 1948.

— Levaillant (Maurice). Avec L., le 24 février. — *Les Nouvelles littéraires*, 26 février 1948.

Lamennais (F. de). — * Rémond (René). L. et la démocratie. — Presses Universitaires, 1948.

— Billy (André). A Juilly, sur les traces de L. et de Sainte-Beuve. — *Le Figaro littéraire*, 18 septembre 1948.

— Ellis (Frederick E.). The abbé L. on freedom. — *Harvard Theological Review*, October 1948.

— Kerbiriou (L.). Un centre intellectuel mennaisien. L'École de Malestroit. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, janvier-février.

Lautréamont. — * Linder (H.-R.). L., sein Werk und sein Weltbild. — Bâle, 1947.

— Patri (Aimé). A propos de L. et de la psychanalyse. — *Psyché*, juin 1948.

Lemonnier (**Camille**). — Sonet (Jean). A propos de *Polichinelle*, de C. L. — *Les Études classiques*, janvier.

Loti (**Pierre**). — * Cent dessins de P. L. commentés par Claude Farrère. — Tours, Arrault, 1949.

— * Traz (Robert de). P. L. — Hachette, 1949.

— Borgeaud (Henri) et Maurice (René). Avec P. L. de Paimpol à Lorient. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, novembre-décembre 1948, janvier-février.

Mallarmé (**Stéphane**). — Quatre lettres inédites de S. M. à Emmanuel Delbousquet [présentées par Geneviève Emmanuel-Delbousquet]. — *Opéra*, 15 septembre 1948.

— * L'amitié de Stéphane Mallarmé et de Georges Rodenbach. Lettres et Textes inédits (1887-1898). Préface de H. Mondor, introduction et notes de François Ruchon. — Pierre Cailler, 1949.

— Falconnet (Paulette). M. à Vervins [quatre billets inédits de M. à sa fille Geneviève, 1891]. — *Les Nouvelles littéraires*, 9 septembre 1948.

— * Mondor (Dr Henri). Histoire d'un faune, avec un état inédit de l'*Après-midi d'un faune*. — Gallimard, 1948.

— * Roulet (Claude). Éléments de poétique mallarméenne, d'après le poème *Un coup de dés jamais n'abolira le hasard*. — Neuchâtel, 1947.

— Faure (Gabriel). M. Naissance d'*Hérodiade* et du *Faune*. — *Gazette des lettres*, 18 septembre 1948.

— Fournier (Louis). Chroniques inconnues de M. [dans la *Dernière mode*]. — *Gazette des Lettres*, 18 septembre 1948.

— Marois (Pierre). Les premiers vers de M. La jeunesse du poète [documents inédits]. — *Gazette des Lettres*, 18 septembre 1948.

— Mauron (Charles). Une nouvelle explication de M. — *Le Figaro littéraire*, 10 avril 1948.

— Mondor (Henri). La gloire difficile de M. Improvisation d'un faune [état inédit, 1875]. — *Le Figaro littéraire*, 4 septembre 1948.

— Natanson (Thadée). A Valvins, auprès de M. — *La Nef*, février.

— Roy (Claude). M. penseur ou poète? — *Les Lettres françaises*, 23 septembre 1948.

— Spoerri (Théophil). Zu M. *Après-midi d'un faune*. — *Trivium*, 1948, nº 3.

— Tilliette (Xavier). Quant à M. Clefs de M. — *Études*, décembre 1948.

Voir : *Proust* (*Marcel*).

Maupassant (**Guy de**). — Artinian (Artine). G. de M. and his brother Hervé [lettre inédite de G. de M. à Lucie Le Poittevin, octobre 1880]. — *Romanic Review*, December 1948.

— Artinian (Artine). M. and *La Terre de Virgile*. — *The French Review*, January.

— Artinian (Artine). New light on the M. family. — *Modern Language Notes*, March.

— Sullivan (Edward D.). Portrait of the artist : M. and *Notre Cœur*. — *The French Review*, December 1948.

Mérimée (**Prosper**). — Parturier (Maurice). Mérimée « fait de la

Résistance » sur la scène du Théâtre Français [les *Espagnols en Danemark*]. — *Le Figaro littéraire*, 8 mai 1948.

Mistral (**Frédéric**). — Griffe (Georges). Remarques sur la langue de M. — *Annales de l'Institut d'études occitanes*, I, 1948.

— Lizop (Raymond). Une source probable du *Poème du Rhône*. — *Annales de l'Institut d'études occitanes*, I, 1948.

— Véran (Jules). Autour de M. [I. Quand M. signait « Boufarel ». II. M. et Alphonse Daudet : lettre inédite à Jules Véran, 1905, III. M. en son village. IV. La première femme qui porta le nom de Mireille]. — *Annales de l'Institut d'études occitanes*, I, 1948.

Montégut (**Émile**). — Virtanen (Reino). É. M. as a critic of American literature. — *P. M. L. A.*, December 1948.

Moréas (**Jean**). — * Embiricos (Alexandre). Les étapes de J. M. — Lausanne, 1948.

Musset (**Alfred de**). — Letessier (Fernand). A. de M. et le Maine. — *Revue Universitaire*, janvier-février.

— Thomé (J.-R.). Les dessins d'écrivains : A. de M. — *Courrier graphique*, n° 38.

— Ullmann (Étienne de). Les anglicismes dans la poésie de M. — *Le Français moderne*, janvier.

Naturalisme. — Frierson (William C.) et Edwards (Herbert). Impact of French naturalism ou American critical opinion, 1877-1892. — *P. M. L. A.*, September 1948.

Nerval (**Gérard de**). — Lettres inédites de G. de N. écrites de Vienne en 1840 (10 janvier - 25 février), publiées par Jean Richer et Alfred Dupont. — *Revue de Paris*, juillet 1948.

— *Cahiers du Sud*, n° 292, 1948 [n° spécial consacré à G. de N., par A. Béguin, F. Constans, M. Carrouges, etc. ; lettres inédites de G. de N., présentées par Jean Richer].

— Mauron (Charles). Nerval et la psycho-critique. — *Cahiers du Sud*, n° 293.

Nodier (**Charles**). — Dargaud (Marius). Deux lettres de jeunesse de Marie N. (1877). — *Bulletin du Bibliophile*, décembre 1948.

Nouveau (**Germain**). — Trois poèmes inédits de G. N., présentés par J. Mouquet. — *Les Lettres françaises*, 7 octobre 1948.

Péladan. — * Dantinne (Émile). La pensée et l'œuvre de P. La philosophie rosicrucienne. — Bruxelles, Office de publicité, 1948.

Renan (**Ernest**). — * Novák (Otakar). Renanova theorie slohu [La Théorie du style d'E. R.]. — Prague, 1946.

— * Tielrooy (J.). E. R. Een groot humanist. Zijn brieven en zijn werken. — Amsterdam, 1948.

— * Vié (H.). Renan, la guerre de 1870 et la réforme de la France. — Blond et Gay, 1949.

Renard (**Jules**). — J. R. Comment j'ai fait *Poil de Carotte*. Documents inédits. — *Le Figaro littéraire*, 21 août 1948.

— J. R. La naissance au théâtre de *Poil de Carotte*. — *Le Figaro littéraire*, 28 août 1948.

Rimbaud (**Arthur**). — * Debray (Pierre). R., le magicien désabusé. — R. Julliard, 1949.

— * Magny (Claude-Edmonde). A. R. — P. Seghers, 1949.
— * Starkie (Enid). A. R. [2e éd.). — New York, 1947.
— Carfort (Simone de). Domiciles de R. R. vu de Roche. — *Le Rimbaldien*, été 1948.
— Petitfils (Pierre). A. R. [bibliographie des travaux publiés de 1939 à 1949]. — *Bulletin des Amis de Rimbaud*, janvier.
— Tzara (Tristan). Unité de R. — *Europe*, décembre 1948.

Rochefort (Henri). — Voir : *Hugo (Victor)*.

Rodenbach (Georges). — Billy (A.). [Sur le cinquantenaire de la mort de G. R.]. — *Le Figaro littéraire*, 2 octobre 1948.
— *Épîtres*, n° 23, novembre 1948 [n° spécial consacré à la mémoire de G. R.].
— Voir : *Mallarmé (Stéphane)*.

Roman. — Curnier (Pierre). Le roman français à la fin du XIXe siècle et les influences étrangères. — *L'Information littéraire*, n° 1.

Romantisme. — * Bruneau (Charles). Histoire de la langue française des origines à nos jours. T. XII. L'époque romantique. — A. Colin, 1949.
— * Ciselet (Alice). Un grand bibliophile. Le vicomte Spoelberch de Lovenjoul. — Parix-Bruxelles, Éditions Universitaires, 1948.
— Jean-Nesmy (Dom Claude). Le romantisme n'existe pas. — *Témoignages*, n° 20, janvier.
— Zumthor (Paul). Le tournant romantique, 1850-1870 [Les influences du satanisme]. — *Études carmélitaines*, 1948.

Saint-Marc Girardin. — * Wylie (Laurence W.). S.-M. G. bourgeois. — Syracuse, New York, 1948.

Saint-Simon (Claude-Henri de). — Dautry (Jean). Sur un imprimé retrouvé de St.-S. — *Annales historiques de la Révolution française*, octobre-décembre 1948.

Sainte-Beuve. — Dechamps (J.). Un censeur belge de S.-B. [Alfred Michiels, 1813-1892]. — *French Studies*, January.
Voir : *Hugo (Victor)*, *Lamennais (F. de)*.

Sand (George). — Sand (Aurore). La mort de Chopin [lettres inédites de G. S.]. — *Revue Hommes et Mondes*, mars.
— Bayet (Christiane). Des vers inédits de G. S. Une idylle à Nohant. — *Le Figaro littéraire*, 15 mai 1948.

Souvestre (Émile). — Gourvil (F.). É. S., folkloriste (suite). — *Nouvelle Revue de Bretagne*, novembre-décembre 1948.

Staël (Mme de). — * Lettres à un ami. [Cent onze lettres inédites, datant pour la plupart des années 1800-1815. Hochet était fonctionnaire au Conseil d'État.] — Éditions de la Baconnière, 1949.
— Lettres de Mme de S. à Claude Hochet, publiées par Jean Mistler [archives de Mieulle]. — *Revue de Paris*, janvier.
— Mme de S. et le général Frossard. Billets inédits de Mme de S. au général Frossard. Deux lettres. — *Genava*, 1948.

Stendhal. — * Cordié (Carlo). Interpretazioni di S. (dal Bourget ai nostri giorni). — Venise, 1947.
— * Davray (Jean). Notre S. — A. Michel, 1949.
— Alciatore (Jules C.). Le catéchisme d'un roué par S. et l'influence d'Helvétius sur ce fragment. — *Symposium*, May 1948.

— Brégeon (Laurent). S. et la Bretagne. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, novembre-décembre 1948.

— Dénier (Dr André). Lettres de Mallein, beau-frère de S., à Édouard Monnier. — *Évocations*, novembre-décembre 1948.

— Levron (Jacques). S. et le naufrage du *Henri-IV* [sur la publication d'une lettre inédite dans le *Bulletin de l'Académie delphinale*]. — *Mercure de France*, avril.

— Mélia (Jean). S., Parme et J.-L. Bocchecianpe. — *Mercure de France*, mars.

— Michel (François). Le chiffre du consul Beyle. — *Le Divan*, janvier-mars.

Symbolisme. — Bol (Victor P.). Du symbolisme. — *Revue nouvelle*, 15 mars.

Théâtre. — * Jasper (Gertrude R.). Adventure in the theatre Lugné-Poe and the Théâtre de l'Œuvre to 1899. — New-Brunswick, 1947.

— Lote (Georges). Le Théâtre libre. — *Revue de la Méditerranée*, novembre-décembre 1948.

— Mauguin (Georges). Napoléon et la censure théâtrale (d'après des documents inédits). — *Études historiques*, octobre-décembre 1948.

— Moraud (Marcel). Le théâtre français à Londres sous la Restauration. — *The French Review*, October 1948.

Vallès (Jules). — * Hirsch (Michel-Léon). J. V. L'Insurgé. Essai biographique. — Éditions du Méridien, 1949.

Verlaine (Paul). — * P. V. Œuvres complètes. Tome II. Texte définitif [collationné... par Y.-G. Le Dantec]. — Messein, 1948.

— Klingsor (Tristan). Autour de V. [Souvenirs]. — *Les Lettres françaises*, 2 septembre 1948.

— Monda (Maurice). Enlevons un poème à V. [*London Bridge*, attribué à Théodore Gringoire]. — *Le Figaro littéraire*, 25 septembre 1948.

Vicaire (Gabriel). — Billy (André). Le souvenir de G. V. — *Le Figaro littéraire*, 14 février 1948.

— Saisset (Frédéric). Le centenaire de G. V. — *Les Nouvelles littéraires*, 8 avril 1948.

Vigny (Alfred de). — * Œuvres complètes. Texte présenté et commenté par F. Baldensperger (Bibliothèque de la Pléiade). — Gallimard, 2 vol., 1948.

— * Bélanger (Denise). Les séjours d'A. de V. en Charente, leur importance dans son œuvre et dans l'évolution de sa pensée. — Angoulême, Coquemard, 1948.

— Castex (Jean). A. de V. et la chasse au loup. — *Revue des sciences humaines*, juillet-décembre 1948.

— Guillemin (Henri). V. en 1848 [documents inédits]. — *Les Nouvelles littéraires*, 1er avril 1948.

Zola (Émile). — Garmy (René). Comment fut écrit *J'accuse*. — *Les Lettres françaises*, 15 janvier 1948.

— Jones (Malcolm B.). Henry Gréville et É. Z. aux États-Unis (1870-1900). — *Revue de littérature comparée*, octobre-décembre 1948.

— Jourdain (Francis). Alfred Bruneau, compagnon de Z. — *Arts*, 2 juillet 1948.

— Kayser (Jacques). É. Z. et l'opinion publique (suite). — *La Nef*, janvier.

— Maublanc (René). Actualité de Z. — *La Pensée*, n° 22.
— Niess (Robert J.). Another view of Z's *L'Œuvre*. — *Romanic Review*, December 1948.
— Robert (G.). Trois textes inédits d'É. Z. — *Revue des sciences humaines*, juillet-décembre 1948.

XX^e SIÈCLE

Divers. — * Godin (H. J. G.). Les ressources stylistiques du français contemporain. — Oxford, 1948.
— * Prouteau (Gilbert). Anthologie des textes sportifs de la littérature. — Défense de la France, 1948.
— Magny (Claude-Edmonde). La part du diable dans la littérature contemporaine. — *Études carmélitaines*, 1948.
— Peyre (Henri). La saison littéraire 1947-1948. — *The French Review*, December 1948.

Apollinaire (Guillaume). — Adema (Marcel). Le secret de la naissance de G. A. [d'après V. Orazi, *A. romano*, Milano, et des renseignements de l'auteur]. — *Le Figaro littéraire*, 14 février 1948.
— Mollet (Baron). Soirées de Paris et ballets russes avec G. A. — *Les Lettres françaises*, 11 novembre 1948.

Artaud (Antonin). — Desternes (Jean). Dernière visite à A. A. — *Le Figaro littéraire*, 13 mars 1948.
— Hommage à A. A. [par J. de Boschère, A. Patri, C. Bryen, J. Rousselot, M. Bataille ; documents inédits]. — *France-Asie*, septembre 1948.
— *K. Revue de la poésie.* N° 1-2, juin 1948 [n° spécial consacré à Antonin Artaud : textes, témoignages, documents].

Barrès (Maurice). — * M. B. Mes Cahiers. Tome XII (janvier 1919-juin 1920). — Plon, 1949.
— Beau de Loménie (É.). Un souvenir sur M. B. — *Paroles françaises*, 10 décembre 1948.
— Chaigne (Louis). Le vingt-cinquième anniversaire de M. B. — *Livres et lectures*, décembre 1948.
— Cocteau (Jean). M. B. — *La Table Ronde*, novembre 1948.
— Cohen (Gustave). Souvenirs personnels sur B. — *Psyché*, n° 26, décembre 1948.
— Larnac (Jean). Un condottiere de salon : M. B. — *Cahiers du Sud*, n° 292.
— Massis (Henri). M. B. — *Aspects de la France*, 2 décembre 1948.
— Massis (Henri). B. et la nouvelle génération. — *Bulletin des Lettres*, 15 mars.
— Néraud de Boisdeffre (P.). Justice pour B. — *Études*, mars.
— Roy (Claude) et Aragon. Contre et pour B. — *Les Lettres françaises*, 16 décembre 1948.

Benjamin (René). — Cardinne-Petit (R.). R. B. — *Paroles françaises*, 8 octobre 1948.

Bergson (Henri). — Magnat (G.-E.). Portraits graphologiques. Deux philosophes : H. B. et Louis Lavelle. — *Une Semaine dans le monde*, 26 juin 1948.

Bernanos (Georges). — G. B. De l'esprit européen [inédit. Introduction par A. Béguin]. — *L'Age nouveau*, janvier.

— Audemar (Marguerite). C. B. — *Eaux Vives*, août-septembre 1948.

— Béguin (Albert). B. G. — *Une Semaine dans le monde*, 10 juillet 1948.

— Béguin (Albert). La véritable histoire d'une lettre de B. à François Mauriac [lettre inédite de B. à F. Mauriac ; lettre d'A. Rousseaux à A. Béguin]. — *Témoignage chrétien*, 17 décembre 1948.

— Delesalle (Jacques). La foi et le jugement par la Croix dans les romans de B. — *Dieu Vivant*, n° 12.

— Estang (Luc). B. tel qu'il fut. — *Les Nouvelles littéraires*, 8 juillet 1948.

— Francia (Ennio). Umanità di B. — *Humanitas*, octobre 1948.

— Fumet (Stanislas). B. et sa manière française d'être chrétien. — *A Présent*, 9-16 juillet 1948.

— Kanters (R.). B. absent et présent. — *Gazette des Lettres*, 10 juillet 1948.

— Lalou (René). G. B. [avec un inédit de B. *Hitler n'en est pas revenu*]. — *Revue de Paris*, mars.

— Le Grix (François). Le souvenir de G. B. — *Gazette des Lettres*, 24 juillet 1948.

— Mandouze (André). B. vivant. — *Les Lettres françaises*, 22 juillet 1948.

— Maulnier (Thierry). La mort de B. — *Le Figaro littéraire*, 10 juillet 1948.

— Messiaen (Alain). Adieu à G. B. — *Le Goéland*, juin-août 1948.

— Mondrone (D.). L'anima tormentata e convulsa di G. B. — Nembie schiarite di G. B. — *Civiltà Cattolica*, 6 novembre, 4 décembre 1948.

— Noth (Ernst Erich). G. B. — *France-Asie*, août 1948.

— Pézeril (Daniel). Adieu à B. — *Dieu Vivant*, n° 12.

— Prophecy in politics. The work of G. B. — *Times Literary Supplement*, 4 September 1948.

— Quilici (François). G. B. — *La Bataille*, 7 juillet 1948.

— Salleron (Louis). Un pèlerin de l'absolu : G. B. — *Carrefour*, 7 juillet 1948.

— Tristan (Raymond). G. B. est mort. — *Arts et lettres*, n° 14.

— Vincent (Raymonde). G. B. [notice biographique]. — *Revue de l'Académie du Centre*, 1948.

Bernard (Tristan). — T. B. Un sonnet inédit. — *Les Lettres françaises*, 16 décembre 1948.

— Dorgelès (Roland). Sur T. B. — *France-Asie*, septembre 1948.

Bertrand (Louis). — * Cousins (Sœur Joseph Mary). Le sentiment chrétien dans l'œuvre de L. B. — *Montréal*, 1947.

Bloy (Léon). — Deux inédits de L. B. [décembre 1903, mai 1913]. — *Témoignage chrétien* 7 mai 1948.

Voir : *Huysmans (J. K.)*.

Bourget (Paul). — * Secor (Walter Todd). P. B. and the Nouvelle. — New York, 1948.

Debout (Jacques). — * Crisenoy (Pierre de). J. D. [pseud. de l'abbé Roblot]. Un chevalier normand de l'art et de la foi. — Bloud et Gay, 1948.

Du Bos (Charles). — * Bertocci (A.-P.). Ch. D. B. and English literature. — New York, 1949.

Fargue (**Léon-Paul**). — Beucler (André). L'échappée parisienne de L.-P. F. — *Le Figaro littéraire*, 27 novembre 1948.

Eon (**Francis**). — Martineau (Henri). F. E. — *Le Divan*, janvier-mars.

— Rat (Maurice). F. E. (1879-1948). — *Le Pays d'Ouest*, 15 janvier.

Fontainas (**André**). — Charpentier (Henry). Un poète symboliste : A. F. — *La Revue*, 1er mars.

— Haloche (Maurice). A. F. — *Le Thyrse*, 1er janvier.

— Le Dantec (Yves-Gérard). A. F., poète et champion de la poésie. — *Mercure de France*, février.

— Lorenz (Paul). A. F. intime. — *Mercure de France*, février.

Giraudoux (**Jean**). — J. G. Pages de journal. — *La Nef*, février.

— G. J. Premières œuvres inconnues présentées par L. Fournier. — *Gazette des Lettres*, 29 mai 1948.

— Fournier (Louis). La collaboration de G. au *Matin*, 1908. — *Gavroche*, 24 mars 1948.

— Lebrau (Jean). J. G. enfant terrible. — *Arts*, 11 juin 1948.

— Mc Donald (Ruth Elizabeth). Le langage de G. — *P. M. L. A.*, September 1948.

Jacob (**Max**). — M. J. Lettres inédites à Louis Guillaume (1941-1942). — *France-Asie*, mars 1948.

— M. J. Lettre [inédite] à François Mauriac [Saint-Benoît, 5 janvier 1922]. — *La Table Ronde*, mars.

— M. J. Mendiantes professionnelles [Nouvelle inédite, communiquée par Mme Pierre Colle]. — *Biblio*, janvier.

— Bibliographie des œuvres de M. J. 1876-1944. — *Biblio*, janvier.

— Auric (Georges). M. J. retrouvé. — *Biblio*, janvier.

— Gallo (Bernard). Manuscrits et textes dactylographiés de M. J. à la Bibliothèque de Quimper. — *Bulletin des bibliothèques de Bretagne*, 1er-2e trimestres 1948.

— Gallo (Bernard). M. J. et la Bibliothèque de Quimper [lettres de M. J. à B. Gallo]. — *Bulletin des bibliothèques de Bretagne*, 1er-2e trimestres 1948.

— Guilloux (Louis). M. J. — *France-Asie*, mars 1948.

— Jans (Adrien). La vie spirituelle de M. J. — *Revue nouvelle*, 15 février.

— Salmon (André). M. J. Cinq mars (1944-1948). — *France-Asie*, mars 1948.

Jammes (**Francis**). — Alciette (Pierre). Une journée à Barberainia avec F. J. — *Le Figaro littéraire*, 6 novembre 1948.

— Le Dantec (Yves-Gérard). Les éditions de F. J. — *Courrier graphique*, n° 38.

— Roy (Bernard). Visite à F. J. — *Gazette des lettres*, 30 octobre 1948.

— Vendôme (André). L'amitié de F. J. et d'André Gide. — *Études*, décembre 1948.

Jarry (**Alfred**). — Complément aux *Minutes de sable mémorial*. Présentation de Maurice Saillet (suite). — *Mercure de France*, janvier.

— Géroy. Mon ami A. J. — *Courrier d'Epidaure*, mars-avril.

— Rousseaux (André). Situation d'A. J. — *Le Figaro littéraire*, 6 novembre 1948.

— Saillet (Maurice). L'œuvre de J. — *Critique*, février.

Louys (**Pierre**). — * Cardinne-Petit (Robert). P. L. inconnu. Documents et textes inédits. — Éditions de l'Élan, 1948.

— Borel (Pierre). P. L. et Paul Valéry. — *Une Semaine dans le monde*, 4 septembre 1948.

Martineau (**René**). — Briant (Th.). R. M. [bibliographie]. — *Le Goéland*, janvier-mars 1948.

Mazade (**Fernand**). — Chabaneix (Philippe). F. M. — *Cahiers Points et Contrepoints*, décembre 1948.

Nau (**J.-A.**). — Descaves (Pierre). Les surprises du premier « Goncourt » : J. A. N., lauréat modèle. — *La Bataille*, 21 juillet 1948.

Parrot (**Louis**). — F. L. : L. P. — *Les Nouvelles littéraires*, 28 octobre 1948.

— Morgan (Claude). Adieu à L. P. — *Les Lettres françaises*, 4 novembre 1948.

Péguy (**Charles**). — * Béguin (Albert). L'*Ève* de P. Essai de lecture commentée, suivi de documents inédits. — Labergerie, 1948.

— * Dufournet (Jean). Une heure avec P. — E. Vitte, 1948.

— * Tharaud (Jérôme et Jean). Pour les fidèles de P. [documents inédits]. — Dumas, 1949.

— Béguin (Albert). P. au travail d'après les manuscrits d'*Ève*. — *Revue française*, janvier.

— Guyon (Bernard). Sur la tombe de Ch. P. [allocution à Villeroy, septembre 1948]. — *L'Amitié Ch. Péguy. Feuillets mensuels*, novembre 1948.

— Johannet (René). P., Jésus et Satan. — *Témoignage chrétien*, 29 octobre 1948.

— Marc (Alexandre) et Voyenne (Bernard). Confrontation socialiste. Le combat de P. — *Synthèses*, n° 8,

— Sur la mort de P. [lettre inédite de Victor Boudon à M. Barrès, 11 septembre 1915]. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, novembre 1948.

— Tosi (Guy). *P.* et le *Martyre de Saint-Sébastien*. — *La Bataille*, 3 mars 1948.

Prévost (**Jean**). — Maurois (André). Destins exemplaires. J. P. — *Les Nouvelles littéraires*, 25 mars 1948.

Proust (**Marcel**). — * March (Harold). The two worlds of M. P. — Philadelphie, 1948.

— Une lettre inédite de M. P. [à M^me^ E. Strauss, sur Mallarmé]. — *Le Figaro littéraire*, 25 septembre 1948.

— Barnac (Henri). P. et Reynaldo Hahn ou la petite phrase de Vinteuil. — *Carrefour*, 28 avril 1948.

— Brée (Germaine). Proust 1948. — *French Studies*, October 1948.

— Drucker (G. M. Michel). P. et la peinture. — *Les Nouvelles littéraires*, 12 février 1948.

— Kemp (Robert). Renaissances proustiennes. — *Les Nouvelles littéraires*, 1^er^ janvier 1948.

— Lauris (Georges de). M. P. vu par sa bonne. — *Opéra*, 1^er^ décembre 1948.

— Ortiz (Maria). Flaubert visto da P. — *Rassegna d'Italia*, dicembre 1948.

— Toledo (Maria Monteforte). M. P., profundo superficial. — *Cuadernos americanos*, enero-febrero.

Ramuz (C.-F.). — * Baridon (S. F.). Orientamenti sull'ante di R. — Milan, 1948.
— * Dichamp (Maxence). R. ou le goût de l'authentique. — La Nouvelle Édition, 1948.
— Béguin (Albert). Taille de R. — *L'Age nouveau*, avril.
— Broek (Erich). Gedankliche Strukturen in R.' Werk. — *Trivium*, n° 2, 1948.
— Cingria (Hélène). Souvenirs sur C.-F. R. — *Les Lettres françaises*, 10 juin 1948.
— Jean-Nesmy (Dom Claude). R. ou la philosophie du bon sens. — *La Pensée catholique*, n° 9.
— Piana (Guiseppe). La « solitudine » di C.-F. Ramuz. — *Humanitas*, dicembre 1948.

Régnier (Henri de). — Le Dantec (Yves-Gérard). Passages d'H. de R. — *La Bouteille à la mer*, 1er trimestre.

Rolland (Romain). — * Choix de lettres à Malwida von Maysenbug, établi par Marie Romain Rolland (*Cahiers R. R.*, 1). — A. Michel, 1948.
— Lettres inédites de R. R., publiées par Adrienne Lautère. — *L'Age nouveau*, mars.
— Lettres inédites de R. R. à Kalidas Nag. — *Hind*, 1948.
— Les propos de Gandhi à R. R., décembre 1932 [extraits inédits du « Journal » de R. R.]. — *Le Figaro littéraire*, 7 février 1948.
— Claudel (Paul). La pensée religieuse de R. R. — *La Revue*, 15 janvier.
— Radine (Serge). Un message de R. R. aux hommes et aux femmes d'aujourd'hui [lettre inédite à Serge Radine, 9 décembre 1933]. — *Suisse contemporaine*, janvier.
— Voir : *Suarès (André)*.

Roman. — * Cormeau (Nelly). Physiologie du roman. Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1947.
— Guérin (Raymond). Roman et réalité. — *Synthèses*, n° 10.
— Lobet (Marcel). Le roman est-il en déclin? — *Revue générale belge*, février 1948.

Rosny (jeune). — Billy (André). La mort de R. jeune. Un précurseur du populisme. — *Le Figaro littéraire*, 26 juin 1948.
— Reuillard (Gabriel). R. jeune. — *Opéra*, 23 juin 1948.

Saint Exupéry (Antoine de). — * Delange (René) et Werth (Léon). La vie de St E. — Éditions du Seuil, 1948.
— Que faut-il dire aux hommes? lettre inédite [de S. E.] au général X.... — *Le Figaro littéraire*, 10 avril 1948.
— Courtin (Georges). Dernières images de S. E. — *Le Figaro littéraire*, 31 juillet 1948.
— [Éclaircissements sur le mystère de la mort de S. E.] — *La Bataille*, 11 août 1948.

Schwob (Marcel). — Billy (André). M. S. et Marguerite Moreno. — *Le Figaro littéraire*, 24 juillet 1948.

Silvestre (Charles). — Un inédit de Ch. S. — *Les Nouvelles littéraires*, 7 octobre 1948.
— Blanzat (Jean). Ch. S. — *Le Figaro littéraire*, 10 avril 1948.

Sorel (Georges). — Andreu (Pierre). Du nouveau sur G. S — *Le Figaro littéraire*, 10 juillet 1948.

Suarès (André). — Bodart (Roger). A. S. — *Synthèses*, n° 7, 1948.
— Miomandre (Francis de). S. est mort. — *Les Nouvelles littéraires*, 9 septembre 1948.
— Pottecher (Maurice). A. S. — *Le Monde français*, février.
— Reuillard (Gabriel). A. S. — *Opéra*, 15 septembre 1948.
— Rolland (Romain). A. S. vu à l'École normale supérieure par R. R. [extraits inédits du « Journal » de R. R.]. — *Le Figaro littéraire*, 11 septembre 1948.

Théâtre. — * Grémillard (Roger). Bibliographie des œuvres poétiques et théâtrales éditées en 1947. — Créteil, 1948.
— Ambrière (Francis). L'histoire du théâtre en France depuis la libération (suite). — *L'Age nouveau*, janvier, février.
— Barjon (Louis). Le drame de la destinée humaine dans le théâtre contemporain. — *Études*, janvier.
— Bertin (J.-B.). Les sentiments de famille dans le théâtre contemporain. — *Pour la Vie*, janvier-février.

Valéry (Paul). — P. V. A propos de Léonard de Vinci [inédit, 2 septembre 1943]. — *Biblio*, février.
— P. V. Réflexions sur la littérature [lettre inédite, s. d., de P. V.] — *Biblio*, février.
— * Bemol (Maurice). P. V. — J. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1949.
— * La Rochefoucauld (Edmée de). Images de P. V. — Strasbourg-Paris, F. X. Le Roux, 1949.
— Deléon (Marcel). P. V. et la *Feuille blanche*. — *La Feuille blanche*, 1949.
— Douglas (Kenneth N.). Stanza three of P. V's *Cimetière marin*. — *Modern Language Notes*, March.
— Essai de bibliographie des œuvres de P. V. — *Biblio*, février.
— Vincy (France). Souvenirs d'une jeune fille sur P. V. — *Le Figaro littéraire*, 17 juillet 1948.
— Voir : *Louys (Pierre)*.

N. B. — Le travail préparatoire de dépouillement des revues et des bibliographies ainsi que la rédaction de ces notes sont dus à M. René Rancœur, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale.
Nous remercions notre correspondant M. René Bray et M. Jean-Louis Gornuz, de Lausanne, des notes bibliographiques qu'ils nous ont fait tenir sur l'édition en Suisse romane, et dont cette chronique a bénéficié.

Le Gérant : **G. Mignot.**

Imprimé en France à l'Imp. Willaume à Saint-Germain-lès-Corbeil en juin 1949.
O.P.I.A.C.L. 31.1152. — Dépôt légal effectué dans le 2e trimestre 1949.
N° d'ordre dans les travaux de la Librairie Armand Colin : 618.
N° d'ordre dans les travaux de l'Imprimerie Willaume : 370.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

PSYCHOLOGIE DE RODOGUNE

Rodogune est de beaucoup le personnage le plus complexe de la tragédie à laquelle il donne son nom. Aussi est-il généralement le plus mal compris. Mieux, on renonce à le comprendre. On le juge déconcertant, contradictoire, indéchiffrable. Bien entendu Voltaire, si éloigné du véritable esprit cornélien, donne l'exemple de la sévérité.

Tous les lecteurs sont révoltés qu'une princesse si douce, si retenue, qui tremble de prononcer le nom de son amant, qui craignait de devoir quelque chose à ceux qui prétendaient à elle, ordonner de sang-froid un parricide à des princes qu'elle connaît vertueux, et dont elle ne savait pas, un moment auparavant, qu'elle fût aimée ; elle se fait détester, elle sur qui l'intérêt de la pièce devait se rassembler.... Contre toutes les lois que la raison a prescrites au théâtre, elle a changé de caractère... [1].

Et ailleurs :

Cette même Rodogune, qui songe à faire assassiner une mère par ses propres fils, fait une invocation à l'amour, et le prie de ne pas paraître dans ses yeux : voilà une singulière timidité pour une fille qui n'est plus jeune, qui a voulu épouser le père, qui est amoureux du fils, et qui veut faire assassiner la mère. La force de la situation a fait apparemment passer tous ces défauts, qui aujourd'hui seraient relevés sévèrement dans une pièce nouvelle [2].

Ainsi, selon Voltaire, Rodogune serait artificielle et absurde. Elle répondrait à des nécessités de l'intrigue plus qu'à une réalité psychologique.

Avec diverses variantes, c'est la conclusion à laquelle paraissent revenir les derniers commentateurs de Corneille. Tout au plus allè-

1. Acte III, sc. 4.
2. Acte III, sc. 3.

guent-ils des circonstances atténuantes ou des raisons extérieures. Jacques Schérer, dans sa récente édition [1], non seulement renonce à comprendre, mais se demande s'il faut chercher à comprendre, si tout le comportement du personnage n'est pas commandé du dehors par les exigences de l'action ; de sorte qu'il n'y aurait pas à proprement parler un caractère de Rodogune, mais un assemblage de traits imposés, auxquels il serait sans doute superflu de donner un sens profond.

La psychologie de Rogodune est complexe, et on peut même se demander dans quelle mesure elle n'est pas contradictoire. Elle est présentée au début comme une victime, comme une timide et craintive jeune fille résignée à son sort. Mais quand sa vie est menacée, elle fait front à l'ennemi et trouve en elle une dureté et une implacabilité comparables à celles de Cléopâtre. Peut-être, comme le veut Corneille dans son *Examen*, ne demande-t-elle la mort de Cléopâtre que pour gagner du temps et sans désirer vraiment l'obtenir. Peut-être, comme le pense M. Lancaster, son caractère évolue-t-il sous la pression des circonstances, et le terrible problème qu'elle a à résoudre lui donne-t-il des moyens de défense dont elle manquait au début. *Peut-être enfin est-il impossible d'arriver à une vue objective de sa personnalité, et Corneille s'est-il soucié, en ce qui la concerne, moins de psychologie vraisemblable, que des moyens de faire rebondir une intrigue à laquelle il a donné tous ses soins* [2].

Point n'est besoin de souligner la gravité d'une pareille conclusion, qui ôte à l'un des personnages essentiels de l'œuvre toute consistance.

Octave Nadal, qui a récemment étudié avec beaucoup de subtilité *Le sentiment de l'amour dans l'œuvre de Corneille* [3], tente une analyse plus poussée [4]. Il découvre d'abord chez cette héroïne une nature tendre et romanesque : en quoi nous nous accorderons entièrement avec lui. Mais en constatant combien Rodogune doit se dominer, sans dénoncer à proprement parler une contradiction, il incline à croire, lui aussi, que cette attitude répond surtout aux nécessités de l'intrigue. « Cette attitude est nécessaire pour que Rodogune puisse mener son chantage du côté des princes. Psychologie et dramaturgie cherchent à s'accorder. » Cherchent ? Il faut donc entendre qu'elles n'y réussissent pas entièrement, que le personnage est conduit du dehors par le jeu de l'intrigue, au lieu d'agir par lui-même en vertu d'une nécessité intérieure. Là-dessus interviendraient des interférences imprévues. « D'autres sentiments... viennent à la traverse. » Donc il y aurait flottement ? Le caractère manquerait d'unité ? Octave Nadal poursuit : « Rodogune est ambitieuse, et elle hait Cléopâtre. C'est la source de cette haine qui fait de Rodogune un personnage vivant. » Eh quoi ! ne vivait-elle pas ? Alors que penser de cette sensibilité tendre qui lui était reconnue, et à laquelle il semblait qu'on dût s'intéresser ? Élément superficiel ? accessoire ? Toujours est-il

1. Droz, 1945.
2. *Op. cit.*, p. XXI-XXII.
3. Gallimard, 1948.
4. P. 224-227.

que cette haine ferait « paraître un sentiment réel : l'amour de Rodogune pour le roi défunt ».

Cette fidélité au mort deviendrait ainsi le centre de cette psychologie singulière. « La sentimentalité essentielle du personnage gravite autour de la « chère ombre » qui ne cessera désormais de se mêler étrangement à la nouvelle inclination de la princesse pour le jeune Antiochus. *On pourra même parler d'une sorte de transfert de l'amour du père au fils.* » Processus inquiétant : Rodogune aurait d'abord aimé Nicanor, et en viendrait ensuite à aimer Antiochus par un sentiment ambigu, trouble, ou simplement amorti, passif, assez désenchanté, qui au cours de l'action irait s'affermissant. Mais le mort n'en continuerait pas moins son emprise. Rodogune n'évoque-t-elle pas l'horrible image de l'assassinat ? Lorsque le traité de paix est rompu par Cléopâtre, n'est-ce pas « le mort aimé qui l'éveille tout entière et qui la dirige » ? Elle se tourne vers Antiochus parce qu'il est « le vivant portrait du roi, l'image du père », et ne cesse de parler du disparu. « On peut s'étonner d'une telle insistance », avoue Octave Nadal, qui pour finir paraît renoncer lui aussi à comprendre, ou à croire le caractère imprécisé, inachevé : sorte de mystère que le mouvement de l'action empêche d'éclaircir.

L'inquiétude, la jalousie s'éveillent chez le prince ; et lorsque Rodogune, *devenant volontiers maladroite,* laisse enfin échapper son secret, « c'est vous que j'aime », *on ne sait trop quoi de l'abandon ou de la volonté pousse cet aveu.* Le dernier acte de la pièce nous montre l'héroïne dure, engagée toute dans l'horreur du dénouement. Nul geste, nulle parole qui trahisse l'amour, mais la haine de la rivale et la volonté de l'évincer. *Ainsi disparaît, masqué par le spectacle dramatique, le complexe amoureux de l'héroïne. Il reste sans prolongement, et comme suspendu* [1].

Analyse ingénieuse, séduisante, mais plus près de Freud que de l'esprit du XVII^e siècle, contraire *a priori* à l'esthétique de l'époque, la première règle de l'art dramatique étant alors d'offrir des personnages plus ou moins complexes, mais achevés et toujours nettement définis.

Nous faisons ressortir ces divergences et incertitudes parce qu'il convient de souligner d'abord la difficulté d'une interprétation rigoureuse. Rodogune s'avère un des personnages les plus fuyants de tout le théâtre cornélien. Les efforts de la critique moderne, dont nous aurions pu donner bien d'autres exemples — nous nous sommes tenu aux jugements les plus récents et les plus autorisés — ont du moins pour résultat de poser les principaux points d'interrogation, de préciser les termes dans lesquels doit s'engager la discussion. Nous aborderons donc en toute connaissance de ses écueils le problème de Rodogune. Certes, nous ne prétendons pas apporter une solution définitive là où tous les commentateurs avouent leur embarras. Mais nous croyons qu'en entrant à fond dans le détail des scènes, en pesant

1. P. 227.

très exactement les mots et les intentions, il n'est pas impossible de parvenir à une interprétation dans l'ensemble satisfaisante. Nous ne saurions admettre qu'un créateur tel que Corneille place au premier plan de sa tragédie un personnage contradictoire et inconsistant. A coup sûr, il a médité profondément la psychologie de Rodogune. A nous de la suivre de droit fil, et, si nous hésitons, d'en éclairer les obscurités non d'après nos conceptions d'aujourd'hui, mais selon l'idéologie de l'époque et l'idéalisme cornélien. On doit pouvoir dissiper l'énigme de Rodogune.

* * *

Et d'abord, dégageons les antécédents du personnage. Remontant le cours des événements d'après les récits très circonstanciés qui nous en sont donnés, nous pourrons faire le point au moment où s'ouvre l'action.

Rodogune a traversé des vicissitudes singulières. Ses épreuves ont commencé lorsqu'elle s'est vue fiancée à Nicanor. Dans quelles conditions ces fiançailles s'étaient-elles décidées ? Suivant Justin, Arsace, roi des Parthes, avait effectivement donné sa fille Rodogune à Nicanor après l'avoir vaincu, s'engageant par surcroît à le remettre en possession du trône de Syrie dont l'usurpateur Tryphon s'était emparé. Le mariage avait donc été réellement consommé. Corneille modifie la situation. Rodogune ici n'était que destinée, promise à Nicanor : changement capital, qui non seulement satisfait aux « bienséances », mais transfigure l'héroïne. Et en effet, ni la tradition des mariages princiers au XVII^e^ siècle, ni à plus forte raison un minimum de couleur locale ne laissent croire que de telles fiançailles auraient pu se prolonger outre mesure. C'est donc, selon Corneille, que Nicanor aurait projeté d'épouser Rodogune à la fin de sa captivité ; chronologie confirmée non seulement par la logique du récit (v. 227 sqq.), mais par un détail du texte : au vers 234 il est spécifié que la princesse est sœur, et non, comme chez Justin, fille du roi des Parthes ; il ne s'agit donc plus d'Arsace, mais du fils de celui-ci, Phraates, qui lui avait succédé sur le trône. Corneille a soin d'opérer cet aménagement. Dans ces conditions, rien n'empêche que Rodogune soit toute jeune. Or, toujours d'après Corneille (v. 63), la captivité de Nicanor aurait duré sept ans. C'est donc à la fin de ces sept années qu'il s'est fiancé à Rodogune, et c'est seulement quelques mois, peut-être quelques semaines plus tard, qu'après sa défaite la princesse parthe se trouve elle-même prisonnière en Syrie. Ainsi le grief de Voltaire (« une fille qui n'est plus jeune »), repris et aggravé par Octave Nadal (« une princesse mûre » [1]), ne saurait tenir. Rodogune aura sans conteste une psychologie de jeune fille, non seulement parce qu'elle n'a pas

1. *Op. cit.*, p. 238.

eu le temps d'épouser Nicanor, mais parce qu'elle est jeune en effet. Quant à la disproportion d'âge qui la sépare de Nicanor, il n'y a pas lieu de s'en étonner. L'on conçoit fort bien, surtout en Orient, qu'un roi de trente-cinq à quarante ans — âge probable de Nicanor à la fin de sa captivité — prétende épouser une princesse de dix-huit ou vingt ans : la situation se retrouvera dans le *Mithridate* de Racine, avec un écart plus sensible encore. Mais alors, comment croire que le grand amour de Rodogune ait été Nicanor ? Elle peut trouver en Antiochus un prince plus séduisant, d'un âge beaucoup mieux assorti au sien. Antiochus atteint en effet sa majorité, puisqu'il est en droit d'accéder au trône. On peut le croire à peu près du même âge que la jeune princesse, comme l'exigeaient les convenances dramatiques. De toute façon il ne saurait être question que d'un mariage « politique » entre Rodogune et Nicanor.

D'autres précisions confirment qu'il s'agit en effet d'un tel mariage. Reportons-nous aux vers 231 et suivants. Nicanor s'était-il si vivement épris de Rodogune ? Sans doute il est fait état de son « amour nouveau » [1]. Mais il entendait surtout châtier l'infidélité de Cléopâtre. C'est par dépit qu'il se préparait à couronner une rivale et à déposséder du trône ses propres fils. Les marques d'honneur qu'il voulait prodiguer à sa nouvelle épouse apparaissaient moins des gages de passion que des outrages d'une barbarie raffinée contre l'épouse coupable.

> Son erreur est un crime, et, pour l'en punir mieux,
> *Il veut même épouser Rodogune à ses yeux,*
> *Arracher de son front le sacré diadème*
> *Pour ceindre une autre tête en sa présence même,*
> Soit qu'ainsi sa vengeance eût plus d'indignité,
> Soit qu'ainsi cet hymen eût plus d'autorité,
> Et qu'il assurât mieux par cette barbarie
> Aux enfants qui naîtraient le trône de Syrie [2].

Croit-on que dans ces conditions Rodogune ait engagé beaucoup d'elle-même en cette aventure ? Pouvait-elle se prendre de passion profonde pour un prince qui aurait pu être son père, la demandait par dépit, et cherchait au surplus son intérêt ? Car ce mariage ôtait à Nicanor sa qualité de captif, l'associait à la famille de son vainqueur, si bien qu'il pouvait espérer l'appui de Phraates pour reconquérir le trône de Syrie :

> *... pour s'affranchir des fers de son vainqueur*
> Il allait épouser la princesse, sa sœur [3].

On voit d'ailleurs comment Corneille adapte ici l'histoire, puisque selon Justin c'est Phraates qui aurait poussé son beau-frère Nicanor

1. V. 240.
2. V. 241-248.
3. V. 233-234.

contre Antiochus, alors marié à Cléopâtre. Voilà donc réduite aux proportions d'un mariage de raison, d'opportunité et d'intérêt cette idylle entre Nicanor et Rodogune. Pourquoi Rodogune avait-elle accepté une telle union ? Parce qu'une princesse ne choisit pas le roi qu'elle doit épouser, plus généralement parce que, selon Corneille, une jeune fille soucieuse des bienséances et de sa dignité accepte en toute soumission l'époux que lui destine son père, ou à défaut de celui-ci le chef de famille. Qu'elle en souffre, il se peut ; mais elle doit étouffer ses regrets, et donner à son époux toutes les marques de tendresse qu'il est en droit d'espérer. Ainsi le veut alors le code de l'honneur féminin. L'action de *Rodogune*, accordant les mœurs orientales à l'inspiration du Grand Siècle, se situe en un temps où les filles étaient mariées sans que l'on consultât leurs préférences et où l'organisation familiale restait despotique, à plus forte raison dans les maisons princières où les considérations politiques jouaient à plein. A la fin du siècle encore nul noble de haut lignage ne pourra se marier sans l'agrément de Louis XIV. Telles sont les conditions dans lesquelles Rodogune s'est vue destinée à Nicanor.

Qu'est-il ensuite advenu ? Elle a suivi Nicanor dans son expédition victorieuse,

> Mais tandis qu'animé de colère et d'amour
> Il vient deshériter ses fils par son retour,
> Et qu'un gros escadron de Parthes pleins de joie
> Conduit les deux amants et court comme à la proie... [1].

Sans doute, Nicanor put alors s'éprendre d'elle plus vivement ; mais son but essentiel n'a pas changé : il veut d'abord châtier l'infidèle. Au surplus ces vers respirent l'ivresse de la vengeance plus que de l'amour, dans l'enthousiasme d'une expédition militaire qui s'annonce triomphale. Mais un brusque renversement de fortune se produit : Nicanor est défait, tué de la main même de Cléopâtre. Celle-ci l'emporte. C'est elle à son tour qui entend châtier sa rivale. Quelle est alors la situation de Rodogune ?

Cruelle, on le conçoit. La voici prisonnière, torturée avec un luxe de raffinement impitoyable, que Laonice toutefois s'efforce d'adoucir.

> Rodogune captive est livrée à sa haine ;
> Tous les maux qu'un esclave endure dans ses fers,
> Alors sans moi, mon frère, elle les eût soufferts ;
> La reine à la gêner prenant mille délices
> Ne commettait qu'à moi l'ordre de ses supplices... [2].

Regrette-t-elle Nicanor ? Pas un mot dans le récit de Laonice ne suggère ce regret : et il faut tenir compte non seulement de ce qui est spécifié, mais de ce qui ne l'est pas. A coup sûr, elle ne se comporte pas en amoureuse éplorée. D'autre part, s'afflige-t-elle d'une pareille

1. V. 249-252.
2. V. 264-268.

chute ? Aucune allusion non plus ne laisse deviner des plaintes ni de légitimes appréhensions. Donc on peut croire qu'elle fait preuve d'une fermeté courageuse : elle accepte son sort, comme elle avait accepté d'épouser Nicanor. Mieux, témoigne-t-elle de la haine contre sa persécutrice ? Même pas : indice capital, qui se confirmera par la suite. Le récit de Laonice, dans sa réserve nuancée, exclut toute manifestation violente de la part de la jeune captive. On peut la supposer fermée sans doute, et ne se confiant même pas à Laonice qui pourtant lui allège de son mieux ses souffrances, mais digne, maîtresse d'elle-même, prête à subir tous les coups de l'adversité sans céder aux appels mauvais ; et nous saurons un peu plus tard que ce calme voulu dérobe une sensibilité vive, impressionnable, délicate. Le témoignage de Laonice apparaît donc révélateur : si Rodogune s'était laissée aller à des démonstrations de douleur et de ressentiment, la « confidente » bien informée n'eût pas manqué d'en faire état.

Un nouveau renversement de fortune se produit alors : les Parthes reprennent l'offensive, remportent des succès foudroyants, viennent mettre le siège devant Séleucie. Cléopâtre vaincue doit négocier. Mais la jeune captive lui sert d'otage. Aux termes du traité les Parthes s'éloigneront, à condition que Rodogune épouse le prince héritier, auquel Cléopâtre cèdera le trône. Par un coup du sort aussi imprévu que le précédent, Rodogune se trouve donc libérée.

> Rodogune a paru, sortant de sa prison,
> Comme un soleil levant dessus notre horizon [1].

Plus encore, elle va devenir reine de Syrie, prendre la place de sa persécutrice. Et, pour comble, elle rayonne d'une beauté si resplendissante, qu'aussitôt les deux jeunes princes conçoivent l'un et l'autre pour elle l'amour le plus tendre et le plus passionné. Conjonctures surprenantes, romanesques à souhait. Dans ce triomphe, témoigne-t-elle de l'orgueil ? Cherche-t-elle une revanche ? Nous n'allons pas tarder à le savoir. Mais là encore elle ne se permet aucune démonstration vive, puisque Laonice, à la fin de son récit, n'en mentionne pas. Celle-ci déclare seulement, touchant l'amour des deux princes :

> Je n'ai point encor vu qu'elle aime l'un des deux [2].

Rodogune, là encore, a certainement gardé une réserve de bon ton. Elle n'exulte pas. Sans doute aussi se tient-elle sur ses gardes : on le devine aisément, et la preuve en sera bientôt donnée.

Tels sont les antécédents de Rodogune au moment où s'engage l'action. Dans ce cycle étrange d'aventures, elle n'a pas encore agi par elle-même. Elle n'a jamais eu à prendre les initiatives. Mais en jeune fille bien née, selon l'idéal de l'époque, elle a courageusement accepté son sort. Ses malheurs, la situation difficile où elle se trouve

1. V. 281-282.
2. V. 294.

engagée font d'elle une victime. Déjà elle annonce ces héroïnes touchantes, volontiers élégiaques, dont Racine affinera l'exquise poésie avec Junie, Monime, Iphigénie. Mais, comme elles aussi, elle s'élève au plus haut courage presque sans effort apparent, car ces âmes soupirantes savent se maîtriser avec une indomptable énergie ; et elle le fait sans emphase, sans vaine ostentation, avec toute la modestie et la décence d'une jeune fille accomplie. Sans doute, la parfaite jeune fille cornélienne diffère sensiblement de sa jeune sœur racinienne. L'idéal, la mode aussi évolueront. Mais le principe demeurera : de part et d'autre il s'agit d'une héroïne à la fois sublime et touchante, auréolée d'un romanesque subtil, portant à sa plus haute expression la décence et la grâce de leur génération. Or, quel est ce type idéal selon Corneille vers 1643-1645? C'est justement ce que le conflit tragique va nous permettre d'analyser. Entrons donc au vif de la pièce.

* * *

La scène V de l'acte I, qui comporte peu d'action, achève en fait l'exposition en complétant pour nous les données du caractère. Rodogune s'entretient avec Laonice. Elle lui fait part, avec toute la pudeur voulue, de ses sentiments, de ses craintes, de ses résolutions aussi. A travers ces confidences, voilées comme il sied, se précise dans sa richesse finement nuancée sa psychologie tout ensemble d'amoureuse et d'héroïne.

Amoureuse, elle l'est avec une tendresse passionnée. Constatons d'abord son extrême sensibilité. Comme toutes les natures délicates et intuitives, elle s'alarme volontiers, prévoit l'adversité par d'obscures prémonitions.

> Je ne sais quel malheur aujourd'hui me menace
> Et coule dans ma joie une secrète glace [1].

Tels sont ses premiers mots, qui font d'un artifice dramatique alors banal un trait de caractère. Mais à cette sensibilité vite apeurée s'allie un esprit lucide, qui raisonne, juge, interprète. Alertée par son inquiétude, Rodogune discerne le danger. Elle soupçonne Cléopâtre. Non qu'elle la connaisse encore bien ; mais elle a suffisamment pratiqué les grands pour savoir qu'entre eux les haines s'apaisent mal, qu'au surplus Cléopâtre peut se croire menacée. Elle ne l'est pas en fait. Rodogune, loin de vouloir se venger, spécifie que telle n'est pas son intention :

> ... Je... donne au bien des deux États
> Ce que j'ai dû de haine à de tels attentats :
> J'oublie, et pleinement, toute mon aventure [2].

1. V. 299-300.
2. V. 317-319.

Mais ce désir de vengeance peut paraître naturel à Cléopâtre, qui ne la connaît pas et juge comme toujours d'après elle-même, qui par conséquent doit chercher à se défendre, c'est-à-dire à reprendre l'offensive pour ne pas se voir devancée.

Elle a lieu de me craindre, et je crains cette crainte [1].

Rodogune moralise à ce propos (v. 313-316). Elle a l'expérience des cours. Ses épreuves l'ont par surcroît mûrie. Elle devine donc assez bien les sentiments de Cléopâtre sans soupçonner une profondeur de haine imprévisible *a priori*, et les apaisements que lui prodigue Laonice ne la rassurent pas.

C'est dans ces dispositions inquiètes qu'elle laisse entrevoir ses sentiments d'amoureuse. Là encore, elle commence par le scrupule. Elle s'effraie. Par nature, elle serait d'abord craintive, plaintive.

Oui, je crains leur hymen, et d'être à tous les deux [2].

Mais comme toujours elle raisonne subtilement. Sa formule ingénieuse, paradoxale en apparence, correspond à des sentiments vrais, compréhensibles en une situation aussi romanesque et singulière. Passion et raison s'accordent avec bonheur.

Elle entre alors dans la voie des confidences. Elle admet que les deux princes, également séduisants, se recommandent par des mérites égaux, mais qu'elle se sent irrésistiblement attirée vers l'un d'eux, sans raison, parce que la passion demeure inexplicable en son principe. D'où les vers célèbres, maintes fois cités :

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies,
Dont par le doux rapport les âmes assorties
S'attachent l'une à l'autre, et se laissent piquer
Par ces je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer [3].

Ainsi, non seulement elle se révèle sensible et délicate, mais elle admet l'irrationalité foncière du sentiment le plus puissant de tous, l'amour, quitte à prendre conscience de cette irrationalité même et à compter avec elle. Mieux, de son propre aveu elle cède à un entraînement si invincible, qu'en dépit de son estime pour celui des deux frères qu'elle n'aime pas, elle en vient à concevoir pour lui presque de l'aversion : conséquence extrême, injustifiable, dont elle s'étonne, mais qu'il lui faut bien constater. Elle confirme donc comme amoureuse sa qualité d'héroïne tendre, spontanée, vite alarmée, d'avance dolente et soupirante, au reste affinant sa délicatesse en subtilité volontiers précieuse. Des sentiments si purs, dont elle découvre la force avec une sorte d'émerveillement, confirment qu'elle n'a pu s'attacher profondément à Nicanor, qu'Antiochus est sans conteste son premier amour.

1. V. 316.
2. V. 353.
3. V. 359-362.

Mais la contre-partie suit aussitôt. Une volonté bien trempée domine cette âme tendre. Et cette volonté intraitable, presque farouche — nous verrions justement en cette énergie indomptée, cette soif d'absolu, un des côtés très « jeune fille » du caractère — se soumet à un idéal imprescriptible. En premier lieu, elle déclare que, si celui qu'elle « craint » lui est donné pour époux, elle l'acceptera sans révolte, « avec même visage ». Si sensible qu'elle soit, elle exercera sur elle-même un contrôle rigoureux et fera tout son devoir. Or, nous savons que le devoir d'une fille bien née est alors la soumission complète à la discipline familiale, à plus forte raison en cas de raison d'État. Elle se comportera donc comme elle l'a fait pour Nicanor, avec cette aggravation qu'elle devra cette fois refouler une vive passion. Raffinant même sur son devoir, elle ne se contentera pas d'une soumission toute extérieure : elle forcera ses plus secrètes pensées dans une acceptation totale.

> L'hymen me le rendra précieux à son tour,
> Et le devoir fera ce qu'aurait fait l'amour,
> Sans crainte qu'on reproche à mon humeur forcée
> Qu'un autre qu'un mari règne sur ma pensée [1].

Ainsi se résout pour elle un cas de conscience alors fréquent, mais où elle se distingue par sa volonté d'absolu. Plus que Chimène ou Pauline elle répudie toute faiblesse. On ne peut pousser plus loin le scrupule et presque le point d'honneur de l'obéissance : vertu première de la jeune fille selon l'idéologie de l'époque.

Elle va plus loin. Comme Laonice sollicite une plus ample confidence, lui demande qui des deux princes elle aime, et veut nommer celui qu'elle croit pouvoir deviner, Rodogune l'arrête. Avec une autorité qui interdit toute insistance, elle se refuse à nommer son « vainqueur ». Pourquoi? Raisons de prudence pour une part : une situation délicate s'ensuivrait, si l'objet de sa préférence était officiellement connu ; ce serait en même temps exposer celui-ci à la vengeance possible de Cléopâtre. Mais un autre mobile intervient, plus puissant que tout : la bienséance. Une femme, à plus forte raison une jeune fille, n'avouent pas qui elles aiment sans y être contraintes par un véritable devoir ; encore ont-elles à s'entourer d'un luxe de précautions extraordinaire : ainsi l'exige la pudeur de l'époque. Rodogune ne désignera donc pas celui qu'elle aime. Elle réservera son cher secret avec une ferveur tendre, mais ombrageuse, dans la perpétuelle terreur de se trahir. On songe au désespoir qui s'empare de la princesse de Clèves lorsqu'elle voit que sa mère, puis Nemours, enfin de simples indifférents découvrent sa passion. Rodogune se fermera donc de son mieux, d'avance résignée, prête au plus affreux sacrifice : héroïsme tout de docilité passive, mais qui n'exclut pas les soupirants émois. Telle est l'image complexe et à vrai dire char-

1. V. 377-380.

mante qui s'offre de Rodogune à la fin de l'acte I, quand de graves événements se préparent autour d'elle, et sans qu'elle ait encore la possibilité de prendre des initiatives. Son sublime ne peut être jusqu'ici que celui de la parfaite soumission, selon toute la décence requise.

(*A suivre.*) RENÉ JASINSKI.

LE SECRET DE J.-J. ROUSSEAU

(*Fin*[1].)

III. — Le secret du bonheur dans les « Discours », l'« Héloïse », l'« Émile », le « Contrat Social », et les « Rêveries du Promeneur solitaire ».

C'est ici qu'il faudra dire le dernier mot de Rousseau, le maître mot, celui qui ouvre la dernière porte sur le réduit de l'âme. Quelle ambition, quelle imprudence de le vouloir même seulement conjecturer ; mais aussi quel amusement de le chercher, et quelle nourriture de l'entrevoir, car les grands hommes agrandissent l'âme et on ne les lit que pour ces maîtres mots, qui, toujours peut-être, échappent, mais qu'il est si tonique de rechercher, fût-ce un peu en faisant l'école buissonnière, comme aujourd'hui, au travers de l'œuvre entière de Rousseau. Rousseau était né paresseux et il a beaucoup travaillé ; mais il pourrait bien être resté paresseux, au moins de goût. Il mangeait mal à Genève, quand il était apprenti chez le graveur Ducommun, et de mal manger ne donne guère de cœur à l'ouvrage. Avec cela, il aimait les flâneries et les polissonneries du dimanche et même celles de la semaine, et il aurait aimé que celles du dimanche se prolongeassent en vagabondages qui n'auraient point de fin. Il oubliait sans difficulté l'heure de la fermeture des portes de Genève et, l'ayant oubliée, il prenait sans regret la route, celle où on n'a jamais deux fois le même gite, celle où on dort sous le premier arbre venu quand on a suffisamment marché ; celle où on se fait nourrir par le paysan rencontré, celle où on rencontre sciemment le bon presbytère et le bon curé qui, sur l'espoir d'une conversion escomptée, vous donne le vivre et le couvert, et le ferait même sans cela, et vous oriente vers une jolie dame convertisseuse. Il aimait la marche à pied qui, en ce temps-

1. Cf. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, avril-juin 1949.

là, n'était pas un travail ou un sport, mais seulement ce qu'elle a toujours été pour un bon marcheur, une dérive nonchalante d'un pied sur l'autre, qui donne tout le temps à la nature de s'ordonner en beaux paysages et à ceux-ci de se défaire et de se refaire lentement sous le regard. Il aimait chanter et rire et ne rien faire, et il a d'ailleurs beaucoup travaillé, mais comme par crises et pour dire ce qu'il avait trouvé dans ses phases longues et fécondes et délicieuses de paresse et de rêverie.

Il a peiné, il a eu faim, il a végété pendant pas mal d'années, mais aussi, songez à la douceur des premiers rayons de la gloire environ 1750 et au prodigieux succès des quelques pages du *Discours sur les sciences et les arts* de 1749. Il avait griffonné sous un arbre, en allant à Vincennes, l'étonnante prosopopée de Fabricius, et, ce faisant, il avait inondé de pleurs le devant de sa veste, de ces pleurs qu'on verse lorsqu'on sent l'âme, ravie à la terre et aux besognes ordinaires, s'élever à des contemplations sublimes. Par le truchement de Plutarque, son cher Plutarque, il avait vécu dans un autre monde, celui de la vertu à l'antique, de la vertu romaine, digne de la vertu spartiate, et, du haut de ce monde enchanté, il méprisait les sciences et les arts corrupteurs des vieilles mœurs, celles des laboureurs qu'on vient chercher à leur charrue pour leur offrir le commandement suprême, et qui retournent à leur champ après avoir rempli les plus hautes magistratures, celles des hommes que les arguties de la philosophie des Grecs n'ont point détournés de leur robuste bon sens, de leur parler simple, mâle et franc, celles de ceux qu'aucune flatterie et aucun or étranger ne peuvent détourner du devoir simple vers une lâche mollesse et une négligence de la chose publique et de la patrie. Ses arguments contre les sciences, ses arguments contre les arts, en un siècle de lumières, auraient dû paraître ce qu'ils étaient tout bonnement, assez faibles et très contestables, historiquement et logiquement parlant, et surtout prodigieusement inopportuns, à une époque où l'on rassemblait hommes et connaissances pour élever à la gloire de la culture, et du perfectionnement de l'homme par la culture, le monument de l'Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert. Et pourtant tout l'Europe l'écouta, étonnée, et ne demandant qu'à être ravie elle aussi, car il avait déjà le don magique de préparer, en quelques mots, l'évasion vers un monde meilleur, un monde où la bassesse, la laideur s'arrêtent, où les petites hypocrisies, les petites et les grandes trahisons de notre monde de lâcheté et de pourriture dorée ne pénètrent point. Qu'on le laisse un instant en paix, et il entre, et nous avec lui, au pays de la vertu et du bonheur.

Et le tableau de la cité perdue, du monde enchanté de nos rêves, se développait avec une toute autre ampleur dans le second discours, le *Discours sur l'Inégalité* de 1753. On n'avait pas vu depuis Lucrèce une fresque aussi ample, aussi grandiose, des débuts tâtonnants de la primitive humanité. Rousseau, là, obtenait l'évasion vers le pays des

rêves au moyen d'une technique savante et infaillible, et qui consiste à entasser les millénaires sur les millénaires pour, à la fois, contempler, de là et de si loin, notre petit monde de rien, qui ne compte plus et pour rendre seule vivante la nuit des âges, la perspective indéfinie qu'on a créée, la profondeur magique et attirante du passé. Là-bas l'homme naissait dans une nature prodigue pour qui n'a que peu ou point de besoins, et de très élémentaires et de très aisément satisfaits. Là, avec infiniment peu de peine pour trouver la nourriture très simple et très rudimentaire, avec un laisser-aller qu'aucune prévoyance ne compliquait, qu'aucune mémoire précise ne transformait en passion, qu'aucune rivalité consciente et soucieuse du qu'en dira-t-on social ne travestissait en haine arrêtée, on satisfaisait à l'amour physique, et il n'y en avait point d'autre, dans des rencontres de hasard, sans complication et sans lendemain ; là, on coulait une vie de nonchalance et d'indolence sous les arbres et au bord des eaux, de brutalité douce, somnolente, heureuse. L'intelligence était à peine née ; le calcul et la réflexion étaient nuls ; le matin ne songeait pas au soir, ni le soir au lendemain ; on n'attendait point, on ne redoutait point la mort ; elle venait comme la fin d'un beau jour.

Et cela a duré des siècles et des siècles avant que n'existât à demeure la société funeste, avant qu'elle ne poussât, elle et ses lois iniques, autour de l'institution néfaste de la propriété qui enclôt le champ de la palissade et du fossé. Il a fallu avant cela, que l'humanité multipliât, que, devenue plus dense, elle amenât ses échantillons, par leur multiplication même, à avoir entre eux des contacts plus permanents ; il a fallu que, moins vagabonde, elle s'accrochât davantage au sol, et prit dans ces nouveaux contacts plus prolongés avec l'homme de nouveaux sentiments, d'abord familiaux, puis interfamiliaux ; qu'accrochée davantage au sol, elle en vint en enclosant le champ à oublier, par le fait, « que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne ».

Et cependant l'intelligence se développait ; les observations et les expériences d'un chacun n'étaient plus purement et simplement perdues avec lui ; un savoir s'accumulait qui nourrissait la réflexion ; les rapports sociaux se multipliant et compliquant, et leur conscience devenant plus aigüe, l'égoïsme et la bonté réfléchie devenaient possibles. Les siècles et les siècles coulaient, et l'homme, né bon, en ce qu'il était incapable de méchanceté réfléchie, voyait l'amour naturel de son être, l'amour de soi, se développer en égoïsme réfléchi, qui prend point d'appui sur les inégalités sociales, multipliant à l'infini les faibles inégalités naturelles, pour asservir autrui à ses fins d'amour-propre.

L'agriculture se développait avec les arts de l'extraction et du façonnage du fer. Il devenait avantageux d'avoir des réserves et de faire travailler d'autres hommes en leur assurant la nourriture ; on exploitait la terre en exploitant les hommes et l'esclavage poussait avec les moissons. Les sociétés se consolidaient ; le luxe se dévelop-

pait ; les hommes s'abâtardissaient, et, dans cette corruption universelle, les arts et les sciences, qui poussaient sur ce fumier, l'ennoblissaient d'une clarté brillante, d'une civilisation qui, née de la corruption, allait l'accroissant, mais, du moins, rendait l'exploitation de l'homme par l'homme moins féroce, car plus polie et plus hypocrite.

Il n'y avait peut-être rien à changer à ce qu'il était maintenant trop tard pour réparer, car on ne remonte pas à son gré la pente des siècles, surtout dans les grands États où, passé un certain point de luxe et de corruption, les bouleversements réformateurs sont pires que les défauts qu'on prétendrait amender. Mais il y avait, du moins, à s'évader en rêve de cette ignominie, à sentir dans son cœur l'homme immortel, l'homme de la nature, l'homme tel qu'il sortit des mains de l'auteur des choses, l'homme que l'on retrouve dans les taillis de la forêt de Saint-Germain, dans la grande nature éloignée des villes et surtout dans un cœur altéré de justice égalitaire, d'innocence et de bonheur primitifs, dans la paix des bois, dans la paix de la solitude, vide de publicistes et de philosophes ratiocinants, dans le fonds d'une âme avide d'amitiés sans traîtrises, d'épanchements sans arrière-pensées.

Le *Discours sur l'Inégalité* de 1753 était, avant la publication de 1755, dédié à la République de Genève, à la patrie retrouvée, à la religion recouvrée, en 1754, avec les droits de bourgeoisie et de citoyen de Genève, rétablissement dans la cité qui annulait l'abjuration qui suivit la fuite de la jeunesse vers la France. A Genève, il était tentant de venir finir ses jours quand on était son citoyen le plus illustre ; mais Genève, du moins la Genève officielle avec ses organes dominants du Petit Conseil et des Syndics, n'avait pas accueilli, avec un complet enthousiasme, la dédicace du *Discours* ; elle était, dans une république officiellement démocratique, en fait une organisation aristocratique et craignait les clameurs égalitaires de Rousseau. A partir de 1755 aussi, Voltaire venait s'installer à la porte de Genève, au faubourg Saint-Jean, aux Délices. Si l'on voulait, comme on en avait malgré soi le goût dominant, être non pas seulement citoyen, mais le citoyen de Genève, il faudrait batailler avec Voltaire, qui, lui, était ami du progrès et du luxe, et des beaux-arts, et du théâtre, et dont l'influence sournoise et délétère gagnait, en l'amusant de ses pitreries, la haute société génevoise. Ce n'est pas à Genève que l'on pourrait trouver la paix.

Les bosquets de Montmorency faillirent la procurer. La forêt et ses verdeurs, son air pur, ses senteurs végétales, le chant des oiseaux, Rousseau eut tout cela au début du printemps de 1756, quand Mme d'Épinay eut mis à la disposition de son ours, comme elle l'appelait, l'Ermitage proche du château de la Chevrette.

L'impatience d'habiter la campagne ne me permit pas d'attendre le retour de la belle saison, et, sitôt que mon logement fût prêt, je me hâtai de m'y rendre, aux grandes huées de la coterie holbachique qui prédisait hautement que je ne supporterais pas trois mois de solitude et qu'on me verrait, dans

peu, revenir avec ma courte honte vivre avec eux à Paris... Ce fut le 9 avril 1756 que je quittai la ville pour n'y plus habiter... Quoi qu'il fît froid et qu'il y eût même encore de la neige, la terre commençait à végéter ; on voyait des violettes et des primevères ; les bourgeons des arbres commençaient à poindre et la nuit même de mon arrivée fut marquée par le premier chant du rossignol qui se fit entendre presque à ma fenêtre dans un bois qui touchait la maison. Après un léger sommeil, oubliant à mon réveil ma transplantation, je me croyais encore dans la rue de Grenelle, quand, tout à coup, ce ramage me fit tressaillir, et je m'écriai dans mon transport : « enfin, tous mes vœux sont accomplis » (Conf. II, IX, début).

La contemplation de la nature, qui délivre des hommes, l'enchanta toujours et le conduisit toujours sans efforts aux frontières de l'extase ; mais, en ce temps-là encore, elle se compliquait comme d'un regain de jeunesse ; dans la nature de 1756, il se sentait fort, génial, heureux, lourd de choses à rêver et à dire. Dans la forêt de Montmorency, qui était à sa porte, il s'enfonçait avec délices, il laissait prendre formes aux deux idoles de son cœur, l'amour et l'amitié ; il les peignait en deux créatures charmantes de son génie, Julie d'Étanges et Claire d'Orbe , les deux adorées de Saint-Preux dans *La Nouvelle Héloïse*. Il était ivre d'amour sans objet, dévoré du besoin d'aimer, et Mme d'Houdetot, au hasard d'une promenade, paraissait. Non, tous ses vœux n'étaient pas accomplis ; mais il apprenait l'amour profond et l'amitié ; et, malgré lui, il était obligé de conclure que l'amitié plus que l'amour-passion lui-même, plus même que l'amour triomphant, qui, lui échappait, est l'introduction naturelle au bonheur. La leçon de *L'Héloïse* est tout justement ce passage de l'expérience de l'amour et de ses fureurs, de ses transports de triomphe ou de désespoir, à une amitié respectueuse du devoir moral, à une paix du cœur sans oubli du passé, mais sans oubli aussi de la maîtrise de soi, à une paix difficilement conquise, difficilement maintenue, mais si finement éprouvée dans le silence d'une matinée à l'anglaise, d'une matinée d'amitié du petit monde qu'anime la belle âme de Julie, et que fait surgir, en marge d'une société corrompue, la magie de Rousseau à Clarens. Le bonheur, la paix, Rousseau les a entrevus ; mais les soubresauts et les échos de la passion les troublent encore.

L'*Émile* le décrit, ce bonheur, presque en toutes lettres, mais s'il dit tout, il ne dit donc pas le secret dernier de Rousseau, l'indicible. Il y achemine cependant. Vous vous souvenez de cette éducation impossible à donner, mais si remplie d'idées nouvelles, qu'un maître parfait donne à loisir, dans un milieu idéal, à un disciple idéal. Vous vous souvenez de ces découvertes qui sont demeurées en honneur dans toute saine pédagogie, et à juste titre, si seulement on veut bien prendre la peine de les adapter aux réalités empiriques constatées, à la diversité des individus et des lieux, aux difficultés réelles rencontrées aussi et avec lesquelles, bon gré mal gré, il faut bien compter. Ces nouveautés, ce sont essentiellement la découverte que l'enfant n'est pas seulement un petit homme, un homme en réduction, et qu'on perd

son temps à lui parler comme on parlerait à un homme ; qu'il a un type de mentalité spéciale qui réclame qu'on s'y adapte, si on veut lui être utile, ou plutôt qu'il y a divers âges de l'enfance et que chacun d'eux a sa mentalité spéciale, ses possibilités, ses difficultés, ses facilités de formation propres. Ces nouveautés, c'est encore l'idée d'une éducation négative qui laisserait, le plus possible, faire la nature, s'efforçant de la contrecarrer le moins possible dans ses développements, en l'amenant à être active, selon les moyens de chaque âge, de la part de l'éduqué ; en écartant les dangers, les causes prépondérantes de déviation, mais en faisant confiance à la vie, comme le fait le médecin qui aide son malade en lui demandant surtout de s'aider lui-même et de reprendre goût à la vie, les causes graves d'infection étant, par ailleurs, écartées.

L'élève idéal, nourri du bon lait d'une bonne nourrice, dont la meilleure, sauf imprévu, doit être sa mère, et non une nourrice mercenaire, débarrassé des maillots qui compriment et entravent le développement des membres et des organes et qui ne sont bons qu'à vous paralyser et à vous permettre d'être pendu comme un paquet à un clou, pendant que l'on va faire la causette au cabaret voisin ou avec une autre commère aussi peu consciencieuse, l'élève Émile, de zéro à trois ans s'occupe surtout à téter, à gigoter, à grandir, à mêler sans hâte la quadrupédie aux débuts de la marche, à tomber, à se donner bosses et égratignures dans un milieu où le maître aura fait disparaître les objets trop durs, à arêtes trop vives, à gargouiller, à crier et chantonner à loisir, à apprendre sans hâte toujours les rudiments du langage de cet âge, sans que l'on cherche à faire de lui un petit prodige qui sait trop tôt marcher, qui sait trop tôt parler le langage des hommes faits et qui parle un langage que nous admirons, parce qu'il ne le comprend pas, ni nous non plus.

De trois ans à douze ans, il formera la raison de son âge, la seule qui lui soit accessible, la raison sensitive, et non l'intellectuelle et ratiocinante ; c'est-à-dire qu'il éduquera ses sens en les faisant fonctionner dans des conditions variées de milieu, et en les confrontant les uns avec les autres dans leur jeu, en apprenant à prévoir les propriétés des choses qu'un sens ne fournit pas immédiatement à partir de celles qu'il fournit immédiatement, les tactiles à partir des visuelles, les gustatives à partir des visuelles et des olfactives, les visuelles à partir des tactiles dans la nuit. De ne pas être suspendu à un clou dans un maillot qui vous étrangle, c'était comme un début du bonheur ; c'en est aussi faire l'apprentissage, qui convient à l'âge correspondant, que de marcher, courir, grimper, crier, patauger, nager, librement et délicieusement, de trois ans à douze ans, en maniant aussi les objets et en apprenant les propriétés des choses et de son propre corps au milieu des choses, de la terre, de l'air et de l'eau.

De douze à quinze ans, la raison intellectuelle commençant d'apparaître, au sein de la raison sensitive, le bonheur est de s'intéresser

à une géométrie concrète qui satisfait la curiosité naturelle, qui est de cet âge ; à des problèmes d'orientation qui permettent de retrouver à temps la maison et le goûter, quand on a faim ; à des problèmes de physique amusante; à la fabrication d'instruments et de machines qui vous donnent prise sur les objets ; à lire Robinson Crusoé, et à vouloir connaître et aménager son île, en apprenant l'utilité de toutes choses ; à apprendre un métier manuel, qui rende l'esprit inventif et le corps robuste, et à se sentir grandir, et forcir, et pousser, non seulement organiquement, mais en esprit ; à se sentir bon à quelque chose.

Puis vient l'âge trouble, mais infiniment fécond de la puberté ; là, en même temps que se développent les organes et que surgissent de nouveaux intérêts, le cœur s'ouvre à la générosité, à l'amitié, à l'inquiétude de l'amour. C'est l'âge des passions, et le bonheur c'est de les sentir grandir en devenant sensible à la bonté, à la pitié, à la générosité, à l'amitié, au rêve de l'amour.

L'adolescence n'est l'âge ni de la vengeance ni de la haine ; elle est celui de la commisération, de la clémence, de la générosité. Oui, je le soutiens, et je ne crains point d'être démenti par l'expérience, un enfant qui n'est pas mal né et qui a conservé jusqu'à vingt ans son innocence, est, à cet âge, le plus généreux, le meilleur, le plus aimant et le plus aimable des hommes. On ne vous a jamais rien dit de semblable ; je le crois bien ; vos philosophes, élevés dans toute la corruption des collèges, n'ont garde de savoir cela.

Le bonheur, c'est maintenant d'apprendre les hommes, après avoir appris les choses, et de les voir dans l'histoire, où on s'exalte aux grandes actions et se prémunit contre les traîtrises, avant de les voir dans le monde et dans la société, qui déprave et pervertit et qui offre à cet âge les pièges, si dangereux et séduisants, des courtisanes et des femmes mariées, de celles qui ne sont pas sérieuses, il va sans dire. Le bonheur, c'est d'espérer une femme qui vous comprendrait et vous aimerait ; le bonheur, c'est de la chercher et, en la cherchant, d'éviter tous les autres pièges, car, quand on aime déjà en idée Sophie, toutes les petites manières des sirènes mondaines ne sauraient prendre à leurs pièges notre bon jeune homme.

Mais Sophie, où est-elle ? C'est ici que Rousseau, au détour d'un des longs développements qu'il consacre à cette gentille personne, qui n'est point parfaite, mais qui a les défauts complémentaires et correctifs de ceux d'Émile, le vrai gage d'un sage bonheur, renonce à trouver Sophie à la ville, gangrenée de civilisation délétère, et va, comme il convient, la chercher aux champs. Et brusquement, son rêve de bonheur champêtre éclate en une page inoubliable, si connue et si justement célèbre.

Sur le penchant de quelque agréable colline, bien ombragée, j'aurais une petite maison rustique, une maison blanche avec des contrevents verts ; et quoiqu'une couverture de chaume soit en toute saison la meilleure, je préférerais magnifiquement, non la triste ardoise, mais la tuile, parce qu'elle a l'air plus propre et plus gai que le chaume, qu'on ne couvre pas autrement les maisons de mon pays et que cela me rappellerait un peu l'heureux

temps de ma jeunesse. J'aurais pour cour une basse-cour et pour écurie une étable avec des vaches, pour avoir du laitage, que j'aime beaucoup. J'aurais un potager pour jardin et pour parc un joli verger semblable à celui dont il sera parlé ci-après. Les fruits, à la discrétion des promeneurs, ne seraient ni comptés ni cueillis par mon jardinier, et mon avare magnificence n'étalerait point aux yeux des espaliers superbes, auxquels on osât à peine toucher. Or, cette petite prodigalité serait peu coûteuse, parce que j'aurais choisi mon asile dans quelque province éloignée, où l'on voit peu d'argent et beaucoup de denrées, et où règnent l'abondance et la pauvreté.

Heureuse pauvreté que celle qui n'est pauvre que par l'absence de signes monétaires et où règne l'abondance des denrées, des fruits et du lait, des poulets et des canards de la basse-cour ; heureuse la maison blanche, la maison blanche aux contrevents verts. Alors, pourquoi chercher, puisque Rousseau a dit en toutes lettres, et noir sur blanc, ce qu'il aimait? Ce qu'il aimait, lui qui connaissait l'Alpe et ses glaciers, les grands horizons du lac de Genève, vus des hauteurs du Jura, l'air des Alpes si salutaire et si pur « le doux air de la patrie, plus suave que les parfums de l'Orient », ce qu'il aimait c'était, pourtant, au voisinage de ces grandes choses, une nature modérée, des collines et des côteaux couverts de vignes, des champs bien cultivés, une maison aux tuiles rouges et des promenades aisées dans des chemins creux et frais, mais point trop rudes, au bord de rivières dont les rives variées s'égaient de grands prés où l'on fait les foins, où l'on peut dormir sur l'herbe à l'abri du trop grand soleil, dans les zones boisées par places, aérées, bocagères. Si vous relisez les pages, à la fin du livre IV de l'*Émile*, où il a décrit la maison de ses rêves, puis les occupations de son occupant, on n'ose dire de son propriétaire, vous le verrez avec quelques amis choisis causant librement sur l'herbe verdoyante et fraîche au bord d'une source, sous les aulnes et les coudriers, et ces amis comprennent naturellement des femmes alertes, mais naturelles, mais capables des travaux et des divertissements rustiques, amies du badinage et de la saine gaieté. Et malgré vous, vous vous sentirez transportés dans un autre monde qui nous vient de Théocrite, d'Horace et de Virgile, du Tityre Mantouan, et dans un monde où beaucoup d'hommes se sont réfugiés en rêve. Il a été décrit autrefois, il est dépeint tout au long dans un vieux livre dont une édition ancienne repose à la bibliothèque de la Ville de Poitiers. C'est un pays habité des bergers, abrité des vents trop rudes, où l'herbe pousse en toute saison ; il est ombragé de beaux arbres ; les bergers y mènent une vie sans heurts, de jeux rustiques et de chansons, de nonchalance et de paresse ; c'est le pays où les jours ressemblent aux jours, où une même douceur, une même harmonie les enveloppent, où la douleur s'arrête, où la plante se mue en chant d'amour et de beauté ; c'est l'asile de la paix, le refuge de l'éternité sur la terre, c'est l'Arcadie de Sannazar.

Mais le Rousseau qui a refait ce rêve de l'âge d'or est aussi celui qui, dans ce même *Émile*, que nous commentons à notre façon, a

écrit l'étonnante *Profession de foi du vicaire savoyard*, que nous résumions ci-dessus ; son rêve est donc à la fois plus compliqué et plus adhérent à la vie réelle et à son expérience morale que celui de Sannazar. Le Rousseau de l'évasion pastorale rêve tout éveillé, mais il est l'homme aussi de l'expérience morale et de ses prolongements en une religion naturelle qui livre le sens vrai du monde et de la destinée de l'homme dans le monde, et qui les livre à l'homme qui pense tout en rêvant, qui sent et voit toutes choses dans la lumière du sentiment, plus éclairante que toutes les philosophies. Or, si l'on se souvient des révélations de cette lumière intérieure qui ne trompe pas, parce qu'elle est la nature qui, sans paroles, parle à la nature, l'expérience du moral de l'homme et l'expérience de la morale humaine entrelacées dans la conscience, l'immortelle et céleste voix, qui est prise de contact de l'homme avec lui-même dans sa nature profonde et dans son ajustement avec le monde vrai, mu et ordonné par une Providence qui parle au cœur et assure l'homme de la rectitude infaillible de son instinct de justice et de sa réclamation d'immortalité ; si l'on se souvient que tout le chaos du monde et des aspirations humaines, et toutes les brouilleries du doute et de la philosophie sont, par là, ramenées à l'unité de la paix intérieure, qu'avait un instant troublé un doute plus angoissant que celui de Descartes, parce qu'il était un doute qui doute non point seulement de l'exactitude des propositions singulières, mais de la valeur du monde et de la vie, on comprendra que le bonheur ce serait que cette paix pût être durable, que toute inimitié cessante au dehors et au dedans, un rayon de bonté, un rayon de douceur descendit dans cette âme accordée à elle-même et aux choses et au sens profond des choses, pour toujours.

Le malheureux Rousseau n'en était, hélas ! point tout à fait là. Avec cette magnifique *Profession de foi du vicaire savoyard* qui eût dû réconcilier dans une même amitié toutes les âmes sensibles, tant la religion naturelle au cœur de l'homme y était belle et émouvante, les persécutions commençaient à pleuvoir sur sa tête. L'*Émile* paraissait vers la fin de mai 1762, et on lisait en toutes lettres au frontispice : *Émile ou de l'Éducation par J.-J. Rousseau, citoyen de Genève.* Rousseau prenait donc ouvertement la responsabilité de son livre. A la date du 26 mai, Bachaumont, dans ses *Mémoires secrets*, notait que l'ouvrage faisait grand bruit et qu'il contenait « des choses très hardies contre la religion et le gouvernement ». Cinq jours plus tard, le même Bachaumont, généralement bien informé, signalait que le succès tournait au scandale et ajoutait : « Le glaive et l'encensoir se réunissent contre l'auteur, et ses amis lui ont témoigné qu'il y avait à craindre pour lui. » Dès le 3 juin, l'*Émile* était saisi par la police à Paris, et Rousseau en était averti par le libraire Duchesne. Trois jours après, le 6 juin, le curé de Deuil avertissait le Maréchal de Luxembourg, qui logeait Rousseau au Petit Château de Montmorency, que Rousseau allait être déféré au Parlement, que tous les avis étaient au plus vio-

lent, qu'il serait décrété de prise de corps et qu'il y avait lieu de craindre qu'on ne s'en tint pas là. Dans la nuit du 8 au 9, on venait réveiller Rousseau en sursaut de la part du Maréchal et on le convoquait sans délai au château. Là, on lui apprenait que sa condamnation allait être chose faite et qu'il fallait fuir. Rousseau fuyait donc en cabriolet vers la Suisse, terre de liberté. Il atterrissait sur le territoire de Berne, à Yverdon, et, le 14 juin 1762, il était dans les bras de son vieil ami, le respectable Roguin. Mais Genève, toute proche, s'émouvait à son tour. Le Parlement de Paris, et la Cour de France, occupés en ce temps-là à supprimer en France la toute puissante Compagnie de Jésus, n'avaient pas voulu laisser suspecter leur zèle religieux et, pour être plus sûrs de n'être pas accusés de tolérantisme à l'égard des philosophes, croyaient devoir faire pénitence sur le dos de Rousseau, l'auteur de la *Profession de foi du vicaire savoyard*, si noble et si sincère, mais si dangereuse dans ses affirmations téméraires concernant les dogmes les plus révérés de la religion catholique et romaine. Et Genève, qui ne voulait point être dans de mauvaises relations avec la Cour de France, suivait la Cour de France et le Parlement de Paris. La Genève aristocratique s'inquiétait du *Contrat social* paru un peu avant l'*Émile* et de tendances égalitaires, et la Genève des pasteurs trouvait la *Profession de foi du vicaire* trop peu soucieuse de toute espèce de révélation, les attaques de Rousseau contre le papisme ne suffisant pas à faire passer des réserves trop hardies touchant le contenu du Saint Évangile. Dès le 18 et 19 juin 1762, le Conseil, ouï le rapport du procureur général Tronchin, décidait que Rousseau serait appréhendé s'il paraissait dans la ville ou sur les terres de la Seigneurie.

Puis Berne suivait Genève, et Rousseau devait se réfugier à Motiers-Travers, sur le territoire de la principauté de Neufchâtel, qui était sous la domination du roi de Prusse. Le pays lui plaisait, il allait peut-être trouver la paix, il faisait de jolies promenades, il herborisait. Mais Motiers n'était pas très loin de Genève. Rousseau avait beau être dans les meilleurs termes avec son pasteur, M. de Montmollin, dès l'abord très conciliant ; il avait beau assister régulièrement à Motiers au service divin et même être admis à la communion, on venait lui dire que la Genève calviniste n'était pas contente ; on le lui écrivait aussi, et l'envie lui prenait de ne pas se laisser fouetter comme un petit garçon ; tant pis pour la prudence.

L'orage qui s'amassait dans son cœur creva d'abord sur l'archevêque de Paris et la magnifique *Lettre à Christophe de Beaumont* écrasa l'honnête prélat qui avait cru de son devoir de foudroyer Rousseau et son vicaire dans un mandement du 20 août 1762. Genève ne réagissant pas, comme elle l'eût dû faire, selon Rousseau, à cette magistrale exécution antipapiste, et MM. du Conseil, stylés sous main par le résident de France, Montpéroux, défendant d'imprimer à Genève la lettre de Rousseau, Rousseau, mécontent de l'aristocratie dirigeante, et peu content des démocrates qui n'avaient pas encore protesté contre son injuste

condamnation par le Conseil, secoue sur sa patrie la poussière de ses sandales et abdique, le 12 mai 1763, son titre et ses droits de citoyen de Genève. Les démocrates, réveillés, protestent contre la condamnation de Rousseau ; le Conseil rejette leurs représentations. Le procureur général Tronchin, sous le voile de l'anonymat, lance les *Lettres de la Campagne*, qui défendent la politique du Conseil. Rousseau riposte par les terribles *Lettres écrites de la Montagne*, où la prétendue démocratie de Genève est démontrée fausse démocratie, où la Réforme dans Genève est démontrée réformation abâtardie, ayant oublié les vrais principes originaires de la Réformation.

Le succès des *Lettres écrites de la Montagne* est considérable en tout pays ; partout on les brûle, et partout on les lit. Les Génevois sont consternés ; des troubles politiques couvent. Le contre-coup des *Lettres* et de leur succès vient détruire l'oasis de tranquillité si péniblement formée à Motiers. M. de Montmollin commence à s'apercevoir qu'il a un très singulier paroissien, et à regretter de l'avoir accueilli si libéralement. On lui fait dire aussi qu'il a été plus qu'imprudent. La vénérable classe des pasteurs de Neufchâtel s'en mêle. Rousseau doit s'expliquer, et n'explique rien. Le gouverneur, Mylord Maréchal, le soutient. Le Consistoire se partage. La population s'aigrit. Une nuit, on lapide la maison où loge Rousseau. Il prend peur. Cinq jours après, il quitte Motiers et se réfugie à l'île de Saint-Pierre, dans le lac de Bienne, qui est une propriété de Berne. Il a oublié que Berne l'a prié de déguerpir d'Yverdon et de ses terres ; et l'arrêté d'expulsion vaut toujours. Dès le 17 octobre, le Sénat de Berne lui intime l'ordre de sortir de l'île et du territoire de Berne. Il perd la tête ; il supplie MM. de Berne de l'emprisonner dans un de leurs châteaux ; il se soumet d'avance à n'avoir ni papiers, ni plume, puisque ses écrits amassent les malheurs sur sa tête : « Seulement qu'on me laisse, avec quelques livres, la liberté de me promener quelquefois dans un jardin, et je suis content. » MM. de Berne ne répondent rien à cette lettre, absurde et émouvante, du 20 octobre 1765, et Rousseau passe à Bienne, puis à Bâle, puis à Strasbourg, où l'accueil très chaleureux qu'on lui fait le réconforte. Où aller ? Ses amis, Mylord Maréchal, Mme de Boufflers, Mme de Verdelin, lui conseillent l'Angleterre où le bon David Hume l'abritera. Hume, est en ce moment, chargé d'affaires de l'ambassade d'Angleterre à Paris. Rousseau s'y rend, couvert par un sauf-conduit que lui ont procuré ses bons amis ; car le décret de prise de corps du Parlement de Paris tient toujours.

Et une nouvelle histoire lamentable commence : une histoire de malheurs réels et de malheurs imaginaires, qui, les uns et les autres, font souffrir cruellement, et au milieu desquels, chose extrêmement curieuse, mais non point inexplicable, Rousseau, plus que jamais, approche de se dire et de nous dire le secret du bonheur. C'est d'abord un bref séjour à Paris, où Rousseau, abrité par le prince de Conti, dans l'enceinte inviolable du Temple, est ravi au début, puis excédé des

visites les plus flatteuses, puis le passage en Angleterre avec le bon Hume, qui vous loge, qui vous patronne, qui demande pour vous une pension, qui s'occupe de vous trouver une maison hors de Londres, quand les visites vous ont, là aussi, d'abord ravi puis excédé, qui vous installe à Wootton chez un sien ami, M. Davenport, grand admirateur de Rousseau, au milieu d'un paysage champêtre où l'on peut se promener et herboriser à loisir, en compagnie des moutons et des lapins. Là, on joue de l'épinette, quand il pleut ou neige, là on rédige les *Confessions*, qui font tant de bien puisqu'on y libère son âme et y retrace sa jeunesse, mais aussi peut-être tant de mal, parce qu'on y retombe sans cesse sur soi-même, aiguisant, développant, taraudant des pensées qui ne sont pas toutes entièrement saines. Puis, brusquement, c'est la brouille, et Hume accusé de toutes les noirceurs ; puis la fuite éperdue vers Douvres pour repasser sur le continent et échapper au complot qui a tenté d'attirer Rousseau en Angleterre pour l'y déshonorer, sans qu'il eût là, dans un pays dont il ignore la langue, le moyen de se défendre.

Alors on est forcé de se souvenir que ce n'est pas la première crise du même genre qu'ait connue Rousseau. Déjà en 1761-1762, au moment de l'impression de l'*Émile*, comme en fait foi la correspondance avec M. de Malesherbes, le pauvre Rousseau a cru que de ténébreuses machinations s'organisaient contre lui. Il a pensé que Duchesne, l'imprimeur de l'*Émile*, avait ses raisons de ne pas lui envoyer plus vite les épreuves et les bonnes feuilles de son livre qu'il imprimait ; qu'il avait, par personne interposée, partie liée avec une puissante société, celle des Jésuites, qui voulait s'approprier son livre, le remanier, le défigurer, pour déshonorer l'auteur qui se mêlait d'éducation, le bien propre de la Compagnie, son monopole de fait, son moyen réservé de dominer la jeunesse ; il a cru que le Maréchal de Luxembourg, que Malesherbes, qui voulaient en fait le décharger des difficultés des transactions avec les imprimeurs et défendre mieux que lui ses intérêts, étaient liés en secret à ceux qui conspiraient contre lui. Heureusement, devant l'inlassable patience de M. de Malesherbes à lui expliquer très naturellement tous les indices qui troublaient son pauvre esprit affolé, il s'est ressaisi, et a fini par voir qu'il était prisonnier d'un mauvais rêve ; et la crise s'est dénouée comme cela. Mais maintenant, en 1766, les faits se sont aggravés, et la crise ne se dénouera plus vraiment ; elle sera remplacée par un état chronique de soupçon, d'interprétation des moindres faits qui, par certains côtés, touche au délire, délire de persécution qu'alimentent parfois des faits réels, mais que déforment l'hypersensibilité et l'hyperémotivité du pauvre Rousseau, les liant en un affreux système où il s'emprisonne lui-même chaque jour davantage.

Échappé à l'Angleterre, débarqué à Calais, le 22 mai 1767, Rousseau est le 25 à Amiens où il est fort couru et célébré, mais averti d'avoir à se méfier, et cela très réellement, du Parlement de Paris,

et à voyager, pour plus de sûreté, incognito. Il se réfugie chez le marquis de Mirabeau, l'ami des hommes, à Fleury-sous-Meudon, puis, pour plus de sûreté encore, chez son bon ami le prince de Conti au château de Trye, près de Gisors. Là, de même qu'il est sûr que les Holbachiens, et Hume, leur âme damnée, avaient formé un complot pour les déshonorer, il est sûr que les domestiques du Prince de Conti en ont formé un pour le faire déguerpir, ce qui peut avoir quelque apparence de vérité, et aussi pour l'empoisonner avec de la ciguë, ce qui en a moins. Quand le prince demande à Rousseau de préciser, de donner les noms de ses persécuteurs, il s'enferme dans le mystère. Il ne veut pas qu'on lui démontre son erreur ; il ne veut pas non plus démasquer lui-même les coupables ; il aime mieux s'en rapporter à la Providence, car il est un persécuté de la variété résignée.

Et ceci nous intéresse tout particulièrement, car c'est sur cet arrière-plan de tristesse résignée que se développera bientôt le plus beau chant de Rousseau, celui du bonheur sans fêlure et sans fin. Mais, maintenant, brusquement, il fuit Trye-le-Château, en juin 1768, passe à Lyon chez ses amis Boy de la Tour, et de là à Grenoble, dont il s'enfuit précipitamment, après avoir reçu un accueil enthousiaste, s'arrêtant à Bourgoin, puis s'installant à Monquin, et, le 22 février 1770, rédigeant l'émouvante et absurde lettre au comte de Saint-Germain, où il affirme que le premier ministre, M. de Choiseul, est l'instigateur de toutes les manœuvres dirigées contre lui. A ce Choiseul persécuteur il a demandé un passe-port pour retourner en Angleterre ; il a écrit à Davenport pour lui demander à nouveau l'hospitalité. Puis, le passe-port accordé, Rousseau, au lieu d'en faire usage, revient brusquement à Paris.

Il a son plan qui se rattache au complot qui l'environne. Conti ne songe qu'à le garer des griffes du Parlement, mais lui, en bon tacticien, qui, pour se mieux défendre, veut attaquer, vient s'installer au cœur de l'ennemi et le démasquer, en lisant ses *Confessions*, qui confessent au moins autant les autres que lui-même. La lecture des *Confessions* est interdite. Son arme la plus puissante lui étant retirée des mains, Rousseau va en forger une autre, les étonnants *Dialogues*, dont le titre exact : *Rousseau juge de Jean-Jacques. Dialogues*, fait déjà préjuger l'originalité, et qu'on ne peut lire, en effet, sans admiration et sans avoir le cœur serré, en voyant raisonner si abondamment, si puissamment, si lucidement, à côté du réel et où une magnifique, une affreuse pénétration psychologique est employée à torturer, pour le libérer, le pauvre écorché vif qu'est Rousseau tissant lui-même maille à maille le filet où il se débat.

Commencés en 1772, achevés en 1775, les *Dialogues* justifieront Rousseau, réhabiliteront sa personne et son œuvre, en dépit du sinistre complot qui s'étend progressivement sur tout Paris, sur toute la France, sur toute l'Europe. Mais à qui confier les *Dialogues* ? Les imprimeurs ne sont pas sûrs. La Providence seule peut recevoir ce dépôt. Le 24 fé-

vrier 1776, à deux heures de l'après-midi, Rousseau entre à Notre-Dame, son paquet sous le bras. Il va déposer son manuscrit sur le maître-autel. Mais, au moment où il s'avance vers le chœur, il est arrêté par une grille fermée, qu'il n'avait jamais remarquée auparavant. Le ciel lui-même serait-il de connivence avec ses ennemis ? Il se sent frappé de stupeur, il est pris de vertige, il sort de l'église éperdu, il erre tout le jour, sans savoir où il va ; il rentre enfin chez lui, à l'approche de la nuit, abîmé de fatigue, « presque hébété de douleur ». Il a eu une nouvelle crise presque épileptiforme, une demi-congestion cérébrale passagère, un bouleversement de tout l'être ; c'est l'annonce du coup d'apoplexie final qui l'emportera en 1778.

Mais voici la merveille des merveilles ; après la crise vient la rémission, puis l'apaisement ; et cet homme dont le délire ne porte que sur un point très spécial, dont la virtuosité logique est intacte, comme en témoignent les *Dialogues* ; dont l'observation psychologique est affinée, sensibilisée et humanisée par la douleur, écrit de 1776 à 1778, les plus belles pages qui soient sorties de sa plume, les *Rêveries d'un promeneur solitaire*, distribuées en dix *Promenades*, la rédaction de la dernière ayant été interrompue par la mort. Et c'est dans ce texte admirable qu'est le mot du secret ; dans les cinquième et huitième promenades surtout. Rousseau est environné d'hommes qui ne le comprennent pas, qui le persécutent, qui le déshonorent ; il ne croit même plus pouvoir, comme au temps des *Confessions* et des *Dialogues*, faire appel du jugement du siècle au jugement de la postérité, qui redresse tout. La jeunesse elle-même et les générations futures le verront sous l'aspect affreux qu'à imposé au public la calomnie. Mais qu'importe ; sur un seul point ses ennemis ont mal calculé ; croyant lui retirer toute issue, ils lui ont donné la vraie liberté ; car ils l'ont fait tant souffrir qu'ils ne sauraient lui préparer aucune souffrance nouvelle ; il ne les craint plus et, quand la crainte et l'attente ne les multiplient pas, les maux présents sont peu de chose. Ayant renoncé à tout, à toutes les passions, à toutes les satisfactions de l'amour propre, l'âme, retirée en elle-même, jouit profondément du présent sans s'inquiéter ni du passé, ni du futur, et si les souvenirs des jours heureux montent en elle, c'est comme une présence très douce, qui les revit sans s'inquiéter des circonstances qui ont formé l'enchaînement d'une vie. Vous vous souvenez : *Le Discours sur les sciences et les arts* disait : Oh ! laissez-moi tranquillement vivre au pays de la vertu à l'antique ; *le Discours sur les causes de l'Inégalité parmi les hommes* : Oh ! laissez-moi tranquillement vivre au pays de l'innocence et de la liberté primitives que la réflexion et la société n'ont point corrompues ; l'*Héloïse* : laissez-moi trouver dans la forêt de Montmorency les figures délicieuses de Julie et de Claire et toutes les deux dans Madame d'Houdetot, et, par delà la passion, l'amitié de Julie dans une matinée à l'anglaise ; le *Contrat social* : laissez-moi retrouver la liberté perdue et la paix en faisant surgir une société

nouvelle de celle où l'homme est dans les fers ; l'*Émile* : laissez les enfants vivre heureux par les bienfaits d'une éducation négative, et moi, laissez-moi, tout en cherchant Sophie sans hâte aux champs pour mon élève, laissez-moi voir se construire dans mes rêves la maison blanche aux volets verts ; et maintenant les persécutions tombent sur moi ; et maintenant le complot de mes ennemis m'enserre de toutes parts ; mais j'ai trouvé le secret du bonheur ; il est plus simple encore que ne le croyait le vicaire savoyard ; il le trouvait dans la conscience qui nous ordonne, sous la lumière du sentiment, au monde et à nous-même, au sens profond des choses ; et maintenant j'ai découvert le dernier mot de tout, qui est simplement d'exister. Ce pur goût de l'existence suffit à ma plénitude. J'ai renoncé à tout, j'existe et tout est bien. Si mes meilleurs jours se sont passés dans l'île Saint-Pierre du lac de Bienne, c'est que j'y étais loin des hommes, c'est que ses paysages charmants me laissaient m'abandonner aux objets, m'y perdre, me réduire à exister ; c'est que, couché au fond d'une barque, je laissais ressurgir le bonheur des longues paresses de ma jeunesse, le bonheur d'aller au gré du clapotis de l'eau, d'être perdu dans le ciel et l'eau, et les nuages, et tout simplement d'exister. Quand on est capable de cette magie, qui supprime les hommes en aimant la nature, qui laisse les objets, les réflexions, les tristesses, se diluer, s'évanouir, la conscience n'être plus que l'existence, alors on a trouvé le secret du bonheur ; et le dernier mot de la sagesse (qui ne le comprendrait ?) est tout simple : oh ! laissez-moi, tranquille.

J.-R. Carré.

AUTOUR D'UN CONTE DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM : « Le secret de l'Échafaud »

Du vivant de Villiers, avant même la publication du *Secret de l'Échafaud*, les journalistes et les critiques soulignaient l'importance des liens qui unissent Edgar Poe et l'auteur de *Véra*[1]. Tous ceux qui ont eu à parler de Villiers ont, à leur tour, mis en valeur l'influence exercée par le conteur américain sur cette œuvre cruelle et symbolique. Dans un livre récent, M. Léon Lemonnier mettait la question au point[2]. Sans nier cette influence, de fait indéniable, nous voudrions ici discuter le rapprochement qu'on a proposé maintes fois, naguère encore, entre *le Secret de l'Échafaud* et *l'Étrange cas de Monsieur Valdemar*. Nous ne suivrons pas M. Lemonnier quand il déclare :

> Le *Secret de l'Échafaud* est une expérience *post mortem* entreprise avec une mise en scène scientifique absolument comme dans le *Cas de M. Valdemar* : Ici, c'est un moribond que l'on hypnotisait avec son consentement, pour voir si l'âme peut être retenue dans le corps après la mort. Là, c'est un condamné qui se prête à une expérience [...].

Que le conte de Poe ait exercé une influence très générale, indéfinissable, nul, il va de soi, ne se soucierait de le nier. Mais que la *mise en scène scientifique* soit analogue dans les deux œuvres, que la ressemblance soit *absolue*, il nous semble impossible de l'admettre, après avoir étudié d'un peu plus près la composition du conte et ses véritables sources. Au reste, les problèmes scientifiques apparaissent très différents : dans un cas, c'est du corps tout entier qu'il s'agit, dans l'autre — vieux thème hagiographique, ravivé par la *Louisette* révolutionnaire, de la tête seule.

I. Le Comte Couty de la Pommerais.

On se souvient du conte de Villiers : le chirurgien Velpeau obtient d'un condamné à mort, un médecin, de la Pommerais, qu'il se prête

1. Cf. *Le Figaro* (5 fév. 1883), sous la signature de *Olim* : « Shakespeare, Edgar Poe et Henri Monnier sont très visiblement les trois influences maîtresses de M. Villiers de l'Isle-Adam. »
2. Léon Lemonnier, *Edgar Poe et les conteurs français*, Paris, 1947 ; cit. p. 76.

à une expérience destinée à établir que l'âme survit, dans la tête une fois séparée. La communication entre la tête et le savant doit s'établir par le moyen de trois clins d'œil successifs. L'expérience ne réussit qu'à moitié : de la Pommerais ne peut terminer son message. Après avoir cherché à établir comment Villiers a pris connaissance de cette affaire déjà ancienne (1864), nous chercherons ce qui a pu lui donner l'idée de ce clin d'œil posthume et, enfin, la valeur qu'il convient d'attribuer à cette expérience.

Et d'abord : quelle fut l'occasion du conte ? Le texte du *Figaro* diffère légèrement de celui de *L'Amour Suprême*[1]. La première phrase en est plus précise : « Les *trois* exécutions récentes me remettent en mémoire.... » Publiant ce conte de nouveau en 1886 et en 1888, Villiers n'a eu qu'à ôter le chiffre pour lui donner une valeur durable. Mais, en 1883, il désignait ainsi les trois premières exécutions capitales que le droit de grâce présidentiel ait permises. Jusque-là, M. Grévy, malgré les protestations d'une grande partie de la presse, avait toujours gracié les condamnés, mais, peu avant la parution du *Secret*, Holtz, à Reims, Hony, à Versailles (le 1er octobre), et Gomachon, à Lyon (le 12 octobre), avaient « payé leur dette à la société ». Georges Grison, qui, cette année même, publiait ses *Souvenirs sur la place de la Roquette*, Grison, qu'Albert Wolf avait surnommé le *Sarcey de l'Échafaud*, avait, dans le *Figaro* du 2 octobre, rendu compte de l'exécution de Hony avec quelques détails horribles. De même que dans le *Secret* les chevaux, affolés par l'odeur du sang, s'agitent et se cabrent, de même, ce jour-là, le cheval d'un gendarme avait renversé le seau de sang et éclaboussé le bourreau et l'assistance. Farouche partisan de la peine de mort, Grison n'en avait pas moins profité pour extraire de son livre à paraître les éléments d'un article intitulé *Exécutions Horribles* (le 10 octobre). Ajoutons enfin que les médecins avaient fait des expériences sur le cadavre de Hony de même que sur celui de Gomachon (malgré, cette fois, le vœu du mort et la protestation de Me Huet, son avocat).

Un premier aspect du talent de Villiers conteur nous apparaît, celui, pour reprendre un de ses termes, d'*actualiste*. Si le *Secret* paraît en 1883, c'est que l'odeur du sang flottait dans l'air et qu'on se pas-

1. Nous renvoyons à l'édition des *Œuvres Complètes* (Mercure de France), t. V, qui reproduit le texte *L'Amour Suprême* (1886). Voici les principales différences de texte : 1° p. 43, ligne 1 : au lieu de : « Les exécutions récentes... », « les trois exécutions récentes... » ; 2° p. 52, les lignes 20-24, depuis : « Le moi n'est que dans l'ensemble... », jusqu'à : « où serait l'ensemble sensitif ? » manquent. (De 1883 à 1886, Villiers n'a cessé de compléter sa documentation et son addition répond à une objection facile) ; 3° p. 56, l. 11, au lieu de « on dit que les *chances* de vitalité ne sont pas les mêmes pour tous les guillotinés », « on dit que les *chances* de viabilité ne sont pas, etc. » (*viabilité* ne semble pas constituer une faute de copie ; ce mot a pour soi d'apparaître comme la *lectio difficilior* et de présenter un sens très beau : cet accouchement par la guillotine... ; pourquoi Villiers l'a-t-il corrigé ? Sans doute a-t-il estimé que *chances* et *viabilité* faisaient pléonasme...). Signalons encore, que le texte préoriginal des autres contes de Villiers relatifs à la guillotine diffère notablement du texte original.

sionnait pour les exécutions et les expérimentations. S'il reprend le thème, de façon moins heureuse, dans l'*Instant de Dieu*, en 1885, c'est que venait en discussion devant le Sénat un projet de loi sur la décapitation *intra muros* [1]. Si enfin la librairie Flammarion publie, en 1888, une édition du *Secret* (pour 60 centimes), c'est que s'étaient multipliées les expériences faites par des savants ou des médecins sur des cadavres de décapités, expériences qui permettaient à Paul Loye la publication de son beau livre sur *La Mort par Décapitation*.

Mais pourquoi songer à Couty de la Pommerais ? Notons, d'abord, que la version de sa mort présentée par Villiers est, sans aucun doute, fausse. Maxime du Camp a visité la Petite Roquette en 1868 ou 1869. Il a pu recueillir des témoignages directs : Couty était d'une excessive pâleur et semblait avoir perdu conscience avant même de perdre sa tête [2]. Un biographe récent de la Pommerais, peu sûr d'ailleurs, et ignorant le conte de Villiers, ne parle point d'un fait analogue à celui du *Secret* [3] et, enfin, le chef de la Sûreté, Claude, qui a assisté à l'exécution, ne raconte rien de tel [4]. Nous aurons à chercher quelle *contaminatio* (ou quelle imagination) a permis à Villiers de prêter à la Pommerais des traits de héros de la science. L'affaire Couty de la Pommerais avait fait, en son temps, beaucoup de bruit. Il s'agissait d'une escroquerie à l'assurance compliquée de meurtre à la digitaline. L'assassin, médecin homéopathe bénéficiant d'une vogue considérable, était en outre accusé d'avoir tué, un peu avant, sa belle-mère, aux fins d'héritage plus rapide. La personnalité même de celui qui se faisait passer pour le Comte Couty de la Pommerais avait passionné Paris. Une discussion scientifique serrée avait intéressé le monde scientifique : le médecin légiste Tardieu avait, par exemple, empoisonné des chiens avec les vomissures de M^me^ de Pauro, la victime, recueillies sur le parquet gratté. L'accusation avait convoqué le ban et l'arrière-ban de la Faculté de Médecine. Claude Bernard lui-même avait témoigné. Enfin, signalons, parmi ces témoins, le D^r^ Armand Velpeau, qui, une fois, par hasard, avait soigné M^me^

1. Cf. A. Bérard, *La Publicité des exécutions capitales*, Lyon, Paris, 1894 : « C'est dans sa séance du 12 mai 1885, que le Sénat, saisi depuis 1884, — La Chambre l'avait été depuis le 20 mars 1879 — a adopté le principe de la non-publicité des exécutions capitales. » On sait que l'*Instant de Dieu* est du 28 mai (*Le Succès*) et *Le Réalisme dans la peine de mort* du 18 février (*Le Figaro*). Dans ce dernier article, Villiers proteste contre la disparition de l'échafaud. On trouve une allusion dans le *Secret* : « les degrés *d'alors* », écrit Villiers, d'une façon un peu rude.

2. Cf. Maxime du Camp, *Paris*, sept. édit. 1883, t. III, ch. XVI, *La Guillotine* p. 298 : « quelques-uns [tels que La Pommeraye (sic)] sont envahis par une pâleur cadavérique, qu'amène une dissolution anticipée » et p. 303 : « La Pommeraye, livide et morne, ne dit pas un mot, il était si affaissé qu'on pût croire qu'il n'avait plus conscience ni de lui-même, ni des faits extérieurs. » A noter que Georges Grison, dans ses *Souvenirs de la place de la Roquette*, Paris, 1883, présente les choses différemment. Couty aurait murmuré « d'un ton mélancolique : Mourir par une si belle matinée. » Cf. du Camp encore *La Place de la Roquette*, 1^er^ janvier 1870, R. D. M.

3. *Galerie criminelle* [...] *publiée sous la direction de Arthur Barnède. La Pommerais. Un Médecin empoisonneur.* Paris, 1931.

4. *Mémoires de Monsieur Claude* [19 vol. in-12], Paris, 1881 ; rééditées en 1883.

de Pauw. D'où, sans doute, son intervention dans le conte de Villiers ...

Villiers pouvait avoir entendu parler de cette *cause* célèbre. L'avocat de Couty, M. Lachaud, avait publié sa plaidoirie. Cette même année 1883, n'assurait-il pas la défense du Prince Bonaparte ? Faut-il chercher, dans une des nombreuses occasions qu'il eut alors d'user de son éloquence, la raison du « plaidoyer, cependant très serré, *cette fois*, de M. Lachaud », qui paraît, en somme, assez méprisant ? Georges Grison pouvait avoir documenté Villiers. Cependant l'auteur donne des précisions telles et d'une telle exactitude qu'il est intéressant de connaître sa source. Villiers, nous semble-t-il, a eu en main et lu d'assez près les *Mémoires de Monsieur Claude*, ancien préfet de police, édités en 1881, réédités en 1883. Trois chapitres du troisième tome (ch. VIII, IX et X) sont consacrés à Couty de la Pommerais. Villiers les a lus de près. Sans parler du *vénérable* abbé Crozes, qui paraît avoir été très connu, Villiers a pu trouver chez M. Claude l'intercession de l'Impératrice, l'épisode de la mèche de cheveux et ce *Pour elle* final, qui sonne faux dans le conte et qui fut, dans la réalité, un *Pour Clothilde*, plus naturel (là encore Villiers a pu apprendre que Couty avait fini par aimer sa femme). C'est au tome premier (ch. XXI) qu'il a pu se documenter sur la Roquette et la toilette des condamnés. C'est dans ces *Mémoires* qu'il a pu trouver mention d'Armand Velpeau. C'est là, enfin, — dernier élément, le plus décisif, nous semble-t-il, — qu'il a pris connaissance d'un trait physique qu'il n'a eu garde d'oublier : on se plaît à remarquer que Villiers a noté les *mains saturniennes* de l'assassin. Ces mains, l'auteur ne les a pas inventées, non plus que le mélodramatique *Pour elle*. M. Claude, qui s'occupait d'une affaire d'escroquerie antérieure à ces meurtres, avait observé, chez une marquise espagnole, maîtresse du comte homéopathe, un moulage en plâtre des mains de la Pommerais : il y avait distingué, affirme-t-il, les influences de Mars, de Vénus et de *Saturne* et, en raison de cette dernière, la promesse d'une décapitation.... Ajoutons que, aux fins de faire établir son arbre généalogique, Couty avait été client du père de Villiers.....

Si Villiers a ravivé ses souvenirs, en 1883, à l'aide des *Mémoires de M. Claude*, anciennement l'histoire de Couty de la Pommerais l'avait sans doute frappé très anxieusement. Dans l'une des premières œuvres qui traduisent son étrange obsession de la guillotine, *Le Convive Inconnu* (*Revue du Monde nouveau*, 1er janvier 1874), devenu, dans les *Contes Cruels*, *Le Convive des dernières fêtes*, l'homme que doit exécuter le baron Saturne :

> C'est ce pauvre docteur de la P***, continua tristement Antonie ; il m'avait soigné autrefois. Pour ma part, je ne le blâme que de s'être défendu devant les juges ; je lui croyais plus d'estomac. Lorsque le sort est fixé d'avance, on doit rire, tout au plus, il me semble, au nez de ces robins. M. de la P*** s'est oublié.

Ainsi l'homme aux mains saturniennes aurait été exécuté par le

baron Saturne ! Ainsi, dès 1874, dès avant sans doute, Villiers portait son personnage. Il lui manquait les détails, trouvés comme nous l'avons dit, il lui manquait l'occasion, procurée, aux dépens de leurs têtes, par Holtz et Gomachon ; il lui manquait sans doute l'idée et, surtout, ce singulier clin d'œil, plus fort que la mort.

II. — Lacenaire.

Sans vouloir dépriser un conte dans lequel nous voyons un des chefs-d'œuvre de Villiers, sans vouloir même diminuer à l'excès la part de son génie propre sur laquelle nous reviendrons, il importe de souligner que ce clin d'œil — le *fait* essentiel du conte — Villiers semble l'avoir emprunté et avoir suivi de très près son modèle.

Dès 1888, le Dr Paul Loye, en un livre de caractère purement scientifique qui a dû échapper aux critiques littéraires, faisait un rapprochement qui nous paraît décisif. Paul Loye, faisant des recherches sur la mort par décapitation, avait eu l'occasion de lire, dans l'*Union Médicale* du 30 octobre 1862 [1], un article du Dr Mougeot relatif à la mort de Lacenaire. Plutôt que d'un article, il s'agit d'un *feuilleton*, que Loye, sous un titre inexact, reproduisait longuement et, parfois, inexactement. Nous sommes obligés de reproduire, à notre tour, ce texte :

> Contrairement à l'usage suivi pour les condamnés à mort, Lacenaire fut conservé à la Conciergerie : il s'y livrait à des travaux littéraires, pensant, disait-il, que les mémoires d'un assassin seraient d'un haut goût pour le public.
>
> Dans ce temps-là était également détenu à la Conciergerie, pour affaires politiques, M. G..., médecin et philosophe distingué, qui, depuis, par les vicissitudes des choses, se trouva un jour en main une partie du pouvoir en vertu duquel il était alors prisonnier. Demeurer si près d'un phénomène aussi curieux, au point de vue psychologique, devait faire naître dans l'esprit de M. G... le désir de l'étudier avec soin. Aussi demanda-t-il et obtint-il la permission de voir Lacenaire dans sa cellule. [...] La mort, cette fin inévitablement prochaine pour Lacenaire, et qu'il ne voulut pas ajourner d'un moment, était en partie le sujet de ces entretiens.
>
> Le condamné l'envisageait avec une incroyable placidité. L'avenir posthume le préoccupait fort peu. Ce qui fixait principalement son attention, c'était l'opération sanglante dans sa partie physiologique. Le tronc séparé devait-il souffrir et la tête continuait-elle à être maîtresse de ses volitions? A quoi M. G... répondait avec Cabanis : Pour le tronc, nulle sensibilité, la chose est certaine ; pour la tête, on ignore ce qui s'y passe, nul n'en étant revenu [2].

1. Dr Mougeot, *Expérience physiologique sur la décapitation, faite par un décapité, Union Médicale* du 30 octobre 1862 (nous donnons la côte de la B. N., qui ne figure pas au fichier : T[33] 202).

2. Cabanis n'affirme rien de tel. Cf. *Magasin Encyclopédique*, t. V, p. 155 (repris au t. II des *Œuvres Complètes*, 5 vol. in-8°, Paris, 1823-1825). Son article est l'un des très nombreux consacrés à la question après la Terreur. L'offensive contre la Guillotine (œuvre de l'ouvrier Schmidt et du Dr Louis, prônée par le Dr Guillotin, philanthrope), avait été commencée par la publication dans le *Magasin Encyclopé-*

Un soir que la conversation avait pris son cours habituel, Lacenaire demanda à M. G... quels étaient les organes de la tête assez respectés par la décapitation pour demeurer à la disposition de la volonté, au cas où celle-ci survivrait à l'opération? — Pourquoi cette question? — C'est que, s'il me reste un peu de volonté et un organe suffisamment respecté pour la révéler, je crois pouvoir m'engager à le faire par un mouvement convenu de cet organe.

M. G... frémit à cette proposition ; mais l'occasion était unique ; la science pouvait en profiter et il fut convenu entre le scélérat et le philosophe que celui-ci demanderait la permission d'assister au supplice, et se placerait de manière à observer immédiatement la tête après sa chute dans le panier. Si la tête conservait un reste de volition et de pouvoir recteur sur les muscles de l'œil, Lacenaire devait fermer l'œil gauche en tenant l'œil droit ouvert ; et, pour vaincre la synergie habituelle des muscles des yeux, il s'essaya de suite à la manœuvre afin de n'éprouver au moment solennel aucun obstacle de ce côté.

... [au pied de l'échafaud] quand Lacenaire se retourna, c'était pour chercher M. G... qu'il n'avait point encore aperçu. L'ayant enfin reconnu au poste indiqué, le regard attaché sur lui, il lui indiqua deux fois des yeux l'instrument du supplice, lui disant pour le rassurer sur toute la présence de cette volonté qui allait tenter l'impossible : « Allez, je n'ai pas peur. »

Il n'avait pas peur, en effet, car son dernier regard à la chute du couteau, regard d'un seul œil, l'œil gauche intentionnellement fermé, disait encore au philosophe horriblement ému la suprême volonté de cette puissante nature de tenir sa promesse.

Qu'arriva-t-il? Il est aisé de le prévoir : quelques mouvements convulsifs des muscles des mâchoires, des paupières, des yeux, le tout d'une durée extrêmement courte, mais rien qui, pour l'observateur consciencieux, pût être interprété comme le résultat et la preuve d'une volition vraie ; rien enfin qui, dans ce reste d'homme, ait pu dire : je suis encore là.

Paul Loye n'était-il pas autorisé à conclure que *Le Secret de l'Échafaud* est « un simple démarquage » (p. 183) ? Nous trouvons en effet, dans ce récit, non seulement l'expérience elle-même, mais certains faits accessoires qui semblent établir un rapport direct, par exemple, malgré quelque modification, le clin d'œil du condamné à l'observateur, destiné, chez le Dr Mougeot comme chez Villiers, à montrer à celui-ci les résultats d'une sorte d'entraînement.

dique (t. III, p. 463) d'une lettre d'Oelsner et d'une lettre de Soemmering, *établissant* que la décapitation s'accompagnait d'horribles souffrances. La lettre de Soemmering reproduisait un article paru dans *Klio, eine Monatschrift für die Franzôsiche Zeitgeschichté*, Heft 9 et intitulé *Neber den Tod durch die Guillotine*. Reproduite dans le *Moniteur* (18 brumaire an IV), cette lettre fit beaucoup de bruit. Deux réfutions parurent dans le *Moniteur*, le 20 et le 24 Brumaire, dues à Georges Wedekind et au Dr Le Pelletier. Cependant au tome IV du *Magasin Encyclopédique* (p. 170), J.-J. Süe reprenait et aggravait les idées de Soemmering, que réfutaient, dans le tome V, Cabanis (p. 155) et Léveillé (p. 453). Ajoutons la réfutation de Sédillot le Jeune dans ses *Réflexions historiques et physiologiques sur le supplice de la guillotine* et celle de Bichat, dans ses *Recherches physiologiques sur la Vie et la Mort* (Paris, 1800). Parmi les autorités que cite Velpeau, deux tiennent donc que la pensée subsiste dans la tête décollée (Soemmering, Sue), deux tiennent cette opinion pour aberrante (Sédillot, Bichat). Ajoutons, pour expliquer la mention de Cabanis et l'intervention du Dr Mougeot, que dans l'*Union Médicale* du 23 septembre 1862 A. Latour avait reproduit, l'article de Cabanis pour réfuter l'opinion commune, reproduite par des journaux politiques que « la tête, séparée du tronc, conserverait, durant un temps plus ou moins long, la sensibilité et même l'intelligence ».

Mais, comme Lacenaire n'est pas une personne négligeable, avant d'aller plus loin, nous croyons devoir revenir sur cette mort et sur cette relation. Sans doute l'honnêteté du Dr Mougeot, médecin à Bar-sur-Aube, un de ces hommes qui fatiguent les comités de rédaction de leur correspondance, cette honnêteté n'est pas en cause. Nous ne savons pas qui fut M. G... ni si le médecin a bien compris ses propos. Enfin, dans aucun récit de la mort de Lacenaire [1] nous n'avons trouvé cette version, qui ne correspond pas à la réalité. Il y a ici, sans doute, fixation d'un vieux thème légendaire. Sans faire intervenir Aristote, l'haziographie, Bacon et bien d'autres [2], nous pensons devoir rappeler une page, d'ailleurs éloquente, de J. J. Sue, ce chirurgien que nous avons cité plus haut [3]. Sue avait gagné un boucher pour décapiter, sous ces yeux, de jeunes veaux, dont la mort fut douloureuse et émouvante. Mais il regrettait de n'avoir pu opérer sur des hommes et, ce faisant, il imaginait le sujet du *Secret de l'Échafaud*. Il est probable que, à travers le récit du Dr Mougeot, c'est le vœu de Sue qui s'exprime et se réalise fictivement. Au reste, Villiers, qui cite Sue, peut avoir lu sa brochure : « Si par une supposition que nous pouvons hasarder ici, on avait pu, avant l'égorgement de ces malheureux, convenir avec quelques-uns, des mouvements que dirigerait après l'exécution leur conscience, par leurs paupières, leurs yeux ou leurs mâchoires, ne fût-ce que pour désigner par ces mouvements convenus, s'ils avaient la conscience de leur supplice, ne doutons nullement que par amour de l'humanité ils n'eussent consenti à *faire tourner cette triste expérience à l'avantage de leurs semblables.*

Bailli, Malesherbes, Roland, auroient été capables d'un tel hérosïme ; l'infortuné Lavoisier, sur la tombe duquel tous les savans répandront longtems des larmes, auroi saisi avec enthousiasme cette idée ; dans l'impossibilité où il étoit d'échapper à ses bourreaux, il auroit mis à profit ses derniers momens pour en faire connoître toute l'horreur. » (*op. cit.*, p. 64).

C'est, sans doute, à cette idée de Sue que Lacenaire, l'homme qui écrivait, la veille de sa mort : « Je suis heureux : je vais mourir de-

1. Cf. [M. Bonnellier et J. Arago] *Lacenaire*, Paris, 1836 ; [M. Bonnillier]. *Autopsie physiologique de Lacenaire, mort sur l'échafaud le 9 janvier* 1836, Paris, *1836* ; V. Cochinat, *Lacenaire, ses crimes, son procès et sa mort* [...], Paris, 1857 ; J. Lucas-Dubreton, *Lacenaire ou le Romantisme de l'assassinat*, Paris, 1930 (démarquage du livre de Cochinat) ; Bouchardon, *Crimes d'autrefois*, I, *Monsieur Lacenaire*, Paris, 1926. Il est possible qu'une telle version de la mort de Lacenaire se soit fait jour dans les nombreuses œuvres populaires qu'elle provoqua. Citons enfin cette phrase, recueillie par Bonnellier et Arago : « Non, non, la loi veut qu'on me frappe, qu'on me guillotine, qu'on me jette à la voirie ; elle permet qu'après ma mort une meute de jeunes étourdis s'empare de ma tête coupée et de mon corps mutilé, et les étudie dans les amphithéâtres ; mais la loi et la société satisfaites, plus rien n'est permis aux hommes contre moi » (p. 93).

2. Nous ne voulons pas esquisser ici l'importante bibliographie de cette question. Nous y reviendrons ailleurs. On trouvera quelques indications dans Auberive, *Anecdotes sur les Décapités*, Paris, An V de la République.

3. Cf. p. 239, note 2.

main », l'homme qui se vantait d'avoir consciemment élu la guillotine comme instrument du suicide, doit de faire figure, en quelques pages totalement inconnues, de martyr de la science ; à cette idée encore que le comte Couty de la Pommerais, qui avait presque perdu conscience, doit de mourir, dans l'œuvre de Villiers, avec tant de scientifique grandeur.

III. — Le Baron Saturne.

Mais une question se pose, s'impose, pour ainsi dire : Pourquoi Villiers s'est-il ainsi documenté? Cette *Union Médicale* de 1862, pourquoi l'a-t-il eue entre les mains? Ces opinions de Süe, de Bichat, ces expériences d'Aldini, de Brown-Séquard, pourquoi les connaît-il?

A simplement feuilleter les journaux du temps, il est facile de répondre, de nouveau, que la question était d'actualité. Elle l'était depuis longtemps : déjà, en 1830, puis, en 1848, on avait réclamé l'abolition de la peine de mort et on avait, à titre d'argument, fait mention de la survie des décapités [1]. En 1870, la question s'était de nouveau posée et, malgré un savant article de Dujardin-Beaumetz et Evrard [2], bien des gens persistaient à voir dans la guillotine un instrument de torture posthume. Dujardin-Beaumetz et Evrard avaient procédé à des expériences précises et scientifiques, imitées bien souvent par la suite et qui, par un point, « rappellent » celle d'A. Velpeau : « Nous avons demandé *la* solution *du problème* à la tête du condamné Bellieré, qui vient de subir à Beauvais la peine des parricides. » Ils avaient eu la tête entre les mains cinq minutes après la décollation :

> Nous désobstruons la conque de l'oreille, et nous approchant aussi près que possible du conduit auditif, nous appelons par trois fois, à voix forte, le nom du supplicié, aucun mouvement, absolument aucun, ne se produit, ni dans les yeux ni dans les muscles de la face (p. 157-158).

1. Cf. [Guyot de Fère], *Notice historique et physiologique sur le supplice de la Guillotine*, Paris, 1830 ; et Ph. Mutel, *La Guillotine ou Réflexions physiologiques sur ce genre de supplice*, Paris, 1834 ; en 1870, notons de Xavier Forneret : *Quelques mots sur la peine de mort*, Paris, 1870.

2. Dujardin-Beaumetz et Evrard, *Note historique et physiologique sur le supplice de la guillotine* (séance du 14 février 1870 de la Société de Médecine Légale), *Annales d'Hygiène et de Médecine Légale*, juin 1870, t. 33, p. 498-504 et t. 34, p. 147-167. L'auteur cite quelques ouvrages (entre autres, *l'Histoire parlementaire de la Révolution* du Dr Buchez) et quelques articles contribuant à répandre l'idée que la mort du décapité n'est pas immédiate. Nous n'avons pas ici l'intention d'établir une bibliographie scientifique. Nous signalons seulement quelques ouvrages qui présentent des rapports précis avec le *Secret de l'Échafaud* ; Duval, Rochard et Petit, *Observations physiologiques sur les cadavres des suppliciés*, *Gazette Méd.*, 1851 (il s'agit d'exécutions faites à Brest ; cf. Le Secret de l'Échafaud) ; Brown-Séquard, *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences*, 1851 ; Bonnafond, *Histoire de deux têtes d'arabes décapités*, *Union Médicale*, Paris, 1867) ; Ferrand, *La peine de mort et la décapitation*, *id.*, 1870 ; A. Després, *De la peine de mort au point de vue physiologique*, *Opinion Médicale*, 1870 ; deux articles de Laborde dans la *Revue Scientifique*, en 1884 et 1885, et, de Petitgand des *Observations sur un décapité annamite*, *Rev. scient.*, 1884.

En dépit de ces expériences, de nombreux publicistes humanitaires et quelques journalistes en mal de copie s'obstinaient à soutenir que le décapité vit et a conscience de souffrir. Les médecins multipliaient les expériences. Nous avons vu que, lors des exécutions qui furent l'occasion du *Secret de l'Échafaud*, ils n'y manquèrent pas. Evrard avait renouvelé la sienne le 13 novembre 1879, à Beauvais, sous les yeux de ce *sigisbée de la guillotine* que semble avoir été G. Grison. Peu après la parution du *Secret*, ce sont les expériences de Paul Loye, celle de Laborde qui, en 1884, tente la première transfusion du sang dans une tête de supplicié ; c'est encore l'article *sensible* de Paul Bert qui, le 22 juillet 1885, dans le *Voltaire*, condamnait ces expériences. Il avait eu une vive discussion avec Laborde à la *Société de Biologie*. Son argument pouvait agir sur l'âme : il imaginait le succès de telles expériences, c'est-à-dire la souffrance et l'horreur du vivant à titre posthume.

Si, par ces références, on peut établir l'actualité du problème et l'intérêt pour ainsi dire commercial que Villiers a pu prendre à le résoudre littérairement, on n'explique pas que son imagination créatrice s'y soit aussi souvent attaqué. Non plus en indiquant, ainsi que nous le ferons un jour, le grand nombre des textes où les têtes séparées jouent un rôle, actif ou passif, qu'il s'agisse de l'hagiographie de la *Mort de Pompée*, de tels passages stendhaliens, de *Smarra* ou de bien d'autres. Une énumération nous paraît nécessaire, ici, pour que soit bien mise en lumière l'importance exceptionnelle de la guillotine dans l'œuvre de Villiers. Le 1er janvier 1874, il publie, dans la *Revue du Monde Nouveau*, *le Convive inconnu*, qui deviendra, dans les *Contes Cruels*, le *Convive des Dernières Fêtes* ; on y voit un baron Allemand payer les bourreaux de l'Europe pour le plaisir de les remplacer dans leurs hautes œuvres ; le 23 octobre 1883, dans *Le Figaro*, c'est le *Secret de l'Échafaud* ; le 18 février 1885, dans le *Figaro* encore, *Le Réalisme dans la peine de mort* ; le 28 mai, dans le *Succès*, *l'Instant de Dieu* ; le 14 octobre, dans le *Succès*, *Trente têtes sur les planches* ; le 26 décembre 1886, *les Phantasmes de M. Redoux*, dans le *Gil Blas* ; le 1er août 1887, *Ce Mahoin*, dans la *Revue Indépendante*.

Parmi ces œuvres, quelques-unes sont des articles, dans lesquels Villiers, loin de prendre parti contre ce genre de supplice, regrette, pour des raisons d'ordre social, la disparition des « degrés d'alors » et s'insurge contre une éventuelle non-publicité des exécutions. Parmi les contes, deux présentent des situations et des caractères anormaux : dans l'un, le baron Saturne « présente la plus extraordinaire et la plus incurable de toutes les monomanies enregistrées jusqu'à ce jour », il aime à torturer, en Orient, à exécuter en Europe. Dans l'autre, un Français attardé dans le Musée Tussaud glisse sa tête dans la *lunette* qui contint la tête de Louis XVI et, coincé par un déclic, passe une nuit atroce à attendre la chute du couteau biseauté[1]. Le

1. Dans ce conte, Villiers a plagié avec un génie un conte insignifiant d'Alexandre

style même est instructif. A la fin du *Convive*, Villiers regarde « pensif, la tête d'un démon de cuivre, aux traits crispés, qui soutenait, dans une patère, les flots sanglants des rideaux rouges ». Quant au Mahoin, il bée d'admiration en voyant surgir des toits « des milliers de têtes de décapités », les têtes des spectateurs qui, dans leur désir de voir, ont soulevé les ardoises. Voilà, sans doute, qui ne s'observe pas, mais qui s'imagine ! Ou mieux, peut-être, une image qui s'est proposée, imposée d'elle-même, malgré son absurdité. Ajoutons quelques confidences : dans le *Convive*, Villiers raconte avoir assisté à une exécution à Lyon, six ans auparavant ; il raconte enfin, de la façon la plus curieuse, qu'il aimait aller jouer aux cartes, dans le passage Choiseul, avec l'ancien bourreau, qui disait « Je coupe » avec une impayable inconscience.... Enfin le 18 février 1885, c'est d'un reportage d'exécution capitale qu'il s'est, volontairement, chargé.

N'est-on pas autorisé à *diagnostiquer*, en Villiers de l'Isle-Adam, une véritable obsession de la guillotine ou de la tête coupée ? N'est-ce pas cette façon — sans aucune référence philosophique ou scientifique — qu'il faut interpréter *Le Convive Inconnu* ? De cette façon encore, non plus *active*, il est vrai, mais *passive* : *Les Phantasmes de M. Redoux* ? [1]

Mais la *psychanalyse* de Villiers n'expliquera pas tout. Si nous sommes persuadés que des nécessités inconscientes ou cachées le contraignaient à rechercher ces images ou à traiter de ces questions, il n'empêche qu'il le faisait consciemment, dans des intentions très précises et très nobles. Après avoir abordé du côté psychologique, il nous faut prendre pied d'un autre côté.

Si, en dépit des savants contemporains presque unanimes, en dépit des modèles mêmes qu'il imite, Villiers s'intéresse à ces légendes, à ces fausses anecdotes, s'il paraît, dans le *Secret*, en dépit de l'objectivité du ton, leur accorder confiance [2], c'est que ces *faits* le confirment dans ses opinions philosophiques et religieuses. La science, celle du moins de Velpeau, guidé par Villiers, permet de rendre compte, autant qu'il est en l'homme, des miracles de saint Procule, de saint Alban, de saint Symphorien, de saint Félix et de Denis l'Aréopagite qui, dans la *Comédie du Diable*, de Balzac, par suite, en quelque sorte, d'une erreur de vestiaire, échange sa tête contre celle de Danton. Plus encore, le conte de Villiers, aux yeux de l'auteur, permet à l'homme de prendre son âme en flagrant délit d'existence. Les discussions des savants, les heurts de Sue et de Cabanis, de Soemmering et de Bichat, mani-

Dumas, comme nous l'établirons ailleurs. A noter encore que les *Milles et un fantômes*, du même Dumas, où il s'inspire de la brochure du père d'Eugène Sue, le chirurgien J.-J. Sue, peuvent avoir exercé une influence sur Villiers.

1. On sait que les psychanalystes ont nommé un complexe de la tête coupée qui est, à leurs yeux, une forme du complexe de castration. Il ne nous appartient pas d'étudier le problème de ce point de vue. En tout cas, la greffe du problème de la survie sur ce *complexe* produirait de curieuses conclusions.

2. D'après R. du Pontavice. C'est, d'ailleurs, une forte somme.

festent l'opposition de deux méthodes et de deux philosophies : pour les uns, l'âme n'existe pas ou n'existe que dans la stricte dépendance du corps, dont elle constitue le sous-produit ; pour les autres, l'âme existe, un principe de vie existe qui donne aux éléments corporels leur unité. Cabanis, avec son intelligence lucide, l'avait compris, qui fait intervenir van Helmont et l'École de Montpellier. Villiers a choisi. Il a choisi en idéaliste et en symboliste : contre l'expérience, pour l'idée. Ce n'est pas seulement je ne sais quel désordre inconscient qui lui fit tremper sa plume dans le sang des suppliciés, qui le fit se documenter sur la *Louisette* comme il l'a fait, nous semble-t-il. C'est encore l'exigence de tout son esprit, dans sa pureté la plus consciente, dans son aspiration la plus haute. C'est aussi l'intention artistique la plus lucide et la plus heureuse.

Nous avons essayé de montrer quels étaient les modèles, voire les sources précises de Villiers. Si servile que paraisse parfois la copie, nous serions mal compris si l'on ne voyait en lui qu'un plagiaire. Villiers a emprunté les personnages et les faits. Mais il a fait don, nous semble-t-il, d'une part de lui-même, de l'art et de l'idée.

Il fut payé deux cents francs [1].

PIERRE REBOUL.

1. Cf. *Œuvres comp.*, t. III, p. 153 : « Il est des défunts vivaces ! en qui la Mort elle-même n'abolit pas *immédiatement* les sentiments et les passions. » (*Claire Lenoir*, *Revue des Lettres et des Arts*, 13 octobre 1867.)

NOTES ET DOCUMENTS

RACINE ET BOILEAU LIBRETTISTES

Il est de tradition de considérer la plupart des grands classiques français comme des adversaires résolus de l'opéra [1]. En février 1677, La Fontaine ne dénonçait-il pas la fatigante magnificence de Lulli ? Il déplorait que la grâce, la simplicité et la vérité fussent également sacrifiées à la confusion tumultueuse des arts et des genres :

> Le bon comédien ne doit jamais chanter...
> Le ballet fut toujours une action muette
> La voix veut le théorbe et non pas la trompette [2].

Plus connue est l'invective de Boileau contre

> ... Ces lieux communs de morale lubrique
> Que Lulli réchauffait du feu de sa musique.

Il reprochait en particulier aux « misérables poètes » d'*Atys* et de *Philomèle* de « mettre des maximes détestables... dans la bouche d'un chœur dont l'unique fonction est de célébrer la vertu et de blâmer le vice » [3]. Mais l'auteur de l'*Art Poétique* avait aussi pour condamner

1. On est évidemment forcé de faire exception pour Molière : il fut longtemps chargé, concurremment à Benserade, des ballets, mascarades, etc., commandés par la Cour (cf. La Vallière, *Ballets, opéra et autres ouvrages lyriques par ordre chronologique*, Paris, 1760. — P. Lacroix, *Bibliographie moliéresque*, Paris, 1875. — J. Vianey, *Revue d'Histoire littéraire*, 1909, t. XVI, p. 122 sqq. et M. Pellisson, *Les comédies-ballets de Molière*, Paris, 1914). Lors de la création de l'Académie royale de musique, le rôle du poète ne fut pas moins important que celui de Lulli (cf. Nuitter et Thoinan, *Les origines de l'opéra français*, Paris, 1886).

2. Épître XII à Nyert. Cf. G. Michaut, *La Fontaine*, Paris, 1914, t. II, p. 85-87. — Et. Gros, *Ph. Quinault, sa vie et son œuvre*, Paris, 1926, p. 726.

3. Satire X, v. 141-142 ; cf. v. 136 et Fréd. Lachèvre, *Les Satires de Boileau commen-*

l'engoûment général des raisons proprement littéraires. Il jugeait « qu'on ne peut jamais faire un bon opéra, parce que la musique ne saurait narrer, que les passions n'y peuvent être peintes dans toute l'étendue qu'elles demandent, que d'ailleurs elle ne saurait souvent mettre en chant les expressions vraiment sublimes et courageuses »[1]. Et il affirmait avoir convaincu Racine de la justesse de ces réflexions[2].

Il est pourtant prudent de chercher si les trois poètes n'ont pas démenti ces principes par leur conduite et s'il ne faut pas voir dans leurs propos une part de dépit amoureux. L'enquête est d'ailleurs malaisée. Les noms des auteurs de livrets d'opéra sont souvent restés inconnus : ils en cédaient, moyennant un forfait, l'entière propriété à Lulli[3]. Ceux qui travaillaient pour le Roi devaient d'ailleurs s'estimer assez récompensés par l'honneur de le servir et par ses gratifications. Ils n'avaient pas plus le choix du sujet que la responsabilité de l'œuvre achevée, puisqu'ils devaient satisfaire non seulement aux exigences tyranniques du musicien[4], mais à celles du Roi[5], de Colbert et des critiques qui étaient chargés de la corriger[6].

C'est ainsi que Boileau semble bien avoir revu divers opéras de Qui-

tées par lui-même, Le Vésinet, 1906, p. 110. Voir aussi [Losme de Monchesnay], *Bolaeana ou bons mots de M. Boileau*, Amsterdam, 1742, p. 4-5 — Et. Gros, *op. cit.*, p. 717-723. Sur Lulli, cf. Lachèvre, *op. cit.*, p. 120 et *Bolaeana*, p. 62-64. Bossuet attestait d'ailleurs qu'il avait « vu cent fois » Quinault lui-même « déplorer ses égarements » (lettre au P. Caffaro, 9 mai 1694, éd. Urbain-Levesque, Paris, 1912, t. VI, p. 260).

1. Préface du *Fragment d'un Prologue d'opéra* (1713), dans Berriat Saint-Prix, *Œuvres complètes de Boileau*, Paris, 1837, t. II, p. 477. — Gros, *op. cit.*, p. 723-724.

2. *Préface* citée. Voir dans Gros (*op. cit.*, p. 724-730) l'exposé des théories analogues de P. Corneille (argument d'*Andromède*), de Saint-Évremond et de La Bruyère.

3. Pour chaque opéra, il donnait à Quinault 4 000 livres ; le Roi en ajoutait 2 000 (*Traité du Ballet*, B. N., *ms. français* 25 465, f. 64. — Lecerf de la Viéville, *Comparaison de la musique italienne et de la musique française*, Bruxelles, 1705, 2e p., 5e dialogue, p. 219). En revanche, le troisième privilège de l'Opéra avait, le 20 septembre 1672, accordé à Lulli le produit de tout ce qu'il faisait imprimer, paroles aussi bien que musique (Gros, *op. cit.*, p. 101).

4. Pour lui faire accepter les six cents vers de *Bellérophon*, Th. Corneille dut en composer deux mille (Lecerf de la Viéville, *op. cit.*, 5e dial., p. 215 ; cf. Gros, *op. cit.*, p. 106).

5. D'après Lecerf de la Viéville (*op. cit.*, p. 212), Quinault proposait plusieurs sujets au choix de Louis XIV. La lecture des œuvres se faisait dans la chambre de Mme de Montespan. Parfois le Roi indiquait spontanément le sujet suivant. Ce fut le cas pour *Amadis* (Gros, *op. cit.*, p. 114).

6. Les diverses sources sont bien d'accord sur le principe, mais non sur la qualité des censeurs. D'après Lecerf de la Viéville (*op. cit.*, 5e dial., p. 212-214) « aussitôt que Quinault avait composé quelques scènes, il les montrait à l'Académie française, dont il était ». Mais, pour d'autres, ce rôle était tenu par un cénacle plus étroit : « Quand M. Quinault fut chargé de travailler pour le Roi aux tragédies en musique, S. M. lui enjoignit expressément de consulter l'Académie des Inscriptions. » « C'était là qu'on déterminait les sujets, qu'on réglait les actes, qu'on distribuait les scènes, qu'on plaçait les divertissements. A mesure que chaque pièce avançait, M. Quinault en montrait les morceaux au Roi qui demandait toujours ce qu'en avait dit la petite académie... *Alceste*, *Thésée*, *Attis*, *Phaéton* ont été le fruit de cette attention » ([de Boze], *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, La Haye, 1718, t. I, p. 4 ; cf. aussi Durey de Noinville, *Histoire du théâtre de l'Académie royale de musique en France*, 2e éd., Paris, 1757, p. 40). Et, en effet, cette attribution excitait la verve de Le Tellier : « Il ne trouvait pas d'argent plus mal placé que celui que M. Colbert donnait à des faiseurs de rébus et de chansonnettes » (Ch. Perrault, in *Racine*, éd. Mesnard, t. V, p. 23).

nault [1]. Celui-ci était devenu à partir de 1672 le fournisseur attitré de la Cour. Mais, dès 1674, le demi-échec d'*Alceste* provoqua une terrible cabale [2]. « En ce temps-là, Perrault était presque le seul à Paris qui osât se déclarer » en sa faveur, « tant la jalousie de divers auteurs s'était élevée contre lui et avait corrompu tous les suffrages de la Cour et de la Ville. [3] » Au premier rang des opposants se trouvaient Racine et Boileau : ils reprochaient au librettiste d'avoir défiguré Euripide [4]. Peut-être lui pardonnaient-ils encore moins de se laisser proclamer le « plus excellent poète lyrique et dramatique tout ensemble que la France ait jamais eu » [5]. En tout cas, ils obtinrent dès lors, à défaut de l'appui du Roi [6], celui de Mme de Montespan et de Mme de Thianges qui, pour des raisons à la fois littéraires [7] et personnelles [8], préféraient les deux poètes à Quinault. Lulli était leur protégé : il céda [9] et chercha de divers côtés un autre librettiste [10]. En mai 1674 il demanda une

1. « M. Quinault n'a rien publié depuis l'*Alceste* qu'il n'ait consulté Messieurs B... et Perrault qui avaient soin de revoir ses ouvrages par ordre de Colbert » ([Faydit], *Menagiana*, 2e éd., Paris, 1694, t. I, p. 339). Dans sa *Vie de Quinault* de 1715, Boscheron traduit B. par Boyer (Gros, *op. cit.*, p. 107 n.), mais, d'après Lecerf de la Viéville (*op. cit.*, 2e p., p. 213), il s'agit de Boileau. A noter que Racine et Boileau n'entrèrent à la petite Académie qu'à la fin de 1683. L'estime qu'avait pour lui Colbert autorise pourtant à croire qu'il a pu employer l'auteur des *Satires* concurremment avec son adversaire littéraire. Cf. d'ailleurs *infra*, p 250, n. 2. Il est à souligner que Despréaux s'était réconcilié vers 1672 avec Quinault. Mais, ni ce fait, ni une collaboration involontaire, ne l'empêchaient de porter sur ses livrets un jugement sévère (Gros, *op. cit.*, p. 171-174 ; cf. *infra*, n. 4).

2. H. Prunières, *La Fontaine et Lully*, *Revue musicale*, 1er août 1921, t. II, no 10, p. 97.

3. *Parallèle* de Ch. Perrault cité par Gros, *op. cit.*, p. 115. La *Vie de Quinault* parle des intrigues de «plusieurs personnes d'esprit et d'un mérite distingué» (*in Œuvres*, t. I, p. 40).

4. Voir sur la querelle d'*Alceste* : Pierre Perrault, *Critique de l'opéra ou examen de la tragédie intitulée* Alceste ou le Triomphe d'Alcide, Paris, 1674. — Racine, Préface d'*Iphigénie*, 1675. — Boyer, Préface d'*Artaxerce* (1683). — Boileau, *IIIe Réflexion sur Longin* (1694). — Gros, *op. cit.*, p. 108-109. — R. Bray, *Boileau, l'homme et l'œuvre*, Paris, 1942, p. 108-109.

5. Le mot est de Ch. Perrault (Gros, *op. cit.*, p. 114). Cf. aussi H. Prunières, *art. cit.*, p. 100.

6. Racine « et Despréaux, sans respecter le goût de S. M. et celui du public, osèrent dire au Roi que Quinault était indigne de travailler pour S. M. » (*Traité du Ballet*, B. N., *ms. français* 25465, f. 70). Mais cf. *infra*, p. 250, n. 1 (sur *Psyché*) et p. 25, n. 2.

7. En janvier 1675, Mme de Thianges réunissait dans la « Chambre du Sublime » : La Rochefoucauld, Bossuet, Mme de La Fayette, Racine, La Fontaine et Despréaux (E. Magne, *Le cœur et l'esprit de Mme de La Fayette*, Paris, 1927, p. 192-193). Cf. aussi Prunières, *art. cit.*, p. 101-102.

8. Le secrétaire de cabinet « Rose dit que l'intérêt de Mme de Montespan pour ces Messieurs [Racine et Despréaux] lui a été inspiré par Mme de Thianges, laquelle prisait beaucoup Racine parce qu'il avait une belle carrure et ressemblait à M. de Marsillac qu'elle avait aimé autrefois » (*Mémoires de Primi Visconti*, éd. Lemoine, Paris, 1908, p. 246). Cf. aussi *Bolaeana*, p. 12, 123-125.

9. Prunières, *art. cit.*, p. 101. Il était d'ailleurs harcelé par ses amis personnels. Sur la fameuse plaisanterie « Renonce à Quinault ou tu es mort », cf. Prunières, *art. cit.*, p. 101. — Gros, *op. cit.*, p. 114.

10. En 1674 il fit représenter au Palais-Royal le *Carnaval*, auquel il n'est pas certain que Quinault ait collaboré. Il se vit aussi proposer des opéras de Segrais et de Mme de Villedieu (Gros, *op. cit.*, p. 115-116. — Prunières, *art. cit.*, p. 100).

Daphné à La Fontaine [1]. Mais quelques semaines de collaboration suffirent à révéler les profondes divergences de leurs tempéraments artistiques [2]. Les difficultés furent aggravées par Racine et Boileau : ayant, dès le début, promis d' « assister » leur ami [3], ils l'empêchèrent de procéder aux remaniements sans cesse réclamés par le musicien qui, à les en croire, ne voulait que « le tromper, ôter tout le bon » [4]. C'est eux qui, dès le mois d'octobre, décidèrent le fabuliste à rompre [5]. Louis XIV se prononça pourtant en faveur de l'idéal héroïque de son compositeur favori [6] qui put ainsi revenir à Quinault : *Thésée*, leur œuvre commune, fut représentée le 11 janvier 1675 [7].

Le librettiste garda-t-il rancune à Mme de Montespan ? Crut-il pouvoir se venger quand, en septembre 1676, elle parut remplacée dans le cœur du Roi par la jeune de Ludres [8] ? Toujours est-il que, le 5 janvier 1677, il fit représenter *Isis* à Saint-Germain. On y voyait une charmante héroïne persécutée par la farouche Junon. Habitués à reconnaître Louis XIV chaque fois que Jupiter apparaissait sur la scène, les courtisans jugèrent l'allusion transparente. Peut-être le souverain l'avait-il voulu ainsi. Mais, en juin 1677, la maîtresse en titre prenait une éclatante revanche. « Elle donnait des traits de haut en bas sur la pauvre » Isis. « Représentez-vous tout ce qu'un orgueil peu généreux peut faire dire dans le triomphe et vous en approcherez. » Réduite à s'enfermer dans un couvent, la rivale délaissée n'était pas là seule victime : de gré ou de force, Lulli se séparait de son collaborateur habituel [9]. Après quelques hésitations [10], il s'adressa à Thomas Corneille qui

1. Le fabuliste le dut sans doute à Mme de Thianges à qui il dira à la fin de 1674 : « Servez ma Muse auprès du Roi. » Il lui demandera alors de le réconcilier avec Lulli (G. Michaut, *op. cit.*, t. II, p. 79. — Durey de Noinville, *op. cit.*, p. 49). De fait, elle ne l'abandonna pas (duc de Noailles, *Histoire de Mme de Maintenon*, Paris, 1848-1858, t. III, p. 616).

2. Lulli voulait une tragédie et La Fontaine avait composé une pastorale (G. Michaut, *op. cit.*, t. II, p. 83). Cf. *le Florentin* et *supra*, p. 248, n. 2.

3. *Le Florentin* porte (v. 44) : « Mes amis devaient m'assister. » Le recueil Du Tralage ajoute en note : « Despréaux et Racine », glose très vraisemblable.

4. *Le Florentin*. Cf. Prunières, *art. cit.*, p. 103-104.

5. A la suite de leur intervention, la collaboration de La Fontaine et du musicien ne dura que quatre mois au lieu des six prévus (*Le Florentin*, v. 54 et 55).

6. G. Michaut, *op. cit.*, t. II, p. 85.

7. *Ibid.*, t. II, p. 77-79.

8. Cf. les lettres de Mme de Sévigné des 11 et 30 septembre, 15 octobre 1676, éd. Monmerqué, Paris, 1863, t. V, p. 49, 56, 82, 83, 102.

9. Lettres des 11 et 15 juin, 2 et 7 juillet 1676, *ibid.*, t. V, p. 170, 171, 177, 196, 202. — E. Gros, *op. cit.*, p. 118-122. — H. Prunières, *Lully*, Paris, 1910, p. 57. — L. de la Laurencie, *Lully*, Paris, 1911, p. 51. On s'étonne que M. Gros n'admette (p. 122) dans *Isis* l'existence d'aucune allusion, alors qu'il reconnaît qu'il y en a dans *Proserpine* (p. 130, cf. *infra*, p. 251, n. 3). D'ailleurs, il ne fait pas avec *Amphitryon* le rapprochement qui s'impose et ne tient pas compte de l'aversion que Mme de Montespan avait antérieurement manifestée pour Quinault. Enfin, Louis XIV aurait défendu contre « la malignité des courtisans » un homme à qui il témoigna souvent de l'affection, s'il avait pu le croire innocent. Mais la manière dont Mme de Montespan reprit l'allusion prouve qu'elle n'était pas douteuse (cf. Mme de Sévigné, *op. cit.*, t. V, p. 170, 188, 190, 191, 195, 196, 202, 223, 224, 240).

10. Il s'était d'abord adressé à Frontinière (L. de la Laurencie, *op. cit.*, p. 52).

donna *Psyché* (19 avril 1678) : l'indifférence du Roi pour la pièce suffit cependant à décourager le nouveau librettiste. Ce furent Despréaux et Racine qui, craignant le retour de Quinault, le persuadèrent de se mettre à un autre opéra, *Bellérophon*. Pourtant, malgré l'aide de son neveu Fontenelle[1], Thomas ne réussit pas à satisfaire Lulli qui aurait, disait-il, « mieux aimé mettre en musique un exploit » et réclama l'intervention de Boileau. Celui-ci obtint de Corneille que « l'opéra fût réformé presque d'un bout à l'autre », ce qui permettait beaucoup plus tard au vieillard d'Auteuil de déclarer que « tout ce qui s'était trouvé de passable dans *Bellérophon*, c'était à lui qu'on le devait ». En tout cas, la pièce eut un beau succès et Lulli semble bien en avoir fait honneur à Boileau [2].

Quant à Th. Corneille, il jugea cette seconde expérience concluante et invita le musicien à reprendre Quinault [3]. Effrayées, Mme de Montespan et sa sœur ne virent d'autre ressource que de tirer les historiographes de la coulisse où ils s'agitaient depuis si longtemps. Pour leur complaire et empêcher l'échec définitif d'une campagne de plusieurs années, Racine et Boileau acceptèrent, dans les premiers mois de 1679, d'écrire une *Chute de Phaéton* [4]. Au lendemain de la paix de Nimègue, nul sujet ne pouvait mieux justifier l'appel fait à ceux qui étaient officiellement chargés de la gloire du Roi. Le *Prologue* de Boileau le prouvait en expliquant l'allégorie : « La raison qui faisait venir l'Harmonie sur la terre... n'était autre que de divertir le prince de l'univers le plus digne d'être servi, et à qui elle devait le plus.... Elle ajoutait ensuite que, pour empêcher que quelque audacieux ne vînt troubler, en s'élevant contre un si grand prince, la gloire dont elle jouissait avec lui, elle voulait... qu'on représentât sur la scène la chute de l'ambitieux Phaéton. [5] » Une flatterie aussi habile valait bien le

1. *Ibid.*, p. 52-53. — Gros, *op. cit.*, p. 128.

2. *Bolaeana*, p. 6-7. — L. Racine, *Mémoires*, dans l'éd. Mesnard, t. I, p. 272. — Gros, *op. cit.*, p. 128-129. — G. Reynier (*Thomas Corneille, sa vie et son théâtre*, Paris, 1892, p. 58-60) a essayé de réduire à néant le rôle des collaborateurs de son héros. En particulier, il est « mis en défiance par l'insolente vanité qui règne » dans tout le passage du *Bolaeana* (p. 58). Mais l'exagération emphatique du poète ou de son biographe ne suffit pas à ôter toute valeur au fond du récit, d'autant que celui-ci est confirmé au moins par deux faits : 1° Despréaux eut à défendre *Bellérophon* contre les critiques de Seignelay (*Bolaeana*, p. 7) ; 2° L'édition in-4° de 1679 porte les noms de Corneille, de Fontenelle et de Boileau (G. Reynier, *op. cit.*, p. 60 en n.).

3. Gros, *op. cit.*, p. 130.

4. Boileau, *Préface du Fragment d'un Prologue d'opéra*, éd. Berriat Saint-Prix, t. II, p. 477-479. L'éditeur donne (t. I, p. 37) la date de 1680. En réalité, ces événements doivent se placer : 1° Après la nomination des historiographes (Boileau parle de « notre premier emploi ») ; 2° Très peu de temps après les traités de Nimègue (10 août et 17 septembre 1678, 5 février 1679 ; cf. note suivante) ; 3° A une époque où aucun autre poète ne travaillait avec Lulli. Or, *Bellérophon* fut joué le 31 janvier 1679 (Gros, *op. cit.*, p. 129) et Quinault se mit à *Proserpine* peu après juin. Seule la date que nous choisissons cadre avec les péripéties de sa lutte contre l'impérieuse marquise (*ibid.*, p. 130).

5. *Préface...*, éd. Berriat Saint-Prix, t. II, p. 178-179. A en croire le critique, c'est d'ailleurs Racine qui s'était « engagé assez légèrement » et lui-même n'accepta qu'à contre-cœur de le seconder en écrivant le *Prologue*. Mais son récit, postérieur de trente

sacrifice de quelques scrupules littéraires. Les deux poètes devaient pourtant bientôt en voir l'inutilité. Dès le mois de mars 1679, en effet, Fontanges vengeait Ludres et, par ses emportements maladroits, Mme de Montespan achevait peu à peu de ruiner sa faveur [1]. Aussi Quinault retrouvait-il en juin les bonnes grâces du Roi qui, d'ailleurs, n'avait sans doute pas cessé de le regretter [2]. En octobre on annonçait son nouvel opéra et *Proserpine* fut joué le 3 février 1680. Le librettiste avait le plaisir d'y donner à la vaincue des conseils de modération. « Il y a, disait Mme de Sévigné, une scène de Mercure et de Cérès qui n'est pas bien difficile à entendre » : on y voyait exposées toutes les raisons... honnêtes qu'avait le roi des dieux de négliger sa maîtresse. « Il faut, ajoutait la marquise, qu'on l'ait approuvée, puisqu'on la chante. [3] » La révolution de palais avait rendu à Quinault le sceptre de l'opéra qu'il devait conserver jusqu'à la fin.

Mais on ne doit pas croire pour autant que le Roi ait gardé rigueur à ses historiographes de leur participation à ce petit complot. Il leur accorda au contraire une compensation en s'adressant à eux lorsqu'il avait besoin d'un divertissement supplémentaire. Dès le 16 janvier 1680 on joua à Saint-Germain *Iphigénie* avec des entr'actes en musique à l'occasion du mariage de Mlle de Blois [4].

On n'a jamais signalé jusqu'ici que, trois années plus tard, les deux poètes reçurent une marque plus formelle encore de la bienveillance de Louis XIV. Une nouvelle à la main des premiers jours de mars 1683 porte cependant : « Le Roi a donné à M. Quinault vingt mille livres pour récompense de ses services et MM. Racine et de Préaux en ont eu dix mille chacun pour un petit opéra qu'ils ont fait en trois jours et qui a été un des divertissements de la Cour pendant le carnaval. » Bien qu'il soit reproduit par deux recueils contemporains [5], ce renseigne-

ans aux événements, mérite plus de confiance pour les faits que pour leur présentation et leur interprétation.

1. F. Funck-Brentano, *Le drame des poisons*, Paris, 1908, p. 186-189.

2. Gros, *op. cit.*, p. 130. C'est surtout là qu'on ne peut suivre Boileau. A l'en croire, « M. Quinault s'étant présenté au Roi les larmes aux yeux, et lui ayant remontré l'affront qu'il allait recevoir s'il ne travaillait plus au divertissement de S. M., le Roi, touché de compassion, déclara franchement aux dames dont j'ai parlé qu'il ne pouvait se résoudre à lui donner ce déplaisir ». Mais c'est dès 1677 que Quinault aurait dû faire cette démarche. Le critique semble oublier que Louis XIV avait alors parfaitement consenti à lui infliger « l'affront » en question. S'il se laissa fléchir en 1679, c'est qu'il ne subissait plus la même influence.

3. Mme de Sévigné, *éd. cit.*, t. VI, p. 255. — Gros, *op. cit.*, p. 130-131. — H. Prunières, *Lully*, p. 57.

4. *Mercure Galant*, janvier 1680, 2e p., p. 59-60. Cf. aussi B. N., *ms. fr.* 24 357, f. 241 vo.

5. *Correspondances politiques et chroniques parisiennes adressées à Chr. Gûntzer, syndic de Strasbourg*, par son agent à la Cour, éd. R. Reuss, Paris, 1890, p. 48 (6 mars 1683). — *Nouvelles extraordinaires* (*Gazette de Leyde*), 16 mars 1683. Seule, la seconde référence est donnée par P. Mélèse (*Le théâtre et le public à Paris sous Louis XIV*, 1659-1715, Paris, 1934, p. 109). Il est à noter que les sommes sont très considérables, puisque les pensions des hommes de lettres ne dépassaient pas deux mille livres (cf. J.-J. Guiffrey, *Comptes des bâtiments du Roi*, Paris, 1881, t. II, *table* et *supra*, p. 247, n. 3).

ment resterait suspect s'il n'était confirmé par le livre de comptes de J. Racine. Son fils y avait en effet trouvé à la date du 28 février 1683 : « reçu » du Roi « cinq cents louis » [1]. Comme il est évident que la gratification de Quinault était méritée par son *Phaéton*, joué à Versailles le 6 janvier 1683 [2], il reste à déterminer quel est le « petit opéra » — lisez le ballet — que les historiographes composèrent quelques semaines plus tard [3].

La recherche est rendue beaucoup plus difficile qu'on ne croirait par les lacunes que les principales sources d'information présentent à cette date [4]. Il ne reste que le *Mercure Galant*, toujours beaucoup plus soucieux d'énumérer les illustres interprètes des divertissements de la Cour que d'en indiquer les auteurs ou même la nature. Il signale pourtant que cinq bals furent, pendant le Carnaval de 1683, donnés à Versailles par M. le Grand, le Dauphin, M. le Duc, le cardinal de Bouillon et enfin, le Mardi-Gras (2 mars), chez M^me^ de Thianges [5]. Des descriptions assez vagues du chroniqueur il semble résulter que, seuls, le troisième et le dernier comportèrent des mascarades. Celle de M. le Prince avait plusieurs entrées : on y vit successivement des Égyptiens, des Maures, des Basques, des Satyres et Bacchantes — finalement une danse d'Arlequin [6]. Mais les événements des années précédentes incitent plutôt à croire que c'est M^me^ de Thianges qui eut recours aux historiographes pour une fête qui surpassa d'ailleurs les précédentes : « Monseigneur le Dauphin avait concerté une grande mascarade pour y venir. Il la fit faire, et on la trouva très belle. Elle représentait une noce de village. » L'après-midi, nouveau divertissement où parurent « une garniture de cheminée de sept pièces de porcelaine, une urne, des rouleaux et des pagots ou figures de la Chine, remplies par des personnes de la première qualité qui les représentaient ». Vêtu en roi, puis en courrier, le duc de Saint-Aignan offrit des vers à Louis XIV « et cette galanterie reçut de grands applaudissements » [7]. Si l'on trouve malgré tout que ces danses ne méritent guère le nom de « petit opéra », il faudrait penser au *Ballet* ou *Mascarade de Sceaux* que Colbert fit peut-être

1. *Mémoires* (dans l'éd. Mesnard, t. I, p. 278).
2. *Mercure Galant*, janvier 1683, p. 320 sq. — Gros, *op. cit.*, p. 142.
3. D'après P. Mélèse (*loc. cit.*), il s'agirait simplement de la *Chute de Phaéton*. Mais c'est contredire les éléments essentiels du récit où Boileau parle : 1° d'un véritable opéra et non d'un ballet ; 2° dont la préparation devait durer des mois (au lieu de trois jours) ; 3° et, surtout, dont la représentation n'eut jamais lieu. Quant à l'analogie entre le titre de l'œuvre des historiographes et celui de l'opéra donné par Quinault en 1683, elle doit d'autant moins surprendre que les sujets étaient souvent choisis par le Roi (cf. *supra*, p. 247, n. 5) ; or il avait des raisons particulières de tenir à celui-là (voir *supra*, p. 250, n. 5).
4. En effet, 1° nous ne connaissons pas de gazettes rimées ; 2° dans les *Mémoires* attribués au marquis de Sourches, cette année est perdue ; 3° les nouvelles manuscrites (B. N., *ms. français* 10 265) passent du 9 juillet 1682 au 13 juin 1685 ; 4° le *Journal de Dangeau* ne commence qu'en 1684 et la *Gazette de France* ne donne rien.
5. Mars 1683, p. 309-342.
6. *Ibid.*, p. 320-332.
7. *Ibid.*, p. 335-342.

jouer au même moment : il est cependant curieux qu'il ne soit connu que par une partition manuscrite [1].

Quoiqu'il en soit, Racine collabora encore avec Lulli au moins une fois : il écrivit l'*Idylle de la Paix* qui fut chantée le 16 juillet 1685 lors de la grandiose réception que son protecteur Seignelay offrit à Louis XIV [2]. Ainsi, lorsque, trois ans plus tard, il entreprit dans *Esther* « d'exécuter... un dessein qui » lui « avait souvent passé dans l'esprit, qui était de lier, comme dans les anciennes tragédies grecques, le chœur et le chant avec l'action » [3], il ne faisait que révéler l'émulation qu'entretenait depuis longtemps en lui le succès inouï de Quinault [4]. Bien avant ses drames bibliques, il lui avait donné des leçons indirectes dans deux autres « tragédies sacrées » — mythologiques celles-là — *Iphigénie* et *Phèdre* [5]. Il semble donc permis de conclure qu'il était beaucoup moins convaincu que Boileau de l'incompatibilité entre les divers moyens d'expression artistique [6] et qu'il a contribué par son exemple à la ruine du genre qu'il incarne aux yeux de la postérité [7].

Mais comment Boileau avait-il, au mépris de ses théories, consenti à travailler à *Phaéton* ? Comment surtout Racine a-t-il pu accepter d'y

1. Cette partition d'orchestre, datée, se trouve à la Bibliothèque Nationale dans un recueil des œuvres de Lulli (Vm[6]-5, ff. 208 v°-212) et elle est classée à sa place chronologique. D'après M. Sinet (*Précis de l'histoire de Sceaux*, Sceaux, 1843, p. 20), Colbert reçut deux fois le Roi à Sceaux : mais il ne parle que de la visite de juillet 1677 (cf. aussi V. Advielle, *Histoire de la ville de Sceaux depuis son origine*, Sceaux-Paris, 1883, p. 208-209 ; cf. aussi p. 211). On indique toutefois que Colbert séjourna à Sceaux du 4 juin au 7 juillet 1683 (*ibid.*, p. 205).

Signalons, dans l'espoir de préparer la solution de ce petit problème, que la pièce va jusqu'au chœur 17[e] et contient les airs : *la Discorde aux Enfers* (prélude), *Un plein repos, O Ciel, Un héros, Ses ennemis, Son bras, Chantons bergers, De ces lieux, Il veut bien.* Un seul couplet est donné intégralement : « Quand Parette ne m'aimeroit pas... Pargué, je ne m'en soucy pas » (dix vers).

Aux renseignements déjà connus, les extraits du catalogue Lancelot pour l'année 1683 n'ajoutent que deux indications invérifiables : « *La fontaine de Versailles*, petit opéra en musique (du Rondray) » et « Petite pastorale mise en musique par Boeslet (*id.*) » (B. N., *ms. français* 24 357, f. 245).

2. Cf. Lecerf de la Viéville, *op. cit.*, 2[e] partie, p. 128-132. — J. Pommier, *Revue de Paris*, novembre 1946, p. 129. On doit remarquer que la copie de l'*Idylle* qui a été faite dans la famille du poète (elle est reliée avec l'exemplaire annoté d'*Esther* que conserve la bibliothèque de Toulouse) l'attribue à Racine et Boileau (éd. Mesnard, t. I, p. 145, 294, t. IV, p. 83-84).

3. Préface d'*Esther*.

4. Cf. sur la vogue de l'opéra les textes de La Fontaine et de Saint-Évremond cités par J. Pommier, *art. cit.*, p. 127-128.

5. L'expression est de M. J. Pommier qui souligne que « ce n'est pas seulement *Phèdre* qui, selon l'observation de Brunetière, porte certains caractères de l'opéra » (sur le récit de Théramène comme récitatif, cf. Gros, *op. cit.*, p. 731), « c'est déjà *Iphigénie*, représentée en 1674 dans un magnifique décor de fête... avec ce début où s'exhale la poésie de la nature, de la nuit et du silence, avec son prêtre-sacrificateur, avec son coup de tonnerre à la fin » (*art. cit.*, p. 129). *Iphigénie en Tauride* aurait sans doute encore mieux illustré cette thèse (éd. Mesnard, t. IV, p. 9-14).

6. La Fontaine non plus. En 1691, il donna *Astrée* avec musique de Colasse (La Vallière, *op. cit.*, p. 120. — H. Prunières, *art. cit.*, p. 111. — B. N., *ms. français* 12960, f. 355).

7. Gros, *op. cit.*, p. 735-739. Sur « l'emprunt à la machinerie de la tragédie lyrique » qu'on constate au dernier acte d'*Athalie*, cf. J. Pommier, *art. cit.*, p. 129 et G. Lanson, *Esquisse d'une histoire de la tragédie française*, Paris, 1927, p. 112.

faire chanter des vers d'amour, alors qu'il allait quelques années après en dénoncer le rôle dangereux [1] — et brûler ceux qu'il avait lui-même composés pour cet opéra [2] ? Leur rôle à la Cour en fournit l'explication. Louis XIV n'aurait pas permis à ceux qui étaient à son service de refuser l'honneur d'employer leurs talents à le distraire [3] : et cela d'autant plus qu'il était admis depuis longtemps qu'opéras et ballets devaient contenir de multiples allusions à l'actualité et même à la grande politique [4]. L'historiographe était aussi un « poète lauréat » : il devait saisir toutes les occasions qui se présentaient de chanter les louanges de son maître. La récompense venait d'ailleurs, généreuse et prompte : et Racine n'y était pas insensible, lui qui semble avoir dit : « J'aurais plus de courage, si j'avais plus de bien. [5] » C'est que — M. Jean Pommier l'a souligné en 1946 dans des pages dont nous ne faisons ici que repren-

1. « Nos plus beaux airs étant sur des paroles extrêmement molles et efféminées, capables de faire des impressions dangereuses sur de jeunes esprits... » (Préface d'*Esther*).

M. F. Mauriac a cru expliquer la contradiction en plaçant *Phaéton* dans la période (novembre 1679-janvier 1680) où Racine fut impliqué dans l'affaire des Poisons (cf. F. Funck-Brzntano, *op. cit.*, p. 287-288) : « Comment Racine ne se garderait-il alors de s'attirer aucune inimitié ? Il s'agit pour lui de ne pas déplaire à quiconque le peut servir ou lui peut nuire. Et, de fait, il consent, vers la même époque, à traduire *le Banquet*... pour l'abbesse de Fontevrauld.... Il s'humilie jusqu'à rimer des madrigaux comme préface aux *Œuvres diverses d'un auteur de sept ans*, qui était le duc de Maine. Or, il n'apparaît pas que le péril enfin conjuré, Racine... ait une seule autre fois prêté la main à ces sortes de niaiseries » (*Vie de J. Racine*, Paris, 1928, p. 153-154). A cela nous répondrons : 1° Le « petit opéra » de 1683 était certainement beaucoup plus « niais » que *Phaéton*. 2° Si la date de la traduction du *Banquet* est inconnue, la publication des *Œuvres* du duc de Maine se place au début de 1679 (cf. Mesnard, *éd. cit.*, t. I, p. 110), moment où il fut question de *Phaéton* (cf. *supra*, p. 250, n. 4). Or, à moins de croire Racine coupable, on ne voit pas comment l'arrestation de la Voisin (10 mars 1679) pouvait seule l'inquiéter. D'ailleurs, le madrigal incriminé est certainement antérieur. 3° Loin d'indiquer une suspicion quelconque, la commande de M^me^ de Montespan était une faveur qui mettait Quinault au désespoir (cf. *supra*, p. 251, n. 2). Indiquons à ce propos qu'on attache trop d'importance à la lettre du 11 janvier 1680 où Louvois parle d'une possible arrestation de Racine : cinq jours plus tard, le Roi faisait reprendre *Iphigénie* pour le mariage de sa fille (cf. *supra*, p. 251, n. 4).

2. Boileau, *Préface* citée, éd. Berriat Saint-Prix, t. II, p. 479.

3. Les autres protecteurs des historiographes non plus : « Racine voulait plaire à M^me^ de Maintenon » ; quand elle lui demanda une pièce pour Saint-Cyr, « le refus était impossible à un courtisan » (*Mémoires de M^me^ de Caylus*, dans l'éd. Mesnard, t. I, p. 314). Il en allait de même pour M^me^ de Montespan, M^me^ de Thianges ou Seignelay.

4. Sur les flatteries, mais aussi les allusions aux intrigues de la Cour dont Benserade nourrissait ses « ballets royaux », cf. Charles I. Silin, *Benserade*, Baltimore, 1940. Dans le *Prologue* des *Fêtes de l'Amour*, Polymnie, Euterpe et Melpomène chantent à l'envi les exploits de S. M. Le 27 avril 1673, *Cadmus* célébrait la victoire du dieu du jour sur le serpent Python (la coalition) (E. Gros, *op. cit.*, p. 104, 105, 113 ; voir aussi *supra*, p. 000, n. 9, p. 000, n. 3). Sur la *Chute de Phaéton*, cf. *supra*, p. 5, n. 5. Le titre des morceaux conservés de la *Mascarade de Sceaux* est assez significatif (voir *supra*, p. 000, n. 1). Nous essayons de montrer dans *La genèse des drames bibliques de Racine* (sous presse) que le caractère d'actualité de l'*Idylle de Sceaux*, d'*Esther* et d'*Athalie* est encore plus net. Le *Prologue* d'*Esther*, à sa place dans un opéra, serait d'ailleurs exceptionnel dans une tragédie.

5. Duguet, *Lettres sur divers sujets de morale et de piété*, Paris, 1735, t. VI, p. 348. Sans doute l'imprimé attribue-t-il simplement le mot à M***, mais c'est dans un passage qui suit immédiatement le récit de la lecture publique d'*Athalie* chez le marquis de Chandenier (15 novembre 1690) et il n'y a aucune transition. Il convient au moins de se poser la question.

dre les indications [1] — sa conversion, son « silence » relatif ne ressemblaient guère au sacrifice absolu de son « papa » Antoine Lemaître [2]. Si elle permit à Agnès de Sainte-Thècle de lever une « excommunication » qui avait duré quinze ans, elle ne la rassura pas pleinement [3]. Et l'ancien élève des Petites Écoles ne le fut pas non plus. Nous comptons étudier ailleurs les inquiétudes, puis les déchirements, que provoqua dans son âme la présence des « deux hommes » dont le fameux *Cantique* a déploré la « guerre cruelle ».

JEAN ORCIBAL.

1. *Le Silence de Racine, Revue de Paris,* novembre 1946.

2. Cf. nos *Origines du Jansénisme,* t. II, *Saint-Cyran et son temps,* Paris, 1947, p. 535-548 et F. Strowski, *Saint François de Sales,* Paris, 1928, p. 305.

3. M. H. C. Lancaster a montré que la renonciation du poète au théâtre ne fut pas totale : en 1677, il travaillait à *Iphigénie en Tauride* ; en 1680, il distribuait les rôles de ses pièces aux acteurs de la Comédie-Française ; Lagrange-Chancel rapporte que Racine lui donnait des leçons de composition dramatique entre 1690 et 1694 et qu'il assista à la représentation de son *Adherbal* ; Louis Racine avoue qu'il se rendit à une pièce italienne (*Modern Languages Notes,* 1940, t. LV, p. 555). Enfin, mis en cause maladroitement par Bossuet dans ses *Maximes et Réflexions sur la Comédie,* il semble avoir parlé d'écrire contre le livre (*Correspondance de P. Quesnel,* éd. de Mme Le Roy, Paris, 1900, 3 septembre 1694, t. I, p. 322). On l'accusa même d'hypocrisie parce qu'il touchait des droits d'auteur (*Chansonnier,* B. N., *ms. français* 12 622, f. 445, 451).

LES LIVRES GRECS DE RACINE : DEUX SÉRIES INÉDITES D'ANNOTATIONS MARGINALES

I

Sophoclis tragoediae septem (texte grec, scolies grecques, version latine, et commentaire de Camerarius. Éd. H. Estienne, s. l., 1568, in-4°).

Un Sophocle annoté de la main de Racine (à ajouter aux trois autres connus, dont deux sont conservés à la Bibliothèque Nationale, le troisième à la Bibliothèque municipale de Toulouse) a été signalé pour la première fois le 30 avril 1853 par un court article inséré dans l'*Indépendance belge*. L'éditeur Mesnard l'ignore, mais la mention a été relevée par P. Bonnefon ; les notes de Racine n'ont jamais été publiées à ma connaissance [1].

Ce volume appartenait et appartient encore à la Bibliothèque royale de Bruxelles (VH 12.260 4°). Une note inscrite sur le feuillet de garde, et datée du 29 avril 1853, renseigne sur les circonstances dans lesquelles la découverte a été faite :

> Ce volume a appartenu à Racine. Sa signature autographe se trouve dans la vignette du titre, après la devise. Quelques notes, également de sa main, sont écrites aux marges des pages 107, 146, 149 ; et 128 (de la version latine). [Je rectifie : p. 106-107, 146, 149, et p. 91 et 128 de la deuxième partie.] Les deux anciens possesseurs de ce livre, Meerman et Van Hulthem, paraissent avoir ignoré cette particularité : il ne s'en trouve aucune mention dans leurs catalogues respectifs.
>
> Cette précieuse découverte a été faite par M. Brunel, un des lecteurs les plus assidus de la Bibliothèque Royale en ce moment. La lettre par laquelle il en fait part se trouve aux archives de l'Établissement.

L'attribution à Racine peut être considérée comme certaine, l'écriture de la signature et des notes ne laissant pas de doute.

Les notes elles-mêmes, courtes, sèches et peu nombreuses, pour-

1. *La Bibliothèque de Racine*, R. H. L. F., V (1898), p. 214, n° C. M. R. Picard reproduit quelques lignes de ces notes (Racine, *Œuvres*, éd. de la Pléïade, sous presse).

raient sembler insignifiantes. Nous y voyons Racine corriger un contresens de la traduction latine imprimée ; ailleurs (à propos de l'*Œdipe*) il tombe lui-même dans une erreur qu'il reconnaît bientôt après. Mais il y a autre chose : deux de ces remarques révèlent pour la première fois la source d'une observation citée par Racine dans une de ses préfaces ; cette préface est de 1676. D'autres notes témoignent de l'intérêt que Racine portait aux circonstances du sacrifice d'Iphigénie ; *Iphigénie* est de 1674, sa préface (qui discute les variantes du mythe, y compris la version rapportée par Sophocle) est de 1675. Le travail que je reproduis se rattache donc, selon toute probabilité, à une époque capitale de la vie de l'auteur, époque sur laquelle il ne nous reste aucun document personnel (si ce n'est le brouillon d'*Iphigénie en Tauride*). Ce fait suffira pour compenser son manque d'intérêt intrinsèque.

La transcription qui suit est accompagnée par les références et les citations nécessaires à la compréhension des notes. Les explications indispensables sont renfermées entre crochets.

Électre.

Vers 530-533 : ἐπεὶ πατὴρ σὸς... ὥσπερ ἡ τίκτουσ' ἐγώ.

[Ces vers sont soulignés de traits de plume [1].]

Iphigénie

Scolie au v. 539 [(πότερον ἐκείνῳ παῖδες) : ... οὐ περὶ μεγάλων δὲ αἱ τοιαῦται διαφωνίαι τοῖς ποιήμασιν. ὥστε οὐ πάνυ δεῖ αὐτοῖς ἐπὶ τῶν τοιούτων ἐνοχλεῖν, ἀφεμένους τῶν ἀναγκαιοτέρων, ἅπερ παρατηρεῖν ἐχρῆν. ταῦτα δέ ἐστι τὰ ἠθικὰ καὶ χρήσιμα ἡμῖν τοῖς ἐντυγχάνουσιν. ὅρα οὖν πῶς ἐκείνῳ τῷ μέρει τῆς ἱστορίας κατεχρήσατο, ὅτι συνέφερε τῷ λόγῳ τῆς Κλυταιμνήστρας [2].]

Differences qui sont dans les Poetes pour la Fable *

[Puis, en bas de la page] :

Il ne faut point y regarder de si pres, mais bien plustost au bel vsage qu'ils font de la fable, et aux excellens preceptes qu'on en peut tirer

Vers 564 : τὰ πολλὰ πνεύμας' ἔσχ' ἐν Αὐλίδι·

1. Il s'agit du sacrifice à Aulis. Racine a souligné également les mots ἔθυσεν αὐτὴν (v. 535), qui donnent à entendre qu'Iphigénie a réellement péri (cf. Racine, *Iphigénie*, préface, sub init.). Racine a annoté le même endroit sur deux autres éditions : « Sacrifice d'Iphigénie » (éd. aldine, B. N. Yb Rés. 782) ; « Cause du sacrifice d'Iphigénie » (éd. P. Estienne, Toulouse, F. R. 10. Notes non recueillies par Mesnard).

2. Ce vers 539 est souligné ainsi que les trois suivants. Le scoliaste vient de constater que Sophocle donne ici un frère à Hermione, contre le témoignage d'Homère, mais d'accord avec Hésiode : « De telles contradictions dans un poète ne tirent pas à conséquence ; nous ne devons donc point les leur reprocher, mais plutôt examiner les parties plus importantes de leur art, c'est-à-dire la peinture des mœurs [ou, la morale], et les choses profitables pour le lecteur. Car voyez quel parti il a tiré de ce point d'histoire, parce qu'il s'accommodait au discours de Clytemnestre. » — Cf. : « Et c'est à propos de quelque contrariété de cette nature qu'un ancien commentateur de Sophocle remarque fort bien [*Sophoclis Electra* (note de Racine)], qu'il ne faut point s'amuser à chicaner les poètes pour quelques changements qu'ils ont pu faire dans la fable ; mais qu'il faut s'attacher à considérer l'excellent usage qu'ils ont fait de ces changements, et la manière ingénieuse dont ils ont su accommoder la fable à leur sujet » (*Andromaque*, seconde préface, fin).

Diane auoit retenu les Vents en Aulide

TRADUCTION (*Sophoclis Electra e interpr. Ioach. Camer.*, 2e partie, p. 91), *vers* 564 [cf. plus haut] :

[*Vim ventorum in Aulide concitaverit*]

C'est tout le contraire : πνεύματ' ἔσχε,, *i.* [*id est* :] *ventos retinuit*

COMMENTAIRE (*In Soph. Electram Comment. Ioach. Camer.*, ibid., p. 128), au vers 539 [cf. plus haut] :

Hoc putant discrepare ab iis quæ Homerus tradidit.... Et discrepat sane, sed fuit hoc aptum Clytæmnestræ. Sequutus igitur est poeta alios potius, qui hoc tradidissent, vt Hesiodum.... *Quod reprehendi, a nobis præsertim, non debet, quos non errata talia historiarum anxie exquirere, sed illa pulcherrima exempla bonarum artium, et præcepta optima vitæ et memorabiles sententias morum atque sapientiæ, obseruare oporteat: vt hoc loco egregium est quod Clytæmnestra binos liberos fuisse Menelao dicit... valde enim hoc de geminis liberis* τεχνικῶς *dicitur.*]

[Les phrases en caractère romain sont reliées par une accolade.][1]

Cela est dans le Comment. Grec.

ŒDIPE ROI.

Au *Dramatis personae* : [... ΧΟΡΟΣ ἐκ Θηβαίων γερόντων.]

[Le dernier mot grec est biffé.]

Faux

Scolie aux vers 16-18 : οἱ μὲν οὐδέπω μακρὰν...]

Cette Députation est de jeunes enfans, conduits par vn vieux prestre de Juppiter[2].

II

Πλατώνος πολιτείων πρώτη..., [etc.] (texte grec. Venise, *in aedibus Aldi et Andreæ Soceri*, 1513, in-8°).

On sait que Louis Racine a déposé à la Bibliothèque du roi, en 1756, un certain nombre de livres annotés autrefois par son père. Sa liste comprenait « quelques traités grecs de Platon »[3]. A l'époque où Mesnard préparait son édition, ce Platon faisait défaut ; il a été redécouvert en 1899[4].

Il consiste en trois fragments de l'édition aldine : les pages 1-64 (*République* I-V 458 e), 273-285 (*Lois* VII init.-817 c) et 439 (*Epistula* XIII, 363 c-e, et colophon du volume). Le feuillet de titre manque.

Le texte, assez fautif, a subi quelques corrections, vraisemblablement de la main de Racine. Les livres I-IV inclusivement de la *Ré-*

1. Cf. la scolie au même vers, et la note de Racine, reproduites plus haut. C'est dans ce commentaire de Camerarius que Mesnard voyait (*Œuvres*, II (1885), p. 39 n. 7) la source du paragraphe de la préface d'*Andromaque* (cité, p. 000 note 2). Les annotations qu'on vient de lire fournissent au contraire la preuve que l'« ancien commentateur » allégué par Racine est un vrai ancien : le scoliaste grec.

2. Première rédaction, lisible sous les ratures : « Le Chœur est... » Cette erreur, reconnue par la suite, explique la note précédente. Les suppliants du début de l'*Œdipe* ne sont pas le chœur de la tragédie.

3. *État des livres....* (B. N., Mss. fr. 12.886), cf. *Œuvres*, éd. Mesnard, VI (1865), p. 266.

4. B. N., Rés. * E 635 ; cf. M. Henriet, *Le deuxième centenaire de Racine à la B. N.* *Annales de la Soc. archéol. de Château-Thierry*, 1899).

publique sont pleins à chaque page d'accolades et de soulignements à l'encre et à la sanguine. Des dix-sept pages du livre VII des *Lois*, les onze premières et la dernière page portent des notes ou tout au moins des accolades et des soulignements, à l'encre uniquement.

J'indiquerai pour ces notes marginales le numéro de page de l'édition aldine, et la référence suivant l'édition H. Éstienne dont la pagination est reproduite par toutes les éditions modernes. Il m'a semblé sans utilité de rapporter en grec les passages visés. Pour les notes en tête ou en bas d'une page, il a été en général facile de les rattacher à un texte précis, soit par la nature de leur contenu, soit en tenant compte des accolades ou soulignements que portait cette page, soit par un astérique ou autre signe pareil apposé par Racine lui-même.

Ici et là, en rognant les pages, le relieur a mutilé quelques mots de ces annotations.

Elles appartiennent à une espèce commune sous la plume de Racine : résumés du texte, ou paraphrases de « sentences » édifiantes. Peu d'appréciations ; ce n'est qu'avec certains auteurs, peu nombreux, que Racine se livre à la critique.

L'écriture me paraît ressembler à celle des dernières années de Racine. On croit en effet reconnaître l'auteur des lettres à Louis Racine, dans ce lecteur qui réfléchit sur l'assagissement des passions, sur l'éducation des enfants, sur le danger des « nouveautés » pour un État. Prenons garde pourtant de tomber en une erreur souvent renouvelée, en imputant à Racine lui-même les opinions qu'il a transcrites ici : ce sont les personnages du dialogue de Platon qui trouvent idéal le régime « totalitaire » esquissé dans les *Lois* ; Racine ne nous a pas livré sa pensée là-dessus.

Il a annoté Platon sur quatre exemplaires différents, toujours avec une attention scrupuleuse, sans jamais discuter ni même approfondir sa doctrine. C'est un spectacle assez touchant de voir ce culte, fidèle, mais somme toute peu fructueux, voué par le poète français à un génie si différent du sien.

République, livre I.

P. 1	328 b-c.	[Passage marqué par une accolade. En bas de la page :] Belle image d'un Sage Vieillard au milieu de sa famille.
2	329 c.	[Accolade. En tête de la page :] Belle response de Sophocle, a celuy qui luy demandoit sil avoit encore des maistresses. C'est le mauvais [esprit, *biffé*] naturel qui rend la vieillesse fascheuse. [cf. 329 d, quelques lignes plus bas, passage distingué d'une accolade au crayon bistre].
	329 e.	[R]esponse de [T]hemistocle [b]ien appli[q]uée a la [v]ieillesse.
	330 c.	Nouveaux Riches plus interessez.

	330 d-e.	[Soulignement et accolade (crayon bistre). En bas de la page :] Tout ce qu'on a traitté de fable quand on se portoit ben paroist bien vray quand on se voit prés de mourir.
3	331 a.	[Phrase soulignée (crayon bistre). En tête de la page :] La vieillesse est douce a ceux qui ont bien vescu, et ils ont l'Esperance pour Nourrice. Na cet endroit de Pinda[re]. [Une accolade (crayon bistre) distingue dans le texte la citation de Pindare. En marge :] Spes blanda Nutrix.
5	336 a-b.	[Accolade (crayon bistre). En bas de la page :] Thrasymaque dit des injures a Socrate. Caractère d'vn brutal bien exprimé.
6	336 d.	Caractère d'vn brutal.
10	344 a.	Tyrannie.
11	347 b-c.	[Au commencement de cette section de l'argumentation se trouve à la marge un mot au crayon bistre, devenu illisible. En tête de la page :] Personne ne veut commander aux autres que par avarice ou par ambition a moins que ce ne soit pour empescher les méchans de commander.
	347 d.	[Accolade. En bas de la page :] Dans un Estat bien reglé il n'y auroit des disputes que pour ne point estre dans les Charges.
13	350 c-d.	[Marge intérieure (crayon bistre) :] N[a]. [Marge extérieure :] homme chaud dans la dispute.
14	351 c.	[Accolade (crayon bistre). En tête de la page :] Justice parmy les voleurs, sans quoy leur societe ne peut subsister.

Livre II.

15	357 c.	[Accolade (crayon bistre). En bas de la page (cf. toute la section 357 b-c.) :] Trois sortes de biens, Les vns bons par eux mémes, les autres pour les commoditez[1] qui en reviennes [*sic*], et les autres fascheux par eux mémes, mais vtiles par leurs effets.
16	357 c-359 d.	[En tête de la page (cf. 358 a) :] Socrate pretend que la Justice est bonne par elle méme, Glaucon par les auantages qu'on en retire.
	358 e-359 a.	Justice est [v]ne Convention [d]es hommes, [p]our ne se [p]oint faire mal les vns aux autres.
	359 b-c.	[A]nneau [d]e Gyges.
17	361 a.	Hypocri....
18		[En tête de la page (cf. 361 d) :] Le vray Juste malheureux selon les hommes, l'Injuste heureux.
	361 e-362.	[Le mot ἀναοχὶνδὶλευθήσεται (*sic*) est marqué par un astérisque] [J.-]C. [*se*]*ra crucifie.* [En bas de la page :] Le Juste parfait sera fouetté, mis a la torture garotte, aura les yeux crèvez, et enfin apres auoir souffert toute sorte de maux sera mis en Croix[2].

1. C'est inexact : Glaucon dit que ce second genre de biens est estimable « pour lui-même et pour ses suites ».

2. Depuis la Renaissance les érudits voyaient en Platon un esprit imprégné des vérités chrétiennes, soit par une inspiration directe, soit par l'influence des Écritures

19	363 d-365 c.	[En tête de la page :] *Directeurs charlatans* [cf. 364 b. Le passage est souligné ; plus bas, contre la ligne ... καὶ ἑορτῶν, καὶ ἐάν τιν' ἐχθρὸν... ὁμοίως est inscrit :] N^a.
20	365-e.	[Accolade. En tête de la page :] Contre ceux qui font les Dieux aisez a appaiser par les présens et par des céremonies.
22		[En tête de la page :] Commencement d'vne ville, besoin qu'on a les vns des autres. [Cf. 369 c.]
	369 d.	[L]aboureurs. Maçons. Tailleurs. Cordonniers.
	370 c.	Puis les autres artisans. [Note se rapportant quelques lignes plus bas, sect. d.]
	371 a.	Marchands.
	371 b.	Monnoye.
23	371 c.	Marchez.
	e.	Manœuu[res]. Portefaix.
	372 b.	Vie des premiers hommes.
	d.	Ville corrompuë. [En tête de la page, avec renvois à 372 a et d respectivement :] Ville où il n'y a que le necessaire. Ville ou est le superflu.
24	373 b.	Poetes et leurs suiuans.
	c.	[C]uisiniers, Coiffeuses, etc. [En tête de la page (cf 373 d., 374 a)] : La débauche entraisne la guerre. Il faut donc des Soldats. [En bas (cf. 374 d-e)]. Les Soldats ne pourront s'occuper que de la guerre.
25	375 c.	[Accolade. En haut de la page :] Courage meslé de douceur.
	376 b-c et 376 e.	[Accolades. En bas de la page :] Il faut que le bon Soldat soit philosophe. Que son éducation soit meslée de Musique et de Gymnastique, c'est à dire des exercices du corps et de l'esprit. S'il n'exerce que le Corps sa valeur sera brutale. S'il n'apprend que la Musique sa politesse sera trop molle.
26	377 a-b, 377 e-378 a, 378 b, 378 d-e.	[Accolades. En haut de la page :] Le caractere de l'homme se forme des l'enfance. Il faut conter des fables aux enfans, mais des fables conformes a la Verité. [En bas :] Contre les Fables, indignes de la Diuinité. Il attaque Hesiode et Homere. [* renvoyant à 377e -378a] Que s'il faut parler de ces actions indignes des Dieux il faut que ce soit devant peu de gens et dans des sacrifices [?fort...] [Cette dernière ligne, à partir de *peu de gens*, a été à moitié enlevée par le relieur, et est difficile à reconstituer].

juives dont il aurait eu connaissance (cf. p. 264, n. 1). Ainsi Pellisson : « [Platon] semble quelquefois poussé d'un esprit prophétique, comme en ce bel endroit que les plus savants des Pères n'ont pas oublié, où faisant le portrait et donnant l'idée du *Juste*, qui est le même nom que l'Écriture donne à Notre Seigneur, il prédit qu'il tâchera de réformer le monde ; que sa doctrine sera rejetée ; qu'il sera maltraité, persécuté, tourmenté, fouetté, crucifié » (*Œuvres diverses*, 1735, II, 360).

27 [En tête de la page :] Le Legislateur doit donner les modelles sur quoy les Poëtes doiuent trauailler [cf. 379 a.]. Dieu n'est jamais auteur du mal. S'il chastie, c'est pour le bien de ceux qu'il chastie [cf. 379 b et s.].

379 a-c. [Accolades.]

379 c-d. [Accolade.] Contre les deux tonne[aux] d'Homere.

380 b. Contre les Metamorph[oses].
[En bas de la page :] Dieu ne peut changer de formes. Car s'il changeoit ce seroit en mieux ce qu'il ne peut ny en mal non plus, ne le pouuant faire ni volontaitairement ny par force [cf. 380 d et s.].

28 381-382 e. [En tête de la page :]
Contre les contes d'apparitions [avec astérisque renvoyant à 381 e.].
Dieu ne peut mentir [cf. 382 a.].
On ne ment que par ignorance, ou par crainte, ou pour des furieux qu'il faut tromper [cf. 383 et s.]
[Racine a souligné (382 d.) la phrase ποιητὴς μὲν ἄρα ψευδὴς ἐν θεῶ οὐκ ἐνι qui dans son contexte signifie : Dieu ne peut avoir rien du caractère d'un poète menteur, mais qui dit *ad verbum* : un poète menteur n'est point en Dieu.]

29 383 b. La Thetis d'Eschyle se plaignoit qu'a ses Noces Apollon auoit prédit vne longue vie a son Fils, et que c'estoit ce mesme Apollon qui l'auoit tué.
[A la fin du livre, 383 c :] Nous ne donnerons point de Chœur pour de pareilles [? fables, *biffé*] impietez.

Livre III

[Des deux notes sur le l. III qui se lisent sur cette page (29), la première ne semble guère, par ses caractères tors et trapus, être de la main qui a écrit les précédentes. La seconde note, et celles des p. 30-33 et 36, sont d'une écriture altérée, mais moins. Il devient progressivement plus facile de l'attribuer à Racine. Depuis la p. 37, l'écriture est de nouveau incontestablement la sienne. Si l'on veut admettre la possibilité que ces annotations aient été faites sous le coup de la maladie, il suffirait d'une circonstance toute matérielle — l'attitude du lecteur, une mauvaise plume, une nervosité accrue, pour expliquer la différence.]

386 b. Crainte des Enfers ren[d] timide. [En bas de la page :] contre ce qu'Homere a dit des Enfers [cf. 386 c et s.].

30 [En haut de la page :] Contre les larmes des Heros dans Homere [cf. 387 d et s.].

31 [En haut de la page :] Vn Magistrat ne doit point estre grand rieur [cf. 388 e.].

389 a. bien moins les Dieux.

389 b. mensong[e(s)].

389 d-e. Temperance.

390 b-c. contre l'intemperance du Juppiter d'Hom[ere].

32 [En haut de la page :] contre les mœurs d'Achille dans Homere (cf. 390 e et s.].

390 d-e. Venalité.
Interest.
Heros interessez [ces mots ont été ou biffés ou frottés avant que l'encre ait séché].

33 [En tête de la page :] Poeme Epique composé de Narration et d'imitation. Le Dramatique est tout dans l'imitation [cf. 394 b-c].

34 395 d. [Les mots γυναῖκα μιμεῖσθαι ἄνδρας ὄντας sont soulignés, et un *N* est apposé à la marge [1].]

36 [En tête de la page :] Genres de Musique. Trois Modes dangereux.
Mode Lydien [(?) tendu *à l'interligne*], et Lydien tempéré [et l', *à l'interligne*]
Ionique [au-dessus de ces derniers mots on lit, à moitié obliteré : Lydienne (*sic*) absolue, et].
Le seul Dorique se doit souffrir [c. 398 e et s. Mais Socrate admet aussi le phrygien].

399 d. Contre la Flutte.

399 e-400 a. Danse [presque illisible, au crayon bistre].

37 400 b-402 b. [En tête de la page :] Peintures lasciues [cf. 401 b, c, passage distingué par une accolade et un *N*ª].

39 404 b-c. Homere ne fait point manger de poissons a ses Heros, quoy qu'ils fussent campez au bord de la mer, ny de vian[de] bouillie, n[y] de ragoust.

404 c. Contre la bonne che[re].

d. δίαιτα bonne cher[e].

404 e-5 a. Procez et Medecins [? Medecine] suite du deso[rdre] et de l'intemperance.

405 b-c. Contre les Chicaneu[rs].

406 b. [Entre les mots ἔζη et ἀποχναιόμενος se trouve un astérisque, et à la marge :] * retrancher.
[(Je ne comprends pas le scns de cette note). En bas de la page :] Simplicité de l'ancienne Medecine. L'intemperance a donné occasion a de nouuelles Maladies [cf. 405 d et s.].

40 [En haut de la page :] Vn Artisan n'a pas le temps d'estre malade. Bon pour les Riches.
Un homme tousjours dans les remedes peut il vaquer a aucun employ, ny mesme à la Méditation [cf. 406 d et s.].

406 d. Vomitifs [e]t purgations [p]ar bas.

407 b. [Le mot νοσοτροφία est souligné et recopié à la marge.]

407 c. *N*ª. [V]apeurs.
Migraines.
[En bas de la page :] Les anciens Medecins donnoient des remedes simples, parce que les maladies estoient simples, et laissoient les [*sic*] mourir les corps corrompus par la débauche, comme inutiles à la Repub. de peur méme qu'ils ne fissent des [e]nfans mal sains comme eux.

41 [En tête de la page :] Vn bon Medecin doit avoir veû plusieurs malades, et l'estre luy méme.

1. Racine aura remarqué que les rôles de femmes étaient tenus à Athènes par des hommes.

Mais vn bon Iuge doit n'avoir vescu qu'avec des gens de bien [cf. 408 c-409 b.].

409 c-d. Vieux I[uge] corrompu.

42 [En tête de la page :] Vnion necessaire de la gymnastique et de la Musique.
La gymnastique seule rend l'homme feroce, et la Musique seule le rend mol [1re *leçon* mou, *u biffé*] [cf. 410 d.].

411 d-e. N^a. Ministre feroce.

43 [En tête de la page :] Esprouuer longtemps ceux qui doiuent estre dans les emplois [cf. 412 e-414 a.].

44 414 e. [Les mots φοινικικόν τι soulignés, avec astérisque se rapportant à la note marginale :] N^a [1].

415 d-e. [Ca]mp.

45 [En tête de la page :] Ceux qui protegent les autres, ne possederont rien de propre [cf. 416 d-e.].

Livre IV

[Chaque page de ce livre est marquée par des accolades à la sanguine. Il n'y a que deux notes :]

52 432 b-c. Un mot qu'on peut lire : *Dialog.*, ou plutôt, me semble-t-il : ... *iatez.*

53 434 a-b. N^a.

[Les cinq pages (60-64) du livre V, qui terminent ce fragment de notre exemplaire mutilé, ne portent aucune marque.]

Lois, livre VII.

273 788 a. [En tête de la page (et par conséquent du livre) :] Ce livre traitte de l'éducation des Enfans.

788 b. Danger [de] faire des lois sur [de] petites ch[oses].

d. On ne crois[t] point le do[uble] depuis cinq ans.

789 b-c. Il faut tousjours te[nir] [? dans, *biffé*] les enfans en mouuem[ent].
[En bas de la page :] L'Agitation et le travail necessaires aux enfans, mesme auant qu'ils puissent marcher [cf. 789 c-e].

274 789 e. [En tête de la page :] Mouuement necessaire. On guerissoit certaines fureurs par des danses et par des chants convenables [cf. 790 c-e].

790 c-d. Remüer [so]uuent les enfans.

790 e-791 a. [L']esprit des [en]fans est [p]lein de [t]erreurs.

791 c. [Le mot εὐψυχίας est souligné] Facilité d'humeur.
[En bas de la page :] La mollesse et [ces trois mots sont rajoutés au-dessus des autres] Les délices rendent l'esprit des enfans aisé a émouuoir aux passions surtout de la colere. La trop grande rudesse les rend sauuages et misanthropes [cf. 791 d].

275 [En tête de la page :] Fuir également les grands plaisirs et les grandes douleurs.
Accoustumer les enfans a l'égalité d'humeur et a la

1. Racine songe-t-il à la tradition suivant laquelle Platon aurait connu les Écritures juives? Cf. la note 2, p. 260.

sereni[té] d'espri[t]. Ce qui est vne qual[ité] divine. [cf. 792 c et s.].

792 d. Le *mili*[*eu*].

Serenite est la [? le] cara[ctère?] de la diuini[té].

e. Tranquil[lité] necessair[e] aux femm[es] grosses.

[En bas de la page :] Education des Enfans fondement de la bonne constitution d'vn Estat [1].

276 793 d. [En tête de la page :] Moderation dans les chastimens.

-795 c.. Ne point irriter les enfans.

Mener tous [tous, *ajouté à l'interligne*] les enfans aux festes de leurs tribus, sous l'autorité d'vne femme sage [cf. 793 et s.].

793 e. [É]ducation [de]puis 3 [a]ns jusqu'[a]six.

794 c. Ensuite [le]s mettre [?] [da]ns l'estude [et] dans les exercices.

e. [N]ous [?] ne [so]mmes [p]oint nez [g]auchers.

[En bas de la page :] Sçauoir [ce mot rajouté après coup] Se seruir également des deux mains. Les Scythes s'en seruoient ainsi [cf. 794 d-795 a].

277 [En tête de la page :] La Musique forme l'ame, la Gymnastique le corps [Cf. 799 d].

d-e. Deux sortes [de] Danses.

L'vne pour la grace, l'autre pour l'agilité.

796 a. Lutte.

b. Danses s[ous] les armes.

c. Danses a[ux] Processio[ns].

[En bas :] Nouueautez dangereuses mesme dans les Ieux [cf. 797 a-b].

278 [En tête de la page :] Changemens dangereux, dans les saisons, dans la nourriture et en toutes choses. Il ne faut changer que ce qui est mal [cf. 797 d et s.].

789 b. Respecter les choses establies.

[En bas de la page :] N^a Les Egyptiens consacroient les danses et les hymnes qu'ils deuoient offrir aux Dieux, et il estoit défendu d'en composer d'autres a [*sic*] peine d'estre déclaré impie [cf. 799 a-b. Ce passage est marqué d'accolades et d'un deuxième N^a].

279 [En tête de la page :] Défense de rien innouer dans les chants et dans la dans[e] [cf. 800 a].

[En bas :] Contre les Tragedies. On vient pleurer aux festes des Dieux et on couronne celuy qui a mieux fait pleurer toute la ville. Cela seroit bon pour des enterremens [cf. 800 c et s.].

280 [En tête de la page :] Les Poëtes monstreront leurs Ouurages aux Magistrats qui jugeront s'ils sont conformes à la Loy [cf. 801 c et s.].

801 b. [Le]s Poëtes [sç]auent peu [ce] qui est [b]ien ou mal.

[En bas de la page :] * Ne point faire d'hymnes en l'honneur des viuans [L'astérisque renvoie à 802 a]. Celuy qui examinera les nouuelles Poesies ne sera pas moins jeune [*sic*] de 50 ans [cf. 802 b, où pourtant le choix à faire est entre les pièces traditionnelles]. Les

1. Racine force le sens du grec, qui dit (792 a et s.) que ce fondement est constitué par les « lois non écrites », y compris celles qui régissent l'éducation.

gens accoustumez aux Poësies molles trouuent les autres froides et ennuyeuses [cf. 802 c].

281 [En tête de la page :] Il faut des chants et des danses différentes pour les hommes et pour les femmes. Le magnifique et le courageux pour les hommes, la sagesse et la temperance pour les femmes [cf. 802 d et s.].

[En bas :] * Les affaires des hommes sont peu serieuses. L'homme est vn jeu de la Diuinité, et comme vne Machine qui a peu de solide et qui participe peu a la verité [cf. 803 c, passage auquel l'astérisque renvoie, et 804 b].

282 [En tête de la page :] On instruira tous les enfans generalement. Et les filles comme les garçons. Communautè d'exercices pour les deux sexes [cf. 804 d].

804 d. Les enfans sont a l'Estat.

e. Femmes Sarmates.

283 [Cette page porte un soulignement et trois accolades. Les suivantes n'ont aucune marque.]

288 816 e. Comedies.

817 b. Tragédies.

[En bas de la page :] Les Comedies seront representées par les Esclaves, l'art de faire rire estant indigne de Citoyens.

Discours des Magistrats aux Poëtes Tragiques [cf. 816 e et s.].

Au feuillet de garde de tête on a attaché avec deux pains à cacheter une bande de papier portant dans le sens de sa plus grande longueur ces mots, écrits de la même main que les autres notes :

« Comment veut on qu'vne ville soit reglée, où il se trouue grand nombre de jeunes gens de l'vn et de l'autre sexe qui font bonne chere et ne trauaillent jamais, et qui n'estant point [un mot, qui paraît être *obligez*, a été biffé] attachez a aucune de ces occupations pénibles capables d'amortir tous les aiguillons de la chair ne sont occupez que de festes et de musique. Comment dis jé seroit il possible qu'une telle ville soit exempte de tous les desordres que les passions causent parmy les hommes? Plat. Leg. 7. [1]. »

R.-C. KNIGHT.

1. Le passage se trouve en réalité aux *Lois* VIII, 835 d-e.

NOTE SUR LE TEXTE DES TRAGÉDIES DE RACINE

L'édition collective de 1697 est, comme on sait, la dernière du vivant de l'auteur. Elle a été partagée entre trois libraires, ainsi que l'indiquent ces passages de l'*Extrait du Privilège du Roi* : « Il est permis à Denys Thierry, Imprimeur-Libraire, et ancien consul des marchands de Paris, d'imprimer, vendre et débiter un livre intitulé « Les Œuvres du Sieur Racine, Trésorier de France à Moulins ». (Lettres Patentes du 29 mars 1686 — texte repris, en donnant à Racine ses nouveaux titres, dans les Lettres Patentes du 19 juillet 1696) — « *Le dit Thierry a associé audit Privilège, Claude Barbin et Pierre Trabouillet, Libraires à Paris.* »

Ainsi certains exemplaires portent la mention : *à Paris, chez Claude Barbin* (par exemple Bibliothèque Nationale Rés. p. yf 86, 2 tomes en 4 vol. in-12), d'autres *à Paris, chez Pierre Trabouillet* (par exemple Bibliothèque Nationale Rés. yf 3228-3229, 2 vol.), d'autres enfin : *à Paris, chez Denys Thierry* (par exemple British Museum 11.737 b). Mais seule la page de titre diffère, et, sur cette page, la mention du libraire. Pour tout le reste, les exemplaires sont identiques, et l'examen comparé de la pagination, des fautes d'impression, etc., permet d'affirmer que tous ces exemplaires ont été imprimés sur un même marbre. Il est vraisemblable que les pages de titre ont été imprimées à part et ajoutées après coup respectivement aux exemplaires destinés à être vendus par les différents libraires : c'est du moins ce qui permettrait d'expliquer l'anomalie de l'exemplaire du British Museum, mentionné ci-dessus, qui comprend deux pages de titre l'une à la suite de l'autre, portant l'une le nom de Thierry, l'autre celui de Trabouillet. Le catalogue de la Bibliothèque Nationale cependant, au lieu d'indiquer clairement que les Racine de 1697 qu'elle possède sont deux exemplaires d'une même édition, semble laisser supposer qu'il s'agit de deux éditions différentes. Le Répertoire des Éditions Originales contient également une ambiguïté à ce sujet.

C'est ce texte de 1697 dont l'édition de M. Mesnard (Collection des Grands Écrivains de la France) est généralement considérée comme la reproduction fidèle (orthographe mise à part). Or, préparant moi-

même une édition de Racine (Bibliothèque de la Pléïade), j'ai dû me livrer à une nouvelle collation. Il me paraît utile désormais de mettre en garde ceux qui lisent Racine dans le texte des « Grands Écrivains » contre un certain nombre de fautes d'impression ou d'inattention, comme on voudra dire, dont voici des exemples empruntés à quelques tragédies :

Andromaque : 211 — *plus cruelles* et non : *plus cruelle.*
562 — *allez* et non : *aller.*
693 — *vengeance* et non : *vengence.*
945 — *sa* haine et non : *ma* haine.
1 203 — *si tôt* et non : *sitôt.*
1 238 — *laissez* et non : *laisser.*
1 525 — ! et non : ?
1 596 — *notre* chemin et non : *votre* chemin.

Britannicus : 375 — *de leur* vaine et non : *d'une* vaine.

Bérénice : 64 — Vous *la* verrez et non : Vous *le* verrez.
822 — *De ses* premiers sanglots et non : *Dans* ses premiers sanglots.
959 — Phénice n'aura *point* et non : Phénice n'aura *pas.*
995 — armés de tous *leurs* charmes et non : armés de tous *les* charmes.

Bajazet : 205 — cette *importune* crainte et non : cette *importante* crainte.
444 — ce chemin *à* l'Empire et non : ce chemin *de* l'Empire.
487 — pas de virgule à l'intérieur du vers (elle fait nonsens).
553 — et je *devrais* et non : et je *devais.*
888 — l'a de ses *feux* et non : l'a de ses *yeux.*
1 003 — je vois et non : je *vous* vois (vers de 13 pieds).

Mithridate : 268 — *point* omis (vers de 11 pieds).
686 — *vos* vœux et non : *nos* vœux.
1 091 — *me* charger et non : *vous* charger.
1 622 — *qui* omis (vers de 11 pieds).

Iphigénie : 1 216 — vous me l'*aviez* et non : vous me l'*avez.*
1 382 — vous *voulez* et non : vous *vouliez.*

Phèdre : 952 — à tout l'*avenir* et non : à tout l'*univers.*
1 051 — *vas* et non : *va.*
1 388 — *vos* ennemis et non : *mes* ennemis.

Encore ne signalé-je ici que quelques leçons indiscutablement inexactes ; je ne dis rien de « *surtout* » en un mot, quand le texte l'exige évidemment en deux ; et je ne mentionne la ponctuation, dont on ne peut jamais décider avec certitude, que lorsqu'elle altère le texte de manière incontestable. (Je regrette de ne pouvoir parler ici de la distinction entre le point d'interrogation et le point d'exclamation que M. Mesnard néglige presque systématiquement.)

Ainsi, dans l'édition communément considérée comme la plus sûre d'un texte aussi familier que celui des tragédies de Racine, il faut corriger une trentaine de vers, souvent gravement altérés. Ces erreurs ont été reprises inexplicablement dans toutes les réimpressions de l'édition de M. Mesnard. Quand elles étaient vraiment apparentes,

elles ont souvent été corrigées dans les éditions postérieures à celle de M. Mesnard ; mais certaines ont été reproduites par d'autres éditeurs qui les ont empruntées à M. Mesnard en même temps que son texte. Elles sont passées dans une sorte de vulgate racinienne, ainsi fautive. On sait combien la syntaxe du possessif est délicate chez Racine ; or, parmi les erreurs citées il n'y en a pas moins de quatre qui, concernant des possessifs, sont fort difficiles à déceler par le contexte et sans se référer au texte original. Il n'est donc pas surprenant que, par exemple, la leçon inexacte *nos* au lieu de *vos* dans *Mithridate* (vers 686) soit celle de plus de six éditions différentes.

RAYMOND PICARD.

SUR DEUX LETTRES « INÉDITES » DE RACINE

Dans son premier numéro (1949), le *Bulletin* de la jeune *Société d'Étude du XVII^e siècle* publie un article où un petit-neveu de Racine, Louis Vaunois, soutient (p. 9) qu'avant d'entrer au collège de Beauvais le poète avait fait aux Petites Écoles ses classes de grammaire. La démonstration est un peu sommaire. Mais des textes, qui ont échappé à M. Vaunois et sur lesquels nous comptons revenir, permettent, croyons-nous, d'affirmer que l'orphelin passa, entre 1643 et 1655, de longs mois à Port-Royal. L'article que nous signalons n'en a pas moins le mérite de marquer avec force que le témoignage de God. Hermant : « *Il avait été élevé* à Port-Royal... et depuis son *retour* de Beauvais... [1] » ruine la chronologie communément admise jusqu'ici.

A cette intéressante discussion, M. Vaunois a joint la publication de deux lettres que l'historiographe adressa beaucoup plus tard à sa sœur Marie, « Mademoiselle » [2] Rivière. Datés simplement du « 22 février » et de « ce jour des cendres », ces autographes « inédits » ont été communiqués à l'éditeur par « un descendant de Racine, M. Jean-Louis de Sevin ». Comme aucune autre indication n'est donnée sur leur histoire, on est porté à croire qu'ils sont restés dans la famille pendant près de trois siècles : on comprendrait alors qu'ils soient demeurés complètement inconnus.

Il n'en est malheureusement rien. A cinq reprises au moins, ces deux documents ont été signalés ou publiés. Ils appartenaient, en effet, à la collection d'Alfred Morrison, où leur présence a été indiquée dès 1884 dans le *9th Report of the Royal Commission of Historical manuscripts*, 2^d^ part, Appendix, Londres, p. 462. En 1891, A. W. Thibaudeau en donnait une transcription complète et, semble-t-il, parfaite, dans son magnifique *Catalogue of the collection of autograph letters and historical documents formed between 1865 and 1882 by Alfred Morri-*

1. *Mémoires sur l'Histoire ecclésiastive du XVII^e siècle*, éd. A. Gazier, Paris, 1905-1910, t. IV, p. 181.

2. M. Vaunois trouve dans cette formule la preuve que Racine « traitait » alors sa sœur « en roturière » (p. 12). On sait en réalité que *Mademoiselle*, intermédiaire entre le *Madame* des grandes familles et le *Madame* de la bourgeoisie (« Madame Jourdain »), était le titre normalement accordé aux femmes mariées de la petite noblesse.

son, t. V, p. 219. Bien qu'ils n'aient pas été mis dans le commerce, ces volumes sont au nombre des usuels de la Bibliothèque Nationale (Réserve). Fait curieux, leur existence a néanmoins échappé au savant historien du théâtre, M. H. Carrington Lancaster. Mais il connaissait le *9th Report* et, en janvier 1918, il attirait l'attention sur *Four letters of Racine* (*Modern Languages Notes*, t. XXXIII, p. 30-33). Trois mois plus tard, elles étaient vendues par la veuve d'A. Morrison à Sotheby qui reproduisait dans son catalogue la première moitié des lettres des « 22 février » et de « ce jour des cendres ». Elles furent achetées par Charavay qui les céda ensuite à un « habitant de Toulouse ». Après avoir adressé à celui-ci une lettre qui resta sans réponse, M. Lancaster se résigna à reproduire les fragments donnés par Sotheby. Mais il a su y joindre un excellent commentaire (*Two letters written by Racine to his sister*, *Modern Languages Notes*, 1920, t. XXXV, p. 74-78). Alors que M. Vaunois n'ose pas préciser la date de ces lettres et n'adopte même « qu'avec réserves » (p. 14) celle que P. Mesnard a proposée pour une troisième pièce du même groupe (27 février 1685, *Œuvres*, t. VI, p. 527-529), l'érudit américain a, en effet, montré que les autographes Morrison ont été écrits les 22 février et 7 mars 1685. Aussi son article mérite-t-il toujours d'être consulté. Et on sera aussi reconnaissant à M. Vaunois d'avoir donné au texte intégral une diffusion plus large que le catalogue d'A. W. Thibaudeau [1].

JEAN ORCIBAL.

1. Les diverses transcriptions n'ont entre elles que de légères différences. Si nous appelons T celle de Thibaudeau, S celle de Sotheby-Lancaster, V celle de Vaunois, nous avons : 1° A la fin de la lettre du 22 février : *nos* nouvelles, T, *mes* nouvelles, V. 2° Au début de la lettre du 7 mars : à mon oncle *Racine*, T et S, à mon Oncle, V ; qu'il *a* fait, T et V, qu'il [*sic*] fait, S. Et vers la fin : *croy*, T, *croys*, V.

COMPTES RENDUS

René Bray, **La Préciosité et les Précieux de Thibaut de Champagne à Jean Giraudoux**. Un vol. in-8° écu de 408 pages, Paris, Éditions Albin Michel.

Il n'est pas exagéré de dire que la publication de cet ouvrage marque une date importante dans l'histoire des études littéraires. La préciosité en effet pouvait être considérée comme une terre à peu près vierge. Quelques coins à peine en avaient été superficiellement explorés. M. Bray vient de la défoncer, comme parlent les paysans, à larges et profonds sillons (métaphore prolongée dont l'œil attentif de notre auteur ne manquera pas de déceler le caractère spécifiquement précieux. Mais c'est là un aspect de la question sur lequel nous reviendrons plus loin).

Il faut d'abord, avant même d'en aborder le détail, rendre hommage à l'ampleur audacieuse, à la solidité magistrale de ce travail que bien peu d'hommes eussent été capables de mener à bien. Il exigeait en effet non seulement de vastes connaissances, mais encore une méthode et une curiosité assez souples pour s'exercer avec la même sagacité sur des textes qui vont de Thibaut de Champagne aux poèmes surréalistes.

Comme d'autre part, le noyau, si l'on peut dire, de ce sujet était nécessairement la préciosité du Grand Siècle, nul n'était mieux qualifié pour l'entreprendre que le savant professeur de Lausanne dont les importantes recherches sur la doctrine classique et ses principaux représentants font depuis longtemps autorité.

Il pose d'abord avec précision les limites de son travail. Il se défend d'en faire une étude historique. Celle-ci, comme il le déclare fort justement, serait peut-être trop vaste pour les forces et la vie d'un seul homme.

Il s'agit de chercher, à travers les œuvres où elle se manifeste, une définition de la préciosité.

C'est ici que les difficultés commencent. Car la préciosité n'est pas une qualité simple dont la présence se révèle avec évidence, comme l'éloquence ou la brièveté. Comme le remarque M. Bray, c'est même à certains égards un phénomène subjectif : « Ce qui étonnait ne surprend plus ; ce qu'on appelait précieux est devenu banal. »

Il fallait un terrain solide comme base de départ. M. Bray avec beaucoup de sagesse l'a trouvé dans la philologie. Il nous rappelle comment dès le XIV^e^ siècle le terme de « précieuse », sous la plume d'Eustache Deschamps, est appliqué à un certain comportement de la femme, et il n'a pas de peine à nous amener de texte en texte jusqu'au XVII^e^ siècle, où « les précieuses relèvent le défi et tiennent à honneur pareille qualification ». Une première définition du mot se forme ainsi sous nos yeux, qui permettra de dégager, d'isoler un concept de la préciosité et de l'analyser. Nous verrons que même

dans ces conditions l'entreprise n'est pas sans risques. Du moins toutes les précautions ont-elles été prises.

Le livre se divise en quatre parties : la première nous mène de Thibaut de Champagne à Desportes, la deuxième étudie l'âge classique tout entier (XVII^e^ et XVIII^e^ siècles), la troisième montre la place que peut occuper la préciosité dans le romantisme et chez les Parnassiens, auxquels l'auteur a ajouté Verlaine et Baudelaire, dans la quatrième enfin figurent Mallarmé, les Surréalistes et Giraudoux.

Si tous les chapitres de la première partie sont riches d'enseignements et de suggestions, les plus nouveaux pour beaucoup de lecteurs sont sans doute ceux où apparaît l'aspect européen de la question. Encore « européen » est-il peut-êre un terme insuffisant, car il se pourrait bien que l'Afrique y eût sa place. Ici M. Bray a dû nécessairement se contenter de quelques indications sommaires, bien que précises, sur la « vague » de préciosité qui passe sur l'Occident au XVI^e^ siècle : marinisme et secentisme en Italie, cultisme, conceptisme et gongorisme en Espagne, euphuisme en Angleterre. Il est même curieux de constater que ce mouvement, qui devait trouver en France sa terre d'élection, ne s'y est introduit qu'en dernier lieu.

Pour une étude générale de cette question, que M. Bray appelle de ses vœux, il faudrait toute une équipe, car il conviendrait de chercher les filiations, ce qui pourrait conduire assez loin. On voit bien le marinisme sortir du pétrarquisme, on sait ce que le pétrarquisme doit aux troubadours provençaux, et par ailleurs M. Bray consacre un chapitre entier à *Platonisme et Pétrarquisme* et suggère la possibilité d'une influence arabe sur les troubadours. On peut aller plus loin et se demander si ce n'est pas par l'intermédiaire des Arabes que le platonisme aurait atteint la pensée d'Occident, comme il est arrivé pour une large part de l'aristotélisme. On aurait ainsi la chaîne complète : Platon et les néo-platoniciens, les Arabes, les troubadours, Pétrarque et les pétrarquistes, l'École lyonnaise et la Pléiade, enfin Rousseau et les romantiques.

Sur ces questions de littératures étrangères, ou plutôt, selon l'heureuse expression de P. Van Tieghem que rappelle M. Bray, de littérature générale, les spécialistes trouveront peut-être que l'auteur nous laisse un peu sur notre faim. Les anglicistes notamment diront que l'œuvre de John Donne n'est pas présentée sous son meilleur aspect et que notre auteur passe un peu vite sur l'euphuisme de Shakespeare, dont les premières pièces sont fortement marquées de maniérisme (cf. par exemple *King John*, IV, 1 :

> The iron of itself, though heat red-hot,
> Approaching neart hese eyes, would drink my tears
> And quench his fiery indignation,

et plus loin :

> The is no malice in this burning coal ;
> The breath of heaven hath blown his spirit out
> And strew'd repentant ashes on his head, etc.

On peut remarquer la singulière analogie de ce style avec la *Pyrame et Thisbé* de Théophile de Viau (1617) : « Ha, voicy le poignard... » et noter que Théophile né en 1690, deux ans après la marquise de Rambouillet, nous fournit une preuve de plus, s'il en était besoin, que la préciosité n'est pas *sortie* de la Chambre Bleue, mais s'y est seulement épanouie).

Il est à peine besoin de répondre que de tels reproches seraient peu justifiés, M. Bray ne prétendant nullement nous fournir un tableau complet de la préciosité, mais cherchant avant tout à la comprendre et à l'expliquer. Il faut au contraire le remercier de soulever tant de questions et d'ouvrir ces larges perspectives.

La seconde partie, *Les Jeux de la Chambre Bleue ou le Mystère des Ruelles*, couvre en fait comme nous l'avons dit, le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècles. C'est

naturellement la plus développée (142 pages contre 82, 80 et 76 respectivement pour la première, la troisième et la quatrième parties).

M. Bray y déploie, comme on pouvaits'y attendre, une connaissance approfondie de son sujet. Les textes cités sont souvent d'un très vif intérêt et il a même la coquetterie de les choisir parfois en dehors de son *Anthologie de la Poésie Précieuse*, déjà si riche de trésors peu connus. Que de rapprochements savoureux et imprévus nous permet-il de faire ! Ainsi ces vers de Tristan l'Hermite :

Si la Parque perfidement
De mes jours n'eût coupé la soie,
Mon amoureux embrasement
Eût empêché celui de Troie.

N'est-ce pas déjà, en une première et maladroite version : « Brûlé de plus de feux... »?

Mais, plutôt que de suivre l'auteur de chapitre en chapitre pour chicaner quelque détail ou accuser quelque omission, comme l'on fait certains critiques — à tort, selon nous, puisque le propos de l'auteur n'est pas d'ordre historique — il vaut mieux passer aux idées générales et aux conclusions. On peut ici regretter que par excès de richesse l'auteur les ait un peu dispersées à travers son livre et que le lecteur pressé risque de n'en pas toujours dégager l'essentiel.

Sans doute a-t-il rassemblé les principales dans sa *Conclusion*. Il y rappelle notamment la distinction qu'il a établie entre quatre formes de préciosité : la première, qui est celle de relation « repose sur des rapports mondains, sur l'existence d'une société ». Celle-ci disparaît avec la société qui l'avait favorisée, c'est-à-dire avec la Révolution.

Chez Gautier, Banville et même Hugo apparaît ce que M. Bray appelle une préciosité de figuration, parce qu'elle « *figure* un paysage idéal, où se joue une comédie badine, décor d'opérette, scène pour fête galante », et il y voit « une forme très inférieure de la poésie précieuse ».

Il trouve ensuite chez Baudelaire une préciosité de l'expression, « par une tension de l'expression, dans un hiatus qui s'ouvre entre ce qu'il veut dire et ce qu'il peut dire ».

Enfin la préciosité la plus originale serait celle de Mallarmé, préciosité de création, qui « vise à donner à la création poétique une démarche particulière », préciosité que l'on retrouve chez Valéry, parfois chez les Surréalistes.

Ensuite, avec beaucoup d'ingéniosité, M. Bray nous livre, après une physiologie et une psychologie du précieux, une éthique et une esthétique de la préciosité.

Malgré la délicatesse et le vif intérêt de ces analyses, nous avouerons que notre attention se porte plus volontiers vers les jugements qui touchent au fond même de la question, comme cette formule frappante de la *Conclusion* : « La préciosité, c'est un art plus artiste », formule que complète et éclaire cette phrase de la p. 15 : « Cette préciosité littéraire qui consiste surtout dans un certain abus des ressources de la rhétorique. »

De même, lorsqu'il montre que la préciosité, loin d'être un produit de la sécheresse, est « surabondante de vue », lorsqu'il la définit essentiellement comme un jeu, il nous semble qu'il tient vraiment la clef du problème.

Au contraire, nous craignons de le voir s'aventurer sur un terrain dangereux quand, interprétant imprudemment peut-être un texte de Valéry, il semble voir dans l'emploi des figures (comparaison, métaphore, hyperbole, antithèse, etc.) « l'un des caractères les plus flagrants de la préciosité » (p. 203-204). Il précise bien qu'il s'agit de la « conjonction » de ces figures et non pas de leur simple usage. Mais le lecteur peut aisément s'y tromper, et l'auteur lui-même, entraîné par son sujet, se prononce parfois un peu

hâtivement, sur la foi de signes trop aisés à relever. Je pense ici particulièrement à Baudelaire dont la préciosité me paraît contestable, en vertu même des critères qu'en donne à maintes reprises M. Bray. S'il est bien vrai que la préciosité est un jeu, peu de poètes ont été moins précieux que Baudelaire. Qu'on se rappelle la lettre à Ancelle de 1866 : « ... dans ce livre atroce, j'ai mis toute ma pensée, tout mon cœur, toute ma religion (travestie), toute ma haine. » Il est vrai que sa sincérité a été contestée. Mais la récente publication de sa *Correspondance Générale*, bien qu'encore incomplète, ne laisse plus le moindre doute à ce sujet. Le livre, écrit-il, à sa mère (9 juillet 1857), « a été fait avec fureur et patience », et il serait trop facile de multiplier les citations. L'idée d'un *jeu* doit donc être écartée.

L'argumentation ne repose plus que sur l'emploi des figures, en particulier de l'allégorie. Ici nous citerons encore un excellent passage de M. Bray : « Le précieux [...] traite les objets comme des humains : en d'autres termes, il anime l'inanimé. *C'est en effet un procédé dont les poètes ont toujours usé, dont les précieux ont abusé* » (p. 300) [c'est nous qui soulignons]. On voit par là combien il peut être difficile de se prononcer dans un grand nombre de cas. Il n'y a pas de frontière précise entre l'usage et l'abus. Celui-ci peut être flagrant, et l'on ne pourra s'y tromper. Mais ailleurs, ce sera question de goût personnel, peut-être même de dispositions momentanées.

Le cas de Baudelaire importe peu en lui-même. Si nous l'avons signalé, c'est qu'il éclaire la question et confirme en fait les données de notre auteur, fût-ce contre un de ses jugements particuliers.

Il apparaît bien en effet que la préciosité n'est pas une maladie, le développement d'un parasite étranger à la littérature, comme le gui dans les branches du chêne. Elle « est essentiellement une conception d'artiste » (p. 247). Elle est « surabondance ». Il faudrait plutôt, pour rester dans la métaphore végétale, la comparer à ces branches en surplus qu'on appelle des « gourmands » en arboriculture fruitière, et qui enrichissent le feuillage, mais qu'il faut supprimer si l'on veut obtenir les meilleurs fruits.

Les figures qu'on trouve chez les précieux sont, comme le remarque M. Bray, les figures mêmes de la poésie. Il y a préciosité lorsqu'elles sont employées non plus comme moyen, mais comme fin, pour le plaisir. Il suffit même pour cela que la figure détourne sur elle l'attention. C'est pourquoi la poésie amoureuse tend vers la préciosité, car pour mieux persuader elle tend vers l'hyperbole et les images audacieuses, ceci en dehors de toute époque et de toute mode. On en trouverait dans Tibulle :

> Saepe ego temptavi curas depellere vino :
> At dolor in lacrimas verterat omne merum. (1, 5, V. 37-8).

C'est d'ailleurs ce que dit M. Bray : « Il semble que toute poésie galante doive être précieuse » (p. 259).

C'est ce qui explique les traces de préciosité que l'on trouve chez Corneille, La Fontaine ou Racine, et même chez Molière, lorsque ce sont des amoureux qui parlent, et qui explique aussi dans une certaine mesure la préciosité de Marivaux, surtout si dans son cas l'on considère la délicatesse des sentiments que doivent exprimer ses personnages (notons que M. Bray, en condamnant Marivaux sur ce point, laisse entendre avec raison que la *nouveauté des idées* ne demande pas un langage particulier et s'accomode fort bien de la simplicité. Mais Marivaux, dans les textes invoqués ici, parlait de l'*approfondissement* des sujets, et en particulier de l'âme et des passions, ce qui est bien différent).

A propos de Marivaux, une autre difficulté surgit. La plupart des répliques citées sont empruntées aux Lisettes et aux Arlequins de son théâtre. Ce sont des textes parodiques et l'on peut se demander s'il est légitime d'en tirer argument. De même pour les *Fêtes Galantes* de Verlaine qui touchent souvent au pastiche volontaire.

En vérité, on n'en finirait pas si l'on voulait traiter tous les problèmes que soulève cet ouvrage, extraordinairement riche et excitant pour l'esprit. L'auteur ne se trompe pas en déclarant dans son *Avant-Propos* : « Il n'est pas interdit de penser que pareille étude facilitera la compréhension de l'acte poétique.» Il ressort en effet de cette étude que la préciosité est inséparable de la poésie. Il n'est pas de poète qui ne soit précieux à ses moments « perdus », par *jeu*, au lieu de remplir sa fonction qui, comme celle de tout artiste, est de nous faire communier avec le mystère même de la Création et de la destinée humaine.

L'histoire complète de la préciosité dont M. Bray souhaite la réalisation ne manquera certes pas d'intérêt. Mais la véritable question est sans aucun doute celle qu'il a si magistralement traitée dans son ouvrage.

MARCEL A. RUFF.

JEAN MAIRET, **La Sophonisbe**. Édition critique avec introduction et notes, par CHARLES DÉDEYAN, publiée sous le patronage de la Société des Textes français modernes, Paris, E. Droz, 1945, un volume in-8°, 131 pages.

M. Charles Dédeyan nous donne une excellente édition de ce texte capital, précédée d'une étude sur Mairet et sa *Sophonisbe*, d'une chronologie de ses pièces, d'une bibliographie, et suivie des textes d'Appien d'Alexandrie qui comptent parmi les principales sources de la tragédie, et du récit d'une représentation de *Sophonisbe* en 1636, emprunté aux *Mémoires* de l'abbé Arnauld. Texte sûr [1] ; commentaire précis et qui s'attache particulièrement aux difficultés de langue.

Nous permettra-t-on de profiter de cette lecture pour indiquer une vue que, seule, une biographie approfondie de Mairet permettrait de vérifier ; et peut-être les éléments de cette biographie sont-ils insaisissables. Dans la Rome de l'auteur de *Sophonisbe* et de *Marc-Antoine*, sa Franche-Comté natale ne subsiste-t-elle pas, comme la Normandie subsiste dans la Rome de son ennemi Corneille ? Quand il décide, comme il le dit dans son épître dédicatoire à Pierre Brun, « de changer l'air de Besançon à celui de Paris », il emporte peut-être de sa cité, que domine l'arc triomphal de la Porte Noire, plus d'images provinciales qu'on n'en a distinguées. Ne l'oublions pas : sa province a un passé, tout récent encore, d'humanisme, que M. Georges Gazier a étudié dans la *Revue des Cours et Conférences* du 30 juillet 1929 ; elle est la terre des Gilbert Cousin, des Granvelle et de ce Jean-Jacques Boissard qui recueille sa gerbe érudite, à partir de 1597, dans les six parties de ses *Antiquités de Rome*.

Certes, la Rome de Mairet vient d'Appien et de Tite-Live. Elle a l'accent qu'immortalisera bientôt la tragédie de Corneille. Ce sont des cornéliens, ces Romains qui demandent à Massinissa un sacrifice nécessaire :

... Par cette action
Vous gagnez un laurier sur votre passion ;

c'est une cornélienne, cette Sophonisbe qui nourrit un sentiment si vif de son rang, de la générosité de son sang, de ses devoirs hautains, et surtout

1. Nous avons relevé fort peu d'accidents typographiques : p. 23 de l'introduction, ligne 14, lire : *le faisant mourir* ; p. 32 de l'introduction, le « mot de Gœthe » n'est-il pas, plus exactement, un mot de Napoléon à Gœthe ? D'autre part, M. Dédeyan nous signale qu'il faut lire, au vers 167 : *votre visage* ; aux vers 169 et 448 : *encor* ; au vers 234 : *lettre* ; au vers 239 : *soupçonnez* ; au vers 1770 : *dans la charge et le soin* ; et qu'après le vers 1209 il faut rétablir un vers omis : « S'il n'a jamais connu ce qui peut m'excuser ? » Ce dernier accident a pour effet un décalage d'un vers sur le numérotage de toute la fin de la pièce : par une anomalie qui a échappé aux correcteurs, les chiffres pairs coïncident avec le premier terme des couples de rimes, les chiffres impairs avec le second, et la tragédie s'achève sur un vers 1831.

du devoir de bien mourir [1]. Cornéliens et cornéliennes que menace, d'ailleurs, ce qu'on voudrait oser appeler le romantisme de Racine. Cette Vénus attachée à sa proie, dont gémit Phèdre, la Sophonisbe de Mairet avait accepté sa loi avec une farouche résignation :

> ... Il faut obéir à ce dieu qui m'ordonne
> De suivre les conseils que sa fureur me donne.

Et ils sont de la race d'Oreste abandonné « en aveugle au destin qui l'entraîne » et au « malheur qui le suit », ce Syphax qui soupire : « Allons où *le destin m'entraîne* », cette Sophonisbe qui s'étonne elle-même du « secret destin » qui l'emporte à sa trahison d'amour :

> Moi-même mille fois je me suis étonnée
> Et de ma passion et de ma destinée
> Encore à ce matin je pleurais en rêvant
> Au malheur inconnu qui me va poursuivant.

Seulement ces larmes, cette faiblesse tendre s'allient à un caractère pratique, réaliste, positif, qu'il faut bien, si je ne me trompe, appeler franc-comtois. Il me semble qu'elle est bien du pays de Courbet, de Buchon et de Proudhon, cette Sophonisbe qui sait tirer un parti fort raisonnable des entraînements qu'elle inspire et de sa coquetterie calculée. Dans ses entraînements mêmes, elle implore les lumières de la sagesse et de la raison. Auprès d'elle sa confidente, Phénice, insinue les conseils d'une sorte de politique sentimentale, où les élans du cœur n'excluent pas l'esprit de conduite. Le bon sens comtois, comme le savoir faire normand, atteint à cet accent ferme et autoritaire, qui est raison latine. C'est Scipion, Lælius, qui lui donnent, chez Mairet, sa forme la plus impérieuse et qui la réduisent aux sentences les plus vigoureusement prosaïques.

Chose curieuse, et qui pourrait servir un jour à quelque histoire de l'humanisme provincial : cette alliance de réalisme et d'antiquité, ces formes classiques animées du tempérament de la province, d'une vigueur charnelle et sensuelle, se retrouveront, à deux siècles de là, chez les Comtois qui obéiront à un autre « retour à l'antique », celui de Ponsard et de Rachel : le sculpteur Clésinger ; le peintre Gérôme ; Armand Barthet, le poète du *Moineau de Lesbie*.

PIERRE MOREAU.

GEORGES DE FROIDCOURT, **L'Abbé Raynal au pays de Liège.** Liège, 1946, 1 vol. in-8° de 110 pages.

On sait comment l'abbé Raynal, condamné par un arrêt du Parlement et menacé d'être « pris et appréhendé au corps », et dûment embastillé, prenait, sur la fin de mai 1781, le chemin de l'exil. Il allait séjourner environ six mois dans la principauté de Liège, tantôt à Liège même et tantôt à Spa, pour passer ensuite à Bruxelles et, de là, à Gotha et à Berlin.

L'essentiel de cet épisode était bien connu, surtout grâce à la thèse que

1. Sans doute serait-il vain de chercher trop de réminiscences de Mairet chez Corneille, de rapprocher par exemple ce vers de Polyeucte : « Sur mes pareils, Néarque, un bel œil est bien fort » de ce que Phénice dit à Sophonisbe (II, 3) : « De grâce, au nom des dieux, essayez le pouvoir / Que sur un cœur numide un bel œil peut avoir ». Peut-être cependant les blessures du comte devenant, dans *le Cid*, des bouches qui interpellent Chimène, ne sont-elles pas seulement image espagnole : déjà le Massinissa de *Sophonisbe* (IV, 3) disait, en s'adressant à ses plaies : « Voyez si, vous changeant en de sanglantes bouches / Vous n'adoucirez point ses sentiments farouches. » On peut supposer que le procédé d'*Horace*, qui offre deux récits du combat pris à deux moments successifs, n'est pas sans rapport avec le double récit du combat, à l'acte II de *Sophonisbe*. Et l'on sait que les imprécations de Massinissa sont le prélude et le modèle de celles de Camille.

M. Anatole Feugère a consacrée à cet encyclopédiste (*Un Premum de la Révolution, l'abbé Raynal, 1713-1796*, Angoulême, 1922) et aussi par une autre étude du même auteur sur *L'abbé Raynal et les Pays-Bas* (*Revue de Belgique*, 1912). Parfait connaisseur du XVIIIe siècle liégeois, M. Georges de Froidcourt, auquel on doit notamment de précieux travaux sur le prince-évêque Velbruck, curieuse figure de prélat philosophe et franc-maçon, a réussi néanmoins à renouveler en partie le sujet. Des bibliothèques et archives locales, il a exhumé nombre de pièces, de lettres et de poèmes, satiriques pour la plupart, qui attestent à quel point a renié l'opinion liégeoise l' « affaire Bassenge » dont le séjour de Raynal fut l'occasion. On pénètre ainsi de plain-pied dans un petit monde liégeois de la fin du XVIIIe siècle et l'on y voit aux prises partisans et adversaires de la philosophie à la française. Le tout consume un excellent exemple de ces études régionales d'histoire littéraire, que réclamait jadis Gustave Lanson, et qui intéressent autant l'histoire des idées que l'histoire des lettres [1].

GUSTAVE CHARLIER.

GUSTAVE CHARLIER, **Le Mouvement romantique en Belgique (1815-1850)**, tome I : **La bataille romantique**. Bruxelles, La Renaissance du livre, 1948, 424 pages.

M. Gustave Charlier vient de fournir à l'histoire littéraire une nouvelle contribution fort originale. Il s'est avisé de raconter l'histoire des idées littéraires dans son pays dans la première moitié du XIXe siècle, plus exactement de la chute de l'Empire ou de l'instauration de la dynastie des Nassau en Belgique, qui est à peu près contemporaine de l'éclosion du romantisme, jusqu'au changement de perspective, politique aussi bien qu'esthétique, aux alentours de 1850. De cet ample tableau il trace aujourd'hui la première partie, qui va jusqu'aux journées de septembre 1830, c'est-à-dire jusqu'au mouvement révolutionnaire qui interrompit la bataille littéraire. Il n'étudie pas tant la littérature, les œuvres elles-mêmes, alors fort rares et peu importantes en Belgique, que la vie littéraire, qui, elle, est très active, par moments du moins. Pour ce faire, il a dépouillé très consciencieusement les revues et journaux belges, menant une enquête très semblable à celle que Ch.-M. Des Granges a menée pour la France autrefois.

Ce qui, à la lecture de cet ouvrage, frappe celui qui n'est pas initié aux lettres belges, c'est la très grande similitude des luttes soutenues à Bruxelles ou à Liége et de celles qui se sont déroulées à Paris. Les caractères qui dominent ici dominent là, du moins pour la plupart. On note d'abord les constantes interférences de la littérature et de la politique, et tout particulièrement de la politique religieuse. Si Lamartine par exemple est dès le début l'objet de jugements généralement bienveillants, c'est qu'il apparaît aux uns comme un propagandiste des bonnes idées, aux autres comme ouvert aux principes libéraux : les *Méditations* sont assez ambiguës en effet pour ne pas interdire l'équivoque. En majorité les romantiques belges sont des libéraux. Auguste Baron, le premier critique à prôner nettement les nouvelles doctrines, s'inspire des articles du *Globe* : il lutte pour l'émancipation, pour le libre examen, pour la nécessaire correspondance des lettres à l'état social, pour l'extension à la littérature des conquêtes de 1789. Vers 1829, la politique devient trop absorbante : elle limite étroitement l'intérêt que le public peut encore prêter à la vie littéraire ; bientôt c'en est fini, pour quelques années du moins, l'écrivain n'éveille plus aucune curiosité, le sort de la nation et la forme de l'État occupent seuls les esprits.

1. Le texte de rapport de nonce de Pologne, cité parmi les *Pièces justificatives* (p. 95-96), devrait être revu de près : l'italien en est constellé de fautes grossières.

L'évolution des notions romantiques est aussi la même qu'en France. En 1820, on croit constater que le romantisme s'appuie surtout sur le parti de la légitimité monarchique. En 1825, on s'aperçoit que le romantisme est aussi bien un modernisme et que par conséquent il se recommande normalement de la philosophie encyclopédiste. Dès lors les deux romantismes prennent forme côte à côte, et souvent sans sympathie l'un pour l'autre, celui du clair de lune, des vampires et des hardiesses de l'expression poétique, celui de l'exactitude historique, de la vérité observée et de la simplicité du style. Toutefois un accord pourrait se faire sur un point : tous les novateurs luttent pour l'originalité et répudient l'imitation.

A Bruxelles comme à Paris, c'est au théâtre que le succès se dessine. Dès 1827, on introduit sur les scènes belges quelques mélodrames, qui sont diversement accueillis et que certains novateurs refusent de reconnaître pour les dignes représentants de leurs revendications. En février 1830, on joue, sur la scène de la Monnaie, *Henri III et sa Cour*: ce n'est pas encore ce drame qui décide de la victoire, mais bien, quelques semaines plus tard, une pièce bien plus timorée, *Une fête chez Néron*, de Soumet, dont la couleur locale fait illusion. Le public en effet n'est pas préparé aux audaces de Dumas ou de Hugo : les habiletés de Casimir Delavigne ou de Soumet sont beaucoup plus propres à le détourner de la tragédie classique.

Au reste, dans cette période, le romantisme ne se dégage jamais pleinement du classicisme. Lamartine est estimé parce qu'il rappelle J.-B. Rousseau ou Gilbert. On ne remarque point la nouveauté de l'*Isolement* ou du *Vallon* ou du *Lac*, mais bien le caractère traditionnel de l'*Immortalité* ou du *Désespoir*. Ce qui plaisait dans Victor Hugo, c'est ce qui est pour nous la partie médiocre des *Odes*. On annexe au romantisme Béranger et Paul-Louis Courier. En revanche on recule devant les bizarreries des *Orientales* ou de *Han d'Islande*.

Dans tout cela, on ne voit guère que les écrivains belges se mettent eux-mêmes à la nouvelle école. Les critiques recommandent, ou du moins font connaître les idées de Stendhal, de Victor Hugo, de Sainte-Beuve ; ils reproduisent les articles du *Globe* et de maint périodique parisien. Mais quel poète, quel romancier, quel dramaturge suit la voie tracée par la critique? Il n'en est à peu près aucun. De rares drames à la manière de Soumet, quelques poèmes imités de Byron ou de Schiller, des romances en style troubadour, des hellénides inspirées de Delavigne, c'est à cela que se réduit la production romantique de la Belgique entre 1815 et 1830. La critique romantique elle-même est souvent aux mains d'étrangers : des Français surtout, qui, comme le fait remarquer M. Charlier, ont pu devenir d'excellents Belges, ayant quitté leur pays pour motifs politiques, soit sous l'Empire, soit après Waterloo ; plus rarement des Hollandais. L'opinion belge proprement dite reste assez indifférente : classique de tradition, elle réagit par des correspondances publiées dans les journaux en réponse à des articles jugés trop indulgents pour les novateurs. M. Charlier cite ces lignes très sévères de la *Revue belge* en 1830 sur l'avenir littéraire du pays : « Ce qui nuira longtemps, et de plus en plus, à un grand développement littéraire dans notre pays, c'est cette indifférence presque d'instinct, cette apathie qu'on dirait presque systématique pour tout ce qui n'est pas d'intérêt matériel, bien-être positif, et extérieur, *confortabilité* de la vie commune... » Certes, la Belgique a montré par la suite qu'elle n'était point inapte à la création littéraire. Le rôle qu'elle a joué dans le symbolisme par exemple atteste sa fécondité spirituelle. En 1830, le romantisme ne la tente guère. La presse s'évertue à informer l'opinion de ce qui se passe à Paris, à la faire participer à la révolution qui s'y accomplit. Elle le fait avec une ardeur combative très méritoire, avec une sincérité qu'établit abondamment M. Charlier ; mais on sent que ceux qui luttent pour le romantisme sont poussés

plutôt par des convictions philosophiques, religieuses, politiques, que par une véritable foi esthétique.

Nous disions en commençant que le livre de M. Charlier rappelait non seulement par sa méthode, mais par ses principaux résultats celui de Des Granges. Il convient de rectifier ce jugement trop prompt : la bataille romantique que livre la critique bruxelloise ou liégeoise à la suite de la critique parisienne garde à certains égards son originalité. Et cette originalité tient aux circonstances politiques, sociales et spirituelles, tout autres à Bruxelles qu'à Paris. C'est dire que cette enquête si ample et si précise, si probe, si clairement conduite, a son importance non seulement comme partie essentielle de l'histoire de la vie littéraire en Belgique, mais en tant qu'utile complément à l'histoire encore inachevée et fort diverse du mouvement romantique.

René Bray.

Herbert J. Hunt, **The Epic in Nineteenth-Century France**, with a foreword by Prof. G. Rudler. xii-446 pages, Oxford, Blackwell, 1941.

Cette « étude sur la poésie héroïque et humanitaire des *Martyrs* aux *Siècles Morts* » marque l'intention de combler une lacune dans l'histoire de notre littérature. Étudiant principalement, mais non exclusivement, l'épopée humanitaire, M. Hunt a dépouillé une documentation considérable ; la liste chronologique des compositions épiques qu'il a consultées, parues de 1800 à 1893 (les *Siècles Morts* d'A. de Guerne paraissent de 1890 à 1897), occupe les quinze pages de l'Appendice I.

L'épopée humanitaire, qui tient une place considérable dans la production poétique du XIXe siècle, a ses sources en plein XVIIIe : tandis que Chénice s'oriente vers des formules nouvelles, les doctrines théosophistes et illuministes vont, par l'intermédiaire surtout de J. de Maistre et de Ballanche (à qui est consacré un chapitre central), inspirer les poètes du XIXe que sollicite par ailleurs la curiosité pour les sciences nouvelles, archéologie et philologie comparées, histoire des religions. Chateaubriand, « tourné plus vers le passé que vers l'avenir », échappe seul au mouvement général qui culmine avec la *Légende des Siècles*. Entre les grands noms de Quinet, Vigny, Lamartine, Hugo, Leconte de Lisle, Hérédia, Sully-Prudhomme, et ceux des *Minores*, d'intéressantes pages sur des écrivains dont M. Hunt fait revivre les mérites : Soumet, négligé à tort par les chercheurs, Laprade, Ménard, Bouilhet.

Des conclusions, retenons l'affirmation d'une continuité d'inspiration en dépit des étiquettes de « romantique » ou « parnassien » ; la leçon que nous lègue un XIXe siècle qui a commis l'erreur de concevoir le Progrès comme une loi de la nature : l'époque moderne ne peut produire l'épopée — en admettant qu'elle ait la foi nécessaire — qu'en s'affranchissant des formules classiques.

Mais la justification du livre est à chercher dans l'application de la méthode historique, selon laquelle les grandes œuvres ne prennent toute leur valeur que replacées devant le fond de décor des productions contemporaines moins connues. D'où les nombreuses pages qu'occupe, et cela pas seulement dans les deux chapitres consacrés aux *Minores* (sur un total de douze), l'analyse d'œuvres depuis longtemps, et justement, oubliées. Tout en admirant une érudition qui sait, en dépit d'une matière souvent ingrate, rester souriante, j'avoue regretter que la modestie et l'objectivité du savant n'aient pas permis à M. Hunt d'insister davantage sur les courants ou les phases qu'il signale ici et là, comme l'évolution des rôles respectifs de Dieu et de l'Homme, le développement de la formule de la « petite épopée ». De même, s'il est instructif de voir ainsi la *Légende* ou *Jocelyn* dans une nouvelle perspective, Vigny paraît sacrifié : 9 pages, contre 43 (fort intéressantes

d'ailleurs) à Quinet et à son *Ahasvérus*, 23 à Soumet, 20 à Laprade. Vigny n'échappe-t-il pas pourtant à l'illusion commune, dénoncée par M. Hunt, et n'a-t-il pas compris, avant Sully-Prudhomme, que « le progrès collectif de l'humanité ne peut se réaliser que par l'individu »? Il était évidemment difficile de toujours faire coïncider l'inspiration « humanitaire » avec la forme « épique », mais Vigny n'a-t-il touché à l'épopée que dans *Eloa*?

JACQUES VOISINE.

JEAN POMMIER, **Dans les chemins de Baudelaire**. Librairie José Corti, s. d. [1945]. Un vol. in-16, 384 pages.

Lorsqu'il publia, en 1932, la *Mystique de Baudelaire*, M. Jean Pommier s'installait au cœur même des problèmes que posent l'esthétique et l'inspiration baudelairiennes. Modestement, il donnait son étude pour un commentaire du sonnet fameux *Correspondances* ; il précisait, en effet, la double signification de ces quatorze vers qui affirment à la fois, « sur deux plans différents », l'unité profonde des sensations, et le symbolisme du monde des apparences, lequel n'est pour le « voyant » que l'enveloppe matérielle du monde véritable ; c'était définir l'originalité de Baudelaire, en qui Rimbaud devait révérer « le roi des poètes ». Mais l'étude de M. Pommier dépassait le commentaire : ayant défini, elle tentait d'expliquer. Rattachant les « vers dorés » de *Correspondances* à l'œuvre entière du poète, elle formulait les principes directeurs de son esthétique ; et de ces principes eux-mêmes, elle retrouvait les éléments nourriciers et les racines en certaines « doctrines étranges ». Non que le poète ait bu avidement à toutes les sources du mysticisme ; M. Pommier put limiter à quelques noms la liste de ses « éducateurs plus ou moins écoutés » ; il y inscrivit Gérard de Nerval, Fourier, Hoffmann, Swedenborg, Lavater ; et souvent comme intermédiaires, Balzac et Victor Hugo. C'était « tracer la carte » assez exacte d'une grande « intelligence poétique ». Ou, si l'on préfère, c'était remonter les chemins abrités et secrets par où l'inspiration était descendue vers Baudelaire.

La même méthode critique, M. Jean Pommier l'appliquait, avec une patience sans cesse en éveil, dans les articles que çà ou là, pendant une douzaine d'années, de 1930 à 1942, selon les hasards des recherches ou les suggestions de l'opportunité, il vouait à l'élucidation d'un grand nombre de problèmes de détail intéressant Baudelaire. De ces études, certaines sont brèves et la solution y apparaît avec une rigueur toute mathématique. D'autres, les plus nombreuses, atteignent la longueur moyenne d'un essai. Comme leur auteur le fait remarquer dans l'avant-propos — présenté sous la forme d'une amicale épître dédicatoire à M. Jacques Crépet — une bonne part de ce que ces enquêtes ont pu, à leur heure, « apporter de positif » et d'indiscutable, est entrée désormais dans la circulation ; et « par vos soins », dit-il à M. Jacques Crépet qui, en 1942, publiait sa parfaite édition commentée des *Fleurs du Mal*, établie en collaboration avec M. Georges Blin. Fallait-il donc négliger de recueillir les épis dispersés et de nouer, d'une main ferme, la gerbe ? A le croire, M. Jean Pommier aurait hésité. Comme M. Jacques Crépet a eu raison de vaincre cette hésitation ! Amples ou brèves, les vingt-cinq études rassemblées dans ce livre prennent plus de signification et de valeur par leur rapprochement ; elles témoignent en faveur d'une méthode : on y voit un esprit d'une infatigable curiosité s'efforcer de cheminer à travers les détours du labyrinthe qu'a suivis l'inspiration du poète, toujours attentif à scruter les influences, à retrouver dans un livre, parfois dans la contemplation de quelque tableau, le choc initial d'où un vers, une strophe, un poème entier est sorti ; ou a pu, vraisemblablement, sortir. Car en cette délicate matière il serait, quelquefois, imprudent d'affirmer et de pousser la conjecture au delà de la vraisemblance.

C'est un plaisir de suivre le critique aux chemins et aux sentiers de ses enquêtes, en notant ce que tant d'investigations patientes apportent ou ont, à leur date, apporté de nouveau. Une première partie réunit sous le titre *Juvenilia* les articles concernant les premiers essais de Baudelaire depuis ses « vers de collège » jusqu'aux « vers retrouvés » ; retrouvés, on le sait, au gré d' « intuitions » trop souvent discutables, sous des signatures — comme celles de Prarond ou de Privat d'Anglemont, — qui ne seraient que des masques ; retrouvés, et incorporés déjà, — un peu, bien vite — par de récents éditeurs, aux « œuvres diverses » du poète ; retrouvés, et peut-être controuvés. Leur attribution à Baudelaire demeure contestable, et M. Jean Pommier se montre, à leur endroit, fort prudemment réticent.

Il ne l'est pas du tout, au contraire, sur l'attribution d'*Idéolus* et de *Manoël*, deux noms différents d'un drame en vers, que Baudelaire avait projeté d'écrire avec Prarond. M. Jules Mouquet en retrouva des manuscrits fragmentaires à la Bibliothèque d'Amiens, manuscrits dus à la main de Prarond, corrigés par la main de Baudelaire. Il avait cru voir en *Manoël* l'œuvre de ce dernier, sous le nom de qui, d'abord, il la publia. M. Jean Pommier a démontré que, tout au rebours, *Idéolus* est, des deux, l'écrit important dû en grande partie à Baudelaire. *Manoël* ne représente « qu'une rédaction hâtive de Prarond qui s'essayait à refaire *Idéolus* en le transposant ». Démonstration élégante, appuyée sur le seul examen du texte.

Par le même emploi de la critique interne, M. Jean Pommier prouve que la Malabaraise, ou l'aimable « Indienne », à qui Baudelaire dédia des vers publiés dès 1846, est différente de la « belle Dorothée », peinte à la fois dans un « poème en prose » et dans une des *Fleurs du Mal*. Celle-ci, Baudelaire l'a vue « fille très parée », fille de plaisir en somme, à l'île Bourbon ; l'autre, « heureuse enfant », est, à l'Ile de France, l'innocente servante de la « dame créole ». La « belle Dorothée » joua-t-elle, sans le savoir, le rôle d'une Muse noire auprès du poète pendant les soixante-cinq jours de son escale forcée à Bourbon ? Faut-il croire les traditions qui le représentent, par la plume de Banville, « vivant seul sur une montagne avec une toute jeune et grande fille de couleur » ? Ou, s'il vécut dans la montagne, fut-ce pour y suivre la famille d'une jeune créole de Saint-Denis dont il s'était épris ? Nous avons, autrefois, publié sur ce point (dans le *Figaro* du 12 août 1930), le témoignage précis de la petite-fille du capitaine Saliz, sous le pavillon duquel le morose exilé avait navigué jusqu'aux îles... Mais M. Jean Pommier — qui nous pardonnera cette digression — se contente d'effleurer en peu de pages les questions un peu irritantes suggérées par le voyage de Baudelaire.

Aux pays parfumés que le soleil caresse.

Il définit et résout beaucoup d'autres menus problèmes, étudiant tour à tour comment retentissent, dans les vers et dans l'œuvre du poète, les « voix du passé », « l'appel des vivants », et comment même il assimile les « nourritures étrangères », c'est-à-dire surtout les suggestions d'Hoffmann, de Poe, et de quelques poètes anglais. Ces pages sont riches en rapprochements. Il n'est, d'ailleurs, pas toujours facile de déceler des réminiscences. Lorsque Baudelaire écrit :

Recueille-toi, mon âme, en ce grave moment,

faut-il discerner un reflet cornélien sur ce vers « qui aurait convenu à un Auguste christianisé » ? N'est-il pas plus simple d'y retrouver le souvenir de Lamartine dans *le Vallon* :

Repose-toi, mon âme, en ce dernier asile... ?

Au reste, tant d'autres ressemblances sont indiscutables ! « Baudelaire, ce félin, encore plus chat que singe... », écrivit, un jour, Barbey d'Aurevilly. De sa « nature singeresse », M. Pommier fournit plus d'une preuve. Pour Baudelaire l'imitation sans vergogne allait, en certains cas, jusqu'à la

transcription. Il lui advenait aussi de masquer à demi son emprunt. Ce vers de Banville :

L'eau se teint de rose et de bleu,

on le retrouve dans *La Mort des Amants* :

Un soir fait de rose et de bleu mystique,

où la première version portait : « *Un soir teint de rose...* » L'expression définitive est sans doute plus faible et la correction est un aveu.

Avec Stendhal, Baudelaire a pris moins de précautions. C'est une des piquantes découvertes de M. Jean Pommier. Le jeune auteur du *Salon de 1846* a littéralement copié — déplaçant à peine quelques phrases — trois alinéas de l'*Histoire de la Peinture en Italie*. Plagiat avéré ; mais revanche inattendue de quelque justice immanente : qui donc ignore aujourd'hui les plagiats de Stendhal dans cette *Histoire de la Peinture* ?

Il est des cas, au contraire, où le souvenir personnel du poète s'entremêle étroitement à l'indiscutable suggestion d'une lecture. Quand Baudelaire écrit, dans *Le Voyage*, parmi les strophes sur le Lotus parfumé :

Venez vous enivrer de la douceur étrange
De cette après-midi qui n'a jamais de fin,

il se remémore un vers de Tennyson :

... the land
In which it seemed always afternoon.

Mais, davantage, il revoit en lui-même, *by the mind's eye*, disent les Anglais, les heures éblouissantes de son voyage aux îles, qui lui apparaissent, à distance, comme un après-midi éternel. Le texte antérieur n'a fait que réveiller l'impression personnelle ; et le poète lui reprend, pour ainsi dire, son bien.

Grands et petits mystères de la création littéraire. C'est à eux, en définitive, que ramènent, par tant de « chemins », les pages de ce livre substantiel, inquisiteur et perspicace, qui apporte tant de nouveau sur Baudelaire. Il suggèrera ainsi plus d'un rêve. C'est la récompense du critique. Nos patientes enquêtes, que vaudraient-elles, si, en faisant mieux comprendre les textes, elles ne faisaient aussi descendre plus profondément dans les âmes la lumière d'une belle page, la musique d'un grand vers ?

MAURICE LEVAILLANT.

MAURICE CHAPELAN, **Anthologie du journal intime. Témoins d'eux-mêmes**, avec introduction et notices. Robert Laffont, 1947, in-16, 643 pages.

Le choix des auteurs ne manque pas de surprendre dans cette anthologie. La plupart des grands noms du journal intime en France se trouvent rassemblés dans ce premier recueil, mais on déplore l'absence de Michelet, nommé dans l'introduction. Son journal ne pourra paraître qu'en 1950, mais ce qu'on en connaît déjà offrait quelques pages dignes d'être retenues. Joubert, dont les *Carnets* représentent un authentique journal intime, paraît avoir été oublié. Sans doute Eugénie de Guérin avait-elle une place toute désignée à côté de son frère, pour qui elle écrivit son journal, mais sans vouloir désobliger personne, Marie Bashkirtseff, Élisabeth Leseur ou même Marie Lenéru méritaient-elles de figurer à côté de Maine de Biran ou de Benjamin Constant, de Stendhal, de Vigny ou de Delacroix ? C'est mêler deux époques, celle où le journal intime n'avait pas de précédent et n'était pas destiné à la publication, avec celle qui les vit paraître et pouvait les lire. C'est faire bénéficier à bon compte des êtres nullement méprisables d'un éclat emprunté.

Les éditions où l'auteur a puisé ses extraits ne sont pas toujours les meilleures. Il ignore l'édition d'Eugénie de Guérin par Mgr Barthès, il préfère le texte Schérer d'Amiel à celui de Bernard Bouvier, ce qui n'est pas inconcevable, mais il ignore l'édition de Delacroix par André Joubin, qui a montré

combien celle de ses devanciers était fautive. M. Chapelan ne prétend pas faire œuvre d'érudition, et l'on ne saurait donc le blâmer à ce sujet. Du choix même des textes, il n'y a rien à dire. Il en va comme de tout choix. Les familiers des journaux intimes regretteront de ne pas toujours trouver les pages qui leur plaisent davantage ou leur paraissent les plus importantes ; ceux qui n'auront pas envie de recourir aux textes complets; en auront, grâce à ce recueil, une impression d'ensemble assez exacte.

Les idées que M. Chapelan avance dans son introduction, d'un style parfois un peu hardi, sont souvent justes. Il distingue avec raison les intimistes des anecdotiers ou des auteurs de mémoire : ceux-ci appartiennent à tous les temps ; les premiers apparaissent à un moment précis, et Maine de Biran a l'avantage du droit d'aînesse. Il a bien vu que leur journal nous est parvenu mutilé ou déformé, ce qui est une remarque de plus d'intérêt que la distinction entre les journaux vrais, douteux ou faux. Les faux sont en même temps ceux qui n'ont pas subi d'altération, comme celui de Marie Bashkirtseff, témoin d'une époque où le journal intime devient un genre littéraire comme un autre, puisque de nombreux écrivains en livrent eux-mêmes au public de larges extraits.

Si les intimistes nous sont présentés un peu trop comme des malades, médicalement parlant, ils ont bien une tendance marquée au pessimisme, qui peut avoir des racines dans l'être physique. Selon la terminologie moderne de Heymans, reprise par M. Le Senne, M. Chapelan distingue deux types de caractères parmi les intimistes : le sentimental et le nerveux. Il en existe un troisième, le passionné, qui ne manque pas d'énergie, mais en est, au contraire, trop chargé et qui a besoin pour en disposer librement, de décréter la mobilisation générale de toutes ses forces et comme de les ranger en ligne de bataille : à quoi lui sert la tenue du journal, en même temps qu'à déposer le trop plein d'une âme qu'aucune œuvre, fût-ce celle de Delacroix ou de Michelet, ne parvient à apaiser. M. Chapelan ne nous dit rien des relations de l'œuvre avec le journal et laisse par là de côté le problème esthétique qu'ils soulèvent. Ces trois types de caractère dessinent en tout cas trois types de journaux intimes de rythme et de forme très différents. S'ils se ressemblent par des traits communs, et des thèmes qui reviennent comme des litanies, chacun à ses rites et son observance propres.

Sceptiques, impuissants à vouloir, comme à aimer ou à croire, attirés par une certaine forme de stoïcisme, qui convient à leur retenue et à leur pudeur souvent blessées, ces timides, ces sensibles, souffrent d'un sentiment de vide : tout semble échapper à leur prise ; le temps, la vie s'envolent, sans qu'ils puissent rien en retenir, ni rien étreindre longuement. Ils fuient le monde et ils s'y précipitent, ils recherchent la solitude et s'y rongent, leurs contradictions ne parviennent pas à les faire échapper à l'ennui.

S'ils sont malades en vérité, c'est d'un mal plus profond et plus insidieux que n'importe quelle morbidesse, et dont les germes se trouvent en chacun de nous : le mal de vivre. Qu'est-ce que vivre, comment la vie est-elle possible, telle est la question qu'ils semblent se poser à chaque instant. La conscience de leur mal se confond en eux avec la conscience même de la vie et avec la pensée. S'il fallait leur chercher un ancêtre, c'est en Pascal bien plus qu'en Montaigne qu'on le trouverait.

Mais ils sont venus à une époque où la société ne pouvait plus rien pour eux parce qu'elle avait sapé dans leur principe les mythes qui eussent peut-être pu les apaiser. Ils sont, par leur époque même, condamnés à la recherche, et refoulés dans la solitude. On n'a pas, semble-t-il, du XIX^e^ siècle, une idée tout à fait complète, si l'on ne songe qu'à côté de toutes ses manifestations, il est aussi le siècle du journal intime. Sans le journal intime, il manque un chaînon dans l'histoire de la sensibilité. Presque tous les thèmes majeurs de la littérature contemporaine se trouvent déjà dans le journal intime.

M. Chapelan tire en fin de compte des textes qu'il nous propose une leçon d'énergie. Il a sûrement raison. Si souffrants et contempteurs d'eux-mêmes qu'ils soient, les intimistes sont tout de même parvenus à édifier une œuvre et à construire leur vie. Cette conclusion pourrait être aussi celle de M. Gusdorf, qui vient de consacrer dans un récent ouvrage de nombreuses pages au journal intime. Il l'envisage d'un point de vue étroit, mais capital, la connaissance de soi [1]. Si le journal échoue dans ce domaine, c'est qu'en son principe il n'est pas tendu vers cette connaissance. Le problème de l'intimiste est, en définitive, un problème d'expression.

ALAIN GIRARD.

1. Georges Gusdorf, *La découverte de soi*, Paris, Presses universitaires de France, 1948, in-8°. VIII-511 p.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans ce numéro, le mois des numéros des revues est seul indiqué, quand c'est un mois de l'année 1949.

Les livres sont distingués des articles par un astérisque.

La Revue de littérature comparée *et la* Revue d'Histoire littéraire *collaborant et ne se copiant pas, ces notes ne relèveront que très exceptionnellement les articles et les livres concernant la littérature comparée.*

BIBLIOGRAPHIE

— * Alden (D. W.), Jasper (G. R.) et Waterman (R. P.). Bibliography of critical and bibliographical references for the study of contemporary French literature. Books and articles published from 1940 to 1948. — New York, Stechert-Hafner, 1949.

— * Talvart (Hector) et Place (Joseph). Bibliographie des auteurs modernes de langue française, 1801-1949, t. IX [Victor Hugo — J.-K. Huysmans]. — Horizons de France, 1949.

DIVERS

— * Bédier (J.) et Hazard (P). Littérature française. Nouvelle édition revue et augmentée, sous la direction de Pierre Martino. Tome I. — Larousse, 1948.

— * Deck (Pantaléon). Histoire du théâtre français à Strasbourg, 1681-1830 (Faculté des Lettres. Institut des hautes études alsaciennes. Publications, tome III). — Strasbourg-Paris, Le Roux, 1948.

— * Gide (André). Anthologie de la poésie française (Bibliothèque de la Pléiade). — Gallimard, 1949.

— * Haedens (Kléber). Une histoire de la littérature française. Nouvelle édition [Les Grands événements littéraires]. — S. F. E. L. T., 1949.

— * Mauriac (Pierre). L'écrivain et l'événement. — Siloë, 1947.

— * Mercier-Campêche (M). Le théâtre à Lausanne de 1871 à 1914. — Lausanne, F. Roth, 1949.

— * Moois (A. L. A.). Caractères principaux et tendances des romans psychologiques chez quelques femmes-auteurs, de M^me^ Riccoboni à M^me^ de Souza (1757-1826). — Groningen, 1949.

— * Zumthor (Paul). Tendances actuelles de la linguistique et de l'histoire littéraire. Inaug. rede. — Groningen, 1948.

— Criticism and creation. — *Yale French Studies* [n° spécial], Spring-Summer.

— Angles (August). The literary critic : trends and temptations. — *Yale French Studies*, Spring-Summer.

— Bataille (Georges). Le bonheur, l'érotisme et la littérature. — *Critique*, avril-mai.

— Delafosse et Nattiez (Jean). Documents inédits sur des comédiens du XVII^e^, du XVIII^e^ et du XIX^e^ siècle [archives de la Charente-Maritime]. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1948-1949, III.

— Grubbs (Henry A.). The essence of poetry : a concept and a dilemma. — *Yale French Studies*, Spring-Summer.

— Henriot (Émile). Les préfaciers. — *Le Monde*, 12 janvier.

— Plisnier (Charles). Poésie et marxisme. — *L'Age nouveau*, juillet.

XV^e^ SIÈCLE

Chartier (**Alain**). — * La *Belle dame sans mercy* et les poésies lyriques. Édition publiée par Arthur Piaget. Lexique établi par R.-L. Wagner [2^e^ éd.]. — Lille, Giard ; Genève, E. Droz, 1949.

Villon (**François**). — * Maas (P. M.). F. V., dief, roover, moordenaar en dichter. — Utrecht, 1946.

XVI^e^ SIÈCLE

Divers. — Matthey (Léon A.). Écoliers français inscrits à l'Académie de Genève, 1559-1700 [d'après le manuscrit dit le Registre du Recteur et d'autres documents]. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1^er^ fascicule.

— Romier (Lucien). Lyon et le cosmopolitisme au début de la Réforme française. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1^er^ fascicule.

Aubigné (**Agrippa d'**). — * Cavens (A). A. d'A., l'homme et l'œuvre. — Bruxelles, 1949.

— Droz (E.).L'inventaire après décès des biens d'A. d'A. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1^er^ fascicule.

Baïf (**Jacques**). — Voir : *Sève* (*Jean*).

Corrozet (**Gilles**). — Bouchereaux (S.-M.). Recherches bibliographiques sur G. C. (fin). — *Bulletin du Bibliophile*, avril.

Lefèvre d'Étaples. — Wiriath (R.). Les rapports de Josse Bade Ascensius avec Erasme et L. d'É. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1^er^ fascicule.

Marot (**Clément**). — Carvalho (Alfredo de). Os estudos latinos de C. M. — *Humanitas* (Coïmbre), 1947.

Michel (**Guillaume**). — Weinberg (Bernard). G. M. dit de Tours. The editor of the 1526 *Roman de la Rose*. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1^er^ fascicule.

Montaigne (**M. de**). — Cavaillez (J.). Le château de M. au XVIII^e^ siècle. — *Larousse mensuel*, avril.

— Ménard (François). La sagesse « taoïste » des *Essais*. — *Le Symbolisme*, mai-juin.

Nouvelet (**Claude-Étienne**). — Saulnier (Verdun L.). L'humanisme en Savoie. Notes inédites de C.-É. N. — *Revue savoisienne*, 3^e^-4^e^ trimestres 1948.

Peletier (Jacques). — Saulnier (Verdun L.). Une œuvre inédite de J. P. du Mans [L'oraison funèbre de Henri VIII, 1547]. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1er fascicule.

Rabelais. — * Vray (Le) Gargantua, réimprimé d'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque Nationale, par Marcel Françon. Préface de Henri Peyre. — A. G. Nizet, 1949.

— * Neri (Ferdinando). R. e il suo tempo. — Turin, 1948.

— * Poirier (Chanoine A.-D.). La langue de R., les influences du Bas-Poitou. — Bibliothèque du « Français moderne », 1949.

— Carpenter (Nan Cooke). R. and the Greek dances. — *Modern Language Notes*, April.

— Eyot (Yves). Panurge et Jean des Entommeures. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1er fascicule.

— Massiet du Biest (J.). Antoine R., avocat à Chinon [père de R., d'après une sentence du 25 février 1524 conservée aux Archives départementales d'Indre-et-Loire]. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1er fascicule.

— Moreau (Jacqueline). Étude sur R. L'esprit de la Renaissance dans les chapitres 52 à 58 de *Gargantua*. — *L'Année propédeutique*, nº 9-10.

— Probst-Biraben (Dr J.-H.). L'hermétisme de R. et les compagnonnages. — *Le Symbolisme*, juin.

— Saulnier (Verdun L.). Dix années d'études sur R. (1939-1948). — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1er fascicule.

— Telle (E. V.). François Lambert d'Avignon et son abbaye de Thélème. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1er fascicule.

Ronsard. — * Œuvres complètes. 14. *Art poëtique français*, 1565. Les *Œuvres*, 1567. Édition critique avec introduction et commentaire par Paul Laumonnier. — M. Didier, 1949.

— * P. de R. *Discours des misères de ce temps.* Texte établi et présenté par Jean Baillou. — Les Belles Lettres, 1949.

Scève (Maurice). — * Saulnier (Verdun L.). M. S., 2 volumes. — Klincksieck, 1949.

Sebillet (Thomas). — Thorpe (Lewis). An inedited manuscript of T. S. — *French Studies*, July.

Sève (Jean). — Saulnier (Verdun L.). Deux œuvres inconnues de J. S. et une édition inconnue de Baïf. — *Bulletin du Bibliophile*, juin.

Tyard (Pontus de). — Lapp (John C.). P. de. T. and the *Querelle des Femmes*. — *Modern Language Notes*, May.

XVIIe SIÈCLE

Divers. — * Turnell (Martin). The classical moment : studies of Corneille, Molière and Racine. — Norfolk (Conn.), 1948.

— Peyre (Henri). Quelques ouvrages récents sur le dix-septième siècle. — *Romanic Review*, April.

— *XVIIe siècle.* Bulletin de la « Société d'étude du XVIIe siècle » [Paris, 24, boulevard Poissonnière]. — Nº 1, 1949.

Balzac (J.-L. Guez de). — Saulnier (V. L.). J. L. G. de B. — *Dictionnaire de Biographie française*, fasc. XXV, 1949.

Bayle (Pierre). — * P. B. Choix de textes et introduction par Marcel Raymond. — Egloff (Collection le Cri de la France), 1948.

Bossuet. — * Tans (J. A. G.). B. en Hollande. — Maëstricht, 1949 (Paris, Nizet).

— Collas (G.). La prédication de B. et son temps. — *Recherches et travaux*, juillet-décembre 1948.

— Goyet (Thérèse). La pensée de B. — *L'Information littéraire*, mars-avril.

Corneille. — * *La Mort de Solon*, attribuée à P. C., par Elizabeth M. Fraser. — L'auteur, 10, rue Ste-Anne, Paris.

— * Théâtre [Introduction par René Bray. Notices par Édouard Maynial. Remarques et notes de Fernand Flutre]. 2 volumes. — Hachette, 1948.

— Lang (D.-M.). A Russian dramatist's views on C. and Voltaire [A.-P. Sumarokov, 1718-1777]. — *Revue de littérature comparée*, janvier-mars.

— Lebègue (R.) Remarques sur *Polyeucte*. — *French Studies*, July.

— Voisine (Jacques). C. vu par les Anglais de 1800 à nos jours. — *French Studies*, July.

Descartes. — Benda (Julien). La situation de D. [devant la pensée contemporaine]. — *Revue du Caire*, avril.

Saint François de Sales. — Jobit (P.). St F. de S. et les influences espagnoles. — *Les Lettres Romanes*, 1er mai.

La Fontaine. — * *Fables*. Introduction par René Pintard. Remarques et notes par Fernand Flutre. — Hachette, 1949.

— * Bachelard (Aimé). L'idée de justice dans les *Fables* de La F. [Cour d'appel de Grenoble. Discours à l'audience solennelle de rentrée du 2 octobre 1948]. — Melun, Imprimerie administrative, 1948.

— Proumen (Henri-Jacques). Jean de la F. — *Revue générale belge*, janvier.

Molière. — * M. Théâtre. 1669-1670. Monsieur de Pourceaugnac. Les Amans magnifiques. Le Bourgeois gentilhomme. Texte établi et présenté par René Bray. — Les Belles Lettres, 1949.

— Ernout (A.). Amphitryon dans Plaute et dans M. — *Neophilologus*, 1er avril.

Pascal. — * Giraud (Victor). P. I. Essai de biographie psychologique. II. *Les Pensées*. — La Bonne Presse, 1949.

— Brunold (Ch.).Le tricentenaire de « la grande expérience de l'équilibre des liqueurs » de P. — *Revue d'histoire des sciences*, mai-août.

— Chesneau (C.). La philosophie de P. d'après M. l'abbé E. Baudin. — *Recherches et travaux*, juillet-décembre 1948.

— Demorest (J.-J.). P. et les premiers romantiques. — *French Review*, May.

— Fletcher (E. T. H.). P. and the mystical tradition. « Detachment » and mortification. — *Modern Language Review*, January.

Racine (**Jean**). — * Lacretelle (Pierre de). *La vie privée de R.* — Hachette, 1949.

— Butler (Philip F.). La tragédie de *Bérénice*. — *French Studies*, July.

— Presteau (Jean) [Sur un portrait inédit de R., au Musée de Versailles.] — *Le Figaro littéraire*, 29 janvier.

— Vaunois (Louis). Il y a 250 ans mourait J. R. [l'enfance et les dernières années]. — *Les Nouvelles Littéraires*, 21 avril.

— Vaunois (Louis). Pour le 250e anniversaire de la mort de R. — *XVIIe siècle*, no 1, 1949.

Saint-Simon. — * Mémoires. Tome II, 1702-1708 (Bibliothèque de la Pléiade). — Gallimard, 1949.

Théâtre. — Fuchs (Max). Quelques remarques géographiques sur la vie théâtrale sous Henri IV. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1948-1949, III.

XVIII^e SIÈCLE

Divers. — * Rogers (Cornwell B.). The spirit of Revolution in 89. A study of public opinion as revealed in political songs and other popular literature at the beginning of the French Revolution. — Princeton, 1949.

— Hervier. Le mouvement des idées au XVIII^e siècle. — *L'Année propédeutique*, n° 10-12.

Beaumarchais. — Besterman (Theodore). The B. transcripts of Voltaire's correspondence. — *The Times Literary Supplement*, 23 april.

Choderlos de Laclos. — Salomon (Jean-Jacques). Liberté et libertinage. *Les Liaisons dangereuses.* — *Les Temps Modernes*, juillet.

Condorcet. — Voir : *Staël (M^me de).*

Diderot. — Doolittle (James). Criticism as creation in the work of D. — *Yale French Studies*, Spring-Summer.

— Mesnard (Pierre). Sophie Volland et la maturité de D. — *Revue des sciences humaines*, janvier-mars.

— Pommier (Jean). D. et le plaisir poétique. — *L'Éducation nationale*, 23 juin.

— Pommier (Jean). Le problème Naigeon. — *Revue des sciences humaines*, janvier-mars.

— Voir : *Rousseau (J.-J.).*

Du Deffand (M^me). — La Robrie (Jean de). La Marquise et le géomètre. — *Monde français*, juillet.

Encyclopédie. — * Oliver (Alfred Richard). The encyclopedists as critics of music. — New York, 1947.

Marivaux. — Arland (Marcel). Les comédies de M. — *La Revue*, 15 juin.

Montesquieu. — Ayrault (R.). Schiller et M. : Sur la genèse de *Don Carlos.* — *Études germaniques*, avril-septembre.

— Bonno (Gabriel). M's *Esprit des Lois* (1748) and its significance for the modern world. — *The French American Review*, January-March.

— Cabeen (David C.). M. A partial bibliography. — *The French American Review*, January-March.

— Cassin (René). M. et les droits individuels. — *Annales de l'Université de Paris*, janvier-mars.

— Mirkine-Guetzevitch (B.). Quelques réflexions sur l'*Esprit des Lois* (I). — *Revue politique et parlementaire*, juin.

— Spurlin (M.). M. et l'opinion américaine au XVIII^e siècle [d'après l'ouvrage de l'auteur : Montesquieu in America, 1760-1801, 1940]. — *The French American Review*, January-March.

— Taylor (O. R.). [Le P.]. Bernard Routh et la mort de M. — *French Studies*, April.

Rousseau (Jean-Jacques). — * J.-J. R. *Les Confessions.* Préface par A. Maurois [Les Grands Maîtres]. — Bordas, 1949.

— Adam (Antoine). R. et Diderot. — *Revue des sciences humaines*, janvier-mars.

— Barth (Karl). Un homme des temps nouveaux : R. — *La Table Ronde*, mai.

— Castex (Pierre). La pensée politique de J.-J. R. — *Revue socialiste*, janvier-mars.

— Pereira (Claude). La pensée politique de J.-J. R. I. Les origines historiques. La politique rationnelle. — *Promotions*, n° 14.

Vauvenagues. — * Cavallucci (Giacomo). V. dégagé de la légende. — Naples, R. Pironti; Paris, R. Clavreuil.

— Ardoin (Paul). Notes sur la jeunesse de V. — *Institut historique de Provence. Mémoires et bulletins*, 1949.

Voltaire. — Bellugou (Henri). L'arrestation de V. à Francfort. — *Recherches et travaux*, juillet-décembre.

— Liebrecht (Henri). Un séjour de V. à Bruxelles. — *Académie royale de langue et littérature françaises*, 1948.

— Muir (P. H.). The Kehl edition of V.— *The Library*, September 1948.

— Voir : *Beaumarchais, Corneille.*

XIX^e SIÈCLE

Divers. — * Maria Consolata (Mother), S. H. C. J. Christ in the poetry of Lamartine, Vigny, Hugo and Musset. — Bryn Mawr, 1947.

— Rat (Maurice). Dédicaces [A. Gazier, R. de Montesquiou]. — *Bulletin du Bibliophile*, avril-mai.

— Revues et journaux français. *Psyché* [1891-1892]. — *Bulletin du Bibliophile*, mai.

Arène (Paul). — * Duché (René). La langue et le style de P. A. — M. Didier, 1949.

Balzac (H. de). — Lettres de B. à sa famille. — *La Table Ronde*, juin.

— * Abraham (Pierre). Créatures chez B. — Gallimard, 1949.

— * Arrault (Albert). M^me de Berny, le premier amour de B. — Tours, 1949.

— * Arrault (Albert). M^me Hanska, le dernier amour de B. — Tours, 1949.

— * Atkinson (Geoffroy). Les idées de Balzac d'après la Comédie humaine. Tome I^er. Psychologie. Passion. Physiologie. Tome II. Mœurs. Histoire. Théories métaphysiques et philosophiques. Sciences naturelles. Enfance et Éducation. — Genève, Droz; Lille, Giard, 1949. [La publication sera complète en cinq tomes.]

— * Catalogue de l'exposition commémorative du 150^e anniversaire de B. 20 mai 1799-18 août 1850. — Paris, Pierre Bérès, 1949.

— * Vanier (Daniel). — En marge de *Louis Lambert.* Balzac au Collège de Vendôme d'après des documents inédits conservés aux Archives départementales du Loiret. — Imprimerie Paul Lebugle, Beaugency, 1949.

— Balzac éditeur, imprimeur, fondeur [par É. Henriot, A. Arrault, J.-G. Chauffeteau, G. Dangon, P. Ladoué, J.-L. Bory etc.]. — N° spécial de la *France Graphique*, mai.

— *Gazette des Lettres*, n° spécial, 28 mai.

— *Hommage à B., 1799-1850* [par J. Romains, R. Kemp, Alain, A. Maurois, etc.]. — *Les Nouvelles littéraires*, 19 mai.

— Baldensperger (Fernand). Un informateur de B. Barchou de Penhoën. — *Mercure de France*, juillet.

— Baldensperger (Fernand). Orientations balzaciennes à l'étranger. — *Cahiers français d'information*, 1^er mai.

— Bertault (Philippe). Le message. — *Courrier balzacien*, mai.

— Bouteron (Marcel). B. et l'Institut de France. — *La Revue*, 1^er juin.

— Bouvier (René). B., homme d'affaires. — *Monde français*, mai.

— Cachin (Marcel). B. — *Cahiers du communisme*, juin.

— Daix (Pierre). B. et le romantisme. — *La Nouvelle Critique*, avril-mai.
— Dangon (Georges). B. imprimeur. — *Courrier graphique*, février-mars.
— Dartigue (Henry). Le centenaire de B. — *Le Christianisme au XX^e siècle*, 12 mai.
— Drève (Jean). En relisant B. — *Le Thyrse*, juillet-août.
— Dutacq (Jean). B. et la Touraine. — *Larousse mensuel*, mai.
— Dutacq (Jean). La maison de famille. — *Courrier balzacien*, mai.
— Fernand-Demeure. B. et Brunetière. — *Courrier balzacien*, mai.
— Gachet (Henri). B. et la papeterie. — *Courrier graphique*, avril.
— Henrion (Horace). Note sur un autographe de B. [lettre de B. au vicomte de Brétignières de Courteilles, 19 novembre 1840]. — *Courrier balzacien*, mai.
— Henrion (Horace). Silhouettes balzaciennes. Le Docteur Orizet et l'abbé Nicolas Simon. — *Courrier balzacien*, mai.
— Hytier (Jean). Un chef-d'œuvre improvisé : *La Cousine Bette*. — *Romanic Review*, April.
— Iakhontova (M.).B. et le monde bourgeois. — *La Littérature soviétique*, n° 5.
— Larguier (Léo). Le secret de B. — B. amateur de curiosités et critique d'art. — *Courrier d'Epidaure*, mai-août.
— Lebègue (Raymond). Les fêtes balzaciennes de Touraine. — *L'Éducation nationale*, 9 juin.
— Markovitch (Milan). B. et la question d'Orient. — *Études historiques*, avril-juin.
— Parménie (Antoine). La « Revue Parisienne », dirigée par M. de B. — *Courrier graphique*, avril.
— Pierre (André). Le dernier séjour de B. en Ukraine [d'après Léonide Grossmann, « Balzac en Russie »]. — *Le Monde*, 3 juin.
— Préteseille (abbé Bernard). Le compte de chaise de Madame B. [à St-Gatien de Tours]. — *Courrier balzacien*, mai.
— Saulnier (Verdun L.). H. de B. — *Dictionnaire de Biographie française*, fasc. XXV, 1949.
— Le Testament inédit de la mère de B. — *Le Figaro littéraire*, 28 mai.
— Thomé (J.-R.). B., amateur d'art et précurseur de Cézanne. — *Courrier graphique*, avril.

Banville (Théodore de). — Saulnier (Verdun L.). B. (Th. de). — *Dictionnaire de Biographie française*, fasc. XXV, 1949.

Barbey d'Aurevilly. — * Seguin (J.-P.). B. d'A. Études de bibliographie critique. Lettre-préface de J. Pommier. — Avranches, 36, rue Gilbert, 1949.
— Menczer (Béla). B. d'A. (The prophet of the modern Apocalypse. The vision of history. Faith and imagination in art). — *The Dublin Review*, Spring.
— Saulnier (Verdun L.). B. d'A. — *Dictionnaire de Biographie française*, fasc. XXVI, 1949.

Baudelaire (Charles). — * Chérix (Robert-Benoist). Commentaire des *Fleurs du Mal*. Avec introduction, concordances et références (Collection d'études et de documents littéraires). — Genève, P. Caillet, 1949.
— Besançon (Raoul). La mort de M. B., littérateur français (suite et fin). — *Revue Palladienne*, avril-juillet.
— Billy (André). B. n'est plus coupable. — *Le Figaro littéraire*, 11 juin.
— Güillemin (Henri). B. et Victor Hugo [documents inédits]. — *Journal de Genève*, 19-20 mars. [Signalé par Jean-Louis Cornuz, de Lausanne.]
— Jean-Nesmy (Dom Claude). B. ou le mirage du christianisme. — *La Pensée catholique*, n° 10.

— Lemonnier (Léon). B. et Mallarmé traducteurs d'Edgar Poe. — *Les Langues modernes*, janvier-février.

— Mathews (Jackson). B. in English [à propos de la traduction du *Jet d'eau* par George Dillon]. — *Sewanee Review*, Spring.

— Piron (Maurice). B. et le pays wallon. — *La Vie wallonne*, 2e trimestre 1948.

Bloy (Léon). — Pedersen (Olaf). L. B. og kulturkampen i Danmark. — *Catholica*, 1948, n° 1.

Brunetière (Ferdinand). — Giraud (Victor). Le centenaire de B. — *La Revue*, 1er juillet.

— Voir : *Balzac (H. de)*.

Bouilhet (Louis). — Benassis (Dr). Essais de clinique littéraire. Les amis de F. Louis Bouilhet (suite). — *Les Alcaloïdes*, avril-juin.

Bourges (Élémir). — Schwab (R.). La vie d'É. B. — Stock, 1949.

Chateaubriand. — * C. en Amérique. Essai de bibliographie. — Institut français de Washington (s. d.).

— * Collas (Georges). Un cadet de Bretagne au XVIIIe siècle. René-Auguste de C., comte de Combourg (1718-1786), d'après des documents inédits sur la vie maritime, féodale et familiale en Bretagne au XVIIIe siècle. — A.-G. Nizet, 1949.

— Billy (André). La chambre de René, à Combourg. — *Le Figaro littéraire*, 22 janvier, 12 février.

— Bonnerot (Jean). A propos du centenaire des *Mémoires d'Outre-Tombe* de C. — *Bulletin du Bibliophile*, janvier.

— Collas (Georges). Quatre chapitres inédits des *Mémoires d'Outre-Tombe* [C. R. de : Incidences. Digression philosophique. Publiés dans les *Cahiers Chateaubriand*, 1947, n° 1]. — *Annales de Bretagne*, 1948.

— Letessier (Fernand). C. et Dom Guéranger (1832). — *Revue universitaire*, mars-avril.

— Levaillant (Maurice). Le centenaire de C. et des *Mémoires d'Outre-Tombe*. — *L'Information littéraire*, mars-avril.

— Mengod (Vicente). Sobre el recuerdo de C. — *Atenea*, novembre-décembre 1948.

— Morice (L.), O. M. C. — C., l'homme des songes. — *Recherches et travaux*, juillet-décembre 1948.

— Ouranis (C.). Le voyage de C. en Grèce. — *L'Hellénisme contemporain*, janvier-février.

— Reinhard (Marcel). C. et la question constitutionnelle au début de la Première Restauration d'après une lettre inédite. — *Revue historique*, janvier-mars.

— Viatte (Auguste). De C. à Balzac. — *Revue de l'Université Laval*, mai.

Constant (Benjamin). — * Nicolson (Harold). B. C. — Londres, 1949.

Courteline (Georges). — Dubeux (Albert). L'anniversaire de C. — *La Revue*, 1er mai.

Du Camp (Maxime). — * D. C. (M.). Souvenirs d'un demi-siècle. Tome II. La chute du Second Empire et la Troisième République (1870-1882). — Hachette, 1949.

— * Finot (Dr André). Essais de clinique littéraire. Les amis de Flaubert. Maxime D. C. Avec des documents inédits. — Issoudun, H. Gaignault, 1949.

— Billy (André). Des souvenirs inédits de M. D. C. Qui était D. C.? — *Le Figaro littéraire*, 5 mars.

Dupont (**Pierre**). — Higgins (D.). P. D. A chansonnier of 1848 Revolution. — *French Studies*, April.

Erckmann-Chatrian. — Benoît-Guyod (Georges). Les débuts d'E.-C. (1848-1852). — *La Revue*, 1er-15 juin.

— Billy (André). E. est mort depuis cinquante ans. — *Le Figaro littéraire*, 19 mars.

— Lefèvre (André). E.-C. — *Le Monde français*, juin.

Esquiros (**Alphonse**). — * Van der Linden (J.-P.). A. E., de la bohême romantique à la république sociale. — Heerlen-Paris, 1948.

— J. B. Un romantique oublié : A. E. — *Bulletin du Bibliophile*, juin.

Flaubert (**Gustave**). — * G. F. *Bouvard et Pécuchet*. — Les Éditions Nationales, 1949.

— * G. F. *Madame Bovary*. Nouvelle version, précédée des scénarios inédits. Textes établis sur les manuscrits de Rouen avec une introduction et des notes par Jean Pommier et Gabrielle Leleu. — J. Corti, 1949.

— * G. F. *Salammbô*. — Les Éditions Nationales, 1949.

— * F. Préface et notes de René Dumesnil [Visages d'hommes célèbres], — Genève, P. Cailler, 1948.

— * Schöne (Maurice). La langue de F., à propos de la Correspondance (Langue écrite et langue parlée). — Bibliothèque du « Français moderne », 1949.

— Bureau (Dr Jean). A propos de F. Le mariage de ses grands-parents maternels. — *Mercure de France*, mai.

— Lücke (Theodor). Die Spaltungen F. — *Aufbau*, 1949, 3.

— Pommier (Jean). Noms et prénoms dans *Madame Bovary*. — *Mercure de France*, juin.

— Pommier (Jean). Quelques lettres de F. et de Bouilhet (1846-1856). — *Bulletin du Bibliophile*, avril et mai.

— Voir : *Bouilhet* (*Louis*), *Du Camp* (*Maxime*).

France (**Anatole**). — * A. F. Trente ans de vie sociale, commentés par Claude Aveline. I. Introduction générale, 1897-1904. — Émile-Paul, 1949.

— * Le Livre d'or du centenaire d'A. F. 1844-1944. — Calmann-Lévy, 1949.

— Propos inédits d'A. F., recueillis par Ferdinand Bac. — *Le Lys Rouge*, n° 43-44.

— Étiemble. Babel, III. Retour à F. — *Les Temps Modernes*, juillet.

— Laulan (Robert). A. F. et les stylites. — *Mercure de France*, juillet.

— Rambaud (Henri). A. F., réactionnaire et croyant malgré lui. — *Bulletin des Lettres*, 15 juin.

— Sarrailh (Jean). Quelques souvenirs de Cervantès dans l'œuvre d'A. F. — *Annales du Centre universitaire méditerranéen*, 1947-1948.

— Van de Gans (A.). A. F. et Byron avant 1873. A propos de *La Fille de Caïn*. — *Revue de littérature comparée*, janvier-mars.

Gautier (**Théophile**). — Thomé (J.-R.). Les dessins d'écrivains. T. G. — *Courrier graphique*, mai-juin.

Guérin (**Maurice de**). — Une lettre de M. de G. [à son père, 1825]. — *L'Amitié guérinienne*, janvier-juin.

Hugo (Victor). — * Barrère (Jean-Bertrand). La fantaisie de V. H. I. 1802-1851. — J. Corti, 1949.

— * Souchon (Paul). V. H. L'homme et l'œuvre. — Tallandier, 1949.

— Daubray (Cécile). Une lettre inédite de V. H. [brouillon d'une lettre à M. Alphonse..., 27 août 1843]. — *Opéra*, 16 février.

— Guillemin (Henri). V. H. et les tables tournantes. Procès-verbaux inédits. — *Le Figaro littéraire*, 26 février.

— Cluzel (Étienne). La véritable troisième édition de *Notre-Dame de Paris* de V. H. — *Bulletin du Bibliophile*, juin.

— Jeanjean (J.-F.). Armand Barbès et les *Misérables* de V. H. — *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, 1948.

— Riverain (Jean). L'œil de V. H. — *L'Acropole*, février-mars.

Huysmans (J.-K.). — A. R. Un portrait inconnu de J.-K. H. — *Revue Palladienne*, avril-mai.

Lamennais (F. de). — Le Hir (Y.). Mickiewicz et L. en 1833. — *Annales de Bretagne*, 1948.

— Maréchal (Christian). La vraie doctrine philosophique de La M. : le retour à la raison. — *Revue philosophique*, juillet-septembre.

Loti (Pierre). — Pages inédites du Journal de P. L. (1886). — *Le Pays d'Ouest*, avril.

— Rousseaux (André). Vérité de L. — *Le Figaro littéraire*, 23 avril.

Mallarmé (Stéphane). — * Correspondance inédite de S. M. et Henry Roujon, recueillie et commentée par M^me^ C. Lefèvre-Roujon. — Genève, P. Cailler, 1949.

— * S. M. Poésies complètes. Texte établi et annoté par Yves-Gérard Le Dantec [Bibliothèque poétique de Cluny]. — Éditions de Cluny, 1948.

— Bénichou (P.). M. y el público. — *Sur*, Marzo.

— Billy (André). M. sauveteur. — *Le Figaro littéraire*, 12 février.

— Chassé (Charles). L'Erotisme de Mallarmé. *Les cahiers de la Lucarne*, 3^e^ série, n° 4, mars 1949.

— Chassé (Charles). Essai d'une interprétation objective du *Tombeau d'Edgar Poe* ou M. traduit par M. lui-même. — *Revue de littérature comparée*, janvier-mars.

— Faure (Gabriel). La jeunesse de M. [résumé d'une conférence]. — *Annales du Centre universitaire méditerranéen*, 1947-1948.

— Laserstein (Paul-Gabriel). S. M., professeur d'anglais. — *Les Langues modernes*, janvier-février.

— Martino (Pierre). « M. tel qu'en lui-même il s'est changé » [résumé d'une conférence]. — *Annales du Centre universitaire méditerranéen*, 1947-1948.

— Messières (René de). S. M. — *The French Review*, March.

— A. R. et Jules Lefranc. Un masque anonyme (S. M.). — *Revue Palladienne*, juin-juillet.

— Voir : *Baudelaire (Charles)*.

Mariéton (Paul). — Roche (Alphonse). L'influence de P. M., félibre lyonnais. — *The French Review*, May.

Maupassant (Guy de). — Artinian (Artine). M's Paris addresses. — *Modern Language Notes*, May.

— Borel (Pierre). Les amours de M. [Gisèle d'Estoc, pseud. de Paule Desbarres]. — *Synthèses*, n° 12.

Mérimée (Prosper). — Gourvil (F.). « Voleur » sans le avoir. P. M. et « Gwenc'hlan » en 1835 (I). — *Nouvelle Revue de Bretagne*, mars-avril.

Michelet (**J.**). — * Brugmans (H.). Het begrip « peuple » bij M. en Péguy. — Groningen, 1947.

— Herriot (Édouard). Les papiers secrets d'un ministre des lettres, ou Mickiewicz, Edgar Quinet et M. sous la surveillance du comte de Salvandy. — *Le Figaro littéraire*, 15 janvier.

— Herriot (Édouard). Le sténographe de police au cours de M. [d'après les papiers Salvandy]. — *Le Figaro littéraire*, 22 janvier.

Mistral (**Frédéric**). — Rostaing (Ch.).M., poète du Rhône [résumé d'une conférence]. — *Annales du Centre universitaire méditerranéen*, 1947-1948.

Moréas (**Jean**). — Rat (Maurice). M. et Apollinaire. — *Le Figaro littéraire*, 21 mai.

Musset (**Alfred de**). — Sallet (A.). Le contenu philosophique du théâtre d'A. de M. — *Kriterion* (Minas Geraes), juillet-octobre 1947, janvier 1948.

— Voir : *Sand* (*George*).

Naturalisme. — * Markiewicz (Zygmunt). Grupa Medana jako wyrez naturalizmu francuskiego [Le groupe de Médan comme expression du naturalisme français. Thèse de doctorat soutenue à Cracovie en 1937, publiée en 1947]. — *Académie polonaise des sciences et des lettres.* Centre polonais de recherches scientifiques de Paris. *Bulletin*, avril.

Nerval (**Gérard de**). — * N. (G. de). *Les Chimères.* Exégèses de Jeanine Moulin. — Genève, Droz ; Lille, Giard, 1949.

— Astruc (Dr Pierre). Un évadé de la médecine : G. de N. — *Le Progrès médical*, 24 juin.

— Bandy (W. T.). A propos des plagiats présumés de G. de N. — *Revue de littérature comparée*, janvier-mars.

— Mauron (Ch.). N. et la psycho-critique [C. R. de : L. H. Sébillotte, « Le secret de G. de N. »]. — *Cahiers du Sud*, nº 293.

— Pappas (Spyridion). *L'Escale de Cythère. Un plagiat de Gérard de Nerval.* — *Messager d'Athènes*, mardi 29 mars 1949. [Compte rendu de l'article « Gérard de Nerval à Cythère », publié dans la *R. H. L. F.* (octobre-décembre 1948). M. S. Pappas signale qu'il ne faut pas confondre Dimo Stephanopoli « avec son homonyme Démétrius, oncle de la duchesse d'Abrantès, pas plus qu'il ne faut confondre son neveu Nicolo, ancêtre direct de la directrice du *Messager d'Athènes* avec Nic. Stéphanopoli de Commène, frère de Démétrius, dont M. Rouger a découvert le nom dans les registres de la Bibliothèque Nationale à Paris ».] (signalé par Jean Richer).

Nouveau (**Germain**). — G. N. Le Calepin du mendiant [Inédit]. Introduction, biographie et notes de J. Mouquet. — Genève, P. Cailler, 1949.

Quinet (**Edgar**). — Pézard (André). Le thème d'Angélique dans la littérature moderne [... Quinet...]. — *Revue de littérature comparée*, janvier-mars.

— Voir : *Michelet* (*J.*).

Renan (**Ernest**). — Chadbourne (Richard M.). R., on the contemptuous approach to literature. — *Yale French Review*, Spring-Summer.

Richepin (**Jean**). — Billy (André). Centenaire de J. R. — *Le Figaro littéraire*, 5 février.

Rimbaud (**Arthur**). — * A. R. Lettres du baron de Petdechèvre à son secrétaire au château de Saint-Magloire. Avec deux dessins inédits

de R. Notes et introduction de Jules Mouquet. — Genève, P. Cailler, 1949.

— * A. R. *Illuminations*, édition critique avec introduction et notes de H. de Bouillane de Lacoste. — Mercure de France, 1949.

— * Bouillane de Lacoste (H. de). R. et le problème des *Illuminations*. — Mercure de France, 1949.

— * Petitfils (P.). L'œuvre et le visage d'A. R. Essai de bibliographie et d'iconographie. — A.-G. Nizet, 1949.

— * A. R. Préface et notes de F. Ruchon [Visages d'hommes célèbres]. — Genève, P. Cailler, 1948.

— * Graaf (Daniel de). A. R., homme de lettres. — Assen, 1947.

— Baudoin (Dr). Le dernier voyage de R. à Charleville. — *La Grive*, avril.

— Lefranc (Jules). Roche. La maison R. — *Revue Palladienne*, avril-mai.

— Léger (Étienne). Quelques aspects de l'œuvre de R. — *Promotions*, nº 13.

— Rousseaux (André). Une autre affaire R. — *Le Figaro littéraire*, 11 juin.

Sainte-Beuve. — * Bonnerot (Jean). Bibliographie de l'œuvre de S.-B. II. — L. Giraud-Badin, 1949.

— * Deiters (H.). Charles-Augustin S.-B., Kritiker und Humanist. — Berlin, 1947.

— Sainte-Beuve et Madame Victor Hugo. Lettres inédites. — *Journal de Genève*, 29 juillet 1949.

— Bonnerot (Jean). L'enseignement de S.-B. à l'Université de Liège. — *La Vie wallonne*, 3e-4e trimestre 1948.

— Luppé (Mis de). S.-B. et les Circourt (lettres inédites). — *Bulletin du Bibliophile*, janvier.

— J. B. Supplément aux lettres de S.-B. à M. de Circourt. — *Bulletin du Bibliophile*, mai.

Sand (George). — * Vivent (Jacques). La vie privée de G. S. — Hachette, 1949.

— Jury (Paul). G. S. et Musset. — *Psyché*, mars.

— Salomon (Pierre). Comment dater la dernière lettre de G. S. à Chopin [27 juillet 1847?]. — *Le Monde*, 23 avril.

Sarcey (Francisque). — Sarcey (Yvonne). Quelques souvenirs sur mon père. — *Le Figaro littéraire*, 7 mai.

Senancour. — Saintville (G.). Sur une lettre retrouvée de S. [au député de Schonen, 13 décembre 1831, avec un relevé des lettres de S.]. — *Bulletin du Bibliophile*, juin.

Staël (Mme de). — Un chapitre inédit du livre de l'*Allemagne* présenté par Mme de Pange. — *Revue de littérature comparée*, janvier-mars.

— Beaudry (Charles-E.). Mme de S. disciple de Condorcet. — *Revue de l'Université Laval*, mai.

— Junod (Louis). Note sur Rosalie de Constant et Mme de S. — *Revue historique vaudoise*, juin.

— Laulan (Robert). Auguste de Staël et Mme Récamier [d'après une communication de la comtesse Le Marois à la Société d'histoire et d'archéologie des VIIe et XVe arrts de Paris]. — *Mercure de France*, juillet.

Stendhal. — * S. Vie de Henry Brulard. Nouvelle édition établie et commentée par Henri Martineau [chronologie, notes et commentaires], 2 vol. — Le Divan, 1949.

— * Dollot (R.). Autour de S. [La Cultura]. — Milan-Paris, 1948.
— Bosselaers (Rémi). Les tempéraments selon S. — *Le Divan*, avril-juin.
— Henriot (Émile). Notre S. [C. R. du livre de J. Davray]. — *Le Monde*, 18 mai.
— P. J. [C. R. des thèses de Claude Liprandi, soutenues à Toulouse. Thèse principale : L'affaire Laffargue et le « Rouge et le Noir ». — Thèse complémentaire : Stendhal, le « Bord de l'eau » et la note secrète]. — *Le Divan*, avril-juin.
— Ledent (Adrien). L'esthétique de S. — *Revue internationale de philosophie*, janvier.
— Martineau (H.). S. à l'exposition [des récentes acquisitions] de la Bibliothèque Nationale. — *Le Figaro littéraire*, 23 avril.
— F. M. S. et la Congrégation à travers un livre récent [d'après le R. P. de Bertier, « Le comte Ferdinand de Bertier et l'énigme de la Congrégation »]. — *Le Divan*, avril-juin.
— Turnell (Martin). S. as a political novelist. — *The Nineteenth Century*, June.
— Autour du voyage de S. [en Bretagne, par A. Gernoux, A. Le Goaziou]. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, mars-avril.

Taine (H.). — O'Connor (A. J.). Volney, Bonaparte and T. — *French Studies*, April.

Théâtre. — Chancerel (Léon). Hallé, dit Mercier et fils.... II. L'apport des registres de vente à l'histoire théâtrale de la fin de l'Ancien Régime à la Restauration. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1948-1949.

Vallès (Jules). — J. V. Correspondance inédite avec Arthur Arnould. — *Europe*, avril-juin.

Verhaeren. — * Vermeulen (François). Les débuts d'É. V. [Collection nationale]. — Bruxelles, 1948.

Verlaine (Paul). — * P. V. *Bonheur*. Édition critique, par H. de Bouillane de Lacoste. — Mercure de France, 1949.
— * P. V. *Nos Ardennes*. Avec huit dessins de P. V., Ernest Delahaye et Germain Nouveau. Introduction et notes par Jules Mouquet. — Genève, P. Cailler, 1948.
— * P. V. Préface et notes de F. Ruchon [Visages d'hommes célèbres]. — Genève, P. Cailler, 1948.

Vigny (Alfred de). — Chastaing (Maxime). L' « atticisme » de V. — *Revue philosophique*, juillet-septembre.
— Chastaing (Maxime). Une incroyance romantique [C. R. de : G. Bonnefoy, La Pensée religieuse et morale d'A. de V.]. — *Vie intellectuelle*, mai.
— Ullmann (Étienne de). Sur quelques anglicismes de V. — *Le Français moderne*, avril.

Villemessant (Hippolyte de). — Castelnau (Jacques). Un grand journaliste du siècle dernier : H. de V. — *Les Œuvres libres*, 15 mai.

Villiers de l'Isle-Adam. — Drougard (E.). Les *Histoires souveraines* de V. de l'I.-A. — *Annales de Bretagne*, 1948.
— Dumesnil (René). V. de l'I.-A. et Richard Wagner. Lettres inédites à Jean Marras. — *Revue de Paris*, juillet.

Vinet (Alexandre). — René Bray. Les lettres de Vinet. *Gazette de Lausanne*, 23 juillet 1949 [communiqué par Jean-Louis Cornuz].

XX^e SIÈCLE

Divers. — * Clouard (Henri). Histoire de la littérature française. Du symbolisme à nos jours. Tome II. De 1915 à 1940. — A. Michel, 1949.

— * Wiriath (Marcel). Silhouettes [J. Bainville, G. Bernanos, L. Bertrand, L. Daudet, P. Valéry, etc.]. — Self, 1949.

— Dumesnil (René). L'abbé Mugnier. — *Mercure de France*, mars.

— Peyre (Henri). Existentialism. A literature of despair? — *Yale French Studies*, Spring-Summer 1948.

— Tristan (Raymond). Petite anthologie du nouveau français. — *Études*, mai.

Apollinaire (Guillaume). — Cattaui (Georges). G. A. — *Journal de Genève*, 8-9, mai.

— Fonsny (Joseph). A. poète de la guerre. — *Études classiques*, avril-juillet.

— Montesquiou-Fezensac (J. de). G. A. et les reliures de Paul Bonet pour *Calligrammes*. — *La Revue*, 1^er juin.

— Voir : *Moréas (Jean)*.

Barrès (Maurice). — Lettre [inédite] de M. B. à Léon Daudet. — *Aspects de la France*, 2 décembre 1948.

— * Bellard (André). Musée de Metz. M. B.... Présentation commémorative des documents et souvenirs barrésiens, du 15 au 31 janvier 1949. — Metz, *Le Lorrain*, 1949.

— Austin (Pierre). De B. à Maurras. — *Aspects de la France*, 2 décembre 1948.

— Boutang (Pierre). Le tombeau de B. — *Aspects de la France*, 2 décembre 1948.

— Braspart (Michel). L'amitié de B. — *Foi et Vie*, mars-avril.

— Carrouges (Michel). Le Jardinier de Bérénice. — *La Vie intellectuelle*, avril.

— Goedorp (Victor). Un épisode inconnu de la carrière politique de B. [Neuilly, 1895]. — *Le Monde*, 28 mai.

— Lizop (Raymond). M. B. et l'existentialisme. — *Fédération*, juillet.

— Massis (Henri). M. B. — *Aspects de la France*, 2 décembre 1948.

— Soulairol (Jean). B. toujours présent. — *Le Divan*, avril-juin.

— Voir : *Proust (Marcel)*.

Bergson (Henri). — Hommage à B. [par St. Sicé, É. Bréhier, A. Chaumeix]. — *La Revue*, 15 mai.

— Mossé-Bastide (M^me R. M.). B. et Spinoza [d'après les cours inédits de B. au Lycée Henri-IV et au Collège de France]. — *Revue de métaphysique et de morale*, janvier.

Bernanos (Georges). — * G. B. Les Enfants humiliés. — Gallimard, 1949.

— * G. B. Essais et témoignages réunis par Albert Béguin [bibliographie sommaire : œuvres de B., livres et articles sur G. B.]. — Neuchâtel, La Baconnière ; Paris, Éditions du Seuil, 1949.

— G. B. Lettres de guerres. — *Études*, mai.

— Füzesséry (Katalin). B. Küldetése [La mission de B.]. — *Vigilia*, octobre 1948.

— Thieme (Karl). G. B. — *Schweizer Rundschau*, September 1948.

— Warnach (Walter). G. B' polemische Schriften. — *Hochland*, Oktober 1948.

Bourdet (Édouard). — Bertin (Pierre). Quelques souvenirs sur É. B. — *Le Figaro littéraire*, 1er janvier.

Breuil (Roger). [Le souvenir de R. B.], par Pierre Chazel, Roland de Pury, A.-M. Schmidt. — *Réforme*, 19 février.

Du Bos (Charles). — * C. D. B. La comtesse de Noailles et le climat du génie. Précédé de « La rencontre avec C. D. B. », par Daniel-Rops. — *La Table Ronde*, 1949.

— Bertocci (Angelo P.). Tensions in the criticism of C. D. B. — *Yale French Studies*, Spring-Summer.

— Bodart (Roger). C. D. B. et le domaine anglais. — *Empreintes*, février-avril 1948.

— Madaule (Jacques). C. D. B. d'après son Journal. — *L'Age nouveau*, juillet.

Estaunié (Édouard). — * Hole (Ruth Carter). E. E., the perplexed positivist. — New York, 1949.

Fargue (Léon-Paul). — Harper (Allanah). Recollections de L.-P. F. — *Horizon*, May.

Fontainas (André). — Chabaneix (Philippe). A. F. — *Points et Contrepoints. Ronsard*, juin.

Gandillon Gens d'Armes. — A la mémoire de G. G. d'A., 1871-1948. Hommages. Souvenirs inédits. — *Auvergne*, n° 127.

Ghéon (Henri). — Münz (Erwin K.). H. G. und André Gide. — *Hochland*, Februar.

Gillet (Louis). — Voir : *Rolland (Romain)*.

Giraudoux (Jean). — Beucler (André). Le Paris de G. — *Album du Figaro*, printemps-été.

— Hansen (Anne Chaplin). Les deux univers de J. G. — *Orbis Litterarum*, 1948.

— May (Georges). J. G. : academism and idiosyncrasies. — *Yale French Studies*, Spring-Summer.

Jacob (Max). — M. J. Textes et dessins inédits. — *Les Lettres*, n° 12.

— Billy (André). M. J. est de retour à Saint-Benoit. — *Le Figaro littéraire*, 12 mars.

— Trillat (Raymond). L'écriture du poète (à propos d'une méditation de M. J. sur « La mort »]. — *Élites françaises*, n° 29.

— Un témoignage sur les derniers moments de M. J. — *Le Figaro littéraire*, 12 mars.

Jarry (Alfred). — * Œuvres complètes. Préface de René Massat. Souvenirs par le Dr Jean Salton et Charlotte Jarry (8 vol.). — Monte-Carlo, Éditions du Livre ; Lausanne, H. Kaeser, 1949.

— * A. J. La Revanche de la nuit. Poèmes retrouvés. Édition critique établie par M. Saillet. — *Mercure de France*, 1949.

Maeterlinck (Maurice). — Baüer (Gérard). Le maître venu des Flandres. — *Le Figaro littéraire*, 24 mai.

— Cohen (Gustave). L'amour et la mort dans le théâtre de M. — *L'Éducation nationale*, 2 juin.

— Guiette (Robert). M. M. — *Larousse mensuel*, juillet.

— Maurois (André). M. M. — *Les Nouvelles littéraires*, 12 mai.

— Milho (Dr Octave). M. M. — *Synthèses*, 1949, n° 3.
— Perruchot (Henri). M. M. à la poursuite de l'*Oiseau Bleu*. — *Synthèses*, 1949, n° 2.
— Piérard (Louis). Le souvenir de M. — *Le Monde*, 18 mai.
— Saillet (Maurice). M. M. — *Mercure de France*, juin.

Noailles (Ctesse de). — Voir : *Du Bos (Charles)*.

Péguy (Charles). — Billy (André). [La date du] pélerinage de P. à Chartres. Lettres de R. Johannet et A. Béguin. — *Le Figaro littéraire*, 4, 18 juin.
— Goulet (Elie). P., pélerin de la vérité. — *Revue de l'Université Laval*, mai-juin.
— Voir : *Michelet (J.)*.

Philippe (Charles-Louis). — Lacaze-Duthiers (Gérard de). Ch. L. P. à vingt ans. — *Revue Palladienne*, avril-mai.

Poésie. — Suckling (Norman). Towards a better poetic. The contribution of the post-Symbolists. — *French Studies*, July.

Proust (Marcel). — Levin (Harry). An unpublished dialogue by M. P. [Harvard College Library]. — *Harvard Library Bulletin*, Spring.
— * Letters of M. P. Translated and edited, with notes, by Mina Curtiss. With an introduction of Harry Levin. — New York, 1949.
— * Fardwell (Frances Virginia). Landscape in the works of M. P. (Studies in Romance languages and literatures, XXXV). — Washington, 1948.
— * Maurois (André). A la recherche de M. P. Avec de nombreux inédits. — Hachette, 1949.
— Bouck (Antoine). Généalogie de la maison de Guermantes. — *Gazette des Lettres*, 30 avril.
— Brée (Germaine). M. P. et Maurice Barrès. — *Romanic Review*, April.
— Gautier-Vignal (Louis). Dans l'intimité de M. P. [résumé d'une conférence]. — *Annales du Centre universitaire méditerranéen*, 1947-1948.

Ramuz (C.-F.). — Dunoyer (J.-M.). La grande mue de C.-F. R. en l'été 1914. — *Cahiers du Sud*, n° 293.
— Paulhan (Jean). R. à l'œil d'épervier. — *Le Figaro littéraire*, 29 janvier.

Rolland (Romain). — * R. R. *Jean-Christophe*. Édition définitive, suivi d'une chronologie de l'auteur et d'un essai de bibliographie. — A. Michel, 1949.
— * Correspondance entre Louis Gillet et R. R. Choix de lettres établi par Mme Louis Gillet et Mme R. R. Préface de Paul Claudel (*Cahiers R. R.*, 2). — A. Michel, 1949.
— * Holst (Roland). R. R. — Amsterdam, 1947.
— Extrait du « Journal » de R. R. sur Léon Tolstoy. — *Europe*, avril.
— Claudel (Paul). Lorsque R. R. récite l' « Ave Maria ». — *Le Figaro littéraire*, 1er janvier.
— Lalou (René). *Jean-Christophe* : biographie, roman et symphonie. *L'Éducation nationale*, 9 juin.
— Starr (William T.). R. R. and Russia. — *Romanic Review*, April.

Ryner (Han). — Le Fur (André). H. R. et le Verbe. — *Cahiers des Amis de H. R.*, 1er trimestre 1949.

Saint Exupéry (A. de). — Blanchard (Abbé Pierre). Métaphysique et mystique saint-exupériennes. — *L'Année théologique*, 1949, fasc. 1.

— Boutang (Pierre). Le *Petit Prince* de S. E. — *Aspects de la France*, 30 décembre.

Ségalen (Victor). — Chigot (Dr P.-L.). V. S., médecin des îles et d'Asie. — *Médecine de France*, n° 4.

— Messages du major V. S., commentés par Jean Loize. — *Médecine de France*, n° 4.

— Jouve (Jean-Pierre). V. S., le poète. — *Médecine de France*, n° 4.

Suarès (André). — Maurin (Mario). S' critical method : the search. — *Yale French Studies*, Spring-Summer.

Théâtre. — * Ambrière (Francis). La Galerie dramatique [Histoire du théâtre en France depuis la libération]. — Corrêa, 1949.

— Beigbeder (Marc). Enquête du théâtre. — *Esprit*, mai.

— Voir : *Bourdet (Édouard)*.

Thibaudet (Albert). — D. Z. A. T., or the critic as mediator. — *Yale French Studies*, Spring-Summer.

Toulet (P.-J.). — Rat (Maurice). P.-J. T. — *Points et Contrepoints Ronsard*, juin.

Valéry (Paul). — * Pelmont (Raoul). P. V. et les beaux arts. — Cambridge, Mass., 1949.

— Cocking (J. M.). Mr Day Lewis and the translations of V. — *Nineteenth Century*, May.

— Do Dinh (Pierre). P. V. et la Chine. — *France-Asie*, mars-avril.

— Faure (Gabriel) P. V. et la Méditerranée. — *Annales du Centre universitaire méditerranéen*, 1947-1948.

— Hytier (Jean) The refusals of V. — *Yale French Studies*, Spring-Summer.

— Mauriac (François). A propos de P. V. — *La Bouteille à la mer*, 2e trimestre 1949.

René Rancœur.

NOUVELLES DIVERSES

Assemblée générale de la Société d'Histoire littéraire de la France. — L'Assemblée générale de la Société d'Histoire littéraire de la France s'est tenue au siège social de la société, le 24 mars 1949, sous la présidence de M. Émile Henriot, de l'Académie française.

Les 18 membres sortants du Conseil d'Administration ont été réélus. Le trésorier, M. Jacques Leclerc, a rendu compte de la situation financière de la Société, qui grâce au concours du C. N. R. S. reste saine, mais n'a pas permis, en 1948, d'augmenter le nombre de pages des numéros de la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, maintenu à 96. Des chiffres présentés par le trésorier, il ressort que le nombre des abonnés à la *R. H. L.* et des membres de la S. H. L. F. reste insuffisant. Une campagne auprès des recteurs d'université et des professeurs de faculté sera donc entreprise pour augmenter le nombre des abonnements ou souscriptions.

M. Jasinski fait état des efforts qu'il a déployés à l'étranger pour y répandre la *R. H. L.* et M. Pommier indique comment il a pu, avec le concours dévoué et éclairé de MM. Josserand et Rancœur, donner aux notes bibliographiques de la *Revue* leur caractère nouveau, qui est approuvé par tous les membres présents.

Parmi les suggestions recueillies au cours de la discussion générale, il faut noter celle de M. Henriot qui souhaite voir multiplier le nombre des comptes rendus critiques, limité surtout faute de place. A côté d'importantes analyses, traditionnelles dans la revue, pourraient prendre place des comptes rendus plus succincts qui permettraient de suivre l'actualité.

Les membres présents émettent le vœu que la situation financière permette bientôt d'augmenter le nombre de pages des livraisons de la *Revue*.

La Société des Textes Français Modernes. — La Société des Textes Français Modernes a repris sa pleine activité. Elle a continué la publication de l'édition Laumonnier des Œuvres de Ronsard, tomes XIII, XIV et XV. Elle a donné une édition des *Rêveries d'un promeneur solitaire*, par M. Spink, et prépare l'édition de *La Sorcière*, de Michelet, par M. Refort, de *La Vie de Rancé*, par M. Letessier et de la fin des *Poésies diverses*, de Scarron, par M. Cauchie.

Association des Amis de Ronsard et du Prieuré de Saint-Cosme. — Le site du Prieuré de Saint-Cosme (dans une île de la Loire, près de Tours) va être acquis par le département d'Indre-et-Loire. On sait que Ronsard en fut le Prieur commandataire de 1565 à 1585 ; il y écrivit *La Franciade* ; il y mourut et y fut enterré. Plus tard l'abbé Barthélemy rédigea en cet enclos *Le Voyage du jeune Anacharsis*. Les bombardements aériens ont endommagé ces murs vénérables.

L'Association des Amis de Ronsard et du Prieuré de Saint-Cosme (secrétariat général à la Préfecture de Tours) se propose de reprendre l'œuvre de la Sauvegarde de l'Art français et d'amenager sur les lieux un Centre d'Études de la Renaissance, où les étudiants et les lettrés trouveront à leur disposition des riches collections, une bibliothèque et une discothèque.

Comité du Centenaire de Pierre Loti. — On annonce la constitution d'un *Comité du Centenaire de Pierre Loti*, qui se prépare à célébrer, en janvier 1950, la mémoire du grand écrivain.

Secrétaire général, M. André Moulis, 58, avenue Victor-Hugo, à Saint-Céré (Lot-et-Garonne).

Demandes de renseignements. — Nous avons reçu la lettre suivante :

« J'ai en les mains la copie de quelques 75 lettres et billets, écrits de 1857 à 1875 par George Sand et adressés à son voisin et ami, le Dr Paul Darchy, médecin à La Châtre, puis à Chambon, conseiller général de la Creuse et de surcroît écrivain à ses moments perdus. Ces documents contiennent maints détails intéressants ou émouvants sur l'auteur de *La Mare au Diable*, ses travaux, ses démarches, sa famille et ses amis.

Vers 1910, les originaux appartenaient à Mme Gautier, fille du destinataire, alors installée au Mans où son mari gérait un cabinet d'affaires. Elle désirait à ce moment-là les vendre ou, à défaut, les publier et c'est à cette intention qu'elle en fit établir une copie par le bibliothécaire de la ville, feu Julien l'Hermitte, archiviste départemental de la Sarthe. Après diverses tractations, ce projet d'édition n'avait pas encore abouti quand éclata la première guerre mondiale.

Depuis ce temps, les manuscrits des lettres à Darchy semblent avoir disparu : aucun biographe ne fait même une simple allusion à leur contenu ; Mme Aurore Sand ne les possède pas dans ses archives familiales ; ils ne sont pas à la Bibliothèque Nationale et ne paraissent avoir figuré sur aucun catalogue de vente publique depuis 1914.

Que sont-ils devenus ? Ont-ils été jalousement conservés, ou par hasard égarés, ou détruits de façon définitive ? C'est ce que je désirerais savoir avant d'étudier et de faire paraître les copies fort soignées que je possède.

Je serais très reconnaissant à tout lecteur de la *Revue d'Histoire Littéraire* qui serait en mesure de me renseigner sur l'actuel détenteur de ces autographes, comme aussi sur la personne et l'œuvre du Dr Paul Darchy. »

FERNAND LETESSIER,
Professeur agrégé au lycée du Mans.

Le Gérant : **G. Mignot.**

Imprimé en France à l'Imp. WILLAUME à Saint-Germain-lès-Corbeil en octobre 1949.
O.P.I.A.C.L. 31.1152. — Dépôt légal effectué dans le 4e trimestre 1949.
N° d'ordre dans les travaux de la Librairie ARMAND COLIN : 618.
N° d'ordre dans les travaux de l'Imprimerie WILLAUME : 370.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

DE L'HEPTAMÉRON A LA PRINCESSE DE CLÈVES

I. — L'histoire de Floride et Amadour.

Dans l'*Heptaméron* de la reine de Navarre, la Xe nouvelle, dernière de la première journée, l'histoire de Floride et Amadour, est la plus longue du recueil. Pierre Jourda la qualifie judicieusement de « petit roman » [1]. Elle est en effet seule à présenter le développement d'une véritable intrigue romanesque. Les autres ne sont que des anecdotes, et notamment celle qui la précède et dont elle est censée fournir la contre-partie : l'histoire du jeune homme qui meurt d'amour faute d'avoir osé manifester sa passion. En fait, et l'on espère voir un jour ce vœu s'accomplir, l'histoire de Floride et Amadour mériterait d'être imprimée à part. Son véritable caractère en ressortirait mieux, outre qu'elle apparaîtrait avec éclat ce qu'elle a toute chance d'être : le chef-d'œuvre de Marguerite de Navarre. D'autres que nous depuis longtemps, nous allons le voir, lui ont rendu à leur manière cet hommage.

Comme la plupart du recueil, la nouvelle est donnée comme une histoire vraie, reposant au moins sur une donnée authentique. La reine met de l'insistance à le confirmer, et même avec une solennité, une émotion qui ne semblent pas jouées : « Mon histoire, annonce la narratrice (c'est-à-dire Parlamente, Marguerite elle-même) est si belle et si véritable qu'il me tarde que vous ne la sachiez comme moy. Et combien que je ne l'aye veue, si m'a-elle esté racomptée par ung de mes plus grands et entiers amys à la louange de l'homme du monde qu'il avoit le plus aymé. Et me conjura que, si jamais je venois à la racompter, je voulusse changer le nom des personnes ; parquoy tout cela est véritable, hormis les noms, les lieux et le pays. » Parlamente y revient dans la conclusion du même ton : « Je sçay bien que ceste nouvelle pourra estre à aucuns fascheuse [*ennuyeuse*] ; mais si j'eusse voulu satisfaire à celluy qui mé l'a comptée,

1. Page 928 de sa thèse sur Marguerite de Navarre.

elle eût esté trop [*beaucoup*] plus longue. » Voilà un rapporteur qui ne paraît pas s'intéresser médiocrement à l'histoire, un peu comme si elle le concernait personnellement ! Enfin le dernier des auditeurs de Parlemente à donner son avis se charge d'appuyer encore : « Il me semble, achève Géburon [M. de Bury] qu'Amadour estoit aussy honneste et vertueulx chevalier qu'il en soit poinct ; et veu que les noms sont supposez, je pense le recongnoistre. Mais, puisque Parlamente ne l'a voulu nommer, aussi feray-je. Et contentez-vous que, si c'est celluy que je pense, son cueur ne sentit jamais nulle paour, ny ne fut jamais vuyde d'amour ni de hardiesse. »

Nul doute, il s'agit de personnages très proches de la reine, dans l'un desquels on ne saurait s'empêcher de reconnaître son frère chéri François Ier, « l'un de ses plus grands et entiers amis ». L'autre, le héros du roman, serait à son tour l'homme que le prince aurait « le plus aimé », ce qui fait, en les ajoutant, beaucoup d'amour ou d'amitié. On assure même que l'histoire est « à la louange » du véritable Amadour, ce qui semble à première vue un peu fort en parlant du séducteur de Floride, et va contre le sens de la nouvelle qui glorifie la résistance de Floride. Mais la reine se défend d'avoir voulu pour cela blâmer Amadour. Il entre évidemment dans ce point de vue quelque préjugé de l'époque, mais, aussi, tout ce qu'on sait de l'admiration passionnée, de l'indulgence à toute épreuve de Marguerite à l'égard de son frère. Aussi est-on conduit à se demander si le héros et le rapporteur ne seraient pas en définitive la même personne. On aurait affaire à une première « supercherie » de la narratrice. La chose n'est pas sans importance pour les origines de la nouvelle.

On n'ignore pas comment une première hypothèse a été soutenue par l'historien de Louise de Savoie, Maulde de Clavières. D'après lui, l'histoire de Floride et Amadour serait une transposition des amours de Marguerite et de Bonnivet. A la vérité, la reine n'était pas pour reculer devant ce genre de confidence ingénue ou glorieuse. Sa réputation n'avait rien à y perdre, au contraire. En témoigne particulièrement la IVe nouvelle, une des plus transparentes et des plus vives, qui la montre se défendant avec bec et ongles contre Bonnivet, lequel s'est introduit subrepticement dans son lit. L' « amiral » aurait même été mis assez mal en point. Révélation qui ne choque guère la pudeur de la narratrice, mais qui, chose plus étonnante, ne doit jeter aucun discrédit sur l'adversaire vaincu. Ces histoires-là étaient alors traitées comme de véritables duels. C'était à qui, de l'homme ou de la femme, aurait l'avantage et la gloire. Mais tous deux finalement avaient fait leur « devoir ». Cela n'est pas indifférent à l'histoire de Floride et Amadour.

Seulement, l'identification si claire dans la IVe nouvelle, et dans d'autres où Bonnivet est désigné par son nom, l'est beaucoup moins dans la Xe. Aujourd'hui, on peut considérer comme ruinée l'hypothèse trop ingénieuse ou trop précise de Maulde de Clavières. La réfutation célèbre de Gaston Paris dans le *Journal des Savants* a été com-

plétée par Jourda dans sa thèse (p. 770). Ce qui ne signifie pas que des traces de Bonnivet ne soient encore visibles dans l'histoire de Floride et Amadour, ne serait-ce que la mort de celui-ci sur le champ de bataille. On n'en saurait retrancher non plus les traces de Marguerite même, son voyage en Espagne jusqu'à Tolède, ou encore ses propres expériences sentimentales, sans lesquelles Floride ne serait pas un personnage aussi vivant. A la narratrice aussi en définitive, on serait tenté d'attribuer ce cri du cœur : *si j'eusse voulu satisfaire à celui qui me l'a contée* [cette histoire], *elle eût été trop plus longue*. Tout dans la nouvelle impose la conviction qu'en Floride Marguerite s'est peinte elle-même, non sans complaisance, idéalement, si l'on peut dire, mais sincèrement selon son cœur. Son émotion n'est pas jouée. De là le chef-d'œuvre.

Les choses en étaient restées là quand Jourda, reprenant la question dans les *Mélanges Vianey*[1], s'est avisé d'une nouvelle source : l'exploit de la jeune fille de Manosque, Mlle de Voland, qui se brûle la figure avec du soufre pour échapper à la poursuite de François Ier de passage en 1516 (le roi, tout resplendissant de la victoire de Marignan, avait 22 ans). La tradition locale est ancienne, bien ancrée, relatée de façon circonstanciée dès 1658. Michelet en fait état, non sans précaution d'ailleurs : *On conte que...* [2]. Mistral, à son tour, annaliste très scrupuleux, la tient pour authentique, ce qui lui permet de la joindre au bouquet de *Calendal*[3]. Le roi aurait « pleuré » ; tout au moins son repentir se serait traduit par l'octroi d'une riche dot. Si le fait est vrai, Marguerite, étant du voyage, n'a pu l'ignorer, quoiqu'elle ne l'ait pas ce qui s'appelle « vu ». Enfin la mémoire du roi n'avait pu qu'en rester marquée. Qui sait si le souvenir n'était pas au nombre de ceux qui, durant les tête-à-tête du frère et de la sœur dans la prison de Madrid, leur « remontaient en foule à la mémoire » (Jourda, p. 118) ? Ils occupaient de longues heures à les rafraîchir, à les habiller. Une partie du trésor de l'*Heptaméron*, sans qu'il soit possible de préciser, est venu de là. On est en droit de le conjecturer plus spécialement de la Xe nouvelle, qui se passe en Espagne et nous amène jusqu'à Tolède où se tenait la « cour du roi » (d'Espagne). Marguerite avait été jusque-là. Ainsi s'expliquerait du même coup la longueur insolite des développements, le caractère particulier du « roman », enfin ces noms symboliques à résonance méridionale : Floride, Amadour, Aventurade, système remplacé dans les autres nouvelles à personnages historiques « par leurs noms ou par des pseudonymes faciles à percer, ou par des termes vagues à dessein » (Jourda, p. 774). Nous laissons à d'autres le soin de déterminer la part de la couleur romanesque espagnole dans la Xe nouvelle, par ailleurs si française.

Quoi qu'il en soit de l'hypothèse Jourda, que notre commentaire accentue, elle a en tout cas ce mérite de retenir l'attention sur le thème de la « défiguration », probablement capital dans la nouvelle. Jusqu'à

1. La dixième nouvelle de l'*Heptaméron*.
2. *Histoire de France*, t. VIII, p. 176.
3. Chants VI et XI et notes.

quel point était-il original ? Sans doute en trouverait-on la trace dans la littérature, la légende ou l'histoire. Jusqu'en Extrême-Orient, de pareilles mutilations vertueuses sont mentionnées [1]. Pour le Midi seulement, Mistral mentionne dans *Calendal* [2] ces nonnes marseillaises qui « se mutilaient le visage pour faire horreur aux Sarrasins ». Toutefois, la défiguration de Floride a un caractère individuel, précis, qui paraît suggéré à l'auteur par la circonstance, quand l'héroïne, acculée à ses derniers retranchements, a recours au premier moyen à sa portée :

Parquoy, aymant mieulx faire tort à son visaige, en le diminuant, que de souffrir par elle [*sa beauté*] le cueur d'un si honneste homme brusler d'un si meschant feu, print une pierre qui estoit en la chappelle, et s'en donna par le visaige si grand coup, que la bouche, le nez et les œilz en estoient difformez. Et à fin que l'on ne soupçonnast qu'elle l'eût faict, quand la comtesse [*sa mère*] l'envoya quérir, se laissa tomber en sortant de la chappelle le visaige contre terre et en cryant bien hault. Arriva la comtesse qui la trouva en si piteux estat, et incontinent fut pansée et bandée par tout le visaige.

Si l'on se reporte à l'incident de la jeune fille de Manosque, le travestissement obligé de nouveau saute aux yeux : le soufre a été remplacé par la pierre, à son grand dommage, mais non sans quelque succès. Toutefois, il faut arrêter là l'analogie. Dans la nouvelle, la défiguration est représentée comme un sacrifice à l'amour autant que comme une défense de la pudeur. Enfin, les conséquences sont toutes différentes : plus question des remords ou des regrets de l'assaillant. Ce n'est encore une fois qu'un thème suggéré par le souvenir. Peut-être est-ce tout ce qu'a voulu faire entendre la reine conformément à la règle qu'elle s'était imposée dans ses nouvelles réputées authentiques. Ce souvenir aurait ailleurs suffi à fournir la matière d'une anecdote. Ici, tout à fait exceptionnellement, il devient le point de départ d'un roman aux longues péripéties dont il sera en même temps le sommet. On y trouve l'histoire pathétique et instructive de deux cœurs.

II. — Analyse de la nouvelle.

Au cours d'une visite du vice-roi de Catalogne à la comtesse d'Arande, « parente du roi » (d'Espagne), Amadour, qui fait partie de sa troupe, entrevoit la fille de la comtesse, Floride, beauté accomplie, malgré son extrême jeunesse : douze ans. Lui-même, âgé de dix-huit ou dix-neuf ans, est doué de tous les avantages naturels. Mais simple gentilhomme, ruiné, sans patrimoine, il ne peut prétendre à sa main. Néanmoins, saisi d'emblée de la plus violente passion, il décide de la conquérir. N'importe le temps, les moyens ! Ceux-ci lui sont dictés par la tactique la plus traditionnelle. Pour commencer il a recours à ce qu'on appelait alors les « couvertures » qui sont devenues par la suite des « paravents ».

1. Voir un texte de du Halde signalé par Ascoli dans son commentaire de *Zadig*, t. II, p. 25.
2. Chant VI et note.

La première est un mariage avec Aventurade, amie de Floride qui le met à même de pénétrer dans la famille d'Arande et de s'y ancrer en gagnant la confiance de tous ses membres, mère, fils et fille. Floride n'a pour le moment dans le cœur que le fils de l'Infant Fortuné, un ami d'enfance, comme elle de sang royal. Mais elle n'est pas sans éprouver tout de suite un « grand contentement » de la présence d'Amadour.

Parvenu à ce premier résultat, dangereux parce qu'il pourrait éveiller les soupçons, Amadour s'avise d'une seconde « couverture » destinée à les écarter. Il feint de faire la cour à une « fort belle dame », Poline, laquelle, en femme expérimentée, ne s'y laisse pas prendre. La conséquence de la manœuvre est d'éveiller la jalousie aussi bien de Floride que d'Aventurade.

Dans l'explication qui s'ensuit avec Floride, Amadour trouve l'occasion de déclarer sa passion, mais sous la forme courtoise et platonique de l' « honnête amitié ». Innocente, mais touchée, Floride accepte Amadour comme « serviteur », ce qui ne l'engage elle-même à rien. Mais la voie est ouverte et, la jalousie aidant, la jeune fille sent s'éveiller en elle « son contraire », c'est-à-dire la passion, qu'une séparation momentanée, loin d'éteindre, ne fait qu'attiser.

Aussitôt le jeune homme de retour, l'intimité reprend de plus belle entre les « amis », lesquels éprouvent toujours plus de « plaisir » à se trouver ensemble. Survient une nouvelle séparation. La guerre avec les Maures fournit à Amadour l'occasion de se révéler un nouveau Cid. D'ailleurs fait prisonnier, le voilà obligé de « servir » pendant deux ans le roi de Tunis. L'intervalle pour les jeunes gens est rempli par une correspondance autorisée, si ce n'est encouragée par la comtesse d'Arande de plus en plus dominée par Amadour. De son côté, négligée, Aventurade tombe malade.

Cependant, sur ordre royal, Floride, âgée de quinze ou seize ans, doit épouser sans amour le duc de Cardonne. Elle s'y résigne d'autant plus facilement que le fils de l'Infant Fortuné, se dérobant, s'est tourné vers un autre amour. Avec Amadour, elle n'est toujours liée que par l' « honnête amitié », qui ne tire pas à autre conséquence. Son sort l'incline à une mélancolique, mais courageuse résignation. Quoi qu'il arrive, épouse vertueuse, elle jure de « mettre toujours Dieu et l'honneur devant ses œils ». La véritable épreuve va commencer, et, par un sort cruel, toutes les circonstances, se conjurer contre l'infortunée.

Quand Amadour reparaît, après sa longue captivité, à peine peut-elle dissimuler sa joie. La mort de la triste Aventurade survenant à ce moment critique l'expose au pire danger, celui de la compassion pour le veuf, lequel, coutumier de ce genre de malice, affecte de se plonger dans le désespoir. Sa « consolatrice » étant venue le voir dans sa chambre, il n'hésite pas à tenter sans équivoque un premier assaut.

Scène mouvementée : effroi, désillusion de Floride qui n'avait cessé de croire à l' « honnête amitié » ; nouvelles ruses et mensonges d'Amadour pour la retenir et la rassurer. En vain : au terme d'une longue pré-

dication, où l'éloquence n'est pas ménagée, la « dame » lui fait entendre qu'elle a cessé d'être sa dupe et qu'elle ne le reverra jamais. Au surplus, toute sa confiance dans les hommes en est renversée.

Ce n'est pas pour décourager l' « ami » désormais démasqué. Toujours plus calculateur, il va s'appuyer, dès lors, sur la comtesse d'Arande elle-même qu'il a su rendre aveugle et plus ou moins complaisante. Sentant qu'elle a sa mère contre elle, Floride en est réduite à se replier sur elle-même, à s'enfermer dans son chagrin.

Suivent trois nouvelles années d'absence, au terme desquelles Amadour reparaît au château d'Arande plus enflammé, plus conquérant que jamais. Entre l'amie sur le qui-vive et lui, la mère s'est chargée de ménager l'entrevue. C'est alors que, désespérée, Floride a recours au moyen suprême et se défigure, comme il a été dit. Résultat, se croyant offensé dans sa passion, l'amant entre en fureur : il forcerait sa victime, si la malheureuse n'appelait à l'aide. Aux cris, la mère accourt ; mais, préservée par cette seule présence, Floride a le temps de se recomposer un visage tranquille. Ici encore, un dernier mensonge d'Amadour vient à la rescousse pour sauver les apparences.

Le coup manqué, la comtesse reste malgré tout défiante surtout à l'égard de sa fille. Alors, dissimulant de plus belle, celle-ci devient rusée. Afin de perdre Amadour dans l'esprit de sa mère, elle imagine de le pousser dans une aventure galante. Pourtant, elle l'aime encore au point de le préserver de la vengeance d'un mari jaloux.

Vaincu cette fois sans remède, Amadour n'a plus qu'à disparaître le mieux possible. La guerre lui offre l'occasion et le prétexte. Il périt dans une bataille, où, n'ayant pu secourir le duc de Cardonne, il sauve du moins la vie au jeune duc d'Arande, frère de Floride. Ainsi finit-il en beauté. Pour Floride, veuve et doublement déchirée, elle se retire dans un couvent.

On le voit, ce ne sont pas les péripéties dramatiques qui manquent dans cette histoire, où l'imagination de la reine de Navarre, parfois contestée, se montre sous son jour le plus avantageux. Tout y est conduit de la main la plus sûre, sans aucune hésitation. L'action vivement engagée jamais ne cesse de tendre vers le dénouement. La narratrice ignore les détours, les digressions, où se complait généralement l'imbroglio romanesque. Mais surtout, c'est bien un drame moral qu'elle expose, c'est-à-dire l'histoire d'une passion irrésistible, partagée et contenue, qui doit aboutir à la catastrophe après avoir exercé ses ravages. On la voit naître, croître, porter les héros aux pires extrémités, tout en manifestant leurs caractères qui s'opposent avec une extraordinaire violence. Depuis Tristan et Iseut, en dépit de toute la « rhétorique » courtoise, on n'avait assisté à chose semblable. Une profonde différence, d'ailleurs, entre ces couples illustres : tandis que l'envoûtement magique domine les amants celtes, ici, c'est la volonté seule qui l'emporte, et l'héroïsme. Dans un pareil éclairage, la défiguration de Floride prend toute sa valeur d'héroïsme.

Il reste à voir ce qu'en pensent les auditeurs de la reine de Navarre auxquels l'histoire est plus particulièrement destinée. Ce sont tous gens de l'élite courtisane groupés autour de Parlamente. Rien de plus curieux, de plus instructif que ces conversations qui s'engagent à la fin de chaque nouvelle traitée comme un « exemple ». L'entretien dans le cas particulier s'attarde et s'élève plus que de coutume. D'un côté, les hommes : Hircan (Henri d'Albret, époux de la reine), Saffredent (Jean de Montpezat), Géburon (le seigneur de Burye) ; de l'autre, les dames : Oisille (Louise de Savoie, mère de Marguerite) et Longarine (Aimée Motiers de La Fayette, dame de Longray). On est fort loin d'un badinage de jouvenceaux. Jamais propos ne furent plus rassis en même temps que plus libres. Les hommes surtout n'y vont pas par quatre chemins : leur franchise en présence des dames ne connaît pas de limite. Une pareille verdeur peint son époque. Ainsi, Marguerite n'hésite-t-elle pas à opposer les sexes et les points de vue.

Pour Hircan, c'est tout juste si Amadour n'est pas un sot ; il n'a fait, chevalier, que la moitié de son « devoir » ; plus brave, il serait allé droit au but. Pour Saffredent, c'est Floride qui joue bien mal à propos la prude. Ne sait-on pas qu'en dépit des apparences, les femmes « sont femmes et nous hommes » ? Le moins qu'une « maîtresse » puisse faire pour son « serviteur » ou son « ami », c'est de le « récompenser ». C'est un peu ce que, de leur côté, soupirent en vers les poètes. Mais rien n'est moins poétique que la morale de Saffredent. Sauvez la face, l'honneur est sauf !

A quoi Oisille et Longarine opposent, l'une, vieille femme, le vieux code de l'amour courtois, lequel se résume dans le respect du « serviteur » pour sa « dame », l'autre, plus jeune et de la génération de Marguerite, la conscience qui rend la femme coupable à ses propres yeux quand elle cède. Nul doute que Longarine ne soit ici le porte-parole de la reine même. Quant à Géburon, nous l'avons vu, il évite de se compromettre, par révérence pour la personne authentique du héros qui a toute son estime. Un « honnête et vertueux chevalier », comme tous l'ont connu, ne saurait forfaire. Chose curieuse, dans tout le calcul, n'entre pas en ligne de compte, le seul trait qui pourrait relever Amadour : sa constance. Ainsi, la convention du moyen âge est-elle dépassée. Pour les hommes, c'est la rapidité, la décision qui importent ; pour les femmes, le temps ne fait rien à l'affaire. Et non plus ne semble impressionner personne l'horrible mutilation de Floride, soit que les auditeurs eussent la peau rude — ce qui n'étonne pas au XVI^e^ siècle — soit que l'horreur fût alors, comme elle est redevenue, le condiment obligatoire de l'intérêt romanesque, soit enfin que l'auteur en eût fait, par les conséquences, un épisode vraiment dramatique. Ces conséquences, c'est la violence redoublée d'Amadour, qui achève d'accuser la sauvagerie de sa passion. Voilà ce qu'on serait tenté d'appeler le coup de maître de la reine de Navarre, son « invention » propre, si l'on se rappelle l'épilogue de l'affaire de Manosque.

Peut-être était-il dans son intention primitive d'écrire son histoire *à la louange* de son héros. Mais poussée par le drame elle va bien au delà, quitte à le relever par sa mort. Ici, la psychologie est plus forte que la convention. On peut d'ailleurs choisir entre les diverses hypothèses. De toute façon, on est rejeté en plein seizième siècle.

III. — La Princesse de Clèves.

Que l'histoire de Floride et Amadour ait été le prototype de *La Princesse de Clèves*, c'est ce que nous nous croyons en droit de prétendre. Il est permis de se demander si, en scrutant les sources historiques de Mme de la Fayette, comme l'ont fait MM. Chamard et Rudler avec un soin inégalable, on ne fait pas fausse route, autrement dit on ne fait pas tort aux sources littéraires. Le roman historique deviendrait l'essentiel au détriment du roman psychologique ou moral auquel il ne sert que de « couverture », fort adroite à la vérité et fabriquée avec un scrupule vraiment classique. Il est plus que probable que les contemporains de Mme de la Fayette n'en ont pas été dupes, et savaient à quoi s'en tenir, aussi bien que ceux de la reine de Navarre, sur ce genre de « supercherie ». Ils s'intéressaient à l'histoire sans doute, mais encore plus à eux-mêmes. *La Princesse de Clèves* transportée en plein règne de Henri II, est bel et bien un roman du XVIIe siècle, par les mœurs comme par la composition et le style, les ornements, les complications que le genre comporte, y compris l'introduction très développée, qui excite encore l'admiration de Stendhal [1]. Oserons-nous dire que la nouvelle de la reine de Navarre conserve par comparaison le mérite de la simplicité, de l'action immédiatement introduite et toujours tendue vers son but, sans détour en cours de route.

Que la grande dame contemporaine de La Fontaine ait été, avec toutes les personnes « honnêtes » de son milieu, une lectrice assidue des auteurs du XVIe siècle, est démontré par sa familiarité avec Brantôme, mais aussi avec Montaigne. Comment, d'autre part, aurait-elle ignoré une œuvre aussi convenable à son sexe, à son monde, à son goût que l'*Heptaméron* dont il a paru au XVIIe siècle au moins quatre éditions nouvelles, la dernière en 1698, rajeunie quant au style — un auteur dont la mémoire est familière tant à Mme de Sévigné qu'à Mme de Coulanges, sans parler de la mine qu'il fut pour le La Fontaine des *Contes* ? Plutôt doit-on faire de l'*Heptaméron* l'un de ses livres de chevet.

La preuve en serait au besoin fournie par le texte du roman. Ce n'est pas sans raison, sans doute, qu'au cours de l'histoire d'Anne Boleyn, la reine-dauphine (Marie-Stuart) mentionne « Madame Marguerite, sœur du roi (François Ier), duchesse d'Alençon, depuis reine de Navarre », en ayant soin d'ajouter : *dont vous avez vu les contes*. MM. Chamard et

1. Lettre à Balzac, 30 octobre 1840.

Rudler ont montré que le passage correspondant de *Le Laboureur*, d'où est tiré le récit, ne présente pas cette adjonction [1]. Ils la considèrent comme un « à-propos chronologique » destiné à rappeler la date des événements, c'est-à-dire les fêtes du mariage de Philippe II avec la fille de Henri II (29 juin 1559). Il faut avouer que l'intention est bien scrupuleuse. Elle suppose, en effet, que l'auteur se rappelle que le 7 avril venait de paraître la première édition de l'*Heptaméron* portant nom d'auteur. Comme lectrice, la reine-dauphine serait bien à la page, et conséquemment avec elle la toute jeune Mme de Clèves ! Plus simplement, croyons-nous reconnaître ici, de la part de Mme de la Fayette, l'aveu de son modèle, un hommage direct rendu en passant dans une intention singulièrement expressive.

Que la Xe nouvelle ait particulièrement frappé Mme de la Fayette, qu'elle ait pu être tentée de la refaire en quelque sorte en l'adaptant au goût et aux mœurs de son temps, c'est ce qui ne surprendra personne au courant des habitudes littéraires du XVIIe siècle. N'est-ce pas ainsi que procède La Fontaine lui-même, jusque dans sa *Psyché* ? Il est vrai que la transformation est, dans le cas particulier, beaucoup plus radicale. On se trouve, en réalité, en présence d'une histoire nouvelle. C'est comme si la romancière, partant du thème moral et de la manière de le traiter, avait donné libre cours à sa création, parcourant le même chemin que sa devancière, mais substituant à celle de Marguerite sa propre expérience de la vie mondaine et sentimentale. C'est ici que se place la question de l'épisode capital, qui pose en même temps le problème moral dans toute son étendue. On sait qu'il ne s'agit plus ici d'une mutilation volontaire, mais de l'aveu de Mme de Clèves à son mari, qui parut scandaleux et déchaîna la polémique, et fit en même temps une partie du succès de l'ouvrage [2].

Après coup, les défenseurs de Mme de la Fayette, plus ou moins inspirés par elle, invoquèrent le précédent de Pauline dans la tragédie de *Polyeucte* (II, IV). La situation, en effet, ne manque pas d'analogie jusque dans les transports d'admiration du mari pour le caractère de sa femme. Mais d'abord la pudeur de Pauline est beaucoup moins engagée que celle de Mme de Clèves, l'héroïne cornélienne prend presque plaisir à dévoiler sa faiblesse. Celle de Mme de la Fayette n'y arrive qu'en désespoir de cause et avec beaucoup d'efforts. C'est un cas « extraordinaire », comme aime à le désigner l'auteur. Plus justement, il avait pour lui l'actualité. Mme de Villedieu l'avait traité peu auparavant dans son roman des *Désordres de l'Amour*. Mieux encore, le *Mercure galant* venait de donner pour vraie une histoire semblable. Ces précédents, moins honorables que celui de Corneille, sont passés sous silence par la défense de Mme de la Fayette: elle n'avait pu les ignorer ; probablement s'en était-elle entretenue dans son cercle. De là à développer le sujet dans

1. *Revue du XVIe siècle*, 1914, p. 308, 1917, p. 2.
2. Nous renvoyons pour les précisions à l'introduction de l'édition Cazes (*Belles-Lettres*) ainsi qu'à divers travaux d'Émile Magne.

un roman transporté sur le plan de la cour, il n'y avait qu'un pas. C'est ici qu'intervient le modèle du XVI^e siècle, l'histoire de Floride et Amadour aboutissant à l'héroïne défigurée. A vrai dire, les deux situations se valent. Leur correspondance, sinon leur ressemblance, peut servir de point de départ à une comparaison instructive entre les ouvrages.

IV. — Parallèle.

La *donnée* d'abord est identique : une femme mariée par convenance, éprise d'un tiers, se défend à la fois contre le poursuivant et contre elle-même. S'étant élevée jusqu'au sommet de la vertu, elle reste, dans sa victoire chèrement acquise, une victime tourmentée, désillusionnée, vieille avant l'âge et mûre pour la retraite à l'abri du monde. Ce schéma, aussi net que possible, à lui seul établit la parenté étroite des deux ouvrages.

Le *milieu* est aussi le même : la cour ou une société réglée par la courtoisie. Tous les personnages sont de sang noble, séparés par le rang ou la fortune. Décisifs d'abord, ces obstacles finissent par s'atténuer, surtout pour M^me^ de Clèves après ses premières fiançailles rompues. Ce qui reste essentiel des deux parts, c'est l'entrave de la foi conjugale.

L'*action* suit un cours parallèle. Après la préparation beaucoup plus développée dans *La Princesse de Clèves* vient la rencontre des héros qui les surprend dans un état de plus ou moins complète disponibilité passionnelle. Elle est suivie ou précédée d'un mariage sans amour imposé à l'héroïne, selon la coutume, soit par les parents, soit par l'étiquette de cour. Ensuite se déroulent les conséquences : le progrès de la passion, la poursuite et la résistance par tous les moyens, enfin la catastrophe qui désunit les amants, les réduit aux issues désespérées : pour lui, la mort volontaire (ici, c'est plutôt le chevalier de Guise qui fournit l'exact pendant d'Amadour, le duc de Nemours se contentant d'une fin plus modérée, à plus longue échéance, peut-être pour ne pas répéter le geste du chevalier) ; pour elle, la disparition dans un couvent.

Comme dans la tragédie, la *crise* culmine dans un épisode, qui pose le problème comme un « cas » : ici la défiguration de Floride, là, l'aveu conjugal de la princesse. Ce sont de véritables « exemples » tirés de la vie ordinaire ou de l'actualité. Diversement colorés, ils marquent le suprême degré de l'héroïsme féminin aux abois. Nous avons dit que la résolution de M^me^ de Clèves est présentée comme extraordinaire ou unique. Il y a bien d'autres choses que l'auteur déclare *uniques*, par exemple qu'un homme, tel M. de Clèves, soit « capable de conserver de l'amour dans le mariage » !

Pour ce qui est des *personnages*, l'analogie, sinon la ressemblance, est complète entre les deux couples, véritables spécimens de l'idéal romanesque ou mondain, « chefs-d'œuvre de la nature », articule M^me^ de la Fayette. Cela signifie tous les avantages extérieurs. Du côté des hommes

la *grâce*, le *sens*, la *beauté*, la *parole* aisée, enfin la *hardiesse* d'Amadour, à quoi répond le portrait du duc de Nemours, inspiré d'ailleurs, en grande partie, par Brantôme :

> Ce qu'il avait de moins admirable étoit d'être l'homme du monde le mieux fait et le plus beau. Ce qui le mettait au-dessus des autres était une valeur incomparable, et un agrément dans son esprit, dans son visage et dans ses actions que l'on n'a jamais vu qu'à lui seul ; il avait un enjouement qui plaisoit également aux hommes et aux femmes, une adresse extraordinaire dans tous ses exercices, une manière de s'habiller qui étoit toujours suivie de tout le monde sans pouvoir être imitée, et enfin un air dans toute sa personne qui faisoit qu'on ne pouvoit regarder que lui dans tous les lieux où il paroissoit.

Dans ce portrait, l'anachronisme apparaît avec l'*enjouement*, l'*air*, qui sont de pur XVII^e^ siècle. M^me^ de la Fayette a l'air d'omettre le talent du discours, qu'on trouve encore dans Brantôme (« des discours beaux »), mais sans doute va-t-il de soi pour l'honnête homme et plus que jamais à l'époque du chevalier de Méré. Ce n'est pas seulement par amour du style que les personnages de M^me^ de la Fayette s'expriment toujours à la perfection. Ceux de Marguerite de Navarre n'en sont encore qu'aux exercices, mais déjà remarquables.

Ceci plus particulièrement pour les hommes, dont on retrouvera plus loin le caractère. Du côté des femmes, Floride et M^me^ de Clèves, c'est tout naturellement d'abord la beauté qui frappe, sans être précisée. Peut-être y a-t-il un peu plus d'apprêt chez la princesse, un soin plus prétentieux de la toilette, en particulier dans les cérémonies. Chez Floride, aucune trace de coquetterie, si ce n'est le sacrifice même de sa beauté dont elle reconnaît par là le pouvoir. Avant tout, c'est une âme. Les avantages physiques de l'une comme de l'autre se développent dès l'âge le plus tendre (12 ans chez Floride). Toutes deux se marient à l'âge rituel, à peu près seize ans. Dans l'éveil de la raison, elles manifestent une égale précocité, soit éducation, soit expérience hâtive de la vie.

Les personnages secondaires, tout juste indiqués dans la nouvelle, deviennent de véritables portraits dans le roman. Le mari d'abord, le prince de Clèves d'une part, peint avec tous ses avantages un peu ingrats, type d'homme comme il y en a peu, ainsi que le reconnaît sa femme, aussi galant, aussi généreux qu'on peut l'imaginer, tendre même quand il souffre, intéressant toujours, voire sympathique — au lieu que le duc de Cardonne, vrai mari du XVI^e^ siècle, est complètement effacé, ou n'apparaît, ridicule, que pour pousser sa femme dans la chambre d'Amadour. Ainsi présenté, sans doute vaut-il mieux, pour la gravité du drame, qu'ils n'apparaissent pas davantage. Mourant sur le champ de bataille, en compagnie d'Amadour, il s'en tire encore avec trop l'honneur.

L'opposition des deux mères est encore plus sensible, l'une, celle de M^me^ de Clèves, si parfaite en son genre, que l'auteur est forcé de la faire

mourir pour compléter l'isolement moral de sa fille ; l'autre, la mère de Floride, inconséquente ou dénaturée, on ne saurait dire, en tout cas singulièrement trouble. Elle aurait mérité d'être mieux dévoilée ; il y avait l'amorce d'un caractère d'autrefois bien moderne.

Pour les autres comparses, la comparaison devient de plus en plus délicate. Poline, la seconde « couverture » d'Amadour et la reine-dauphine Marie-Stuart se ressemblent par l'expérience et la curiosité féminine, avec un soupçon de malice peut-être, plus accentué chez la seconde. Restent Aventurade d'un côté, le chevalier de Guise de l'autre, tous les deux dans les rôles ingrats de dupes. Le rapprochement peut paraître saugrenu. La première est d'abord nécessaire à l'intrigue ; elle y intervient encore par sa mort, toujours en guise de « couverture ». Le second n'est là tout au plus que pour donner, en qualité de rival, quelqu'ombrage au duc de Nemours, auquel il arrache, d'autre part, par sa fin teintée de bravoure, quelque peu de sa couronne héroïque. Mais sans doute, le dénouement de M^me^ de la Fayette n'en est-il que mieux calculé pour donner toute l'importance à la princesse de Clèves. On sait bien qu'après sa défaite le duc finira par se consoler. En fait d'ombrage, il n'y a jamais eu pour Amadour que le fils de l'Infant Fortuné, à la cantonade.

L'*intrigue*, dans l'histoire de Floride et Amadour, s'allonge pendant plusieurs années grâce aux absences du héros. Il y a aussi des séparations dans *La Princesse de Clèves*, mais beaucoup plus brèves et moins radicales. Colomiers, retraite de M^me^ de Clèves, n'est pour son malheur pas aussi éloigné que le bagne tunisien d'Amadour. Mais la correspondance ou l'indiscrétion aidant, la passion n'en est pas moins également entretenue ou échauffée. En revanche, la complication réduite au minimum dans l'*Heptaméron* devient un véritable imbroglio dans *La Princesse de Clèves*. Les épisodes du miroir et de la lettre font penser aux trucs de la comédie, voire au Marivaux des *Fausses Confidences*. Dans ce jeu de l'amour et du hasard tout en quiproquos se complaît évidemment M^me^ de la Fayette, moins sérieuse que Marguerite. Du moins, les deux femmes se rencontrent-elles dans leur idée de l'amour : un état de guerre.

Ajoutons : dont la tactique se modifie à peine. Sans doute, les « couvertures » ont-elles passé de mode d'un siècle à l'autre, encore que la princesse de Clèves s'imagine en être une destinée au duc de Nemours et à la reine-dauphine, un « prétexte » plutôt, selon le vocabulaire nouveau. Le code de l'amour courtois, la fiction du « service » dans l' « honnête amitié » ont disparu du champ-clos sentimental, comme se sont évanouis les tournois. Il en reste le respect chevaleresque de la femme confondu avec la politesse chez les hommes. Mais les grands ressorts de la passion sont toujours les mêmes : surprise, irrésistible attrait, obstacles, jalousie enfin avec tous les soupçons qu'elle déchaîne, tout cela tramé avec une égale virtuosité par deux femmes de génie. Ici s'ouvre la carrière de la *psychologie*.

Que Mme de la Fayette s'y montre l'élève docile en même temps que la mieux douée de Marguerite de Navarre, c'est ce qui est l'évidence même. Dans toute la littérature antérieure au roman, ailleurs que dans la nouvelle, on ne saurait trouver modèle plus précis d'une histoire conçue comme une étude de la naissance, des progrès, des ravages de la passion dans les cœurs nobles, où la femme, dans sa faiblesse, garde toute sa tête, où l'homme, par contre, perd toute retenue. L'analyse des sentiments y est déjà poussée aussi loin que possible, avec des délicatesses et des raffinements qui ne pourront guère être surpassés par la suite. Sans doute y a-t-il eu dans l'intervalle le développement de la tragédie devenue elle-même romanesque ; et l'on peut en croire Mme de la Fayette quand elle invoque l'exemple de *Polyeucte*. Mais le style est tout différent, de même que les conditions du genre obligé dans la tragédie de ramasser les événements dans les vingt-quatre heures, de les précipiter avec une violence contraire à l'art du roman, pour ne pas dire à la pente naturelle. Ce qu'il importe de constater, c'est qu'il existe, dès le XVIe siècle, une tradition de la nouvelle romanesque en même temps que morale à laquelle se rattache manifestement *La Princesse de Clèves*. On en revient toujours à l'analogie profonde des deux chefs-d'œuvre, dans leur façon de concevoir les situations, les développements, les personnages, ceux-ci ne débordant pas la vie familière.

La ruse foncière, plus grossière ou plus brutale chez Amadour, plus subtile et plus contenue chez Nemours, ne les entraîne-t-elle pas de même dans les parages du crime ? L'indiscrétion du second, quand il surprend la conversation de Mme de Clèves avec son mari, n'est-elle pas une manière de viol ? Ainsi considérée, toute la conduite du héros de Mme de La Fayette pourrait bien surpasser en violence et en perfidie celle du héros de la reine de Navarre. Des deux, le duc n'est-il pas celui qui a fait jusqu'au bout « tout son devoir » ? Il ne faudra pas moins qu'une suprême et définitive victoire de Mme de Clèves sur elle-même — obtenue à quel prix ! — pour lui faire lâcher prise au moment où il croit la tenir par son veuvage.

Les moyens de la « veuve » sont du reste fort simples et consistent toujours, en premier lieu, dans son absolue franchise, cette « sincérité » pour laquelle sa mère la déclare « admirable ». Dûment avertie des dangers de la cour, elle règle sa conduite en conséquence, se tient sur ses gardes, se défie, et d'autant plus quand la passion vient l'éclairer sur elle-même. Alors, elle est épouvantée, cherche un appui de tous côtés, se réfugie finalement dans son mari (elle ignore, chose remarquable, le prêtre, n'ayant en fait de religion que sa seule vertu). Abandonnée à ses propres ressources, elle est travaillée par les doutes, les scrupules, les remords, mène contre elle-même une lutte épuisante, n'éprouve jamais aucune joie, si ce n'est, par un oubli momentané, au moment où elle prépare la fausse lettre sous l'œil du duc de Nemours. Ce seront ces scrupules encore, cette défiance invétérée qui la feront renoncer en définitive au bénéfice de sa liberté. Elle a été trop éprouvée pour

se représenter le bonheur autrement que comme une illusion.

Toute autre, quoique parallèle, l'évolution de Floride, originairement aussi sincère, aussi franche, si pure qu'elle est incapable de soupçonner le piège. Mais d'autant plus terrible aussi est la désillusion qui la déflore, la pervertit, l'engage dans la dissimulation, la ruse. Avec cela, continuellement éprise elle aussi, car s'il lui faut recourir au stratagème avilissant pour achever Amadour, ce n'est pas par vengeance, mais par nécessité : elle l'aime toujours. La mort simultanée de son amant et de son mari ne la place pas dans la situation délicate de M^me^ de Clèves. Mais on ne peut douter qu'elle l'aurait tranchée de la même manière, son amour ayant été flétri. N'est-elle pas allée pour lui jusqu'au suprême sacrifice : celui de sa beauté ? Une fois sa résolution prise, au lendemain de son froid mariage, elle ne s'en écarte pas d'une ligne, s'y appuie de toute sa force dans le vide de tout autre support.

Cette résolution porte d'ailleurs sa marque : non seulement elle aura son honneur devant les yeux, mais *Dieu*. Dieu avant son honneur, c'est-à-dire sa conscience telle que la définit en conclusion Longarine : ce qui fait qu'en pêchant on ne peut être « content de soi-même ». Ici, l'on doit supposer un « directeur » plus efficace que celui de M^me^ de Clèves. L'héroïne de la vertu mondaine a commencé par être une héroïne « évangélique ». On pourrait aussi parler d'une héroïne cornélienne à laquelle succède une héroïne plus racinienne. Il n'y a du reste aucune forfanterie, aucune pose chez Floride. Lors du second retour d'Amadour, après la captivité de Tunis, elle a peine à contenir sa joie et l'embrasse dans l'obscurité. Geste charmant, spontané, tout naïf, qui s'accorde avec le tempérament et l'énergie, mais qui nous éloigne beaucoup de M^me^ de Clèves. En revanche, Floride est un peu prêcheuse, ton qui détonnerait dans la société du XVII^e^ siècle. Mais n'était-ce pas aussi, au temps des rendez-vous de Cauterets et de Nérac, et dans l'atmosphère surchauffée par la Réforme, un ton à la mode ? La chronologie des deux parts en souffre. A ce propos, il faut en arriver au *dépaysement* romanesque.

On peut le concevoir ou géographique ou chronologique. Du premier, il n'y a pas la moindre trace dans *La Princesse de Clèves* : dès le temps de Henri II, la cour est plus ou moins fixée à Paris, où se déroulent les événements du mariage royal. Dans la nouvelle de l'*Heptaméron*, le déplacement est voulu soit pour dérouter, soit pour intriguer le lecteur. Encore faut-il s'entendre. La défiguration de la jeune fille de Manosque, si elle est bien à l'origine de l'histoire, a été transplantée en Espagne que Marguerite avait traversée pour aller voir son frère prisonnier, mais surtout que les baigneurs de Cauterets et les courtisans de Nérac connaissaient bien. La Navarre, comme une bonne partie du Midi de la France disputée par les deux nations à travers les siècles, était à cheval sur les deux civilisations, les deux cultures, encore plus rapprochée peut-être de l'Espagne que de la France, riveraine de l'Aragon où la comtesse d'Arande a sa résidence ordinaire. Il ne s'agit donc

que d'un dépaysement relatif. Cela suffit du reste à Marguerite pour claustrer plus complètement Floride et l'empêcher d'abord d'être directement abordée par Amadour. Trait de la « coutume du pays » adroitement utilisé, mais barrière ensuite complètement illusoire.

Beaucoup plus important est le dépaysement ou recul chronologique. Dans l'*Heptaméron* de Floride et Amadour, il est question de guerre avec la France sur la frontière du Nord, en Languedoc, d'incursion des Maures de Tunis, d'une bataille avec le roi de Grenade, celle où périt Amadour. On est de la sorte reporté à la fin du xv^e^ siècle, ce qui n'est pas très ancien, au plus un quart ou un tiers de siècle en arrière, mais suffit à rendre la nouvelle « historique ». On est encore moins loin des événements contemporains du règne de François I^er^, si l'on songe à Pavie où périt Bonnivet. Il entre toujours un peu d'équivoque dans le jeu de la narratrice, comme dans celui de M^me^ de La Fayette, son élève. Mais dans *La Princesse de Clèves*, le parti pris est beaucoup plus accusé. Dans sa lettre à Lescheraine, l'auteur parle de véritables *mémoires*, et, comme l'ont bien prouvé MM. Chamard et Rudler, elle a fait ce qu'il fallait pour mériter l'étiquette. Ce sera l'occasion d'une reconstitution minutieuse des événements de la fin du règne de Henri II avec tous les personnages. Mais dans la même lettre, il est question d'une « parfaite reconstitution de la cour ». Quelle cour ?

Dès les premières lignes du prologue, il n'y a pas à s'y tromper : c'est aussi bien, sinon davantage, celle de Louis XIV avant Versailles : « La magnificence et la galanterie n'ont jamais paru en France avec tant d'éclat que dans les années du règne de Henri second. Ce prince était galant, bien fait et amoureux : quoique sa passion pour Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, eût commencé il y avoit plus de vingt ans, elle n'en était pas moins violente et il n'en donnait pas des témoignages moins éclatants... » Vieille de dix années seulement, la passion de Louis XIV pour M^me^ de Montespan n'en répondait pas moins au même signalement. De proche en proche, le parallèle ou l'identification pourrait être poursuivi en ce qui concerne les personnages. Impossible de ne pas se représenter la reine-dauphine Marie Stuart sous les traits d'Henriette d'Angleterre, la grande amie de M^me^ de La Fayette. Plus loin, c'est un passage célèbre qui invite encore plus à la confusion : « L'ambition et la galanterie étoient l'âme de cette cour, et occupoient également les hommes et les femmes. Il y avoit tant d'intérêts et tant de cabales différentes, et les dames y avoient tant de part, que l'amour étoit toujours mêlé aux affaires... » Voilà surtout ce qui justifie la prétention du roman d'être « plein de choses admirables et qu'il faut relire plus d'une fois » (toujours dans la lettre de Lescheraine). La peinture, jusque dans les moindres détails, respire non seulement une imagination brillante, mais la vérité prochaine vue par des yeux aigus. Tel ce mariage de M^me^ de Clèves, avec son étiquette minutieuse, terminé, après la cérémonie au Louvre, par la présence du roi et de la reine au souper, ou tel ce bal de la cour où le duc

de Nemours « passe par-dessus quelques sièges pour arriver où l'on dansoit ».

Il n'est pas jusqu'à l'atmosphère galante qui ne soit toute fraîche et ne semble impossible à confondre avec tout ce qui l'a précédé. Héros du XVII^e siècle, M^me de Clèves et Nemours sont véritablement pressés par la société qui les entoure, les voie, les observe, surveille leurs moindres gestes. Une telle curiosité, qui devient un élément psychologique de première importance, suppose une cour organisée, ne laissant pour ainsi dire plus aucune liberté à ceux qui la fréquentent et cohabitent le plus souvent sous le toit du palais royal, en un mot la cour de Louis XIV, dont la centralisation despotique est en train de s'achever. Il n'y reste plus rien de cet espace provincial dans lequel se meuvent Floride et Amadour.

Ainsi s'accuse avec un relief extraordinaire dans les deux histoires la différence entre deux sociétés, deux époques, non pas contemporaines des événements, mais des auteurs. C'est ce qui, en dehors de la filiation, rend la comparaison captivante. Elle appartient à l'histoire de la *politesse*. Or, de la politesse du XVI^e siècle, ce n'est assurément pas M^me de La Fayette qui reste le plus sûr témoin, mais bien la reine de Navarre. Entre elle et la politesse du XVII^e siècle parvenue au suprême degré du raffinement, quel progrès et quel abîme ! le même qui sépare le « chevalier » mal dégrossi de la Renaissance française de l' « honnête homme » de l'âge classique. Entre les deux est survenu le « courtisan » italien. Une qualité nouvelle, que d'ailleurs le moyen âge de Chrestien de Troyes n'avait pas complètement ignorée, l'emporte et s'étale sur les mœurs : la décence. Elle les pénètre jusqu'à transformer la communication sociale en un perpétuel système d'allusions : allusions des paroles, des gestes, des expressions du visage, du regard, et, pour finir, du style. A moins de ce sous-entendu expressif, tout paraît grossier. Voilà la politesse accomplie qui n'empêche pas les sentiments, encore moins les jeux de la passion, si elle ne les favorise.

Cela peut expliquer ce qu'il y a de plus exquis dans *La Princesse de Clèves*, par rapport à *Floride et Amadour*. Les héros s'éprennent, s'aiment jusqu'à la souffrance ; mais, pour une bonne part, les convenances les maîtrisent. Heureux encore, quand, dans leurs rapports, elles ne se substituent pas aux sentiments. Un exemple frappant de cette politesse tyrannique est fourni par le duc de Nemours, lorsqu'il vient de trahir le secret de l'entretien conjugal. Il est « inconsolable », mais surtout d'avoir dit à M^me de Clèves « des choses sur cette aventure qui, bien que galantes par elles-mêmes, lui paroissoient dans ce moment si grossières et peu polies, puisqu'il n'ignoroit pas qu'elle étoit cette femme qui avoit une passion violente, et qu'il étoit celui pour qui elle l'avoit ». Voilà de ces scrupules complètement étrangers au caractère d'Amadour, mais auprès desquels brillent sa franchise, sa brutalité, sa ruse chevaleresque. Ce qu'il dit, ce qu'il fait ou tente de faire à Floride le ferait chasser de la compagnie du XVII^e siècle et pourtant la violence de son

tempérament peut lui servir d'excuse. Floride non plus n'a cure de la « décence » : il lui suffit de sa vertu désillusionnée quand son élan l'a portée aussi loin qu'il était possible. L'un et l'autre en sont des êtres plus simples, plus naturels, des créatures plus authentiques. Sans avoir toute la délicatesse de leurs successeurs, ils en ont déjà la vie surabondante sous des dehors qui, à la distance où nous sommes et dans les deux cas, ont toute la saveur variable de la vérité.

ALEXIS FRANÇOIS.

PSYCHOLOGIE DE RODOGUNE

(*Fin* [1].)

Elle ne paraît pas à l'acte II. Mais elle se tient au premier plan de l'acte III, qui est le sien comme le second s'affirmait celui de Cléopâtre. Une péripétie capitale est intervenue : elle sait le danger qu'elle court, l'ordre barbare donné par Cléopâtre à ses deux fils. Laonice vient de lui en apporter la nouvelle, et le rideau se lève sur l'entretien qui suit immédiatement cette révélation. Il faut ici déceler de très près les ressorts du caractère, si l'on veut éviter les contresens traditionnels.

Quelle est sa première réaction ? Colère ? Soif de vengeance, comme il conviendrait à une noble « furie » ? En aucune façon. Elle ressent d'abord une vive douleur. Elle s'afflige de découvrir en Cléopâtre une implacable dureté, alors qu'elle-même acceptait loyalement de se comporter en fille respectueuse et dévouée. Son amertume est grande à voir ainsi confirmés ses pressentiments bien au delà de ce qu'elle craignait.

> Voilà comme l'amour succède à la colère,
> Comme elle ne me voit qu'avec des yeux de mère,
> Comme elle aime la paix, comme elle fait un roi,
> Et comme elle use enfin de ses fils et de moi [2].

En âme délicate et impressionnable, elle cède un instant à sa faiblesse. Elle se sent désemparée. Et comme Laonice l'assure d'une fidélité dont elle vient de lui donner une nouvelle preuve, elle la remercie avec effusion, lui demande instamment son aide et presque sa protection, dans un mouvement encore ingénu de faiblesse désarmée (v. 753-777) [3]. Mais Laonice, liée par devoir à Cléopâtre, ne peut trahir jusque là sa maîtresse ni pousser plus loin son double jeu. Elle engage seulement Rodogune à prendre conseil d'Oronte et à s'assurer de l'appui des deux princes, tout en s'entourant des précautions nécessaires au cas où Cléopâtre armerait d'autres mains. Laonice la quitte alors « en tremblant », terrifiée du danger qu'elle court elle-même, et la laisse en présence d'Oronte. Si tremblante

1. Voir *R. H. L.*, juillet-septembre 1949.
2. V. 759-762.
3. On remarquera que Corneille transpose ici sur le plan tragique un jeu de scène fréquent dans la comédie : les jeunes maîtres en désarroi demandant à leurs valets de les assister. N'oublions pas toutefois que Laonice, « sœur de Timagène et confidente de Cléopâtre », est une grande dame.

qu'elle soit de son côté, Rodogune n'en a pas moins un mouvement généreux vers sa confidente :

Va, je reconnaîtrai ce service en son lieu [1].

La voici seule avec Oronte. Elle est incertaine, indignée sans doute contre la férocité de Cléopâtre, mais plus encore éperdue. Elle se déclare prête à tout : aux héroïsmes de la passivité comme à ceux de la lutte. Et de fait, elle se trouve devant un nouveau cas de conscience. Doit-elle céder au destin ou se révolter ? Habituée à la soumission, anxieuse à l'heure où pour la première fois il lui faut agir par elle-même, comme l'y incite Laonice elle demande conseil. En jeune fille qui, près de s'aventurer, craint de commettre une erreur ou une inconvenance, elle se tourne tout naturellement vers l'âge et l'expérience d'Oronte, ambassadeur des Parthes, représentant pour elle de la famille et de la patrie, son seul appui possible (v. 795-797).

La réponse d'Oronte mérite attention : l'on doit en peser avec soin les termes, qui sont d'une importance extrême. Rodogune demandait d'abord s'il fallait quitter Séleucie pour échapper aux entreprises de Cléopâtre, et chercher refuge près de Phraates. Oronte fait observer que la fuite ne se peut plus. Le palais est gardé; la ville fourmille de soldats qui auraient vite fait de la reconnaître; et comment admettre qu'elle ne soit pas épiée de très près si l'on a résolu sa perte ? Mais de plus, fuir serait maladroit. Ce serait prendre la responsabilité d'une rupture, abandonner les droits laborieusement acquis par le traité, indisposer d'avance le roi, faire au total un jeu de dupe et laisser la reine impunie. Qui sait si Cléopâtre n'a pas chargé Laonice d'annoncer perfidement cette intention meurtrière, précisément pour provoquer une fuite dont elle serait la bénéficiaire ? Une telle dérobade constituerait une faute politique ; elle apparaîtrait aussi comme une lâcheté, car il est indigne pour une reine d'abandonner son trône.

Rodogune objectant alors la difficulté de résister par la force au milieu d'une place ennemie avec une poignée d'hommes, Oronte suggère ce qui lui semble la vraie solution. Certes, il est prêt à mourir les armes à la main, avec les quelques Parthes que l'on peut rallier. Mais ce sacrifice resterait vain. Cléopâtre l'emporterait encore. Ce « généreux effort » auquel songeait Rodogune, voué d'avance à l'échec, ne profiterait qu'à l'ennemi. Dès lors que faire ? Attendre la mort, dernière solution de désespoir ? Pas davantage. Il faut ruser, ou plutôt, par une légitime diplomatie, utiliser à plein la ressource inespérée qu'apporte la passion des deux princes. Eux seuls peuvent s'opposer victorieusement aux desseins de leur mère, et ils le feront si Rodogune sait « ménager » leur « flamme ».

Si vous voulez régner, faites régner l'amour [2].

1. V. 794.
2. V. 829.

Rodogune garde le silence. Un monde de sentiments l'assaille. Elle va réfléchir, se recueillir, pour prendre sa décision en toute connaissance de cause ; car si elle consulte Oronte en fille déférente, elle se décidera souverainement en princesse, en reine. Tel sera le sens de son monologue à la scène suivante : elle assumera la pleine responsabilité de ses actes. Mais constatons déjà qu'elle ne songe pas d'elle-même à se faire « un rempart des fils contre la mère ». Ni la haine, ni l'ambition ne la dressent en « furie », puisqu'elle se déclarait prête, s'il avait fallu, à une solution d'abandon ou de désespoir. C'est Oronte qui lui suggère de lutter sur un autre terrain. De lui vient l'idée de la partie qu'elle peut jouer encore et dont elle ne s'était pas avisée : élément à retenir pour l'appréciation de son caractère. Ce n'est pas tout. Non seulement elle s'est abstenue de toute violence, mais elle transpose sur un tout autre plan le conseil de machiavélisme amoureux, pour l'accorder aux exigences de son idéalisme romanesque. Tel est l'objet de la méditation qui suit, texte capital, qui constitue la clef de tout le rôle, et dont le vrai sens doit maintenant se dégager. Il nous faut ici redoubler d'attention.

Ce monologue n'apparaît pas spécialement long (54 vers). Mais il est d'une extrême densité, et dans sa ligne générale diffère sensiblement des habituels monologues délibératifs. Il se divise en trois parties, mais qui n'expriment pas successivement le désarroi, les hésitations, enfin l'affermissement dans la décision selon la loi du genre.

La première partie comprend les vers 843-854. Rodogune commence par s'indigner de la solution proposée par Oronte. Elle la juge à la fois lâche et hypocrite. Lâche, parce qu'une amante qui se respecte ne s'abaisse pas à « mendier » la protection de ses soupirants. Hypocrite, parce qu'elle se verrait contrainte à une coquetterie indigne d'elle. Jouer de sa séduction ? Prodiguer les « coups d'œil affectés » pour sauver sa vie ? Fi donc ! Il serait affreux pour une princesse d'en venir là. Et l'on comprend son silence à la fin de son entretien avec Oronte : elle ne pouvait ni accepter ses conseils, ni les repousser en des termes qui l'eussent blessé. Dans la vivacité même de sa réprobation, son mépris de l'artifice et de l'utilité, on reconnaît cette soif d'absolu que nous avons déjà constatée, et qui reste inséparable de sa psychologie de jeune fille.

Mais rejette-t-elle entièrement les avis d'Oronte ? Non. Elle n'en condamne que les mobiles, qu'elle juge bas. La tactique suggérée par lui, opposer les deux princes à leur mère, lui apparaît valable dans une certaine mesure, à condition que le sens en soit changé. Il s'agira donc, non de leur demander honteusement protection, mais, par un renversement complet, de faire en sorte qu'ils offrent leur assistance, mieux, de leur imposer une épreuve, la plus ardue possible, hors de toute coquetterie, dans les termes les plus durs et les plus abrupts : ils révèleront ainsi la qualité de leur amour. S'ils s'avèrent inférieurs

à ce qu'elle attend d'eux, elle les perdra et pourra succomber elle-même sans regret. S'ils triomphent de l'épreuve, alors elle verra le fond qu'elle peut faire sur eux : elle aura conquis l'absolue souveraineté dévolue à la femme aimée sur l'amant à la fois magnanime et soumis, selon le code du parfait amour. D'un conseil de simple sécurité elle tire une merveilleuse épreuve d'héroïsme amoureux, en jeune fille romanesquement exaltée qu'elle est. On voit combien nous sommes loin de la « furie » dépeinte par Voltaire.

> Quel que soit le secours qu'ils me puissent offrir,
> Je croirai faire assez de le pouvoir souffrir.
> Je verrai leur amour, j'éprouverai sa force,
> Sans flatter leurs désirs, sans leur jeter d'amorce,
> Et s'il est assez fort pour me servir d'appui,
> Je le ferai régner, mais en régnant sur lui [1].

Mais quelle sera cette épreuve ? La question se trouve posée dans la seconde partie du monologue, aux vers 855-882. Rodogune ne se dit pas en propres termes qu'elle va demander aux princes la tête de leur mère. Peut-être cette conséquence ne s'impose-t-elle pas encore à elle en toute netteté. Mais de toute façon il convient en premier lieu qu'une complète égalité de chances soit laissée aux deux frères, sans quoi l'épreuve n'apparaîtrait pas concluante ; au surplus, manifester une préférence pour l'un d'eux, non seulement constituerait la pire faute contre les bienséances, mais le désignerait aussitôt à la vengeance de Cléopâtre. Plutôt mille fois se sacrifier soi-même, que de faire courir un tel risque à l'amant si cher. Il convient d'autre part que le mobile allégué soit officiellement au moins élargi, crée une sorte de parti des princes en face du parti de la reine, porte en apparence l'épreuve amoureuse sur le plan de la haute morale et du devoir d'État, sans quoi elle en reviendrait à requérir sous une autre forme cette protection humiliante dont elle ne veut à aucun prix. Tels sont les termes dans lesquels se trouve non posé — la distinction va très loin —, mais *transposé* ce singulier cas de conscience. Et voilà pourquoi Rodogune, avec cet esprit juridique inséparable de l'héroïsme cornélien, se crée de toutes pièces pour la circonstance un devoir de piété envers Nicanor et presque une mystique de la fidélité : non qu'elle ait aimé le roi défunt, mais parce que la cruauté de Cléopâtre crée légitimement par contre-coup un devoir de noble vengeance, devant lequel elle-même peut effacer avec toute la modestie voulue ses mobiles personnels, et auquel selon les convenances elle peut se rallier avec éclat [2]. Argument d'opportunité, qui doit théoriquement — nous reviendrons sur ce point — lever les scrupules des deux princes, confirmer leur obéissance pure et en quelque sorte gratuite à

1. V. 849-854.

2. D'autant que les derniers mots de Nicanor avaient été : « Vengeance ! Adieu ; je meurs pour vous » (v. 862). Elle avait « oublié » ce devoir lorsqu'elle se trouvait « sujette à d'autres lois » ; mais redevenue libre, elle peut rendre au mort « ce qu'elle lui doit » (v. 1021-1022).

l'objet aimé par l'impératif de la piété filiale : encore faut-il qu'elle s'en pénètre elle-même. On saisit ici le cheminement complexe de sa pensée. Voilà pourquoi, la mystique étant créée, pour l'ériger en devoir impérieux elle appelle en quelque sorte à l'aide la vision du roi massacré. L'horreur de cette mort lui sert de stimulant concret à une idée encore tout abstraite, dont il lui faut faire effort pour se convaincre.

> Sentiments étouffés de colère et de haine,
> Rallumez vos flambeaux à celles de la reine,
> Et d'un oubli contraint rompez la dure loi
> Pour rendre enfin justice aux mânes d'un grand roi.
> Rapportez à mes yeux son image sanglante... [1]

Dès lors elle conçoit dans toute sa rigueur le châtiment de la coupable. Le devoir étant défini, elle en pousse jusqu'au bout les conséquences. Plus encore, la prise de conscience de cette obligation détermine chez elle des sentiments qui, artificiels au début, deviennent vite sincères et agissants. Elle ravive donc une reconnaissance émue pour le mort, et s'oblige par là même à une indignation vengeresse qui lui fait reconsidérer ses rapports avec Cléopâtre. Elle constate que celle-ci a rompu le traité, qu'elle-même se trouve libérée de la déférence loyale qu'elle comptait lui témoigner. Elle reprend toute son indépendance d'action, et s'affermit dans ses résolutions par des maximes générales sur les devoirs des grands (v. 863 sqq.).

Est-ce à dire qu'elle en vient par devoir (et non surtout par passion comme Cléopâtre) à une haine généreuse en son principe, mais qui produit finalement les mêmes effets ? qui ferait d'elle une noble « furie », mais une « furie » tout de même ? Non, car ici se découvre une subtilité dont nous sommes aujourd'hui très éloignés, mais courante dans la casuistique cornélienne. Pas plus que sa piété envers Nicanor n'est ou ne redevient de l'amour pour le roi défunt, sa haine contre Cléopâtre ne tourne en violence réellement sanglante, intention proprement meurtrière. Là justement réside la différence avec Cléopâtre. Celle-ci veut la mort de sa rivale dans le maximum de souffrance et d'humiliation. Rodogune demandera la mort de Cléopâtre par une obligation toute formelle, avec l'espoir et la quasi-certitude qu'elle ne l'obtiendra pas. Comme elle remplit son devoir en imposant aux deux princes une terrible condition, elle pense qu'ils rempliront le leur en se refusant au parricide. Mais le geste sera fait. Un parti de résistance sera créé, sans que celui qu'elle aime se trouve désigné à la fureur de Cléopâtre, et le périlleux point d'honneur qu'elle s'impose permettra d'éprouver la générosité de ses deux prétendants. Solution raffinée, singulière, mais qui satisfait à toutes les exigences d'une situation complexe et délicate.

Ces mobiles ressortent suffisamment du texte. Mais Corneille lui-même les explique en clair dans son Examen de Rodogune. Le passage

1. V. 855-859.

nous apparaît capital : il est incroyable que les commentateurs de Corneille n'en aient pas scruté les termes de plus près.

On a trouvé [la proposition de Rodogune] indigne d'une personne vertueuse comme je la peins ; mais on n'a pas considéré qu'*elle ne la fait pas, comme Cléopâtre, avec espoir de la voir exécuter par les princes, mais seulement pour s'exempter d'en choisir aucun et les attacher tous deux à sa protection par une espérance égale.* Elle était avertie par Laonice de celle que la reine leur avait faite, et devait prévoir que, si elle se fût déclarée pour Antiochus qu'elle aimait, son ennemie, qui avait seule le secret de leur naissance, n'eût pas manqué de nommer Séleucus pour aîné, afin de les commettre l'un contre l'autre et d'exciter une guerre civile qui eût pu causer sa perte. Ainsi, elle devait s'exempter de choisir pour les contenir tous deux dans l'égalité de prétention, et *elle n'en avait pas de meilleur moyen que de rappeler le souvenir de ce qu'elle devait à la mémoire de leur père, qui avait perdu la vie pour elle, et leur faire cette proposition qu'elle savait bien qu'ils n'accepteraient pas.* Si le traité de paix l'avait forcée à se départir de ce juste sentiment de *reconnaissance*, la liberté qu'ils lui rendaient la rejetait dans cette obligation. *Il était de son devoir de venger cette mort, mais il était de celui des princes de ne pas se charger de cette vengeance.* Elle avoue elle-même à Antiochus qu'elle les haïrait s'ils lui avaient obéi, que comme elle a fait ce qu'elle a dû par cette demande, ils font ce qu'ils doivent par leur refus, qu'elle aime trop la vertu pour être le prix d'un crime, et que la justice qu'elle demande de la mort de leur père serait un parricide si elle la recevait de leurs mains [1].

Ainsi toute ambiguïté se dissipe, et l'on voit comment Rodogune suit les conseils d'Oronte en les transposant sur un plan supérieur. Non, elle ne quittera pas Séleucie par une fuite à la fois honteuse et impolitique. Elle ne succombera pas non plus avec les quelques Parthes de son escorte dans une révolte sans espoir. Mais d'autre part elle ne s'abaissera pas davantage à « mendier » l'appui des deux princes. Elle créera une situation nouvelle au nom d'un haut devoir dont elle cherche à se pénétrer, tout en conciliant sa fierté de princesse avec ses aspirations d'amoureuse. Solution imprévue, à mille lieues de nos idées modernes, mais ingénieuse, fière, et si l'on peut dire élégante selon les idées de l'époque. Telle est la seconde partie, décisive, de ce monologue généralement si mal compris.

La solution trouvée, le devoir formulé, il faut passer à l'exécution. D'où la troisième partie (v. 883-896), plus courte, plus angoissée, et qui fait transition avec la scène suivante. En imposant une cruelle épreuve à ses prétendants, Rodogune s'en impose une à elle-même, non moins cruelle. Aussi, au moment d'agir, se prend-elle à trembler. Affermie dans sa délibération, elle ne s'en effraie pas moins des gestes qu'elle doit accomplir, des mots qu'il va falloir prononcer. Son esprit s'est résolu, son cœur résiste encore. Elle demeure malgré tout la princesse timide, sensible, vite alarmée, que nous connaissons. Et ici se décèle une tendresse d'amoureuse dont il faut souligner l'exquise générosité. Ce qui la terrifie le plus au moment d'agir, ce n'est pas le danger qu'elle court elle-même, un reste de faiblesse devant la re-

1. Éd. Schérer, p. 19-20.

doutable partie qu'elle doit engager, mais de tourmenter celui qu'elle aime. Elle se doit et lui doit à lui-même de l'éprouver ; mais d'avance elle s'excuse, demande son pardon. Elle souffre autant que lui des souffrances qu'elle va lui imposer. Mieux, elle communie avec lui dans cette souffrance. Elle s'en berce par la pensée avec une sorte de volupté douloureuse, alanguie d'un charme secret. On retrouve l'âme pure et touchante, dont l'héroïsme n'exclut pas les délicats émois, et qui conserve dans ses effusions toute sa grâce élégiaque.

Cher prince, dont je n'ose en mes plus doux souhaits
Fier encor le nom aux murs de ce palais...
Je sais quelles seront tes douleurs et tes craintes.
Je vois déjà tes maux, j'entends déjà tes plaintes.
Mais pardonne aux devoirs qu'exige enfin un roi
A qui tu dois le jour qu'il a perdu pour moi.
J'aurai mêmes douleurs, j'aurai mêmes alarmes.
S'il t'en coûte un soupir, j'en verserai des larmes.
Mais Dieux ! que je me trouble en les voyant tous deux [1] !

Jamais le vers cornélien n'avait encore exhalé si exquise douceur. Mais le cœur un instant surpris se ressaisit vite : à ses deux prétendants, eux-mêmes tremblants devant elle, Rodogune, fièrement, imposera sa loi. Ainsi se clôt cette délibération qui la conduit à un ordre en apparence barbare, mais qui en fait répond à son idéalisme impénitent, selon toutes les exigences du romanesque le plus raffiné. Malgré sa décision symétrique à celle de Cléopâtre, nous sommes avec elle dans un tout autre univers, et presque à l'extrême opposé.

La scène suivante (III, 4) n'est pas moins capitale. Cette décision qu'elle vient de prendre, il s'agit de la signifier aux deux princes. Comment procède-t-elle ?

Il ne saurait être question de les accabler aussitôt. Elle ne peut même pas engager la discussion sur un terrain de son choix, puisque les deux frères prennent l'initiative de l'entretien : d'un commun accord ils viennent lui demander de désigner elle-même, à la place de Cléopâtre, l'héritier royal, en choisissant celui des deux qu'elle préfère pour époux. Acceptera-t-elle cette solution inattendue ? Évidemment non. Elle ne peut ni exposer si dangereusement celui qu'elle aime, ni manquer avec tant d'immodestie aux bienséances — raisons qui prendraient ici tout leur poids, — ni même renoncer à l'épreuve amoureuse à laquelle son imagination romanesque attache désormais tant de prix. Elle doit donc d'abord éluder cette offre, qui constitue presque une mise en demeure, puis en venir à imposer elle-même sa loi ; et elle doit le faire adroitement, par des voies quelque peu indirectes, pour ne pas heurter trop durement ses deux soupirants, pour provoquer aussi en eux la réaction juste, et parce qu'enfin, malgré l'apparente barbarie de ses exigences, elle ne doit pas se départir de sa modestie de jeune fille : entreprise malaisée, d'autant qu'il lui faut parler contre son cœur, résister aux appels de la tendresse,

1. V. 885-893.

ne même pas se trahir involontairement sous peine de mettre en péril celui qu'elle aime. Il ne s'agit donc pas d'hypocrisie, bien qu'elle ne puisse à aucun moment dévoiler le fond de sa pensée ni ses intentions secrètes, mais de manœuvrer au nom du devoir qu'elle s'est créé pour elle-même, afin que ses deux prétendants se trouvent mis en face de ce qu'elle considère comme leur obligation et réagissent comme elle l'attend d'eux. Alors l'épreuve sera concluante.

Elle manœuvre donc, avec une parfaite maîtrise de ses sentiments, et aussi une fermeté, une décence, une intelligence qu'il sied d'admirer. Sa douceur élégiaque le cède ici, du moins en apparence, à une fière et adroite lucidité. Elle remercie d'abord Antiochus de son offre, à laquelle elle se déclare sensible, mais qu'elle ne peut accepter : princesse royale, elle doit, non pas choisir un époux selon ses aspirations personnelles, mais se plier aux intérêts d'État. Pour les filles de son rang, « l'ordre des traités règle tout dans [leur] cœur » (v. 934). Aussi s'affirme-t-elle prête à accueillir avec une entière soumission l'époux qui lui sera donné, mais qu'elle ne saurait prendre l'initiative de désigner. Son amour, pour naître, attendra son devoir (v. 938). Mensonge, puisqu'elle aime Antiochus ? Non pas. Elle ne peut définir ses sentiments dans leur nuance juste sans se découvrir. Or son amour pour Antiochus lui apparaît comme une inclination dont elle reste entièrement maîtresse, qui ne prendra toute sa réalité que s'il est légitimement possible et officiellement avoué ; et nous savons qu'elle est sincère lorsqu'elle se fait forte de soumettre son cœur à son devoir par un contrôle absolu.

N'attendez rien de plus, ou votre attente est vaine [1].

Voilà donc un premier point acquis par des raisons sans réplique : son devoir et la bienséance lui interdisent d'accepter l'offre généreuse des deux frères. Donc c'est Cléopâtre qui désignera le prince héritier ; nécessité d'autant plus impérieuse que celle-ci n'a pas désarmé, et qu'elle se porterait sans doute aux pires extrémités si elle se voyait atteinte dans ses prérogatives (v. 940 sqq.). Ce serait prendre l'initiative d'une rupture des conventions qui appellerait toutes les violences : autre raison très forte, qui confirme le refus, qui prépare aussi très habilement le terrain, puisqu'il faut présenter Cléopâtre comme une implacable ennemie et justifier, au moins en théorie, une contre-offensive sans pitié. Là encore, Rodogune est sincère : elle n'exprime rien que de conforme, non seulement à la vraisemblance, mais à la réalité de sa situation et à ses propres idées.

Séleucus objecte qu'en fait Cléopâtre se trouvera réduite à l'impuissance, et que selon la justice les aspirations du cœur l'emportent sur un droit d'aînesse très douteux. Il insiste donc et presse Rodogune de choisir, au nom de ce « beau feu » qui le « consume », lui et son frère.

1. V. 939.

Aussitôt Rodogune retourne l'argument dans le sens voulu. Vous désirez « m'obtenir de moi-même »? Soit. Mais il faut me mériter, satisfaire aux terribles conditions que j'entends poser (v. 990 sqq.). Mis au défi, Antiochus et Séleucus se récrient, font assaut de soumission, s'affirment prêts à toutes les épreuves, la conjurent de poser enfin ses conditions. Alors, dans une tirade héroïque, Rodogune se « fait connaître ». Prudemment encore. Suivant une savante progression qui ménage admirablement le coup de théâtre final. Et avec quelle fierté, sous l'émoi que l'on devine ! Elle souligne d'abord qu'elle se voit contrainte à parler, contrainte aussi à dénoncer le traité : préambule justificatif qui rejette sur Cléopâtre la responsabilité de la rupture. Elle invoque ensuite les exigences de son devoir envers Nicanor : redevenue libre, il importe d'y satisfaire ; c'est le parti auquel il sied de se rallier : il faut le venger, par fidélité à sa mémoire, et parce qu'elle-même le veut ainsi.

Votre gloire le veut, l'amour vous le prescrit [1].

On ne peut spécifier plus clairement la part de gratuité qu'elle exige dans l'épreuve amoureuse. Telle est sa volonté, son « bon plaisir ». D'où la conclusion : pour l'amour d'elle, ils doivent se faire cruels, ingrats ; elle tranche le mot : parricides. Avec une intransigeance dont elle se meurtrit elle-même, elle édicte sa loi dans les termes du plus hautain défi :

Je me donne à ce prix. Osez me mériter [2].

Et tandis que les deux frères demeurent interdits, elle sort fièrement sans daigner attendre une réponse. On peut la juger singulière selon nos idées modernes : elle ne s'en élève pas moins au plus pur héroïsme selon son idéal. Aucune faiblesse. Aucune concession. En formulant son ordre barbare elle ne se laisse aller ni à la crainte, ni à la haine, ni encore moins à un sentiment équivoque envers le roi défunt : elle agit en princesse amoureuse, éprise d'absolu, consciente des risques immenses qu'elle court et fait courir, mais assurée que ce risque en vaut la peine. On peut croire que son apparente sécheresse contraste avec le tumulte de sentiments qui l'assaille, et qu'elle a hâte de se retrouver seule après ce terrible effort. Telles sont ses dispositions à la fin de l'acte III : elles ne ressemblent en rien à la fureur croissante de Cléopâtre.

* * *

Nous la retrouvons au début de l'acte IV. Elle s'entretient avec Antiochus. L'on devine son émoi : c'est lui qu'elle aime ; il se confirme parfait de courage, de délicatesse, de soumission ; elle reconnaît qu'elle ne s'est pas trompée : tout l'attire vers lui. Que, pressée par

1. V. 1.033.
2. V. 1.046.

lui, elle se trouble et soupire, on n'en saurait être surpris. Sur le mode tragique, elle joue un peu le rôle qui sera celui de Silvia dans *Le jeu de l'amour et du hasard* : celui des âmes qui, à travers des complications voulues, se cherchent, se trouvent, découvrent entre elles avec un mélange de crainte et de délice des affinités plus fortes que tout. Naturellement, si l'on se tient à la lettre de son ordre barbare sans suivre le cheminement secret de sa pensée, l'on conçoit mal cette inquiétude amoureuse et l'on crie à la mièvrerie. C'est ce que fait Voltaire avec son habituelle sévérité :

> Le spectateur est étonné de voir Rodogune qui se fâche de ce qu'on présume qu'elle pourrait aimer un des princes destinés pour être son époux ; elle ne parle que de la témérité d'Antiochus, qui, en la voyant soupirer, ose supposer qu'elle n'est pas insensible. C'était un des ridicules à la mode dans les romans de chevalerie ; il fallait qu'un chevalier n'imaginât pas que la dame de ses pensées pût être sensible avant de très longs services : ces idées infectèrent notre théâtre. Antiochus, qui ne devrait parler à cette princesse que pour lui dire qu'elle est indigne de lui, et qu'on n'épouse point la vieille maîtresse de son père quand elle demande la tête de sa belle-mère pour présent de noce, oublie tout d'un coup la conduite contradictoire et révoltante d'une fille modeste et parricide.... Peut-on souffrir, après ce vers, que Rodogune, qui mériterait d'être enfermée toute sa vie pour avoir proposé un pareil assassinat, *trouve trop de vanité dans l'espoir trop prompt des termes obligeants de sa civilité*? Ces propos de comédie sont-ils soutenables [1] ?

Mais lorsqu'on sait l'effort qu'elle s'est imposé et s'impose encore, le haut idéal auquel elle subordonne son amour, on ne saurait la taxer de fadeur en dépit de ses raffinements quelque peu quintessenciés. Elle soupire donc. Mais elle n'en rappelle pas moins à l'ordre Antiochus avec beaucoup de vivacité lorsqu'il la soupçonne d'aimer. Avouer qu'elle aime? Nous savons qu'elle ne peut s'y résoudre ainsi. Mais Antiochus insiste, se fait de plus en plus pressant. Il ne s'y est pas trompé : il a deviné qu'elle n'est pas indifférente. Alors elle cède du terrain. Pour justifier cet instant de faiblesse, elle allègue sa trop obligeante « civilité ». Mais elle affirme que lui et son frère doivent « mériter cet amour » dont ils voudraient surprendre le secret, qu'au surplus elle n'a cette fois « soupiré » que pour les mânes de Nicanor, en faveur duquel tous deux doivent prendre parti. Amour pour le roi défunt? Pas plus que précédemment ; mais façon d'éluder encore l'aveu, de maintenir ses conditions, d'éprouver jusqu'au bout ses prétendants.

Alors Antiochus la supplie de reporter sur l'un des deux fils la fidélité à la mémoire du père, mais d'autre part se refuse à verser le sang maternel [2]. Rodogune redouble d'instance : il tient bon. Il offre

1. IV, 1.

2. On remarquera que l'idée de « transfert » n'est formulée ici *que par Antiochus*, et sans que rien dans la réponse de Rodogune fasse état de cette suggestion. Au vers 1157, Rodogune dira sans doute : « Princes, soyez mes fils et prenez son parti », mais par une sorte de paradoxe du devoir : conséquence logique, formulée presque sous forme de bravade, et que n'accompagne aucun sentiment inquiétant.

même de se sacrifier : que Rodogune le tue de sa main pour punir en lui le crime de Cléopâtre, puis qu'elle épouse Séleucus pour satisfaire les mânes paternelles. Et il se montre si généreux, si soumis, si adorant, pour tout dire amant si parfait, qu'elle se prend à soupirer plus tendrement encore. Oui, Antiochus qu'elle aime surmonte avec éclat la grande épreuve. Elle s'est élevée au sublime en lui demandant la tête de Cléopâtre ; il ne s'élève pas moins haut en se refusant au parricide et en se sacrifiant s'il le faut à son frère. De même Chimène demandait par devoir la tête de Rodrigue avec l'espoir secret de ne pas l'obtenir, et de son côté Rodrigue offrait de s'immoler, *était prêt à le faire*, et ne désespérait pourtant pas d'apaiser Chimène. Tous deux sont dignes l'un de l'autre. Au surplus, dans cet idéalisme très cérébral où la pureté des intentions est tout, les actes restent secondaires. L'essentiel est que loyalement, en toute sincérité, Rodogune ait demandé la mort de Cléopâtre, qu'avec la même loyauté Antiochus se soit offert en sacrifice : tous deux ont eu l'héroïsme nécessaire, affirmé la haute qualité de leurs sentiments. Plus terrible s'avérait l'épreuve de part et d'autre consentie, mieux ils ont communié dans la magnanimité. L'entente des deux âmes se trouve donc scellée. Rodogune peut sans déchoir avouer qu'elle aime. Elle le fait, avec cette noble pudeur qui distingue alors la délicatesse féminine, mais aussi avec cette tendresse, cette douceur inquiète et soupirante qui fait le fond de son caractère. Elle reconnaît, éperdue, son « vainqueur », et la grâce exquise de son émotion se laisse discerner dans la qualité même du vers. Encore retarde-t-elle de son mieux l'aveu définitif : jusqu'à la dernière extrémité, au dernier mot, elle fait attendre le « vous » qui désigne Antiochus.

> Allez, ou pour le moins rappelez votre frère.
> Le combat pour mon âme était moins dangereux
> Lorsque je vous avais à combattre tous deux.
> Vous êtes plus fort seul que vous n'étiez ensemble.
> Je vous bravais tantôt, et maintenant je tremble.
> J'aime. N'abusez pas, Prince, de mon secret.
> Au milieu de ma haine il m'échappe à regret.
> Mais enfin il m'échappe, et cette retenue
> Ne peut plus soutenir l'effort de votre vue.
> Oui, j'aime un de vous deux, malgré ce grand courroux,
> Et ce dernier soupir dit assez que c'est *vous* [1].

Mais ce coup de théâtre change l'orientation du conflit. Par la complexité de son caractère et de son idéal, Rodogune à aucun moment ne permet la solution simple et en quelque sorte élémentaire que l'on attendrait. Car enfin, après cet aveu toutes les difficultés paraissent aplanies. Elle-même est parvenue à ses fins, après une épreuve concluante. Elle s'est assuré l'appui des deux princes, non pas en « mendiant » leur secours, mais en « régnant » souverainement

1. V. 1200-1210.

sur eux. Elle ne s'est pas abaissée devant eux. En se déclarant dévoués à elle corps et âme tout en se refusant au parricide, ils ont résolu avec toute la délicatesse requise le cas de conscience qu'elle leur a posé. Enfin, puisqu'elle se déclare pour Antiochus, la question du droit d'aînesse peut se trouver réglée. Séleucus acceptera de s'effacer ; et les deux frères sont assez forts pour déjouer les entreprises de Cléopâtre, qui finalement pourra s'apaiser. Tout, pensons-nous, s'arrange pour le mieux. Mais rien ne s'arrange pour Rodogune, qui se refuse aux solutions de facilité, qui, ayant satisfait à un point d'honneur, s'en crée un autre tout aussitôt. Ainsi procèdent ces âmes cornéliennes qui aspirent toujours plus haut, et pour qui la vertu n'est pas une réussite héroïque, mais un effort toujours plus ardu et incessamment renouvelé.

Donc, malgré son aveu, Rodogune n'accepte pas encore d'épouser le parfait amant que s'est révélé Antiochus. Pourquoi ? Parce que si elle se sent en droit d'avouer son amour, pas plus qu'auparavant la bienséance ne lui permet un choix officiel, au nom d'une préférence dont l'immodestie éclaterait au grand jour. D'autre part elle peut craindre encore, malgré tout, la haine de Cléopâtre, et pas plus qu'auparavant elle ne veut exposer celui qu'elle aime à un terrible péril. Mieux vaut donc ne pas dénoncer le traité, attendre les événements, se contraindre à un nouveau devoir de décence et de soumission, d'autant plus rigoureux que cette fois les âmes se sentent plus étroitement accordées. Mais ce peu de hâte à conclure le bonheur trahit peut-être aussi une disposition secrète. Au fond, l'on reconnaît la tendance extrême de l'idéalisme précieux, selon laquelle la possession et le mariage consacrent, non pas tant le couronnement, que la déchéance de l'amour. La vraie passion ne réalise que l'union des âmes. Elle les élève dans une sorte d'ascèse, supérieure au lien des corps, et qui répugne à s'embourgeoiser dans les contingences de la vie conjugale. Dès qu'une femme obtient l'entière soumission d'une âme d'élite, lorsqu'ont été données les preuves décisives de la parfaite dévotion à l'objet aimé, le reste importe peu. Le couple peut même se dissocier, les destins diverger : si déchirante que soit la rupture, le but suprême n'en est pas moins atteint. C'est la thèse qu'illustrera plus tard *Tite et Bérénice*, très différent de la *Bérénice* racinienne, et dont on ne saurait contester la grandeur. Il nous entraînerait trop loin d'expliquer à quelles conditions sociales et psychologiques répond cette conception : bornons-nous à la rappeler, à en constater ici l'influence. Rodogune, certes, aime trop tendrement Antiochus pour ne pas désirer l'épouser ; mais elle n'en a pas moins obtenu la victoire à laquelle elle attachait le plus haut prix.

En tout cas ces raisons profondes se doublent de mobiles en quelque sorte juridiques. Il arrive souvent que le héros cornélien, après avoir pris une décision, cherche ensuite les arguments officiels qu'il peut légitimement faire valoir : ses cas de conscience compliqués, en par-

ticulier lorsqu'ils touchent à la politique, admettent volontiers cette logique sur plusieurs plans. Ici Rodogune doit tenir compte de la situation nouvelle où elle se trouve placée. En demandant aux deux princes la mort de Cléopâtre, elle avait dénoncé le traité, recouvré sa liberté d'action, assumé un devoir de vengeance vis-à-vis du roi défunt. Mais puisque ses prétendants lui opposent un juste refus, et que son devoir tout formaliste de vengeance ne lui fait pas « vouloir d'un crime être la récompense » (v. 1224), la seule solution juridique est de revenir aux clauses du traité, d'autant qu'exposer Antiochus à la fureur de Cléopâtre serait risquer de le perdre à jamais [1]. Or, revenir aux clauses du traité, c'est attendre que Cléopâtre désigne le prince héritier ; c'est aussi pour Rodogune accepter celui des deux frères qui sera désigné. Naturellement, d'avance elle souhaite avec passion que ce soit Antiochus ; mais dans le cas contraire elle ne pourra que se soumettre loyalement, sans restriction. Son point d'honneur sera justement de revenir à cette acceptation totale, courageuse, à laquelle elle avait un instant échappé, mais qui s'impose à elle de nouveau, et où elle doit placer sa « gloire » de jeune fille bien née. En dépit de son aveu qui comble de joie Antiochus, elle se retrouve donc dans la même obligation que précédemment, sauf que son entente avec Antiochus, la certitude qu'il est digne d'elle lui font mesurer cruellement ce qu'elle risque de perdre, et rendent plus héroïque la passivité à laquelle elle se contraint. Tout au plus appellera-t-elle à l'aide l'ambition, que contrairement à Cléopâtre elle estime au fond secondaire, mais que malgré tout elle assume comme un devoir social (v. 1228-1230).

Telle est la situation à la fin de cette scène. Et ses derniers mots à Antiochus laissent deviner le monde de sentiments qui l'assaille une fois de plus, tout ce qu'elle met de ferveur dans cette passion partagée.

> Attendant son secret, vous aurez mes désirs,
> Et s'il le fait régner vous aurez mes soupirs.
> C'est tout ce qu'à mes yeux ma gloire peut permettre,
> Et tout ce qu'à vos feux les miens osent promettre [2].

* * *

S'effaçant d'elle-même et laissant les initiatives à Cléopâtre, elle disparaît pendant toute la suite de l'acte IV. Nous ne la retrouvons qu'au milieu de l'acte V, lorsque la crise approche de son dénouement. Alors Cléopâtre a désigné Antiochus pour héritier du trône.

1. On voit ici avec quelle lucidité Rodogune apprécie ses « chances ». Mieux vaut une chance sur deux (à condition que cette complète égalité ne soit pas faussée), qu'une plus grande probabilité de perdre Antiochus en se déclarant pour lui.
2. V. 1233-1236.

La cérémonie du couronnement va se dérouler. Rodogune reparaît, mais au milieu de la pompe officielle. Sa modestie ne lui permettra ni d'abord de faire éclater sa joie, ni ensuite de prendre longuement la parole, sauf lorsque le drame atteindra son plus haut pathétique et qu'elle se verra contrainte à plaider sa propre cause. Le reste du temps elle se tiendra sur une réserve d'une discrétion voulue. Néanmoins l'extrême justesse de ses répliques, son accent même laissent discerner ses sentiments avec toute la précision désirable.

En premier lieu, accueillie par Cléopâtre avec l'hypocrisie que l'on sait, elle accepte loyalement une réconciliation entière. Elle se déclare prête à tout le respect filial qu'on peut attendre d'elle. Et elle est sincère. Elle ne garde ni arrière-pensée, ni haine contre Cléopâtre. A celle-ci qui déclare la compter au nombre de ses enfants, elle répond par un mouvement spontané de gratitude. Ce mot la touche vraiment,

> Je le chérirai même au delà du trépas.
> Il m'est trop doux, Madame, et tout l'heur que j'espère
> C'est de vous obéir et respecter en mère [1].

Pendant la cérémonie d'abdication et de couronnement, elle garde le silence ; mais elle n'a pas à prendre la parole : elle doit la laisser à Cléopâtre et Antiochus. Ensuite, lorsque Timagène vient annoncer la mort de Séleucus, on devine aisément sa pensée. Mais elle ne la formule pas. Il ne lui appartient pas d'accuser Cléopâtre, et elle répugne à dresser Antiochus contre sa mère. Elle ne sort de sa réserve que lorsqu'elle y est forcée par le soupçon d'Antiochus. Encore, bien qu'indignée, laisse-t-elle Cléopâtre se récrier la première.

> Cl. Quoi ! vous me soupçonnez ? — R. Quoi ! je vous suis suspecte ? [2]

Puis, lorsqu'Antiochus désespéré songe à se donner la mort, c'est elle qui intervient la première, avec une vivacité, une douleur aussi, qui attestent la force de sa passion (v. 1589). Enfin, lorsqu'Antiochus conjure les deux femmes de le tirer d'angoisse, elle laisse Cléopâtre se justifier la première et l'accuser violemment. Déférence, sans doute : ainsi le veut le protocole. Habileté aussi, car elle s'assure l'avantage de réfuter son adversaire et de parler la dernière, sinon d'avoir le dernier mot. Elle se défend alors en un admirable plaidoyer, qu'il convient d'analyser. On verra de quelle maîtrise intelligente elle fait preuve en ce point culminant de l'action.

Elle commence par un exorde suprêmement adroit. Le plaidoyer de Cléopâtre était très fort ? Soit. Elle ne se targue pas elle-même d'habileté. Mieux : elle annonce qu'elle se défendra mal, parce que l'innocence ne se prémunit pas des arguments les meilleurs et se laisse prendre aisément au dépourvu. Et voilà discrédité en quelques mots l'impressionnant édifice de sa rivale. Entrant alors au vif du débat,

1. V. 1562-1564.
2. V. 1671.

elle allègue une première preuve, accablante : les deux réactions successives de Cléopâtre lorsque Timagène est venu annoncer la mort de Séleucus ; et, en effet, celle-ci a d'abord accepté le récit quand la responsabilité pouvait être rejetée sur elle, Rodogune, puis elle l'a révoqué en doute lorsqu'ont été rapportées les dernières paroles du mourant. Pareille contradiction s'avère plus que suspecte : Rodogune, à qui rien n'a échappé, ne manque pas de la relever. — On peut maintenant hésiter entre elles deux ? les croire l'une ou l'autre coupables ? Rodogune, par respect, se garde d'accuser en propres termes Cléopâtre. Souci des bienséances, là encore ; adresse aussi, car sa modération même donne à ses arguments toute leur valeur. Mais elle n'en réunit pas moins un terrible faisceau de présomptions. Cléopâtre a été criminelle dans le passé. Elle ne recule pas devant les plus abominables forfaits. Donc, meurtrière de son époux, elle a pu tuer son propre fils, d'autant que ce nouveau crime constituait l'aboutissement naturel des précédents. Sans doute — et ici l'objection fait rebondir l'argumentation, par un procédé habituel à la rhétorique oratoire — elle-même, Rodogune, a demandé un crime : elle ne faisait toutefois que répliquer à son ennemie ; c'est Cléopâtre qui l'avait précédée sur cette voie fatale, et d'ailleurs Antiochus n'ignore pas dans quel esprit ce meurtre avait été requis. Il a, par sa prudence, « tout adouci ». D'où la double conclusion. Se tournant vers Antiochus et s'adressant à lui presque à demi-mot, elle souligne qu'elle eût pris une étrange voie pour se faire aimer de lui en tuant un frère si cher, qu'au surplus l'accuser de vouloir le tuer lui-même est une absurdité. Puis, se tournant vers Cléopâtre, elle fait ressortir l'inutilité d'un tel forfait. Où fuir, après l'avoir commis ? Ne serait-ce pas soulever l'indignation de toute la Syrie ? Les arguments pèsent d'un tel poids qu'Antiochus refuse d'écouter davantage. Son siège est fait. Mais il se refuse aussi à juger sa mère, donc à départager les deux femmes.

Toute cette tirade s'affirme parfaite de justesse, de tact, d'intelligence. Elle porte admirablement. Bien plus, la jeune princesse ne manifeste aucun dépit devant le refus d'Antiochus à trancher le débat. Elle pourrait s'estimer blessée, par une offense publique autant que par une impardonnable atteinte au culte de l'objet aimé. Néanmoins elle se montre assez compréhensive pour respecter la noble réserve d'Antiochus, concevoir l'affreux cas de conscience où il se débat. Elle l'aime. Elle sait qu'il souffre. Voilà pourquoi, passant outre à toute question d'amour-propre, elle l'observe avec inquiétude, veille en quelque sorte sur lui. C'est elle qui l'empêche de prendre la coupe fatale, qui, avec beaucoup de perspicacité, suspecte un piège ; et comme Cléopâtre se récrie, avec beaucoup de dignité elle déclare qu'elle n'accuse pas, mais qu'il est loisible d'éprouver le breuvage sur un esclave. C'est donc elle qui sauve Antiochus, et qui, précipitant le dénouement, détermine Cléopâtre à boire elle-même le poison

pour entraîner ses ennemis dans la mort. Puis, dominant ses nerfs, elle ne quitte pas Cléopâtre des yeux, constate les premiers effets du poison, donne l'alarme et comprend enfin tout.

> ... Seigneur, voyez ses yeux
> Déjà tout égarés, troublés et furieux,
> Cette affreuse sueur qui court sur son visage,
> Cette gorge qui s'enfle. Ah ! bons Dieux, quelle rage !
> Pour vous perdre après elle, elle a voulu périr [1].

Ce sont ses derniers mots. Le drame s'achève entre la mère et le fils. Une fois de plus elle respecte la douleur d'Antiochus. Elle se garde elle-même de triompher, ou d'adresser à son ennemie mourante des paroles de commisération que celle-ci prendrait pour autant d'injures. Silencieuse, elle laisse passer le torrent des imprécations de Cléopâtre. Elle sait se taire. On devine son émotion : mais jusque dans l'ultime « catastrophe » elle garde un tact infaillible.

* * *

Tel est en définitive ce personnage de Rodogune. Il ne se révèle ni si obscur qu'on le prétend, ni à plus forte raison contradictoire : il nous paraît au contraire d'une remarquable unité. Non qu'il faille en nier les détours subtils : nous sommes loin de la relative simplicité de Chimène ou même de Pauline. Mais il a sa logique toujours saisissable, ses mobiles toujours définis lors même qu'ils ne laissent pas de nous déconcerter [2]. Dès lors il est possible, cernant cette psychologie, d'en préciser l'originalité.

Celle-ci provient d'abord de la situation délibérément plus rare dans laquelle se trouve placée notre héroïne. Le devoir de Chimène, de Pauline, se discerne aisément. Rodogune, par les données mêmes de l'intrigue, se heurte à des difficultés multiples, qui l'obligent à une conduite en apparence plus énigmatique. Elle ne peut même pas prendre les initiatives essentielles, qui toujours viennent de Cléopâtre. D'autre part, elle doit maintenir le plus longtemps possible la balance égale entre les deux frères, sous peine de perdre celui qu'elle aime. Elle ne saurait non plus, en vertu de son idéal, se déclarer pour Antiochus et accepter son appui, tant les impératifs de la pudeur et de la dignité sont pour elle absolus. A part l'épreuve qu'elle impose à ses deux prétendants au nom d'un idéal à la fois formaliste et romanesque, elle doit mettre tout son courage à suivre son destin, une princesse, par raison d'État et de bienséances, ne disposant pas d'elle-

1. V. 1.805-1.809.

2. N'oublions pas qu'ils paraissaient beaucoup plus accessibles aux contemporains. Ils étaient justement faits pour surprendre sans déconcerter, selon le goût du jour. Mais l'idéal dont ils procèdent s'est trouvé vite dépassé, au point de devenir presque inconcevable par les générations suivantes, à plus forte raison pour le spectateur moderne. Un minimum d'initiation et une interprétation suggestive peuvent toutefois, croyons-nous, restituer au rôle toute sa beauté.

même. Elle se trouve donc tenue presque constamment à un effort tout négatif. Et pourtant ce sublime de l'acceptation, moins spectaculaire que les implacables volontés de Cléopâtre, n'en a pas moins sa grandeur, sa beauté.

Mais l'originalité de Rodogune réside surtout dans sa psychologie profonde. Avec elle se précise un type nouveau d'héroïne cornélienne. D'une part elle subit plus fortement l'emprise de la passion. Elle se révèle plus tendre, plus sensible, plus touchante. Elle sacrifie la vengeance à l'amour, cède à l'attrait du romanesque, et se distingue par une ferveur volontiers repliée, meurtrie, soupirante. Mais d'autre part cette extrême délicatesse n'exclut pas une maîtrise de soi plus complète encore que chez les héroïnes précédentes ; mieux, une soif plus impérieuse d'absolu, et une aspiration vers un devoir à la fois plus abstrait et plus rare, voulu en toute lucidité, en quelque sorte plus froidement, sans cette ivresse exaltée qui soulevait jusqu'alors l'héroïsme cornélien. D'où d'une part un conflit plus aigu que jamais entre le cœur et l'esprit, entre les exigences vivement accrues du sentiment et d'autre part une volonté plus altière, plus intraitable, qui ne tolère désormais aucune faiblesse ni compromission. La tension de l'âme devient telle, dans une montée si surhumaine vers l'idéal, qu'une rupture risque de se produire. De fait Rodogune annonce la série de ces héros trop parfaits qui s'élèvent sans hésitation au plus haut sublime, mais dont le ressort même se brise dans un effort épuisant. C'est ainsi que la princesse de Clèves surmontera sa passion, mais pour succomber peu après dans une incurable tristesse.

Rodogune n'en est pas encore là. Elle garde assez du robuste optimisme cornélien pour trouver s'il le faut dans le sacrifice même une raison de vivre. Aussi bien les événements tournent-ils en sa faveur. Elle n'a pas à consommer l'immolation à laquelle elle se déclarait prête, qu'elle eût certes acceptée, mais qui eût passé peut-être ses forces. Là est sa chance, et, si l'on peut dire, sa grâce. Elle remporte sur elle-même la plus pure des victoires sans se voir en quelque sorte prise au mot ; et dans le grand drame où elle joue sans faiblir son rôle périlleux, miraculeusement épargnée elle atteint au bonheur par des voies ardues, qui constituent pour elle et celui qu'elle aime une ascèse merveilleuse. On ne pouvait rêver plus exaltante aventure pour une jeune fille à la fois délicate et romanesque, précieuse juste à souhait, à l'orée de la Fronde.

René Jasinski.

LA COMTESSE D'AGOULT ET FRANÇOIS PONSARD D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

François Ponsard fut présenté à Marie d'Agoult par Bocage, vieil habitué du Salon de la rue Neuve des Mathurins, qui patronnait bruyamment le chef-d'œuvre destiné à restaurer l'art classique au théâtre et à achever la déconfiture du romantisme déjà commencée par l'échec des *Burgraves* [1]. On sait que Ponsard après avoir confié sa *Lucrèce* à l'amitié vigilante et désintéressée de Charles Reynaud qui, avec l'appui de Ricourt [2], avait emporté d'assaut l'Odéon et son directeur, vint à Paris au début de 1843 pour surveiller les répétitions de sa pièce. Selon l'usage, des lectures mondaines furent organisées ; la première eut lieu chez Bocage le 28 mars 1843, la seconde chez la comtesse d'Agoult le 12 avril. Celle-ci qui, avec une maîtrise supérieure, était en train de reconquérir Paris, ne négligea pas l'occasion de collaborer avec le succès et d'éclairer son salon de quelques reflets du soleil levant. Quelques jours auparavant, chez Mme Récamier, la lecture faite par Rachel d'un acte de *Judith*, la nouvelle tragédie de Mme de Girardin, bientôt suivie d'une représentation sans gloire n'avait eu pour la Muse de la Patrie, trop laborieusement guindée en Melpomène, qu'une signification de crépuscule [3]. Marie d'Agoult qui, dans ses comptes rendus

1. Le début des relations de Ponsard et de la comtesse d'Agoult pose un problème de date qu'il nous semble impossible, pour l'instant, de résoudre. Voici, du moins, les éléments de la difficulté : le premier billet que contient la correspondance est de mars 1843. Or, si l'on se reporte à une lettre que la Comtesse adressait à Liszt le 28 janvier 1840, on lit l'indication suivante : *Donné une canne à Ponsard.* Pour corser le problème, il faut signaler que, dans son premier billet, conçu en des termes qui ne laissent supposer que des relations toutes récentes, Ponsard signalait qu'il avait eu toutes les peines du monde à découvrir l'adresse de la Comtesse, oubli inadmissible si, depuis trois ans, il avait dû connaître le chemin de la rue Neuve-des-Mathurins, ne serait-ce que pour y faire parvenir l'expression de ses remerciements pour le cadeau. Il est impossible, d'autre part, de supposer une erreur de date dans la lettre à Liszt qui contient des allusions précises à des événements contemporains de janvier 1840. Cf. *Correspondance Liszt-d'Agoult*, recueillie par Daniel Ollivier, t. I, p. 368, Paris, 1933.

2. Pittoresque bohême de lettres dont Eugène de Mirecourt a tracé un savoureux portrait dans sa biographie de Ponsard, Paris, 1867. Il est question de lui dans la lettre du 10 août 1850, reproduite plus bas. Il fut un moment directeur de *l'Artiste*.

3. La lecture de *Judith* avait eu lieu le vendredi 7 avril 1843. Sur le sort comparé des deux pièces, cf. les *Chroniques parisiennes* de Sainte-Beuve à la date du 26 avril.

du Salon [1], opposait victorieusement l'école d'Ingres à celle de Delacroix semblait aussi renoncer à son romantisme littéraire ; la rupture définitive avec Liszt devait consacrer, en mai 1844, son adieu à ses dévotions de jeunesse. Devenue d'autre part républicaine, enthousiaste de Lamartine depuis le discours du 27 février 1843 [2], elle s'honorait d'accueillir l'héroïne dont le suicide avait déterminé, à Rome, l'expulsion des rois ; rue Neuve des Mathurins, cet aspect civique de *Lucrèce* pouvait être, en effet, moins périlleusement accentué que le dévouement farouche à la foi conjugale. Ferdinand Denis qui assistait à la lecture et qui la raconte dans son journal intime [3] ne signale chez aucun des auditeurs la moindre trace de mauvais esprit.

Plein de reconnaissance pour celle qui préparait ainsi à sa gaucherie provinciale les voies d'un triomphe parisien, Ponsard entretint avec la comtesse d'Agoult une correspondance qui s'échelonne sur vingt-quatre ans et ne s'arrête que peu de temps avant la mort du poète. De 1843 à 1867, cent six lettres de celui-ci ont été conservées ; quelques-unes sont complètement datées par Ponsard lui-même ; certaines portent des indications de mois et d'année au crayon de la main de la destinataire ; la plupart sont sans date. Les allusions à l'actualité ont permis de suppléer, sans qu'il fût toujours possible d'arriver à une précision absolue, à la négligence de l'expéditeur. En attendant une édition complète, on trouvera dans le choix suivant quelques-unes des pièces les plus importantes de cette correspondance.

Ponsard collectionnait les *Égéries* ; timide, partagé entre le goût du théâtre et l'amour de la campagne, il lui arrive souvent de s'interroger sur sa vocation. Paris l'attire sans le retenir ; l'extraordinaire succès de sa *Lucrèce* l'engage à persévérer ; mais il doute de lui-même et, une fois tarie la curiosité qu'il a provoquée, il ne tarde pas à apercevoir les chausse-trapes où la critique, qui semble regretter son récent enthousiasme, essaie de le faire choir. Il a besoin d'être encouragé, stimulé, harcelé même. La duchesse Decazes [4] fut une de ses inspiratrices. L'intéressante correspondance qui fut échangée entre la grande dame et le poète a été publiée par Ponsard fils [5] ; mais elle ne s'étend que sur peu d'années [6]. La comtesse d'Agoult donna tous ses soins à la carrière du nouveau dramaturge et intervint de façon constante dans les devoirs

1. En 1842 et 1843, la comtesse d'Agoult fit dans la *Presse* le compte rendu du Salon à la place de Théophile Gautier. Les deux premiers articles du Salon de 1843 venaient de paraître les 10 et 15 mars.

2. Dans lequel il signalait son hostilité au gouvernement et même au régime.

3. Publié par P. Moreau, Fribourg, 1932, p. 124.

4. Née de Saint-Aulaire. C'était la seconde femme de l'ancien ministre de Louis XVIII dont la monarchie de Juillet avait fait un grand référendaire à la Chambre des Pairs.

5. Quelques lettres de la Duchesse à Ponsard figurent dans le recueil intitulé *Avant Charlotte Corday* et publié par le fils du poète dans la *Revue de Paris* du 1er septembre 1899. Les lettres de Ponsard à la Duchesse ont été publiées par le même auteur et dans le même périodique : livraisons des 15 mai, 15 juin, 15 juillet 1901.

6. 1847-1850.

qu'elle estimait créés à Ponsard par sa jeune renommée ; si elle n'a fait que contribuer au lancement de *Lucrèce*, elle semble bien avoir conduit pas à pas son auteur jusqu'au seuil de l'Académie. Nonchalant et velléitaire, conscient de ses limites, paralysé par la crainte et le respect que lui inspire le génie de ces romantiques dont on le prétend l'heureux fossoyeur, Ponsard se juge singulièrement inégal à sa haute fortune et, pour un peu, rougirait de son triomphe. Sans la comtesse d'Agoult il fût entré dans les limbes de son vivant et n'eût représenté que ce qu'il représente aujourd'hui : un nom vite effacé, une date à peine historique, un rôle qui s'estompe dans la mémoire des connaisseurs. Il n'est pas exagéré de dire qu'elle l'obligea à profiter de sa victoire et à exploiter l'extraordinaire engouement qu'il avait provoqué.

Ce n'est pas le moindre intérêt de cette correspondance (dont nous publions des extraits) que de donner, à propos du cas Ponsard, un échantillon de l'intelligence supérieure, de la volonté et du tact de la comtesse d'Agoult, tout occupée, pour l'heure, à refaire sa vie en rouvrant son salon et en commençant à écrire [1]. On sait jusqu'à quel point le rôle de Béatrice avait tenté cette grande dame, pour qu'elle lui immolât sa considération mondaine et ses devoirs maternels, mais Franz Liszt avait fini par se révolter contre un ascendant qu'il estimait trop despotique. Si George Sand nourrit ses livres du génie ou du talent de ses amants, celle qui va devenir Daniel Stern préfère, en se donnant l'air de servir ses amis eux-mêmes, les attacher, par la reconnaissance, à son salon et recruter parmi eux ses premiers et ses plus dévoués lecteurs. Sans doute le souci de la carrière de Ponsard n'aurait pas été aussi vif chez M^me^ d'Agoult, si celle-ci n'avait elle-même éprouvé l'impatience du succès. Elle possédait à un degré rare l'aptitude à dominer une cour d'adorateurs recrutés selon leurs possibilités de rayonnement ou d'influence [2]. Sainte-Beuve, Vigny, Lamartine s'attelèrent de bonne grâce à son char ; Émile de Girardin y mit du fanatisme [3], Lamennais de la mauvaise humeur ; Victor Hugo, courtoisement, déclina l'invite. Dans la mesure où Ponsard représente une force naissante, il importe de le capturer à ce que M^me^ d'Agoult appelle « la glu comtesse » [4]. On verra de quelle encre il paie sa dette et si jamais marraine tint sur les fonts baptismaux de la gloire filleul plus reconnaissant. Qu'il s'adresse à la fée aux boudoirs enchantés, à l'intrépide voyageuse, à l'essayiste, au romancier ou à l'historien, il rend hommage aux dons supérieurs d'une femme de tête et, témoignage plus rare et plus original, à ses qualités de cœur. Béatrice rencontrait enfin le respect, la reconnaissance, la gratitude, mais, hélas ! ce n'était plus Dante.

C'était tout de même, malgré les sarcasmes, un estimable auteur et

1. En fait, la comtesse d'Agoult écrivait depuis longtemps puisqu'elle est l'auteur des *Lettres du Bachelier es musique* qui parurent, sous le nom de Liszt il est vrai, dans la *Gazette musicale*, de 1835 à 1842.

2. Cf. *Correspondance Liszt-d'Agoult, op. cit.*, I, p. 354.

3. Cf. Jacques Vier, *Émile de Girardin inconnu*, Paris, 1949.

4. *Correspondance Liszt-d'Agoult, op. cit.*, I, p. 317.

que ses confidences d'homme et de poète rendent plus estimable encore. Sans doute il fut trop grand pour lui. Il se chercha dans Corneille avec *Lucrèce*, dans Racine avec *Agnès de Méranie*, fit sa paix avec les romantiques dans *Charlotte Corday*, ouvrit la voie à Albert Samain dans *Horace et Lydie* et finit par se trouver dans des entreprises scéniques de prophylaxie financière : *l'Honneur et l'Argent*, *la Bourse* [1]. En somme il travailla honorablement avec des angoisses de conscience professionnelle aussi pathétiques que celles de Flaubert ; mais là s'arrête la comparaison. De ces tourments, il ne fait pas mystère à la comtesse d'Agoult ; l'aveu en aurait un prix plus grand si le combat ne semblait trop souvent hors de proportion avec la victoire. Du moins Ponsard fait preuve de curiosité et même d'invention ; il aime le moyen âge et le respecte assez pour ne pas donner suite à un projet de tragédie médiévale où eussent abondé des vers de la force de ceux qu'il offre à titre d'épaves et d'hommages à la comtesse :

> Hélas, je suis bien jeune et j'ai bien voyagé
> Mon collier d'esclavage a bien souvent changé.
> Je suis, moi, pauvre fleur, née aux jardins de Perse,
> Pareille à ces duvets que l'orage disperse,
> Qui vont, cherchant partout où reposer leur vol
> Et qu'un brusque zéphyr chasse toujours du sol [2]...

François Coppée et Miguel Zamacoïs sont là en germe !

Le drame de Ponsard, c'est d'avoir essayé, au nom du bon sens, de renvoyer dos à dos néo-classiques et néo-romantiques. Car il y tient à son bon sens et s'il l'invoque dans des textes aussi officiels et publics que sa défense d'*Agnès de Méranie* [3], force nous est de constater qu'il dogmatise en son nom jusque dans sa correspondance privée [4]. Or, l'esthétique de Ponsard, judicieux écho des préfaces de Racine, si elle suffisait à convaincre de sottise les poncifs de Viennet et les outrances de Vacquerie, restait impuissante à fonder un art nouveau : *Chatterton*, *Ruy Blas*, *Lorenzaccio* demeuraient à l'abri de ces armes émoussées. Ponsard le sentit si bien qu'il alla très loin dans la voie de la réconciliation. Le *satisfecit* que Victor Hugo daigna délivrer à *Charlotte Corday* [5] ne lui ayant pas suffi, il proposa une entente à son principal ennemi.

1. *Lucrèce* fut représentée pour la première fois à l'Odéon le 23 avril 1844 ; *Agnès de Méranie*, le 22 décembre 1846 ; *Charlotte Corday*, le 23 mai 1850 ; *Horace et Lydie*, le 19 juin 1850 ; *l'Honneur et l'Argent*, le 11 mars 1853 ; *la Bourse*, le 6 mai 1856.

2. Cf. Lettre du 5 mai 1844.

3. Publiée d'abord sous forme de lettre au rédacteur en chef du *Constitutionnel* le 9 mars 1847, reproduite dans les *Œuvres complètes* de Ponsard, Paris, 1876, t. III, p. 351.

4. Cf. par exemple, la lettre d'avril 1849.

5. Victor Hugo écrivit à Ponsard le billet suivant : « Mon cher confrère. J'ai lu votre livre. C'est une œuvre forte et vivante. Le souffle révolutionnaire y est mêlé au souffle humain. Vous avez su joindre un drame pathétique à l'épopée formidable que donne l'histoire. Et le style est excellent. Quand je vous verrai, j'aurai plaisir à causer avec vous de tout ce qui m'a touché et charmé... » Ponsard fils, *Avant Charlotte Corday*, Revue de Paris, 1er septembre 1899.

Camille Latreille se scandalise de cette palinodie [1] ; deux lettres à Mme d'Agoult et, en particulier, celle que Ponsard intitule « Page confidentielle » en développent les raisons lesquelles, à vrai dire, ont peu de chose à voir avec la littérature. Républicain et voltairien [2], Ponsard se lassait de n'être pas soutenu davantage par les journaux d'opposition ; il leur reprochait leur silence quand il était par terre, c'est-à-dire après *Agnès de Méranie*, leurs clameurs, quand, il eut fait une réponse courtoise aux avances de Napoléon III et qu'il eut même, un instant, accepté un poste officiel [3]. Il est vrai qu'il devait aller plus loin dans la résignation au mécénat impérial et souffrir que César payât ses dettes [4]. Car il était joueur. Mais de ce délicat épisode de la vie de Ponsard on ne trouvera pas trace dans la correspondance ci-dessous publiée.

Ce modeste était, en réalité, ambitieux et pressé de sortir de « son néant » [5], comme il disait, sans égard pour sa récente dignité d'académicien [6] ; la politique le tentait. Il faut convenir que le bon sens le sert mieux dans ses conjectures sur l'avenir de la république que dans ses batailles littéraires [7]. Plus encore que celle de la comtesse d'Agoult, il semble avoir subi l'influence de Lamartine, son glorieux voisin, chez qui il faisait un ou deux séjours annuels. C'est à la duchesse Decazes qu'il confie le récit du mémorable banquet du 8 juillet 1847, au milieu des éclairs et des tonnerres [8], mais on trouvera dans les lettres à Mme d'Agoult de précieux renseignements sur le grand homme avant, pendant et après la Révolution de 1848. Signalons, par exemple, ce rapide croquis d'un Lamartine autoritaire quand il n'a et n'aura plus jamais les moyens d'exercer son autorité : « A ce propos, Lamartine nous disait l'autre jour ce qu'il ferait s'il était président : autant j'ai été conciliant, nous disait-il, par prudence et par nécessité, parce que je manquais de points d'appui, parce que je n'avais aucune force sous la main, autant je serais énergique maintenant que nous avons la garde nationale, l'armée et la volonté clairement manifestée de toute la France.

1. Cf. C. Latreille, *La fin du théâtre romantique et François Ponsard*. Paris, 1899, p. 395. L'auteur cite la lettre de Ponsard à Auguste Vacquerie qui, datée de juin 1850, ne fut publié par le destinataire que le 4 juin 1894 dans le *Rappel*. La « Page confidentielle » est postérieure de six ans à cette première tentative de réconciliation.

2. Voltairien jusqu'à *La Pucelle* inclusivement. Cf. Lettre d'avril 1849.

3. Au début de mars 1852, Ponsard acceptait le poste de bibliothécaire au Sénat. Mais à la suite de l'article du *Charivari*, du 10 mars, qui avait pour auteur Taxile Delord, il démissionna et provoqua le journaliste en duel.

4. Cf. Ed. Grenier, *Souvenirs littéraires*, Paris, 1894, p. 243.

5. Cf. Lettre du 2 juin 1857.

6. Ponsard fut élu à l'Académie française le 22 mars 1855.

7. Cf. par exemple, la lettre de novembre 1848 : « Et la République ! Je vous dirai que nos provinces qui ont vu de près la tyrannie des ouvriers ont la République en horreur. Beaucoup voteront pour Louis-Napoléon dans l'espoir d'un nouvel empire. Voilà une belle situation !... » Et encore la lettre du 10 décembre 1848.

8. *Revue de Paris*, 15 mai 1847. Ponsard composa un poème sur ce banquet : *Souvenir de Mâcon et de Saint-Point*, que publia le *Bien public*, journal de Lamartine en Saône-et-Loire, et que reproduisit la *Démocratie pacifique* du 7 août 1847. Cf. C. Latreille, *Lamartine et Ponsard, Revue d'Histoire littéraire*, 1898, t. V, p. 119.

J'agirais à coups de fusil contre les clubs et les émeutiers ; je ferais certainement un 18 fructidor... » [1].

Trois fois candidat aux élections législatives [2], trois fois battu, Ponsard à l'occasion de ses défaites, à vrai dire honorables, dessine à l'intention de la Comtesse de savoureux croquis d'élections provinciales. La troisième fois, il lui demande positivement la permission de se présenter ; sur avis favorable, il tente l'aventure et sa lettre donne un suffisant aperçu des moyens employés par la candidature officielle [3].

Coïncidence à signaler, le salon qui avait vu naître la jeune gloire de Ponsard retentit des derniers échos de sa voix. Dans un des brefs répits que lui laissait la terrible maladie qui devait l'emporter (un cancer intestinal), Ponsard lut son « Galilée » chez la comtesse d'Agoult [4]. Ni l'inspiration ni la facture de ce drame ne révélaient une originalité débordante ; elles montraient du moins la constance du poète dans ses principes philosophiques et littéraires et apportaient un hommage aux convictions de la maîtresse de céans [5].

JACQUES VIER.

I

Octobre-Novembre 1843.

J'ai quitté Monceaux, et me voilà à peu près rentré [...] Je m'en suis allé enchanté de ce bon M. de Lamartine. Son cœur est aussi grand que son intelligence, et une des choses les plus remarquables chez lui, c'est qu'il a tant d'affectueuse bienveillance que, malgré son génie, il attire la familiarité. Il m'a parlé de vous avec intérêt. Je lui ai transmis l'expression de votre admiration, il m'a dit qu'il y était sensible, que vous aviez une âme généreuse et portée aux belles choses. Vous pensez bien que c'est aussi mon avis.

Il m'a demandé des vers pour son journal. J'ai répondu que la loi que je m'étais faite de ne rien publier dans les journaux devait céder à cette gloire de voir mon nom auprès du sien. Il me semble que je ne pouvais pas faire autrement ; que ç'aurait été un manque de courtoisie envers son hospitalité et un manque de respect envers son génie. Dites-moi si vous pensez que j'aie mal fait. Je lui ai envoyé, il y a deux jours, une espèce d'épître [6] à son adresse. Vous la verrez dans le *Bien*

1. Lettre de Novembre 1848.
2. En 1848, 1849 et en 1857.
3. Cf. Lettre de Juin 1857.
4. Cette lecture eut lieu le 17 février 1866. La pièce fut jouée pour la première fois le 1er mars 1867.
5. Cf. Daniel Stern, *Ponsard et ses œuvres tragiques*, *Temps* du 19 janvier 1867.
6. Cette épitre qui n'était qu'un assez vague et filandreux éloge de l'attitude politique et sociale de Lamartine, parut, en effet, dans le *Bien public*, mais avec des coupures et des modifications que le destinataire avait opérées lui-même et dont Ponsard se plaint amèrement dans une autre lettre à la comtesse d'Agoult. Il donna aux journaux la version intégrale de son poème. Cf. en particulier l'*Artiste* du 19 novembre 1843 et le *Constitutionnel* du même jour. Ces vers n'ont pas été recueillis dans les œuvres complètes de Ponsard.

public. Cependant, en la lui envoyant, je lui ai fait remarquer que la publication d'une méchante poésie écrite actuellement, me serait fort nuisible et que je me confiais en lui, de sorte que, s'il n'en trouvait pas la qualité suffisante, il ne la remettrait pas au journal. Je voulais seulement lui prouver ma bonne volonté. [...]

La *Mouche* m'a bien piqué [1]. Concevez-vous un individu à qui je ne dis pas un mot, sinon : Bonjour, Monsieur, et qui m'invente des conversations et des anecdotes à ridiculiser à jamais leur fabuleux héros. Je sautais comme un possédé à la lecture de ces platitudes. M. de Lamartine a été mon exorciste. Il m'a engagé à en rire par le récit de ses propres mésaventures, et même à pousser la charité chrétienne jusqu'à récompenser l'envoi que ma fait le rédacteur de *la Mouche* de toutes ses œuvres en trois volumes, par un exemplaire de *Lucrèce*. J'ai d'abord rejeté cela bien loin ; mais j'ai fini par le faire. J'ai quelque remords de ma lâcheté. Au surplus, ce sont là des misères et je n'y pense plus.

Mon *aristocratie* a de singuliers adversaires : M. de Lamartine et vous, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus *aristocratique* au monde : la grâce dans l'intelligence et l'intelligence dans la grâce. Ce serait à moi d'être démocrate à ce compte. Mais nous sommes tous à peu près d'accord. Vous n'aimez pas mieux que moi les gens stupides ou grossiers ; moi, j'ai, comme vous, le culte des idées et du beau. Vous aimez *l'idée* démocratique, et non pas les gens indégrossis qui en sont l'objet. Moi je la comprends. Mais j'aime l'aristocratie d'intelligence, aristocratie élastique qui n'est fermée à personne et par laquelle je n'entends pas du tout ni la noblesse dont je dois être peu partisan, moi roturier, ni la bourgeoisie riche et triviale. Nous ne sommes pas tous égaux en intelligence ; voilà un fait qui détermine une aristocratie nécessaire. Mais, qu'on l'élargisse le plus possible, je ne demande pas mieux. [...]

II

Décembre 1843.

[...] On vous a joué là-haut *Tibère* de Chénier [2], le frère du poète. La plupart de vos journaux sont en admiration ; ils disent que c'est là la bonne manière qui peint une époque à grands traits et non par une puérile affectation de couleur locale ou de détails d'usages et de mœurs. Je sais bien contre qui irait cette pièce. Pour ma part, sauf une trentaine de vers assez fermes, je trouve que *Tibère* sent l'empire. Du ronflant, du faux, du flasque et des allusions. Qu'en pensez-vous, vous ? N'est-il pas évident que les personnages réels n'auraient pas parlé comme cela, que c'est un style de *convention* dans tous les sens (par-

1. Dans le numéro du 17 octobre 1843 de la revue mâconnaise, *la Mouche*, avait paru, sous la signature du rédacteur en chef, le récit d'une conversation entre Lamartine et Ponsard. L'article avait été reproduit dans le *Bien public*.

2. Le *Tibère* de Marie-Joseph Chénier avait été joué à la Comédie-Française le 15 décembre 1843.

donnez-moi ce mauvais jeu), et quant au prétendu but des ouvrages dramatiques, est-ce qu'il doit y en avoir un autre que d'être un ouvrage d'art, de faire voir une époque et d'exalter l'idée du beau et par conséquent du bien. *J'aime* mieux les *Burgraves* qui, au moins, attrapent de temps en temps un aspect de la féodalité. [...]

III

Vienne, 22 février 1844.

Je vous remercie de vos recherches au sujet de Lancelot. Je m'en veux un peu de vous avoir donné ce souci et je vous en voudrais à vous-même si vous y aviez mis trop de soin. Je croyais l'ouvrage plus commun. C'est un des premiers et des plus fameux de nos romans de chevalerie. Comment se fait-il qu'on le lise si peu ? Y a-t-il rien de plus poétique que ces grands coups d'épées et cette courtoisie et cette galanterie ? Et quels jolis noms ? Tristan, Yseult, Lancelot, Genièvre, puis Renaud de Montauban, Ogier le Danois, Bradamante. Les pairs de Charlemagne sont connus de tous grâce à l'Arioste ; mais les Chevaliers de la Table Ronde sont tout aussi intéressants. Leurs prouesses devraient être pour nous ce qu'étaient les fables des Atrides pour les Grecs. Voilà qui serait attachant, et non pas des symboles ambitieux et creux.

La fantaisie, certes, n'y manque pas, et cependant cela est vivant. C'est qu'on écrivait alors comme on voyait, comme on croyait, comme on pensait, tandis qu'aujourd'hui on écrit comme on veut penser. On se pose à l'avance un système d'égarements poétiques, on cherche comme on va être hardi et on se fait rêveur de propos délibéré.

Ajoutez que ces romans représentent facilement les mœurs et les coutumes et le langage du temps où ils ont été écrits et sont très historiques en ce sens. Enfin ils me semblent très curieux et c'est par goût plutôt que pour en tirer profit que j'ai désiré Lancelot. Les premiers livres que j'ai lus ont été les Contes de fées, puis les Mille et une nuits, puis Roland furieux. Il m'en est resté un amour de tout ce qui est enchantement et tournois. [...]

IV

Vienne, 22 avril 1844.

J'ai lu dans un cercle, c'est-à-dire dans une chambre laide, triste et terne, au milieu de gens dont on touche le coude, — une table d'hôte littéraire, — votre article [1] avec lequel j'aurais voulu être tête à tête. Il va sans dire que j'ai oublié que j'étais dans un cercle, et que j'ai

1. L'article de la comtesse d'Agoult sur *Bettina d'Arnim* venait de paraître dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1844.

été transporté chez vous d'abord, et puis chez Bettina d'où je suis revenu chez vous. C'est bien intéressant en même temps que c'est fermement écrit. Mlle de Gunderode est bien attrayante. D'abord, que sa lettre est jolie et comme le flageolet qui va devenir *flageoletus* est un charmant détail, et une douce plaisanterie. Elle a profondément raison aussi quand elle dit que la faculté de sentir poétiquement n'est pas la même chose que l'œuvre poétique, comme la rêverie n'est pas la même chose que la volonté qui donne la forme. Pourquoi donc s'est-elle tuée [1] ? Vous le faites seulement deviner. Le savez-vous ? Elle sentait donc aussi vivement que Bettina et même plus, quoiqu'elle eût du bon sens. Elle recevait la blessure et se rendait compte du mal, tandis que Bettina s'égratignait sans savoir où et criait sans savoir pourquoi. Sans doute vos sympathies parlent (?) sur Mlle de Gunderode, car elle est plus touchante qu'un personnage qui ne serait qu'un personnage. Auprès de Mme d'Arnim, elle représente la force et la sensibilité, la volonté et le cœur, à côté de l'imagination sans l'un ni l'autre.

Mme Sand doit vous en vouloir de l'esprit général de l'article et cependant vous avez pleinement raison, et ce que vous lui dites est un bon conseil sous une forme élégante et courtoise [2]. Les dernières pages appartiennent légitimement à Marie pleine de grâce. J'éprouvais en les lisant le plaisir que l'on a à rencontrer dans un livre un beau langage tout fait pour sa propre pensée. Les femmes ne gagnent assurément rien à se dénaturer ; c'est là un perfectionnement moral à la manière du perfectionnement physique qui consistait, sous l'empire, à se mettre la ceinture dans les épaules : elles ne se grandissaient pas, elles se déformaient.

J'ai trouvé votre article clair comme le jour, fort comme la raison et intéressant comme le cœur. Ma phrase est ridiculement symétrique et a un air d'affectation très déplaisant, mais je pense sincèrement ce qu'elle exprime tant bien que mal et, à cette considération, je la laisse. Vous voyez nettement quoique vous regardiez haut et bien. Aussi, c'est solidement et largement écrit. Ah ! la belle langue française, quand on sait ce qu'on veut dire. Elle ne manque qu'à ceux qui n'ont que des demi-lueurs. Ceux-là ont besoin d'inventer une langue crépusculaire. Je crois bien qu'on a été trop raide et trop sec, mais vous voyez par vous-même qu'on peut conserver la clarté et la précision, tout en animant le style par plus de naturel et de sentiment.

[...] Que direz-vous de Philippe-Auguste ? N'est-ce pas un grand règne que celui où a commencé l'unité de la France ? Philippe-Auguste n'est-il pas en même temps royal et chevaleresque ? et n'est-ce pas une histoire attendrissante que celle d'Agnès de Méranie ? J'ai commencé

1. Par amour pour le professeur Creuzer, lui-même marié. Cf. Geneviève Bianquis : *Caroline de Gunderode*, Paris, 1910.

2. A la fin de son article, la comtesse d'Agoult fait une allusion très claire et peu bienveillante à George Sand. On sait aujourd'hui que cette conclusion avait été suggérée à l'auteur, lequel au surplus ne demandait pas mieux, par Buloz alors brouillé avec la romancière.

quelque chose comme cela, et je crois que cela avance petit à petit.

Rhododendron ne m'oubliez pas.

V

24 août 1844 [date de la poste].

Je viens de la Grande-Chartreuse : vous savez ce que c'est par les mille descriptions et paysages qu'on en a fait : des rochers en muraille, des torrents et de grands sapins. C'est très beau, j'ai vu les Chartreux. Je voudrais bien savoir ce qui se passe au fond de leur cœur ; et s'ils n'ont pas des rêves d'autant plus séduisants qu'ils n'ont jamais eu que des rêves. Ce ne sont pas des hommes du monde *désillusionnés* comme on disait en 1830, ni des âmes brisées qui se réfugient là : voilà qui est bon pour les romans. En réalité, les Chartreux n'admettent chez eux que de tout jeunes gens sortis du séminaire, qui tombent ainsi de l'enfance dans la vieillesse ou la solitude, ce qui est la même chose. Peut-être que l'âme ne sait rien deviner dans les yeux et qu'ils sont en paix et n'ont que des rêveries vagues facilement chassées par la prière. Ils n'ont pas, comme nous, le regret de vieillir, que leur importe ! C'est beaucoup que cette insouciance.

Voilà au moins quinze jours que je ne fais rien. Je m'accoutume très bien à cette fainéantise ; je crois que je suis très indolent. Le travail est ennuyeux, et surtout de revoir et de corriger ce qu'on a fait. C'est alors que les invraisemblances, les longueurs, les trivialités, les choses prétentieuses vous sautent aux yeux, on est en plein dégoût. Vivent les improvisateurs qui ne relisent jamais ce qu'ils écrivent. Il n'y a d'amusement que pour eux. Ils composent de verve et sont toujours dans les enchantements de la création. Ils ne savent pas combien la réflexion est une pédante puriste et maussade. Je ne suis pas content, comme je vous ai dit. Est-ce que je ne pourrais pas encore laisser passer cette année sans rien dire [1] ? Qu'en pensez-vous ? Mais j'irai toujours, quoi qu'il en soit, à Paris, au mois de novembre.

J'ai entendu dire que M. de Lamartine était redevenu riche ; qu'il n'avait cédé la propriété de ses œuvres que pour un certain temps, que le terme est arrivé, et qu'il revendra huit cent mille francs ces mêmes œuvres ou d'autres nouvelles [2]. C'est très intéressant pour lui qui ne pouvait pas s'habituer à ne pas être opulent. Voilà le vrai poète. La fontaine de poésie coule abondamment de sa plume. Il est poète comme l'eau est murmurante, sans effort. Les autres, ceux qui sont obligés de travailler ne sont pas des poètes, mais des ouvriers en vers.

1. *Agnès de Méranie* ne fut représentée pour la première fois que le 22 décembre 1846.

2. En juillet 1844, Lamartine avait vendu à l'imprimeur Béthune *l'Histoire des Girondins*, les *Confidences* et le droit de rééditer ses œuvres antérieures. Il avait reçu des épreuves en août. Il eut, par la suite, un procès avec cet éditeur. Cf. Marquis de Luppé, *Les travaux et les jours d'A. de Lamartine*, Paris, 1942, p. 384.

Il y a entre eux et un poète la même différence qu'entre une colonne de buis taillée et arrangée, et un bel arbre entier et vigoureux. La menuiserie ne peut pas valoir la nature. [...]

VI

Fin novembre 1844.

Je viens de Mâcon. J'ai lu chez M. de Lamartine vos trois feuilletons. C'est très attachant. Est-ce vraiment ainsi ? On croirait lire un rêve de romancier. Vous avez un grand art de poser vos personnages d'une manière simple et intéressante, Bettina et Mlle de Gunderode, Pierre et le visiteur [1]. J'ai remarqué une belle chose entre autres, sur les souvenirs de la vie passée. Il est évident que votre roman sera plein d'intérêt. Il y aura eu dans notre époque, vous et Mme Sand, vous avec une raison plus forte et un coup d'œil plus net et plus sûr. Cela ne nuit pas à l'imagination et au cœur, au contraire.

M. de Lamartine n'a pas eu en mains l'article dont vous m'avez parlé. Il a été très content de notre simple entretien et Mme de Lamartine aussi, elle me l'a dit spontanément.

Je suis arrivé au milieu du retentissement de son manifeste [2] ; il n'a été à peu près question que de politique. La politique est à présent la grande dame de ses salons. La poésie n'y est plus qu'une pauvre petite pensionnaire qui se tient dans un coin et ne parle que quand on l'interroge.

M. de Lamartine nous a lu de très beaux morceaux de son histoire de la Révolution [3]. Il m'a prié de lui lire en retour quelque chose. J'ai refusé, disant que rien n'était fini, mais j'ai vu que je l'offensais et j'ai cédé. J'ai manqué à mon engagement envers vous. J'ai lu deux ou trois scènes de chaque acte. Il n'y avait que lui, Mme de Lamartine et le baron d'Eckstein. Ils ont bien promis de n'en pas parler.

Est-ce que je pouvais faire autrement ? Vraiment, il était blessé de mes refus. Il a insisté à plusieurs reprises. Mais j'aurais tenu bon envers tout autre que M. de Lamartine.

Il a paru très content des quatre premiers actes. Dans le cinquième, il voudrait plus de spectacle. J'ai bien roulé son avis dans ma tête et je ne m'y suis pas rendu. Ce serait de l'Opéra ou même du mélodrame et non la tragédie dans ma manière de voir. Nous en causerons à Paris.

Je me désespère presque. Plus je fais et plus je trouve à faire. Aujourd'hui, j'en suis à me demander si ce serait un si grand inconvénient

1. Ponsard fait ici allusion à un article que la comtesse d'Agoult avait publié dans la *Presse* du 26 novembre 1844 sur la colonie pénitentiaire de Mettray : *Simple entretien avec le lecteur.*

2. Allusion au long article que Lamartine publia le 21 novembre 1844, dans le *Bien public*, sous le titre : *Récapitulation* et où il montrait que, malgré le triomphe apparent de la coalition antilibérale, l'esprit humain poursuivait sa marche en avant.

3. *L'Histoire des Girondins.*

de retarder encore d'une année. Qu'en dites-vous ? Dans tous les cas, je vais aller à Paris. Il reste quelque temps encore pour le gros travail — des scènes entières dont je suis mécontent et qu'il faut remplacer par d'autres — des doutes même sur les personnages, savoir si je les laisserai ou les retrancherai.

Je passe un très mauvais mois. Je jure bien que l'année prochaine je ne songerai à rien, et que l'année tout entière s'écoulera sans que je touche une plume. Je me promènerai, j'irai à Rome, au Rhin, si vous y êtes. Je lirai ce que feront les autres ; c'est bien plus doux que de faire soi-même.

Adieu, à bientôt.

VII

Avril 1845.

[...] Avez-vous vu *Virginie* [1] ? Si vous l'avez vue, devinez ce que j'en pense, et dites-le-moi. Moi je sais ce que vous en pensez. Pour le moment, je me borne à ceci : *Confiteor*. Je crois que j'ai abusé de la couleur locale, et voici Virginie qui en abuse encore plus que Lucrèce. Aimez-vous la muscade ? On en a mis partout. L'imitation est comme un microscope où on voit ses défauts grossis.

On m'a fait voir des feuilletons. Un de Gauthier (*sic*) qui me traite assez honorablement, et un de Janin qui me traite le plus dédaigneusement du monde [2].

Ce même Janin dans son procès contre Pyat se vantait d'avoir patronné Lucrèce [3].

Adieu. Promenez-vous quand il fera beau. Il fait froid chez nous.

Je vous envoie une violette que j'ai cueillie pour vous, au bord d'une haie ; une pauvre violette flétrie sera bien laide auprès des belles fleurs rares qui s'épanouissent dans votre chambre. Mais donnez-lui un coup de votre baguette de fée ; il n'en fallut pas davantage pour changer Cendrillon en princesse.

VIII

Mars-avril 1847.

[...] Avez-vous vu Athalie ? [4] On en a retranché les chœurs ! Quelle

1. Tragédie de Latour Saint-Ybars représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 5 avril 1845. Le succès en fut dû surtout à Rachel.

2. Il s'agit sans doute des allusions à *Lucrèce* que contiennent, à propos de la pièce de Latour Saint-Ybars les feuilletons respectifs de Théophile Gautier, 7 avril 1845 dans la *Presse*, et de Jules Janin dans le *Journal des Débats*, même date.

3. Jules Janin s'estimant insulté par un article de Félix Pyat, paru dans la *Réforme* du 4 janvier 1844 et qui mettait en cause le compte rendu qu'il avait fait dans les *Débats* du 18 décembre 1843 du *Tibère* de Marie-Joseph Chénier, avait porté l'affaire devant les tribunaux qui condamnèrent Pyat à six mois de prison et à 1 000 francs d'amende.

4. L'opinion fut, en effet, peu favorable à cette reprise d'Athalie. Théophile Gautier fit de la mise en scène un compte rendu peu flatteur. Cf. *Presse* du 12 avril 1847.

sottise ! Je gage qu'*Athalie* a été peu goûtée. On a dû trouver cela trop grave et trop froid. Hugo est bien maladroit de ne pas vite donner un drame. Je crois que jamais son public n'a été mieux disposé. Et Mme de Girardin ? Elle a donc retiré *Cléopâtre* ? [1] Buloz m'avait prédit cette péripétie [2]. Les derniers actes sont, dit-on, injouables. Pourtant on caresse bien Mlle Rachel, Mlle Rachel est toute puissante, et si Mlle Rachel veut qu'on joue Cléopâtre, il faudra bien que Cléopâtre soit jouée et sifflée. Nous comptons sur vous. [...]

Que dites-vous des Girondins ? J'ai eu les deux premiers volumes et je trouve cela vraiment très beau. Il y a bien quelque monotonie dans l'emploi de certaines tournures de phrases qui reviennent trop souvent, et quelques longueurs. Mais ce ne sont là que des défauts de détail ; l'ensemble est très émouvant, très intéressant, très noble et très lumineux. Ce qui me charme dans le langage, c'est qu'il n'est pas affecté. On sent bien que M. de Lamartine parle selon sa nature. N'êtes-vous pas contente de son Dumouriez ? [3] N'est-ce pas bien vivant et bien attachant ? Son résumé à la fin du deuxième volume ne vous plaît-il pas ? Ne prouve-t-il pas clairement que l'assemblée constituante devait proclamer la République après la fuite de Varennes ? [4] En passant, j'ai remarqué une phrase très bien frappée dont je veux me servir un jour ou l'autre : *Les médiocrités croient égaler le génie en dépassant la raison.* Attrape Gauthier (*sic*), attrape Vacquerie ! attrape *a...*, *b...*, *c...*, *d...*, *e...*

1. Achevée à la fin de l'année 1846, la *Cléopâtre* de Mme de Girardin ne fut jouée que le 13 novembre 1847. Une série d'indispositions de Rachel en avait fait ajourner la représentation. Mais l'actrice tenait fort à son rôle. Cf. H. Malo, *La gloire du vicomte de Launay*, Paris, 1925, p. 89. — Dans une lettre inédite antérieure, Ponsard avait écrit à Mme d'Agoult : « *Judith* [jouée le 18 avril 1843] et *Cléopâtre* ! Certes, si la puissance manque à Mme de Girardin, l'orgueil ne lui fait pas défaut. Elle ramasse des sujets immenses comme si c'étaient des poignées d'herbes. Il n'y aurait pas assez de Corneille pour Cléopâtre, car le bonhomme n'aurait pas su faire parler la reine asiatique, la mollesse et les désirs personnifiés. Et le vieil Antoine ! Il faut être bien fort pour toucher à ces figures-là, ou bien faible ! je suppose que Mme de Girardin fera mourir Cléopâtre sur le théâtre. Quelle belle scène ! Ce sera peut-être celle où elle réussira le mieux. Un peu de mignardise ne messiera pas jusqu'à un certain point à une belle femme qui prend délicatement la mort dans une corbeille de fruits et de fleurs. » (*Inédit.*)

2. Buloz était, on le sait, commissaire royal à la Comédie-Française.

3. Le portrait de Dumouriez ouvre le livre XIII de l'*Histoire des Girondins*.

4. Ponsard commet ici, semble-t-il, une légère erreur. Le passage en question ne figure pas à la fin du tome II de *l'Histoire des Girondins*, ainsi que son expression *volume* le laisserait entendre, mais à la fin du livre II où l'on trouve, en effet, après le récit de la fuite de Varennes, les lignes suivantes : « Il semble qu'à ce moment solennel, la gravité des périls publics lui donne (à l'Assemblée), un majestueux sang-froid et que la sagesse d'une grande nation se retrouve tout entière dans ses représentants. Une seule pensée domine les paroles, les résolutions, les actes : conserver et défendre la constitution, même le roi absent et la royauté évanouie ; s'emparer de la régence momentanée du royaume, mander les ministres, expédier des courriers sur toutes les routes, arrêter tout individu sortant du royaume, visiter les arsenaux, fabriquer des armes, envoyer les généraux à leurs postes, garnir les frontières ; toutes ces propositions sont décrétées à l'instant. Il n'y a ni côté gauche, ni côté droit, ni centre ; le côté gauche réunit tout... »

Ce petit innocent de Vacquerie va épouser Mlle Hugo, *la chaste vierge née des amours d'une ode avec un rayon de soleil* [...]

IX

Vienne, 28 octobre 1847.

Il y a un mois que je veux vous envoyer ce que je vous envoie, et voilà, par parenthèse, pourquoi je n'ai pas écrit plus tôt ; mais vous savez ce que c'est qu'une chose qui s'est refroidie dans le tiroir. Les longueurs, les phrases lourdes, les tournures embarrassées nous crèvent les yeux. Je voulais effacer ceci, changer cela, ajouter ici, retrancher là ; enfin un mois s'est passé, les distractions et la paresse aidant, avant que la chose fût en état d'être présentée.

C'est la première apparition de Charlotte. Elle ne figure pas dans le premier acte qui est tout entier consacré aux Girondins. Le premier acte se passe à Paris et les Girondins s'apprêtent à cette lutte qui devait aboutir au 31 mai. Au deuxième acte, comme vous le verrez, le 31 mai a eu lieu, les Girondins sont en fuite et rencontrent Charlotte.

« Dans un pré de moine passant. [1] »

Je vous ai dit déjà que les Girondins étaient plutôt le sujet de la pièce que Charlotte. C'est la lutte de la Gironde contre la Montagne, la chute de la Gironde et la vengeance que Charlotte en tire sur Marat, le principal auteur du 31 mai.

Il y aura un petit *tendre* entre Charlotte et Barbaroux, mais un tendre qu'on devinera plus qu'il ne sera exprimé. Barbaroux, découragé de la politique, veut rentrer dans les émotions douces et Charlotte le réconforte et l'excite, — une manière d'Émilie, — ceci, l'affaire du troisième acte.

Au quatrième, figurez-vous qu'avant l'assassinat, nous aurons un entretien entre Danton, Robespierre et Marat. Rien que cela. Il ne s'agira que de mettre en opposition leurs caractères, leurs idées, leurs passions et leurs systèmes politiques. Une petite scène où il ne faudra que concentrer l'essence de la révolution. Si je me casse le cou, je ne l'aurai pas volé [2].

Je vous ai à peu près raconté à Paris le cinquième.

En somme, c'est de l'histoire en dialogue plutôt qu'en drame. Gardez la scène pour vous toute seule [...]

X

Novembre 1848.

Je vous ai envoyé un petit billet de Monceau : aujourd'hui je viens

1. Le décor du second acte de *Charlotte Corday* représente « une grande route bordée par des prairies ». C'est là que Barbaroux, Pétion, Louvet, Buzot, rencontrent la jeune fille.

2. C'est la fameuse scène IV de l'acte III.

de quitter M. de Lamartine et je suis dans un petit village où je meurs de froid [...]

Et la République ! Je vous dirai que nos provinces qui ont vu de près la tyrannie des ouvriers ont la République en horreur. Beaucoup voteront pour Louis-Napoléon dans l'espoir d'un nouvel empire. Voilà une belle situation ! D'un côté des enragés ; de l'autre, des égoïstes effrayés.

« Je vois, et j'en gémis.
Combien la République a peu de vrais amis
Et que des deux côtés on prétend la défendre,
Les uns pour l'opprimer, les autres pour la vendre. [1] »

Louis-Napoléon aura incontestablement la majorité chez nous. Cavaignac a peu de chances ; on ne sait pas ce que c'est, s'il est rouge ou modéré. D'ailleurs, les articles de Girardin n'ont pas laissé de lui faire du mal [2]. Il y a, entre autres, un point qui paraît prouvé contre lui. Pour moi, je sais par M. de Lamartine que ce chef d'accusation est très fondé ; vous comprenez qu'il s'agit des ordres donnés par la commission exécutive pour garnir Paris de 25 000 hommes avant les journées de juin, ordres qui n'ont pas été exécutés par Cavaignac [3].

Les ouvriers de Lyon, de Vienne, de Saint-Étienne et de tout ce rayon, voteront pour Ledru-Rollin comme un seul homme [4]. Ce mot d'ordre donné à tous les ouvriers lui vaudra probablement quatre ou cinq cent mille voix. Je doute qu'il aille au delà.

Lamartine qui croyait encore à la possibilité de son élection commence à perdre l'espoir ou la crainte comme il dit. Le fait est qu'il n'a actuellement point de chances ; on ne le calomnie plus dans les départements, mais on a toujours sur le cœur son alliance avec Ledru-Rollin

1. Vers prononcés par Barbaroux dans la scène II de l'acte III de *Charlotte Corday*.

2. Émile de Girardin qui avait été retenu dix jours en prison et au secret par le gouvernement du général Cavaignac fit contre celui-ci, dans la *Presse*, à l'occasion de sa candidature à la présidence de la République, une campagne furieuse. Signalons, en particulier, le numéro du 4 décembre 1848 où l'on trouve deux biographies du père et du frère de Cavaignac rédigées dans un esprit visiblement hostile au général, ainsi qu'un commentaire très âpre de ses réponses à la Commission d'enquête. On sait, d'autre part, que Delphine de Girardin, après le vote du 23 novembre par lequel l'Assemblée approuvait les explications fournies par le général sur la façon dont il avait réprimé l'insurrection de Juin, publia dans la *Presse* une diatribe en vers : « 1848, 24 juin, 23 novembre » qui lui valut, entre autres cinglantes réponses, celle d'Alexandre Dufaï. Cf. *infra*, Lettre de décembre 1848.

3. Tout en se défendant de mettre en cause le général Cavaignac, Lamartine avait insisté sur ce point dans sa réponse au questionnaire de la Commission d'enquête. Cf. Quentin-Bauchart, *Rapport de la Commission d'enquête*, Paris, 1849, p. 305.

4. Voici dans les départements du Rhône, de la Loire et de l'Isère, le tableau comparatif des voix respectivement obtenues par Louis-Napoléon Bonaparte, Cavaignac, Ledru-Rollin.

	Rhône.	Loire.	Isère.
Louis-Napoléon	150 937	56 149	113 420
Cavaignac	21 961	17 911	6 538
Ledru-Rollin	2 670	3 691	1 082

D'autre part, Ponsard ne se trompe guère dans ses pronostics du total des voix groupées sur le nom de Ledru-Rollin qui obtint : 370 119 suffrages.

et on le croit faible. A ce propos, Lamartine nous disait l'autre jour ce qu'il ferait s'il était président : « Autant j'ai été conciliant, nous disait-il, par prudence et par nécessité, parce que je manquais de point d'appui, parce que je n'avais aucune force sous la main, autant je serais énergique maintenant que nous avons la garde nationale, l'armée et la volonté clairement manifestée de toute la France. J'agirais à coups de fusil contre les clubs et les émeutiers ; je ferais certainement un 18 fructidor ». Qu'en dites-vous ? Je ne suis pas sûr que cela vous plaira, mais, ce qui est sûr, c'est que, si on l'en croyait capable, il serait nommé d'emblée. [1]

Après tout, d'ici au 10 décembre, il y a près d'un mois [2]. L'assemblée est bien incertaine ; il semble qu'elle flotte au hasard, peu sympathique à Cavaignac, n'osant pas faire des vœux pour Louis-Napoléon, et ne se prononçant enfin pour aucun candidat. Qui sait si la présence de Lamartine à Paris n'aura pas quelque effet sur les esprits, et il sera à Paris vers le 20 novembre. Je suis bien fâché, pour la République qu'il n'en soit pas président. Je suis fermement convaincu que lui seul pourrait la fonder, mais, encore une fois, l'assemblée même se prononcerait pour lui, qu'il ne serait pas nommé. Les campagnes voteront en masse et spontanément et aveuglément pour le Napoléon. Toute la question pour Lamartine est d'avoir un nombre de voix respectable et de n'être pas tué par une minorité ridicule [3]. Adieu. Je travaille un peu. Donnez-moi de vos nouvelles et ne m'oubliez pas plus que je ne vous oublie. Chaque fois que je termine une scène, je me dis : Qu'en dirait M^me^ d'Agoult ?

XI

Décembre 1848 [4].

Voilà qui paraît maintenant bien certain. Le Napoléon aura les deux millions [5] et la majorité absolue en sera nommée d'emblée.

Nos paysans ont voté comme un seul homme, dans tout le Dauphiné, aux cris de : Vive l'Empereur ! Les légitimistes se sont ralliés en grande partie à Napoléon, et enfin la majorité de la classe moyenne a voté pour

1. Il est possible de dater exactement ce curieux propos. Dans une lettre du 7 novembre 1848 adressée à la duchesse Decazes, Ponsard écrivait : « Je donnerai mon inutile voix à M. de Lamartine. Savez-vous ce qu'il me disait hier ? Je ne désire pas la Présidence, car je serais obligé de faire appel à la force et aux fusils. J'ai employé la conciliation parce que la force publique n'était pas encore organisée ; mais maintenant on ne peut sauver la République qu'en foudroyant les terroristes et les socialistes. En un mot, je serais obligé de faire un 18 fructidor. » C'était donc le 6 novembre que Lamartine tenait le propos rapporté par Ponsard et à la duchesse Decazes et à la comtesse d'Agoult.

2. Cette indication permet donc de dater la lettre des environs du 15 novembre.

3. Ce qui arriva. Lamartine avec ses 17 910 voix arrive après Raspail qui en obtint 36 920.

4. On peut, sans risque d'erreur, semble-t-il, admettre que cette lettre fut écrite le jour même du vote, c'est-à-dire le 10 décembre 1848.

5. Il en obtint 5 434 226 !

lui, en haine des circulaires, des commissaires, préfets et sous-préfets et de tous les républicains de la veille. Il paraît que c'est à peu près la même chose dans tous les départements.

Je viens de donner mon vote à Lamartine. Il compte qu'il aura de trois à quatre cent mille voix. Il a été si dépopularisé qu'on peut regarder cela comme un succès.

Nous aurons donc Napoléon, et puis ? La République me semble bien compromise. Si Louis-Napoléon prend son ministère dans la partie modérée, s'il choisit pour fonctionnaires des hommes capables et estimés, s'il fait de l'ordre, de l'ordre et encore de l'ordre, il sera bientôt regardé comme indispensable par un pays affamé d'ordre et la République courra risque de disparaître dans cet engouement public. Je suppose que les rouges et les socialistes ne voudront pas perdre la partie sans essayer une revanche ; qu'une émeute éclatera ; qu'elle sera réprimée et que de tous les points de la France arriveront des pétitions demandant que la présidence soit transformée en empire.

En attendant, Paris doit être curieux à observer. Je vois d'ici tous les intrigants, tous les ambitieux, tous les corrompus de tous les régimes, se ruant vers le soleil levant. Sa cour est déjà assez joliment vicieuse. Pour ne parler que de la littérature, Dumas, Barthélémy et Hugo [1], voilà un choix assez distingué de plumes sans conscience et de girouettes sans pudeur. Et Crémieux ! Quel vilain juif ! [2] Quant à Girardin, franchement il a montré du courage et de la résolution. Il s'est vengé de toutes les façons, *per fas et nefas*, mais enfin il s'est vengé à la face du ciel, sur le champ de bataille, la dague au poing, contre des ennemis armés de toutes pièces. Je ne sais si mon sens moral se pervertit, mais je vois Girardin d'un meilleur œil depuis ce duel acharné qui l'a rendu odieux à bien des gens [3].

Et Delphine, la femme, la folle, la muse ! [4] Avez-vous lu une réponse

1. Barthélémy s'était un des premiers parmi les hommes de lettres proclamé le champion du Prince-président. On ne compte pas les preuves versifiées de son dévouement à la cause bonapartiste. En 1849, il célèbre l'armée d'Italie, en 1851, le coup d'État qu'il appelle *un second fiat lux*, en 1855, l'Exposition, en 1856, Napoléon IV, etc. Quant à Victor Hugo, il suffit, pour comprendre le jugement de Ponsard, de parcourir la collection de son journal *L'Événement* pendant l'hiver 1849-1850. Cf. Edmond Biré, *Victor Hugo après 1830*, Paris, 1891, p. 141 et suivantes. Un témoignage entre autres suffira : le 26 octobre 1848, l'Assemblée ayant fixé au 10 décembre l'élection présidentielle, Victor Hugo posa dans son journal, dès le lendemain, la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte, et en quels termes ! « Ce nom a le rayonnant mirage de l'empire. Ce nom, Napoléon, quel que soit l'homme qui le porte, veut dire tant de choses ! Il veut dire Marengo, il veut dire Austerlitz, il veut dire *Souvenirs*, il veut dire aussi *Espérances*. »

2. Adolphe Crémieux, l'ancien ministre de la Justice du Gouvernement provisoire, soutint, en effet, la candidature à la présidence du prince Louis-Napoléon ; il avait des relations personnelles avec la famille Bonaparte.

3. Le mot *duel*, à propos d'Émile de Girardin, pourrait prêter à équivoque. Mais enfin, il s'agit ici du duel moral que le directeur de la *Presse* engagea contre Cavaignac aussitôt après sa sortie de prison.

4. C'est un vers de Delphine elle-même :

« Je ne suis qu'une femme, une folle, une muse...

Dans *l'Illustration* du 2 décembre 1848, Alexandre Dufaï avait assez vivement

en vers de M. Dufaï ? On me l'a envoyée. Il y a de l'esprit, du gros sel et ce n'est pas mal tourné. Enfin, cela fait rire et Delphine n'a pas dû être contente.

Je pense que l'Assemblée nationale va être obligée de s'en aller. Sous la présidence de Cavaignac, elle aurait pu se perpétuer indéfiniment à la faveur de mille prétextes. Mais comment faire bon ménage avec Louis-Napoléon contre qui elle s'est si nettement prononcée [1] ? Et, en cas de conflit, comment pourrait-elle lutter contre lui qui est l'expression de la majorité actuelle, tandis que l'assemblée n'est plus que l'expression usée d'une majorité créée par la pression des circulaires.

Les républicains de la veille diront, pour expliquer leur déconvenue, qu'ils ont été trop généreux, qu'ils n'ont pas assez intimidé, pas assez destitué, qu'ils ont permis à la *réaction* de relever la tête. Eh bien ! c'est tout le contraire. Je ne parle pas du vote irréfléchi des campagnes ; mais il est sûr que beaucoup de gens ont voté plutôt contre Cavaignac et les républicains de la veille, que pour Louis-Napoléon. C'est une réaction inévitable contre la tyrannie et l'intolérance des républicains lors des élections générales. S'ils avaient fait de la conciliation au lieu de révolutionner quand même, lorsqu'il n'y avait plus de révolution à faire, s'ils avaient cherché à rendre la république aimable, au lieu de l'habiller en mégère qui montre le poing, s'ils avaient prouvé qu'ils voulaient sincèrement la liberté, la liberté pour tout le monde, pour leurs adversaires comme pour eux, nous n'en serions pas là. Je ne suis pas autrement chagrin de la chute de coteries médiocres et exclusives. Il est triste seulement que la République soit punie des fautes des républicains.

Adieu, à bientôt. Je veux dire que je vous écrirai bientôt, mais je ne sais quand je reverrai Paris. Je reste dans mes montagnes. Ah ! vous parlez de pauvreté ! Moi j'en suis à la misère. J'ai été obligé de vendre mon cheval. Je n'ai plus ni capital, ni revenus, ni rien du tout. Il me serait impossible de trouver de l'argent pour aller à Paris ; je ne pourrais pas même payer ma place dans la voiture. Les élections m'ont empêché de travailler. Je n'y vais pas d'ailleurs avec beaucoup d'ardeur. Je vous enverrai quelque chose incessamment. Je n'aurai fini que dans quelques mois, quand les circonstances ne seront plus opportunes et quand la pièce ne pourra plus être jouée. Vivez heureuse, si c'est possible.

apostrophé Mme de Girardin pour sa diatribe contre Cavaignac dont il a été question plus haut. Il lui disait, entre autres vérités :

« Un faux patriotisme aujourd'hui vous abuse,
Delphine, et c'est lui seul, ô femme, ô folle, ô muse,
Qui vous aura dicté dans un dessein pervers
Des vers aussi méchants et d'aussi méchants vers... »

1. L'Assemblée n'aimait pas Louis-Napoléon Bonaparte, et elle le fit bien voir après l'élection du président. Cependant, malgré les instances de la Commission exécutive et de Lamartine, en particulier, elle valida le 13 juin 1848 sa première élection. Le 11 octobre, elle vota l'abrogation de la loi de 1832 qui proscrivait la famille Bonaparte.

XII

Avril 1849.

Vous écrivez admirablement, vous avez un style philosophique très élégant, très juste et très profond ; vous maniez très aristocratiquement la grande et large période, vous avez des aperçus très fins et des vues très profondes. Le fond de vos articles est la délicatesse et la grandeur, c'est-à-dire la noblesse ; en un mot, vous êtes une vraie patricienne de naissance, de manières et de style ; mais une patricienne de bon sens et débarrassée des superstitions et des préjugés. Par-dessus tout, il y a votre sérénité, qui est une victoire remportée par votre force d'âme ; car vous n'êtes pas née sereine, mais vous avez voulu l'être. Tout ce que je vous dis là serait de très mauvais goût si je ne le pensais pas. Les *Esquisses* [1] m'ont encore plus frappé que vos autres ouvrages. On est injuste envers vous ; mais je vous prédis qu'on vous rendra justice. Déjà voici un exemple ; un de mes amis de Lyon est venu me voir ; il a trouvé votre livre sur ma table : « Ah ! c'est Daniel Stern ! Elle écrit mieux que Mme Sand... »

C'est la vérité : il est incontestable que Mme Sand est bien au-dessous de vous, toutes les fois qu'elle traite des matières politiques, morales ou philosophiques.

Ce qui prouve combien votre style est plein d'idées, c'est que sur chaque page, j'aurais envie de vous dire des milliers de choses pour ou contre. Vous faites beaucoup réfléchir.

Cette faculté tient un peu à votre génie allemand [2]. Vous êtes aussi savante qu'un Allemand. Vous avez le bon sens, la précision et la netteté françaises ; mais vous êtes aussi Allemande, vous avez les goûts allemands. Ah ! vous n'aimez pas assez Molière, Corneille et Racine ! Ah ! vous aimez trop Gœthe et Dante ! Dante est un Allemand qui écrit en italien. Permettez-moi de blasphémer un peu contre Dante ; cela me soulagera de tout l'ennui qu'il m'a causé. Corneille ne lançait pas plus rudement un vers ; rien n'est plus franc, moins recherché, plus naïf et plus énergique que les vers de Dante. Mais comme c'est ennuyeux, mon Dieu, comme c'est ennuyeux ! — Là ! j'ai blasphémé. C'est fini. Me voilà content. Eh bien ! oui, je suis un petit esprit. Que voulez-vous ? Moi je trouve Dante ennuyeux. Qu'est-ce que vous allez dire ? Mais, une fois qu'on a commis un meurtre, on tuerait tout le genre humain. Vous allez me mépriser profondément, et vous me pardonnerez parce que vous êtes bonne et aussi parce que vous me mépriserez. Eh bien ? je trouve Gœthe prétentieux, et maniéré et affecté et pas naturel, et pas lui, et pas franc ni rond comme Dante. Ma foi, tant pis.

1. Il s'agit des *Esquisses morales* que la comtesse d'Agoult venait de faire paraître.
2. La comtesse de Flavigny, mère de la comtesse d'Agoult, était la fille du financier francfortois Bethmann.

Chez l'un comme chez l'autre, la robe est belle, belle chez l'un, brillante chez l'autre, et le corps flotte, et on ne sait pas ce que c'est.

Ah, ah ! il me sied bien à moi qui n'entends pas l'allemand, de parler de la sorte. Bonhomme, retournez à la rhétorique française et allez apprendre par cœur Boileau. Eh bien ! non. Boileau est sec, Boileau est étroit (moi aussi, je vous l'entends dire d'ici), Boileau est ennuyeux, mais Dante aussi est ennuyeux, mais Gœthe aussi est ennuyeux.

Vous nommez Homère, Dante, Calderon, Gœthe, Shakespeare, Voltaire. Moi, je nomme Homère, Molière, Corneille, Shakespeare, Calderon, si vous voulez : c'est absurde, mais c'est vivant. Et Voltaire. Ah ! Voltaire ! Quel malheur qu'il ait fait des vers ! Mais quelle prose qui vaut mieux que tous les vers du monde ! Ah ! qu'il a donc du bon sens ! Vous êtes bien dure envers sa Pucelle. Ce n'est pas que j'aime le poème ; certes, non. Je ne trouve pas drôles ces poèmes qui veulent être plaisants d'un bout à l'autre. Mais quoi ! Cette fille qui parle à saint Michel, que nous regarderions tous, aujourd'hui, comme une idiote, est-ce donc vraiment une grande figure historique ou même poétique ? Ah ! je comprends les fées, les génies, les anges, le diable même. Les anciens romans de chevalerie sont charmants avec leurs enchanteurs. Le savant Merlin et la fée Mélusine sont pleins de poésie. C'est une mythologie. Les héros sont fabuleux comme leurs aventures. Mais une vraie fille, en chair et en os, qui, réellement, a existé et a conversé avec les saints ! encore une fois, tant pis, mais je trouve cela un peu bête.

Vive Judith dans la Bible ! Vive Émilie dans Cinna ! Vive Charlotte dans la Révolution française. Elles sont exaltées, elles puisent leur exaltation chacune dans son ordre d'idées, Judith, dans l'esprit de Dieu, Émilie dans le sentiment romain, Charlotte dans l'esprit républicain et le patriotisme. Mais, vrai, la main sur la conscience, est-ce que la pucelle d'Orléans ne vous semble pas un peu niaise [1] ?

Pardonnez-moi ce bavardage. Ne vous moquez pas trop de moi ; prenez-moi en pitié. Je voudrais encore parler de votre livre et je n'ai plus de place. D'ailleurs, je recommencerais mes divagations.

Rien de nouveau en élection (?)

J'ai fini Charlotte. J'ai changé plusieurs choses dans la scène que je vous ai envoyée. Nommé ou pas nommé, je serai à Paris au mois de mai. Donc à bientôt.

XIII

Début mai 1849.

[...] Il y a de *belles harmonies poétiques* dans Raphaël et les Confi-

1. La comtesse d'Agoult n'était pas, sur ce sujet, du même avis que Ponsard, car elle consacra à *Jeanne d'Arc* un drame en prose qui fut publié en 1857 et qui fut joué en Italie. Sur la prédilection de Ponsard pour Voltaire, cf. son discours de réception à l'Académie française.

dences[1]. Les bois des montagnes, les lierres, les vieux escaliers, les soirées d'automne sont merveilleusement décrits. Mais je suis de votre avis : c'est monotone, ce n'est pas vivant, tranchons le mot, c'est ennuyeux. Et oui, les René, les Werther et tous les sombres et tous les méconnus et tous les désillusionnés sont morts et bien morts. Un *De Profundis*. Lisez Voltaire pour vous remettre en appétit. Voilà qui n'est pas fade.

Je crois fort que je serai nommé cette fois. Il y a un vieux article sur *l'impôt progressif* qui me nuira beaucoup [2]. Néanmoins mon élection est extrêmement probable. Je serai porté par le parti modéré qui veut la République telle qu'elle est constituée et qui ne veut ni les rouges, ni les socialistes, ni les légitimistes, ni les orléanistes ; néanmoins, une partie des ouvriers et des légitimistes me donneront leurs voix. Ce n'est pas que je ne me sois pas expliqué ; au contraire, je l'ai fait et je le fais tous les jours très franchement [3].

Mais les candidats des ouvriers n'ont aucune chance, et les montagnards m'aiment encore mieux qu'un légitimiste ou qu'un conservateur. Les candidats des légitimistes n'ont pas non plus de chances et ceux-ci m'aiment encore mieux qu'un montagnard. Je vous tiendrai au courant de ce qui se fera chez nous. [...]

XIV

24 octobre 1851.

Deux fois merci pour votre excellente lettre et pour votre cadeau. J'ai lu et relu bien attentivement ce second volume [4] qui est digne du premier, c'est tout dire. C'est la même netteté d'idées et la même fermeté de style. Vous, une Allemande ! Oh ! mon Dieu, non. Vous êtes Française, Gauloise, Romaine et Grecque, quoi que vous en disiez. Les fautes du gouvernement provisoire et ses bonnes intentions sont traitées de main de maître et c'est bien certainement la première fois qu'on aura vu une femme envisager si hautement et creuser si profondément la politique. Mme de Staël bavarde comme dans un salon et Mme Sand rêve comme dans un roman : mais vous, vous n'êtes pas personnelle comme la première, ni romanesque comme la seconde et vous jugez avec impartialité et justesse comme un philosophe homme d'État. — Peut-être, — mais ce n'est qu'une bagatelle, — dans votre revue des départements avez-vous mis en relief avec un peu de complaisance quelques personnages secondaires ; mais les voyant très souvent et les recevant chez vous, il vous était bien difficile de faire autrement.

1. On sait que Girardin s'était réservé pour son journal la *Presse* la primeur de la publication des *Confidences* de Lamartine. Cette publication longtemps ajournée, commença le 2 janvier 1849 et se termina le 20 février.

2. Cet article avait paru dans le *Moniteur viennois* du 20 avril 1848.

3. Ponsard recueillit 34 458 voix, mais n'arriva que le quatorzième sur une liste où l'on devait choisir douze députés. Cf. Latreille : *Lamartine et Ponsard, Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1898, t. V, p. 121.

4. C'est le tome II de l'*Histoire de la Révolution de 1848*. Le tome Ier avait paru l'année précédente.

Votre histoire a, de plus, le mérite essentiel d'être très exacte en fait. Mes souvenirs particuliers se sont réveillés si vivement, à cette lecture, qu'il me semblait être encore sur la place de l'Hôtel-de-Ville ou dans les rues encombrées par les défilés des corporations. A propos, savez-vous que c'est avec moi que Lamartine a pris, pour la première fois, possession de l'hôtel des Affaires étrangères. Il était midi et nous venions de déjeuner chez lui. Nous sommes allés à pied, lui et moi, tout seuls, de la rue de l'Université au boulevard des Capucines. Nous sommes entrés dans le cabinet de Guizot, et c'est moi qui ai manié le premier le journal où Guizot avait écrit : répondre à M. de Lamartine : *décidément nous ne nous entendrons jamais*. Voilà, je crois, les termes exacts de l'annotation [1].

Je vais partir dans trois ou quatre jours ; je m'arrêterai un jour à Mâcon, et de là j'irai à Paris et tout de suite chez vous.

J'ai fait jouer cette petite niaiserie dont je vous ai parlé. C'est tout simplement un pastiche des farces de Molière. Lisez le *Constitutionnel* de lundi dernier, je crois qu'il vous amusera [2].

A bientôt, et mille choses bien affectueuses en attendant.

XV

Vienne, 20 septembre 1852.

[...] Le président vient de passer dans nos environs : tous nos paysans sont dans l'enthousiasme. Quand il y aura un empereur, il détruira le gaz, les chemins de fer et la vapeur qui sont cause, comme vous le savez, de la maladie des pommes de terre et des raisins ; donc, vive l'Empereur !

Que de cagots ! comme le catholicisme relève la tête ! Comme la philosophie est devenue chose ridicule, vieillie et passée de mode ! Quel abandon général des idées libérales ! Dans dix ans ce sera tout au rebours. Pourquoi ? Par conviction ? Ah, Dieu non ! Parce que la mode aura changé ; il sera de bon goût d'être libéral et philosophe parce que la foi et l'autorité auront fait leur temps. Voltaire succèdera aux pères de l'Église et redeviendra nouveau. C'est ainsi que le moyen âge a détrôné l'antiquité dont on était las ; l'antiquité à son tour renversa le moyen âge dans ses ténèbres. Chateaubriand et son christianisme poétique, Mme de Staël et ses Allemands, Montalembert et ses jésuites, tout cela affaire de mode, action et réaction. On s'ennuie de ce qui a duré, on se reprend de belle passion pour les choses dont on

1. Racontant cette scène, la comtesse d'Agoult écrivait : « Par un singulier hasard, l'œil de M. de Lamartine tombe sur une note tracée en marge de son dernier discours à la Chambre des députés : « Plus j'écoute M. de Lamartine, avait écrit M. Guizot, plus je me convaincs que jamais nous ne pourrons nous entendre. » Tome II, édition de 1851, p. 69.

2. Le *Constitutionnel* du 20 octobre 1851 contient, sous la signature d'Auguste Lireux, l'ancien directeur de l'Odéon qui avait accueilli *Lucrèce*, le compte rendu d'un divertissement en prose composé par Ponsard pour être joué par des comédiens de province sur le théâtre de sa ville natale : *Molière à Vienne*.

ne parlait plus ; c'est une manière de poser en esprit supérieur. De même pour la liberté et l'autorité, c'est un va-et-vient continuel. Il n'y a pas moyen de s'intéresser à tout cela. Quoi qu'il en soit, ce qui m'afflige particulièrement, c'est d'avoir perdu mon argent au jeu.

Adieu et à bientôt. Que faites-vous ? Mille et mille amitiés.

XVI

Florence, 15 mai 1854.

Chère et excellente amie, je reçois vos deux lettres à Florence, et je les reçois seulement ce matin ! Quoi ! A Florence ! Eh ! oui, je ne sais quel démon vagabond s'est emparé de moi et me pousse je ne sais où. Il y a un moment où, arrivé à l'autre versant de la vie, on voit fuir les beaux jours, les beaux paysages, enfin toute la jeunesse à jamais perdue. Alors il paraît qu'on devient un peu fou. C'est ce qu'Octave Feuillet appelle la *crise* pour les femmes ; je me trouve quoiqu'un peu tard, dans quelque chose comme cette crise et il me semble bien que j'ai un quasi-vertige. Je vais, je change de place, je suis inquiet, je fais des sottises, je marche sur les pas du juif-errant, je m'agite, je me remue, je ne suis bien en imagination que là où je ne suis pas. Et voilà pourquoi je me trouve à Florence.

[...] Donc il y a deux fauteuils à l'Académie [1]. J'ai entendu parler de cela à Gênes. Mais voilà plus d'un mois que je n'ai pas lu un journal français. Je me présente assurément et même je me présente beaucoup, c'est-à-dire que je ne me retirerai devant rien, pas même devant une défaite certaine, dussé-je ne pas obtenir une seule voix.

J'ai reçu vos lettres ce matin, elles m'ont tiré de mon indolence, et j'écris à l'instant même à M. Villemain [2] qu'il faut me compter parmi les candidats. Cette lettre part avec la vôtre.

[...] Revenons à l'Académie.

Il y a eu un temps où je tenais énormément à en être. J'étais attaqué de tout côté ; on me contestait tout, et le succès de *Lucrèce* n'était plus considéré que comme une surprise faite à l'opinion ou plutôt une vengeance contre Hugo. Enfin j'étais très positivement relégué parmi les faiseurs de tragédie de collège. On avait fini par croire aux plaisanteries des petits journaux et on ne voulait pas voir que je n'avais rien de commun avec les vieilles bêtes qui ont fait du faux classique, sans vie, sans réalité, tournant toujours dans le même cercle convenu. Que diable ! les vers de Charlotte Corday avaient bien quelque solidité et cela ne ressemblait pas aux choses de l'empire [3].

1. Ceux d'Ancelot et de Baour-Lormian. C'est au fauteuil de celui-ci que fut élu Ponsard, le 22 mars 1855.

2. Secrétaire perpétuel.

3. L'insuccès de la pièce *Horace et Lydie* représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 19 juin 1850, avait, en effet, déterminé contre Ponsard une véritable campagne de dénigrement. Cf. entre autres articles, celui de Cuvillier-Fleury dans les *Débats* du 30 juin. Ponsard en avait gardé un souvenir amer.

Si j'avais dû trouver alors un appui contre ces attaques, assurément, c'était dans l'académie, puisque j'étais le seul qui défendît et qui pût défendre certaines de ses traditions. J'apportais de la vigueur à ce vieux sang, et je donnais de la vie à des idées littéraires dont on s'était éloigné de plus en plus, parce que les vieux orthodoxes n'étaient que de vieux impuissants. Ils soutenaient la cause de Corneille et de Racine avec le talent et l'adresse que l'ours de la fable mettait au service de son ami le jardinier. Bref, je crois qu'ils auraient dû me savoir gré de mon intervention (je vous écris à la bonne franchise ; ce n'est pas mal orgueilleux, et tout autre que vous me traiterait d'Alexandre Dumas : mais il y a un fond de vérité, et puis, il ne faut pas être trop modeste, ce serait niais, et puis j'ai été longtemps blessé, et puis, je vous dis tout). Il y aurait eu aussi quelque chose d'honorable à me tendre la main quand j'étais par terre : il va sans dire qu'on n'en a rien fait.

Aujourd'hui, je n'ai plus besoin d'eux. Le succès de *L'Honneur et l'Argent* forçait les portes : mais je prévoyais bien qu'ils trouveraient un moyen de les barricader de nouveau. Ces portes-là ne s'ouvrent à deux battants qu'aux évêques, aux noms aristocratiques devant lesquels on est toujours à genoux comme en 1700, aux ex-députés, à ceux qui donnent des dîners, aux intrigants. [...]

XVII

Vienne, 20 septembre 1854.

J'étais chez un ami à moi quand votre lettre est arrivée ; j'ai laissé passer quinze jours et je crains maintenant que vous ne soyez plus en Espagne. Je vous écris donc à Paris ; ma lettre me remplacera et vous souhaitera la bienvenue comme je voudrais vous la souhaiter moi-même quand vous rentrerez dans votre calme petit palais des Champs-Élysées.

Vous faites bien de voyager car vous voyagez bien. Vous ramassez un trésor de souvenirs que vous aimerez à retrouver, seule au coin de votre feu, quand viendront les vieux jours. Vous avez vu l'Écosse et vous m'avez transporté par une lettre toute imprégnée de l'odeur des bruyères sauvages. Aujourd'hui vous trempez votre plume dans les rayons de soleil et dans les flots bleus et j'entends sonner les castagnettes et les grelots des mules empanachées. Vous êtes un philosophe et un poète. Je crois d'ailleurs qu'on n'est pas réellement l'un sans être l'autre. [...]

Vous me dites quelque chose de bien vrai et de bien senti sur les combats de taureaux [1]. Je vous sais un gré infini de votre mot en faveur d'Andromaque et de Bérénice. Vous étiez née pour Racine et malgré quelques froideurs anciennes entre nous, nous voilà réconciliés. Dieu merci ! Rien ne porte malheur comme de mépriser Racine. Dès qu'on s'ennuie au développement des sentiments, on est condamné à n'aimer

1. La comtesse d'Agoult n'avait pu supporter ce spectacle.

que les combats de taureaux ; on s'y achemine à travers les péripéties brutales des mélodrames. En vérité, en vérité, je vous le dis, tout le tapage du drame moderne a pour tête Hugo et pour queue un tauréador (*sic*).

A vous, chère et excellente amie, à vous de tout cœur.

XVIII

Mont-Salomon, jeudi 18 juin 1857.

Nous sommes battus, je le sais depuis hier ; mais aujourd'hui seulement je connais les chiffres.

A Vienne, j'ai eu les deux tiers des voix quoiqu'on eût supprimé près de 1 500 ouvriers qui n'ont jamais pu obtenir leur inscription sur les listes électorales. Sur 3 257 votants, j'ai eu 2 014 voix, tandis que le candidat du gouvernement n'en a eu que 1 243, y compris les fonctionnaires, les employés, les malades des hôpitaux, etc...

C'est une défaite pour mon adversaire, maire de Vienne, et pour le conseil municipal.

Vienne s'est passionnée pour moi, et je suis ici très populaire. Aussi l'administration m'accuse-t-elle de démagogie et d'avoir provoqué et encouragé les mauvaises passions et les idées subversives.

Le fait est que je n'ai rien provoqué ; je ne suis pas sorti de mon trou et n'ai eu aucun pourparler avec personne ; les Viennois ont pris feu tout seuls. Mais les communes rurales ont donné une superbe revanche à l'administration, les maires, commissaires de police et gardes-champêtres, ont fait voter le bétail rustique comme ils ont voulu. On a arrêté les porteurs de mes bulletins et déchiré mes affiches ; on a pris mes bulletins dans la main et jusque dans les maisons de paysans en leur faisant toute sorte de menaces ; on a promis aux maires des foires, des églises, des chemins et des secours pour les inondés de l'an passé. Bref, on a fait ce qu'on a fait partout, et on a réussi comme partout. La lutte est absolument impossible avec le droit (?) de suffrage accordé aux paysans et le vote au chef-lieu de la commune ; le maire préside et dépose les bulletins qu'on lui présente dans l'urne ; il les déplie auparavant et ordonne au paysan porteur d'un *mauvais* billet d'en prendre un autre meilleur. Sans compter que plusieurs maires font mieux et ajoutent eux-mêmes cinquante ou cent bulletins là où il y a des abstentions. Résultat total : cinq mille trois cents et quelques voix pour moi, dix neuf mille et quelques pour le candidat ministériel (M. Faugier). [...]

Voilà qui est fait ; je suis rendu aux Muses qui me boudent et que je n'aime plus.

F. Ponsard.

NOTES ET DOCUMENTS

BAUDELAIRE, GRESSET ET SAINT-AMANT[1]

Il résulte des différentes études critiques sur Baudelaire, et en particulier du récent volume de M. Jean Pommier *Dans les chemins de Baudelaire*[2], que la nature du poète, singulièrement impressionnable, saisissait au vol toute expression, idée ou image qui l'aurait frappé dans sa lecture, et qu'elle les exploitait sans scrupule pour son œuvre littéraire. Bref, une nature *singeresse*, pour nous servir du mot de M. Pommier lui-même (p. 90).

Ce fait ne saurait, d'ailleurs, porter préjudice à l'originalité de Baudelaire poète. M. Pommier ne la conteste nullement (p. 99); d'autre part, les études des sources mènent précisément à mieux la faire ressortir. La vérité est trop connue pour y insister davantage.

Le XVII^e^ siècle français ne manque pas parmi les nombreuses lectures de Baudelaire. Il connaît Mathurin Régnier, Malherbe et Boileau, le théâtre classique, les grands moralistes. Il connaît aussi les « irréguliers », récemment découverts par les romantiques. M. Pommier fait voir chez Baudelaire des réminiscences de Théophile de Viau, de Maynard, de Racan, même de Cyrano (p. 117). Baudelaire aurait pu en faire connaissance par l'entremise de Théophile Gautier, son ami. L'intérêt porté par la bohème de Murger à ses précurseurs du XVII^e^ trouve d'ailleurs son expression dans d'autres études nombreuses (celles de F. Michel, E. Fournier, V. Fournel), et la Bibliothèque Elzévirienne, alors à ses débuts, donne des rééditions des auteurs dits irréguliers : Chapelle, Colletet, Saint-Amant, tous les trois cités par Baudelaire dans son premier travail sur Poe (Pommier, p. 120), à propos de la mode de l' « ivrognerie littéraire ». Quant à Saint-Amant, ses œuvres paraissent dans trois éditions différentes au cours de deux ans (1853-1855). Il a dû trouver des lecteurs...

M. Pommier (p. 110) signale une ressemblance de construction entre une pièce des *Juvenilia* baudelairiens et le sonnet de Saint-Amant sur les effets de la prodigalité. Mais c'est là tout.

1. La version polonaise de cet article a été lue devant l'Académie des Sciences et Lettres de Cracovie qui en a publié un résumé en langue polonaise.
2. Paru chez Corti en 1945.

Cependant l'œuvre incohérente et bizarre de Saint-Amant aurait pu intéresser Baudelaire par sa partie macabre et « noire », qui rentre si bien, soit dit en passant, dans les cadres du « baroque », et qui a fait parler de « romantisme » Émile Faguet. Je ne voudrais pas ici exagérer en attribuant à Saint-Amant un rôle littéraire qu'il n'a point joué. Il n'a pas été le seul au XVII^e^ siècle à représenter cet élément de l' « horreur », et Baudelaire n'était pas tenu de porter si loin ses recherches d'inspiration, ayant tout près de lui les romantiques, Hoffman et Poe. Certains rapprochements de textes entre Saint-Amant et Baudelaire s'imposent néanmoins à notre attention.

Ainsi la strophe fameuse de *Spleen I* — ou du moins son *atmosphère verbale* — l'expression est de M. Pommier — fait penser à deux textes de Saint-Amant, un fragment des *Visions* et un autre de la *Pétarrade aux Rondeaux*.

Voici le texte bien connu de Baudelaire :

> Mon *chat*[1], sur le carreau cherchant sa litière,
> Agite sans repos son corps *maigre* et galeux,
> *L'âme d'un vieux poète erre dans la gouttière*
> Avec la *triste* voix d'un *fantôme frileux*...

Et voilà les textes de Saint-Amant :

> Un grand *chien maigre* et noir, se traînant lentement,
> Accompagné d'horreur et d'épouvantement,
> S'en vient toutes les nuits hurler devant ma porte...
> . . . . . .
> Les cheveux hérissés, j'entre en des resveries
> De contes de sorciers, de sabaths, de furies,
> J'erre dans les enfers, je raude dans les cieux,
> *L'âme de mon ayeul* se présente à mes yeux...
> . . . . . .
> Ce *fantôme* léger...
> .. d'une *voix* plaintive... me prédit des malheurs...
> *(Les Visions.)*

Les circonstances changées, le même cliché revient dans la *Pétarrade aux Rondeaux.* :

> Traçons un cercle et prononçons tout bas :
> Morric, morruc, tarrabin, tarrabas,
> Qu'à ces grands mots, horreur des cimetières,
> Sortent en *chats* grondans par les *gouttières*,
> Sous la faveur du bon maître Astarot,
> Chartier, Crétin, Saint-Gelais et Marot...

Personne, à ma connaissance, n'a entrepris jusqu'ici de rapprocher ces textes dont la ressemblance, cependant, est frappante.

Ce n'est pas tout. Pour le même passage de Baudelaire, M. Pommier entrevoit une autre source probable et c'est la *Chartreuse* de Gresset (p. 177). Ce poème, et M. Pommier le prouve, avait inspiré Baudelaire dans son *Paysage*. Nous lisons ensuite (p. 177) : « Pour écrire *Spleen I*,

1. Ce chat a été chien avant 1857. Cf. Pommier, p. 316.

l'auteur pourrait bien s'être souvenu de... la *Chartreuse* de Gresset. On y trouve comme dans *Pluviôse irrité*, ces mots : faux bourdon, fausset, urne, fantôme, gouttière — or c'est dans cette atmosphère verbale, fournie par un modèle élu, que prennent corps les compositions de Baudelaire ». Et encore : « Baudelaire aurait-il été visité par l'ombre ou l'âme d'un vieux poète, si les chantres d'autrefois n'étaient apparus à Gresset ?

Or le problème se pose : qui des deux, Saint-Amant ou Gresset, aura servi de modèle à Baudelaire dans ce cas ?

L'atmosphère verbale ne donne lieu à nulle contestation. Saint-Amant ne fournit qu'en partie au vocabulaire baudelairien, il n'y a chez lui que *chien maigre*, *gouttière* et *cimetière*, dont deux seulement ne se retrouvent pas chez Gresset. Mais c'est bien autre chose s'il s'agit des chantres ingénieux qui se présentent à Gresset dans sa retraite. Cette vision n'a rien de macabre, bien au contraire :

Par une illusion charmante,
Que produit la verve brillante
De ces chantres ingénieux,
Eux-mêmes s'offrent à mes yeux.

. . . . . .

Non sous ces vêtements funèbres,
Mais sous cette parure aisée,
Sous ces lauriers vainqueurs du sort...

(La Chartreuse.)

Différents écrivains y passent en long défilé, Anacréon et Horace côtoyant Chapelle, Chaulieu et la « naïve Deshoulières », Montaigne entre Sénèque et Lucien, suivis de Saint-Evremond, de La Rochefoucauld et de La Bruyère. C'est une revue de savants et de poètes, un jeu purement intellectuel et dépourvu, à mon avis, de tout sentiment soit d'épouvante, soit de malaise.

Cependant cette épouvante et ce malaise, nous les retrouvons aussi bien chez Baudelaire que chez Saint-Amant !

Du reste, même en admettant l'idée commune de deux apparitions, on ne saurait hésiter à voir dans Saint-Amant le modèle le plus proche de Baudelaire.

Si le « fantôme » de Saint-Amant (Les Visions) apparaissait

tristement vêtu d'un long drap mortuaire,

s'il fermait la bouche de Saint-Amant épouvanté de « sa *froide* main » et lui parlait d'une « *voix* plaintive », celui de Baudelaire avait :

la triste voix d'un fantôme frileux.

Ces deux vers, celui de Baudelaire :

L'âme d'un vieux poète erre dans la gouttière,

et celui de Saint-Amant :

L'âme de mon ayeul se présente à mes yeux,

sont presque jumeaux, et l'image de Saint-Amant :

Sortent en chats grondans par les gouttières,
Chartier, Cretin, Saint-Gelais et Marot...

semble plus conforme à celle de Baudelaire que la suite de chantres respectables, apparus à Gresset sans entremise de gouttière.

Il est vrai d'ailleurs qu'en lisant la *Chartreuse* on ne peut oublier Saint-Amant. Ce poème n'est autre chose, du moins dans sa grande partie, que la description d'un mauvais logement, description réaliste et burlesque à la fois. Et nous nous retrouvons, une fois encore, dans l'atmosphère des poètes crottés, de faméliques auteurs, dans une étroite chambre du cinquième étage, dont l'aspect inspire « une horreur secrète », un gîte misérable, en somme, muni d'un grabat pour tout ameublement. C'est bien l'atmosphère du « Poète crotté », du « Mauvais logement », de la « Chambre du débauché », et de tant d'autres tableautins dus à la plume de Saint-Amant...

Gresset peint par lui-même, écrivant une lettre à l'improviste :

C'est pourtant de cette guérite,
C'est de ce céleste tombeau,
Que votre ami nouveau Stylite,
A la lueur d'un noir flambeau,
Penché sur un lit sans rideau,
Dans un déshabillé d'hermite,
Vous griffonne aujourd'hui sans fard
Ces vers anfilés au hazard...

(La Chartreuse.)

fait penser à Saint-Amant, arpentant un vieux grenier en costume grotesque :

Je m'esgueule de rire, escrivant d'une broche
En mots de Pathelin ce grotesque sonnet...

mais plus encore à Saint-Amant, visitant la chambre du débauché :

Plus enfumé qu'un vieux jambon
Ny que le bœuf salé de Pitre,
Je te trace avec un charbon
Cette ode habillée en épître...

Si Saint-Amant rêvait dans un lit,

... fagoté, comme un lièvre sans os, qui dort dans un pâté...,

Gresset veille

... empaqueté comme un Lapon.

Les rats de la *Chartreuse*

... cinquante rats, à mon oreille,
Ronflent encore à faux bourdon...

sont parents de ceux du « Mauvais logement », plus nombreux, cette fois,

... cents rats, d'insolence animez,
Se querellent sous une table,
... pipans d'un ton aigre et mutin...

Afin de ne point multiplier les textes, n'en rappelons encore que deux, ou plutôt un seul, celui de la *Pétarrade aux Rondeaux;* les vieux poètes qui

sortent en chats grondans par les gouttières...

mage, répétée dans la *Nuit* de Saint-Amant :

Les chats, presque enragés d'amour,
Grondent dans les gouttières...

Ce concert de chats, apparemment association naturelle d'une vie « sous les toits », se retrouve chez Gresset :

Une lucarne mal vitrée,
Près d'une gouttière livrée
A d'interminables sabats,
Où l'Université de chats,
A minuit, en robe fourrée,
Vient tenir ses bruyants états...
(La Chartreuse.)

L'allure même du vers octosyllabique, fréquemment employé par Saint-Amant, souligne ici la communauté du ton.

Au cours de sa *Chartreuse*, Gresset ne manque pas à rendre hommage à Richelieu, sous qui la poésie avait repris « le sceptre et la vie, sortant de la nuit de tombeau », il est donc probable que cette poésie n'a point été ignorée de lui et que, peut-être, il s'en était inspiré quelquefois...

Tout ceci n'est qu'une hypothèse, ou bien, si l'on veut, une parenthèse. On aurait peut-être affaire, dans le cas Saint-Amant-Gresset-Baudelaire, à une filiation de textes ou plutôt à une influence complexe. Je ne saurais trancher la question définitivement, mais j'ai cru utile de signaler ces quelques rapprochements de textes.

Il y en aurait encore à faire entre Saint-Amant et Baudelaire, quoique la chose ne soit pas aussi nette et frappante que l'histoire du fantôme arrivant par la gouttière dans *Spleen I.*

La *Pipe* de Baudelaire, par exemple, offre quelque ressemblance avec un sonnet de Saint-Amant : « Assis sur un fagot, une pipe à la main... »

Une gravure fantastique de Baudelaire rappelle un autre sonnet de Saint-Amant qui pourrait porter le même titre. Il est vrai que la « gravure » baudelairienne est macabre, tandis que celle de Saint-Amant n'est que grotesquement comique. Il y a pourtant un vers, dont l'allure se ressemble fort chez les deux auteurs. Ce n'est là, d'ailleurs, qu'une ressemblance de construction, un adverbe de trois et quatre syllabes et un participe passé ouvrant le vers dans les deux cas. Saint-Amant y est :

Plaisamment fagoté comme un vrai Simonnet...

et le spectre de Baudelaire porte un diadème :

Grotesquement campé sur son front de squelette.

On l'a dit, Baudelaire était doué d'une « nature singeresse », et selon

toutes les apparences, il a connu les poésies de Saint-Amant. Ainsi ces rapprochements ne sont-ils pas peut-être sans intérêt. On pourrait, à la rigueur, en faire d'autres, tel le défilé de corbillards dans *Spleen IV*, et une obsession toute pareille dans les *Visions* de Saint-Amant, ou bien l'idée du miroir de la débauche dans *Héautontimorouménos*, exploitée, il est vrai, sur un ton bien différent dans le *Sonnet à Cloris* par Saint-Amant, mais ce seraient là, peut-être, des rencontres de hasard. Bornons-nous donc à ces suppléments, assez insignifiants d'ailleurs, aux sources probables de Baudelaire, suppléments faits en marge du volume de M. Pommier.

Marie Malkiewicz-Strzalko.

SUPPLÉMENT A LA BIBLIOGRAPHIE DE GUY DE MAUPASSANT

Personne n'ignore que Guy de Maupassant a écrit un certain nombre de chroniques, études et essais surtout dans le *Gaulois* et dans le *Gil Blas* entre 1880 et 1891, mais il est impossible de trouver même une liste de tous ses articles. La plus importante bibliographie des œuvres de Maupassant, celle publiée par René Dumesnil et Jean Loize en 1938 dans le quinzième volume de la belle édition de la Librairie de France [1], ne mentionne que trente-quatre de ces chroniques. La liste que nous donnons ci-après ajoutera cent soixante-dix-sept chroniques à cette bibliographie.

La première partie du présent article établit une liste de toutes les chroniques que Maupassant, à notre connaissance, a fait paraître dans des journaux ; celles déjà publiées dans l'édition de la Librairie de France sont identifiées par le symbole LF, suivi de l'indication du volume où elles se trouvent. Chaque fois que Maupassant use d'un pseudonyme, l'indication en est donnée entre parenthèses ; l'absence de toute mention indique que l'article est signé Guy de Maupassant. Nous espérons que cette liste donnera une idée plus juste de l'activité de Maupassant chroniqueur.

La seconde partie relève certaines erreurs dans la bibliographie de la Librairie de France, donne la date de première publication de plusieurs contes classés comme ouvrages de date incertaine et ajoute le titre de contes publiés dans des journaux, mais qui n'ont jamais été réimprimés et qu'on ne trouve mentionnés dans aucune bibliographie.

I. — Liste des chroniques de Guy de Maupassant.

Le Gaulois. 1880

Les Soirées de Médan, comment ce livre a été fait, 17 avril (LF, XV).
Étretat, 20 août (Chaudrons du diable) (LF, XV).

1. René Dumesnil et Jean Loize, « Liste des ouvrages, contes, nouvelles, romans, voyages, vers, théâtre, études, chroniques de Guy de Maupassant classés suivant l'ordre de leur composition et de leur publication », *Œuvres complètes illustrées de Guy de Maupassant, Études, chroniques et correspondance*, Paris, Librairie de France, 1938, XV, p. 441-457.

Souvenirs d'un an — un après-midi chez Gustave Flaubert, 23 août.
Gustave Flaubert d'après ses lettres, 6 septembre.
La Patrie de Colomba, 27 septembre (LF, IX).
Le Monastère de Corbara, 5 octobre (LF, IX).
Les Bandits corses, 12 octobre (LF, IX).
Une Page d'histoire inédite, 27 octobre (LF, IX).
Madeleine-Bastille, 9 novembre (LF, XV).
L'Inventeur du mot nihilisme, 21 novembre (LF, XV).
Chine et Japon, 3 décembre (LF, XV).
Le Pays des Korrigans, 10 décembre (LF, XV).
Madame Pasca, 19 décembre (LF, XV).
La Lysistrata moderne, 30 décembre (LF, XV).

1881

Les Cadeaux, 7 janvier.
L'Art de rompre, 31 janvier.
Les Inconnues, 13 février.
Maison d'artiste, 12 mars.
Opinion publique, 21 mars.
Au Muséum d'histoire naturelle, 23 mars.
Amoureux et primeurs, 30 mars.
Art et artifices, 4 avril.
Bouvard et Pécuchet, 6 avril.
La Guerre, 10 avril.
Le Respect, 22 avril.
Propriétaires et lilas, 29 avril.
Balançoires, 12 mai.
Enthousiasme et cabotinage, 19 mai.
Le Préjugé du déshonneur, 26 mai.
L'Échelle sociale, 9 juin.
L'Esprit en France, 19 juin.
Les Poètes grecs contemporains, 23 juin.
Vive Mustapha ! 30 juin.
Zut, 5 juillet.
Alger à vol d'oiseau, 17 juillet.
Autour d'Oran, 26 juillet.
Le Prisonnier, 28 juillet.
Les Oulad-Naïl, 11 août.
Lettre d'Afrique, 20 août.
Le Ramadan, 25 août.
La Vie arabe, 31 août.
Va t'asseoir, 8 septembre.
Dans le désert : paysages d'Afrique, 20 septembre.
Les Oasis et le Mzab, 27 septembre.
Autour d'un livre, 4 octobre.
La Politesse, 11 octobre.
Le Pays du sel, 19 octobre.
Camaraderie ?, 25 octobre. (LF, XV).
Une Réponse, 27 octobre (LF, XV).
L'Art de gouverner, 1er novembre.
Adieu mystères, 8 novembre.
Contemporains, 16 novembre.
Un Dilemme, 22 novembre.
Styliana, 29 novembre.
Pensées libres, 14 décembre.
La Pitié, 22 décembre.
Choses du jour, 28 décembre.

1882

Les Employés, 4 janvier.
Émile Zola, 14 janvier.
Les Causeurs, 20 janvier.
L'Adultère, 23 janvier.
A qui la faute ?, 25 janvier.
Les Femmes de théâtre, 1er février.
Les Scies, 8 février.
L'Honneur et l'argent, 14 février.
Vengeance d'artiste, 20 février.
Les Héros modestes, 1er mars.
En lisant, 9 mars.
Question littéraire, 18 mars.
Les Foules, 23 mars.
Comédie et drame, 4 avril.
Les amies de Balzac, 22 avril.
Chronique, 2 mai.
Chez la mort, 8 mai.
George Sand d'après ses lettres, 13 mai.
Chronique, 14 juin.
Les Vieilles, 25 juin.
A propos du divorce, 27 juin.
Chronique, 9 juillet (LF, XV).
En Bretagne, 16 juillet.
Les Bas-fonds, 28 juillet (LF, XV).
Un Drame vrai, 6 août.
Voyage de noce, 18 août.
Louis Bouilhet, 21 août.
L'Homme de lettres, 6 novembre.
L'Anglais d'Étretat, 29 novembre (LF, II).
Le Pistolet, 15 décembre.

1883

Pot-pourri, 3 janvier.
Méditation d'un bourgeois, 31 janvier.
L'Exil, 8 février.
En rôdant, 14 février.
En carême, 21 février.
Le Haut et le bas, 16 mars.
Bibelots, 22 mars.
Bazaine, 15 avril.
Les Femmes de lettres, 24 avril.
L'Égalité, 25 juin.
Ivan Tourgueneff, 5 septembre (LF, XV).
Le Fantastique, 7 octobre.
Bataille de livres, 28 octobre.
A propos du peuple, 19 novembre.
« *Sursum corda* », 3 décembre.

1884

Ayez donc de l'esprit, 2 janvier.
Causerie triste, 25 février.
Chronique, 14 avril.
La Jeune Fille, 27 avril.
Malades et Médecins, 11 mai.
La Galanterie, 27 mai.
Sur et sous l'eau, 30 juin.
La Lune et les poètes, 17 août.
Souvenirs sur Louis Bouilhet, 4 décembre (LF, XV).

1887-1890

Livre de bord. (Indiqué comme publié dans le *Gaulois* du 17 août 1887, ne figure pas dans ce journal à cette date. Cet article n'a pas encore été retrouvé.) (LF, VIII.)
Le Style épiscolaire, 11 juin 1888.
Danger public, 23 décembre 1889 (LF, XV).
Un Empereur, 2 juillet 1890 (LF, XV).

Le Gil Blas [1].

1881

Les Femmes, 29 octobre.
Politiciennes, 10 novembre.
Galanterie sacrée, 17 novembre.
A Figaro, 24 novembre.
Histoire corse, 1er décembre.
Le Duel, 8 décembre.
Deuxième barbe, 9 décembre.

1882

Pétition d'un viveur malgré lui, 12 janvier.
Phoques et baleines, 9 février.
Fini de rire, 23 février.
Choses et autres, 12 avril.
Romans, 26 avril.
Conflits pour rire, 1er mai.
Notes d'un démolisseur, 17 mai.
Profils d'écrivains, 1er juin.
Discours académique, 18 juillet.
La Belle Ernestine, 1er août.
Coins de pays : La Pointe du Raz, 2 août.
Une Femme, 16 août.
Poètes, 7 septembre.

1883

Chez le ministre, 9 janvier.
En séance, 27 février.
Vieux Pots, 6 mars.
L'Homme-fille, 13 mars (LF, III).
M. Victor Cherbuliez, 1er mai.
Sèvres, 8 mai.
L'Amour des poètes, 22 mai.
Les Masqués, 5 juin.
De Paris à Rouen, 19 juin.
Petits Voyages — En Auvergne, 17 juillet.
Petits Voyages — Le Creusot, 28 août (LF, IX).
Ivan Tourgueneff, 6 septembre.
Les Inconnues, 16 octobre.
Les Audacieux, 27 novembre.
La Guerre, 11 décembre.
La Finesse, 25 décembre.

1. Tous les articles sont signés « Maufrigneuse », sauf ceux précédés d'un astérisque

1884

Les Trois Cas, 15 janvier.
Vains Conseils, 26 février.
* *L'Amour à trois*, 4 mars.
Les Boulevards, 25 mars.
Notes d'un mécontent, 29 avril.
Les Subtils, 3 juin.
* *Par delà*, 10 juin.
Les Attardés, 16 septembre.
* *Vérités fantaisistes*, 7 octobre.
Le Fond du cœur, 14 octobre.
Contemporains, 4 novembre.
* *Messieurs de la chronique*, 11 novembre.
* *Les Académies*, 23 décembre.

1885

* *Mépris et respect*, 10 mars.
Fin de saison, 17 mars.
La Chine des poètes, 31 mars.
* *Philosophie-politique*, 7 avril.
* *Venise*, 5 mai (LF, IX).
* *Ischia*, 12 mai (LF, IX).
* *Aux Critiques de Bel-Ami — Une réponse*, 7 juin (LF, XV).
* *Alma mater*, 9 juin.
* *Les Enfants*, 23 juin.
Les Amateurs d'artistes, 30 juin.
* *Les Juges*, 7 juillet.
L'Etna, 14 juillet.
* *Temples grecs*, 8 septembre.
* *Le Soufre*, 29 septembre.
* *Lettre à un provincial*, 24 novembre (LF, XV).
* *L'Arétin*, 8 décembre.

1886

* *Sur une Vénus*, 12 janvier.
* *A propos de rien*, 30 mars.
* *Un Miracle*, 9 mars.
* *Misère humaine*, 8 juin.
* *L'Amour dans les livres et dans la vie*, 6 juillet.
* *Jour de fête*, 20 juillet.
* *La Vie d'un paysagiste*, 28 septembre (LF, XV).
* *La Tour — Prends garde*, 19 octobre.

1887

* *Tremblement de terre*, 1er mars.
* *Pêcheuses et guerrières, à René Maizeroy*, 15 mars (LF, IX).
* *Loi morale*, 29 juin.
* *La Fortune*, 9 août.
* *Aux Bains de mer*, 6 septembre.
* *Nouveau scandale ?*, 15 novembre.
* *Comment on cause*, 29 novembre.

1891

* *Les Poètes de l'amour à seize ans*, 9 octobre.

Le Figaro

1884

L'Aristocratie, 21 avril (G. M.).
Le Divorce et le théâtre, 12 juin.
La Femme de lettres, 3 juillet.
Le Sentiment et la justice, 8 décembre.

1885-1888

La Sicile, Palerme, 13 mai 1885.
Les Grands Morts, 20 juin 1885.
Un Prophète, 1er janvier 1886.
Nos Optimistes, 10 février 1886.
De Paris à Heyst, 16 juillet 1887 (LF, IX).
Le Roman, 7 janvier 1888 (Supplément littéraire).

Écho de Paris.

1890

La Vie errante: Lassitude, 6 janvier (LF, IX).
La Vie errante: La Nuit, 10 janvier (LF, IX).
La Vie errante: La Côte italienne, 15 et 17 janvier (LF, IX).
La Vie errante: Dernières Feuilles, 24 janvier (LF, IX).

1891

Une Fête arabe — la Route, 7 avril.
Une Fête arabe — la Fête, 13 avril.

II. — Contes.

(On trouvera ci-dessous les détails bibliographiques exacts pour certains contes qui sont incorrectement indiqués ou qui ne sont pas mentionnés dans la bibliographie de la Librairie de France.)

1881

Une Épreuve, *Gil Blas*, 22 décembre (Maufrigneuse) (*Une Aventure parisienne* dans *Mademoiselle Fifi*).

1882

Un Réveillon, *Gil Blas*, 5 janvier (Maufrigneuse).
Le Gâteau, *Gil Blas*, 19 janvier (Maufrigneuse).
Les Mots d'amour, *Gil Blas*, 2 février (Maufrigneuse).
Mademoiselle Fifi, *Gil Blas*, 23 mars (Maufrigneuse).
(Version plus courte que celle publiée en volume.)
Vieux Objets, *Gil Blas*, 29 mars (Maufrigneuse).
La Roche aux Guillemots, *Gaulois*, 14 avril.
Rêves, *Gaulois*, 8 juin.
Mirza, *Gaulois*, 18 juin (*Histoire vraie* dans *Contes du jour et de la nuit*).
Clair de lune, *Gaulois*, 1er juillet. [Ce n'est pas ce conte-ci, mais *Clair de lune* paru dans le *Gil Blas* du 19 octobre 1882 qui fournit le titre de la collection publiée par Monnier en 1884.]
Un Parricide, *Gaulois*, 25 septembre.
Un Vieux, *Gil Blas*, 26 septembre (Maufrigneuse). [Inédit. Une partie seulement parut dans la chronique *Malades et Médecins*, *Gaulois*, 11 mai 1884.]
La Rempailleuse, *Gaulois*, 18 septembre.
Le Baiser, *Gil Blas*, 14 novembre (Maufrigneuse).

1883

Les Remplaçants, *Gil Blas*, 2 janvier (Maufrigneuse). [*Le Remplaçant* dans la deuxième édition de *Mademoiselle Fifi*.]
Les Sabots, *Gil Blas*, 21 janvier (Maufrigneuse).
Blanc et Bleu (Maufrigneuse). [Selon la bibliographie, parut dans le *Gil Blas*, 3 février 1883 et 3 février 1885 ; seule la date de 1885 est correcte.]
Deux Amis, *Gaulois*, 24 mars. [Parut aussi dans le *Gil Blas*, 5 février 1883. Dans le *Gaulois*, on indique que ce conte fait partie du volume *Mademoiselle Fifi* et est signé Guy de Maupassant ; dans le *Gil Blas*, le conte est signé Maufrigneuse.]
Une Surprise, *Gil Blas*, 15 mai (Maufrigneuse). [Inédit. Reprend et développe le thème du chapitre *Une Triste Histoire* dans les *Dimanches d'un bourgeois de Paris*.]
La Mère aux monstres, *Gil Blas*, 12 juin (Maufrigneuse).
La Serre, *Gil Blas*, 26 juin (Maufrigneuse).
Le Mal d'André, *Gil Blas*, 24 juillet (Maufrigneuse).
Un Duel, *Gaulois*, 14 août.
Enragée ?, *Gil Blas*, 7 août (Maufrigneuse). [Le point d'interrogation fait partie du titre.]
L'Ami, *Gil Blas*, 4 septembre (Maufrigneuse). [*L'Ami Patience* dans *Toine*.]
La Martine, *Gil Blas*, 11 septembre (Maufrigneuse).
Humble Drame, *Gil Blas*, 2 octobre (Maufrigneuse).
L'Aveu, *Gaulois*, 21 octobre.
Jadis, *Gil Blas*, 30 octobre (Maufrigneuse).

Le Père, *Gil Blas*, 20 novembre (Maufrigneuse).
Un Sage, *Gil Blas*, 4 décembre (Maufrigneuse).

1884

Garçon, un bock !, *Gil Blas*, 1er janvier (Maufrigneuse).
Solitude, *Gaulois*, 31 mars.
L'Ivrogne, *Gaulois*, 20 avril.
Adieu, *Gil Blas*, 18 mars (Maufrigneuse).
Souvenir, *Gil Blas*, 20 mai (Maufrigneuse).
La Tombe, *Gil Blas*, 29 juillet (Maufrigneuse).
Découverte, *Gaulois*, 4 septembre.
Le Legs, *Gil Blas*, 23 septembre. [Inédit. Un épisode de *Bel-Ami*.]
La Chambre 11, *Gil Blas*, 9 décembre.

1885

Nos Anglais, *Gil Blas*, 10 février.
Lettre d'un fou, *Gil Blas*, 17 février (Maufrigneuse). [Inédit. Contient un épisode incorporé plus tard dans *Le Horla*.]
Bel Ami, *Gil Blas*, 6 avril au 30 mai.
Petit Soldat, *Figaro*, 13 avril.
Un Fou, *Gaulois*, 10 septembre.
Le Signe, *Gil Blas*, 27 avril.
Une Famille, *Gil Blas*, 3 août.

1887

Les Épingles. [Selon la bibliographie, parut dans le *Gil Blas* du 10 janvier 1887, mais ce conte n'est ni dans le *Gil Blas* ni dans le *Gaulois* de cette date. Introuvable.]
Madame Hermet, *Gil Blas*, 18 janvier.
La Nuit : Cauchemar, *Gil Blas*, 14 juin.
Le Lapin, *Gil Blas*, 19 juillet.

1890-1891

Qui sait ? *Écho de Paris*, 6 avril 1890.
Les Timbales, *Gil Blas*, 9 janvier 1891.

* * *

D'après les indications précédentes, on doit enlever *Clair de lune*, *Rêves*, *Un Réveillon* et *Vieux Objets* de la liste (p. 456) des ouvrages de date incertaine. Il faut y ajouter *Les Épingles*.

Le pseudonyme Maufrigneuse fut employé pour tous les contes publiés dans le *Gil Blas* jusqu'en mai 1884 (sauf le feuilleton d'*Une Vie*). Après cette date jusqu'à la fin de 1885 quelques-uns furent signés Maufrigneuse et les autres Guy de Maupassant. A partir de 1885 le pseudonyme de Maufrigneuse fut abandonné.

EDWARD D. SULLIVAN,
FRANCIS STEEGMULLER.

N. B. — Depuis que le présent article a été envoyé à la Revue, un des auteurs, Francis Steegmuller, a fait paraître son ouvrage sur Maupassant (*Maupassant, a lion in the path*, Random House, New York, 430 pages 1949). Voir note 6 de la page 138 où est annoncé le *supplément* dont nos lecteurs viennent de prendre connaissance. — N. D. L. R.

COMPTES RENDUS

René Jasinski, **Histoire de la Littérature française**, 2 vol. in-8°, xi-638 et 792 pages, Paris, Boivin et Cie, 1947.

Il existe sans doute de nombreuses Histoires de la littérature française étudiée depuis ses origines jusqu'à nos jours. Celle de G. Lanson, toujours efficiente, garde, grâce à des retouches successives, une grande autorité. Celle de Bédier et Hazard dont on vient de rééditer les deux volumes à la librairie Larousse a été intelligemment remaniée et remise à jour. Il importait cependant de donner aux étudiants, aux lettrés, aux professeurs, un instrument commode qui leur permît d'embrasser toute notre histoire littéraire, de l'apprendre, — car, hélas ! on ne la sait plus, comme on a pu s'en rendre compte aux récents concours d'agrégation, — d'enrichir leurs perspectives. Il fallait pour une telle tâche être à la fois complet et concis, n'omettre aucun fait, aucun personnage important, et en même temps donner une histoire des idées et des théories, des diverses périodes, recréer le climat spirituel des siècles.

C'est à cette œuvre ardue que s'est attaché M. René Jasinski, dont nous connaissions déjà les beaux travaux sur Théophile Gautier, sur Antoine Fontaney, et sur La Bruyère. On imagine ses vastes lectures, les recherches minutieuses auxquelles il a dû se livrer, les vérifications, les modifications qu'il a dû multiplier pour nous offrir seize cents pages nourries de faits et d'idées.

Il a suivi, et c'était la seule méthode possible, l'ordre chronologique : « Nous avons donc rejeté, écrit-il dans sa *Préface*, les divisions traditionnelles pour adopter la seule qui suive le rythme de la vie, celle des périodes littéraires, des générations successives. » Mais il a soin de rétablir « les continuités nécessaires », d'étudier les filiations, les affinités ou les divergences.

En troisième lieu, l'*Histoire de la littérature française* de M. René Jasinski fait le point de la plupart des grandes questions qui retiennent les érudits et les spécialistes. Son Corneille, son Boileau, son Vigny, par exemple, ne sont pas ceux d'une tradition scolaire peu exigeante. N'est-ce pas pour la même raison que Chateaubriand et Mme de Staël ne se présentent plus à nous comme les précurseurs du romantisme ? Le préromantisme leur est antérieur, et tous les travaux récents, ceux de M. Paul Van Tieghem, ceux de M. Monglond, ont concouru à le montrer. L'ouvrage de M. Jasinski renouvelle donc avec bonheur l'atmosphère littéraire des classes et même des facultés.

M. Jasinski s'est attaché à comprendre et à nous faire comprendre. Il a souligné une fois de plus comment l'histoire littéraire est solidaire de l'Histoire tout court. « Pour lui restituer son vrai sens, écrit-il, il faut la situer dans la réalité profonde et multiple dont elle ne retient qu'un aspect, d'ailleurs privilégié. Qu'on le sache bien : les courants littéraires sont lents, et leurs sources lointaines. Ils sont précédés et suscités par de larges mouvements d'idées. » C'est ce sens du progressif, du latent, du périodique que nous goûtons tout particulièrement chez M. Jasinski. Ne lui permet-il pas de retrou-

ver la vraie place de Th. de Viau, de Vauvenargues, de Courier, considérés jusqu'ici comme étant sans famille littéraire? Les « égarés » se retrouvent, les « attardés » viennent à leur heure, « les irréguliers » ont des lois. Peut-être pourrions-nous ici taquiner l'auteur, mais il se devait de réagir contre cette tendance de l'histoire littéraire à jalonner ses routes de « blocs chus d'un désastre obscur ».

Nous voyons les fluctuations du cœur et de l'esprit au XVIII^e siècle. Nous apprenons à connaître la littérature « Empire », trop négligée dans les manuels, et les romantiques mineurs. L'on conçoit que les influences étrangères exercent dans le processus historique une action considérable. Voici au moyen âge les romans grecs et byzantins qui ont leur rôle dans la composition des romans courtois, voici la Renaissance italienne, sans laquelle la nôtre ne serait pas, et à laquelle la Pléiade, comme l'école lyonnaise, les auteurs dramatiques, comme les conteurs, font des emprunts répétés. L'action de Boccace, l'apport de Locke et de Newton, celui de Shakespeare sont pertinemment mis en lumière. M. Jasinski insiste avec raison sur la curiosité des littératures étrangères que révèlent un Lœve-Weimar, un Philarète Chasles, un Jean-Jacques Ampère, sans parler de Suard, de M^me de Staël, de Mérimée qu'il présente à leur place.

Ce n'est point qu'il n'y ait des lacunes. L'étude de la poésie française du XVI^e siècle aurait pu être mieux éclairée par le Pétrarquisme, que nous connaissons par les travaux de Joseph Vianey et de M. Henri Chamard. De même ceux de M. Cioranesco nous ont révélé l'action profonde de l'Arioste en France. M. Jasinski aurait pu tirer un meilleur profit de la thèse d'Ed. Estève sur Byron et le Romantisme français. Il est vrai que le livre de M. Jean-Marie Carré, sur les *Écrivains français et le mirage allemand* [1], paru juste après son *Histoire de la Littérature française*, ne lui a pas permis de mesurer exactement l'immense influence de l'*Allemagne* de M^me de Staël. Il connaissait pourtant les ouvrages de M^me Jean de Pange et de M. Carlo Pellegrini sur Schlegel, M^me de Staël et Sismondi.

On objecterait volontiers qu'une histoire de littérature comparée n'était pas le propos de l'auteur, mais je vois des lacunes beaucoup plus importantes. Comment se fait-il que M. Jasinski passe presque sous silence, dans son deuxième tome, Maurice Barrès et M. Maurras? L'un et l'autre sont des *faits* littéraires, qu'on ne saurait omettre, ni négliger. L'un et l'autre sont signalés en deux lignes. Ou encore, on est gêné par l'absence de Péguy, simplement mentionné à la p. 743 du deuxième volume. De même restent dans l'ombre les développements littéraires de l'affaire Dreyfus, que d'autres historiens de la littérature, M. Lalou, M. Rousseaux, M. Clouard, se sont appliqués à dégager. Peut-être dans un souci louable d'objectivité, M. Jasinski n'a-t-il pas voulu même effleurer la polémique. Sans doute, nous présente-t-il les cinquante dernières années de l'histoire littéraire comme une conclusion, une série de perspectives offertes, et non pas comme une étude approfondie. Ainsi qu'il l'écrit lui-même, M. Jasinski n'a voulu traiter à proprement parler que du XIX^e siècle et donner seulement une ouverture sur le XX^e, comme sur la transition de l'un à l'autre. C'est son droit, mais ses chapitres sur les périodes antérieures, ceux sur Montaigne, sur Corneille, sur La Bruyère, ou ceux, si remarquables, sur les époques de transition avaient mieux habitué et gâté son lecteur, qui reste ici sur sa faim.

Que malgré son sens de la synthèse, l'auteur ait été obligé de présenter de petites monographies, de courtes biographies littéraires, c'est un défaut qu'il ne pouvait, dans un aussi vaste ensemble, éviter. De même, il ne pouvait avoir tout lu, il ne pouvait s'abstenir d'avoir recours à des ouvrages qui lui offraient un résumé ou une analyse critique de certaines œuvres. Nous regrettons à ce propos que M. Jasinski n'ait pas joint une bibliographie raisonnée

1. Boivin, 1947.

à ses deux volumes et que nous ne soyons renseignés que par de trop rares indications au bas des pages.

Mais un vieux proverbe dit que Paris ne s'est point bâti en un seul jour ; nous pourrions ajouter qu'une Histoire de la Littérature n'est pas complète et parfaite dès sa première édition. Il faut y apporter, comme pour un dictionnaire, de constantes retouches et de constantes modifications. L'exemple de la Littérature de G. Lanson est là pour le prouver. L'exemple encore de l'*Histoire de la Littérature française contemporaine* de M. Henri Clouard, dont le premier volume nous faisait mieux augurer du second. Aussi ce ne sont pas tant les défauts, inévitables, que les qualités de l'*Histoire de la Littérature française* de M. René Jasinski, qui méritent de nous retenir. En la publiant, il nous a rendu un signalé service. Il a corrigé ce que les perspectives de G. Lanson avaient parfois de trop abstrait et de trop systématique, il a rendu justice à un nombre considérable d'écrivains, dont le rôle mal connu, mais efficace, devait être précisé. Il a souligné avec force l'idée essentielle, que M. Henri Peyre [1], après A. Thibaudet, M. Jean Pommier et M. Verdun-Saulnier, a développée dans un livre tout récent, des générations littéraires. Il a fait la synthèse et le point des dernières recherches érudites. Ses panoramas, ses portraits, — on songe à celui de Voltaire, — sont vivants et attachants. Comment d'ailleurs ne pas relever la qualité de la forme, souple et concise, pleine de formules heureuses, la sérénité de l'esprit, qui s'efforce d'abord de comprendre, et qui ne juge qu'à bon escient? Et lorsque M. Jasinski devant les problèmes de l'heure et leur expression littéraire prend position en concluant, c'est en des termes valables pour tout historien du passé et tout témoin du présent : « L'homme du xx^e^ siècle, déclare-t-il (t. II, p. 739), entend ne plus être dupe des vains mirages. Il ne veut plus se payer de mots... De toutes parts, plus unanime que ne le laisse supposer la diversité des doctrines, s'affirme la volonté tenace de fonder un ordre pleinement, largement humain. » C'est un tel *humanisme* qui est une des qualités remarquables et séduisantes de cette *Histoire de la Littérature française.*

CHARLES DÉDÉYAN.

JACQUES P. VAN DER LINDEN, **Alphonse Esquiros. De la Bohême romantique à la République sociale**, Winants-Hearlen (Hollande) et A. G. Nizet, édit., Paris. Un vol. in-8° de 237 pages avec illustrations, bibliographie et index.

L'étude des écrivains mineurs apporte à l'histoire littéraire, philosophique et sociale des contributions souvent aussi précieuses qu'inattendues. L'ouvrage de M. J. P. Van der Linden en est la preuve. Dans ce livre d'une information riche et sûre, et dont la présentation attrayante, avec ses illustrations documentaires, est un mérite à signaler, en des jours pénibles pour l'édition, il ressuscite un publiciste oublié, dont la vie désordonnée et pittoresque a croisé les personnalités les plus diverses du romantisme et de la politique. La lumière indirecte que ces rencontres projettent sur elles laisse entrevoir bien des perspectives. Elle apporte des résultats et, ce qui vaut peut-être encore mieux, beaucoup de promesses aux curieux et aux chercheurs. Biographie toujours intéressante et neuve, ce livre est un bon instrument de travail. Il engage à la réflexion ; suggestif, il invite aux enquêtes fructueuses. De Victor Hugo à Baudelaire, à Théophile Gautier, à Lamennais, à Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire ou Arsène Houssaye, entre une multitude d'autres écrivains, savants ou penseurs, que de séduisantes rencontres ! Il en est de farouches : Sobrier, Thoré, Lagrange, les révolutionnaires avancés de 48, ou de singulières : Alphonse Constant, le futur Éléphas Lévi de l'*Histoire de la Magie*, et surtout Ganneau, le Mapah-dieu. Avec une méthode habile à

1. *Les générations littéraires*, Boivin, 1947.

atténuer les effets du désordre naturel à son héros, l'auteur nous conduit du séminaire au petit cénacle des Jeunes-France, puis aux clubs de la révolution de Février, au coup d'État, à l'exil et finalement au proconsulat d'Esquiros à Marseille pendant l'année terrible. Là, en deux mois, ce bohême impénitent, qu'on eût pu croire assagi par son bannissement, prouve à Gambetta, qui l'a pris pour un homme d'État, l'incomparable don qu'il possède d'installer l'anarchie près de lui. On lui arrache à grand'peine sa démission. Il passe par la Commune, échappe, on ne sait comment, aux conséquences de cette fugue ultime. Il s'installe enfin dans un fauteuil de la troisième République, en dépit d'une vie privée assez irrégulière pour faire un singulier contraste avec la dignité de sa chaise curule. Il y achève sa journée.

M. J. P. Van der Linden, avec une curiosité infatigable et justement récompensée, ayant en conscience exploré les archives privées et publiques, dont il a rapporté force inédits, pris conseil de maîtres incontestés, comme MM. Jean Pommier ou Jean Bonnerot, fouillé journaux et revues, pousse en tous sens des reconnaissances d'avant-garde, dont il revient chargé d'un précieux butin. Il rectifie sur pièces la date de naissance d'Esquiros, qui s'était rajeuni de deux ans (1812 et non 1814), met en relief son éducation à Saint-Nicolas et la curieuse personnalité de l'abbé Frère-Colonna (un Corse plus mennaisien qu'on ne l'a dit et supérieur de ce petit séminaire) ; il éclaire son séjour forcé à Sainte-Pélagie, et les relations qu'il y forme avec des révolutionnaires notoires ; il identifie les *Mémoires d'un prisonnier politique* publiés sous l'anonymat dans le *Charivari* ; il explique sa longue et fructueuse collaboration avec Buloz, à la *Revue des Deux-Mondes*, pendant son émigration forcée aux Pays-Bas et en Angleterre — je cite au hasard du souvenir et de la curiosité ; et ce n'est encore, à titre d'exemples, qu'une petite partie de la moisson de faits et d'idées dont la lecture de cet ouvrage apporte le bénéfice. Il possède le principal mérite dont on puisse louer aujourd'hui un écrit de cette nature : la nouveauté.

Un travail si estimable et si dense ne peut pas ne pas offrir quelques lacunes. M. V. d. L. n'ignore peut-être pas ma qualité d'avocat habituel de Lamennais. Il m'excusera donc de prendre ici les intérêts de mon client. Pages 19 et 121, les titres de ses ouvrages cités le sont inexactement. La bibliographie qui le concerne est sommaire et, par exception, insuffisante. L'*Essai de bibliographie de F. R. de Lamennais*, publié par Duine chez Garnier en 1923, devrait au moins y figurer. N'eût-il pas été même bien inspiré de consulter mes deux ouvrages : *La Jeunesse de Lamennais* (Paris, Perrin, édit.) et *La Mennais, La dispute de l'Essai sur l'Indifférence* (Paris, Champion, édit.) ? On espère pouvoir expliquer ailleurs comment il y aurait trouvé la preuve qu'à Saint-Nicolas l'éducation d'Esquiros se fit sous le signe mennaisien. Le fait est d'importance, et combiné avec l'attitude de l'abbé Frère à l'égard de l'*Avenir*, plus tard avec l'article de la *France littéraire* sur *la Philosophie du Christianisme*, la dégradation de la foi d'Esquiros après 1836 (*Affaires de Rome*), les rencontres de Sainte-Pélagie, si bien étudiées par notre auteur et différents autres faits jusqu'à l'incident de la *Tribune nationale* en 1848, le 26 février, il conduit à des résultats qui dépassent en intérêt la personnalité même d'Esquiros.

Il reste qu'en découvrant et racontant l'existence presque symbolique — car elle est à quelques égards l'image même de son temps — du poète des *Hirondelles* et des *Chants d'un Prisonnier*, du romancier du *Magicien* et de *Charlotte Corday* (cinq éditions, un succès enregistré par les modes), du « moraliste » des *Vierges folles*, des *Vierges sages* et de l'*Évangile du Peuple*, de l'historien des *Montagnards*, dangereusement enthousiasmé par la violence, même sanguinaire, M. J. P. Van der Linden a réalisé avec un succès presque complet une entreprise difficile, dont tous les amis des lettres lui demeureront reconnaissants.

CHRISTIAN MARÉCHAL.

Henri Guillemin, **La Tragédie de Quarante-huit**. Milieu du Monde [1948], 413 pages in-8°. — **Lamartine en 1848**. Presses Universitaires de France, 1948, 91 pages (Collection du Centenaire de la Révolution de 1848).

On ne saurait reprocher à M. Guillemin une mauvaise économie de sa production : le *Lamartine en* 1848 [1] est en bonne partie extrait de *la Tragédie de Quarante-huit*, la pièce maîtresse, dont j'ai dit ailleurs le grand mérite. Ces deux ouvrages succèdent au *Lamartine, l'homme et l'œuvre* (1940) et au *Lamartine et la question sociale* (1946). C'est merveille que la main du peintre ne se soit pas fatiguée davantage à repasser sur ce visage. Elle y a même apporté quelques retouches, qui donnent à Lamartine un air plus sympathique.

— Qu'en faut-il penser ?

Peu de mots suffiront ici sur la politique étrangère. M. G. regarde avec complaisance cet « exercice de haute voltige » (*Trag.*, p. 109), la diplomatie du poète. Pour moi, sans épouser les préventions, les rancunes de Circourt, j'hésite à rejeter tout à fait ce témoignage : « M. de L. était un supplice pour [ses] agents extérieurs..., qu'il laissait chercher leur route à la lueur des feux follets de ses harangues, et dans l'obscurité calculée de ses instructions, ou le mystère obstiné de son silence. » (Lamartine expliquait qu' « un ministre de Révolution n'écrit pas », tant qu'il n'est pas mécontent.) On entrevoit qu'un bon désordre régnait boulevard des Capucines : le poète ne dut guère modifier, dans son département ministériel, les habitudes d'administration qui avaient fait leurs preuves, on sait comment, dans son patrimoine. — Sur la conduite à tenir quant aux traités de 1815, Lamartine se serait tiré de ce pas scabreux « avec un brio qui n'est qu'à lui » (*Trag.*, p. 110 ; début de mars). Peut-être... Que penser pourtant d'un homme d'État qui déclare une convention internationale « abolie de fait et de droit », tout en la respectant ? qui, sous le régime subsistant de ces traités, affirme qu' « un mot de nous les a aussi bien effacés que les pas de cent mille hommes » ? Tout le monde n'avait pas sur les yeux le bandeau magique qui faisait voir de si belles choses à l'orateur, et les auditeurs du 6 et du 8 mai, un instant entraînés, ne tardèrent pas à se ressaisir : on le vit bien au 12 juin. Le Verbe est peut-être, selon l'idée d'un autre poète, « une sorcellerie évocatoire » ; il ne lui a pas été donné de déplacer les frontières.

Mais c'est surtout pour les affaires de l'intérieur qu'on aimerait être fixé sur le rôle de Lamartine. Tout d'abord, sur sa part aux grandes journées révolutionnaires [2]. Dans le conciliabule du 24 février, les raisons qu'il eut de ne pas sauver la dynastie sortent, me semble-t-il, de certaines pages des *Girondins*. J'ai cité ailleurs quelques lignes révélatrices : en voici d'autres. Lamartine avait reproché à la Constituante de 1791 de n'avoir pas su choisir la République : « Là », avait-il écrit, « était le salut de la Révolution et sa légitimité. En manquant de résolution, elle manqua de prudence. » Et encore : « *Un parti absolu est le seul parti sûr dans les grandes crises. Le génie est de savoir prendre ces partis extrêmes à leur minute.* » Lamartine prit à la minute celui de repousser le compromis inviable de la Régence. Dans la séance de la Chambre de ce même 24 février, je ne vois pas du tout notre poète comme un Neptune

1. En réalité, Lamartine, après Juin, n'intéresse guère plus son historien, qui le suit à peine en six pages (*Lam.*, p. 81-87) jusqu'à la fin de l'année.

2. A propos de la campagne des banquets en 1847, M. G. écrit (*Trag.*, p. 30) que Lamartine l'*inaugura* à Mâcon, en annonçant au Pouvoir « la révolution du mépris ». Mais le banquet de Mâcon (18 juillet) avait été précédé par celui du Château-Rouge, à Paris (9 juillet). Et « la révolution du mépris » n'était qu'une menace, *pour le cas* où la dynastie s'entêterait à ne pas revenir à l'esprit de la Charte. L'orateur laissait ouverte une autre voie, celle de la loyauté. C'est ce que l'on oublie ordinairement de dire.

qui déchaîne et calme les flots : la tempête lui obéissait mal. Les jours suivants, a-t-il été vraiment le seul maître du jeu (*Trag.*, p. 90) ? Peut-on oublier l'importance du ministère de l'Intérieur, tenu par un Ledru-Rollin, et l'autorité morale d'Arago ? Malgré son prestige, Lamartine n'a même pas pu maintenir au ministère de la Guerre le général Subervie, sa créature. Encore moins acceptons-nous tout le récit de M. G. sur les Journées du Drapeau rouge, notamment quant à l'ordre des trois couleurs. Maint passage serait peut-être à récrire : je dis *peut-être*, car rien n'est plus confus, plus difficile à ordonner, que le tableau de ces quarante-huit heures. « C'est un fouillis inextricable d'où l'on a peine à sortir », disait G. Perreux, dont M. G. aurait eu profit à consulter la thèse.

Lamartine a fait sa légende : à nous de mesurer notre créance, soit aux notes de diplomates étrangers inspirées par lui, soit à sa prétention d'avoir prévu, en prenant telle décision, qu'elle lui serait funeste. Selon Tocqueville, il n'y aurait pas eu d'esprit plus vide que celui de Lamartine, de la pensée du bien public : ceci est fort injuste. Mais qu'il y en ait eu peu d'aussi indifférents à la vérité, ou à la réalité, d'aussi incurablement sincères dans leurs mensonges, on peut, je crois, le soutenir. Qui donc comparait ses récits à ceux d'un mangeur de haschisch ? Les zéros ne lui coûtaient rien à écrire, quand il se mettait à chiffrer : indien pour cela comme en d'autres choses. — Encore une fois, ne le croyons qu'à bon escient.

Veut-on un exemple ? M. G. nous dit, d'après Lamartine lui-même, que le 23 juin au soir il a essayé de se faire tuer. Loin de nous la pensée de mettre en doute la bravoure de Lamartine, ni même sa tentation de mourir en beauté : une de ces idées qui se suffisent chez les hommes d'imagination, si fortes qu'elles leur communiquent l'émotion de l'acte. L'avait-il déjà, vers cinq heures, lorsqu'il fut aperçu se dirigeant du côté de la Bastille avec « un nombreux État-Major » ? Cette note d'un rédacteur du *Siècle* laisse une autre impression... Lamartine montait un de ses chevaux. L'autre, qu'il avait donné à Pierre Bonaparte, fut blessé à la cuisse, au coin de la rue du Temple et du Canal. Voici quelle allure prend ce petit fait sous la plume du poète : (A sa nièce) : « J'ai mon cheval tué, ou à peu près [*sic*], l'autre un peu blessé.[1] » — (*Histoire*). « Son cheval [celui de P. B.] fut tué..., le mien blessé. » — Après tout, ce détail infime prouve que Lamartine n'allait pas du premier coup au bout de son... invention.

En politique, Lamartine, nous dit-on, désirait sincèrement améliorer le sort des déshérités, comme... le socialiste Louis Blanc et l'ouvrier Albert (*Trag.*, p. 383). Mais selon un autre rythme, et par des moyens différents. De la lenteur ! le temps d'obtenir... l'assentiment des privilégiés (p. 34). Certes, il est arrivé au gouvernement de Lamartine de donner des coups de barre à gauche, notamment après en avoir donné à droite. On prépara le rachat des chemins de fer et même des assurances. Ferons-nous au seul Lamartine honneur de ces projets, — qui n'aboutirent point ? Rien de court comme la pensée sociale du poète en 1848. Elle n'allait guère au delà des caisses d'épargne, de modes anodins d'association entre les travailleurs. Courant à la ruine, il gardait la religion du capital privé, comme Balzac, perdu de dettes, celle de la sacro-sainte propriété.

Chose triste — et si commune — de voir de grands esprits balbutier en politique. Par paresse et suffisance. M. G. rappelle avec raison (*Lam.*, p. 9) le mot de L. Blanc : « M. de Lamartine prit de très bonne foi en aversion des doctrines qu'il n'avait jamais étudiées » (le socialisme). Par conformisme aussi, en parlant la langue des passions. Ainsi baptise-t-il Raspail communiste,

1. Sur le moment, Lamartine dit à M^me^ de Lagrange que « son cheval avait été blessé sous lui ».

ce qui « signifie simplement, dans son style, que Raspail réclamait une refonte de l'économie » (*Trag.*, p. 94). Comme cette faiblesse donne du prix à certaine page d'un autre poète ! « Avec ces quelques lettres de l'alphabet, groupées en syllabes et accentuées convenablement : — démagogie, montagnards, partageux, communistes, rouges, — *ils faisaient passer des lueurs devant les yeux des niais.* » Il faudrait citer tout ce chapitre VII du livre II de *Napoléon le Petit*, où V. Hugo a laissé parler son expérience de la Législative.

Toutefois ce même Lamartine, qui agitait aussi bien qu'un autre le mot-épouvantail, se refusait à jouer de l'homme-épouvantail : il serra la main d'un Blanqui. Sa coquetterie était de frayer avec les croquemitaines, tant il avait confiance en son ascendant. Rien n'explique mieux le comportement du tribun (par exemple avec l'ouvrier Marche, 25 février) que cette citation d'une lettre à Dargaud de 1843 : « La main dans la crinière ; voilà le geste qui dompte l'opinion comme les bêtes fauves. Cela déconcerte les hommes et les lions. » Ajoutez l'achat de complicités dans la foule. Je n'oserais nier que Lamartine fût capable de provoquer quelques cris de *Vive le premier Consul* sur son passage, comme César se faisait offrir une couronne [1].

Nous approchons du point capital, où je me sépare de M. G. — Lamartine fut-il un Machiavel, qui, de sang-froid, trouvait son avantage à faire peur aux autres ? Je ne rappellerai même pas cette harangue du 27 mars, où il reprocha à une députation d'Italiens d'avoir cité Machiavel parmi leurs « titres de gloire » : « Effacez désormais ce nom », leur dit-il, « substituez-lui le nom plus pur de Washington ». (Être un Washington européen, voilà la vraie ambition de Lamartine.) Mais ce serait une constatation d'importance, s'il était prouvé qu'un poète (et quel poète !), qu'un être de sensibilité et d'imagination fut assez maître de lui pour conserver dans une action vaste, compliquée, une lucidité hautaine et ironique. — Les faits en décideront.

On sait comment M. G. voit la journée du 16 avril (*Tr.*, p. 165 et suiv.) : une mise en scène de Lamartine pour valoriser Ledru-Rollin qu'il voulait garder au pouvoir, et qui avait beaucoup à se faire pardonner de la future majorité. Il importait de l'associer au triomphe que l'on se préparait à remporter « sur un ennemi imaginaire ». Qu'il fût dans l'intérêt des gouvernants, à huit jours d'élections réactionnaires, de paraître avoir vaincu les forces « antisociales », je n'en disconviens pas. Mais la question n'est pas là. Il s'agit de savoir si Lamartine a *feint* de craindre tout, « sachant précisément qu'il n'y [avait] rien à craindre ».

Or, de froids calculs peuvent bien, à distance, établir que le danger était mince : dans l'ambiance du milieu d'avril 1848, le mot qui s'appliquerait plutôt, c'est celui de Luçain : *Quod finxere timent*, commenté par Montaigne : « C'est pitié que nous nous pipons de nos propres singeries et inventions. »

Déjà au 17 mars, en ce jour où M. G. veut que Lamartine ait été, de tous les gouvernants, le plus impavide (*Tr.*, p. 134), il avait reçu, au contraire, une impression profonde, ineffaçable : en assistant à la première manifestation de masse d'un peuple « désarmé de fusils, mais armé de son nombre ». Cette discipline, ce silence, cette résolution grave, quelle révélation ! Cela « disait aux yeux que Paris était désormais à la merci des seuls prolétaires », cela « pesait sur la pensée de tous », cela frappait la capitale « d'étonnement et d'effroi ». — Aussi, en cette fin de mars, quel sentiment d'insécurité ! « Il ne faut pas compter sur vingt-quatre heures, nous pouvons être enlevés ou fusillés toutes les nuits, et tous les jours, c'est une maladie comme une autre. »

1. On a rappelé le précédent de César également à propos de l'*Histoire de la Révolution de 1848*, où Lamartine, au lieu de *J'ai*, écrit *Lamartine a*. Mais Ledru-Rollin, de vive voix, parlait aussi de lui-même à la troisième personne. Surtout, l'auteur des *Girondins* avait lu les *Mémoires* de La Fayette (où le *il* se comprend mieux, cette publication ayant été arrangée par la famille du général). Penser aussi à Napoléon.

Et l'on veut que, quinze jours après, dans une atmosphère de conspiration qui gagna même le ministère de l'Intérieur, Lamartine ait su faire les soustractions à l'aide desquelles aujourd'hui M. G. pense établir que l'ennemi s'appelait Néant ! Mais voyez-le donc, Lamartine, à l'Hôtel de ville, où Changarnier le trouve, en fin de matinée, presque effondré, « accusant Ledru-Rollin et Louis Blanc », et convaincu qu'il allait être massacré. Si suspect que soit, à certains égards, le témoignage de Changarnier, il n'a pas dû tout inventer de cette contenance. Du reste, un peu plus loin, M. G. concède que « Lamartine est nerveux maintenant pour tout de bon » (*Trag.*, p. 187) : *maintenant* ? ou depuis le matin, la nuit, la veille ?... — Et l'après-midi du 15 mai, dirons-nous où se trouvait Lamartine ? juché au haut d'un édifice en construction près du Palais de l'Assemblée, priant et pensant : « Si dans trois heures nous n'entendons pas battre le rappel, j'irai coucher à Vincennes, ou je serai fusillé. » Moins bien renseigné que nous, Tocqueville a pourtant deviné juste : « Je pense », écrit-il, « que Lamartine fut saisi d'une de ces défaillances de cœur auxquelles sont sujets les hommes les plus braves (et il était du nombre de ceux-là) *quand ils ont l'imagination mobile et vive.* » Voilà la vérité. — Reproduirai-je enfin les propos qui s'échangèrent, le 24 juin au matin, entre V. Hugo et un Lamartine « blême, défait », poussiéreux : « Où en sommes-nous ? — Nous sommes f... Dans un quart d'heure l'Assemblée sera envahie. » Quel *défaitiste* que cet homme d'État ! quelles prostrations de fataliste superstitieux (comme si de s'attendre ostensiblement au pire était un moyen de l'écarter) !

Mais que la situation se redresse, Lamartine en fait autant. Le 15 mai, à la vue des baïonnettes fidèles, il descend de son perchoir, il pénètre avec elles dans la Salle des Séances, il s'y fait acclamer. — Peu après, quel est ce cavalier qu'Alphonse Karr voit « enfoncer son chapeau comme un homme prêt à tout, et droit, ferme, le front haut, la figure résolue et dédaigneuse », se diriger vers l'Hôtel de Ville en fendant « la foule domptée » ? Lamartine se persuade qu'il marche à l'ennemi comme Barras au 9 thermidor. Il joue en drame la comédie.

Et autour de lui, que dit-on ? Que dit M. de Champeaux, dans la sottise de qui « l'esprit de Lamartine se réfléchissait, comme le soleil dans un verre noirci par la fumée » (Tocqueville) ? « Nous sommes », écrit après le 16 avril ce secrétaire-écho, « toujours à la veille d'un bouleversement. Il existe un complot d'autant plus menaçant que les chefs sont insaisissables. » Le 15, M^me^ de Lamartine avait communiqué son émoi à la marquise de Lagrange : « Courtais trahit, Caussidière trahit [1]. » Tocqueville assure un peu plus loin que « les terreurs de M^me^ de Lamartine pour la sûreté de son mari et pour celle même de l'Assemblée étaient excessives. » Parbleu ! répondra M. G. : Lamartine alarmait son épouse, pour qu'elle l'aidât de bonne foi à semer l'épouvante : cela entrait dans son plan (*Trag.*, p. 172)... Je ne puis penser qu'un « simulateur » ait réussi à produire autour de lui l'affolement qui s'était emparé de M^me^ de Lamartine et des familiers, le 16 avril au matin, quand le secrétaire disait à Changarnier : « En ce moment, M. de Lamartine est peut-être tué », et que Marianne, confiée par son mari à des amis, se préparait à partir pour la Chaussée-d'Antin en emportant des papiers. Tout ce monde avait si bien perdu la tête que la carte d'entrée qu'ils remirent à Changarnier pour l'Hôtel de Ville n'était pas à la couleur du jour.

Je ne crois donc pas que Lamartine ait gardé cette liberté d'esprit qu'on lui prête. Son goût pour « jouer exprès les Machiavel » ne tenait pas dans des circonstances où « son œil se troublait » (l'expression est de lui). Inquiétudes au logis, défiances à l'égard des collègues (« Je sais, disait-il à Ledru, que vous pouvez me faire enlever et fusiller. »), appréhension d'un danger que

1. Le Général de la Garde Nationale et le Préfet de Police.

gonflaient les rapports de la Police et de ses indicateurs privés (ne pas oublier ce mot si vrai de Tocqueville : « La police travaille à accroître la terreur de ceux qui l'emploient ») ; danger qu'il ne tenait en mépris ou en doute qu'à certaines heures[1], — il n'en fallait pas tant pour livrer à la panique une âme de poète. Surtout une âme ébranlée de longue date, par les peurs qu'il s'était données en se figurant certaines scènes des *Girondins* : l'heure ne venait-elle pas de les vivre ? Lamartine n'a pas jeté son bouclier ; mais, l'eût-il fait, il était, après Démosthène et Horace, en bonne compagnie.

Aussi n'ai-je eu dans ce qui précède, nulle intention de rabaisser l'homme. Que de traits angéliques en lui, l'horreur du sang, cette répugnance à se venger, bien notée par M. G. (*Trag.*, p. 375, n. *a.*)[2] !... On peut, avec d'Estournel, lui appliquer à lui-même cette phrase de son discours du 6 mai : « La France, pour qui la haine est un supplice. » Malgré tout, en cette année 1848, Lamartine ne semble pas être demeuré égal à lui-même. L'esprit de l'orateur de l'opposition se retire peu à peu du gouvernant. Il se détache des mythes qui ont fait de lui un drapeau, puis une cible. Il rentre peu à peu dans le rang de sa classe, qui ne lui pardonne pas de l'avoir... trahie si longtemps. Il avait eu du courage. Pour secouer une tyrannie comme celle du respect humain, il faut croire bien fortement en soi-même. Ces chaînes-là ne se brisent qu'à la lueur d'une étoile, celle que Lamartine avait vu briller sur sa tête, et qui trop tôt se voila.

Encore un rapprochement. La fameuse image du « paratonnerre », si chère à Lamartine, et l'idée qui dirigea toute sa conduite en 1848, ne sont peut-être pas sans rapport avec ce texte : « En révolution, le premier de tous les principes est de diriger le mal qu'on ne saurait empêcher, et d'appeler la foudre par des paratonnerres, pour la conduire dans un puits. » Cette phrase appartient à la *Physiologie du Mariage* (éd. orig. 1830, t. II, p. 66). Voilà qui n'est pas pour diminuer dans l'opinion la pensée politique de Balzac[3] !

JEAN POMMIER.

1. Cf. ce mot : « Quelques clubs demandent mon accusation et ma tête..., j'irai les haranguer moi-même, en plaisanterie un de ces soirs. »

2. Il prit pourtant le 16 avril sa revanche du 17 mars sur Louis Blanc. Autre trait, noté par Circourt : « Sa nature n'était ni de craindre, ni de soupçonner volontiers personne » : en politique, cela joue de mauvais tours.

3. Une autre image de Lamartine, le gouffre de Curtius où doit se jeter le sauveur, se trouve déjà dans le *Jean Sbogar* de Ch. Nodier (Charpentier, 1840, p. 127).

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans ce numéro, le mois des numéros des revues est seul indiqué, quand c'est un mois de l'année 1949.

Les livres sont distingués des articles par un astérique.

La Revue de littérature comparée *et la* Revue d'Histoire littéraire *collaborant et ne se copiant pas, ces notes ne relèveront que très exceptionnellement les articles et les livres concernant la littérature comparée.*

DIVERS

* Lécuyer (Raymond) et Cadilhac (Paul-Émile). Demeures inspirées et sites romanesques. Textes et documents. — Éd. S. N. E. P. — Illustration, 1949.

— * Mauriac (François). Mes grands hommes [Pascal, Molière, Rousseau, Voltaire, Chateaubriand, E. de Guérin, Balzac, Flaubert, Loti...]. — Monaco, Éd. du Rocher, 1949.

— * Roques (Mario). — Études de littérature française. — Lille, Giard ; Genève, Droz. 1949.

— * Van Tieghem (Philippe). Histoire de la littérature française. — A. Fayard, 1949.

— Benk (Adnan). La courbe de la création. Essai de méthodologie littéraire. — *Dialogues*, n° 1.

— Debidour (V.-H.). Le snobisme en littérature. — *Bulletin des lettres*, juillet.

— Françon (Marcel). Rondeaux Tercets. — *Speculum*, January.

— Garcin (Philippe). Le roman, imposture importante. — *Nef*, août.

— Honoré (Maurice). La langue française dans la diplomatie. — *Revue politique et parlementaire*, juillet.

— Marouzeau (J.). Stylistique comparée. — *L'Information littéraire*, mai-juin.

— Méthodologie et critique littéraires. — *Dialogues* [Cahiers de littérature et de linguistique publiés par l'Institut de philologie française et romane de la Faculté des Lettres d'Istanbul], n° 1, 1949.

— Michaud (Guy) et Fraenkel (E.). Et le reste est littérature. Introduction à la critique. — *Dialogues*, n° 1.

— Perin (Cevdet). Générations et régénérations littéraires. — *Dialogues*, n° 1.

— Plaisant (Marcel). De la langue française comme langue diplomatique unique (Institut de France. Académie des sciences morales et politiques. Séance du 6 décembre 1948). — Firmin-Didot, 1948.

— Verdeyen (René). Biologie littéraire. — *Académie royale de Belgique, Bulletin de la classe des lettres*, n° 5.

XVI^e SIÈCLE

Divers. — * Ritter (François). Catalogue des incunables et des livres du XVI^e siècle de la Bibliothèque municipale de Strasbourg. — Strasbourg-Zurich, P.-H. Heitz, 1949.

— * Jaloux (Edmond). Introduction à l'histoire de la littérature française. II. Le XVI^e siècle. — Genève, P. Cailler, 1948.

— Simone (Franco). La scuola dei « rhetoriqueurs ». — *Belfagor*, septtembre.

Du Bellay (Joachim). — Chamard (Henri). Bibliographie des éditions de J. Du B. — *Bulletin du Bibliophile*, août-septembre.

Énoc de la Meschinière (Pierre). — Marchand (Jean). Un rarissime ouvrage de P. E. de la M. [poète genevois, 1550-1617 ?]. — *Bulletin du Bibliophile*, juillet.

Garnier (Robert). — Lebègue (Raymond). Notes sur le vocabulaire de Robert Garnier. — *Le Français moderne*, juillet.

Lemaire de Belges (Jean). — Françon (Marcel). J. L. et la complainte de Marguerite d'Autriche sur la mort de son père. — *Modern Language Notes*, March.

Montaigne. — Voir : *Rabelais.*

Rabelais. — * F. R. L'Abbaye de Thélème, publiée par Raoul Morçay. 2^e éd. revue et augmentée (Textes littéraires français). — Lille, Giard, Genève, E. Droz, 1949.

— Lapp (John C.). Three attitudes toward astrology : R., Montaigne and Pontus de Tyard. — *P. M. L. A.*, June.

— Lebègue (Raymond). Où en sont nos connaissances sur R. ? — *L'Information littéraire*, mai-juin.

— Saulnier (Verdun-L.). R. et le Populaire. Essai d'une présentation synthétique de *Pantagruel*. — *Lettres d'humanité*, VIII, 1949.

Tyard (Pontus de). — Voir : *Rabelais.*

XVII^e SIÈCLE

Divers. — * Le Classicisme. Textes réunis et présentés par Henri Bénac (Classiques France). — Hachette, 1949.

— * Port-Royal des Champs. Trente-quatre photos originales de Patrice Molimard, présentées par André Fraigneau. — Ed. Sun, 1949.

Arnauld (Angélique). — *A. A. Relation sur Port-Royal. Introduction et notes de Louis Cognet. — B. Grasset (Les Cahiers verts, 2), 1949.

Bossuet. — * J.-B. B. Traité du Libre arbitre [Introduction de R. Labrousse]. — Universidad nacional de Tucuman, Instituto di Filosofia, 1948.

Corneille. — * Papouschek (Erich). Die religiöse Tragödie in Frankreich und ihre klassische Vollendung bei C. und Racine (Geburt, Enwicklung, Hohepunkt, Verfall, Wiederwachen). — Wien, 1949.

— Kemp (Robert). *La Mort de Solon* [critique de la thèse de miss Elizabeth M. Fraser]. — *Le Monde*, 12 août.

— Voisine (Jacques). Corneille vu par les Anglais de 1800 à nos jours. — *L'Information littéraire*, mai-juin.

La Bruyère. — Bouvet (M.) et Roussel (P.). L'ascendance pharmaceutique de L. B. — *Revue d'histoire de la pharmacie*, mars.

La Fayette (Mme de). — Hoog (Armand). Le sacrifice d'une princesse [sur *La Princesse de Clèves*]. — *Nef*, juillet.

La Fontaine. — * L. F. Contes et nouvelles. Théâtre. Œuvres posthumes. Texte établi et annoté par Roger Delbiausse. Présentation par L.-P. Fargue. T. II. — Les Éditions nationales (Les Classiques verts), 1949.

La Mothe le Vayer. — Grenier (Jean). Le sceptique manqué. — *La Table Ronde*, octobre.

La Rochefoucauld. — Tucker (Joseph E.). The earliest English traduction of L. R's *Maximes* [1670]. — *Modern Language Notes*, June.

Molinier (Étienne de). — * Contrasty (Chanoine Jean). Le prêtre toulousain É. de M., précurseur des orateurs du siècle de Louis XIV (1580-1647). — Toulouse, Privat, 1949.

Pascal. — * Lafuma (Louis). Recherches pascaliennes. — Éd. Delmas, 1949.

Racine (Jean). — * May (Georges). D'Ovide à R. (Institut d'études françaises de Yale University). — Paris, Presses Universitaires ; New Haven, Yale University Press, 1949.

— Ayda (Adèle). R. et l'inconscient. Analyse d'une scène de *Phèdre*. — *Dialogues*, n° 1.

— Masson-Forestier (Jacques). Des documents sur R. découverts à la Bibliothèque Nationale [Mss. Fr. 12886-12891]. — *Le Monde*, 17 septembre.

— Michaud (Guy). « Solennel-éternel » et la suite [Une application de la méthode statistique à Racine, *Athalie*]. — *Dialogues*, n° 1.

— Voir : *Corneille*.

Scudéry (Mlle de). — Mongrédien (Georges). *La Promenade de Versailles* de Madeleine de S. [un exemplaire de 1698 confirme l'attribution traditionnelle à Mlle de S.]. — *Bulletin du Bibliophile*, juillet.

Urfé (Honoré d'). — Daumas (Georges). A propos d'une lettre inédite d'H. d'U. [Archives départementales de Chambéry, fonds Moyran]. — *Annales savoisiennes*, 2e trimestre.

Voiture. — * Société des Amis de la Bibliothèque d'Amiens. Exposition Vincent V. et son temps, organisée à l'occasion du tricentenaire de sa mort. Musée de Picardie, décembre 1948-janvier 1949. Catalogue. — Amiens, impr. de G. Colombel [s. d.].

XVIIIe SIÈCLE

Divers. — * Barquissau (Raphaël). Les poètes créoles du XVIIIe siècle [Parny, Bertin, Léonard...]. — Jean Vignaud, 1949.

— * Castex (P.) et Surer (P.). Manuel des études littéraires françaises. IV. XVIIIe siècle. — Hachette, 1949.

— * Rochedieu (Charles-Alfred). Bibliography of French translations of English works. 1700-1800. Introduction by Donald F. Bond. — Chicago, University of Chicago Press, 1948.

— Duhamel (Georges). Vues sur Hamilton [et les « Mémoires du chevalier de Gramont »]. Notes de lecture 1944. — *Mercure de France*, septembre-octobre.

Beaumarchais. — * Lemaître (Georges-Édouard). B. — Knopf, New York, 1949.

Boissy (Louis de). — * Kamper (Walter). L. de B. und seine dramatischen Werke. — Wien, 1949.

Diderot. — * Les Pages immortelles de D., choisies et expliquées par Éd. Herriot (Les Pages immortelles). — Corrêa, 1949.

— * Lefebvre (Henri). Diderot, — Hier et aujourd'hui (Les grandes figures), 1949.

— * Massiet du Biest (J.). La Fille de D. Extraits des lettres inédites de M^me^ de Vandeul, née D., à son mari et à J.-H. Meister, de Zurich. — Tours, l'auteur, Archives départementales d'Indre-et-Loire.

— * Koumulides (Demetrius). Sedaine als Schüler Diderots. — Wien, 1948.

— Rouge (J.). Gœthe et l'*Essai sur la peinture* de D. — *Études germaniques*, avril-septembre.

Du Deffand (M^me^). — Lambert-Daverdoing (Général Henry). Le mari d'une femme célèbre : le Marquis du D. et sa famille. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1944-1946 [1948].

Montesquieu. — Bérard (Léon). L'*Esprit des Lois* devant la Congrégation de l'Index [d'après Dammig, « Il movimento giansenista a Roma nella seconda metà del secolo XVIII », Rome, 1935, et des documents inédits de la *Biblioteca Corsiniana*]. — *La Revue*, 15 septembre.

— Caillois (Roger). M. — *Médecine de France*, n° 6.

— Escoube (Pierre). M. mort et vivant. — *Mercure de France*, septembre.

— Mirkine-Guetzevitch (B.). Quelques réflexions sur l'*Esprit des Lois* (II). — *Revue politique et parlementaire*, juillet.

— Rain (Pierre). M. et l'histoire. — *Études historiques*, septembre-octobre.

Restif de la Bretonne (N.). — En marge de « Monsieur Nicolas ». Exposition organisée à l'occasion du Congrès de l'Association bourguignonne des sociétés savantes, à Auxerre, 3-6 juin 1937 et consacrée à R. de la B. auxerrois. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1944-1946 [1948].

Rivarol. — * Konrad (Peter). Untersuchungen über Antoine de R. — Wien, 1948.

Rousseau (Jean-Jacques). — * Derathé (Robert). Le rationalisme de J.-J. R. (Bibliothèque de philosophie contemporaine). — Presses Universitaires, 1948.

— * Ellis (M. B.). *Julie, or La Nouvelle Héloïse.* A synthesis of R's thought (1749-1759). — London, University of Toronto Press, 1949.

— Fancelli (Manlio). I critici italiani del R. e il pensiero politico di G.-R. Carli. — *Rivista internazionale di filosofia del diritto*, luglio-dicembre 1948.

Sedaine. — Voir : *Diderot.*

Voltaire. — * Gielly (Louis). V. — Genève, P. Cailler (Visages d'hommes célèbres), 1949.

XIX^e^ SIÈCLE

Divers. — * Beuchat (Charles). Histoire du naturalisme français [I. Le naturalisme en marche. A l'ombre de Balzac. II. Le naturalisme triomphant. De Zola à l'existentialisme]. — Corrêa, 1949.

— * Humma (Jakob Rudolf). Der Gesellschafts roman. — Zürich, Origo-Verlag [1947].

— * Ratoret (Philippe). Le Périgord intellectuel au XIXe siècle et de nos jours. — Excideuil (Dordogne), Éd. Graphica.

— Billy (André). Occultisme et satanisme. — *Le Figaro Littéraire*, 27 août.

— Garçon (Maurice). Réhabilitations posthumes. — *L'Éducation nationale*, 13 octobre.

— Paraf (Pierre). Le judaïsme et le romantisme français [fac-similé d'une ettre inédite de V. Hugo à Louise Colet]. — *Évidences*, juin-juillet.

Balzac (Honoré de). — * H. de B. Journaux à la mer. Textes inédits de 1830-1839 rassemblés par Louis Jaffard. — Éd. du Conquistador, 1949.

— * Gozlan (Léon). B. en pantoufles. Présentation de Louis Jaffard. — Delmas, 1949.

— * Launay (J.-J.) et Jouanne (R.). Balzac alençonnais 1949 [Catalogue de l'exposition organisée à Alençon]. — Alençon, Imprimerie alençonnaise, 1949.

— * Zweig (Stefan). Trois maîtres : Dostoïevski, Balzac, Dickens. Traduction d'H. Bloch et Alzir Hella. — B. Grasset, 1949.

— Béguin (Albert). B. le père. — *Paru*, juillet.

— Bergner (Georges). Les fenêtres de B. — *Caractère*, n° 2.

— [Chancerel (Léon)]. H. de B., créateur de personnages. — *Cahiers d'art dramatique*, octobre.

— Fabre (Marc-André). En marge de la Comédie humaine. L'assassinat de Cornélie Kaersmackers [Sarah van Gobseck]. — *Revue historique de l'armée*, juin.

— Galloti (Jean). B. en nous. — *L'Acropole*, juin-juillet.

— Leroy (Maxime). B. et le romanesque social. — *Revue Hommes et Mondes*, août.

— Riverain (Jean). B. et la critique. — *L'Acropole*, juin-juillet.

— Spencer (Philip). B. to day. — *The Contemporary Review*, August.

— Wurmser (André). Chronique de l'année. B. — *Europe*, septembre-octobre.

Barbey d'Aurevilly (J.). — Bindel (Victor). Le dernier des conteurs épiques : B. d'A. (J.). — *Revue Palladienne*, septembre-octobre.

Baudelaire (Charles). — * C. B. Journaux intimes. Fusées. Mon cœur mis à nu. Carnet. Édition critique par J. Crépet et G. Blin [le texte du « Carnet » est publié in-extenso]. — J. Corti, 1949.

— Rebeyrol (Philippe). B. et Manet. — *Les Temps Modernes*, octobre.

— Thomé (J.-R.). Les dessins d'écrivains : C. B. — *Courrier Graphique*, août-septembre.

Bloy (Léon). — * Langlois (Gilles), O. M. I. Un mendiant de la souffrance : L. B. — Ottawa, Éd. de l'Université, 1948.

Bourges (Élémir). — Henriot (Émile). É. B. — *Le Monde*, 24 août.

Brunetière (Ferdinand). — Billy (André). Les cent ans de F. B. — *Le Figaro Littéraire*, 6 juillet.

— Maurice (René). F. B. et la Bretagne. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, mai-juin.

Chateaubriand. — * Le livre du centenaire, par G. Collas, A. Outrey, L. Martin-Chauffier, P. Moreau, A. Weil, P. Clarac, Ch.-H. Pouthas, V. Tapié, H. Le Savoureux, M.-J. Durry, M. Levaillant et Y. Delbos. Avant-propos par M. Levaillant. — Flammarion, 1949.

— Gœthe et Chateaubriand [par F. Baldensperger, Ch. Dédéyan, P. Mo-

reau, P. Reboul, W. d'Ormesson, M. Bataillon, S. Baumgarten, J.-M. Carré, M. Markovitch, etc.]. — *Revue de littérature comparée*, n° spécial.

— Une lettre inédite de C. au chanoine Rendu, publiée par G. Daumas. — *Annales savoisiennes*, 2e trimestre [signalé par F. Letessier].

— Dédéyan (Charles). Visages de C. [trente lettres inédites de C., 1819-1843]. — *Revue de littérature comparée*, n° spécial.

— J. B. A propos des *Mémoires d'Outre-Tombe*. — *Bulletin du Bibliophile*, juillet.

— Frank (John C.). A note on the *Natural Bridge* in *Atala*. — *Modern Language Notes*, June.

— Gautier (J.). Les néologismes de C. Note sur les mots « Sachem » et « Meschacebé ». — *Le Français moderne*, juillet.

— Pinasseau (Jean). C. militaire et les compagnies bretonnes à l'armée des princes en 1792 [d'après les Archives nationales et les Archives de la Guerre]. — *Carnet de la Sabretache*, janvier-décembre.

— Rat (Maurice). [C. et Natalie de Noailles au rendez-vous de Grenade. Suivi d'une lettre de Marcel Duchemin et des observations de M. R.]. — *Le Figaro littéraire*, 2 juillet, 13 août.

— Ronot (Dr Henry). La cure thermale de C. à Bourbonne-les-Bains. — *Les Cahiers haut-marnais*, mai-juin.

— Tugrul (Semih). Une description de C. (*Génie du Christianisme*, 1re partie, chap. XII, Un soir, je m'étais égaré...). — *Dialogues*, n° 1.

Constant (Benjamin). — The paradox of C. — *Times Literary Supplement*, July 1st.

— Garcin (Philippe). *Adolphe* ou les embarras de l'innocence. — *Cahiers du Sud*, n° 295.

Corbière (Tristan). — * Poèmes, choisis et présentés par G. L. M. (Guy Lévis-Mano). — G. L. M., 1949.

Delahaye (Ernest). — Voir : *Verlaine*.

Donnay (Maurice). — Descaves (Pierre). Le souvenir de M. D. — *Opéra*, 27 juillet.

Fabre (Ferdinand). — Susini (Jean). F. F., romancier cévenol. — *Le Pays cévenol*, n° 3.

Flaubert (Gustave). — Bart (B. F.). A misdated F. letter. — *Modern Language Notes*, June.

— Buck (Eva). Deux aspects de l'art de F. dans *Madame Bovary*. — *Dialogues*, n° 1.

— Dumesnil (René). La véritable *Madame Bovary*. — *Larousse mensuel*, septembre.

France (Anatole). — * Addamiano (N.). A. F., l'uomo e l'opera. — Padova, C. E. D. A. M., 1947.

— Diéguez (Manuel de). A. F. et l'« humanisme » communiste. — *Revue Palladienne*, septembre-octobre.

— Gregh (Fernand). A. F., un des derniers sages. — *Opéra*, 19 octobre.

Gyp. — Chanlaine (Pierre). [Une romancière de la belle époque] : G. — *Opéra*, 17 août.

Hugo (Victor). — Guillemin (Henri). V. H. hanté [documents inédits tirés des carnets intimes]. — *Médecine de France*, n° 5.

— Guillemin (Henri). H. et son foyer. Documents inédits. — *La Table Ronde*, août-septembre.

— Charlier (Gustave). V. H., amoureux, en l'art de ne rien laisser perdre. — *Le Soir*, 15 octobre.

— Dzakula (Branko). La fortune de V. H. en Croatie. — *Annales de l'Institut français de Zagreb*, 1946-1947.

— Isay (Raymond). H., le dernier Burgrave, ou le secret de V. H. — *La Revue*, 1er août.

— Rat (Maurice). Comment V. H. fit servir à un double hommage la plus belle de ses « galanteries » [la Fête chez Thérèse offerte à la duchesse d'Abrantès, puis à Juliette Drouet ?]. — *Le Figaro Littéraire*, 3 septembre.

— Rat (Maurice). Dédicaces [V. Hugo]. — *Bulletin du Bibliophile*, juillet.

— Sloog (Maurice). L'édition originale américaine de *Les Misérables*. — *Bulletin du Bibliophile*, août-septembre.

— Voir : *Sainte-Beuve* et Divers, dernier no.

Huysmans (J.-K.). — Daoust (Joseph). J.-K. H. [à Saint-Wandrille, 1894, d'après des lettres inédites à Dom J.-M. Besse]. — *Paris-Normandie*, 6-7 août.

Lamartine (**Alphonse de**). — * Lévis-Mirepoix (Emmanuel de), prince de Robech. Un salon politique sous la Restauration. Correspondance de la marquise de Montcalm, née Richelieu [trente-six lettres inédites de L. à Mme de M., 1823-1832, conservées dans les archives du château de Malesherbes, Loiret]. — Éd. du Grand Siècle, 1949.

— Amadou (Robert). [Sur des inédits de L. conservés au château de Burc, chez Mme de La Farge : lettres à Guigue de Champvan ; une lettre inédite, à M. de Mezaud, est publiée]. — *Arts*, 9 septembre.

Lautréamont. — Blanchot (Maurice). L. et Sade. — Éd. de Minuit, 1949.

La Villemarqué (**Th. H. de**). — Ogès (Louis). Hersart de la V., candidat à la députation dans le Finistère en 1849. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, juillet-août.

Loti (**Pierre**). — Courbeyre (Jean). P. L. et l'île d'Oléron. — *Rolet*, 29 septembre.

Mallarmé (**Stéphane**). — Croce (B.). Il segreto di M. [C.-R. de : « Dix poèmes de S. M. », Exégèses de E. Noulet]. — *Quaderni della « Critica »*, luglio.

— Usinger (Fritz). S. M. und die Magie der Dichtung. — *Romania* (Mainz), 1948.

Mérimée (**Prosper**). — * P. M. Chronique du règne de Charles IX. Publié avec une introduction et des notes par M. Rat. — Garnier (Classiques Garnier), 1949.

— Bayet (Christiane). Les deux Colomba. — *Le Figaro littéraire*, 17 septembre.

— Fahlin (Carin). M. et Musset. — *Studia neophilologica*, 1948-1949, nos 2-3.

— Gourvil (F.). « Voleur » sans le savoir. P. M. et « Gwenc'hlan » en 1835 (II, III). — *Nouvelle Revue de Bretagne*, mai-août.

— Josserand (Pierre). La Vénus d'Ille et *La Mode*. — *Le Divan*, juillet-septembre.

Moréas (**Jean**). — Chabaneix (Philippe). M. et les *Stances*. — *Le Divan*, juillet-septembre.

— Pappas (Spyridion). Le souvenir de M. — *La Revue*, 15 septembre.

Musset (Alfred de). — A. R. Menus souvenirs sur la famille d'A. de M. et sur le poète. — *Revue Palladienne*, septembre-octobre.
— Voir : *Mérimée*, *Sand (George)*.

Nerval (Gérard de). — Blottière (Jean). Sur deux lettres inédites de G. de N. — *Revue de la Méditerranée*, juillet-août.
— Richer (Jean). De l'avenir de la tragédie, par G. de N. [article publié les 20-26 mars 1837, dans *La Charte de 1830*]. — *Revue théâtrale*, nos 9-10.
— Rouger (Gilbert). G. de N. Notes bibliographiques [I. Édouard de Puycousin n'est pas un pseudonyme de N. II. Le « texte descriptif » de *La Turquie*. III. C. de Chatonville]. — *Bulletin du Bibliophile*, août-septembre.

Nigond (Gabriel). — Le souvenir de G. N. — *Cahiers régionalistes du Centre*, 1er-2e trimestres 1948.

Nodier (Charles). — Dargaud (Marius). Une correspondance inédite de Marie N. (1833-1868). — *Bulletin du Bibliophile*, août-septembre.

Nouveau (Germain). — Voir : *Verlaine*.

Renan (Ernest). — * Œuvres complètes. T. III [Averroès et l'Averroïsme. Drames philosophiques : Caliban, l'Eau de Jouvence, le Prêtre de Nemi ; l'Abbesse de Jouarre ; 1802, dialogue des morts ; le Jour de l'an 1886, L'Avenir de la science]. Édition définitive établie par Henriette Psichari. — C.-Lévy, 1949.
— * Cresson (André). E. R., sa vie, son œuvre avec un exposé de sa philosophie. — Presses Universitaires (Philosophes), 1949.

Richepin (Jean). — Bocquet (Léon). Le souvenir de J. R. — *Rolet*, 4 août.

Rimbaud (Arthur). — * Breton (André). Flagrant délit. R. devant la conspiration de l'imposture et du truquage. — Thésée, 1949.
— Blanchet (André). Rien de nouveau sur R. — *Les Études*, octobre.
— Bordaries (Paul). A. R., explorateur. — *Cahiers Charles de Foucauld*, n° 14.
— Bouillane de Lacoste (H. de). Les *Illuminations* d'A. R. — *Biblio*, mai-juin.
— Carré (Jean-Marie). R. et le problème des *Illuminations*. — *La Grive*, juillet.
— Decaunes (Luc). A. R. ou le « Jules Verne de la poésie ». — *Cahiers du Sud*, n° 295.
— Duhamel (Georges). A propos d'un portrait de R., par Fantin-Latour. — *Biblio*, mai-juin.
— Étiemble. De R. à R. Vingt ans après. I. — *Les Temps Modernes*, octobre.
— Petitfils (P.). Essai de bibliographie des œuvres d'A. R. Quelques ouvrages consacrés à R. et à son œuvre. — *Biblio*, mai-juin.
— Saillet (Maurice). Une révolution dans la chronologie des œuvres d'A. R. Remarques sur les travaux de M. H. de Bouillane de Lacoste et sur leurs conséquences. — *Mercure de France*, août.
— Sondaz (M.-L.). Le cas R. Étude ésotérique. — *Fontaines de Brocéliande*, août.

Sainte-Beuve. — H[enri] G[uillemin]. S.-B. et Mme Victor Hugo [trois lettres inédites de S.-B.]. — *Journal de Genève*, 31 juillet-1er août 1949.
— Billy (André). La chaumière de S.-B. [S.-B. au Marais, chez Mme d'Arbouville]. — *Le Figaro littéraire*, 13 août.

Segalen (Victor). — Gautier (J.-M.). Un écrivain breton inconnu : V. S. (1878-1919). — *Nouvelle Revue de Bretagne*, mai-juin.
— Leroy (Maxime). S.-B. social. — *Revue socialiste*, avril.

Sand (George). — Avransart (Armand). Sur les traces de Chopin et de G. S. à Majorque. — *Élites françaises*, octobre.
— Jurry (Paul). G. S. et Musset (II). — *Psyché*, juillet.

Staël (Mme de). — * Lonchamp (Frédéric-Charles). L'œuvre imprimé de Mme de Staël. Description bibliographique raisonnée et annotée de tous les ouvrages publiés par ses soins ou ceux de ses héritiers (1786-1821). — Genève, P. Cailler (Documents bibliographiques, 1), 1949.
— Beau de Loménie (E.). Lettres de Mme de S. à Mme Récamier. Correspondance inédite à propos d'un centenaire. — *Revue Hommes et Mondes*, septembre.

Stendhal. — * S. Œuvres complètes. Journal... T. I et II. Texte établi par Georges Eudes. — Ed. du Mouflon, 1948-1949.
— * Falcionelli (A.). Nuevos puntos de vista sobre la « Carteja de Parma » y las ideas de S. — Mendoza, 1949.
— * Marshall (James Fred). S. and America. — Urbana (I l. l.), 1948.
— Green (F. C.). A propos de Stritch. — *Le Divan*, juillet-septembre.
— Meren (Charles). S. et le problème franco-italien. — *Synthèses*, 1949, nº 5.
— Michel (François). Un ami de S. : Lambert, de Lyon. — *Le Divan*, juillet-septembre.
— Michel (François). Une énigme dans « Racine et Shakspeare ». — *Le Divan*, juillet-septembre.
— Ortega y Gasset. L'amour chez Stendhal [trad. par Ph. Verdier]. — *La Table Ronde*, juillet.
— Valeri (Diego). L'arte di S. — *Nuova Antologia*, maggio.

Sue (Eugène). — * Kaderschafka (Herta). E. S. und sein Einfluss auf Jungdeutschland. — Wien, 1948.

Symbolisme. — Chisholm (A.-R.). La fortune du symbolisme français en Australie. — *Mercure de France*, septembre.

Théâtre. — Džakula (Branko). Le répertoire français du théâtre de Zagreb. — *Annales de l'Institut français de Zagreb*, 1946-1947.

Theuriet (André). — Furcy (Émile). A. T. en Bretagne. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, juillet-août.

Vallès (Jules). — J. V. Correspondance inédite avec Arthur Arnould, présentée par Lucien Scheler. — *Europe*, avril-septembre.

Verlaine (Paul). — * P. V. Œuvres complètes. T. III. Élégies. Dans les timbres. Dédicaces. Epigrammes. Chair. Invectives. Texte définitif collationné... par Yves-Gérard Le Dantec. — Messein, 1949.
— * Carré (Jean-Marie). Autour de V. et de Rimbaud, dessins inédits de P. V., de Germain Nouveau et d'Ernest Delahaye, classés et présentés par J.-M. C. (Cahiers Jacques Doucet, 3). — Université de Paris, Société des Amis de la Bibliothèque Jacques Doucet, 1949.
— Bac (Ferdinand). Souvenirs sur V. [avec un portrait inédit de V. par F. B.]. — *Revue Palladienne*, septembre-octobre.

XX[e] SIÈCLE

Divers. — * Peter (René). L'Académie française et le XX[e] siècle. — Librairie des Champs-Élysées, 1949.

— Benda (Julien). Une revue française en 1900 [la *Revue Blanche*]. — *La Nef*, août.

— Barrett (William). The end of modern literature. — *Partisan Review*, September.

— Dubois-Dumée (Jean-Pierre). — L'écrivain parmi les hommes. — *Revue Nouvelle*, septembre.

— Goéland (Le) illustré, album-souvenir, 1936-1949 [Treize ans après, présentation par Th. Briant]. — Paramé, « Le Goéland », 1949.

Alain-Fournier. — Léonard (A.). A.-F. et Dostoïevski. — *Les Lettres Romanes*, août.

Apollinaire (Guillaume). — Adéma (Marcel). Nous savons aujourd'hui qui fut le père de G. A. — *Le Figaro Littéraire*, 13 août.

— Lestra (André). A. le « Pathétique ». — *Revue Palladienne*, septembre-octobre.

Benjamin (René). — * Tenant (Jean). Notre ami B. — Paris-Saint-Étienne, Dumas, 1949.

Bernanos (Georges). — G. B. L'honneur est ce qui nous rassemble... Texte inédit [pour une préface à un ouvrage collectif sur le ghetto de Varsovie], présenté par A. Béguin. — *Évidences*, juin-juillet.

— Thieme (Karl). G. B. — *Frankfurter Hefte*, September.

Boissy (Gabriel). — Chabannes (Jacques). G. B. — *Opéra*, 28 septembre.

Boylesve (René). — * Lefort (Edmond). La Touraine de R. B. — Tours, Arrault, 1949.

Descaves (Lucien). — Bauer (Gérard). La mort de L. D. — *Le Figaro Littéraire*, 10 septembre.

— Billy (André). De la rue de la Santé à Senonches. — *Le Figaro Littéraire*, 17 septembre.

— Descaves (Pierre). Mon père et le *Cœur ébloui*. — *Opéra*, 12 octobre.

— Dorgelès (Roland). L. D. — *Opéra*, 14 septembre.

— Haloche (Maurice). [La mort du] premier écrivain populiste. — *Le Thyrse*, octobre.

— Rousseaux (André). L. D. — *France-Illustration*, 24 septembre.

Desnos (Robert). — * Berger (Pierre). R. D. [avec des documents inédits]. — P. Seghers (Poètes d'aujourd'hui), 1949.

Drieu La Rochelle (P.). — Mauriac (François). D. [La Rochelle]. — *La Table Ronde*, juin.

Du Bos (Charles). — Mouton (Jean). La mort d'un écrivain chrétien [Ch. D. B.]. — *Ecclesia. Lectures chrétiennes.*

Fargue (Léon-Paul). — Abraham (Pierre). F. et les hommes [Toast prononcé par L.-P. F., 1938]. — *La Nef*, avril-mai.

— Beucler (André). Le mot. — *La Nef*, avril-mai.

Jaloux (Edmond). — * E. J. Les Saisons littéraires (1896-1903). Les mémoires d'une génération. — Librairie universelle de France, 1949.
— Henriot (Émile). E. J. est mort. — *Le Monde*, 24 août.
— Leblond (Ary). E. J. Notes et souvenirs. — *La Vie de la France et de l'Union française*, septembre-octobre.
— Traz (Robert de). E. J. — *Revue de Paris*, octobre.

Jammes (Francis). — Le Dantec (Yves-Gérard). L'amitié de F. J. et de Charles Guérin. — *La Revue*, 1er octobre.

Lefèvre (Frédéric). — Hellyn (Paul). F. L. — *Le Thyrse*, octobre.

Maeterlinck (Maurice). — Candace (Gratien). Mon souvenir de M. — *Revue guadeloupéenne*, juillet-août.
— Cohen (Gustave). Mes trois visites à M. M. — *Psyché*, juin.
— Dartigue (Henry). M. M. — *Le Christianisme au XXe siècle*, 15 septembre.
— Gobert (Gustave). Hommage à M. — *La Grive*, juillet.

Lubicz-Milosz (O.-V.). — Delacour (André). O.-V. de L.-M. — *Rolet*, 13 octobre.
— Lebois (André). Rencontres avec M. — *Mercure de France*, mai.

Nau (John-Antoine). — J.-A. N. Lettres écrites de Corse et de Bretagne à Robert Randau. Introduction de Jean Pommier. — *Afrique*, décembre 1948-février 1949.

Noailles (Mme de). — Murciaux (Christian). Anna de N., poète héroïque. — *Revue de la Méditerranée*, juillet-août.

Parrot (Louis). — Rousselot (Jean). L. P. ou le ciel intérieur d'un poète. — *L'Age Nouveau*, août.

Prévost (Jean). — Stripling (Harriett). L'esprit critique de J. P. — *Les Lettres françaises*, 28 juillet.

Proust (Marcel). — * Green (F. C.), The mond of P. A detailed interprétation of *A la Recherche du temps perdu*. — Cambridge, 1949.
* — Taumann (Léon). M. P. Une vie et une synthèse. — Librairie Armand Colin.
— Adler (Alfred). P's escape from time and an old French poem. — *Yale French Studies*, Spring-Summer.
— Bardac (Henri). Madeleine Lemaire et M. P. — *Revue de Paris*, août.
— Bibesco (Prince Antoine). « A la recherche de M. P. », d'A. Maurois [Souvenirs sur M. P.]. — *Évidences*, juin-juillet.
— Gabriel (Andrée). En busca de M. P. *Jueves de Excelsior*, 12 février 1948 [à propos de l'exposition de la Bibliothèque Nationale. Réponses de Proust aux questions posées sur un album mondain].
— O'Brien (Justin). M. P.'s maxims again. — *Modern Language Notes*, June.

Ramuz (C.-F.). — * C.-F. R. Journal. Dernières pages, 1942-1947. — Lausanne, Mermod, 1949.

Saint-Exupéry (Antoine de). — Beucler (André). Quand S.-E. imaginait des contes de fées jusqu'au retour de l'aube. — *Le Figaro Littéraire*, 30 juillet.
— Delange (René). St-E., héros de légende. — *France-Illustration*.
— Wencelius (Léon). S.-E., der Freund. — *Romania* (Mainz), 1948.

Giraudoux (Jean). — Thomas-Coel (René). Trois scènes inédites de J. G. — *Revue théâtrale*, n° 9-10.

Guérin (Charles). — Voir : *Jammes* (Francis).

Jacob (Max). — Duflo (Pierre). M. J. — *Réforme*, 9 juillet.

— Gourvil (F.). M. J., collecteur de chansons bretonnes [analyse de *La Côte*, de Julien Tanguy, 1911]. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, mai-juin.

Toulet (P.-J.). — * Walzer (Pierre-Olivier). P.-J. T. L'œuvre. L'écrivain. Avec de nombreux documents inédits. Préface de Philippe Chabaneix. — Aux Portes de France, 1949.

Théâtre. — Gsell (Paul). Firmin Gémier. — *Revue théâtrale*, n^{os} 9-10.

— Mas (Émile). La Comédie-Française au bord de l'abîme. — *Écrits de Paris*, septembre.

Valéry (Paul). — Bémol (Maurice). P. V. et l'esthétique. — *Revue d'esthétique*, octobre-décembre 1948.

— Couderc (Gabriel). La salle P. V. au musée de Sète. — *Musées de France*, septembre.

René Rancœur.

NOUVELLES DIVERSES

Travaux en cours. — M. P. Van der Linden (142, Caumerbecklaan, Heerlen, Pays-Bas) prépare un travail pour le doctorat ès-lettres sur le sujet suivant : *La fortune posthume de Joseph de Maistre jusqu'en 1850.*

M. le Professeur Christophorov (12, rue Royer-Collard, Paris, V[e]) prépare, pour le doctorat ès-lettres, deux ouvrages sur *Le Génie du Christianisme* : une étude littéraire et une édition critique. Tous les textes ont déjà été collationnés. La recherche des sources est en bonne voie.

M. Bernard Lalande, qui avait inscrit à la Sorbonne comme thèse complémentaire une *Édition critique des Mémoires de M[me] d'Épinay*, substitue à ce sujet une *Bibliographie critique de Taine de 1902 à 1948*. Les *Mémoires* de M[me] d'Épinay sont actuellement étudiés de très près par le professeur Norman L. Torrey, chef du département des Langues romanes à Columbia University (New York), dont on sait les remarquables travaux sur le XVIII[e] siècle et dont l'enquête, aussi sûre que nuancée, apportera beaucoup.

Publications nouvelles. — Nous signalons la naissance, que beaucoup de nos lecteurs connaissent sans doute, de la *Société d'études du XVII[e] siècle*, destinée à « faire mieux connaître le XVII[e] siècle dans son ensemble, et notamment dans le domaine historique, littéraire, philosophique, artistique, scientifique, spirituel et juridique ». A cet effet, la Société se propose de « coordonner les efforts des personnes, groupements et institutions qui ont déjà fait ou font des travaux sur le XVII[e] siècle, susciter des recherches nouvelles, diffuser les résultats obtenus. Ses moyens d'action consistent principalement dans la constitution d'un service de documentation, dans la publication d'une revue ou bulletin, qui sera distribué aux membres de la Société ; dans l'édition sans recherche de bénéfices de documents originaux ou d'ouvrages concernant le XVII[e] siècle ; dans l'organisation de conférences et de réunions. Président : M. Georges Mongrédien. Siège social : 24, boulevard Poissonnière, Paris, IX[e]. Quatre *Bulletins* ont déjà paru.

Les *Yale French Studies*, conçues en 1947 par un groupe de « graduate students », ont été créées en 1948 avec l'appui de Henri Peyre. Il s'agit d'une revue bisannuelle, qui jusqu'ici s'est maintenue sans subvention, et se propose de mettre à la portée d'un public plus étendu des études solides, rédigées ou traduites en anglais. Intermédiaires entre les revues savantes et la vulgarisation, les *Yale French Studies* se centrent chaque fois sur un thème

général qu'elles approfondissent heureusement. Le premier numéro (1er semestre 1948), très suggestif, était consacré à l'existentialisme, le second (2e semestre 1948) aux *Poètes modernes*. Ceux de 1949 envisagent successivement *Criticism and Creation*, puis *Literature and Ideas*. Suivront, en 1950, *The Modern Theater* et *France and World Literature*. La formule paraît excellente. Directeur-fondateur : Robert Cohn. Directeur actuel : Edward Morris. Siège social : W. L. Harkness Hall, Yale University, New Haven, Connecticut.

Correspondance. — *Nous recevons de M. Léon Guichard la note suivante:*

« Je dois signaler — et je m'excuse de le faire si tardivement — que l'article de Marcel Proust publié par mes soins dans le numéro d'avril-juin de la *Revue d'Histoire littéraire* n'avait pas échappé à l'attention de Robert Vigneron, dont on connaît les remarquables travaux sur Marcel Proust. Cet article est cité, analysé et commenté dans l'étude que Robert Vigneron a publiée dans *Modern Philology*, vol. XXXIX, p. 159-195 (novembre 1941), sous le titre *Marcel Proust et Robert de Montesquiou, Autour de Professionnelles Beautés.* »

Demande de renseignements. — M. le Professeur Robert Heitner, Department of German, Washington University, Saint-Louis, Missouri (U. S. A.) recherche le manuscrit d'un ouvrage obscur de Trudaine de Montigny, une Traduction de la tragédie bourgeoise de G. E. Lessing intitulée *Miss Sara Sampson* (entre 1760 et 1765). Cette version a été jouée à Paris et sur le théâtre particulier du duc d'Ayen à Saint-Germain. Mais, d'après la *Correspondance littéraire* de Grimm et Diderot (T. VI, p. 140-141), M. Trudaine n'a pas voulu que sa traduction fût imprimée.

A défaut de la Traduction même, M. Heitner serait intéressé par tous les renseignements qu'on pourrait lui fournir sur son existence, par les citations qu'on en trouverait dans une Revue ou dans des Mémoires du temps, etc.

Le centenaire de la mort de Balzac. — Pour préparer cette commémoration, une Commission a été créée qui s'est réunie plusieurs fois à la Direction des Arts et Lettres. On prévoit, pour novembre 1950, une série de Conférences à la Sorbonne, une Exposition Balzac à la Bibliothèque Nationale, etc. On pense aussi à une édition bon marché à large diffusion, sinon de la totalité de l'œuvre balzacienne, du moins d'un choix de romans.

L. G.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE DE LA REVUE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE.

Articles.

Pages

TONY SAUVEL. Rabelais a-t-il été fait maître des requêtes par François Ier ?... 1
L. DELARUELLE. Le « Prince » de Guez de Balzac et son actualité pour le public du temps... 13
HENRIETTE BIBAS. Le double dénouement et la morale du « Rouge »... 21
EILEEN SOUFFRIN. Banville et les Goncourt. [Lettres inédites.]... 37
LOUIS LAFUMA. Le « Discours sur les Passions de l'amour » n'est pas de Pascal.. 113
J.-R. CARRÉ. Le secret de Jean-Jacques Rousseau (1re partie)... 130
RENÉ JASINSKI. Psychologie de Rodogune (1re partie)... 209
J.-R. CARRÉ. Le secret de Jean-Jacques Rousseau (*fin*)... 220
PIERRE REBOUL. Autour d'un conte de Villiers de l'Isle-Adam : « Le Secret de l'Échafaud »... 235
ALEXIS FRANÇOIS. De l' « Heptaméron » à la Princesse de Clèves... 305
RENÉ JASINSKI. Psychologie de Rodogune... 209, 323
JACQUES VIER. La comtesse d'Agoult et François Ponsard d'après une correspondance inédite... 339

Notes et documents.

G. SAINTVILLE. Sur deux actes paroissiaux intéressant l'histoire de Malherbe... 59
VERDUN L. SAULNIER. Racine et la tragédie scolaire. Une « Athalie » française de 1683... 62
CHARLES DÉDEYAN. Une version inconnue du « Mondain »... 67
CÉCILE DAUBRAY. Lettres inédites de Victor Hugo... 75
RENÉ BRAY. Un songe de l'abbé Cotin... 155
JEAN POMMIER. Le cimetière marin de Renan [document inédit]... 157
LÉON GUICHARD. Un article inconnu de Marcel Proust. Marcel Proust et Robert de Montesquiou... 161
JEAN ORCIBAL. Racine et Boileau librettistes... 246
R.-C. KNIGHT. Les livres grecs de Racine : deux séries inédites d'annotations marginales... 256
RAYMOND PICARD. Note sur le texte des tragédies de Racine... 267
JEAN ORCIBAL. Sur deux lettres « inédites » de Racine... 270
MARIE MALKIEWICZ-STRZALKO. Baudelaire, Tresset, Saint-Amant... 364
EDWARD D. SULLIVAN et FRANCIS STEEGMULLER. Supplément à la bibliographie de Maupassant... 370

Comptes rendus.

FRANCES A. YATES. *The French Academies of the Sixteenth Century* (PIERRE JOURDA)... 82
N. N. CONDEESCU. *Les jugements littéraires de Tallemant des Réaux* (RENÉ PINTARD)... 84

Pages

JACQUELINE DE LA HARPE. *L'abbé Laurent Bordelon et la lutte contre la superstition en France entre 1680 et 1730* (DANIEL MORNET)..... 86
ARMAND CARACCIO. *Variétés stendhaliennes* (PIERRE JOURDA)..... 88
SAINTE-BEUVE. *Correspondance générale*, t. V, édition JEAN BONNEROT (PIERRE MOREAU)..... 88
ALISON FARLIE. *Leconte de Lisle's poems on the Barbarian Races* (JACQUES VOISINE)..... 91
ROBERT GILSOUL. *La théorie de l'Art pour l'Art chez les écrivains belges de 1830 à nos jours* (G. VANWELKENHUYZEN)..... 92
RAYMOND LEBÈGUE. *La tragédie française de la Renaissance* (CHARLES DÉDÉYAN). 176
CH.-A. JULIEN. *Les voyages de découverte et les premiers établissements : XV^e et XVI^e siècles* (RAYMOND LEBÈGUE)..... 177
JEAN-JACQUES ROUSSEAU. *Discours sur les Sciences et les arts*, édition GEORGES R. HAVENS (DANIEL MORNET)..... 178
LOUIS LAFUMA. *Trois Pensées inédites de Pascal, extraites du manuscrit de l'abbé Périer, son neveu* (JEAN POMMIER)..... 180
BLAISE PASCAL. *Pensées sur la religion et sur quelques autres sujets*, édition LOUIS LAFUMA ; — *Discours de la condition de l'homme*, édition P.-L. COUCHOUD (JEAN POMMIER)..... 180
GILBERT CHINARD. *En lisant Pascal. Notes sur les « pensées » et « l'Économie du monde »* (JEAN POMMIER)..... 180
PHILIPPE BERTAULT. *Balzac, l'homme et l'œuvre* (BERNARD GUYON)..... 185
HONORÉ DE BALZAC. *L'Église*, édition JEAN POMMIER (BERNARD GUYON)..... 185
RENÉ BRAY. *La Préciosité et les Précieux de Thibaut de Champagne à Jean Giroudoux* (MARCEL A. RUFF)..... 273
JEAN MAIRET. *La Sophonisbe*, édition CHARLES DÉDÉYAN (PIERRE MOREAU)... 276
GEORGES DE FROIDCOURT. *L'abbé Raynal au pays de Liège* (GUSTAVE CHARLIER). 277
GUSTAVE CHARLIER. *Le Mouvement romantique en Belgique (1815-1850)*, tome I : *La bataille romantique* (RENÉ BRAY)..... 278
HERBERT J. HUNT. *The Epic in Nineteenth-Century France* (JACQUES VOISINE). 280
JEAN POMMIER. *Dans les chemins de Baudelaire* (MAURICE LEVAILLANT)..... 281
MAURICE CHAPELAN. *Anthologie du journal intime. Témoins d'eux-mêmes* (ALAIN GIRARD)..... 283
RENÉ JASINSKI. *Histoire de la littérature française* (CHARLES DÉDEYAN)..... 376
JACQUES P. VAN DER LINDEN. *Alphonse Esquiros. De la Bohême romantique à la République sociale* (CHRISTIAN MARÉCHAL)..... 378
HENRI GUILLEMIN. *La tragédie de 1848 ; — Lamartine en 1848* (JEAN POMMIER). 380

Notes bibliographiques..... 94, 190, 286, 385
Nouvelles diverses..... 112, 303, 397

Le Gérant : **G. Mignot.**

Imp. en France à l'Imp. WILLAUME à Saint-Germain-lès-Corbeil en décembre 1949.
O. P. I. A. C. L. 31.1152. — Dépôt légal effectué dans le 4e trimestre 1949.
N° d'ordre dans les travaux de la Libr. ARMAND COLIN : 618.
N° d'ordre dans les travaux de l'Imp. WILLAUME : 370.

49e année. N° 2. Avril-Juin 1949.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

Louis Lafuma. — Le « Discours sur les Passions de l'amour » n'est pas de Pascal.
J.-R. Carré. — Le secret de Jean-Jacques Rousseau (*Ire partie*).

NOTES ET DOCUMENTS

René Bray. — Un songe de l'abbé Cotin.
Jean Pommier. — Le cimetière marin de Renan (*document inédit*).
Léon Guichard. — Un article inconnu de Marcel Proust. Marcel Proust et Robert de Montesquiou.

COMPTES RENDUS

Raymond Lebègue : La tragédie française de la Renaissance (Charles Dédeyan) ; — Ch.-A. Julien : Les voyages de découverte et les premiers établissements : XVe et XVIe siècles (Raymond Lebègue) ; — Jean-Jacques Rousseau : Discours sur les sciences et les arts, édition critique par Georges R. Havens (Daniel Mornet) ; — Louis Lafuma : Trois pensées inédites de Pascal, extraites du manuscrit de l'abbé Périer, son neveu ; — Blaise Pascal : Pensées sur la religion et quelques autres sujets, édition par Louis Lafuma ; — Blaise Pascal : Discours sur la condition de l'homme, édition par P. L. Couchoud ; — Gilbert Chinard : En lisant Pascal. Notes sur les « Pensées » et « l'Économie du monde » (Jean Pommier) ; — Philippe Bertault : Balzac, l'homme et l'œuvre ; — H. de Balzac : L'Église, édition critique par Jean Pommier (Bernard Guyon).

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Librairie Armand Colin
103, Boulevard Saint-Michel, Paris (Ve)

Revue de la Société d'Histoire littéraire de la France, publiée avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique.

UNIVERSITY OF LONDON LIBRARY SHL

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président d'honneur. M. Victor GIRAUD.
Président..... M. Daniel MORNET, Professeur honoraire à la Sorbonne.
Vice-Présidents..... M. Henri CHAMARD, Professeur honoraire à la Sorbonne.
— M. Émile HENRIOT, de l'Académie française.
Secrétaires..... M. Jean POMMIER, Professeur au Collège de France.
— M. René JASINSKI, Professeur à la Sorbonne.
Trésorier..... M. Jacques LECLERC, Éditeur.
Secrétaire adjoint... M. Pierre JOSSERAND, Conservateur à la Bibliothèque Nationale.

Conseil d'Administration :

MM.

Baldensperger (Fernand), Professeur honoraire à la Sorbonne.

Billy (André), de l'Académie Goncourt.

Bonnerot (Jean), Conservateur de la Bibliothèque de la Sorbonne.

Bouteron (Marcel), Membre de l'Institut.

Bruneau (Charles), Professeur à la Sorbonne.

Carrington Lancaster (Henry), Université Johns Hopkins, Baltimore.

Clarac (Pierre), Inspecteur général de l'Éducation Nationale.

Crépet (Jacques), Homme de Lettres.

Dumesnil (René), Homme de Lettres.

Mme Durry (Marie-Jeanne), Professeur à la Sorbonne.

Hytier (Jean), Professeur à l'Université Columbia, New York.

Jourda (Pierre), Professeur à l'Université de Montpellier.

Lebègue (Raymond), Professeur à la Sorbonne.

Lefranc (Abel), Membre de l'Institut.

Levaillant (Maurice), Professeur à la Sorbonne.

Magne (Émile), Homme de Lettres.

Martin-Chauffier (Louis), Homme de Lettres.

Martino (Pierre), Inspecteur général de l'Enseignement supérieur.

Maynial (Édouard), Professeur au Lycée Henri-IV.

Moreau (Pierre), Maître de Conférences à la Sorbonne

Morize (André), Professeur à l'Université Harvard.

Pintard (René), Professeur à la Sorbonne.

Rudler (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.

Prière d'adresser toute correspondance concernant LA RÉDACTION à :
M. RENÉ JASINSKI, 91, rue de Monceau, Paris, VIIIe, ou à
M. JEAN POMMIER, 12, avenue de l'Observatoire, Paris, VIe.

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Angleterre	M. Green, Cambridge.
	M. Rudler, Oxford.
	M. Vinaver, Manchester.
Belgique	M. Charlier, Bruxelles.
États-Unis	M. Carrington Lancaster, Baltimore.
	M. Bédé, Columbia.
	M. Bonno, Berkeley.
	M. Morize, Harvard.
	M. Peyre, Yale.
	M. Seznec, Harvard.
	M. Vigneron, Chicago.
Hongrie	M. Eckhart, Budapest.
Pays-Bas	M. Gallas, Amsterdam.
	M. Tielrooy, Amsterdam.
Suède	M. Mouton, directeur de l'Institut français, Stockholm.
Suisse	M. Bray, Lausanne.
	M. Kohler, Berne.
	M. Raymond, Genève.
Tchécoslovaquie	M. Kopal, Prague.

La Revue d'Histoire littéraire de la France,

publiée par la *Société d'Histoire littéraire de la France*, paraît tous les trois mois.

ABONNEMENT ANNUEL :

France et Union française . . . . . **600 fr.**
Étranger . . . . . **700 fr.**

Le numéro de l'année courante . . . . . **165 fr.**
Le numéro des années échues (prix indiqué sur demande).

Il reste quelques exemplaires des années **1894** à **1937** de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*. Chaque année forme un volume in-8°, broché. (Le prix de chaque année échue est indiqué sur demande.) — Les Tables générales de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* : 1894-1898 et 1899-1908, par M. MAURICE TOURNEUX, sont en vente.

Pour tout ce qui concerne l'Administration de la Revue (abonnements, commandes de numéros, d'années parues, changements d'adresse, etc.), s'adresser à la LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, boulevard Saint-Michel, Paris, 5e. — Compte de chèques postaux : *Paris, 1671.*

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS (Ve)

Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France.

LES DERNIÈRES POÉSIES

de

MARGUERITE DE NAVARRE

publiées pour la première fois avec une *Introduction* et des *Notes*

par ABEL LEFRANC, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Un fort volume in-8° carré (14 × 22), avec *portrait*, broché..... **200 fr.**

Extrait de la

COLLECTION ARMAND COLIN

Rome et les Lettres latines, par AUGUSTE DUPOUY.
La Pensée au moyen âge, par PAUL VIGNAUX.
La Renaissance des Lettres *en France, de Louis XII à Henri IV*, par J. PLATTARD.
L'École classique française (1660-1715), par AUGUSTE BAILLY.
La Pensée française au XVIIIe siècle, par DANIEL MORNET.
L'École romantique française, par JEAN GIRAUD.
Le Naturalisme français (1870-1895), par PIERRE MARTINO.
Parnasse et Symbolisme (1850-1900), par PIERRE MARTINO.
La Littérature comparée, par PAUL VAN TIEGHEM.
La Littérature américaine, par CHARLES CESTRE.
Géographie des Lettres françaises, par AUGUSTE DUPOUY.

Chaque volume in-16 (11 × 17), broché. . . . . **150 fr.**

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS, 5e

Nouveautés :

JEAN-JACQUES CHEVALLIER

Les grandes œuvres politiques de Machiavel à nos jours

MACHIAVEL — MONTESQUIEU — ROUSSEAU — MARX — MAURRAS
LÉNINE — HITLER, etc...

Chacune des seize œuvres capitales que nous présente J.-J. Chevallier a pu faire, séparément, l'objet d'une savante étude. Mais un ouvrage manquait qui permît une vue d'ensemble, et pourtant précise et détaillée, de ces œuvres si diverses citées et expliquées, replacées dans l'évolution générale de la pensée politique européenne pendant plus de quatre siècles. Rigoureusement composé après d'immenses lectures, et brillamment écrit, cet ouvrage apporte aux spécialistes comme au grand public cultivé, avec un recueil de textes essentiels, une étude lucide des grands œuvres politiques et de leur portée.

Un volume in-8° (14 × 25), XIV-406 pages, broché . . . . . 600 fr.

YVES LE HIR

Lamennais écrivain

Cet ouvrage est une contribution des plus importantes aux études mennaissiennes et à l'histoire de notre romantisme. M. Le Hir précise d'abord les influences qui s'exercèrent sur Lamennais : Bossuet, Pascal, Rousseau, Chateaubriand et il relève l'attention vigilante que cet autodidacte portait aux décisions des grammairiens et de l'Académie. A l'imagination de Lamennais, hantée par des visions d'hallucination et de mort, transfigurée aussi par les tableaux apaisés de la terre bretonne, M. Le Hir consacre une partie capitale de son ouvrage et il apporte pour la première fois, au lieu des généralités habituelles sur le « style oriental », une étude précise du « style biblique ».

Un volume in-8° (16 × 25), VIII-478 pages, un hors texte, broché. . . . . 700 fr.

BERNARD GUYON

La pensée politique et sociale de Balzac

M. Bernard Guyon a consacré à son ouvrage des années de recherches minutieuses et une curiosité inlassable. Son livre marquera dans l'histoire des études balzaciennes et il suppléera, surtout pour l'œuvre inconnue de Balzac « écrivain politique », à l'absence de cette édition critique complète qui n'a pas été entreprise. La plupart des commentateurs de Balzac l'ont jugé sur ses seuls romans. Une partie importante de son œuvre leur échappait. C'est celle que M. Bernard Guyon vient justement de remettre en lumière.

LOUIS PARROT (*Les Lettres françaises*).

Cette étude sur les idées politiques de Balzac, avec ses 800 pages, ne couvre pas tout l'espace de son grand sujet. Après vingt ans de travail, l'auteur a jugé que l'évolution politique de Balzac, de sa première jeunesse jusqu'à l'époque où son « système » se stabilisa, fournissait une assez ample matière à qui voulait ne négliger aucune nuance. Son livre est si captivant, qu'on ne peut lui reprocher d'avoir limité son champ d'observation.

ALBERT BÉGUIN (*Une Semaine dans le Monde*).

Un volume in-8° (16,5 × 25) de XVIII-830 pages, broché. . . . . 1 200 fr.

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume